GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 4 Janvier 1776.

Fin de l'article de Bourbonne, &c. du 21 Déc.

IL n'y a pas eu de maladies extraordinaires parmi les bestiaux depuis bien des années. Les bêtes rouges sont sujettes dans ce pays à une sorte de gangrene seche, qu'on appelle ici *maladie noire* & *puce maligne*. Elle s'annonce par une respiration plaintive & précipitée de l'animal; lorsqu'on lui porte la main sur l'épine du dos près des épaules, il cherche à s'en soustraire, par la douleur qu'il éprouve, & on frotte rudement, on entend sous la main un cliquetis comme le froissement d'un parchemin; cette partie fait une dépression sensible; la peau d'ailleurs paroît saine. Si dans les 24 heures l'animal n'est pas secouru, il meurt dans deux jours. Le remede consiste à faire de grandes & profondes incisions à travers des chairs noires jusqu'au vif. Les incisions doivent être dirigées à angle droit de l'épine de chaque côté. On fait dégorger le sang de ces parties en les froissant avec la main; on applique ensuite dessus, de l'ail écrasé & mêlé de poivre & de sel. Les mauvaises chairs tombent & se réparent insensiblement.

Les jeunes bêtes rouges sont encore sujettes à un mal qu'on appelle ici *cuine noire*, fort analogue au précédent; on ne s'y méprend pas, parce qu'elles traînent alors la cuine; au lieu que dans le cas d'une piqûure ou d'un coup au pied, elles ont la liberté de la porter. Si on tarde plus de huit à dix heures à les saigner au pied, la cuine devient noire, & elles périssent dans les vingt-quatre heures. Il est à observer, que les genisses qui ont pris le bœuf, ainsi que les jeunes bœufs qui on supporté le joug, ne sont plus sujets à cette maladie singuliere: on la prévient souvent par une saignée de précaution qu'on fait aux jeunes bêtes après l'hiver, avant la pâture du printems.

Les bêtes rouges sont encore sujettes à ce qu'on appelle ici le *cathere*. Ce mal s'annonce par une tumeur molle & indolente, placée sous la machoire inférieure, & quelquefois le long de l'épine du dos. Souvent la tumeur est fixe & circonscrite, d'autre fois elle forme des especes de cordes en se filtrant à travers du tissu cellulaire sous le cuir. On ouvre ces tumeurs le plutôt qu'on le peut; elles laissent échapper une eau roussâtre, qui dans quatre à cinq jours feroit périr l'animal, faute de cet écoulement. Toutes ces maladies ne sont point communicatives par elles-mêmes; on y remédie avec assez de succès, par les simples moyens que j'ai exposés, mais comme elles reviennent de tems en tems, elles ne laissent pas de faire périr bien de cette espece de bétail. J'ai vu des laboureurs déconcertés d'avoir envain fourni aux frais des maladies de leurs bestiaux, je les ai vu, qu'on me permette cette digression, désirer de faire bénir leurs maisons, & se plaindre en même tems de ne pouvoir recourir à ce secours spirituel, à cause du prix quoique modique, qu'on leur demandoit, & dont ils n'offroient que la moitié: comment se peut-il que des hommes dont le ministere est saint, souffrent qu'on marchande ainsi les choses saintes? Comment eux qui sont également faits pour adoucir l'état des malheureux, comme pour les éclairer, peuvent-ils réfuser la consolation à laquelle la religion fait recourir? Si ces misérables qui ont confiance à ce moyen, doivent en être privés, que ce soit donc, en leur faisant comprendre, que leur priere & leur soumission aux volontés de l'Etre suprême, le suppléeront. Pourquoi ces Ministres de Dieu n'imitent-ils pas ceux de leurs confreres que la charité anime? Que ne sont-ils frappés de la conduite aussi pieuse qu'éclairée du Prélat de Toulouse dans des circonstances analogues?

De Meaux, le 26 Décembre.

Le 23 Octobre dernier, M. Lavalée, Maître en Chirurgie, & Inspecteur des nourriçons & des nourrices au département de Meaux, fut

appellé à neuf heures du soir pour accoucher la femme du nommé Gaunnon, laboureur à Chauconnin, village distant d'une petite demi-lieue de cette Ville. Cette femme souffroit depuis le matin, les douleurs les plus aigues, entremêlées d'engourdissemens & de crampes dans les cuisses & dans les jambes, & accompagnées quelquefois de convulsions qui agitoient tout le genre nerveux. Le travail fut des plus laborieux, & cette femme ne fut délivrée que le 24 entre deux & trois heures de l'après midi. L'enfant étoit très-volumineux, sur-tout par la tête qui se présenta la premiere. Il naquit sans mouvement, pâle, & presque sans chaleur naturelle; les muscles des extrémités tant supérieures qu'inférieures, étoient dans l'atonie. Après l'avoir ondoyé, M. Lavalée apporta ses soins pour la rappeller à la vie. Il présuma que l'état où il étoit, étoit l'effet de la compression faite sur les jugulaires externes par le cordon ombilical, qui faisoit une ou deux circonvolutions autour du cou de l'enfant, & de celle qu'il avoit éprouvée lui-même de la part de l'enfant quelques momens avant l'accouchement, malgré toutes les précautions qu'il pût prendre dans ces mêmes momens. En conséquence il prit le parti de laisser couler le sang du cordon après l'avoir coupé. A la premiere cuillerée qui s'épancha, le mouvement du cœur devint sensible au tact, à la seconde l'enfant bailla, & son corps, de pâle qu'il étoit, devint d'un bleu livide. M. Lavalée continua à faire couler quelques cuillerées de sang, & appliquant sa bouche sur celle de l'enfant, il lui souffla un peu d'air dans les poulmons. Aussitôt il sortit par les narines une mucosité écumeuse & brunâtre. A ces premiers secours il joignit de légeres frictions avec du vin chaud sur la région du cœur, sur la poitrine & sur le basventre, qu'il continua pendant l'espace d'environ une heure. Ces frictions réveillerent peu à peu les forces vitales de l'enfant, qui enfin après plusieurs baillemens commença à crier; sa chair reprit sa couleur naturelle, & au bout de deux heures, il fut en état de prendre le téton de la nourrice; actuellement il se porte bien.

Ce n'est pas la premiere fois que M. Lavalée a employé ce moyen; il lui avoit déja réussi sur deux enfans, dont il délivra la femme d'un maître Tailleur de Meaux, nommé Dublin. Cette femme étoit déja accouchée deux fois, & ses enfans étoient venus au monde sans mouvement, on les reputa morts, & on les abandonna: ceux dont il la délivra, ne donnerent pas plus de signes de vie en venant au monde; mais il parvint à les ranimer en employant les mêmes moyens.

De Paris, le 31 Décembre.

Nous ne pouvons mieux commencer l'année qu'en annonçant à nos Lecteurs le rétablissement de la Maison de Santé située rue des Brodeurs F. S. Germain. Cette Maison établie en 1770, a repris depuis peu une nouvelle forme plus agréable & plus commode pour les malades. Il y a des appartemens où l'on peut avoir son domestique & sa femme-de-chambre, on y a même menagé pour les personnes de distinction, un corps de bâtiment separé. Les femmes y ont des appartemens particuliers, & n'y sont servies que par des femmes, & l'on y reçoit celles qui sont en couches. Les malades de toutes especes & de quel genre de maladie que ce soit, n'y payent que 4 liv. par jour quand ils sont en commun, ou 6 liv. quand ils veulent avoir une chambre particuliere; & pour ce prix ils ont un Médecin & un Chirurgien, les médicamens, la nourriture, le bois, la lumiere, les gardes, & généralement tout ce qui leur est nécessaire. Un beau jardin dépendant de cette Maison, sert de promenade aux convalescens, & invite ceux qui sont logés en hôtel garni, ou qui n'ont pas de menage monté, à y aller chercher la santé quand ils l'ont perdue. On voit par ces conditions qui sont parfaitement remplies par M. de Cobotte, Chirurgien-Directeur de cet établissement, combien il peut être avantageux, & combien il mérite la confiance publique. La Maison de Santé commode pour les personnes qui ne sont point domiciliées, le devient encore beaucoup pour les gens de maisons, placés le plus souvent chez des gardes où ils observent très-mal le régime prescrit, & où le défaut de soins & d'exactitude prolonge les maladies aux dépens des maîtres qui en sont les frais. Ceux qui ont confiance à des Médecins & à des Chirurgiens autres que ceux de la Maison, sont les maîtres de les appeller, mais c'est alors à leur dépens.

Nous nous sommes souvent récriés contre les fosses qu'on creuse dans les Villes; nous y revenons encore, non-seulement pour rappeller à nos lecteurs les suites funestes des exhalaisons qui en émanent, mais encore pour mettre sous leurs yeux la mort prompte & violente à laquelle celle du cimetiere des SS. Innocens a donné lieu; un homme traversant ces jours derniers ce cimetiere par le sentier au bord duquel la fosse étoit creusée à plus de cinquante pieds de profondeur, y est tombé, & s'est cassé la tête. Peu de jours après, la terre des côtés de cette fosse s'est éboulée, & il s'en est élevé une vapeur épaisse & corrompue qui a infecté tout le quartier. Fasse le ciel que nous soyions bientôt débarassés de ces foyers de pestilence.

Tablettes vermifuges & purgatives.

Prenez résine de jalap & de mercure doux, de chacun deux gros, coralline un gros & un scrupule, blanc-d'Espagne ou de Troyes, deux gros & deux scrupules, sucre blanc six onces. Réduisez chacune de ces substances en poudre fine, ayant soin de tamiser le sucre & la coraline ; vous mêlerez le tout avec suffisante quantité de gomme adragant, pour en faire une masse qui sera applanie sous le rouleau, & partagée en cent cinquante tablettes ; ces tablettes séchées avec soin, & conservées dans des boites à l'abri de l'humidité, peuvent se conserver des années entieres. Pour les employer, on fait bouillir environ six onces de lait bien écrémé, dont on verse la moitié sur les tablettes mises dans une tasse ; lorsqu'elles sont bien fondues, on fait prendre au malade cette portion de lait ainsi chargée ; ensuite pour ne rien laisser on rince la tasse avec l'autre portion, que le malade boit encore.

La recette de ces tablettes a été communiquée par Mad^e. Nouffer de qui le Gouvernement a acheté le remede contre le ver solitaire. Quoiqu'elles soient insuffisantes pour détruire le tœnia, elles en font cependant rendre des portions. C'est à raison de cette propriété que Mad. Nouffer les employoit quelquefois avant tout, pour reconnoître par quelqu'évacuation, l'espece de ver qu'elle avoit à combattre. Si c'étoit le tœnia, elle avoit recours à son traitement particulier publié dans nos feuilles ; lorsque les malades n'avoient que des vers ronds ordinaires, elle continuoit l'usage des tablettes pendant trois jours consécutifs. Le premier jour elle donnoit aux enfans trois à sept tablettes, & sept à neuf aux adultes, ayant toujours égard à l'âge & au tempérament ; le second & le troisieme jour, elle augmentoit ou diminuoit la dose, selon l'effet du jour précédent. Le régime étoit celui d'un jour de purgation ordinaire. Ceci est tiré d'un nouveau Mémoire publié par les Commissaires nommés pour constater l'efficacité du spécifique de Mad. Nouffer, dans lequel après des recherches très-curieuses sur les différentes sortes de vers qu'on trouve dans l'homme, & des détails sur les guérisons operées par le remede de Mad^e. Nouffer, on trouve encore des observations suivantes au sujet du tœnia. » Le remede indiqué, administré même plusieurs fois de suite sous les yeux de plusieurs Médecins à Paris, à différentes personnes attaquées de vers cucurbitins, a manqué toujours son effet, & ainsi on doit avoir recours à des médicamens plus efficaces pour le détruire. On observera encore que l'extrait de tanaisie, & celui de romarin ne sont point à négliger en pareil cas, & que l'usage des huileux mêlés avec le vinaigre, tels qu'on les prend en salade, contribue beaucoup à soulager les personnes qui ont le ver cucurbitin. On ne doit point oublier aussi, ajoutent les Auteurs de ces observations, que M. Paulet, Médecin de Paris, après avoir essayé plusieurs fois envain le remede de madame Nouffer sur une personne qui avoit cette espece de ver, n'a pas été plus heureux, en faisant prendre quinze jours de suite à la malade l'amande amere, à la dose de quinze ou seize par jour, ce qui surprend d'autant plus qu'on sait que l'amande amere tue presque tous les animaux. Ce Médecin a remarqué que dans la nombreuse famille des champignons, il y en a qui ont fait rendre plusieurs fois des vers cucurbitins à des chiens, sans nuire à l'animal qui les avoit. Mais M. Paulet n'a pas osé répéter ses expériences sur les hommes».

Médecine des Animaux.

Un Auteur qui ne se nomme point, a publié à Toulouse un ouvrage intitulé, *Observations sur l'état actuel de l'épizootie aux environs de cette Capitale.* On y lit avec plaisir que dans le moment présent, il s'opere une révolution favorable dans l'épizootie qui a gagné presque toute la campagne des environs de Toulouse ; & que cette maladie regardée jusqu'à ce jour comme intraitable, se trouve beaucoup adoucie. Parmi les traitemens qui ont le mieux réussi, voici celui qui est le mieux détaillé. 1°. Après avoir saigné l'animal aux deux flancs, on lui donne une once de thériaque dans le vin, l'eau blanche faite avec la farine pour boisson, & par intervalle le bouillon gras ; enfin on couvre l'animal avec une couverture de laine, & on le frotte plusieurs fois le long de l'épine avec de l'eau-de-vie. Le deuxieme jour on lui donne demi-once de camphre, demi-once de nitre, & une once de miel dans du vin. Quelquefois aussi on donne demi-once de thériaque par jour. Les lavemens faits avec les herbes émollientes, ont également un très-bon effet ; quand l'animal commence à être mieux on lui donne un peu de foin & de fourrage. Ce traitement suivi dans le Marquisat d'Offun, a vari dans quelques endroits : à Flaurensac, on n'a pas employé le mélange de camphre, de nitre & de miel. Aux environs de Toulouse on n'a point saigné, on a donné les cordiaux, tels que la poudre cordiale, la thériaque & le vin. Souvent on a mêlé du pain émietté dans du vin. La saignée, ajoute l'Auteur, a été également nuisible dans les autres Provinces. Dans cette diversité d'opinions, voici ce qu'il conseille encore. » Saignez l'animal à la

queure aux premiers ſymptômes de la maladie ; quatre heures après, lui faire prendre une once de thériaque dans une livre de vin ; demi-once de thériaque le deuxieme & troiſieme jour dans du vin ; frotter à ſec l'épine du dos ; ne donner à boire que de l'eau blanchie avec la farine, & le nourrir avec de l'eau blanche un peu épaiſſe, ou avec de la mie de pain froiſſée dans de l'eau blanche & du vin, & laver la bouche de l'animal avec parties égales d'eau & de vinaigre, dans leſquels on aura mis du miel».

Il a paru en même tems une nouvelle conſultation de M. Vicq-d'Azir, Médecin envoyé par le Roi ; elle contient le traitement qui convient aux beſtiaux attaqués de l'épizootie ; c'eſt un réſumé de tout ce que la lecture & l'obſervation ont appris d'intéreſſant ſur cet objet au ſavant Académicien qui en a été chargé. Le traitement qu'il propoſe ſe réduit à la ſaignée, la boiſſon ordinaire, les lavemens, les purgatifs, le traitement extérieur & les préſervatifs.

Nous avons parlé de tous ces moyens dans nos Feuilles, nous remarquerons ſeulement que M. Vicq-d'Azir conſeille *de tourmenter le cuir des beſtiaux malades, pour y porter l'effort critique de la nature.* On a dû voir dans la conſultation des Médecins de Montpellier, qu'il ſurvenoit des boutons derriere les oreilles, ſous le ventre & aux plis des cuiſſes, c'eſt-à-dire aux endroits ou la peau mince & tendre réſiſtoit le moins. Un de nos Abonnés qui s'occupe utilement à faire la médecine dans ſes terres, nous écrivit auſſi que la maladie n'avoit de terminaiſon heureuſe que lorſque les abſcès qui ſe formoient d'abord ſous la peau étoient ouverts ; il obſervoit que lorſqu'on n'en faiſoit pas l'ouverture, le pus qui s'y amaſſoit fuſoit ſous la peau, & faiſoit périr l'animal. Il faut donc regarder cette maladie comme éruptive, & la placer au nombre des cutanées, dont le danger vient moins de la nature même du mal, que de la difficulté que les puſtules qui en ſont le ſymptôme, éprouvent en ſe développant. Ces conſidérations & l'obſervation exacte des ſymptômes, faite ſur les lieux par M. Capmas dont il a été queſtion dans notre derniere Feuille, ont porté ce Médecin à regarder cette maladie comme la petite vérole, & même à en conſeiller l'inoculation, déja tentée avec ſuccès en pluſieurs endroits. L'épizootie dont il s'agit, a le plus grand rapport avec celle dont Virgile donne la deſcription dans le troiſieme Livre de ſes georgiques, & que pluſieurs Auteurs ont cru être la petite vérole. De nos jours on a regardé le claveau ou la clavellée des moutons comme la petite vérole, on l'a traitée de même, & on en a préſervé ces animaux par l'inoculation. On ne ſauroit donc trop étudier l'épizootie regnante, & l'on voit que l'opinion de M. Capmas, ſi elle pouvoit n'être pas exacte, eſt d'ailleurs fondée ſur des faits & ſur des rapports qui méritent la plus grande attention.

Tarif & prix des drogues ſimples & compoſées, qui ſe trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Syrop balſamique de Tolu ;	3 l.
de Coing,	2
de Conſoude,	Ibid.
Lierre terreſtre,	2
Magiſtral aſtringent,	2
de Longue-vie,	3
d'Armoiſe, compoſé,	3
de Stæchas, compoſé,	Ibid.
Abſynthe, compoſé,	Ibid.
Antiſcorbutique,	Ibid.
de Chicorée, c. de Rhubarbe,	2
de Guimauve,	4

AVERTISSEMENT.

MM. les Abonnés de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement commence avec l'année, ſont priés de le renouveller avant la fin du mois de Janvier, après lequel tems on ceſſera de leur adreſſer cette Feuille. S'il arrivoit que quelqu'un de ceux qui ont ſouſcrit au mois de Juillet fuſſent compris dans le nombre, nous les prions de nous en faire avertir ſur le champ, afin que l'envoi ne ſoit pas long-tems ſuſpendu.

On ſouſcrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Poſtes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, eſt de 9 liv. 12 ſols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir auſſi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 11 Janvier 1776.

De Londres, le 26 Décembre.

Nous avons rapporté dans nos Feuilles l'exemple d'un Etudiant en médecine, qui avoit manqué de perdre le bras pour avoit touché les parties génitales d'une femme enceinte attaquée de mal vénérien, tandis qu'il avoit un de ses doigts blessés. Nous avons encore publié par la même voye une observation importante qui nous avoit été communiquée par M. Jadelot, Docteur & Professeur en Médecine de l'Université de Nancy, de laquelle il résultoit qu'une Sage-Femme accouchant une femme infectée du même mal, & ayant ses doigts blessés, avoient contracté cette contagion, qu'elle avoit ensuite communiquée à plusieurs autres femmes enceintes dont elle avoit dirigé l'accouchement. Voici de nouveaux exemples de cette voye de contagion, tirés du Journal Anglois.

« Un Chirurgien d'un vaste hôpital de Londres ouvrit un abscès peu de tems après s'être légerement coupé à un doigt. Dans peu de jours il y sentit une douleur avec tension qui gagna par degrés jusqu'au plus haut du bras en suivant la route des vaisseaux. Ces accidens furent suivis d'une grosse tumeur dans le pli même, & de plusieurs autres moins volumineuses vers le milieu du bras. Les choses subsisterent ainsi près d'une semaine sans beaucoup changer, mais la coupure se cicatrisa. Le Chirurgien appréhendant que le dépôt dont il avoit fait l'ouverture ne fût vénérien, s'inquiéta sur les suites qui pourroient en résulter; en conséquence il se décida à prendre le mercure en friction au bras & à la main, aussi bien qu'intérieurement. Le lendemain il parut au-dedans du poignet plusieurs tumeurs ou boutons enflammés qui suppurerent, après quoi la tension & la dureté du bras se dissiperent bientôt. Ces petites suppurations ne pouvoient dépendre du court usage des mercuriels. Il y a apparence que la maladie se seroit terminée sans cela; quoiqu'il en soit le Chirurgien prit à cette époque beaucoup de quinquina & continua les préparations de mercure pendant une semaine, pour détruire le virus vénérien, supposé qu'il y en eût d'absorbé. Il étoit d'autant plus circonspect sur lui-même, que peu de tems auparavant, un jeune homme avoit pris la v.... par une simple coupure au doigt, & avoit été obligé de subir le même traitement que s'il l'eut gagnée par la voie ordinaire.

Un Médec. Accoucheur fut appellé pour voir une Dame dont l'accouchement s'annonçoit labotieux. Le fœtus étoit mort depuis quelque-tems & présentoit un bras corrompu; le Médecin s'étoit fait accidentellement une légere coupure à l'un des doigts qui lui servoient à aider le travail. Un ou deux jours après il sentit dans la main & au bras une tension qui gagna par le trajet des vaisseaux jusqu'au pli du bras, & y fut accompagnée de tumeur. Le bras & la main s'enflerent extrêmement; l'usage de celle-ci lui étoit même presque interdit. A peine pouvoit-il ployer les doigts, encore c'étoit avec beaucoup de douleur. Au bout d'une semaine la tumeur se dissipa; la coupure étoit cicatrisée; mais la tension, l'impossibilité d'agir, l'enflure de la main & du bras persisterent toujours. Alors ce Médecin prit le quinquina intérieurement, & se fit frotter la main avec de l'onguent mercuriel fait sans thérébenthine. L'enflure & la tension diminuerent beaucoup en trois jours. En suivant ce procédé encore une semaine, l'action des parties se rétablit presqu'entierement; le membre désenfla de plus en plus, mais il lui fallut encore plusieurs semaines pour reprendre son premier état; cependant il ne survint depuis rien de fâcheux ».

Témoins plus d'une fois de la maniere rapide & désastreuse avec laquelle le mal vénérien se communique, nous avons même cru devoir insister sur ces exemples, qui peut-être paroîtront encore douteux à ceux qui ont pu adopter le système de M. Astruc sur la maniere dont le virus vénérien se propage. Pour achever de les convaincre,

ajoutons une derniere observation faite par M. de la Sone, & que ce savant & respectable Archiatre a bien voulu nous communiquer. Une contagion regnoit dans un village des environs de Paris ; le mal commençoit par les levres, gagnoit le fond de la gorge, & de-là descendoit aux parties génitales, pour se répendre sur toute la surface du corps. Plusieurs remedes avoient été inutilement employés ; lorsque MM. de la Sone & Morand furent envoyés par l'Académie des Sciences pour observer la nature de ce mal singulier. Arrivés sur les lieux, ils reconnurent dans les malades des signes non équivoques de mal vénérien, & remontant à la source de l'infection, ils la trouverent dans deux ou trois enfans de Paris, nourris dans ce village, qui avoient infecté leur nourrices & d'autres enfans ; les peres, nourrissiers avoient partagé cette infection, & ceux qui avoient bu après eux, n'en étoient point exempts. Aussitôt on mit ces malades à l'usage du mercure, & le traitement antivénérien bien administré, dissipa cette contagion dont jusqu'alors la nature avoit été inconnue.

De la Rochelle, le 28 Décembre.

L'attention des hommes paroît aujourd'hui se diriger plus que jamais vers les moyens de conserver leur santé & d'écarter les causes de maladies ; à l'abus d'avoir des cimetieres dans les Villes & d'ensevelir dans les Eglises, se joignoit encore celui de ne pouvoir aborder ni villes ni villages sans rencontrer aux portes le cadavre de quelqu'animal abandonné en plein air à la putréfaction, & infectant les passans de très-loin. Une Ordonnance de Police de MM. les Officiers de la Sénéchaussée de la Ville & Gouvernement de la Rochelle, vient de réformer cet abus. On y fait défenses à toutes personnes de laisser exposer à l'air sur les chemins, dans les environs de la Ville, & même dans les endroits écartés, des animaux morts, ou des morues, ou autres poissons corrompus. Il est enjoint de les enfoncer dans la terre assez profondément pour qu'il y ait sur les gros animaux, tels que chevaux & bœufs, au moins trois pieds de terre, & sur les animaux plus petits & sur les morues & poissons, une hauteur proportionnée à leur volume. Il est encore défendu aux charetiers-traîneurs, crocheteurs & autres, de tuer les chevaux qu'ils conduisent hors de la Ville lorsqu'ils les voyent prêts à mourir, & de les mettre en terre, suivant qu'il vient d'être ordonné. Chacun pourra se servir de son terrein pour cette sepulture, ou de celui que les propriétaires lui cederont pour cet effet ; mais à défaut d'endroit commode, on se servira d'un terrein voisin de la Porte royale, entre le grand chemin & la partie du glacis qui est achevée ; lequel terrein inégal, où l'on dépose les fumiers & décombres, sera marqué d'un poteau sur lequel sera écrit le mot VOIRIE. Enfin, pour éviter l'inconvénient de rouvrir trop promptement une fosse dans laquelle quelqu'animal auroit été mis depuis peu de tems, il est dit dans la même Ordonnance que la premiere fosse sera faite au pied du glacis dans la partie la plus éloignée du chemin, & la plus voisine de la Place Royale, près du poteau qui sera placé, & ainsi de suite de proche en proche, en allant vers une des portes de la Ville : lorsque le premier rang sera achevée, on en commencera un second dans la même direction, & pour que l'on puisse facilement reconnoître les fosses qui auront été faites, on rassemblera la terre sur chacune, de maniere qu'il y ait une petite élevation. Il est à désirer que des dispositions aussi sages soient suivies dans tout le Royaume, & qu'on ne néglige rien pour y purifier l'air insalubre qu'on respire dans les Villes.

Depuis long-tems on crie contre le cuivre. Les uns veulent qu'on le bannisse absolument de l'usage domestique ; d'autres prétendent qu'on peut continuer de l'employer pour la vaisselle, moyennant certaines précautions ; sans disconvenir des justes appréhensions des premiers à certains égards, nous nous sommes pourtant rangés de l'avis des derniers, parce qu'on attribue souvent au cuivre des accidens qu'il n'a jamais causés, qu'il en est beaucoup de ce nombre qui sont exagerés, & que dans tous les cas avec un peu d'attention & de vigilance on peut facilement les écarter. Voici pourtant de nouvelles observations qui nous ont paru mériter l'attention de nos lecteurs ; elles appartiennent à M. Goujaud fils, maître Apothicaire à la Rochelle.

« Le danger du cuivre pris intérieurement, paroît inévitable par le moyen des robinets que l'on adapte aux tonneaux. Tous les liquides ont action sur le cuivre, chacun peut être convaincu de cette vérité par l'exposé suivant. Si l'on tire du vin pendant quelque tems par le moyen d'un robinet de cuivre, ce dernier se trouve ordinairement rempli de verdet & très-susceptible d'être netoyé, ce qui ne se fait point le plus souvent, & ce qu'il est difficile d'exécuter dans l'intérieur, vu sa conformation. Si le vin fait cet effet sur le cuivre, l'action du vinaigre sur ce métal est bien plus considérable, puisque c'est de la combinaison de cet acide végétal avec le cuivre que résulte le verd de gris, & dans les travaux en grand, c'est la rape de raisin dont on se fert après qu'elle a acquis un fort degré d'acidité. De ce raisonnement il paroît évident que quiconque avale du vinaigre qui tient du

cuivre en dissolution, prend réellement du poison. Convenus de ces faits, on ne doit plus être étonné de voir une infinité de personnes attaquées de fréquens maux d'estomac, ayant des rapports, des nausées continuelles, des vomissemens & des coliques affreuses, dont malheureusement on ne connoît point l'origine; par conséquent traités par de remedes contraires. Cette observation est fondée sur une expérience que j'ai fait en dernier lieu, & que j'ai même répété. J'ai tiré à différentes fois & de divers tonneaux du vin & du vinaigre lorsqu'ils étoient prêts de finir; ayant filtré mes liqueurs, il est resté sur mes filtres à la fin de l'opération quantité de parcelles de verd de gris; le papier avoit acquis une couleur verdâtre, & la liqueur filtrée avoit un goût d'airain insupportable. J'ai cru devoir m'en tenir à cette légere épreuve qui est plus que suffisante, il seroit alors prudent chaque fois que l'on tire du vin ou du vinaigre, d'en répandre à terre au moins la quantité qui a séjourné dans la capacité du robinet; mais ce procédé ne simpatisant point avec l'économie, il y a moyen d'y obvier, de même qu'aux accidens ci-dessus, en adaptant aux tonneaux des instrumens à qui l'on donne le nom de *jaux de bois*, que l'on trouve dans toutes les villes & marchés; ou encore des robinets de fer dont la rouille bien loin d'être malfaisante devient un remede salutaire à plusieurs personnes, étant connu pour un très-bon désoppilatif.

Les Suédois, gens sages & prudens, se sont défendus l'usage du cuivre; & l'ont défendu par des Ordonnances expresses dans tous les Hôpitaux, quoique la nature ait fait présent de ce métal à cette contrée, & que ce soit un des plus forts objets de son commerce. A cet exemple que l'on devroit suivre, il paroît nécessaire que les personnes qui ont inspection sur tout ce qui est contraire au détriment de l'humanité, obligeassent au moins les marchands de vin, d'eau-de-vie, de vinaigre, de se servir à l'avenir de vaisseaux de cuivre bien étamés, & de faire supprimer en entier les robinets de ce metal; c'est d'autant plus conséquent, que les pauvres gens n'achetent leur vinaigre que verre à verre.

Ce que dit ici M. Goujaud, est fondé; il n'y a qu'une chose d'inexacte, c'est la proscription de la vaisselle de cuivre en Suede. Cet Artiste éclairé se convaincra facilement du contraire, s'il veut se donner la peine de lire cette prétendue Ordonnance de proscription inserée dans le Journal de Médecine du mois de Septembre 1765.

De Paris, le 8 Janvier.

La *grippe* dont nous avons déja parlé, n'est plus si commune, mais elle a des suites plus fâcheuses. Nous l'avons dit, il faut faire peu de remedes, & malgré ce conseil sage donné par plusieurs personnes de l'art, les malades s'obstinent toujours à en demander, & ceux qui les traitent se rendent quelquefois trop facilement à leur sollicitations importunes. Plusieurs personnes attaquées de la grippe ont craché du sang, ce symptôme effrayant en d'autres circonstances n'exigeoit qu'un régime & quelques soins, sans aucun remede. Ceux qui ont eût recours à la saignée, s'en sont très-mal trouvés; il en est même qui en sont morts. Voici une observation qui nous a frappé. Un homme vivement affecté par la grippe, & cependant obligé de sortir & de faire beaucoup d'exercice, s'est frotté la poitrine avec un linimemt. L'onctuosité du topique, & la force avec laquelle il s'est frotté, ont attiré à l'extérieur une quantité de pustules miliaires rouges & enflammées; l'interstice de la peau étoit également enflammée; l'éruption faite, la toux a totalement cessé, & le malade gêné par la tension douloureuse des tégumens, ne souffroit plus de la poitrine. L'éruption s'est dissipée cinq jours après, mais à mesure qu'elle diminuoit, la toux revenoit. Cependant après avoir été purgé deux fois, il s'est trouvé débarassé de l'éruption & de la grippe. Nous avions déja remarqué dans la grippe, que lorsque le palais, les amigdales & la luette s'enflammoient, la poitrine devenoit plus libre. Quelquefois il s'est manifesté quelques taches rouges à la peau, dont l'apparition a toujours été suivie du soulagement de la poitrine. Il paroît donc que la grippe étoit une affection fluxionaire-éréspelateuse de l'intérieur de la trachée artère & des bronches, laquelle quittant cette partie, se portoit dans différens endroits tels que la bouche, le nez, les oreilles, les sinus maxillaires, frontaux, sphenoidaux, en un mot toutes les parties revêtues de la membrane pituitaire: & que l'éruption qui s'est faite ainsi à l'extérieur, étoit occasionnée par le déplacement salutaire de la matiere qui causoit auparavant l'irritation des voyes aeriennes. Cette réflexion conduit à la nécessité du vesficatoire dans ces sortes d'affections opiniâtres, & en effet l'application de ce topique derriere les deux oreilles, n'a pas été faite sans succès. La grippe ne tiendroit-elle pas aussi un peu de la nature de certaines fievres miliaires, dont la cause est souvent cachée, jusqu'à ce que faisant éruption au dehors, la matiere de la maladie ne remette sur la voie les personnes de l'art qu'elle avoit pour ainsi dire dépaysés? Ne terminons pas cet article sans donner la recette d'une médecine qui n'est point désagreable, qui ne pese pas sur l'estomac, & qu'on a employée

avec succès contre la grippe ; elle est bien indiquée dans les affections de cette nature, lorsque le mal tend à sa fin.

Médecine contre la Grippe.

Prenez une pincée de fleurs de pêcher faites – la infuser dans un verre d'eau bouillante ; coulez l'infusion, & ajoutez-y une once de syrop de Nerprun & deux gros de syrop de Globet ; aromatisez ce mélange, avec une cuillerée d'eau de fleurs d'orange.

Le syrop de Nerprun n'est point assez employé en médecine ; il est tres-utile contre la bouffissure, sur-tout contre celle des enfans contre les oreillons, & dans les engorgemens glanduleux auxquels les enfans sont très-sujets, alors on fait qu'il faut en diminuer la dose.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité de la petite vérole, tiré des Commentaires de G. Vanswieten sur les aphorismes de Boerrhave ; avec la Méthode curative de M. de Haen, premier Professeur de Médecine - pratique à Vienne en Autriche. Avec cette épigraphe,

Manifestere disco.

A Paris, chez d'Houry Imp.-Lib. de Mgr. le Duc d'Orléans, rue de la Vieille-Bouclerie, au S. Esprit. Par M. du Haume, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c.

Cet ouvrage est une traduction libre dans laquelle M. du Haume a fait entrer ce qu'il y avoit de plus intéressant, touchant la petite vérole dans les commentaires de Boerrhave, par M. Vanswieten ; & dans la Médecine rationelle de M. de Haen. On ne sauroit trop applaudir à la maniere dont le Médecin de Paris a rendu dans sa langue le texte des Médecins de Vienne ; il seroit même à désirer que ceux qui entreprennent de pareilles traductions s'attachassent moins à la lettre qu'au sens du texte qu'ils traduisent. Après avoir achevé cette utile traduction, M. du Haume a cherché un mecène pour la lui offrir, & le choix qu'il a fait est une nouvelle preuve de son discernement & de son goût. Cet ouvrage est dédié à M. le Marquis de Paulmy.

Second Mémoire instructif sur l'exécution du plan adopté par le Roi, pour parvenir à détruire entierement la maladie qui s'est répandue sur les bestiaux, dans les Provinces méridionales de la France. Broch. in-4°. imprimée aux Galeries du Louvre.

Cet ouvrage nécessaire dans les circonstances, est une continuation du premier Mémoire dont nous avons rendu compte dans le tems. On y recherche les causes de la communication, & on n'y néglige aucun moyen pour l'arrêter.

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Syrop de Capillaire,	1 l. 4 s.
de Limons,	2
de Pommes composé,	Ibid.
Syrop de Nerprun,	Ibid.
de Berberis,	3
de Mûres,	3
d'Erisimum composé,	3
de Violettes,	Ibid.
des cinq Racines apéritives,	2
de Quinquina,	4
de Diacode,	2
de Karabé,	Ibid.
d'Œillet,	Ibid
de Vinaigre à la Framboise,	Ibid.
de Groseille,	Ibid.
d'Orgeat,	Ibid.

AVERTISSEMENT.

MM. les Abonnés de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement commence avec l'année, sont priés de le renouveller avant la fin du présent mois, après lequel tems on cessera de leur adresser cette Feuille. S'il arrivoit que quelqu'un de ceux qui ont souscrit au mois de Juillet fussent compris dans le nombre, nous les prions de nous en faire avertir sur le champ, afin que l'envoi ne soit pas long-tems suspendu.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 18 Janvier 1776.

De Londres, le 2 Janvier.

NOus avons eu plusieurs fois occasion de faire connoître le mérite de M. Percival Pott, Chirurgien de cette Ville, en rapportant diverses observations extraites de ses ouvrages. Ces observations & plusieurs autres non moins importantes, viennent d'être réunies par le Libraire Hawes, dans l'édition in-4°. de ces mêmes ouvrages, que ce Libraire a publié depuis peu. M. Pott y attaque le sentiment de ceux qui prétendent qu'il faut operer de la cataracte par extraction; la voye de l'abbaissement lui paroît préférable. En supposant que ces deux opérations soient exécutées avec la même adresse, il croit qu'il y a plus d'inconvénient à extraire la cataracte, qu'à l'abbaisser.

Le polype du nez a également fixé l'attention du Chirurgien de Londres. M. Pott distinguant ces excroissances en plusieurs especes, rapporte avec soin les circonstances qui caractérisent celle dont l'extraction ne peut être pratiquée sans danger. La difficulté vient de l'étendue des attaches aux parties subjacentes, ou de la malignité de son caractere. Il est une espece de polype benin, qu'on peut extraire aisément sans douleur, sans hémorragie, ou sans aucun autre accident; mais dans tous les cas l'usage des escarrotiques est dangereux: M. Pott le condamne, & assure que toutes les fois qu'un polype ne peut pas être extirpé avec le forceps, il est dangereux de l'attaquer avec les caustiques.

Les Ramoneurs sont sujets à une maladie singulière, appellée *le cancer* des ramoneurs, affection grave & fréquente, suivant M. Pott, à laquelle cependant il paroît qu'on n'a pas fait trop d'attention jusqu'à présent. Cette maladie connue à Londres sous le nom de *sot-wart, poireau de la suie*, commence à la partie inférieure du scrotum, & a l'apparence d'un ulcere superficiel dont les bords sont dentelés, & qui est très-douloureux. Comme elle n'attaque gueres que les adultes, elle a souvent été prise pour vénérienne, & traitée en conséquence. Mais on a remarqué que le mercure ne faisoit que l'aigrir. Dans ces progrès, elle attaque les testicules, gagne les cordons spermatiques qu'elle suit jusques dans le ventre, où elle affecte enfin quelque viscere: ce qui fait bientôt mourir le malade. Il n'y a, suivant M. Pott, que l'extirpation prompte de la partie affectée, qui puisse prévenir ces progrès, & conserver les jours du malade.

Nous ne ditons rien ici de ce que M. Pott a ajouté sur les différentes especes de hernies; ce n'est qu'un développement de ce que ce Chirurgien avoit déja dit en traitant expressément de cette matiere: développement toutefois, dans lequel ceux qui pourront le consulter, trouveront encore des vues neuves & des réflexions très-intéressantes. Voici pourtant une observation curieuse, que nous ne saurions passer sous silence. « Une femme de vingt-trois ans, bien portante d'ailleurs, entra à l'Hôpital S. Barthelemi pour se faire traiter de deux petites tumeurs molles & mobiles qu'elle portoit dans chaque aine. Ces tumeurs étoient situées à la partie externe des anneaux des muscles obliques, au travers desquels elles paroissoient avoir passé. Toutes les tentatives qu'on fit pour les faire rentrer ayant été inutiles, on convint de les extirper. Dès qu'on eut incisé la peau & la membrane adipeuse, on apperçut un sac membraneux qu'on reconnut pour l'ovaire: on en fit la ligature, & on l'emporta. L'autre côté, qu'on opera également, présenta exactement le même phénomene. Cette jeune femme, qui a joui d'une très-bonne santé depuis cette opération, avoit, avant qu'on ne l'exécutât, beaucoup de gorge, & étoit très-bien réglée. Depuis ce tems sa gorge a disparu, & ses mois ont cessé de couler ».

Nous avons déja annoncé d'après M. Pott, les propriétés de l'opium contre une espece de gangrene, dans laquelle le quinquina lui avoit paru insuffisant. Cette gangrene qui af-

fecte les orteils, les pieds, & qui s'étend quelquefois à la jambe, avoit résisté jusqu'à présent à tous les secours de l'art : ce qui l'a faite regarder par M. Pott, comme une malade particuliere différente par sa nature&par ses symptômes, de toutes les especes de gangrene, sur-tout de celles qui surviennent à la suite des inflammations, d'un froid extérieur, d'un bandage trop serré, ou de quelqu'autre cause connue. La maniere d'administrer l'opium en pareil cas, est de le donner à la dose d'un demi-grain, & de la porter enfin jusqu'à un grain toutes les trois ou quatre heures, mais il faut avoir attention à l'assoupissement qu'il peut causer, & le moderer en tenant le ventre libre par des lavemens. Ce remede n'a jamais trompé l'espérance de M. Pott.

De Laon, le 5 Janvier.

» L'empire de la musique sur le corps humain, est reconnu par tout le monde. On sait que Pindare & Galien employoient quelquefois le son des instrumens pour guérir leurs malades ; que David appaisoit la fureur de Saül par le son de sa harpe ; qu'Asclépiades & Démocrates avoient trouvé dans la musique un remede spécifique pour guérir les maniaques & les fous ; que Timothée de Milo rendoit Alexandre furieux, ou le plus aimable de tous les hommes, en frappant son oreille de sons dont il avoit étudié les effets ; que les Suisses furent obligés de défendre aux Musiciens de leurs Troupes de jouer une certaine marche qui portoit les soldats à la désertion : on sait enfin que ce remede étoit, il y a peu de temps, reconnu pour spécifique contre la morsure de la tarentule, & de la maladie spasmodique, appellée par les Grecs *Scelotirbe*, & par les modernes, *Danse de Saint-Guy*.

Voici un fait tout récent sur les effets de la musique, qui peut bien être rangé à côté de ceux dont il vient d'être parlé. Un jeune homme, nommé Fariau, en sortant de chez le Supérieur du Séminaire de Laon, s'arrêta au milieu de la chambre, les yeux fermés & debout, sans être appuyé, dans un état vraiment cataleptique. Le Supérieur ne s'apperçut de cet événement qu'au bout de trois quarts d'heure ; il appelle du secours ; on fait au jeune homme tout ce qu'on imagine être utile en pareil cas, mais le mal résiste à tous les remedes : alors le Supérieur se rappellant que le jeune cataleptique avoit toujours été sensible aux impressions de la musique, envoye chercher un séminatiste qui jouoit assez bien de la flûte. Cet Amphion d'un nouveau genre, ranima insensiblement le cataleptique, & les accords de son instrument lui rendirent le sentiment & la gayeté. Le sieur Fariau, interrogé sur son état, a répondu qu'il entendoit fort bien ce qu'on lui disoit, mais qu'il ne pouvoit ni agir, ni parler. Ce fait que l'on peut regarder comme incontestable, offre aux Médecins observateurs, un sujet de réflexions qui ne peuvent que tourner au profit de l'humanité».

De Paris, le 15 Janvier.

M. de Lalande de l'Académie des Sciences, ayant remarqué que les rhumes de cet hyver se sont faits sentir depuis le midi de la France jusqu'à ses Provinces les plus septentrionales, & que partout on s'est plaint de la GRIPPE, demande dans quelle année on a éprouvé pareille épidémie. Suivant les tables météorologiques, les années pluvieuses ou humides reviennent assez au bout de neuf ans, période de l'apogée de la lune qui tourne en huit années & 311 jours. Les observations des Médecins donneroient-elles quelque lieu de croire que cette période influe aussi sur les maladies. En tout cas il seroit utile de faire un tableau de comparaison de l'état des corps & des symptômes des maladies courantes en différentes années, pour les comparer entre eux, & avec les tables des observations météorologiques inserées dans les ouvrages de M. Cotte, de M. Toaldo, dans les mémoires de l'Académie & ailleurs. M. de Lalande avoit témoigné le même desir il y a quinze ans dans la Gazette d'épidaure que publioit M. Barbeu du Bourg, mais il n'a pas eu la satisfaction de voir rien publier à cet égard.

On avoit également publié par la voye de cette même feuille, la singularité avec laquelle la peste semble infecter la ville de Marseille à certaines époques, sans toucher à celle de la Ciotat sa voisine : phénomene constant, qui méritoit bien quelqu'attention de la part des Médecins, & qui intéressoit beaucoup le Gouvernement. Il faut espérer que pour cette fois, cette question & celle du savant Académicien, ne demeureront pas sans réponse.

Un particulier se flatte d'avoir trouvé le secret connu des anciens, de conserver les viandes pendant des années entieres, dans leur fraîcheur naturelle, & sans aucune altération quelconque. De cette maniere elles peuvent être transportées de l'un à l'autre hemisphere. L'Auteur de cette découverte l'a fait annoncer dans les différens Journaux, & demande d'être autorisé par le Gouvernement à faire des experiences publiques, pour mériter sa confiance & celle des citoyens.

Un Apothicaire de Marseille, M. Jaquart, assure encore avoir fait une découverte essentielle ; il a composé une eau vulnéraire styptique, qui arrête promptement les hémorra-

gies, même celles des gros vaisseaux, sans qu'il soit besoin d'agaric ni de ligature. Des expériences faites par des personnes de l'art, l'ont convaincu de l'efficacité de ce spécifique, sur l'utilité duquel nous attendrons le jugement que doit en porter l'Académie de Chirurgie M. Jaquart s'est adressée en dernier lieu à cette compagnie, pour répéter les experiences qu'il avoit d'abord tentées.

L'accident arrivé à la fosse du cimetiere des SS. Innocens, & rapporté dans nos dernieres feuilles, a fixé l'attention de la Police; le Magistrat qui y préside, a ordonné qu'on mit une barriere autour de cette fosse, afin de prévenir de pareils malheurs. Voilà un pas fait vers le bien & qui mérite la reconnoissance publique. Il en est un plus fort à faire: c'est d'expulser les cimetieres hors de Paris, & sur-tout celui des SS. Innocens.

Topique contre la paralysie.

Prenez des feuilles d'yeble fraîche, quantité suffisante pour les rouler dans du papier en guise de carotte de tabac; préparez-en plusieurs rouleaux, & les faites cuire dans leur jus sous des cendres chaudes, ou au four. Coupez-les ensuite par moitié, suivant leur longueur, pour les appliquer toutes chaudes le long de l'articulation des parties paralysées; arrosez ensuite ces feuilles ainsi appliquées, avec de la lie de vin chauffée, & couvrez le tout de filasse ou de flanelle. Cela fait, mettez le malade sur des feuilles de bouleau, couvrez l'en bien, sur-tout les parties paralysées, & ne laissez que la tête à découvert, en évitant pourtant que la vapeur des feuilles incommode le malade. Pour cet effet, l'Auteur de cette Recette recommande qu'il y ait un courant d'air dans l'appartement où l'on fait cette opération. Lorsque le paralytique est en sueur, on lui fait avaler de demi en demi-heure, un demi-septier d'eau & de vin sucré. Au bout de deux ou trois heures on l'en retire. Ce topique est extrait d'un ouvrage in-12. imprimé à Liege, chez Demany, ayant pour titre, *Traité de l'apoplexie & de ses différentes especes*, avec une nouvelle méthode curative, dont l'utilité est prouvée par l'expérience &c. Par M. G. B. Ponsart, Docteur en Médecine, Médecin-consultant de S. A. S. le Prince Evêque de Liege. Entre autres succès, M. Ponsart rapporte la guérison d'une fille âgée d'environ 20 ans, & paralytique depuis sept ans, ayant tous ses membres retirés. Cette fille a été guérie après la premiere application de ce topique.

LIVRES NOUVEAUX.

Exposition anatomique des organes des sens, jointe à la nevrologie entiere du corps humain & conjecture sur l'électricité animale, avec des planches imprimées en couleur naturelle, suivant le nouvel art; par M. Gauthier.

Avec cette épigraphe:

IGNEUS EST OLLIS VIGOR ET CŒLESTIS ORIGO.

A Paris, chez l'Auteur, rue S Honoré vis-à-vis les Peres de l'Oratoire.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Ces planches sont d'une vérité frappante, telle même qu'il étoit difficile de l'attendre du pinceau le plus fidele.

AVIS.

M. Carrere, Professeur-Émerite en Médecine, Censeur Royal &c, en publiant le prospectus d'un ouvrage qui a pour titre, *Bibliotheque littéraire, historique & critique de la médecine ancienne & moderne*, 8 vol. in-4°., avoit annoncé que le premier volume paroitroit dans le mois de Novembre 1775. Il avoit pris en conséquence des arrangemens avec son Imprimeur, qui s'étoit engagé à fournir ce volume au tems marqué. Mais comme ce volume n'a pas encore paru, il veut éviter qu'on ne lui attribue ce retardement; il croit donc devoir à cet effet prévenir le public, & en particulier MM. les Souscripteurs, qu'il n'y a pas de sa faute, que le retardement ne vient que de l'Imprimeur, qui depuis deux mois a entierement négligé cet ouvrage, sans qu'il ait été possible de le porter à remplir ses engagemens, quelque moyen qu'on ait employé pour cela. Il ne manque plus que six feuilles pour completer le premier volume; il y a lieu d'esperer qu'il paroîtra vers la fin du mois de Janvier; on pourra le retirer à cette époque, chez M. Robillard, Négociant, rue Bourg-l'Abbé, & chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe. M. Carrere prévient encore MM les Souscripteurs, qu'il va prendre des arrangemens plus certains pour n'être plus retardé par la négligence de l'Imprimeur, & afin que les autres volumes paroissent au tems fixé. L'abondance des matieres ne nous a pas permis de publier plutôt cet avis. Ceux qui connoissent l'exactitude, les soins & le travail de M. Carrere, n'avoient pas besoin de cet avis pour le justifier, mais il étoit bon que tous les lecteurs connussent la véritable cause du retardement de cet ouvrage utile, que nous esperons pouvoir bientôt annoncer.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Expériences sur l'action de la noix vomique, & de quelques autres poisons sur les animaux: traduites du Magazin de Stralsund.

Il n'y a point d'animal auquel la noix vomique soit aussi funeste qu'au chien: la plus pe-

tite quantité de ce fruit produit en lui, au bout de deux minutes, de la roideur, la tension de tous les muſcles, & des convulſions horribles, que la mort termine bientôt. J'ai répété plusieurs fois, dit l'Obſervateur, les expériences pour reconnoître, au moyen de la diſſection des cadavres, les ravages de ce poiſon. Une légere inflammation de la membrane interne de l'eſtomac a été tout ce que j'ai pu obſervet aux parties que la poudre de la noix avoit touchées. Un jour, ayant répété ces expériences fur un petit chien, je fus curieux de voit quel étoit l'état des muſcles relativement à l'irritabilité. J'avois toujours temarqué précédemment, qu'auſſitôt que la roideur la plus violente de tout le ſyſtême muſculeux venoit à ceſſer, les convulſions diminuoient, les membres ſe relâchoient ſur le champ, & devenoient flaſques, & que l'animal, qui depuis le commencement des violentes convulſions, étoit couché fut un côté avec les yeux ouverts, étoit mort; à moins que l'on ne regardât comme ſignes de vie quelques battemens de cœur, qui ſe font encore ſentir quelque tems après. Je ſaiſis l'inſtant où la flaccidité de tout le ſyſtême muſculeux commençoit, & que le cœur n'avoit pas encore fini ſes derniers battemens, pour mettre ſur le champ à découvert quelques muſcles de la poitrine & des cuiſſes, afin d'y exciter l'irritabilité, s'il étoit poſſible; mais, quelque moyen que j'employaſſe pour cet effet, rien ne fut capable de la réveiller au plus foible degré. Tout ce que j'apperçus, fut un léger tremblement que les plus actifs irritans cauſoient dans quelques fibres éparſes çà & là. Je me preſſai d'irriter le diaphragme & le cœur; mais je n'y réuſſis pas mieux: le cœur étoit flaſque, comme tous les autres muſcles, & rempli d'un ſang noir très-fluide, qui, après la mort de l'animal, ſe coaguloit promptement, quand on le titoit des vaiſſeaux. Mais quel fut mon étonnement, lorſqu'en portant mon attention ſur les viſceres du bas-ventre, je trouvai tout le canal inteſtinal qui continuoit tout ſon mouvement périſtaltique, comme ſi l'animal eût encore été en vie! Ce mouvement vital paroiſſoit toucher à la fin dans l'eſtomac, & je croyois que l'action du poiſon auroit mis les nerfs & les muſcles de ce viſcere dans un état d'inaction, puiſque la noix vomique y devoit agir plus puiſſamment; mais je fus trompé: la plus foible irritation, une légere piqûre, un cauſtique très-affoibli le jettetent dans une contraction auſſi violente qu'elle eût pu l'être dans l'etat de la plus parfaite ſanté. Ce mouvement vital du canal inteſtinal dure, dans un chien empoiſonné avec la noix vomique, auſſi longtems qu'il dureroit ſi l'on eût ouvert un chien, bien portant, étranglé ou tué autrement. Une autre choſe ſinguliere, c'eſt que, quoique les muſcles du tronc & des extrémités ſoient dans la plus forte tenſion convulſive, il reſte à la tête aſſez d'irritabilité pour que l'animal remue les levres quand on les pinces, & qu'il ferme les paupieres ſi l'on touche le globe de l'œil.

Quant aux autres expériences, je n'ai jamais pu faire vomir les lapins, ſoit avec les plus fortes doſes d'émétique, ſoit avec d'autres poiſons. Ils ſont tous morts hémiplégiques. L'huile d'anis eſt mortelle aux pigeons, quoiqu'à l'ouverture des cadavres, on ne remarque en eux d'autre changement qu'une inflammation au jabot. La graine d'anet fait mourir les bouvreuils: quelques-uns, après en avoir mangé, paroiſſent morts; mais ils reviennent à la vie, & ne meurent que quelques jours après. L'uſage longtems continué du ſucre de Saturne, donné à petites doſes, cauſe à quelques chiens des nodoſités aux poumons, qui les font mourir étiques; à d'autres des coliques convulſives très-violentes, qui ſe terminent par la gangrene des inteſtins, &c.

Tarif & prix des drogues ſimples & compoſées, qui ſe trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Miel Roſat,	1 l. 4 ſ.
Oxymel ſcillitique, colchique,	3
Oxymel ſimple,	2
Miel Mercurial,	1
Violat,	Ibid.
Mercure révivifié du cinabre,	8
doux,	12
Précipité blanc,	Ibid.
rouge,	8
verd,	24

Fautes eſſentielles à corriger.

N°. 48, pag. 193, interprete de la nature; *liſez* Miniſtre de la nature Ce livre eſt chez Reault. Prix, 2 liv. broché.

N°. 2, pag. 3, ſyrop de Glober; *liſez* ſel de Glauber.

AVERTISSEMENT.

Quelques-uns de nos Souſcripteurs ayant compté ſur une Table des matieres, nous devons les prévenir qu'elle eſt renvoyée à l'année prochaine, afin qu'elle comprene la collection de deux années, que l'on pourra faire relier alors dans un même volume, avec le frontiſpice que nous y joindrons en même tems.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 25 Janvier 1776.

De Londres, le 9 Janvier.

ON a observé quelquefois que des malades avoient des abcès aux reins, lesquels aboutissant, laissoient sortir du sang, du pus, de l'urine & des pierres ; mais il est rare de voir rendre des pierres par cette voye, sans qu'il sorte une seule goutte d'urine par la même playe. C'est pourtant ce qui vient d'être observé à Littlebourn, dans le Kent, dans la personne d'Eleonore Pilcher, femme âgée de 52 ans. » Il y a déja près de 25 ans qu'elle a commencé à se plaindre d'une douleur dans le dos, d'une difficulté d'uriner, & d'autres symptômes néphrétiques qui ont augmenté insensiblement. Peu de tems après elle a rendu des graviers avec ses urines, & même plusieurs petites pierres. Ces symptômes ont continué à reparoître assez fréquemment & avec plus de violence. Environ dix ans après leur premiere apparition, il lui est encore survenu une tumeur à la région lombaire du côté gauche, qui est venue à suppuration, après avoir été douloureuse pendant un tems considérable. La plaie qui d'abord n'étoit pas fistuleuse, est restée ouverte depuis ce tems, & a toujours rendu une matiere ichoreuse. Ce ne fut qu'en Décembre 1772, quinze ans après la premiere apparition de la tumeur, que cette suppuration sanieuse a commencé à diminuer, & que la plaie qui ne faisoit aucun mal à la malade, est devenue douloureuse & s'est enflammée. Pendant tout ce tems les symptômes néphrétiques ont continué à reparoître sans aucune variation ; l'urine a constamment été chargée d'un sédiment graveleux, & plusieurs petites pierres ont passé par le canal urinaire ; maintenant les concrétions ont pris une autre issue. La douleur dans le dos, qui avoit communément affecté le côté gauche, est devenue plus forte qu'à l'ordinaire, mais sans être accompagnée des autres symptômes qui avoient coutume d'être les avant-coureurs d'un accès de néphretique La matiere qui couloit de la plaie a diminué tout d'un coup, & la douleur & l'inflammation sont augmentées considérablement, quoique l'urine ne cessât de sortir sans peine, & fût d'une bonne qualité. Ces douleurs ont continué pendant huit jours ; & alors on a tiré, avec quelque difficulté de la plaie, une pierre ronde & une unie, pesant environ douze grains Depuis ce tems, la malade n'a plus rendu de graviers avec son urine, quoiqu'il n'en passe pas une goutte par la plaie. Mais elle a eu six autres paroxysmes tels que le précédent, accompagnés des mêmes simptômes, & qui se sont terminés de la même maniere ; de sorte que la plaie a rendu sept pierres, dont on n'a conservé que deux, & dont les moindres pesent six grains. Dans l'intervalle de ces paroxysmes, la malade étoit tranquille, & l'orifice de la plaie, aussitôt après la sortie du calcul, se retrecissoit, revenoit à son 1er. diamètre, & ne pouvoit admettre qu'avec peine la sonde ordinaire. Cette observation sur la fidélité de laquelle on peut compter, donne une preuve bien forte des ressources de la nature. Le rein droit ne paroît pas affecté ; & comme il ne passe jamais une goutte d'urine par la plaie, on pourroit croire qu'il ne se fait plus de sécrétion de cette liqueur dans le rein gauche ; car, comme les urines ne sont plus chargées de graviers, probablement l'urètre gauche est obliteré ».

De Dijon, le 12 Janvier.

Depuis plusieurs années l'Académie de Dijon a proposé pour sujet d'un des prix qu'elle a coutume de distribuer. *Quelles sont les maladies dans lesquelles la Médecine agissante est préférable à l'expectante, & celle-ci à l'agissante ; & à quels signes le Médecin reconnoît, qu'il doit agir ou rester dans l'inaction, en attendant le moment favorable pour placer les remedes ?* Question comme on voit très-intéressante, & qui partage les Médecins depuis plusieurs siecles. Les agissans & les expectans, est-il dit dans le

programe de l'Académie, croyent leur système pratique autorisé par des raisonnemens concluans, & par des expériences décisives. Le moment où doit se dissiper l'illusion qu'ils se font nécessairement les uns ou les autres, semble préparé par les lumieres que la philosophie a portées de nos jours sur tous les objets. L'Académie espere que le prix qu'elle propose aujourd'hui, hâtera la révolution que l'on est dans le cas de prévoir, & qui doit ramener à une méthode uniforme. L'importance du sujet proposé non-seulement pour le prix de 1771, mais pour celui de 1774, a décidé l'Académie à le proposer encore pour 1777, en triplant le prix. Elle le partagera si plusieurs Mémoires remplissent ses vues; mais si elle n'a pas la satisfaction de pouvoir le décerner, elle renoncera à l'espoir d'obtenir la solution qu'elle desire, & employera les trois médailles à diriger l'émulation sur d'autres objets.

L'Académie demande encore pour le prix de 1777, que l'on détermine *l'action des acides sur les huiles, le méchanisme de leur combinaison, & la nature des différens composés savonneux qui en résultent.* Les Auteurs sont invités à indiquer dans les trois regnes les productions naturelles les plus simples qui participent de l'état savonneux acide; à essayer en ce genre de nouvelles compositions; à exposer leurs propriétés générales; à désigner leurs caracteres particuliers, & à ne présenter leur théorie qu'appuyée de l'observation & de l'expérience. Les Mémoires seront écrits en françois ou en latin; & l'on sera libre de leur donner l'étendue nécessaire. Tous les Savans, à l'exception des Académiciens résidens, seront admis au concours. Ils ne se feront connoître ni directement ni indirectement; ils inscriront seulement leurs noms dans un billet cacheté, & ils adresseront leurs ouvrages, francs de port, à M. Maret, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel, qui les recevra jusqu'au premier Avril inclusivement des années pour lesquelles ces différens Prix sont proposés.

Le Prix fondé par M. le Marquis du Terrail & par Madame Crussol d'Uzès de Montausier, son épouse, à présent Duchesse de Caylus, consiste en une Médaille d'or de la valeur de 300 livres, portant d'un côté, l'empreinte des Armes & du Nom de M. Poussier, Fondateur de l'Académie; & de l'autre, la Devise de cette Société littéraire.

De Paris, le 22 Janvier.

Un soldat de la Garde de Paris, se chauffant dans sa chambre, rue Charlot au Marais, avec de la braise, fut surpris ces jours derniers par la vapeur qui s'en exhale, & tomba dans l'état de mort apparente. Aussitôt qu'on s'en fut apperçu, on recourut aux secours établis par la Police dans les différens Corps-de-Garde de cette Ville. L'asphyxique fut exposé au grand air, & dépouillé de ses hardes; on lui jetta de l'eau sur le visage & sur le reste du corps, on lui fit respirer de l'eau spiritueuse du flacon de la Boîte fumigatoire, on lui en frotta les tempes, & après avoir été ainsi secouru pendant demi-heure, il poussa un soupir, & revint à la vie.

Un particulier saisi par le froid la nuit derniere, & trouvé mort dans la rue Feydeau, n'a pas eu le même avantage. Il étoit depuis long-tems dans cet état; nous avons tenté tout ce qu'il étoit possible d'imaginer en pareil cas, mais rien n'a pu le rappeller à la vie. Voilà sept personnes frappées dans Paris de mort apparente & subite depuis l'établissement des secours contre ce genre de mort: de ce nombre est une femme grosse, à laquelle on avoit fait l'opération Césarienne, & qui mourut dans cette opération avant que les secours contre les asphyxies lui eussent été administrés. Deux hommes frappés par la vapeur du charbon, dont l'un est revenu à la vie, & l'autre ne paroît être véritablement mort que pour n'avoir pas été assez promptement secouru. Trois hommes encore saisis de froid, dont l'un a été ressuscité, & l'autre est celui dont il vient d'être fait mention dans cet article. Enfin un noyé que la promptitude & l'efficacité des secours a parfaitement retabli. Quand ces moyens auront été bien répandus, le peuple mieux instruit y recourra plus promptement, & leurs bons effets seront encore plus fréquens.

Une femme qui demeure rue de Reuilli F. S. Antoine, ayant des obstructions dans les glandes du mésantere, est tombée enfin dans l'hydropisie, pour laquelle les personnes de l'art ont eu recours à la ponction. La premiere fois qu'elle subit cette opération, on lui tira 17 pintes d'eau; c'étoit en 1770. Six mois après on fut obligé de revenir à cette opération qu'on a réiteré depuis jusqu'à la trentiéme fois. Cette femme âgée de 72 ans, fait un jeu de la ponction, qu'elle soutient au point de pouvoir sortir & d'aller se promener le jour même. On a observé sur cette même femme, que toutes les fois qu'on lui fait prendre médecine, l'épanchement augmente: ce qui justifie ce que Sydenham avoit observé en pareil cas, & prouve que les purgatifs sont alors plus souvent nuisibles qu'utiles.

Gelée contre la Grippe.

Plusieurs personnes fatiguées par la grippe, desirant entretenir la liberté du ventre, & ne voulant ni ne pouvant se purger, ont fait

usage d'une gelée laxative, dont le succès a été marqué. Voici quelle en est la préparation. On prend une livre de veau qu'on fait bouillir pendant deux heures dans deux pintes d'eau, ensuite on y ajoute trois onces de manne en larmes, & l'on fait encore bouillir le tout pendant deux heures. Cela fait, on passe le bouillon dans un tamis, & on le verse dans des tasses ou petits pots, pour le laisser figer en gelée. On prend une cuillerée à bouche de cette gelée, toutes les heures; elle évacue doucement, & convient aux personnes délicates.

Nous ne reviendrons si souvent à la grippe, que parce que cette maladie parcourt les Provinces, & regne encore à Paris. On ne sauroit trop faire connoître les moyens doux & efficaces contre cette espece de catharre quelquefois dangereux, & toujours très-incommode.

LIVRES NOUVEAUX.

Nouvelle méthode de traiter les maladies vénériennes par la fumigation, avec les procès-verbaux des guérisons operées par ce moyen; par M. Pierre la Louette, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, & Chevalier de l'Ordre Royal de S. Michel.

PUBLIÉ PAR ORDRE DU ROI.

A Paris, chez *Merigot* l'aîné, Libraire, quai des Augustins, près la rue Dauphine. *in*-8°. avec figures, broché, 2 liv. 8 f.

M. la Louette se recrie beaucoup contre le sublimé corrosif dans cet ouvrage, propose ses fumigations, & desire qu'on fasse des établissemens publics en faveur des pauvres attaqués de maladie vénérienne. Nous ne dirons rien pour justifier le sublimé corrosif dont l'innocence a été tant de fois démontrée, d'autant mieux que les réclamations de M. la Louette ne sont pas neuves. Nous ne nous permettrons pas non plus la moindre réflexion sur son remede & ses effets; nous désirons véritablement que ce remede réussisse autant en public que dans des expériences particulieres, & qu'il rapporte beaucoup à son Auteur. Mais le vœu patriotique de M. la L. exige que nous lui apprenions que les établissemens qu'il sollicite sont déja formés à Paris & dans plusieurs principales Villes de Province; que le peuple indigent y est secouru, & que les méthodes qu'on y employe sont plus commodes, moins couteuses, au moins aussi sûres & aussi authentiquement approuvées que la sienne.

La pratique des Accouchemens, premiere partie, contenant l'Histoire critique de la doctrine & de la pratique des principaux Accouchemens qui ont paru depuis Hipocrate jusqu'à nos jours; pour servir d'introduction à l'étude & à la pratique des accouchemens. Par M. Alphonse le Roy, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur de l'art des Accouchemens, & des maladies des femmes.* A Paris chez *Leclerc*, Libraire, Quai des Augustins, à la Toison d'Or.

Cet ouvrage mérite toute l'attention du Gouvernement, par les recherches profondes, la critique judicieuse, & les vues neuves & utiles qu'il renferme. Après avoir tracé l'histoire de la doctrine des accouchemens, rapporté le sentiment des personnes de l'art, suivant l'ordre des tems auxquels elles ont écrit, applaudi à l'opinion de ceux qui ont le plus étudié la nature, & combattu celle des Accoucheurs qui semblent ne l'avoir point assez consultée, M. le Roi, plein de son sujet, forme des vœux pour que l'enseignement de l'art des accouchemens soit moins circonscrit, & propose des moyens de l'étendre autant que son importance l'exige.

On a, dit-il, élevé à grands frais, une Ecole pour la conservation des quadrupedes. Je sais que ces animaux sont de la plus grande importance; mais l'homme n'est-il pas aussi nécessaire à l'homme? Les femmes sont de moitié dans la Société; ne fera-t-on rien pour elles? L'art de remédier aux infirmités dont elles sont environnées, semble cependant solliciter en leur faveur. Cet art ne fera que de bien foibles progrès, tant qu'il n'y aura pas des lieux où des Professeurs habiles puissent en quelque sorte faire des leçons vivantes; des lieux où ils pourront joindre à la théorie la plus sage la pratique la plus assurée, où les Eleves trouveront à la fois de quoi exercer leur esprit & leurs mains, & recevoir, en un mot, la science par tous les sens.

Le plus petit Établissement sur cet objet ne pourroit manquer de produire des biens infinis. Qu'on s'imagine, par exemple, qu'il existe à Paris une Crêche ou un Hospice composé de dix lits, les uns occupés par des femmes qui ressentent les douleurs de l'accouchement, les autres par celles qui sont affligées de quelque maladie particuliere à leur sexe; qu'on se figure un Professeur à la tête de cet Hospice, donnant tous les jours, lorsque les circonstances le permettent, des Leçons-pratiques sur l'Accouchement & les Maladies des Femmes; qu'on suppose même qu'il est permis à ce Professeur d'attirer dans son Hospice les femmes qui présentent dans les autres Hôpitaux les phénomenes, les accidents les plus extraordinaires, les plus compliqués; qu'on se figure, enfin, des Éleves animés par le desir d'apprendre, & l'on concevra aisément tous les avantages qui peuvent

résulter d'un pareil Établissement, soit pour les Éleves, soit pour l'Art, soit pour les Femmes, & la population en général. Des vues si louables méritent d'être secondées.

Médecine des Animaux.

M. Paulet, à qui l'art de guérir est redevable de plusieurs bons ouvrages, avoit joint à *ses recherches sur les Maladies épizootiques*, une espèce de *post scriptum* sur les corps nuisibles aux animaux, dont l'abondance des matières & les bornes étroites de nos feuilles ne nous avoient pas permis de faire mention. A peine en avons-nous dit quelque chose au sujet de la luzerne qui nuit au bétail dans de certains tems. Mais un de nos Abonnés, qui possede cet excellent ouvrage, nous ayant fait remarquer combien il étoit important d'indiquer ces causes d'épizooties, faciles à éviter quand on les connoît, & malheureusement point assez connues; nous allons les rapporter en abrégé, afin de répondre à ses vues patriotiques.

Les corps tirés des trois règnes peuvent nuire aux animaux comme ils nuisent aux hommes. Commençons par le règne végétal. Aussi-tôt que les animaux ont brouté l'herbe appellée par Gaspard Bauhin, *Rhus myrtifolia monspelaca, Coriaria myrtifolia*, & en François, Sumac à larges feuilles, herbe aux Tanneurs: ils tombent par-terre subitement, s'y roulent, & font divers mouvemens qui indiquent un état convulsif & épileptique. Les bayes de cette herbe produisent le même effet. M. Paulet présume que c'est à la présence de cette plante qu'il faut attribuer l'épilepsie des bestiaux si fréquente dans l'archipel & observée plusieurs fois par Hipocrate. Cette maladie a souvent été remarquée par M. de Sauvages, Professeur en Médecine de l'Université de Montpellier; il étoit sur les lieux, où l'herbe aux Tanneurs croît abondamment. Cette herbe est plutôt un arbuste, qui ressemble effectivement à de la myrrhe; mais sa feuille est plus large & plus longue, & d'une couleur moins foncée. Il croît principalement dans les endroits incultes. On ne conçoit point de remède contre les pernicieux effets de ce végétal, dont il faut avoir grand soin d'éloigner les troupeaux.

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Panacée mercurielle,	14 l 4 s.
Æthiops minéral,	6
Turbith minéral,	12
Kermès minéral, l'once,	4
Fondant de Rotrou,	6
Antimoine diaphorétique,	Ibid.
Soufre doré d'Antimoine,	20
Emétique en crystaux,	8
Verre d'Antimoine,	1
Foie d'Antimoine,	Ibid.
Antihectique de Poterius,	10
Ethiops martial,	Ibid.
Limaille d'Acier,	6
Safran de Mars,	Ibid.
avec le Soufre,	Ibid.
Astringent,	Ibid.
Sel de Mars de Riviere,	5
Sel de Seignette,	3
de Corne de Cerf,	20
volatil d'Angleterre,	Ibid.
volatil de Succin, l'once,	16
Aromatique, l'once,	4
Végétal,	3
de Glaubert,	2
d'Epsum,	1
Duobus,	2
sédatif d'Homberg, en crystaux,	20
Sublimé, l'once,	16
Ammoniac,	55
de Saturne,	2
essentiel de Quinq. l'once,	6
d'Absynthe,	4
de Tartre,	2
essentiel d'Oseille,	30

AVERTISSEMENT.

Quelques-uns de nos Souscripteurs ayant compté sur une Table des matieres, nous devons les prévenir qu'elle est renvoyée à l'année prochaine, afin qu'elle comprene la collection de deux années, que l'on pourra faire relier alors dans un même volume, avec le frontispice que nous y joindrons en même tems.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, *à Paris, chez* Ruault, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 1er. Février 1776.

De Londres, le 15 Janvier.

Les accidens auxquels sont sujets les doreurs sur métaux sont très-fréquens. Ils n'avoient point échappé au célebre Ramazini. Il avoit judicieusement remarqué que comme la dorure sur métaux ne se fait que par l'amalgame du mercure avec l'or, il étoit difficile lorsqu'on chasse le mercure par l'action du feu, de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter la vapeur pernicieuse de ce minéral. De-là vient que cette classe d'ouvriers est très-sujette aux vertiges, à l'asthme, à la paralysie, & que peu parviennent à une longue vieillesse, si toutefois ils survivent à la violence du mal. L'exemple suivant, en justifiant ces observations, fournit un moyen de combattre les mauvais effets du mercure ainsi volatilisé.

« David Bean, doreur de montres, dit l'Auteur Anglois, âgé de vingt ans, fut reçu au *Dispensaire* le vingt-quatre de Fév. 1774. En Décembre 1773, il sentoit dans les bras des tremblemens qui se communiquerent en peu de semaines à tout le reste du corps. Ils étoient si violens qu'on le voyoit dans des agitations continuelles, à moins qu'il ne s'appuyât contre quelque chose de solide. J'avois remarqué l'année précédente plusieurs accidens semblables, & aucun n'avoit résisté à l'usage du soufre mêlé au quinquina. J'ordonnai au jeune malade de prendre deux fois le jour deux gros de fleur de soufre, & de se faire frotter les bras avec un liniment volatil. On suivit cette méthode pendant quelques semaines; le soufre devint médiocrement laxatif. Quoique le malade continuât son travail pendant tout ce tems, ses tremblemens diminuerent par degrés; il fit usage ensuite de la décoction du quinquina: ses forces se rétablirent, & il sortit du Dispensaire au mois de Mars suivant ». Est-ce entiérement au mercure qu'il faut attribuer ces accidens? Le plomb qui se trouve souvent mêlé avec ce minéral, n'y entreroit-il pas pour quelque chose? Il y a lieu de présumer par l'état où se trouvent souvent les doreurs sur métaux, il est à peu-près semblable à celui des ouvriers attaqués de la colique de plomb, & on le guérit presque toujours par les mêmes remedes.

Parmi le nombre des Livres nouveaux qui sortent des presses Angloises, il en est plusieurs qui concernent la Médecine: en voici les titres. ——*Discours prononcé le 4 Février 1774, à la Société Philosophique de Philadelphie, sur l'histoire de la Médecice des Indiens du nord de l'Amérique, avec une comparaison de leurs maladies & de leurs remedes, avec ceux des Nations civilisées, & des notes importantes; par le Docteur Benjamin Rush, &c.* A Philadelphie, chez Crukshank, Libraire.——*Observations sur les maladies des longs voyages dans les Pays chauds, & particuliérement sur celles qui regnent dans les Indes orientales; par le Docteur John Clarck, &c. Vol. in 8°.* Chez Wilson & Nicol.—— *Trois Traités sur les eaux de Bath, par R. Charleton, Médecin de l'Hôpital-Général, avec un compte rendu des maladies de cet Hôpital, sous l'inspection du feu Doct. Oliver*, in 8°. chez Baldwin. —— *Elemens de l'art d'accouchemens, par Alexandre Hamilton, Chirurgien-Accoucheur.* A Edimbourg, chez J. Muray. 1 vol. in-8°.—— *Traité sur l'opium, appuyé d'observations pratiques; par le Docteur Young, Médecin à Edimbourg.*——*Observations sur l'usage & les effets du mercure dans la maladie vénérienne, par le même Auteur.* —— *Lettre sur la maniere de sauver les noyés, qui ne donnent aucun signe de vie; par le Doct. William Cullen.* A Edimbourg, chez J. Muray. —— *Traité sur les qualités du mercure en médecine; par N. D. Fulck*, chez K. Blamire, à Charing-Cross.

De Grenoble, le 18 Janvier.

On a distribué depuis peu dans cette Ville un avis au Public, dans lequel, après avoir paru sensible aux ravages que cause le mal vénérien, le donneur d'avis crie contre le mercure, en condamne l'usage, & vante les sudorifiques tirés des regnes végétal & minéral, comme les seuls remèdes qu'il faille

employer contre cette terrible maladie. L'officieux distributeur annonce pourtant que tous les médicamens de ce dernier genre imaginés jusqu'à présent, & sur-tout ceux dont la composition a été rendue publique sont insuffisans, & lui seul, être singulièrement privilégié de la nature, a découvert enfin ce médicament souverain, que les Charlatans disent tous posséder pour le grand avantage de leur bourse & pour le détriment de celle des sots qui s'y confient. L'auteur de cette affiche marchant sur une même ligne avec tous ceux qui veulent accréditer leur baume, dit beaucoup de mal du sublimé corrosif, & il a raison ; car le sublimé corrosif coûte très peu, il peut être administré facilement à tout le monde, & guérit bien ? Comment un pareil remède pourroit-il entrer dans un projet de finance? Il peut tout au plus attaquer la source de la vérole dans le peuple, soulager les malheureux, conserver des hommes à la patrie, empêcher que le mal vénérien ne passe du peuple chez le bourgeois, & du bourgeois chez les grands. Or, tout cela contrarie un peu les intérêts de ceux qui veulent vendre 24 liv. un syrop. Oui, 24l. un syrop; & qui en confient le débit à un seul Débitant. Voilà pourtant ce qui se passe actuellement à Grenoble. C'est en petit le tableau de ce que nous voyons à Paris. N'avons-nous pas ici nos Singes, nos Charlatans, nos Bâteleurs? biscuits anti-vénétiens, dragées anti-vénétiennes, chocolat anti-vénétien, syrop de Velnos, syrop d'Agitoni, électuaire de de Vic? On n'en finiroit pas si l'on vouloit énumérer tous ces remèdes ; & ce qui étonne, c'est que tous ces Messieurs trouvent des Approbateurs : ils rapportent des guérisons merveilleuses, d'après lesquelles ils ont leurs enthousiastes, leurs proneurs, leurs aboyeurs ; car avec beaucoup de petits imprimés qu'on fait répandre aux promenades publiques, un prix fort haut pour la drogue, une bonne table, une p'ume à ses gages, & quelques louis répandus avec adresse, on trouve toutes choses-là. Il falloit bien que cette scène, qu'on joue ici depuis long-tems, fut aussi jouée à Grenoble, puisqu'on s'y est occupé du traitement de la maladie vénérienne. A côté des gens de l'art qui les traitent avec succès, il étoit juste qu'un homme à secret vînt se placer pour profiter de la circonstance ; & comme on administre le sublimé corrosif à Grenoble, il importoit, pour le débit du syrop, de dire beaucoup de mal du sublimé corrosif *Sic itur ad astra.* Heureusement qu'il n'est point de poison, à côté duquel la nature bienfaisante n'ait placé l'antidote. Voici de quoi détruire les déclamations du distributeur de placards de Grenoble. Nous le trouvons dans une lettre que nous avoit écrite, il y a quelque tems, M. Nicolas, Médecin distingué de cette Ville, avantageusement connu dans la Littérature médicale, & Correspondant éclairé de plusieurs Académies.

« Vous savez, M., que pendant mon séjour au Buis, j'ai fait usage du sublimé dans un grand nombre de circonstances où je jugeois qu'il étoit indiqué. Je vous ai annoncé dans le tems, qu'il m'avoit réussi contre des scrophules inveterées, des dartres rebelles &c., & que je le regardois, étant bien administré, comme un des remedes les plus efficaces que la Médecine possede ; comme le fondant le plus actif, & capable de produite les effets les plus surprenans. Je n'ai pas manqué d'occasions de l'employer dans cette Ville : & jusqu'ici mon espoir n'a point été déçu. Une femme du peuple vint me consulter il y a quelque tems, & me pria de lui donner charitablement mes soins. Une dartre vérolique avoit défiguré tous ses traits, rongé un des cartilages du nez, couturé tout le visage, & s'étoit évanouie par l'application de différens topiques avec lesquels on l'avoit combattue. Le titre de *pauvre* a toujours été intéressant pour moi ; vous le savez. Ici, comme dans la petite Ville que j'habitois, les misérables sont toujours assurés de trouver chez moi les ressources qu'une application constante à ma profession, & mes facultés me permettent de leur donner même. Cette femme, quoique très-honnête, me parut être affectée du vice vénérien, fruit malheureux de la débauche d'un mari que la mort lui avoit enlevé. Elle éprouvoit des douleurs nocturnes dans les membres, & portoit sur le bras droit une tumeur très-considérable de l'os, qui gênoit & rendoit très-obscurs les mouvemens de l'avant bras : c'étoit une ankilose qui avoit succédé aux applications imprudentes qu'on avoit faites encore sur les dartres du visage. Après le prélude d'usage, ma malade prit tous les soirs trois cuillerées de liqueur anti-vénérienne préparée à la dose de douze grains de sublimé corrosif par pinte de décoction des bois sudorifiques. Tous les symptômes disparurent peu-à-peu ; il n'est plus question ni d'ankilose ni de douleurs ; ma malade est guérie, & bien guérie ».

De Paris, le 27 Janvier.

Lundi 22 de ce mois, deux Sœurs de la Charité, attachées à l'Hôpital des Enfans-Trouvés du F. S Antoine, ont été trouvées mortes dans leur lit. Ces deux Religieuses cherchant à se garantir du froid, & voulant échauffer leur chambre dans laquelle il n'y avoit pas de cheminée, y avoient fait brû-

les pendant toute la journée du 21 une très-grande quantité de braise dont le feu fût entretenu sans relâche depuis sept heures du matin jusqu'à huit heures du soir qu'elles entrerent pour se coucher ; elles prirent alors la précaution de mettre dehors à la porte de leur chambre la terrine de terre verte vernissée dans laquelle la braise avoit brûlé. Mais comme la chambre dans laquelle ces deux Religieuses couchoient, étoit petite, presque scellée hermetiquement, les fenêtres & la porte se trouvant calfeutrées exactement par des lisieres de drap, & que l'air toujours en stagnation avoit été surchargé de la vapeur de la braise, le danger subsistoit dans son entier malgré la précaution qu'elles avoient prises. Il paroît d'après certaines circonstances, qu'elles n'eurent que le tems de se mettre dans leur lit, & qu'elles furent tout d'un coup frappées par la vapeur. Ce fut sur les sept heures du matin qu'on s'apperçut de ce funeste accident. On trouva ces deux Religieuses sans connoissance, sans mouvement, roides de froid, ayant rendu par le vomissement les alimens qu'elles avoient pris au souper, & ces alimens n'étant nullement alterés, annonçoient qu'il n'avoient presque point séjourné dans l'estomac. Le Chirurgien de l'Hôpital qui n'en est pas éloigné, fut mandé sur le champ ; il vint, & ayant cru la mort bien constatée, quoiqu'il n'eût employé que des moyens assez insuffisans pour s'en assurer, il annonça à la Supérieure de la Maison, qu'il n'y avoit plus de ressources à attendre de l'art, en conséquence on a négligé d'avertir M. le Preux, Médecin de l'Hôpital, qui n'est venu que le lendemain 23, pour présider à l'ouverture qu'on a fait des cadavres des deux Religieuses. Dans cette ouverture on a trouvé les vaisseaux du cerveau extraordinairement engorgés ; les plus petites remifications à peine sensibles dans l'état naturel, étoient dessinées & mieux exprimées qu'elles ne l'auroient été après une injection bien faite, la substance du cœur paroissoit comme echimosée, les arteres & les veines coronaires sembloient avoir été injectées, tout le systême vasculaire du poulmon étoit horriblement engorgé ; les autres visceres ne présentoient rien qui fût digne de remarque, si ce n'est que l'estomac offroit les vaisseaux qui rampent à sa surface, dans le même état d'engorgement que ceux du cerveau & du poulmon. Il n'y avoit pas six semaines que M. le Preux faisant une visite dans cet Hôpital, & ayant trouvé une poële de braise allumée au milieu de la chambre d'une malade, avoit fait enlever sur le champ la poële, & avoit recommandé singulierement à la Supérieure de ne jamais souffrir qu'on tînt ainsi de la braise dans une chambre fermée, parce que la braise faisoit en petit ce que la vapeur du charbon fait en grand, & que l'effet se trouve le même quand l'action est continuée long-tems. Les deux Religieuses qui font le sujet de cette observation, s'étoient bien cachées de la Supérieure pour commettre cette imprudence qui leur a couté la vie.

Il est bien étonnant que sur le simple témoignage du Chirurgien, on ait abandonné ces suffoquées sans leur donner aucun secours ; il est bien plus étonnant encore que le Chirurgien se soit borné à leur tapper dans les mains, sans recourir à aucun des moyens publics contre ces sortes d'asphyxies ; dans un cas aussi pressant, le Médecin de la Maison n'est point averti ; on ne l'appelle que pour assister à l'ouverture des cadavres ! . . . . Cette omission seroit impardonnable, si l'on n'en trouvoit la véritable cause dans le trouble où l'on est alors.

Mais laissons ce qu'on auroit dû faire pour réflechir sur ce qui s'est fait. Croira-t-on enfin que la vapeur de la braise est meurtriere ? Et ce funeste exemple suffira-t-il pour convaincre ceux qu'une fausse sécurité enhardit jusqu'à braver les effets de cette vapeur ?

L'état des deux Religieuses paroît avoir été différent de celui où se trouvent les personnes frappées seulement par la vapeur de la braise. Outre ce premier coup, elles en ont reçu un second du froid qui les a saisies peu-à-peu pendant la nuit, à mesure que la chaleur de la braise s'est dissipée ; ce qui auroit exigé des soins combinés entre la méthode échauffante, & la méthode rafraichissante.

L'état des cadavres mérite encore d'être consideré. On a trouvé les vaisseaux sanguins du cerveau engorgés, mais ceux de la poitrine l'étoient plus encore ; ceux qui rampent sur l'estomac l'étoient beaucoup aussi. On a remarqué sur les cadavres d'autres personnes mortes de la même mort, que la peau étoit marquée de larges taches noires & livides ; ensorte que comme ces engorgemens sanguins n'affectent pas seulement le cerveau, mais encore d'autres parties du corps éloignées de la tête, ces engorgemens paroissent plutôt être l'effet que la cause de la mort, dans tous les cas ils ne sauroient donner à penser que l'état des suffoqués soit apoplectique, comme la doctement prétendu un Ecrivain de ce tems, qui se fait imprimer partout, pour faire beaucoup de bruit, & dire peu de choses. Remarquez dans le cas présent, qu'on a observé des vaisseaux pleins, & comme injectés, mais sans déchirure, & sans épanchement. Rendez le mouvement arrêté, disoit Boerrhave, & vous rendrez la vie aux asphyxiques ; parce que tout est suspendu,

rien n'est détruit. Il en est bien autrement dans l'apoplexie, marquée par des engorgemens particuliers du cerveau, des déchiremens, des épanchemens de sang & de sérosité, &c. Celui qui se vante d'avoir ressuscité des asphyxiques apoplectiques par sa prétendue méthode, seroit-il en état de produire des guérisons si subites & si parfaites, de véritables apoplexies ? Il faut voir dans le traité des maladies nerveuses de Boerrhave, comment est décrit l'état des personnes suffoquées par la vapeur du charbon : tout ce que certains plagiaires s'attribuent y est indiqué au long, & si les bornes de ces feuilles le permettoient, en transcrivant ici la méthode de Boerrhave, tel qui fait annoncer si pompeusement sa méthode, dépouillé de ses plumes postiches, ne seroit plus que le singe du paon.

Livres Nouveaux.

Observations sur les pertes de sang, & sur les moyens de les guérir; par M. Leroux, Maître en Chirurgie à Dijon, & Chirurgien de l'Hôpital-général de la même Ville. A Dijon, de l'Imprimerie de L. N. *Frantin*, Imprimeur du Roi; & se vend à Paris, chez *Didot* le jeune, quai des Augustins. Vol. *in*-8°. de 334 pages.

Trois parties composent cet ouvrage ; la premiere présente une courte notice de la matrice & du placenta, & l'exposition du méchanisme de l'accouchement, dans laquelle l'Auteur combat l'opinion d'un célebre Médecin sur la dilatation de la matrice. Il examine ensuite les différentes causes qui en s'opposant au resserrement de la matrice & des vaisseaux uterins, produisent & entretiennent l'hémorragie ; les degrés d'inertie de ce viscere comme cause de la perte de sang ; le renversement de la matrice ; son déchirement, & enfin les principaux symptômes des pertes de sang, dont il a établi la cause & les différences.

Les précautions qu'on doit prendre pendant l'accouchement pour prévenir la perte de sang, commencent la seconde partie qui n'est presque qu'un commentaire des préceptes du savant M. Levret, ce qui fait honneur également au maître & au disciple. Il y a cependant de plus, la méthode de replacer la matrice renversée, les moyens de prévenir son déchirement, ceux de remédier aux syncopes par *dimotion* du sang, par la suffocation urerine, la vivacité des tranchées, & par l'inertie incomplette. Enfin l'Auteur y examine encors les principaux secours proposés par les Auteurs pour arrêter la perte de sang après l'accouchement, les apprécie, & les regarde comme insuffisans contre l'hemorrhagie qui vient à la suite de l'inertie complette de la matrice.

La troisieme partie de cet ouvrage plus intéressante encore que les précédentes, présente un moyen que l'Auteur assure être infaillible contre les hemorragies». Ce moyen est des plus simples ; il n'exige pas une longue préparation : on le trouve sans peine dans la cabanne du pauvre, comme dans le palais des Grands. Il consiste à opposer une digue à l'écoulement du sang, par le secours de plusieurs lambeaux de linges ou d'étoupes, imbibés de vinaigre pur, dont on remplit le vagin, & qu'on introduit même quelquefois jusques dans la matrice, lorsque la circonstance l'exige. Il est étonnant que ce moyen si simple & si efficace d'arrêter la perte de sang, recommandé par les anciens, ait été abandonné par la plupart des modernes, au point qu'il s'en trouve plusieurs qui n'en font pas même mention, & qui regardent la mort des femmes produite par l'hémorrhagie utérine, sur-tout celle qui vient immédiatement après l'accouchement, *comme un de ces sortes de malheurs de la destinée que toute la prudence humaine ne peut pas éviter.*

La fin à l'ordinaire prochain.

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
de Nitre purifié,	32 l.
Terre foliée du Tartre,	16
Borax,	6
Crystal minéral,	2
Quinquina pulvérisé,	9
Réglisse en poudre,	2
Rhubarbe en poudre fine,	9
Poudre cornachine,	12
Antispasmodique,	10
de Jalap,	3
de Gutrette,	10
des Cantharides,	Idem.
Semen-contra,	8

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, *à Paris, chez* Ruault, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 8 Février 1776.

De Francfort sur l'Oder, le 23 Janvier.

M. Cartheuser, Docteur-Médecin de cette Ville, connu par d'excellens ouvrages sur la Chymie, vient de donner une nouvelle édition d'un recueil de dissertations choisies sur différens sujets physico-chymiques. Il y s'agit de l'inutilité du cinnabre dans la médecine, de la grande efficacité de la myrrhe, de l'huile de *Kajaput*, de l'hydrophtalmie, des saffrans de Mars, de l'amidon, des antiseptiques, du tintement & du bourdonnement d'oreille, du danger d'évacuer les humeurs qui doivent être retenues, & de n'évacuer pas celles qui doivent ne le pas être, de la maladie comme remede &c. tous sujets comme on voit, très-curieux & très-intéressans. Le peu d'efficacité, d'inertie même du cinnabre en médecine, est une chose qui paroît presque généralement convenue : cependant nous ne pouvons nous empêcher de rapporter ce que dit à ce sujet M. Wogel, dont l'autorité est d'un grand poids. Quoiqu'on ait pu dire sur l'inefficacité du cinnabre, il ne croit pas que Boerrhave, Quelmaz, Hundermark & Cartheuser, ayent pris le chemin pour s'en assurer. Ce n'est point selon lui, par des raisonnemens & des expériences de chymie qu'on peut connoître la propriété des médicamens; ces moyens sont souvent trompeurs; *ratiociniis & experimentis, chemicis saltem, argumentis profectò in arte nostrâ fallacibus usi sint.* Pour être sûr que le cinnabre n'a aucune vertu, il auroit fallu (c'est toujours M. Wogel qui parle), le donner seul, à haute dose, & en continuer long-tems l'usage. Une fille, ajoute-t-il, âgée de dix ans, avoit eu pendant un an & plus, des convulsions naturelles, contre lesquelles plusieurs remedes avoient été inutilement employés. On lui fit prendre pendant quinze jours consécutifs deux fois le jour, trente-six grains de cinnabre, c'est-à-dire un gros par jour; une semaine après elle n'eut plus de convulsions. Wogel rapporte encore d'après Astruc, l'effet du cinnabre dans les fumigations, & prévient avec raison ceux qui voudroient en faire usage, de choisir celui qui est en morceaux & en grains; par préférence à celui qui est en poudre, parce qu'on peut mêler du minium avec ce dernier, ce qui seroit d'autant plus pernicieux, qu'on connoît les mauvais effets du plomb dont le minium est une préparation.

M. Cartheuser n'éprouvera pas les mêmes contradictions sur la grande efficacité de la myrrhe, c'est une excellente drogue qui sert de base à presque tous les elyxirs & à toutes les teintures stomachiques, & qui, soit qu'on l'employe seule, soit qu'on la combine avec d'autres médicamens analogues, produit souvent les meilleurs effets. Nous l'avons vue réussir contre les bouffissures & les hydropisies; mais nous la donnions en bols & non dans aucun elyxir : voici la formule » Prenez de bonne myrthe un gros, de rhubarbe & de quinquina un demi-gros, d'aloës succotin un quart de gros, & autant de canelle; reduisez chaque drogue en poudre, séparement, ajoutez-y un gros de terre-foliée de tartre, & faites du tout un mélange que vous reduirez en opiate, avec suffisante quantité de syrop de Karabé. On partage cette opiate en six doses, & on en fait prendre au malade une demi-dose le matin, & une demi-dose le soir, pendant dix jours. Après ce tems on en diminue la dose de moitié si le malade se trouve mieux, ou s'il a été trop évacué, si rien n'a changé, on continue encore cette opiate à la même dose pendant une autre semaine. Nous en avons vu les plus grands effets. On peut en modérer la dose dans les personnes délicates, sur-tout dans celles qui ne sont que bouffies.

Extrait d'une lettre écrite de S. Dizier, le 20 Janvier 1776; par M. Grignon, Correspondant de l'Académie des Sciences, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, &c.

M. Onet, ancien Secrétaire de l'Intendance de Champagne, retiré à Chancenay près St. Dizier, eut le 12 de ce mois une indigestion

dont les accidens allarmerent les personnes de sa maison. Bientôt les commeres accoutumées pour l'accabler de bavardage, de recettes & de prétendus spécifiques: une d'entr'elles, fanatique & vaporeuse, tient dans le lieu un regrat des poudres d'A.... Avec cette panacée léthifere elle entreprend de guérir toutes les maladies; c'est un commerce qui soutient son existance & celle des fossoyeurs. Cette esculape persuada au malade que ses poudres en débarrassant l'estomac, feroient cesser les accidens; elle lui en fit prendre une prise & demie dans un vehicule; une heure après une autre prise en bol. Et comme ce violent purgatif n'opcroit pas à cause de l'éretisme des muscles de l'estomac, elle donna enfin une autre prise de ces poudres en lavement, bien bien persuadée que si la bombe ne crevoit pas au dedans, le canon battroit en breche au dehors. Cette quantité de poison fut administrée avant que le Médecin & le Chirurgien ordinaires fussent venus: mais quoiqu'ils ne résidassent qu'à une lieue de Chancenay, ils arriverent trop tard; le malade étoit agonisant, froid, sans pouls & sans mouvement, il mourut enfin dans les 24 heures.

Voilà, M., une nouvelle preuve des cruels effets des poudres d'A.... & de tous les privileges en ce genre. Le Gouvernement ouvrira sans doute les yeux sur les Marchands de remedes secrets qui donnant des remedes violens, assassinent indistinctement pour toute maladie dans tous les âges & dans tous les sexes, le genre humain avec autorité & avec sécurité. Soyez, M., le vengeur de l'humanité en publiant cette observation qui est dictée par le zele le plus épuré pour le bien public, & qui vient d'un homme qui ne peut être soupçonné d'aucun autre intérêt.

Il a regné pendant trois mois dans un village de ce canton (Chevillon,) un rhume catharreux accompagné de dyssenterie qui a presque decimé les habitans. Heureusement que cette cruelle maladie s'est concentrée dans ce village & les hameaux qui en dépendent. Il est situé dans une gorge profonde & ferrée qui est dirigée de l'est à l'ouest. La grippe regne toujours, mais avec moins d'intensité.

Il se déclare dans ce canton, une épizootie sur les bêtes à cornes, du caractere de celle qui dévaste nos Provinces méridionales: je pourrai vous communiquer, M., quelques observations sur cette maladie qui m'a paru mériter attention.

De Paris, le 5 Février.

La Grippe dont il a été plusieurs fois question dans nos feuilles, a été souvent remplacée par des coliques ou par des dévoyemens; on a observé depuis le dégel, que ces dévoyemens sont plus fréquens & plus opiniâtres, mais le traitement ne change point. Les lavemens adoucissans, la diete & l'eau de riz, adoucie avec le syrop de guimauve ou le sucre, sont les moyens qui ont constamment réussi, & les seuls qu'il faille employer en pareil cas, à moins de quelque circonstance particuliere où il faudroit recourir aux soins d'un Médecin éclairé.

Il vient de paroître un bon Livre que nous ferons connoître dans la Feuille prochaine. Nous en extrairons par anticipation ce que l'Auteur dit sur la propriété de l'alkali volatil.

» Les Anglois on dit que l'alkali volatil étoit plus propre à remédier aux effets du charbon que l'acide du vinaigre, qu'on avoit indiqué comme un moyen certain. Ayant reconnu que le feu produit par les matieres combustibles, développoit un acide qui pénétroit les substances qu'on exposoit à son action, que cet acide en s'introduisant dans les métaux, augmentoit leur pesanteur absolue, & les convertissoit en chaux, lesquelles ne sont à physiquement parler que des sels vitrifiables, je partis de ce principe, & après m'être brûlé j'eus recours à l'alkali volatil, j'en mis sur la brûlure, la douleur cessa quatre minutes après. Je fis la même expérience sur quelqu'un qui avoit pris un couvercle de creuset, qui ne venoit que de quitter l'incandescence, il eut les extrémités de quatre doigts brûlées. Par le moyen de l'alkali volatil, il fut soulagé dans l'espace d'une demi-heure. Le lendemain il n'y avoit plus vestige de brûlure: depuis ce tems j'employe toujours avec un égal succès l'alkali volatil lorsque je me brûle.

L'alkali volatil dégagé du sel ammoniac, par le moyen de la chaux, remédie plus promptement à la brûlure que l'esprit alkali volatil, & celui-ci plus promptement que l'alkali fixe; mais tous les trois guérissent en s'emparant de l'acide concentré, qui avoit passé dans le corps pénétré par la chaleur ».

Découverte qu'on dit intéressante pour la santé.

» Un Physicien connu dans le monde savant, a trouvé le moyen de faire des matelas dont la souplesse n'a jamais été égalée ni par les couches de roses des fameux Sibarites, ni par les gasons parfumés des jardins enchanteurs d'Armide. La volupté, l'aisance, l'économie, & sur-tout la santé, étant intéressées dans cette invention, il est à présumer qu'on laissera bientôt de côté & les duvets & l'ouete & l'édredon, parce que ces substances se durcissent au bout de quelque tems, & s'impregnent de la sueur; ce qui rend les matelas d'usage, peu sains. L'industrieux Physicien

dont nous venons de parler, s'apperçut, en comprimant une vessie pleine d'air, qu'il pourroit faire servir cet élément à d'autres usages qu'à gonfler des balons. Il fit coller & coudre avec soin des peaux huilées & douces, en construisit une poche de la grandeur d'un matelas, & les sutures furent recouvertes avec des bandes de canepin aussi passées à l'huile: un robinet placé à l'extrémité de la structure pelliculeuse, permit d'y introduire l'air, & la clef le fixa à demeure. Ce matelas de nouvelle fabrique ayant été placé sur un lit ordinaire, l'Auteur y dormit très à son aise d'un bon somme, & depuis ce tems il n'a cessé d'en faire usage. Si cette invention prend faveur, & qu'on s'en serve pour les sophas, lits à la turque, bergeres;... ce sera une révolution heureuse pour nos tanneries.

Nous prions nos lecteurs d'observer que si la singularité du moyen & la maniere fastueuse avec laquelle il est annoncé, ne nous a pas permis de le passer sous silence, nous ne sommes ici que copistes d'une autre feuille dans laquelle ce moyen a été nouvellement publié, sans que nous prétendions ni l'infirmer ni le garantir.

LIVRES NOUVEAUX.

Suite des Observations sur les pertes de sang, & sur les moyens de les guerir, &c.

» Cependant, poursuit Monsieur Leroux, j'ose assurer encore que nous n'avons point en Chirurgie de ressource aussi sûre contre les autres maux qui sont de son ressort, que l'est le tampon contre la perte de sang. Ce n'est point ici le fruit de l'imagination & de l'étude du cabinet, c'est celui de l'expérience. Depuis environ treize à quatorze ans que j'ai commencé à m'en servir, je l'ai toujours fait avec succès, même dans des circonstances qui paroissoient désespérées, & je ne me suis jamais apperçu qu'il en ait résulté le moindre inconvénient. Plusieurs de mes Confreres se sont empressés d'adopter cette pratique, même ceux qui avoient commencé par en plaisanter, & ils ont toujours eu lieu de s'en féliciter. L'hémorrhagie utérine, faite pour effrayer tout Praticien qui en connoît l'importance, ne sera plus pour ceux qui employeront le remede que je propose, qu'un mal ordinaire qu'ils seront maîtres d'arrêter à volonté. La maniere d'agir de ce remede, n'est point difficile à comprendre; c'est le même méchanisme que celui qui s'exécute lorsque l'on veut arrêter une hémorrhagie dans quelque partie du corps que ce soit. L'intention générale, dans ce cas urgent, est d'opposer une digue à l'écoulement du sang, soit en crispant & en comprimant l'embouchure du vaisseau qui le fournit, soit en facilitant par quelque moyen la formation d'un caillot solide qui lui oppose une digue invincible. Le tampon remplit parfaitement tous ces objets à la fois. La liqueur astringente dont il est imbibé, irrite la matrice, l'oblige à se contracter & à resserrer les vaisseaux qui fournissent l'hémorrhagie. Le sang qui ne peut s'écouler par le vagin, s'accumule dans la matrice, en remplit la cavité & s'y coagule. Ce coagulum s'applique contre les orifices des vaisseaux ouverts, les comprime, y arrête les liqueurs & facilite la formation d'un caillot dans leur calibre même, qui donne le tems à la matrice de reprendre son ressort lorsqu'elle est dans l'inertie. De plus, si la matrice est déprimée, les fluides qui sont incompressibles, & qui agissent par leur poids dans tous les sens, jouissent ici de leurs prérogatives; le sang qui coule continuellement jusqu'à ce qu'il ait rempli la cavité actuelle de la matrice, comprime le lieu de la dépression, la repousse & la rétablit dans son état naturel. C'est alors que les fibres charnues jouissent de toute leur élasticité & en font usage; c'est dans ce moment où, en portant la main sur la région hypogastrique, on a la satisfaction d'y trouver ce qu'on n'avoit point senti auparavant, une tumeur solide, formée par la matrice, qui annonce qu'il n'y a plus ni inertie ni dépression, que l'hémorrhagie est arrêtée, & que le danger est passé. Si la matrice contient un corps étranger qu'il ne soit pas possible d'extraire, le tampon, en empêchant le sang de s'écouler, conservera les forces de la malade, donnera du ton à la matrice, la mettra à même de se contracter & de détacher le corps étranger, qu'elle expulsera le plus souvent en même tems que le caillot qui aura été formé. Si cet organe est déchiré, soit dans son fond, soit à son orifice, le caillot de sang bouchera les vaisseaux ouverts, en arrêtera également l'hémorrhagie, qui est l'accident le plus urgent; ensuite on aura le tems de déterger la plaie, & de la cicatriser si le cas le requiert: mais le plus ordinairement la nature se chagera de la guérison, de la guérison, sans qu'il soit nécessaire d'employer autre chose qu'une diete convenable. L'utilité du tampon ne se borne pas à arrêter les pertes de sang qui arrivent après l'accouchement, lorsque la femme est délivrée du placenta; on peut encore l'employer dans toutes les especes de perte de sang qui menacent, par leur abondance, les jours d'une malade ».

Des observations nombreuses justifient les préceptes de M. Leroux, une seule suffira pour inspirer la plus juste confiance au moyen qu'il propose, & faire connoître la maniere de voir & de penser de cet Auteur. » Le 20

Novembre 1765, je fus appellé à six heures du soir, chez M. M***, Commis au Bureau des Cartes, demeurant à Dijon, au vieux Couvent, rue Chanoine. Sa femme, grosse d'environ cinq mois, avoit une perte de sang, & éprouvoit des douleurs qui annonçoient un avortement prochain. Cette perte s'étoit déclarée depuis quelques jours par un suintement sanguin qui avoit augmenté par degrés suffisamment pour affoiblir la malade, & la jeter dans des syncopes qui, à la vérité, étoient legeres & de peu de durée. Elle avoit des douleurs foibles, l'orifice de la matrice étoit dilaté de la largeur d'une piece de vingt-quatre sols; les eaux étoient écoulées, & je sentis à nud, à travers cet orifice, un corps étranger qui me parut être la tête de l'enfant. Comme dans ce moment la perte me sembla diminuée, je recommandai simplement le repos à la malade, & la laissai tranquille. J'y retournai à neuf heures du soir, les douleurs continuoient, l'hémorrhagie étoit peu abondante, mais la femme étoit toujours foible. A onze heures les douleurs cesserent totalement, & la perte augmenta si considérablement, que je me vis dans la nécessité d'essayer l'accouchement forcé. L'orifice utérin étoit si épais & si solide, qu'il ne me fut pas possible de le dilater. Dans cette perplexité, je ne vis point d'autre parti à prendre, que de remplir le vagin de tampons d'étoupes, trempés dans le vinaigre pur.

La fin à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Le laurier rose (*nerion floribus rubescentibus* G. B. *nerium oleander*,) est encore un arbuste très-dangereux pour les animaux. Pline assure que l'eau dans laquelle ses feuilles ont maceré, est funeste pour les chevres & le bétail. Ce Naturaliste ne les regarde pas comme aussi nuisibles à l'homme, & en cela M. Paulet le releve fort à propos de son erreur; témoin la femme dont Morgagni rapporte en détail l'empoisonnement pour avoir bu du vin dans lequel avoient infusé des feuilles de laurier rose. Ces feuilles ne sont pourtant pas un poison pour tous les animaux, mais la chair de ceux d'entr'eux qui peuvent les brouter impunément, est toujours suspecte pour l'homme. Welschius rapporte qu'un lievre s'en étant nourri, coûta la vie à tous ceux qui en mangerent. M. Paulet confirme cette vérité par plusieurs autres exemples non moins convaincans; & après avoir remarqué que le miel qui résulte du laurier rose est un poison, il termine cet article par une autre observation de Pline, lequel après avoir décrit une maladie causée par ce miel vénéneux, dit qu'elle se communique aux chiens, si par hazard ils avalent les extrémens du corps des malades.

Extrait d'une lettre écrite de Dunkerque le 16 janvier, par M. Vendroit, Directeur des Postes de cette Ville.

» Il vient d'arriver un fait étonnant. Nous avons un paon qui est très-beau; il y a trois jours que nous l'avions perdu, nous l'avons fait chercher par-tout, mais envain. Comme notre cour étoit pleine de neige à 4 pieds de hauteur, crainte d'un dégel subit qui auroit inondé nos caves, j'ai fait porter toute cette neige dans la rue, & c'est sous un gros tas, qu'on a trouvé ce paon bien vivant, mais tout gelé. Je l'ai porté auprès du feu, je l'ai fait dégeler, ensuite manger & boire, & il se porte très-bien ». Voilà de quoi exercer l'imagination des personnes à systêmes.

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Trochique de Blanc-Rasis,	8 l.
de Minium,	Ib.
Yeux d'Ecrevisses préparées,	4
Terre sigillée,	3
Thutie,	4
Corail,	Ibid.
Bol d'Armenie,	3
Magnésie,	10
Eaux distillées de Menthe, la pinte,	1
Mélisse,	Ibid.
Eau de Plantin,	1
de Canelle orgée,	5
de Fleur d'Orange double,	Ib.
de Rose double,	2
de Sureau,	1
Vulnéraire à l'eau,	2
de Capron,	3
Spiritueuse,	Idem.
de Lavande,	Idem.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc. de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 15 Février 1776.

De Montpellier, le 3 Février.

ON a souvent mis en question si les vapeurs qui s'élevent des différens atteliers dans les grandes Villes, étoient indifférentes ou nuisibles. Il s'est même trouvé des personnes de l'art qui ont paru décider la question, en prétendant que du mélange de ces exhalaisons il résultoit un mixte neutre & salutaire formé des différens principes qui s'étoient entredetruits en se rencontrant dans l'atmosphere ; ce que dit Ramazzini sur les maladies des personnes qui travaillent, des substances huileuses & mal propres, fera peut être regarder avec plus d'attention ces exhalaisons qu'on ne redoute point assez dans les grandes Villes.

» Il y a des boutiques où regne l'infection, & où le gain se trouve acheté par les maux auxquels on y est exposé ; telles sont celles où travaillent ceux qui font ou manient l'huile, ceux qui préparent le cuit, ceux qui font les cordes pour les instrumens de musique, les Bouchers, ceux qui font le fromage, ceux qui fabriquent les chandelles, &c. Toutes les fois que je suis entré dans ces endroits, j'ai senti un soulevement de cœur, mal de tête, & des envies de vomir. Ce n'est pas sans raison que la Police ordonne à ces artisans de travailler hors de l'enceinte des Villes, comme on le voit dans Cœpolla & Paul Zacchias, & dans les autres Médecins legistes.

Dans les pays fertiles en noix, on a coutume de faire de l'huile avec ce fruit, dont les gens du peuple font usage pour la lampe ; ils se servent peu de l'huile d'olives à cause de sa cherté. Tout ce pays ne produit point d'olives, & l'huile qu'on y consomme nous vient de la Toscane. On y fait de l'huile de noix ; elle se fait à-peu-près comme l'huile d'olives, on brise les noix entieres sous des meules, pour les réduire en une pulpe qu'on fait cuire au feu dans une chaudiere de cuivre, & qu'on met ensuite sous une presse, pour en exprimer l'huile. Pendant cette opération il s'éleve des fuliginosités, & une odeur forte, qui sont reçues par les ouvriers qui y président. Il en résulte pour eux, sur-tout pour ceux qui remuent la matiere avec une spatule, des effets très-nuisibles, tels que des toux, des difficultés de respirer, des douleurs de tête, des vertiges, une constitution cachectique. Ces ouvriers portent ordinairement une lampe puante, qui les inonde d'une huile fétide qui obstrue les pores de leur peau, les dispose aux maladies aigues, & aux affections de poitrine, d'autant plus qu'ils ne font ce travail que pendant l'hiver. Ceux qui travaillent longtems, qui lisent ou écrivent dans une chambre, éclairés avec l'huile de noix, savent combien est nuisible la vapeur qu'elle exhale. Ils n'en sortent jamais sans mal de tête ou vertige, & sans la laisser remplie d'une fumée épaisse. J'ai connu des personnes en qui elle a fait le même effet que la vapeur du charbon. Un homme de lettres que la médiocrité de sa fortune obligeoit de se servir d'huile de noix, ayant trop veillé à la lueur d'une lampe garnie de cette huile, eut pendant plusieurs jours des étouffemens. L'huile de lin dont on fait un grand usage, lorsque celle de noix manque, est sujette aux mêmes inconvéniens.

La suite à l'ordinaire prochain.

Extrait d'une lettre écrite de Lille, le 5 Février 1776, par M. Gauthier de Colines, Médecin des Hôpitaux militaires.

» Nous n'avons pas été plus exempts dans la Flandre Françoise que dans les autres Province de la France, du rhume épidémique qui a commencé à se faire sentir vers la fin de Novembre dernier. Cette maladie se déclaroit avec une fievre continue, qui avoit des redoublemens marqués le soir, une pesanteur & des douleurs de tête violentes l'accompagnoient presque toujours. Une toux convulsive ne tardoit point à se manifester, elle étoit beaucoup plus vive la nuit que le jour, sans doute par rapport à la situation du corps ; plu-

sieurs personnes ont été obligées de passer la nuit dans leur fauteuil. Cette fievre catharrale nous a paru d'un genre inflammatoire malgré tout ce que l'on a dit des mauvais effets de la saignée, les personnes plethoriques ne pouvoient s'en passer. Cette fievre étoit le plus souvent accompagnée d'oppressions, d'extinction de voix, de maux de gorge & de secheresse, de lassitudes, de douleurs vagues dans la poitrine. Lors de son invasion la temperature de l'air étoit fort humide, il regnoit depuis quelques jours un brouillard fort épais & très-froid. L'on est souvent embarrassé pour déterminer la cause capable de produire un effet aussi général; il n'est pas douteux que si on veut bien observer les différens rhumes de la même espece qui ont regné il y a quelques années, on pourroit être en état de déterminer la cause la plus probable de celui-ci. Les informations que nous avons prises sur les rhumes des années précédentes, nous ont seulement appris qu'ils survinrent tous les deux vers la fin de l'été, l'un en 1764, & l'autre en 1768; qu'ils ne furent point aussi généralement répandus, & que leurs symptômes furent à-peu-près les mêmes dans cette Province. On peut attribuer ces fievres catharrales épidémiques, à une constitution particuliere de l'air; leur généralité & la ressemblance des symptômes dans des endroits fort éloignés, semblent ne laisser aucun doute que ces maladies proviennent de l'influence de l'air; c'est d'ailleurs le sentiment de M. Lieutaud, qui attribue toutes ces épidémies à la même cause, parce que la diminution ou la suppression de la transpiration ne paroît point être une cause capable de produire un effet aussi général. Après cette courte digression, revenons à notre épidémie. Dans les personnes jeunes & d'une bonne constitution, la toux quoique violente & accompagnée d'une grande fievre, ne devoit point faire apprehender des suites funestes; les symptômes quoiqu'en apparence très-graves, ne résistoient gueres aux saignées & aux traitemens antiphlogistiques. Il n'en étoit pas de même des personnes âgées où chez lesquelles les humeurs se trouvoient fort abondantes, & naturellement disposées à produire un engorgement sur les poulmons; la fievre catharrale en les portant sur cette partie, donnoit lieu à la fausse peripneumonie, maladie assez fréquente parmi les vieillards, & dont ils périssoient la plûpart en peu de jours, surtout lorsqu'un faux préjugé empêchoit d'employer la saignée, & que l'opinion fausse qu'on s'étoit formé que ces fievres étoient putrides ou malignes, déterminoit à un genre de traitement contraire à la nature de la maladie. Si au contraire exempt de préjugé, le Médecin attentif aux symptômes y remédioit par un traitement convenable, la maladie se terminoit heureusement vers le quinzieme jour.

L'eau de veau de poulet avec le suc de navets, une tisanne adoucissante avec les plantes bechiques, les loochs, les émulsions anodines, des bains de pieds, & la saignée répétée une ou plusieurs fois suivant le besoin, diminuoient sensiblement la violence des symptômes. Les sudorifiques, tels que la décoction & le rob de sureau, les juleps diaphoretiques paroissoient appropriés, & en provoquant de légeres sueurs adoucissoient les symptômes: au moyen de cette cure, la maladie se terminoit heureusement. La légereté des symptômes, le peu de violence de la toux dans certains sujets pourroient faire diviser cette toux en deux especes, l'un d'une nature bénigne, & l'autre maligne; mais l'on croit qu'on ne doit attribuer cette différence qu'à la bonne constitution & l'heureuse disposition de certaines personnes, chez lesquelles l'humidité & le venin subtil de cette épidémie n'ont trouvé que très-peu de circonstances nécessaires pour développer son activité; alors il n'a point fallu de remedes, le régime est devenu indifférent, & la toux a cessé d'elle-même en peu de tems. L'on pourroit même croire que ces rhumes n'étoient point d'une autre nature que ceux qui surviennent ordinairement chaque année pendant l'hiver.

Nous avons vu tous ces rhumes se terminer heureusement dans cet Hôpital & dans la Garnison; il n'y a eu qu'un petit nombre de soldats chez lesquels des circonstances particulieres & une complication de maux, l'inflammation de poitrine, où des maladies chroniques, telles que la phthisie, l'hemophtisie, ont procuré des suites funestes. Vers la fin de ces rhumes, plusieurs personnes se sont plaintes de douleurs vives aux oreilles, il y en a beaucoup qui ont rendu par cette voye une assez grande quantité de matiere épaisse & jaunâtre; cette évacuation est peut-être une crise particuliere affectée à ces rhumes, mais nous n'avons point encore assez d'observations pour l'assurer.

De Paris, le 12 Février.

La nouvelle inspection établie en faveur des nourrissons, par M. le Lieutenant-Général de Police de cette Ville, commence à produire les effets que ce Magistrat avoit lieu d'en attendre. Les Chirurgiens préposés à cette inspection, visitent avec soin les enfans, le compte le plus exact en est rendu chaque fois au Magistrat, & les reflexions que ces nouveaux Inspecteurs joignent à leur rapport, prouve de plus en plus l'avantage de faire vi-

ſiter les enfans dans les campagnes par des perſonnes initiées dans l'art de guérir. Nos lecteurs en jugeront par les réflexions ſuivantes, extraites de deux raports faits par le ſieur Monrmignon, Chirurgien-major de l'hôpital de la Charité de Château-Thierry, lieutenant du premier Chirurgien du Roi, & inſpecteur des nourriſſons de Paris, à la réſidence de la même Ville.

» L'éducation phyſique des enfans ſous l'inſpection des Chirurgiens, dirigée par le ſage & prudent Magiſtrat qui veille à la Police, peut procurer le plus grand bien en formant des citoyens forts, robuſtes, & d'une ſanté d'athlete. Les moyens de procurer ces avantages à la patrie, ſeroient 1°. que chaque Chirurgien-Inſpecteur s'occupât ſingulierement à détruire ce préjugé, & cette habitude barbare de garoter les enfans avec des bandes. On ſait tous les maux qui peuvent être la ſuite d'une pareille compreſſion inégale dont le moindre eſt la douleur continuelle. 2°. De prévenir ces indigeſtions laiteuſes qui viennent de ce que chaque plainte de l'enfant eſt priſe pour un beſoin pendant qu'elle n'eſt que l'expreſſion de la douleur cauſée par les bandages. 3°. D'empêcher qu'on ne les farciſſe de bouillie épaiſſe qui eſt une colle indiſſoluble pour leur eſtomac. 4°. D'habituer la peau des enfans aux contacts de l'atmoſphere, en recommandant aux Nourrices de les tenir longtems devant le feu lorſqu'elles les changent, même de les laver d'eau froide lorſqu'ils ſont gâtés par leurs excrémens, & de les tenir dans la plus exacte propreté. 5°. Enfin lorſqu'elles manquent de lait, de leur faire teter une chevre ou une vache, plutôt que de leur faire boire le lait de ces animaux au gobelet, attendu que l'action de ſuccer y mêle la ſalive de l'enfant, ce qui favoriſe la digeſtion.

Tous les Auteurs qui ont écrit ſur la diete lactée, regardent le lait comme une nourriture entierement préparée par la nature, fondé ſans doute ſur l'analogie de l'opération de la digeſtion dans les adultes qui convertit les alimens en une eſpece de lait, appellé *chile*; il eſt de fait au contraire que la nature a préparé dans l'eſtomac des jeunes animaux qui vivent de lait, un amas d'humeur propre à le faire cailler promptement. Auſſi les Bouchers reſervent-ils le premier des eſtomacs des veaux qui contient ce ferment, ils les ſalent & le vendent ſous le nom de preſure pour faire cailler le lait lorſqu'on le deſtine à être converti en fromage. J'ai ouvert pluſieurs enfans morts en naiſſant; j'ai toujours trouvé leur eſtomac garni de cette humeur, j'en ai mêlangé avec du lait qui a caillé comme avec la preſure de veau. Le lait n'eſt donc point un aliment tout préparé, il a beſoin pour être converti en nourriture d'une digeſtion particuliere: voici comme j'ai obſervé qu'elle ſe faiſoit. L'eſtomac de l'enfant ne reçoit le lait que mêlé intimément à la ſalive, là il ſe caille à l'aide du ferment, ſes contractions, ſa preſſion ſur ce *coagulum* en exprime le petit lait qui doit ſervir de nourriture à l'enfant, la maſſe caſeuſe qui forme les excrémens, ſert de point d'appui à l'eſtomac qui en eſt leſté, ainſi qu'au canal inteſtinal. Lorſque cette digeſtion laiteuſe ſe fait bien, les excrémens de l'enfant reſſemblent à des œufs brouillés tant par la conſiſtance que par la couleur.

La fin à l'ordinaire prochain.

Livres Nouveaux.

Fin des Obſervations ſur les pertes de ſang, & ſur les moyens de les guerir, &c.

Ce moyen, pourſuit encore Monſieur Leroux, arrêta la perte, mais la malade conſerva ſa foibleſſe; elle eut des ſyncopes fréquentes, ſon pouls étoit petit, & elle éprouvoit un mal-être ſi grand, que, me défiant de ſon état, je la fis confeſſer. Cette ſituation critique dura l'eſpace d'une heure & demie. Au bout de ce tems, les douleurs ſe réveillerent, la malade reprit un peu de forces & de courage, & expulſa le tampon dans un effort qu'elle fit comme pour aller à la garde-robe, pendant une douleur. Je touchai alors l'orifice de la matrice, je le trouvai plus dilaté, & je ſentis diſtinctement la tête de l'enfant qui appuyoit ſur ſa circonférence. Comme il n'y avoit plus de perte de ſang, j'abandonnai le tout à la nature. Les douleurs ſe ſoutinrent, & quoiqu'elles fuſſent peu conſidérables, elles expulſerent à trois heures du matin un fœtus qui paroiſſoit de quatre mois & demi: il étoit encore vivant, quoique ſans mouvement des membres & de la reſpiration; on apperçut pendant plus d'un quart-d'heure le battement du cœur. Après l'accouchement je touchai la femme pour ſentir s'il étoit poſſible de la délivrer. Je trouvai l'orifice de la matrice peu dilaté, quoiqu'il eût livré paſſage à l'enfant, & je conjecturai que le délivre, qui, à ce terme, eſt toujours plus volumineux que le fœtus, ne ſortiroit que par un nouveau travail. J'eſſayai cependant de le tirer par le frêle cordon, mais quoique je ne fiſſe que des tentatives légeres, il me reſta bientôt à la main. La perte de ſang, qui étoit l'accident le plus urgent, étant ceſſée, je m'inquiétai peu du délivre, & j'en abandonnai l'expulſion à la nature, comme le recommandent les plus célebres Praticiens de nos jours en pareil cas. Les douleurs per-

fisterent, quoique foiblement, pendant tout le jour qui suivit l'accouchement. Le lendemain elles se firent sentir avec beaucoup de violence; on me fit relever à quatre heures du matin, & je trouvai le placenta tombé sur l'orifice de la matrice. Je relevai par mes discours le courage de la malade, que les douleurs avoient abattue & qui se croyoit prête de mourir. Je fis renaître l'espérance dans son cœur, & je la quittai pour vaquer à d'autres affaires. Une heure & demie après mon départ, la nature expulsa enfin le délivre. La perte excessive que cette femme avoit soufferte, la jetta dans une foiblesse & dans une langueur extrême. Il lui survint une douleur de tête vive, que le plus léger bruit rendoit insupportable. Sa vue étoit si sensible, qu'elle ne pouvoit supporter la lumiere sans sentir augmenter ses souffrances. Le troisieme jour la fievre se déclara; elle fut accompagnée du dégoût pour toutes sortes d'alimens. Le visage de la malade devint bouffi, & toutes les évacuations naturelles diminuerent considérablement. Les purgations légeres, répétées de tems en tems, l'usage des sels minoratifs & un régime convenable, la tirerent par degrés de cet état: elle a fait d'autres enfans à terme depuis ce tems-là.

Orationes in diversis Facultatis Medicinæ Parisiensis, actibus habitæ a Magistro Petro-Abrahamo Pajon de Moncets, *equite, Doctore medico-Regente, antiquò rei herbariæ Professore, Academiæ Regiæ Catalaunensis, nec non Societatis Agrariæ aurelianensis socio.* Discours prononcés en différens actes de la Faculté de Médecine de Paris; par M. Pajon de Moncets, &c. A Amsterdam, & se vendent à Paris, chez Quillau, Imp. Lib. rue du Fouarre; & chez Didot le jeune, quai des Augustins. Volume in-8°.

Bibliotheca Chirurgica, qua scripta artem Chirurgicam facientia, a rerum initiis recensentur. Auctore Alberto Hallero. *Bazileæ 1775. Deux vol. in-4°. Prix 30 liv. rel.* Bibliotheque de Chirurgie, &c. Par M. de Haller, chez le même Libraire, quai des Augustins.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Le garou ou sain-bois avec l'écorce duquel on a coutume de suppléer au cautere, est encore nuisible aux animaux. Cet arbuste est connu sous les noms de *daphne gnidium*, Lin. & *de tymelea foliis lini*. G. B. Une autre espece dite *bois gentil*, est également nuisible; les Botanistes l'appellent *daphne mezereum*, *laureola fœmina*, *laureola folio deciduo &c.* Enfin la laureole mâle n'est pas moins pernicieuse aux bestiaux, c'est celle que Gaspard Bauhin a nommé *laureola semper virens flore viridi, quibusdam laureola mas*. Tournefort, *thymelea lauri folio semper virens*, & Linné, *daphne laureola*. Lorsque les bestiaux broutent cet arbuste, leur bouche s'enflamme, & s'ils en mangent beaucoup, il leur cause des superpurgations violentes, accompagnées d'un flux de sang opiniâtre, qui les fait périr. Les différentes especes de tithimale produisent le même effet. En général c'est le propre des plantes acres & laiteuses de cette classe, d'enflammer la gorge, l'estomac & les intestins. On sait que le garou appliqué sur la peau, l'irrite, l'enflamme, & y attire une suppuration séroso-sanguinolente. On est encore dans l'habitude d'empoisonner les poissons d'un étang avec le suc des tithimales. Il faut donc autant qu'il est possible, éviter dans les pâturages, les endroits où ces plantes croissent en abondance; & lorsque malgré ces précautions quelqu'une des bêtes qui y paissent en a brouté, il faut pour remédier aux accidens qui en résultent, lui faire avaler beaucoup d'huile, de petit-lait aigre, du vinaigre, & des décoctions émollientes & mucilagineuses.

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Eau de Mélisse des Carmes,	6 l.
de Boule,	1
Eau-de-vie de Gayac,	3
Eau de Madame la Vrillieres,	5
Thériacale,	10
Impériale,	12.
Eau de Cologne, la douzaine de bouteilles,	Idem.
Eau de Rabel,	6
de Luce,	16
Teinture Myrrhe & Aloës,	4
Castor,	12
Anodine de Sydenham,	Idem.
de Safran,	4

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 22 Février 1776.

Suite de l'article de Montpellier, le 7 Février.

» CEux qui préparent les cuirs, & qui pour cela les font macerer avec de la chaux & de la noix de gale, qui les lavent, les foulent aux pieds, & les nétoyent, doivent continuellement respirer des exhalaisons infectes, aussi sont-ils ordinairement boursoufflés, pâles, asthmatiques, & surtout hippocondriaques; j'en ai vu beaucoup devenir hydropiques. Il est en effet bien difficile que des gens qui sont continuellement dans des lieux humides, & dans un air impregné, des exhalaisons que répandent les cuirs à demi pourris, n'y contractent pas des incommodités & des dérangemens dans leur machine. J'ai observé que les chevaux, lorsqu'on les fait passer devant les tanneties, précipitent leurs pas lorsqu'ils commencent à en sentir l'odeur, & que n'écoutant plus le frein, ils se hâtent de s'éloigner de ces lieux. Ces tanneries sont ordinairement hors des murs de la Ville, afin qu'elles ne souillent point l'air que respirent les citoyens. Hippocrate, dans l'histoite de Philiscus qui mourut le sixieme jour d'une fievre maligne, décrit très-bien le lieu où il tomba malade. Il dit qu'il habitoit près des murs, & Mercurialis, en commentant ce passage, dit qu'Hippocrate *a désigné le lieu où Philiscus demeuroit, pour faire sentir que ce lieu pouvoit lui avoir donné la maladie, les endroits voisins des murs des Villes, étant ordinairement le receptacle de toutes les immondices.*

Autrefois à Rome les arts & les métiers infects, & surtout les tanneries, étoient tous dans un endroit situé au-delà du tibre, comme on le voit par une épigramme de Martial, qui parmi les odeurs de thais, met celle qu'exhalent les peaux de chiens macerées au-delà du tibre. Aussi les Romains regardoient-ils l'air de cet endroit comme dangereux, à cause des vapeurs infectes que les divers métiers sales qu'on y exerçoit, devoient nécessairement produire. C'est pourquoi les Juifs qui l'habitoient, parce qu'ils y étoient logés à meilleur marché, sentoient mauvais, & non point par une odeur qui leur fût naturelle comme on le croyoit. Ceux qui préparent les cordes pour les instrumens de musique, étant comme les Tanneurs obligés d'être continuellement dans des lieux humides pour laver les boyaux des animaux dont ils font leurs cordes, sont sujets aux mêmes maux, ils sont comme eux pâles, cachectiques, & souvent atteints d'enflures de jambes. On peut mettre au nombre des métiers sales, celui qu'exercent ceux qui font les fromages, & je veux surtout parler de ceux qui font ces grands fromages qu'on fait avec le lait de vache, & qu'on appelloit autrefois *lunenses*, parce qu'on y imprimoit l'image de la lune. Tel est parmi nous le fromage de Parme & de Plaisance; il exhale des vapeurs grasses qui nuisent à ceux qui sont occupés à le faire. En Italie le fromage se fait rarement dans les Villes, il se fait à la campagne; il n'y a que les Juifs à qui leur loi ne permet gueres d'autres alimens que ceux qu'ils préparent de leurs propres mains, qui fassent le fromage dans la Ville; & ils infectent les lieux où ils les font.

J. P. Lotichius dans son Traité des mauvaises qualités du fromage, *de nequitiâ casei*, dit qu'à Francfort il y a une rue où l'on fait le fromage, qui répand une odeur si infecte, qu'il ne balance point de croire qu'elle a été la cause de la peste qui a regné dans cette Ville.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Nancy, le 9 Février.

Le 28 du mois dernier, à onze heures du matin, le sieut Humber Soyer, Marchand-Chandelier de cette Ville, fut trouvé dans sa chambre sans sentiment & sans mouvement. Ce jeune homme âgé de 20 ans, étoit tombé à côté d'un brasier de charbons allumés, au moment où il se déshabilloit pour se mettre dans son lit. Un de ses pieds qui touchoit ce brasier, en fut considérablement brûlé, sans

qu'il en eût rien senti. Aussitôt on appella à son secours des personnes de l'art, qui lui jetterent au visage l'eau la plus froide suivant la méthode que M. Harmant, Médecin, a publiée; & le secours eut tout l'effet qu'on avoit lieu d'en desirer. Après bien des hoquets, le malade revint à la vie, en rejettant beaucoup d'écume par la bouche. Dans cette méthode, M. Harmant ne se borne pas à conseiller de jetter de l'eau froide sur le corps du suffoqué; il détermine plus particuliérement l'endroit qu'il faut frapper, & cet endroit c'est le visage. Plusieurs Médecins l'avoient pratiqué avant M. Harmant, mais il faut convenir que ce dernier a étudié d'une maniere particuliere l'effet de l'aspersion de l'eau froide sur les suffoqués, & en a fait usage avec succès. L'ouvrage qu'il a publié sur ce sujet, & que nous n'avons pu encore nous procurer, se vend à Nancy chez Gervais, Libraire, rue S. George. Nous ferons à ce sujet une réflexion que nous adressons à l'Auteur d'un ouvrage intitulé: *La nature considérée sous ses différens aspects.* Lorsque la brochure de M. Harmant parut, cet Auteur en annonça le titre, & donnant avec raison de justes éloges, au zele & aux lumieres de M. Harmant, il dit que tandis que deux Médecins se disputoient à Paris, le mérite de l'invention de la maniere à ressusciter les suffoqués par l'eau froide, M. Harmant l'avoit découverte depuis long-tems à Nancy. Nous n'avons jamais prétendu être les inventeurs de cette méthode aussi ancienne que le monde, & consignée dans une foule d'ouvrages de médecine de beaucoup antérieurs à ceux dans lesquels on ne balance pas de se l'attribuer aujourd'hui. Pour s'en convaincre, il suffit de relire nos feuilles & notre Avis au peuple sur les asphyxies. Loin d'aspirer à cette gloire, nous avons plutôt borné nos travaux au soulagement des malheureux; ils n'ont pas besoin de mémoires académiques; simplifier les méthodes de guérir, les mettre à leur portée de la maniere la plus claire & la plus précise, voilà ce dont ils ont besoin, voilà ce que peut être on n'avoit point assez fait jusqu'à présent, & ce que nous ne cesserons de continuer.

De Meaux, le 6 Février.

La riviere de Marne étant reconnue très-dangereuse aux environs de cette Ville par le nombre des personnes noyées dont on fait annuellement le relevé, un ami de l'humanité a offert 24 liv. de récompense aux deux Nageurs & Plongeurs, les plus expérimentés qui se présenteront, pour former dans le courant de l'été prochain quatre éleves, pris depuis l'âge de quinze ans jusqu'à dix-huit, dans un état qui puisse les fixer à Meaux. Ceux qui voudront se présenter pour ce genre d'éducation & de travail, feront registrer leur nom au Greffe de la Police. On délivrera les 24 liv. au mois de Septembre prochain, après l'expérience des éleves sous la conduite des deux Nageurs, faite en présence du Magistrat de Police ». *Affiches de Meaux.* Il manque à cet établissement patriotique une récompense particuliere pour celui des éleves qui aura le mieux profité des leçons des Maitres institués pour apprendre l'art de nager. Il est bien étonnant que les grandes Villes situées le long d'une riviere ou voisine de grands étangs, ayent négligé ce genre d'institution. Il entre dans l'éducation des Anglois de savoir nager; l'histoire ancienne fournit encore des exemples d'écoles de natation, & nous ne mettons à profit ni ces traits utiles de l'histoire, ni la pratique heureuse de nos voisins. Mais puisque l'on s'est occupé à Meaux de cet objet très-important, & que cet exemple pourroit déterminer d'autres citoyens à le suivre dans d'autres Villes, ne perdons pas cette occasion de faire connoître nos vues sur ce sujet. Il faudroit donc, 1°. défendre sous des peines rigoureuses à tout habitant d'aller se baigner dans des endroits périlleux, soit par leur profondeur, soit par la rapidité du courant de l'eau; 2°. établir des ports ou des especes d'abreuvoirs peu profonds & pavés; placer dans ces ports deux ou trois batteliers, bons nageurs & plongeurs, qui montrassent gratuitement à ceux qui le désireroient, la maniere de nager & de plonger, & qui veillant sans cesse sur ceux qui viendroient s'y baigner, pussent voler à leur secours en cas d'accident. Cela n'empêcheroit pas d'avoir toujours sur les bords des rivieres des secours pour les personnes noyées, mais à coup sûr il s'en noyeroit moins, autant parce que les hommes s'exposeroient moins au danger, que parce qu'ils seroient plus en état de se sauver, une fois instruits à nager. Qu'est-ce qui empêcheroit p. ex. de destiner dans Paris la Garre à cet objet utile; ce bassin est vaste & bien situé, & puisqu'il n'a pu remplir l'objet qu'on s'étoit d'abord proposé, il serviroit du moins à un autre objet au moins aussi utile, puisque dans le premier plan il n'étoit question que de garentir les batteaux des glaçons, & qu'ici il s'agiroit de conserver la vie aux hommes.

Fin de l'article de Paris, le 19 Février.

Mais lorsque la digestion est troublée comme cela arrive souvent, parce que l'on donne à teter à l'enfant quand se fait la séparation du *serum*, alors quelque petite portion du nouveau lait reçu se mêle au petit-lait séparé du *coagulum*, enfile avec lui la route du canal, sa partie butireuse & caseuse se rancissent, causent

des tranchées, des coliques à l'enfant, & rendent ses excrémens verds. Ces maux qu'un peu de diete auroit bientôt guéris, s'augmentent par l'attention qu'on a de donner à l'enfant chaque fois qu'il crie, & le conduiroient à la mort si les travaux de la Campagne ne détournoient sa Nourrice d'un soin qui lui deviendroit funeste. La perte de l'enfant devient infaillible si on lui administre les secours ordinaires de la médecine, tels que l'huile d'amande douce qu'on lui prodigue sous prétexte de calmer ses tranchées; son foible estomac en est surchargé, elle se rancit, rend les excrémens d'un verd foncé, augmente les douleurs auxquelles la fievre se joint & l'inflammation; les excrémens deviennent noirs, & la mort de l'enfant en est la suite. D'autres employent les absorbans qu'ils regardent comme des spécifiques pour toutes les maladies des enfans; mais ces remedes terreux n'ont d'autres effets que de retarder la digestion, d'engouer les glandes intestinales, & de rendre les excrémens blancs.

Depuis plus de 25 ans que je m'applique aux accouchemens & aux maladies des enfans, rien ne m'a mieux réussi que la diete, c'est-à-dire de ne donner à teter à l'enfant lorsqu'il est malade, que de quatre en quatre heures, de lui faire boire une légere infusion de fleurs de *gallium* jaune, autrement dit caille-lait. Pour prévenir ces indigestions laiteuses, il faut dans l'état de santé, ne faire teter l'enfant que de trois en trois heures, afin de donner le tems à l'estomac de se débarrasser de la premiere digestion avant de le charger de nouveau lait. M. de Buffon, dans son Histoire naturelle, veut qu'on donne à teter à l'enfant de deux en deux heures. L'autorité d'un homme si célebre m'a séduit, mais l'expérience m'a appris que chez la plûpart des enfans il falloit trois heures pour que la digestion fût parfaite, & que donner à teter plutôt, c'étoit s'exposer à leur donner des indigestions laiteuses.

Il est aisé de sentir pourquoi ces maladies sont plus fréquentes l'hiver que l'été; dans cette derniere saison les femmes partagent les travaux de la campagne, elles ne reviennent qu'à des heures fixes, la digestion a le tems de se faire. L'hiver elles restent à la maison, donnent plus souvent à teter, & procurent par des soins mal raisonnés, des indigestions à leurs enfans.

Livres Nouveaux.

Analyse des blés, & Expériences propres à faire connoître la qualité du froment, & principalement celle du son de ce grain. Avec des Observations sur les substances végétales, dont les différentes Nations font usage au lieu de pain. Par M. Sage, des Académies Royales des Sciences de Paris, de Stockolm; & des Académies Impériale & Electorale de Mayence. A Paris, de l'Imprimerie Royale.

Un Physicien recommandable par ses recherches sur les substances nutritives tirées du regne végétal, après avoir tenté diverses expériences sur le son de froment que l'on fait entrer dans le pain de munition, crut que cette substance pouvoit être pernicieuse aux soldats. Entraîné par son zele assurément bien louable, il écrivit un mémoire qu'il adressa au Ministre de la guerre. Ce mémoire réveilla l'attention du Gouvernement; aussitôt on le renvoya à l'Académie des Sciences, qui chargea M. Sage de vérifier les faits. Tandis que cette vérification se faisoit, l'Auteur du mémoire reconnut son erreur & se rétracta. Mais les nouvelles expériences déja commencées pour s'assurer de la réalité de l'inculpation faite au son de froment, ayant donné lieu à plusieurs découvertes touchant le blé & d'autres substances nutritives, M. Sage qui en est l'auteur, a cru devoir les publier dans l'ouvrage que nous annonçons. Le blé est composé d'une écorce qu'on nomme son, d'amidon, de substance glutineuse, de matiere sucrée & de matiere extractive. La farine est une poudre formée par ces quatre substances. On reconnoît la qualité du froment, en retirant de la farine de ce grain la substance glutineuse qu'il contient: lorsqu'elle est élastique, le grain est bon; si la substance glutineuse est courte, & n'a pas d'élasticité, il est médiocre; enfin lorsqu'on n'en peut pas retirer de matire glutineuse, c'est une preuve que le grain ne vaut rien. La qualité de cette matiere glutineuse est donc essentielle pour la confection du bon pain. Voici l'échelle des proportions dans lesquelles elle entre dans la composition des differentes sortes de farine de froment, toujours d'après les expériences de M. Sage.

» La fine fleur de farine de froment blutée, a produit par livre trois onces de matiere glutineuse, molle, élastique, qui, après avoir été séchée, pesoit une once & demie. La farine de gruau de froment, a produit par livre quatre onces de matiere glutineuse, qui, après avoir été séchée, pesoit deux onces. La farine de froment, dite *seconde*, a produit la même quantité de matiere glutineuse que la précédente La farine de froment, dite *troisieme*, a produit par livre deux onces deux gros de matiere glutineuse, molle, élastique, qui, après avoir été séchée, pesoit une once un gros. La farine de froment, dite *quatrieme*, n'a point produit de matiere glutineuse, élastique comme les précédentes; elle étoit fous

la forme de petits grains, qui n'avoient pas de cohésion entr'eux, parce qu'elle contient près de deux tiers de son très-divisé. La matiere glutineuse qu'on retire de la bonne farine en la malaxant & en la lavant ensuite dans beaucoup d'eau, pour en séparer tout l'amidon, est blanchâtre, insipide, insoluble dans l'eau, & très-élastique; lorsqu'elle est nouvellement retirée de la farine, elle en a l'odeur; si on la fait secher au bain-marie, on obtient une masse compacte, demi transparente, comme la colle de Flandre. En se desséchant elle se tuméfie, mais en la retournant de tems en tems, on parvient à la rassembler; si on la desseche rapidement au bain de sable, elle répand une odeur de viande rôtie, & produit une masse feuilletée & opaque, qui n'a pas paru s'altérer à l'air. Si l'on n'a pas soin de dessecher promptement la substance glutineuse, elle se putréfie, & après s'être desséchée d'elle-même, elle laisse une masse cellulaire, jaunâtre, transparente, fragile & fétide. Si la maniere glutineuse qu'on retire d'une farine est privée d'élasticité, c'est un commencement d'altération qu'elle a éprouvée; & une farine semblable est suspecte. Enfin lorsque la farine ne produit pas de matiere glutineuse, ou que celle qu'elle fournit est grise, sans élasticité, qu'elle ne peut pas se rassembler en masse, & qu'elle se divise dans l'eau où on la lave, elle ne peut produire un pain salubre; alors la farine a une odeur de moisi, & un goût désagréable.

Cette substance glutineuse est si essentielle, que les farines qui n'en produisent point ne sont pas propres à faire du levain, au lieu de fermenter elles s'affaissent & coulent: & quoique l'on mêle un bon levain avec ces farines, la pâte ne leve jamais bien, & le pain qu'on en obtient a une odeur & une saveur désagréable. Je suis certain par expérience, ajoute M. Sage, que la farine où la partie glutineuse manque, étant introduite dans la proportion d'un quart dans de la bonne farine, lui communique des caracteres malfaisans. Lorsqu'on mange du pain fait avec de pareille farine, on ressent des pesanteurs d'estomac, des maux de cœur, un mal-aise & de l'affaissement, & une espece d'ivresse; & l'usage continué peut en être funeste ».

Ces recherches comme on voit, intéressent trop la santé des hommes pour n'être pas annoncées dans le plus grand détail, dans une feuille dont cette santé est l'unique objet.

La suite à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Il y a plusieurs ellebores; le premier est l'ellebore blanc, *helleborus albus flore subviridi*, G. B. *veratrum album*, Linné. Le second, l'ellebore noir donr les deux principales especes sont le pied de Griffon, ainsi nommé à cause de la forme de ces feuilles; *helleborus niger fœtidus*, G. B.; *helleborus fœtidus*, Linné. Et l'ellebote noir proprement dit, qu'on appelle encore herbe de feu, herbe aux vaches, *helleborus niger hortensis flore viridi*, G. B.; *helleborus niger*, Lin. Tous ces ellebores, sur-tout le blanc, sont très-dangereux pour les bestiaux, dont le suc a servi autrefois à empoisonner les fleches des anciens Gaulois. L'eau dans laquelle l'ellebore a macceré, est également nuisible aux hommes & aux animaux. Les effets de l'ellebore sont des déchiremens d'entrailles, la dyssenterie, des mouvemens convulsifs, en un mot tous les symptômes d'un poison acre & corrosif. On y remédie de la même maniere qu'aux accidens de la vérole.

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

		la Livre.
Teinture d'Absynthe simple,		4 l.
compofée,		6
de Parcelse,		8
Elixir depropriété,		12
de Gatrus,	la pinte,	8
de longue vie, ou du Docteur Suédois,	la pinte,	5
Stomachique, de Stougton,		6
Esprit carminatif de Sylvius,		18
de Vittiol,	la livre,	1
de Soufre,		2
volatil de Sel Ammoniac,		7
de Nitte dulcifié,		4
de Sel dulcifié,		Idem.
volatil aromatiq. huileux,		20
de Cochléaria,		6
Liqueurs anod. minérale d'Hossm.		12
Baume Fioravenri,		6
Opodeltoch,		5

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 29 Février 1776.

De Lausane, le 10 Février.

DEPUIS nombre d'années, M. G. O. Struve Médecin-Praticien de cette Ville, distribue des plantes des Alpes, sous le nom de *thé balsamique des Alpes*. Chaque boîte est accompagnée d'un imprimé qui en indique l'usage & les propriétés, & d'une déclaration de l'illustre M. de Haller, qui constate que c'est lui qui a choisi les plantes, les a combinées, & a établi les proportions de leur mélange. Le sieur Graffet, Libraire de la même Ville, a débité ce thé pendant long-tems, par commission de M. Struve. Mais depuis deux ans ce Médecin ne lui en remet plus, & le Libraire ne laisse pas d'en vendre. Il croit apparemment, dit M. Struve, que celui qui fait contre-faire un livre, fait aussi contre-faire un remede, & qu'un ramas de plantes & de proportions telles qu'elles, peuvent passer pour le même thé dont on est redevable aux recherches & aux lumieres de M. de Haller, puisque ce Libraire accompagne ces boîtes d'un imprimé où il le dit positivement ». M. Struve déclare ensuite que dans aucun tems ni pour aucun prix, il ne remettra plus de son thé au sieur Graffet, afin que ceux à qui ce Libraire en fournira, ne puissent pas ignorer, que ce qu'ils achetent n'est rien moins que le *thé balsamique des Alpes*. Qu'il nous soit ici permis d'ajouter quelques réflexions. Le Libraire a tort sans doute de contre-faire des remedes, & d'abuser à la fois de la confiance du public & de celle de M. Struve. Mais quelque soit le choix de ces plantes Suisses, dont on fair peut-être beaucoup trop de cas, n'est-ce point abuser aussi du nom de M de Haller, que de prérendre que des plantes ordinaires, que le moindre Botaniste connoît, deviennent meilleures parce qu'elles ont été mises sous les yeux de ce Médecin célebre? Quoiqu'il en soit, cette licence du Libraire Graffet, & l'importance que donne à son *thé balsamique* le Docteur Struve, tout cela dis-je, est bien fait pour dégoûter le public de ces petits remedes préparés avec beaucoup d'emphase, débités avec plus de profit, & trop souvent suivis de peu d'effet.

Extrait d'une lettre écrite de Marseille, le 7 Fév. 1776.

« J'ai eu l'honneur de vous écrire il y a quelque tems pour vous annoncer que j'avois fait une découverte des plus importantes pour l'humanité; vous avez eu la bonté d'en parler dans votre Gazette, je vous en fais mes très-humbles remercimens. Je n'ai pas été peu surpris d'apprendre par une lettre que m'a écrite M. Louis, que l'Académie de Chirurgie n'avoit point encore fait aucune épreuve de mon eau, qu'elle a en son pouvoir depuis plus de deux mois. Pour lever les doutes dans lesquels il me paroît que ces MM. sont, je mande à M. Louis que je me sers de ce remede depuis nombre d'années avec tout le succès possible dans les hémorragies internes, les pertes blanches des deux sexes, les hernies & autres maladies. Dernierement M. Boinet, Démonstrateur Royal d'anatomie, fit en présence de MM. Raimon & Joyeuse, Docteurs en Médecine & membres de l'Académie de cette Ville, & divers Chirurgiens, une opération d'une testicule schirreux, d'un volume considérable; comme les vaisseaux étoient beaucoup dilatés & vatiqueux, l'hémorragie fut très-considérable & fut arrêtée sur le champ par la simple application de quelques éponges imbibées de mon eau vulnéraire, & sans retour. A la levée de l'appareil, la plaie s'est trouvée belle sans inflammation, la suppuration s'est établie du second jour, & la malade a été guérie promptement. Dans l'impatience de recevoir des nouvelles de M. Louis, je me suis porté il y a quinze jours à Aix, où je fus présenté à M. l'Intendant & à MM. du Parlement. Je présentai requête aux Magistrats, dans laquelle je leurs fis part de la découverte que j'avois faite, & leur demandai la permission d'en faire une épreuve en leurs présence, & celle de la Faculté de Médecine & de Chirurgie, sur o1-

verture de l'artere crurale de tel animal que l'on trouveroit bon. La Faculté étant assemblée à cet effet dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville. Ils ne se contenterent point de l'ouverture d'une artere, ils me proposerent une amputation, j'acceptai leur offre ; en conséquence M. Rocas, Démonstrateur en Chirurgie, coupa la cuisse d'un gros mouton dans la partie la plus charnue ; dès que l'os fut scié, j'appliquai une éponge fine imbibée de mon eau sur la principale artere, en comprimant légerement l'ouverture, je la laissai environ huit à dix minutes en l'arrosant de tems en tems avec ladite eau, ensuite je levai cette éponge pour en mettre une autre aussi bien imbibée de l'eau vulnéraire, je la laissai un peu plus long tems. Lorsque je la levai, l'hémorrhagie fut arrêtée, ce qui ne m'empêcha pas d'en appliquer une troisieme que j'arrosai souvent pour donner au vaisseau le tems de se fermer solidement. Tandis que j'étois occupé à la principale artere, plusieurs personnes agissoient comme moi sur les autres, & l'hémorrhagie fut très-solidement arrêtée, quoique l'animal s'agitât continuellement par les grandes douleurs que lui occasionnoit sa plaie, qui fut recouverte simplement d'un peu d'étoupes imbibées de mon eau vulnéraire. Je crois que de pareilles épreuves font suffisantes pour engager l'Académie à tenter quelque chose. Je vous prie de voir ces MM. & de les engager à faire diverses épreuves le plutôt possible, auxquels vous me ferez plaisir d'assister si vous le pouvez, afin d'être témoin des bons effets de mon remede; que si je dois m'en rapporter au jugement des gens de l'art qui ont été témoin de ses bons effets, c'est un remede unique de la derniere importance qui peut sauver la vie à dix mille homme en tems de paix, & à plus de cinquante mille en tems de guerre ».

Après avoir annoncé la découverte de M. Jaquart dans une de nos feuilles, nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser de publier cette lettre. Tant de gens proposent de remedes nouveaux, auxquels ils attribuent des propriétés extraordinaires, qu'il n'est pas étonnant de voir l'Académie de Chirurgie n'avoir tenté encore aucun essai avec l'eau stiptique du sieur Jaquart. Mais les expériences qu'il rapporte sont bien faites pour engager les personnes de l'art à les répéter, afin de confirmer ou d'infirmer la propriété de cette eau par de nouveaux faits.

Suite de l'article de Montpellier, le 15 Février.

Je ne crois pas qu'il y ait de lieu aussi détestable par sa puanteur que celui où l'on fabrique les chandelles de suif. Ce ne sont pas seulement les ouvriers qui y travaillent, qui en sont affectés, les habitans des maisons voisines s'en ressentent aussi: c'est pourquoi on oblige de faire cette fonction dans les lieux de la Ville les plus écartés & les moins fréquentés. Zacchias recommande sur-tout cette précaution par rapport à ceux qui fabriquent les chandelles de suif. Lorsque les chaudieres où l'on fait fondre la graisse de veau, de bouc, & de cochon, commencent à bouillir, il se répand dans tout le voisinage une vapeur nauseabonde: les ouvriers qui sont près de ces chaudieres, & qui la reçoivent en grande quantité dans leur poitrine, en sont très-affectés, ils ont de la difficulté à respirer, des douleurs de tête & des envies de vomir. Rien n'est plus capable de produire ce dernier effet que la graisse. Il suffit seulement de la voir ; on a ordinairement du dégoût pour les femmes qui ont trop d'embonpoint. Martial disoit à ce sujet, qu'il aimoit *la chair & non la graisse*. Tout le monde sait cependant que les matieres grasses sont propres à émousser l'acide qui cause l'appétit contre nature. Galien les ordonnoit pour appaiser la faim canine, & Avicenne les recommandoit aux voyageurs. Il rapporte qu'un voyageur, moyennant une livre d'huile de vitriol & du suif, supporta une abstinence de dix jours. Il ne faut point être étonné si les ouvriers qui travaillent le suif, sentent rarement la faim, & sont souvent tourmentés de nausées. J'ai souvent observé que les femmes qui habitent près des lieux où l'on fabrique les chandelles de suif, ont fréquemment des attaques de vapeurs, à cause de la mauvaise odeur qui s'y exhale ; ce qui paroîtra peut-être surprenant, parce qu'Hippocrate recommande les mauvaises odeurs comme propres à dissiper ces accès. Mais comme les odeurs agréables ne causent pas toujours des suffocations hystériques, puisque la cannelle, la noix muscade & d'autres aromates, font souvent employés pour ces mêmes affections, Horatius-Augenius les regardant comme un remede infaillible, Etmuller ne les désapprouvant pas, & Hippocrate, dans son livre sur la nature de la femme, ordonnant lui-même dans ces cas le vin aromatisé, de même les mauvaises odeurs ne calment pas toujours les accès hystériques, comme l'a observé Forestus, par rapport à l'odeur d'une chandelle éteinte qui les donne quelquefois, & qui, selon les anciens, est capable de faire mourir le foetus. Ainsi on ne doit pas trouver étrange que l'odeur du suif produise des désordres dans la machine humaine, en excitant l'estomac à se contracter, & que des femmes délicates soient affectées par l'odeur de la chandelle, au point de tomber dans des accès hystériques.

On peut consulter Solenander sur les effets

pernicieux des chandelles de suif; il rapporte que Jean son frere, pour avoit trop étudié à la clarté de ces chandelles, eut les poumons & le cerveau grievement affectés; il ajoute qu'il y a moins à craindre de l'odeur du suif qu'on tire de la brebis ou du mouton, que de celui que fournit le bœuf. Pour moi j'ai eprouvé que jamais l'odeur des chandelles n'est si forte que lorsque au suif dont elles sont faites, on a mêlé de la graisse de cochon. On trouve dans les actes de Haffn l'histoire d'une femme qui, en faisant des chandelles, fut atteinte d'une grande douleur de tête, accompagnée de vertige, d'une grande rougeur des yeux, & de difficulté de respirer. Mais Bottichius la guérit en la faisant d'abord vomir, & ensuite en lui donnant l'oximel scillitique dans des eaux pectorales. Par ces moyens le mal fut calmé pendant quelque tems, mais cette femme en ayant trop suspendu l'usage, tomba dans une difficulté de respiter, qui lui faisoit souvent maudire son métier, & exhortet ceux qui l'exerçoient, à y renoncer s'ils vouloient conserver leur santé.

Nous devons engager les gens de lettres, d'évitet dans leurs veilles l'usage des chandelles de suif; ou bien si leur fortune ne leut permet pas d'user de chandelles de cire, de se servir de l'huile que fournit l'olivier qui est consacré à Minerve, à l'exemple des anciens dont les ouvrages n'étoient estimés qu'autant qu'ils sentoient l'huile; & c'est ce que recommande aussi Fortunatus-Plempius, qui dit que l'odeur des chandelles de suif peut produire l'avortement.

La suite à l'ordinaire prochain.

D'Exmes, le 16 Février.

Le 7 Janvier, un Fermier de l'Hôpital de Vimoutier, âgé de 60 ans, mourut subitement en revenant de la Messe, & après avoir monté une côte rapide qui est à la sortie de ce Bourg. M. de Manrey, lieutenant-général du Bailliage de cette Ville, ayant été averti de cet événement, se transporta sur les lieux, & dressa le procès-verbal de l'ouverture du cadavre, en présence de MM. Poitou, Médecin, & Gontier, Chirurgien, tous deux établis au Bourg de Vimoutier. » Les principaux visceres étoient sains. L'estomac paroissoit plein dans toute sa capacité. Comme on le soupçonnoit plein d'alimens & de pus, on fit une ligature à chacun des deux orifices de ce viscere, afin que la matiere ne pût s'échapper par aucun endroit; on ouvrit ensuite l'estomac, & au lieu d'y trouver des alimens & du pus, on remarqua qu'il étoit entierement skirteux, & solide dans toutes ses parties; en sorte qu'il n'avoit pu s'y faire aucune digestion, & qu'elle n'avoit eu probablement lieu que dans les intestins. Cependant il ne parut pas aux Observateurs que cet état fut la principale cause de la mort de cer homme; le colon étoit attaqué de gangrene en deux endroits. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ce même homme étoit fort, vigoureux, qu'il avoit beaucoup mangé la veille des Rois, & ne s'étoit plaint d'avoir mal à l'estomac que quelques jours avant sa mort. On attribue l'état gangreneux de l'intestin, à une compression forte du bas-ventre, occasionnée par des barils de cidre que ce Fermier avoir voulu charger. Sans garantir cette cause de mort, qu'on peut également trouver dans la gloutonnerie du sujet, il résulte toujours de cet accident imprévu une leçon pour les mangeurs, & pour ceux qui se permettent des efforts violens: & une question physiologique à résoudre; comment se fait-il qu'avec un estomac pareil un homme puisse se nourrir & vivre fort & vigoureux.

De Paris, le 26 Février.

Nous croyons devoir placer dans cet article une observation sur les effets de la *bella-dona*, faite il y a trois années, & publiée depuis peu dans un ouvrage nouveau. » Le 22 août 1773, à cinq heures du soir, des enfans de chœur de la *Pitié*, âgés de dix à douze ans, mangerent des baies de belladone: (ce fruit est sucré & laisse une légere astriction lorsqu'on en goûte) une demi-heure après, ils ressentirent l'effet de ce poison; ils ne purent soupet parce qu'ils avoient mal à la gorge; la nuit ils devinrent furieux, sortirent de leur lit & coururent le dortoir; ils attachoient les rideaux & vouloient se jetter par les fenêtres: les prunelles de leurs yeux étoient fort dilatées & même immobiles à une vive lumiere; ils avoient de la gaieté sur leur visage; on les porta à l'infirmerie, où ils furent gardés à vue; ils étoient tous éveillés, paroissoient ivres, & quelques-uns furieux; ils ne pouvoient rien avaler, sans qu'il leur prît des convulsions; on commença par leur donner de l'eau émetisée, ensuite un lavement purgatif; pour boisson, de l'oximel, & dans le courant de la journée, on leur fit prendre deux lavemens à l'eau, dans chacun desquels on avoit mis une demi-cuillerée de vinaigre. Celui de ces enfans qui avoit mangé la plus grande quantité de baies, se trouva dans une agitation singuliere, suivie de soubresauts; il resta sans connoissance pendant trente heures, durant lesquelles il ne pouvoit rien avaler sans qu'il lui survînt des convulsions affreuses; il écumoit & avoit les yeux étincelans; il rendit du sang par le nez & par l'anus, il vomit des matieres sanguinolentes & purulentes; la se-

conde nuit fut très-agitée, il étoit furieux : le 24 à neuf heures du matin, la connoissance lui revint; il avaloit facilement de la limonade, le vinaigre avec de l'eau étoit trop irritant & lui occasionnoit des douleurs cuisantes. Le 25 au matin, le malade avoit toute sa connoissance; ses crachats étoient toujours purulens. Le 26, les crachats étoient encore purulens & sanguinolens; mais comme durant cet état, on ne reconnut point de fievre, je fis ouvrir la bouche à cet enfant, & je vis avec effroi qu'elle étoit tapissée d'ulcères remplis d'un pus blanc, de même que les amigdales: comme le malade avoit bien dormi, qu'il desiroit manger, & qu'il n'avoit point de fievre, on lui donna à neuf heures du matin un œuf avec une mouillette; on voulut le lever, mais il n'avoit pas la force de rester debout. La nuit du 26 au 27 il eut du délire & un peu de convulsions; il vomit une matiere purulente & un peu sanguinolente; elle provenoit, ainsi que les crachats, des ulcères sanieux dont tout l'intérieur de sa bouche étoit parsemé : le malade n'avoit point d'appétit; on lui fit prendre de la décoction d'orge, de la limonade & du lait : trois jours après les ulcères disparurent, & l'enfant se trouva très-bien. Cet état dura huit jours; on faisoit prendre par force au malade de demi-heure en demi-heure, soit de la limonade, soit de l'oximel; & de trois heures en trois heures, un bouillon de rouelle de veau. Le même jour 22 août 1773, les quatre autres autres enfans qui avoient aussi mangé des baies de belladone, mais en petite quantité, eurent le transport la premiere nuit, & furent dans une espece d'ivresse la journée du 23 : la plupart saignerent du nez abondamment, quelques-uns vomirent les baies, d'autres les rendirent dans leurs sécrétions; on employa le vinaigre, la limonade & une décoction de tamarins, & des lavemens avec du vinaigre : le quatrieme jour ils ne se ressentirent de rien. Ces enfans avoient donné à dix ou douze de leurs camarades quelques baies de belladone; parmi ces derniers il y en avoit qui avoient mangé une baie, d'autres deux; quelques-uns après les avoir mâchées les avoient rejetées; tous se plaignoient du mal de gorge, avoient les prunelles fort dilatées & immobiles, paroissoient gais & rians; ayant été dans leur classe, ils ne purent ni lire ni chanter; les uns voyoient rouge, les autres ne voyoient rien. On leur fit prendre à tous du vinaigre & de la limonade, & un lavement à l'eau avec une demi-cuillerée de vinaigre; on leur donna pour aliment de la soupe aux herbes où l'on mit aussi du vinaigre : deux jours après ils furent hors de danger.

Livres Nouveaux.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés dans la précédente feuille, conduisent à l'analyse des différens produits du blé. M. Sage examine ensuite si le pain de munition peut être nuisible. « Le pain est un composé où les parties intégrantes de la farine sont modifiées & combinées par la fermentation vineuse. La bonne fermentation *panaire*, paroît dépendre de la quantité de la substance glutineuse contenue dans la farine, & le pain qui est composé de toute farine, est préférable & meilleur que celui qui est fait avec la fine fleur de farine; si le levain qu'on employe est trop vieux, ou si la pâte a pris trop d'apprêt, le pain qui en résulte est sûr; si l'on a introduit trop de levure dans la pâte, le pain qui en provient est gluant. Le pain est d'autant plus blanc, que la farine qu'on a employée contient moins de son, & que la pâte a été mieux travaillée; lorsqu'on laisse le son mêlé avec la farine, le pain qu'on obtient est plus mat, mais n'en est pas moins salubre lorsque le grain est bon. Le pain de munition est composé de deux parties de froment & d'une de seigle; on ne sépare pas le son de ces farines, mais il entre dans la confection du pain, c'est pourquoi ce dernier est mat & d'une couleur bise. Toute espece de pain, après la cuisson, retient une portion d'eau qui se dissipe avec le tems, alors il durcit, & on le nomme *pain rassis*; il perd de son poids, sans perdre de ses propriétés alimentaires; il n'est susceptible d'aucune altération, si on le conserve dans un lieu sec & à l'abri des insectes; le pain de munition étant moins poreux, l'humidité ne s'échappe pas aussi aisément, & il est quelquefois sujet à moisir dans l'intérieur, mais il ne passe jamais à la putréfaction, & lorsqu'on a séparé le moisi, le pain qui reste n'est pas mal-sain ».

Les expériences de M. Sage prouvent incontestablement que le pain de munition n'est point mal-sain. On trouve à leur suite d'autres recherches sur les différentes substances nutritives, ce qui rend cet ouvrage encore utile.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 7 Mars 1776.

De Londres, le 20 Février.

LE Docteur Nooth, Membre de la Société Royale de cette Ville, a publié depuis peu la description d'une Machine propre à impregner l'eau d'air fixe, avec les moyens de s'en servir. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les papiers Anglois. » L'utilité de l'eau impregnée d'air fixe, est tellement reconnue en Physique & surtout en Chymie & en Médecine, qu'on ne peut trop encourager les personnes qui s'en occupent à perfectionner les moyens de se la procurer. La Machine du Doct. Nooth est très-simple ; elle consiste en trois vases de verre. Le premier de ces vases que l'on peut appeller le récipient, sert à contenir les matieres effervescentes, qui sont la base du procédé. Le second vase (celui du milieu) est une espece de globe électrique ; son extrémité inférieure se termine en un col qui s'adapte exactement à l'ouverture du récipient, & la partie supérieure est un autre col propre à recevoir le troisieme vase qui est également de figure ronde. Le col inférieur de ce troisieme vase se termine en un tube recourbé, qui descend dans la cavité du globe mitoyen, & son ouverture supérieure se bouche hermétiquement avec un bouchon de verre. Lorsque le vase mitoyen est rempli de l'eau que l'on veut impregner d'air fixe, on y ajuste le troisieme vase vuide, ensuite on met dans le vase inférieur ou récipient, de l'acide vitriolique dissous avec un peu de chaux en poudre, & on ajuste ce vase aux deux autres. L'air fixe qui s'échappe de la chaux passe dans l'eau du globe mitoyen par le col inférieur du vase dans lequel on a soin de placer une soupape pour donner un passage à l'air, sans que l'eau cependant puisse tomber. A mesure que l'air fixe monte dans le globe, il repousse une quantité proportionnée d'eau qui, conséquemment, passe dans le troisieme vase à travers le tube recourbé qui le termine ; l'eau ainsi repoussée dans le vase supérieur, est une espece de bouchon mobile qui empêche que celle contenue dans le globe mitoyen n'ait aucune communication immédiate avec l'atmosphère ; elle commence par céder à l'impulsion de l'air fixe ; & lorsque cet air est absorbé, elle descend pour occuper la place qu'il vient de quitter. On voit par la description de cette machine, que pour donner à l'eau une saturation complete d'air fixe, il faut répéter le procédé plusieurs fois ; il suffit pour cela de détacher le récipient & d'y remettre de nouvelle chaux en poudre. Cette machine nous a paru simple & commode ; elle sera surtout très-avantageuse aux personnes peu accoutumées aux opérations chimiques & à celles qui ont de la répugnance à se servir de la machine du Doct. Priestley, à cause de la vessie qui y est employée. Nous sommes cependant bien éloignés de croire avec M. Nooth, que la vessie dont se sert M. Priestley communique à l'eau cette odeur d'urine qu'il dit être insupportable. Si effectivement le mot urine est pris ici dans son acception ordinaire, il est difficile de concevoir comment une vessie seche & parfaitement nétoyée pourroit communiquer l'odeur de l'urine ; si ce mot est pris dans l'acception chimique d'*alcali* ou *lessive* il est évident que l'air fixe communiquera d'autant moins ces qualités à l'eau, qu'il a au contraire la propriété de les détruire.

M. Parker, chez qui se vend cette machine, y a fait quelques additions qui la rendent beaucoup plus parfaite ; il a ajouté un goulot sur le côté du globe mitoyen, par lequel le Chymiste peut puiser de l'eau & la gouter pendant le cours de son opération ; il a pratiqué une petite ouverture au bouchon du vase supérieur pour éviter le danger de l'explosion, & afin que l'eau qui monte dans ce vase fût moins exposée à perdre l'air fixe qui auroit pu y passer. Pendant une suite d'expériences que nous avons faites avec cette machine, nous n'avons éprouvé d'autre inconvénient que la dissipation prodigieuse d'air fixe qui a eu lieu par l'ouverture du vase supérieur. Pour prévenir cette dissipation, il faudroit

découvrir un moyen de remplir le vuide de ce vase par de l'air fixe, au lieu d'y laisser l'air commun, ou y suppléer par quelque fluide plus léger que l'eau, dans lequel l'air fixe ne pût pas pénétrer; ce fluide versé sur l'eau intercepterait entierement la communication de l'atmosphère. Nous avons fait l'essai de l'huile qui est le fluide le moins propre à recevoir la saturation de l'air fixe; mais au bout de deux jours nous avons remarqué diverses petites bulles d'air échappé de l'eau, qui cherchoient à s'y insinuer, & qui n'ont pas tardé à l'impregner.

De Marseille, le 22 Février.

M. Magnan, Docteur en Médecine de cette Ville, vient de publier un Mémoire sur les accidens auxquels sont exposés les Garçons Chapeliers qui l'habitent, & sur les moyens de les prévenir; son utilité ne nous permet pas d'en rien retrancher. » Depuis un grand nombre d'années, les Garçons Chapeliers de cette Ville n'ont pas cessé de se plaindre qu'il entroit des ingrédiens préjudiciables à leur santé, dans l'eau que les Maîtres Fabriquans composent pour secréter les peaux de lievres & de lapins. Leurs plaintes, renouvellées plus vivement l'année derniere 1774, fixerent l'attention des Echevins, Lieutenant-Généraux de Police. Les quatre Médecins municipaux (alors MM. Montagnié, Raymond, Mingaud & moi), furent convoqués à ce sujet, dans l'Hôtel-de-Ville, & chargés de dresser une consultation. Il est certain, d'après les plaintes réitérées des Garçons Chapeliers, & d'après les attestations que n'ont pu refuser les Médecins attachés au service des pauvres dans l'Hôtel-Dieu, ou dans divers quartiers de la Ville, que les ouvriers, spécialement ceux qui fabriquent les chapeaux, sont sujets à des maladies & à des accidens fâcheux, comme tiraillemens, tremblemens de membres, paralysie, crachement de sang, phtisie, pâleur du visage, noirceur des dents, salivation, perte du goût & de l'odorat. La nature de ces accidens, & quelques détails sur les opérations de l'art, montrent évidemment que le danger dans la fabrication vient de *l'eau de composition*. Ce sont les Maîtres Fabricans eux-mêmes qui la préparent, & c'est en cela que consiste l'opération du secret, qui n'en est plus un aujourd'hui. Les ingrédiens dont est composée essentiellement l'eau destinée à secréter les poils, sont l'esprit de nitre & le mercure. Les ingrédiens qu'on y méloit autrefois à la volonté, sont le précipité blanc, le sublimé corrosif, le nitre mercuriel, le précipité rouge, l'huile ou vitriol de mercure, le précipité jaune ou turbith minéral, l'arsenic, des sucs d'herbes. Le mélange d'arsenic est, dit-on, venu d'une méprise: quelqu'un aura vu employer une substance blanche, telle que le précipité blanc du nitre mercuriel, & dès-lors on aura cru l'arsenic nécessaire à l'eau de composition: les sucs d'herbes ont été introduits pour mieux couvrir le secret: quant aux autres ingrédiens ci-dessus, comme c'est toujours du mercure masqué sous des formes différentes, il est évident qu'ils contribuent à rendre l'eau plus mercurielle & plus corrosive. Voilà donc beaucoup d'ingrédiens reconnus pour dangereux; le mercure crud devient corrosif au plus haut degré d'activité, dès qu'il est dissous par l'esprit de nitre, ou par tel autre acide minéral; les divers métaux ou demi-métaux qu'on a pu faire entrer dans l'eau du secret, forment aussi par leur combinaison avec les acides minéraux, des sels plus ou moins caustiques (1).

Fin de l'article de Montpellier, le 25 Février.

Lorsqu'on aura à traiter des ouvriers malades par l'effet de semblables causes, on pourra employer la méthode de Borrichius, c'est-à-dire employer les vomitifs, & sur-tout le tartre stibié, les cathartiques actifs, les déterstifs acres, & principalement ceux où entre le vinaigre, comme l'oximel scillitique, car le vinaigre est le meilleur correctif des matieres grasses. Enfin il faut faire ses efforts pour détacher tant à l'extérieur qu'à l'intérieur les

(1) Dans des vues économiques, ou par d'autres motifs on est parvenu à rougir ou à secréter les peaux avec d'autres dissolutions métalliques, que celles de mercure. les dissolutions les plus caustiques sont les meilleures, pourvu qu'on puisse, à propos, en suspendre l'action corrosive par une prompte dessication des peaux.

L'effet de l'eau du secret sur les poils, c'est d'en pénétrer le tissu, de s'unir à la substance grasse, onctueuse, inflammable; de former avec elle un composé savoneux qui, se durcissant bientôt par l'évaporation, laisse le poil dans un état de dessechement qui le rend susceptible d'être mieux divisé, plus adouci, plus assoupli sous les coups de l'arçon, & mieux dégraissé par l'opération de la foule. C'est un décuement & un degrais des poils par les acides minéraux, dont la causticité a été augmentée jusqu'à un certain point, par des substances métalliques

De tous les ingrédiens pour faire l'eau du secret, l'acide nitreux & le mercure, sont reconnus pour les meilleurs; outre que cette dissolution est une des plus caustiques, on sait que de tous les acides, le nitreux est celui qui pénètre & qui dissous le plus efficacement la matiere inflammable des substances animales & végétales, sans noircir leur tissu, ou le détruire trop promptement, comme font l'acide vitriolique & l'acide marin. Si l'eau forte n'étoit point aiguisée par le mercure, elle n'auroit point assez d'action sur les poils. Si l'eau de composition n'étoit pas mitigée, ou qu'elle agît trop long-tems sur les poils, toute la substance qui les compose, se disoudroit, le nerf du poil seroit détruit & se réduiroit en parcelles friables. C'est ce qui arrive lorsqu'on employe une eau du secret trop active, & que la dessication des peaux est trop lente. Ainsi la grande chaleur qui fait d'abord agir plus efficacement cette liqueur sur les poils, est encore plus nécessaire pour en hâter le dessechement.

Ces observations sur l'effet de l'eau du secret, qui peuvent offrir des vues nouvelles & des ressources à l'ouvrier intelligent, me semblent sur-tout utiles pour prévenir les procédés inutiles, bizarres & abusifs.

particules grasses qui empâtent les organes, qui y donnent de la lenteur aux esprits, & qui gênent la transpiration ; soit que la personne affectée doive son état aux effets de son art, soit qu'elle soit atteinte de quelque maladie dépendante de la constitution du tems. Dans l'un & l'autre cas, on doit par rapport aux ouvriers dont il s'agit ici, soupçonner un vice des humeurs, occasionné par les exhalaisons putrides dans lesquelles ils vivent. C'est pourquoi la saignée leur est ordinairement peu convenable, elle doit affoiblir aisément en eux des esprits déja rendus plus lents par l'altération des humeurs.

Nous avons placé cette traduction sous l'article de Montpellier, parce qu'un de nos Abonnés de cette Ville nous a fait observer qu'il n'étoit pas inutile de rappeller à nos lecteurs, le danger de certaines exhalaisons, sur lesquelles le public paroît un peu trop rassuré. On verra par la suite de l'article précédant, que quoique la confusion des exhalaisons les neutralise, il est souvent dangereux d'être dans le voisinage de certaines manufactures.

D'Arras, le 26 Février.

Les petites véroles qui ont regné dans cette Ville pendant l'automne dernier, ont été assez bénignes, quelques-unes ont été funestes seulement pendant les mois d'Août & Septemb. La raison de cette différence est que la méthode du célebre Médecin Anglois, de traiter cette maladie avec les rafraichissans & les calmans, n'a pas été saisie dans cette Ville avec le même empressement qu'elle a été adoptée par toute l'Europe, & que les échauffans que nous y voyons communément administrer, ont été plus pernicieux pendant l'été, que lorsque l'atmosphere s'est trouvé d'une constitution propre à contrebalancer, au moins en quelque façon, leurs mauvais effets. On a observé une autre maladie parmi les enfans; on la connoît sous le nom de *muguet* ou *chancre des enfans*. Elle a regné pendant les mois d'août & septembre. Elle étoit occasionnée par le séjour dans les lieux bas & humides, comme les caves, que les pauvres gens habitent dans cette Ville. Plusieurs malades sont morts, & généralement tous ceux qui n'ont point été traités par les absorbans. Le rhume épidémique n'a rien présenté de différent de celui qui a regné en même tems dans la plus grande partie de l'Europe. C'est improprement qu'on a donné à cette maladie le nom de *Grippe*, qui est celui d'un rhume épidémique qui a regné en 1743, parce que celui-ci étoit tout different de l'autre. Il a été causé par la substance des brouillards qui est entrée dans les poumons avec l'air respiré. On a écrit que le moyen de guérir cette maladie, étoit de n'y appliquer aucun traitement; ici, cependant, beaucoup de personnes qui n'ont point été traitées, ont été atteintes d'une inflammation de poitrine, qui en a fait périr un grand nombre. On a remarqué que cette complication de la maladie n'a eu lieu que dans les sujets dont l'estomac s'est trouvé chargé de saburre ; c'est pourquoi quelques Médecins ont employé l'émétique avec le plus grand succès. Ils ont arrêté le mal dans sa source. La maladie a commencé vers le milieu de Novembre. On compte 230 personnes qui en ont été les victimes dans l'espace des trois premieres semaines qu'elle a regné. Elle subsiste encore, quoiqu'elle ait pris une toute autre forme; & vraissemblablement elle aura encore des suites. On a remarqué aussi que plusieurs personnes ont été attaquées d'une indigestion d'humeurs, que les Médecins ont appeliées de différens noms inconnus au vulgaire. Des convulsions de la bouche qui accompagnoient ordinairement cette maladie, l'ont fait prendre par quelques-uns, pour l'apoplexie, les personnes qui ont été saignées en sont mortes.

De Paris, le 3 Mars.

Toutes les fois que la Ville a fait annoncer les succès obtenus par les secours établis en faveur des noyés, dans les Corps-de-Garde qui sont sur le bord de la riviere de Seine, nous nous sommes empressés de les faire connoître, & si nos lecteurs veulent se donner la peine de relire les différentes feuilles où il en a été question, ils verront qu'en applaudissant au patriotisme éclairé de M. le Prévôt des Marchands, nous n'avons jamais manqué de louer le zele actif de M. Pia, ancien Apothicaire de cette Ville, chargé de l'entretien des Boîtes fumigatoires, modelées sur celles de Hollande, mais portées par ce Citoyen à un degré de perfection que n'avoient pas les premieres.

De nouveaux succès obtenus par l'établissement de la Ville, viennent d'être publiés par Monsieur Pia, & nous nous empressons de les faire connoître toujours avec ce sentiment de reconnoissance que les actes de bienfaisance inspirent aux ames sensibles envers ceux qui en sont les auteurs. Le détail de ces heureuses tentatives se trouve consigné dans un volume où M. Pia a réuni les moyens employés par les Anglois, ceux de M. Hartman, Médecin de Nancy, & où la maniere de se conduire de M. Portal qui crie contre les Boîtes fumigatoires, & qui en débite lui-même, est mise dans le plus grand jour. On y démontre encore que les fumigations de tabac sont essentielles pour secourir

les noyés, qu'elles ont été plus d'une fois utiles dans plusieurs autres asphyxies, & que la théorie de M. Portal ne sauroit balancer l'expérience qui a démontré l'efficacité de cette fumée. On trouve encore dans ces détails excessivement volumineux, quelques reproches peu fondés faits au Gazetier de France; & enfin après avoir donné la description de sa Boite, & assuré qu'on n'en peut faire de plus simple, M. Pia ajoute en note ce qui suit.

» Il se débite chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, une autre petite machine fumigatoire, qui a été annoncée dans tous les papiers publics, & qui vient d'être distribuée dans les Corps-de-Garde de l'intérieur de la Ville de Paris, où nous n'avions pas cru nécessaire de déposer notre Boite entrepôt pour les noyés. Cette machine est très-différente de la nôtre; car pour la faire agir dans le fondement, il est indispensable d'employer le souffle de la bouche, au lieu que la nôtre se met en action, par le moyen d'un soufflet. Nous laissons à ceux qui auront l'une & l'autre, la liberté d'en porter leur jugement, & nous ne serons point jaloux qu'ils donnent la préférence à la petite Boite dans le cas où elle paroîtroit plus utile. Cette derniere est à-peu-près la machine fumigatoire de Bartholin, à laquelle on a ajouté notre *canulle à bouche* pour la mettre en jeu: celui qui s'est dit l'Auteur & l'Inventeur, ne trouvera pas mauvais que nous revendiquions ici une chose qui nous appartient en propre, & qu'il a omis de déclarer ».

Ceci comme on voit, n'est ni exact ni honnête. Premierement si M. Pia n'a point placé ses Boites aux Corps-de-Garde de l'intérieur de Paris, ce n'est point parce qu'il ne les croyoit pas nécessaires; car si l'on parcourt les différens détails publiés chaque année depuis 1774, on verra que des personnes tombées dans des puits situés dans des endroits éloignés de la riviere de Seine, n'ont pu être secourues à tems, par le trop grand éloignement de la Boite entrepôt qui ne se trouvoit que sur les bords de la riviere. Ensuite si l'on considere que les Corps-de-Garde des bords de la Seine sont du département de la Ville, & que ceux de l'intérieur de Paris ressortent de la Police, on verra que ce sont les deux administrations différentes, & que ce que M. Pia a fait dans l'une, n'avoit rien de commun avec l'autre.

A l'égard de la comparaison de notre Boite avec la sienne, que M. Pia invite les lecteurs de faire, son invitation est superflue; elle est déjà faite, c'est vraisemblablement pour cette raison que notre Boite a eu tant de débit, car nous ne finirions pas si nous voulions comme lui, donner la liste des Villes, des Seigneurs & des particuliers qui se la sont procurée.

Enfin l'emprunt que nous avons fait *de la canulle à bouche* du Pharmacien de Paris, ne devoit pas le fâcher; nous reconnoissons sans peine la légitimité de ses droits sur toute espece de canulle, même celui de se servir d'expressions malhonnêtes. Cela ne nous empêchera pas de louer son zele dans toutes les occasions, & c'est ainsi que nous nous vengerons déformais des mauvais procédés qu'on aura à notre égard.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Le napel est une plante dangereuse pour les bestiaux. On en compte plusieurs especes. La plus commune & la plus nuisible est celle qu'on appelle proprement Napel ou Aconit. *Aconitum cœruleum seu napellus* G. B. *Aconitum napellus*. Lin. Il porte des fleurs bleues & ressemble au premier coup-d'œil au pied d'alouette; mais il en differe à plusieurs égards principalement par les feuilles qui ne sont pas tout-à-fait découpées comme celles du pied d'alouette, & par sa racine qui est en forme de fuseau, jettant de petites branches de côté & d'autre, sans compter la différence de genre qui regne entre ces deux plantes. Il importe beaucoup de détruire le napel dans les terreins où l'on fait paître des chevres; les autres bestiaux n'y touchent pas ordinairement, mais la chevre mange le napel, & meurt toujours de ses effets. M. Linné a observé que les chevaux se nourrissent du napel sans aucun accident; il assure encore que certains peuples en mettent les jeunes pousses dans leur potage, ce qui est bien hardi & bien téméraire. Parmi les différentes especes d'aconit, il en est une qu'on regarde comme leur antidote, & que pour cette raison on appelle *antithora*; mais quoiqu'on ait pu dire sur ses propriétés, la vérité est qu'il remédie foiblement aux funestes effets des autres especes. On ne connoît de véritable contre-poison au napel que les acides.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 14 Mars 1776.

Suite de l'article de Marseille, le 27 Février.

LES Maîtres Fabricans éclairés (poursuit M. Magnan) rejettent tout ingrédient quelconque, à l'exception de l'esprit de nitre & du mercure; pour l'ordinaire on se sert de l'eau forte. Les moindres proportions sont douze onces d'eau forte & quatre onces de mercure, qu'on fait aisément dissoudre à la chaleur du bain de sable, & qu'on affoiblit ensuite avec deux livres d'eau commune, ce qui donne plus d'une once de mercure par livre d'eau de composition. A Paris, on se contente de faire dissoudre une once de mercure dans une livre d'eau forte, & l'on affoiblit ensuite la dissolution avec une livre d'eau commune, ce qui revient à une once de mercure sur deux livres d'eau de composition. Il y a donc, sans rien exagérer, dans l'eau de composition la plus simple, la moins chargée d'ingrédiens qu'on employe dans cette Ville, deux fois autant de sels mercuriels qu'il s'en trouve dans l'eau de composition en usage chez les Chapeliers de Paris. En premier lieu, il y auroit un danger évident pour les ouvriers, s'ils étoient directement exposés aux vapeurs expansibles & rougeâtres qui s'élevent du mélange pendant la dissolution; mais il n'est pas vraisemblable que l'envie de cacher un prétendu secret, porte des Maîtres Fabricans à s'exposer eux-mêmes, en faisant leur eau de composition dans des lieux clos & resserrés, d'où les vapeurs puissent se répandre dans les atteliers. Dans l'emploi qu'on fait de cette eau pour secréter les peaux de lievres & de lapins, & lorsqu'on les met à secher au soleil ou dans une étuve, il y a beaucoup à craindre par la négligence des ouvriers, qui portent imprudemment les mains à la bouche, au nez, & sur leurs alimens. L'étuve n'a rien de fâcheux, puisqu'on n'en retire les peaux qu'après qu'elle est froide; d'ailleurs, on s'en sert rarement, parce que la chaleur du soleil dans notre climat, est un moyen plus économique & aussi prompt. L'inconvénient est réel pour les ouvriers qui rasent les peaux, qui baguettent les poils & les cardent à plusieurs reprises dans un même attelier, parce qu'ils hument toute la journée beaucoup de poussiere, & des floccons chargés de sels mercuriels. Cette matiere d'un rouge vif qui colore les peaux secrétées, n'est autre chose que du sel mercuriel uni à la substance grasse ou combustible du poil. L'inconvénient est plus grand encore dans l'attelier où l'on arçonne, parce que l'étoffe s'y réduit en duvet, & s'y raréfie prodigieusement; hors de-là & dans la suite des opérations, l'ouvrier n'auroit plus rien à craindre, s'il n'étoit obligé de fouler, avec les mains nues, les chapeaux qu'il a bâtis. Dans le travail journalier, au moyen duquel l'étoffe du chapeau se dégraisse à fond & se feutre complettement, l'ouvrier absorbe, par les pores de la peau, plus ou moins de parties minérales. Avec une livre de dissolution mercurielle, c'est-à-dite, avec trois livres d'eau de composition, on secrete un nombre de peaux de lievres & de lapins, qui fournit environ douze livres de poil. On n'emploie gueres ici que ces deux especes de poils: il est donc aisé d'estimer à-peu-près, par le nombre des chapeaux fabriqués, & par d'autres moyens plus exacts, la quantité d'ingrédiens dangereux qui passent annuellement entre les mains des ouvriers. On consomme pour la fabrique des chapeaux, près de trente quintaux de mercure crud, sans compter le mercure déguisé sous d'autres formes. Ainsi, dans le cours de l'année, six cens personnes environ, hommes ou femmes, renfermés dans des atteliers, rasent, baguettent, cardent, arçonnent & foulent une immense quantité de poil secrété, qui contient soixante quintaux au moins de sels mercuriels. On observera qu'il faut réellement distinguer cette classe d'ouvriers, d'une classe toute aussi nombreuse, occupée à donner la teinture & d'autres apprêts aux chapeaux.

A Paris, les Garçons Chapeliers ne sont pas sujets aux mêmes accidens. Voici vraisemblablement pourquoi; l'eau de composition est beaucoup moins chargée de sels mercuriels. Dans l'étoffe en total des divers chapeaux qui s'y fabriquent, il entre à peine un tiers de poils secrétés; tandis que l'étoffe qu'on employe ici, n'est presque en entier que du poil de lievre ou de lapin, secrété. A Paris, les atteliers sont probablement tous vastes, du moins la loge de l'arçon a-t elle une fenêtre en face de l'ouvrier. A Paris, on n'arçonne que le matin; ici l'on arçonne continuellement dans les atteliers; ensorte que les ouvriers qui ont arçonné le matin l'étoffe de trois chapeaux au moins, & les vont fouler le soir, sont aussitôt remplacés à l'arçon qui n'est jamais aéré. Après toutes ces considérations, on est en droit d'affirmer que la fabrication des chapeaux dans cette Ville, a dû être préjudiciable à la santé des ouvriers.

La fin à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 7 Mars.

Lettre écrite à l'Auteur de la Gazette de santé, par M. de Fouchy, *Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, le 8 Mars 1776.*

» L'Académie des Sciences, Monsieur, a pris connoissance de l'article de la Gazette de Santé du 22 Février dernier, dans lequel vous rendez compte au public de l'ouvrage de M. Sage, intitulé *analyse des blés*, & du mémoire qui y avoit donné occasion. Elle a été extrêmement surprise de lire dans cet article, *que ce mémoire présenté au Ministre, fut aussi-tôt renvoyé à l'académie Royale des Sciences qui chargea M. Sage de vérifier les faits.* Cet historique peu exact l'engage, Monsieur, à me charger de vous informer de sa part, qu'elle n'a point été consultée par le Ministre de la Guerre sur le mémoire dont il s'agit, & qu'elle n'a par conséquent pu en confier l'examen à M. Sage, des observations duquel elle n'a eu connoissance que lorsqu'elles ont été publiées par ordre de ce Ministre, comme il paroît par le dernier article de l'avertissement qui est à la tête de cet ouvrage. C'est probablement encore à ce genre extraordinaire de publication qu'on doit attribuer le titre d'Académicien qui y est donné à M. Sage à la tête du Livre, & qui, aux termes de l'article 30 du Réglement de 1699, n'auroit dû y paroître qu'après l'examen & avec l'approbation de l'Académie (1). Elle ne peut l'attribuer qu'à cette circonstance, persuadée comme elle l'est, que M. Sage n'a jamais eu la moindre envie de se soustraire à une loi aussi sage que celle dont nous venons de parler. Elle vous prie, Monsieur, de vouloir bien insérer cette lettre dans votre prochaine Feuille.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Remede contre la lepre, tiré des papiers Anglois.

M. D. Lysons, célebre Médecin de Bath, a guéri un Lépreux qui étoit couvert de croûtes depuis la tête jusqu'aux pieds, par l'usage du remede suivant qu'il dit être presqu'infaillible dans toutes les maladies cutanées. Prenez de l'écorce intérieure du *petit ormeau* toute fraîche, quatre onces; faites-les bouillir dans deux pintes d'eau jusqu'à ce qu'il y en ait une de consommée. On prendra deux fois par jour une chopine de cette décoction, dans laquelle on distoudra un peu de nitre purifié; si la maladie est invétérée, on y ajoutera quelques grains de mercure doux.

LIVRES NOUVEAUX.

Bibliotheque littéraire, historique & critique de la médecine ancienne & moderne, contenant l'histoire des Médecins de tous les siecles, & de celui où nous vivons; celle des personnes savantes de toutes les nations, qui se sont appliquées à quelque partie de la médecine, ou qui ont concouru à son avancement; celle des anatomistes, des Chirurgiens, des Botanistes, des Chymistes; les monumens qui ont été érigés à leur gloire. Le Catalogue & les différentes éditions de leurs ouvrages; le jugement qu'on doit en porter; l'exposition de leurs sentimens, l'histoire de leurs découvertes; l'origine de la médecine; ses progrès, ses révolutions; ses sectes; son état chez les différens peuples. Par M. Joseph-François Carrere,

(1) C'est ce qui nous a induit en erreur. On lit encore dans l'avertissement placé à la tête de l'ouvrage dont il s'agit, qu'avant la mort de M. le Maréchal de Muy, ce Ministre remit à M. Sage, *l'un des membres de l'Académie des Sciences de la classe de Chymie*, le mémoire qu'on lui avoit présenté, & le chargea de faire toutes les expériences nécessaires; que M. le Comte de S. Germain, ne jugeant pas cet objet moins important, s'est fait rendre compte par cet Académicien, du résultat de ses expériences. Il étoit difficile de croire, après les réglemens de l'Académie, que M. Sage prenant si souvent le titre d'Académicien dans son ouvrage, indiquant même la classe dans laquelle il avoit été choisi, n'eût été nommé par l'Académie pour examiner un objet aussi important que celui qui regarde la vie & la santé des défenseurs de la Patrie. Et l'on présumoit encore moins après cela qu'il eût pu se charger lui seul quoique très-instruit, de répondre à la question du Ministre, qui tant par son importance, que par le rang de la personne qui la faisoit, paroissoit plutôt devoir être réponduе par le corps entier des Savans de la Capitale, que par un membre isolé. D'après cette façon de voir, simple & naturelle, nous avons cru qu'il étoit plus décent d'attribuer à l'Académie entiere un travail qui sembloit lui appartenir, plutôt que de le donner uniquement à M. Sage, que nous considérions alors comme Commissaire nommé dans cette affaire.

Nous espérons que l'Académie des Sciences trouvera dans les motifs même de notre erreur, ceux de notre excuse; notre respect pour cette illustre compagnie, ne nous eût pas permis de rien avancer qui eût pu déplaire aux Savans qui la composent, sans les raisons que nous venons d'alléguer.

Doct. en Médecine de l'université de Montpellier, Membre & Correspondant de plusieurs academies, Censeur Royal, Professeur-Emerite de la Faculté de Médecine de Perpignan, &c. &c. Tome I. in-4°. Prix, 10 liv. br. La souscription pour le Tom. II est de 7 l. A Paris, chez *Ruault*, Lib. rue de la Harpe.

Depuis long-tems l'Auteur de cet ouvrage auroit publié ce premier volume si, comme nous l'avons dit en son tems, des retardemens imprévus, & causés par l'Imprimeur, ne l'eussent forcé d'en différer la publication. Enfin nous le possédons ce premier volume attendu avec impatience, & nous voyons avec satisfaction que l'Auteur remplit la tache qu'il s'est imposée. L'âge de M. Carrere, son ardeur pour les recherches, son exactitude à remplir les engagemens contractés, & ses connoissances étendues, font espérer qu'il conduira ses lecteurs jusqu'à la fin de cette entreprise vaste, utile & bien exécutée. L'ouvrage complet formera 8 vol.

Voyage à la nouvelle Guinée, dans lequel on trouve la description des lieux, des observations physiques & morales, & des détails relatifs à l'histoire naturelle dans le regne animal, & le regne végétal; par M Sonnerat, Sous-Commissaire de la Marine, Naturaliste pensionnaire du Roi, Correspondant de son Cabinet, & de l'Académie Royale des Sciences de Paris, &c. Vol. in-4°. enrichi de cent vingt figures en taille douce. A Paris, chez le même Libraire. Prix, 24 liv. relié, & 21 liv. broché.

La nouveauté des découvertes, la vérité des dessins, la beauté de l'édition, & sur-tout l'exactitude du Voyageur-naturaliste, font de ce volume un monument précieux élevé aux progrès de l'histoire naturelle.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Une autre plante également nuisible, c'est la jusquiame, noire & blanche, *Hyoscyamus niger*, & *albus* G. B. & Lin. Ce qu'on dit de l'une peut s'appliquer à l'autre. Belon assure que la décoction de sa racine ne fait aucun mal aux animaux forts & robustes. Scribonius-largus & Cartheuser prétendent même qu'elle peut servir d'aliment aux cochons, qu'elle engraisse. Spielman assure que les vaches n'en ressentent nul effet. Storck a éprouvé que les chiens supportoient l'action de l'extrait de son suc jusqu'à la dose de 20 grains, mais qu'à celle de 2 gros, l'animal s'assoupissoit, avoit une dilatation considérable aux pupilles, éprouvoit un cholera morbus, & en réchappoit enfin. Quelque induction qu'on puisse tirer de ces faits en faveur de cette plante, il y a mille observations qui prouvent que la semence, les feuilles, la racine, prises par des hommes, par des animaux de différente espece, leur ont été nuisibles du plus au moins, qu'elles sont capables de causer le vertige, l'assoupissement, la stupeur, le délire furieux, le ris sardonique, des soubresauts dans les tendons, des convulsions, & la mort. On trouve, à l'ouverture des cadavres, les vaisseaux des membranes du cerveau très-gonflés, & dans l'estomac des taches livides, noires, &c. Il est d'observation que lorsque les jeunes poulets mangent de la graine de jusquiame, on les voit bientôt périr dans des mouvemens convulsifs. Suivant Slevogt, elle fait perir également les jeunes oies. On remédie aux accidens de la jusquiame, lorsqu'on en a le tems, par l'émétique, les purgatifs, le suc d'épine-vinette, le vinaigre, &c.

On lit dans la Gazette de France, N°. 15, du 22 Février, une observation du sieur Brasdor, relative à la maladie contagieuse qui regne sur les boeufs. Ce Chirurgien ayant trouvé des vers dans la tête de quelques chiens affectés de contagion en 1763, & croyant remarquer de l'analogie dans les symptômes de la maladie des chiens, comparés avec ceux qui caractérisent l'épizootie pestilentielle qui ravage l'Europe, conclud que les vers sont le principe de ce fléau, & qu'il suffit, pour en anéantir les effets funestes, d'employer des remedes qui tuent ces vers: il propose les fumigations de cinnabre & le tabac que Boerhave employa pour guérir une fille qui avoit des vers dans le nez. Telle est à-peu-près la théorie du Professeur; mais l'hypothèse des vers donnnés comme cause-principe de ces deux maladies, n'est qu'une fable renouvellée cent & cent fois, par des Observateurs peu attentifs & trop précipités dans leurs jugemens. Le savant Lancisi, Médecin du Pontife Pie V, dans son traité *de Bovillâ peste*, & plusieurs de nos Vétérinaires, ont si victorieusement combattu cette chimere, qu'elle n'auroit pas dû repousser une tête monstrueuse dans ce siecle éclairé; mais pour la forcer jusque dans les derniers retranchemens de son obscure origine, & pour déraciner les préjugés du vulgaire trop avide du merveilleux, nous osons appuyer de nos propres observations, le sentiment de ces hommes célebres qui nous ont précédé dans la même carriere. Les vers sont toujours produits par le développement d'un oeuf déposé par un insecte, sur un corps qui peut fournir les alimens propres à son accroissement. Les chairs infectes attirent les mouches qui y sont éclore des essaims de vers.

Nous avons démontré dans nos Mémoires de physique, que les crapaux sont sujets à recevoir par les narines des oeufs de vers, qui

leur rongent la tête, à mesure qu'ils prennent de l'accroissement; nous avons eu la patience de suivre la métamorphose de ces vers, & nous avons vu qu'il naissoit de leur crysalides, des mouches bleues semblables à la mere. Si M. Braidor avoit pris la peine de suivre de même la metamorphose, des vers qu'il a trouvé dans la tête de quelques chiens infectés de contagion, il nous auroit appris leur nature & leur origine; mais il lui a été plus facile de dire qu'ils sont inconnus. M. Braidor n'a pas trouvé de vers dans la tête de tous les chiens infectés qu'il a ouverts; si cette maladie avoit eu pour cause des vers, il en auroit trouvé dans la tête de tous les chiens malades, & en grand nombre, comme nous en avons trouvé dans la tête des crapauds qui en étoient rongés. Ce Chirurgien ne paroît pas avoir ouvert la tête d'aucuns bœufs morts à la suite de l'épizootie pestilentielle. Il n'y a donc vu aucuns vers; il ne juge donc de l'identité des causes, que par une prétendue analogie des symptômes extérieurs; cette présomption n'est pas pardonnable en physique & en médecine, surtout lorsqu'il s'agit de prononcer *ex professo*. Il est très-rare de trouver des vers dans la tête des bœufs affectés de la contagion regnante; nous n'en avons trouvé aucuns dans celle de tous ceux que nous avons fait disséquer sous nos yeux pendant cet hiver. M. Vicq-d'Azyr n'en a apperçu que dans deux individus; les vers ne sont donc point le principe originel de cette épizootie contagieuse; ils ne sont que des accidens secondaires, parce qu'ils n'y sont déposés que lorsque les membranes des sinus sont abreuvées d'une humeur fétide, & dans la saison des insectes volans.

Le principe de la contagion qui frappe les bœufs de ses coups meurtriers, est comme celui de toutes les maladies pestilentielles; c'est un virus dont l'air est le vehicule; ses miasmes morbifiques sont aspirés par les animaux; il développe dans leurs humeurs une fermentation putride, qui gangrenne les parties molles & les solides, d'où s'ensuit une mort d'autant plus prompte, que les progrès sont accelerés, par la constitution des individus, & par la situation de l'atmosphère; elle est d'autant plus certaine que ce poison rend impuissant tous les secours de l'art & de la nature; que les remedes l'irritent, en multiplient les accidens & en accélerent les tragiques effets. Le massacre est le seul sacrifice d'expiation, par lequel on puisse obtenir l'extirpation du fléau dont l'embrasement ne s'éteindra que dans le sang des victimes. Le ferment de cette épizootie pestilentielle établit son principal siege dans les membranes qui tapissent les os ethmoïdes, qui sont souvent cariés; les ravages qu'il porte dans les differens organes du cerveau, causent tous les accidens que l'on observe dans toutes les autres parties, tant de la tête que de la poitrine & du ventre. Ayant fait ouvrir la tête d'un fœtus de six mois, tiré vivant de la matrice de sa mere immolée au salut général, nous y avons observé les fortes impressions du virus pestilentiel. (1) Nous demandons au sieur Braidor par quels canaux les vers qui procedent toujours d'un œuf déposé, auroient pû pénétrer dans les sinus de la tête de ce fœtus pour y imprimer le sceau de la contagion? Nous assurons le public que le sentiment de ce Professeur est une erreur scientifique d'amphitéâtre; qu'elle est aussi absurde que si en poursuivant son analogie jusque sur les hommes, il eût assuré que la peste de Marseille avoit été allumée par des vers venus d'Orient par mer, & que tous les animaux meurent de maladies vermineuses, parce qu'il auroit observé que leurs cadavres exposés aux effets de la putréfaction fourmillent de vers, &c. &c. &c. Ce dernier article est de M. Grignon, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, savant éclairé; & Correspondant des Académies des Sciences & Belles-Lettres de Paris.

(1) Tous les faits contenus dans cette observation dignes de foi, sont consignés dans des procès-verbaux authentiques, qui sont sous les yeux du Gouvernement.

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Baume du Commandeur,	10 l.
de Lucatel,	4
de Soufre térébenthiné,	6
de Soufre anisé,	40
d'Arceus,	3
Nerval,	30
Tranquille,	3
Copahii,	4
Verd de Mets,	Ibid.
Beurre d'Antimoine, liquide, rectifié,	32
solide,	16

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 21 Mars 1776.

Fin de l'article de Marseille, le 27 Février.

IL faut (poursuit encore M. Magnan) fréquenter les atteliers, pour sentir combien il est difficile, dans la plupart des arts, de conserver la santé des ouvriers, sans nuire à la perfection de l'ouvrage & à l'économie; deux points importans & les seuls qui fassent fleurir les manufactures. Cependant, on peut estimer que les maladies & les accidens dont on s'est plaint, seront extrêmement rares à l'avenir. 1°. Si l'on écarte des ouvriers les vapeurs qui s'élevent du mélange, lorsqu'on fait l'eau de composition, en observant de faire cette eau dans un endroit isolé, sur des toits hors de la portée des atteliers, par des tems favorables, & en petite quantité à la fois. 2°. Si l'on exclud de l'eau de composition tous les ingrédiens qui ne sont point essentiellement utiles, & dont quelques-uns, réagissant entr'eux, ou ne pouvant se dissoudre complettement, donnent lieu à des précipités abondans, qui surchargent les peaux secrétées sans pénétrer le filament des poils, & rendent dans les atteliers la poussiere plus dangereuse. 3°. Si l'on fixe, d'une maniere précise, les ingrédiens qui sont absolument nécessaires, ou reconnus pour les meilleurs, comme l'esprit de nitre & le mercure, & qu'on les réduise à la moindre quantité possible. 4°. Si le Fabriquant veille exactement sur ses ouvriers, pour les engager à ne point trop se familiariser avec les matieres qu'ils traitent, & à ne pas se nuire eux-mêmes par imprudence. 5°. Si la personne qui sécrete les peaux, fait cette opération à découvert, ou sous un hangard simplement. 6°. Si les coupeuses, cardeuses, &c. ne se courbent pas trop sur l'ouvrage. 7°. Si dans chaque attelier on tient un baquet plein d'eau, afin que les ouvriers soient à portée de se laver les mains avant de toucher à leurs alimens. 8°. Enfin, si les atteliers où l'on carde, & ceux où l'on arçonne, sont vastes, construits & disposés de maniere à pouvoir être aërés promptement. 9°. Ce seroit envain qu'on recommanderoit à des ouvriers, concentrés toute la journée dans le même travail, de se couvrir la bouche & le nez avec un crêpe, pour ne pas respirer la poussiere des atteliers; mais un moyen de conservation qu'ils ne doivent point rejetter, c'est de ne jamais travailler a jeun, de se mettre souvent à l'usage du lait, du beurre, de se nourrir d'alimens huileux & gras.

Quant au moyen spécieux qu'on avoit proposé, d'autoriser un Chimiste de profession, à faire l'eau du secret, & de lui donner le droit exclusif de la vendre aux Maîtres Fabriquans, sans annoncer ici les frais & les sûretés indispensables dans le cas, pour prévenir la méfiance, les contestations, & des abus ruineux pour le Fabriquant en particulier, il suffira d'observer que le procédé chymique de l'eau de composition, est trop simple en lui-même, pour exiger d'autres connoissances & d'autres précautions que celles qui ont été précédemment indiquées; que par ce moyen seul on ne sauroit obvier qu'aux vapeurs du mélange, de tous les inconvéniens pour l'ouvrier, le moins fréquent, le moins direct, & celui qui est le plus facile à chaque Fabriquant, d'écarter enfin; qu'en obligeant les Maîtres, sans exception, à se pourvoir de l'eau du secret chez un Chymiste, on ne diminueroit en rien la facilité de composer ultérieurement cette eau, puisqu'elle peut encore admettre & dissoudre du nitre mercuriel & d'autres ingrédiens. Il est donc évident que ce projet de réforme est tout au moins inutile.

La Communauté des Maîtres Chapeliers a d'abord senti combien il importoit de réduire & de fixer les ingrédiens & la quantité de mercure à dissoudre dans l'eau de composition; aussi dans une assemblée générale du 31 Mai 1774, elle a pris une déclaration homologuée le 31 Juin au Parlement, portant que les Fabriquans ne pourront, pour secréter les peaux de lievres & de lapins, mettre en dissolution une plus grande quantité de mercure que celle qui est déterminée par M. l'Abbé Nollet, dans

son Traité de l'Art du Chapelier ; que les Jurés-Gardes & des Préposés par MM. les Lieutenans-Généraux de Police, feront de fréquentes visites dans les Fabriques à chapeaux, pour prévenir les abus & surprendre les Contrevenans, lesquels seront soumis à des peines rigoureuses. Sans doute, qu'animés toujours du même zele pour la conservation des ouvriers, les Maitres ne perdront pas de vue les autres moyens énoncés plus haut, qui leur ont été aussi indiqués dans la Consultation.

De Souillac en Quercy, le 5 Mars.

» Il est, M., du devoir de tout bon concitoyen de rendre publics les témoignages de reconnoissance qu'ils doivent à leurs bienfaiteurs, surtout lorsque les faits sont aussi intéressans à l'humanité que le présent. En 1767 je fus attaqué d'une hernie à l'aine droite ; le Médecin qui l'examina, la qualifia d'enteroepiplocelle, & pour tous remedes me conseilla de porter un bandage, en m'assurant que jusqu'à ce moment on n'avoit pu trouver un remede pour la guérison de ces maladies. Je ne fus pas peu étonné de me voir pour le reste de mes jours, traîner une vie languissante ; effectivement bientôt après j'éprouvai de mauvaises digestions, des coliques, des tiraillemens d'estomac, & une couleur jaune de peau qui sembloit m'annoncer une destruction prochaine. Ennuyé de mon triste état, je consultai plusieurs hommes de l'art, qui tous me dirent qu'il falloit user de la précaution d'avoir un bandage qui contînt exactement mon hernie en place : malgré l'habileté des Experts dans cette partie, ils n'ont pu réussir.

Sur l'annonce que M. Brognard a donné au public de la découverte d'un remede topique pour la cure des hernies, je n'hésitai point de partir pour venir le consulter sur ma descente, M. Brognard me rendit à la vie en m'assurant qu'en six semaines ou deux mois, il me guériroit. Il m'a tenu parole, car depuis quatre mois que je suis hors de ses mains, je jouis de la santé la plus parfaite, laquelle me fait naître le plus vif desir de lui rendre publiquement le témoignage de ma reconnoissance.

Cette lettre qui est de M. de Laprade, premier Echevin de la Ville de Souillac, nous donne occasion d'annoncer à nos lecteurs, qu'au défaut du topique du sieur Brognard, ce Chirurgien conseille d'appliquer de la peau d'anguille, sur l'anneau pendant un mois, & de la renouveller tous les huit jours. Ce remede à ce qu'il assure, soulage beaucoup les personnes attaquées de descentes.

De Rethel-Mazarin, le 5 Mars.

M. Tellinge, Médecin pensionné de cette Ville, & Professeur de l'art des accouchemens, fut appellé le 10 Février dernier au Chemois-Rivierre, pour y voir le nommé Jacques Josserant, âgé de 35 ans, & marié depuis environ quatre mois. A l'époque de son mariage, quoique sa femme fut saine, cet homme avoit été attaqué d'une gale qui s'étoit répandue sur toute l'habitude de son corps, & pour laquelle une commere qu'il avoit consulté, avoit employé une pommade mercurielle, qu'elle distribue, à ce qu'on dit, à tout venant, sans examiner la nature du mal & sans exiger aucune précaution de la part du malade. Ainsi ce remede loin d'operer l'effet désiré, avoit tellement irrité la maladie, que les pustules loin de s'effacer, s'étendirent de plus en plus, au point qu'en très-peu de tems le corps fut couvert de tubercules, de croûtes, de taches livides, & d'ulceres. La peau étoit dure, inégale & toute gercée en forme d'écailles ; du fond de chaque gerçure s'élevoient des pustules remplies d'une humeur qui, en s'écoulant, formoit par son âcreté de nouveaux ulceres dans les petits intervalles de la peau qui étoient le moins affectés. La tête étoit entierement parsemée de grosses pustules écailleuses. Le malade éprouvoit un bourdonnement continuel dans ses oreilles, desquelles il couloit une humeur limpide, d'une fétidité insupportable. Les yeux fournissoient continuellement une humeur de même nature, & assez âcre pour excorier le visage qu'elle arrosoit. Le pouls étoit petit & intermittent. Le malade tourmenté par une grande soif, n'avoit cependant rien perdu de son appétit ordinaire. La barbe & les ongles des mains tomboient. Toutes les parties du corps étoient très-enflées, & insensibles au toucher.

Dans ces symptômes M. Tellinge crut voir la maladie connue sous le nom d'*éphantiasis*, & embrassant l'opinion de Boerrhave & de Vanswieten son commentateur, sur le rapport de cette affection avec le scorbut, il éloigna du traitement les remedes mercuriels pour recourir au plutôt aux anti-scorbutiques. De ce nombre furent les bains qu'il fit répéter deux fois le jour. Le malade ne prenoit pour boisson, & pour nourriture que des décoctions & des alimens anti-scorbutiques ; tous les huit jours il étoit évacué avec un purgatif doux. Ces remedes & le régime furent continués jusqu'au 30 Mars. A cette époque le malade pressé de voyager pour ses affaires, cessa de s'occuper de sa santé, n'éprouvant pour tout accident qu'une ophtalmie légere. M. Tellinge observe que cet homme n'a cessé de coucher avec sa femme pendant toute la maladie, & que celle-ci a toujours joui de la meilleure santé. Dans les premiers jours du traitement lorsque le malade sortoit du bain, sa peau

s'enlevoit en lambeaux de toutes les parties de son corps, & découvroit en tombant une infinité d'ulceres d'où couloit une humeur âcre & rongeante. L'eau, ajoute M. Tellinge, répandoit chaque fois une odeur si infecte, qu'il n'étoit pas possible d'en approcher; la barbe & les ongles ne commencerent à pousser qu'un mois après l'entiere convalescence.

Cette hideuse maladie, suivant la remarque de ce Médecin, n'attaque quelquefois qu'une partie. M. Telinge traite actuellement une femme de Rhetel-Mazarin, chez laquelle elle est fixée à la jambe gauche; la vétusté du mal ne lui permet pas d'espérer de la guérir.

Il y a donc encore des Elephantiatiques; & comme la lepre & l'elephantiasis sont deux differens degrés d'une même maladie, il y a donc encore des lepreux. On n'en sauroit douter en parcourant les differens journaux dans lesquels de pareilles observations ont été plusieurs fois consignées. On ne sauroit non plus regarder la lepre comme contagieuse, puisque la cohabitation ne la communique point. C'étoit le sentiment du grand Fernel, c'est aussi celui de Dulaurens, Professeur en Médecine en l'université de Montpellier, & c'est encore ce qui résulte des recherches du savant Astruc, dans son ouvrage sur les maladies vénériennes. On en trouve une nouvelle preuve dans l'observation de M. Tellinge, & toutes celles qui ont été rapportées dans plusieurs journaux, tendent à le démontrer. Ce n'est donc point à la séparation des lepreux qu'on doit la cessation de la lepre? Nous aurons occasion de développer un jour cette vérité, dans un nouveau traité sur les maladies véneriennes.

De Paris, le 18 Mars.

On lit dans le Journal de politique & de littérature, une liste des personnes parvenues à leur centieme année, que nous ne pouvons nous refuser de transcrire dans nos feuilles. Outre qu'elle est très-curieuse par elle même, elle ne sauroit être trop connue, puisqu'elle tend à soutenir l'espoir que tous les hommes ont de fournir une longue carriere.» Le sieur Antoine d'Augere, ancien Marchand Drapier, mort à Uzès le 7 Décembre dernier, âgé de 100 ans, n'ayant eu dans tout le cours de sa vie aucune incommodité. Jean Charbonnel, habitant du hameau de Guibertes, à deux lieues de Briançon, mort dans le même mois & au même âge que le précédent. M. Jean Manners, mort le 1 Février, à Wansford au Comté de d'York en Angleterre, aussi à l'âge de 100 ans. Anne-Marie Orhollinger & Elisabeth Willich, toutes deux veuves, & mortes le 3 Février, dans le grand Hôpital des pauvres à Vienne en Autriche, à l'âge de 101 ans. Madame Honora Browne, née de Lascy, morte à l'âge de cent un ans, a conservé l'usage de tous ses sens jusqu'au dernier moment, n'ayant pas été alitée un seul jour. M. Jacques Hallam, mort à Maryborough en Irlande, au mois de Janvier, au même âge. M. Newsad, mort le 28 Janvier, près de Northallerton en Angleterre, âgé de 103 ans La nommée Madelaine l'Heureux, morte à Amsterdam, dans les premiers jours de Février, à l'âge de 104 ans. Deux hommes que l'on ne nomme point, morts au même âge de 104 ans, l'un le 25 Janvier à Liege, l'autre dans la Mairie de Bois-le-Duc. La Dame Eléonor Willis, morte à Londres, le 15 Janvier, à l'âge de 105 ans; elle avoit été mariée quatre fois, & avoit eu dix-sept enfans. M. Jean Leach, Architecte; mort le 3 Janvier à Northampton en Angleterre, à l'âge de 106 ans. Il avoit si bien conservé ses sens, particulierement sa vue, que, sans faire usage de lunettes, il a lu, écrit, & tenu lui-même ses livres jusqu'à la fin de ses jours. M. Jean Wilson, mort non-marié, à Kilmaurs en Ecosse, au mois de Janvier, aussi âgé de 106 ans. M. Dormer, mort à Londres, le 10 Janvier, à l'âge de 107 ans. Une paysanne, morte sur la fin de Janvier à la t'Wysker, sous la Paroisse de Lonneker, dans la Province d'Over-Yssel, âgée de 109 ans. Guillaume Lecomte, Berger de profession, mort subitement le 17 Janvier en la Paroisse de Theuville aux Maillots, dans le pays de Caux, âgé de 110 ans: il s'étoit marié en secondes nôces à 80 ans. La nommée Marie Coen, morte vers le nouvel-an à Websborough en Irlande, à l'âge de 112 ans. Le sieur Istwan Horwath, Chevalier de l'Ordre Royal Militaire de S. Louis, ancien Capitaine de Hussars au service de France, mort à Sar-Albe en Lorraine, le 4 Décembre dernier, âgé de 112 ans, 10 mois & 26 jours: il étoit né à Raab en Hongrie, le 8 Janvier 1663, & avoit passé en France en 1712, avec le Régiment de Bercheny; il se retira du service en 1756. Il a joui jusqu'à la fin de sa carriere, de la santé la plus robuste, que l'usage peu modéré des liqueurs fortes n'a pu altérer. Les exercices du corps, & sur-tout la chasse, dont il se délaissoit par l'usage des bains, étoient pour lui des plaisirs vifs: quelque tems avant sa mort, il entreprit un voyage très-long & le fit à cheval. La nommée Jenneken Maghbargh, veuve Faas, morte le 2 Février à la Maison de Charité de Zutphen, dans la Province de Gueldre, à l'âge de 113 ans & sept mois; elle avoit toujours joui de la santé la plus ferme, & n'avoit perdu la vue qu'un an avant sa mort. Enfin celui qui les a surpassés tous, est M. Eastman, Procureur, mort à Londres le 11 Janvier à l'âge de 115 ans ».

Livres Nouveaux.

Les écarts de la nature, ou recueil des principales monstruosités que la nature produit dans le genre animal, peintes d'après nature, gravées & mises au jour par les Sieur & Dame Regnault, *auteurs de la Botanique, mise à la portée de tout le monde, &c.* A Paris chez l'Auteur, rue Croix des Petits-Champs, vis-à-vis l'Hôtel de Luffan, & chez les principaux Libraires du Royaume. Vol. *in-fol.* contenant 40 figures.

Les Auteurs de cet ouvrage ayant reconnu après diverses observations, que la nature dans ses écarts semble s'être prescrit un certain nombre de routes dans lesquelles elle rentre presque toujours du plus au moins, ils ont borné le recueil des écarts de la nature aux principales monstruosités; s'ils se rencontre dorenavant des phénomenes assez remarquables pour mériter l'attention des curieux, ils les graveront à mesure, & auront soin d'en avertir les personnes qui leur ont fait l'honneur de souscrire pour le recueil, sans qu'il soit besoin de souscrire une seconde fois, les estampes seront continuées dans le même format.

Ces Auteurs ont entrepris les quadrupedes de l'œuvre de M. de Buffon, en couleurs naturelles; le premier cahier composé de douze planches vient d'être mis au jour; le second paroîtra dans le courant de Février, & ainsi de suite, prix 7 liv. 4 f. On les trouve chez l'Auteur, & à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

On connoît l'exactitude des Sieur & Dame Regnault à remplir les engagemens qu'ils prennent avec le public.

Médecine des Animaux.

Solanum. Plante nuisible aux bestiaux. Les effets de la Belladone, *Solanum furiosum* Matt. Fab., ne font pas tout-à-fait si marqués sur les animaux, quoique ses baies produisent les mêmes accidens que la jusquiame sur l'homme. Nous ne connoissons aucune observation qui prouve que la *belladona* air donné la mort aux animaux, quoiqu'on ait donné une once de son suc à un chien, & qu'on en ait injecté dans le bas-ventre de cet animal. On en a donné aussi à des lapins; on en a injecté dans leurs veines: tout le mal qui en a résulté, a été une stupeur de courte durée. Mais la morelle, *Solanum officinarum baccis nigris* Tourn. *Solanum nigrum* Lin., a des effets plus pernicieux & plus sensibles, quoique dans un degré inférieur à ceux de la jusquiame. Il faut plus de deux onces de morelle pour nuire visiblement aux animaux, plus de trois gros de son suc qui est très-aqueux, & plus de quinze grains de ses baies pour nuire aux hommes; puisque ces doses n'ont produit aucun effet sur eux. Les baies de morelle tuent les poules lorsqu'elles en mangent. On a vu souvent périr des enfans dans le délire & des mouvemens convulsifs pour en avoir maugé. Le *Solanum scandens seu dulca-amara* de Tournef. la Douce-amere ou Vigne de Judée, paroît avoir encore plus de force que la morelle. On distingue facilement ce Solanum de l'autre à ses feuilles, dont la plupart sont en forme de fer de hallebarde, & à sa tige flexible, tortueuse & grimpante, &c. Ses baies sont rouges d'abord comme celles de la morelle. Trente de celles-ci suffisent pour faire mourir un chien en 3 heures de tems, suivant les expériences de Floyer: on les trouve toutes entieres dans l'estomac, comme il arrive à ceux qui ont mangé celles de la belladone. On remédie en général aux effets de toutes ces plantes, de la même maniere qu'à ceux de la jusquiame, surtout avec les évacuans & le vinaigre.

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre,
Beurre de Cacao,	16 l.
de Cire,	Idem.
Onguent d'Althéa,	3
Egyptiac,	2
Citrin,	Idem.
Pompholix,	Idem.
Basilicum,	2
Styrax,	3
Rosat,	2
Peuplier,	Idem.
Blanc-Rhasis,	Idem.
Mercuriel double,	5
de la Mere,	2
Gris,	2
Nutritum,	3
Martiatum,	4
Mondificatif d'Ache,	Idem.
Cérat de Galien;	2

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, *à Paris, chez* Ruault, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes fur les moyens de fe bien porter ; & de guérir quand on eft malade.

Du Jeudi 28 Mars 1776.

De Florence, le 10 Mars.

LES femmes indigentes étoient autrefois fecourues pendant leur groffeffe dans l'Hôpital de Sainte-Marie la Neuve. Mais cela ne fuffifoit pas; on a fenti dans cette Ville la néceffité de les fecourir chez elles, plutôt que de les raffembler dans un Hôpital. Auffi le Gouvernement vient - il d'établir dans chacun des quatre quartiers qui la compofent, une Sage-Femme & un Chirurgien, qui feront payés à fes frais, pour donner avec le plus de diligence poffible les foins néceffaires aux pauvres femmes groffes, auprès defquelles ils feront appellés, fans pouvoir exiger d'elles ni accepter aucune forte de retribution. En même tems que cet établiffement utile aura lieu, des leçons gratuites & publiques fur l'art des accouchemens dans le même Hôpital de Ste. Marie la Neuve, ferviront à donner aux éleves les premiers principes de cet art. Il eft dit encore que deux des Sages-Femmes diftribuées dans les quartiers, y formetont auffi des perfonnes de leur fexe, & que ces éleves tirées des Provinces & des campagnes, feront inftruites, logées, nourries & vêtues aux dépens du Gouvernement.

De Habas près d'Ax, le 9 Mars.

Malgré les fages précautions que le Miniftere a pris pour conferver l'efpece humaine, prévenir fes malheurs, & les écarter, ils perfiftent toujours dans ce pays, vu que cette partie eft exercée par des Matrones ou par des Accoucheurs ignorans ou barbares, dont la main homicide fous prétexte de fauver les meres, porte un fer meurtrier fur d'infortunés enfans, qu'elle déchire cruellement & met en lambeaux. Le célebre Monfieur Levret dit en propres termes, qu'un Accoucheur qui a de l'humanité, doit prefque toujours regarder avec horreur les différentes méthodes inftrumentales ufitées en pareil cas, d'autant plus qu'elles font aujourd'hui cenfées, avec jufte raifon condamnables devant Dieu & devant les hommes; c'eft-à-dire lorfqu'on peut faire autrement, & on le peut très-fouvent; car dans la circonftance que nous allons dérailler, le forceps auroit certainement réuffi. Tous ceux qui ont fait une étude particuliere de cette importante partie, favent qu'il n'y a que trois cas, & qui heureufement font des plus rares, où il foit difficile de terminer l'accouchement fans le fecours des crochets. Le premier eft lorfque deux jumeaux font réunis enfemble, de maniere qu'après avoir tenté de leur vivant les autres voies, il feroit abfolument impoffible de les extraire fans les mutiler. Le fecond, quand la tête d'un enfant à terme mort, & reftée enclavée dans un baffin trop étroit, pour que le forceps puiffe y être introduit ou croifé; (mais la femme qui fera le fujet de ces réflexions, avoit accouché deux fois pour ainfi dire d'elle-même.) Le troifieme, lorfqu'au lieu de fe fervir du forceps courbe pour déclaver la tête de l'enfant, on aura par des manœuvres inconfidérées arraché cette tête, & qu'il fera abfolument impoffible de faifir une des épaules de l'infortunée, victime de l'impétitie, & dans ce dernier cas, il faut employer les crochets à gaine, pour empêcher de dilacerer les parties de la mere. Malgré ces fages inftructions confignées dans les écrits des meilleurs Accoucheurs, voici ce qui vient d'arriver. La femme d'un Métayer de Monfieur de Pinnon, éprouva les douleurs de l'enfantement. Les eaux parurent, & après 24 heures la tête n'étant pas avancée, un foi-difant Accoucheur crut tous les moyens épuifés, & fe détermina à tirer l'enfant par les crochets; il y parvint, & la femme mourut à l'inftant..... Quels reproches n'a pas à fe faire l'Auteur d'un pareil malheur!

De Poitiers, le 21 Mars.

On apprend de Thouars, que le nommé Urbain Poitiers, habitant du village de Sanzay, négligeoit depuis plus d'un an de remédier à des ulceres qu'il avoit aux jambes, &

qui dans le principe n'avoient été que des furoncles; que souvent cet homme imprudent avoit tenté la répercussion de l'humeur qui découloit de ses jambes, & que toutes les fois qu'il en avoit tari l'écoulement, il avoit éprouvé des symptômes effrayans; qu'enfin la semaine derniere il demeura sans connoissance, sans pouls, & n'ayant qu'un mouvement léger de respiration accompagné d'un sifflement qui annonçoit une oppression violente. Depuis huit jours les ulceres de ses jambes s'étoient fermés, & le malade se croyoit guéri, lorsqu'une enflure du bras qui dura vingt-quatre heures, & qui disparut subitement, fut le prélude de cet état d'agonie. On ajoute que l'émétique donné dans cette fâcheuse circonstance, a produit un tel effet, qu'en peu d'heures le malade copieusement évacué par haut & par bas, a été délivré de l'oppression & des autres symptômes mortels qui le ménaçoient d'une fin prochaine. Deux réflexions naissent de cette observation. Il est toujours dangereux & souvent mortel, de faire cesser sans précaution les écoulemens que la nature semble s'être ménagée pour la dépuration du sang, & l'évacuation des humeurs superflues & nuisibles; mais quand l'imprudence a donné lieu à une autre métastase, l'émétique est le premier moyen qu'on doive employer pour ressusciter le ton de la fibre affaissée sous le poids de l'humeur, donner du ressort au tissu cellulaire engoué, & évacuer au plus vite le dépôt formé par la métastase. Ce moyen ne réussit pas toujours, mais il est de tous le plus prompt & le plus efficace. Nous croyons pourtant devoir ajouter qu'une fois le sujet revenu à la vie & à la santé, il faut pour le maintenir dans cet état, établir un cautere, ou employer le sain-bois ou les vessicatoires, car on courroit encore de très-grands risques sans cette derniere précaution.

De Paris, le 25 Mars.

Samedi dernier, sur les sept heures du soir, un Marchand de vieille ferraille se laissa tomber dans la riviere, du haut du quai dela Mégisserie, & resta dans l'eau quatre ou cinq minutes. On le retira tout de suite, & il fut conduit par la Patouille du Gué, dans le Corps-de-Garde de la Place d'Henri IV. sur le Pont-Neuf, où l'on mit en usage notre Boîte fumigatoire, & les autres secours que nous avons établis dans les Corps-de-Garde de la Ville de Paris par Ordre de la Police. Cet homme ne tarda pas de revenir à la vie; mais il avoit donné un coup si fort sur le quai en tombant, qu'il en avoit la tête toute meurtrie: aussitôt qu'il eut respiré, il rendit le sang par le nez & par la bouche; nous le fimes promptemens conduire à l'Hôtel-Dieu, où il est mort de sa blessure dans la nuit suivante.

Livres Nouveaux.

Prospectus concernant les plantes purgatives d'usage, tirées du Jardin du Roi, & de celui de MM. les Apothicaires de Paris, représentées avec leur couleur naturelle, & imprimées selon le nouvel art; avec leurs vertus & leurs qualités, auxquelles on a joint, à la dissection de leur fleur & de leur fruit, le Species plantarum Linnei, *pour connoître les variétés de leurs genres, les symptômes & le lieu de leur naissance: dédiées à M.* Lieutaud, *Conseiller d'Etat, premier Médecin de Sa Majesté. Par M. Dagoty, pere, Anatomiste & Botaniste pensionné du Roi.*

» L'Auteur avoit commencé en 1768, de de donner les plantes imprimées selon le nouvel art, dont lui seul & ses fils sont possesseurs; mais cette entreprise fut interrompue par des saisies du Corps des Imprimeurs en taille-douce. L'impression du nouvel art demande que la Presse soit dans les mains des Graveurs, on ne peut sans cela, rien produire de bien fini: les couleurs divisées sur quatre cuivres pour le même sujet, veulent des soins & une pratique différente de celle des impressions en noir. La cessation forcée de l'entreprise dont il s'agit, avoit autorisé le cours des plantes enluminées, & encouragé quelques Auteurs à les entreprendre. M. Renaud en a donné une suite imprimée en noir, sur lesquels il faisoit appliquer des couleurs en détrempe: mais cette maniere est couteuse; les couleurs que l'on a employées sont dures, & n'ont point été mises avec autant de soin que celles du *Plantæ Selectæ* & du *Phytantosa Iconographia.* Les Amateurs & les Etudians se sont bientôt apperçus de ce défaut; le prix même les a plusieurs fois éloignés. M. Renaud les a cessées pour donner les Monstres ». Ceci n'est pas exact; nous l'avions supprimé dans l'exemplaire que nous avons approuvé, & c'est sans doute par une surprise d'Imprimeur que nous le voyons reparoître dans ce Prospectus. Nous ne nous permetterons pas de juger du mérite & de la supériorité des planches d'un Artiste sur celles de l'autre. Mais ce que nous ne devons pas laisser accréditer, c'est une expression qui feroit croire au public que M. Renaud a quitté la premiere entreprise, pour en commencer une seconde, sans remplir les engagemens qu'il avoit contractés avec ses Souscripteurs. La vérité est que M. Renaud n'a commencé de peindre les Monstres, qu'après avoir achevé son premier ouvrage, & à cet égard son exactitude est irréprochable. Cette explication n'ôte rien au mérite de M. Gauthier, elle rétablit

feulement une phrafe incorrecte, & qui eût pu donner, contre l'intention de ce dernier, des idées défavorables fur les entreprifes de M. Renaud.

Plan de l'ouvrage & fouſcription.

» La Collection des Plantes purgatives d'ufage fera in-4°. grand papier, & compofée de foixante-quatre planches, qui contiendront toutes les plantes de cette claffe, avec leurs qualités & leurs vertus en françois, & à chaque plante on ajoutera en entier les efpeces différentes qu'a décrit Linnæus en latin, avec les lieux de leur naiffance & la citation des Auteurs qui auront donné les variétés de la plante dont il s'agira. A la tête de l'ouvrage fera une Table alphabétique de tous les Auteurs qui ont traité des plantes, & qui en ont donné des planches, avec l'année de leur édition, & l'endroit où leurs ouvrages auront été imprimés. Il y aura auffi une feconde Table alphabétique des noms françois de toutes les plantes en général, avec leurs noms latins, felon Linnæus & Tournefort, & felon les autres Botaniftes les plus accrédités, avec la claffe des vertus de la plante; & afin d'éviter toute confufion, on ajoutera à chaque plante placée dans une claffe felon fes vertus principales & les plus ufitées, fes autres qualités, & la partie de la plante dont on fe fert ordinairement dans les ufages. Cette Table générale ne fera pas feulement utile aux plantes purgatives, mais encore aux plantes hyftériques & emménagogues, que l'Auteur fe propofe de donner à la fuite de celle-ci pour l'ufage des Sages-Femmes, & aux plantes diaphorétiques & fudorifiques, qu'il donnera auffi pour le traitement des maux vénériens; ce qui formera trois ouvrages féparés.

La fouſcription actuelle eft divifée en huit cahiers, de huit planches chacun, avec les détails que l'on vient de voir, qui accompagneront chaque planche. *On délivrera un cahier tous les deux mois, ou tous les mois. Le prix des cahiers, fi on les paye d'avance, fera de 5 livres chaque; & fi on attend leur diftribution, on les payera 6 liv. L'Ouvrage fe vendra enfuite ce que l'on jugera à propos.* Les troifiéme & quatriéme Fils de l'Auteur, fe propofent de donner à la fuite des collections des plantes d'ufage que l'on annonce actuellement, les plantes curieufes & étrangeres.

On foufcrit à Paris, chez l'Auteur, rue S. Honoré, vis-à vis les Peres de l'Oratoire; & chez Valleyre l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille Bouclerie.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

On avoit annoncé dans quelques papiers publics, que M. Bertin, Médecin à S. Omer, avoit trouvé une méthode fûre contre l'épizootie regnante: voici la lettre qu'il a écrite à ce fujet.

» Retiré par goût à la campagne, & invinciblement entraîné par tout ce qui tient à la vie champêtre, je me fuis donné une baffe-cour, petite à la vérité, mais fuffifante pour mes befoins, & en même tems amufante, par le foin qu'elle exige. Une feule inquiétude troubloit mes plaifirs: la funefte épizoorie, depuis longtems, défoloit notre voifinage; la maladie ravageoit, s'éloignoit, revenoit & dévaftoit une feconde, une troifieme fois ce qu'elle avoit épargné la premiere. Chaque jour annonçoit de nouveaux défaftres, chaque jour proclamoit auffi de nouveaux remedes, d'abord comme infaillibles, mais que l'expérience prouvoit bientôt être infuffifans. Quel parti prendre dans une pareille incertitude? celui de douter de tout & d'attendre, fut celui que je pris. Me promettant bien fi la maladie venoit chez moi, d'examiner attentivement fa nature, fon caractere & fa marche, pour y conformer le traitement. En attendant, j'étudiai l'animal en état de fanté. Je fis plufieurs expériences qu'il feroit trop long de détailler ici; par-là, je me mis à portée d'obferver la moindre variation dans fa fanté, & d'être attentif au moindre fymptôme de la maladie. Enfin le moment fatal arriva; & le 3 Août dernier, je m'apperçus qu'une de mes bêtes étoit attaquée. C'étoit une grande & forte vache bien portante, bonne laitiere; enfin favorite de la maifon; je la fis fequeftrer des autres, & placer dans une remife, dont la porte en treillage & expofée au nord, donnoit toute liberté à l'air de circuler. J'examinai attentivement la bête; & voici les fymptômes que j'obfervai. La démarche étoit chancelante, la peau & les oreilles plus chaudes que de coutume, le poil dur & hériffé fur le dos, les yeux rouges, (figne, en quelque forte, caractériftique de cette maladie) la langue fale, la gueule chaude & d'une exceffive puanteur, le ventre refferré, les urines prefque totalement fupprimées. Je commençai le traitement par la faignée. On tira trois livres de fang, qui ne me parut ni inflammatoire, ni différent de celui que j'avois obfervé dans l'état de fanté. On fit avaler toutes les deux heures, excepté la nuit, une pinte de Paris d'une tifane faite de la décoction de fon avec le miel & le vinaigre, à la dofe de douze cuillerées fur chaque pot de liquide. La nourriture confiftoit dans deux livres de pain bis, un morceau de beurre, une pincée de fel, deux poignées de feuilles de laitue, pourpier & ofeille, bouillies dans deux pots d'eau, pendant une heure, & paffée, ainfi que la tifane, par un gros tamis. Cette précaution de paffer

toutes leurs boissons, n'est pas une chose inutile. J'ai remarqué que les animaux ont dans ces maladies le palais extrêmement sensible & douloureux. La dose de ce breuvage étoit d'une pinte de Paris toutes les quatres heures, On administra deux lavemens par jour, composés de la même liqueur qui servoit de boisson Le sel de nitre fut prodigué dans la tisane, la nourriture & les lavemens. Je fis laver la gueule & frotter légerement, deux fois par jour, avec le vinaigre, fortifié d'ail, de sel & de poivre. Les yeux & les narines, dans le commencement de la maladie, j'ettoient une humeur sanieuse & purulente (signe, dit-on, de guérison). J'eus soin de les faire nettoyer souvent avec de l'eau tiede un peu miellée. La litiere fut toujours propte & renouvellée chaque fois que la bête avoit fienté; ce que je crois très-essentiel pour la guérison de cette maladie. Par ces moyens constamment & régulierement employes, le ventre s'ouvrit, les urines coulerent abondamment; & vers le dixieme jour il survint une diarrhée qui termina la maladie. Dans la convalescence, je moderai les alimens, les augmentant petit à petit; car la vache au retour est affamée, & se feroit mourir à force de manger, si l'on n'y prenoit garde, comme il est arrivé à plusieurs de ces animaux qui dévoroient leur litiere. Dans le tems que je prétois mes soins à cette premiere vache, une seconde tomba malade. Je la fis mettre dans un hangard fermé d'une légere barriere à claire voie, exposé au midi: du reste, mêmes symptômes, même traitement, même régime que pour la précédente. Vers le cinquieme jour de la maladie, je trouvai, en me levant, ma vache froide, tremblante, en un mot, prête d'expirer: elle étoit baignée dans ses ordures qu'elle avoit jettées considérablement la nuit, & qu'elle jettoit encore à chaque instant; c'étoit un flux dyssentérique mêlé de glaire & de sang. Je crus devoir varier ma méthode. Je lui fis avaler une once de thériaque bouillie dans un pot de vieille bierre: ce remede parut un peu la ranimer. Je réiterai la même dose le soir: la dyssenterie se calma, la chaleur revint; & le lendemain on reprit le premier régime jusqu'à l'entiere guérison. La troisieme vache fut aussi attaquée de la maladie; elle fut traitée comme les deux autres, dont elle avoit les mêmes symptômes, séparée & placée dans un hangard où l'air se renouvelloit parfaitement, même propreté, même succès, excepté que celle-ci fut plus longtems malade. Le ventre se tint longtems resserré; elle eut quelques accès de phrénésie & de fureur; mais les rafraîchans continuels, les lavemens constamment employés, parvinrent enfin à procurer une diarrhée, & ensuite la guérison. Il me restoit un veau de cinq à six mois qui prit la maladie le dernier; je le fis saigner & traiter comme les autres. Il fut de nouveau attaqué dans l'endroit où ma seconde vache avoit eu la dyssenterie; il prit au bout de deux jours le même mal. Je m'obstinai à n'employer que le régime rafraîchissant & adoucissant: il mourut le dix-septieme jour. Ses boyaux étoient gangrenés. N'auroit-il pas réchappé comme les autres, s'il n'avoit pas été mis dans un endroit empoisonné? Je ne dois pas omettte que plusieurs personnes de mon voisinage ont adopté à-peu-près ma façon de traiter. Mon Maréchal qui, sous mes ordres, exécuta le traitement, administra à quelques-unes la thériaque, comme il l'avoit vu pratiquer chez moi. Le succès fut équivoque; quelques-unes réchapperent, & la perte fut, généralement parlant, de moitié; mais personne que je sache, n'a séparé les bêtes malades d'avec les saines; personne ne les a ôtées de leur étable pour les exposer à un air renouvellé, & enfin personne ne s'est voulu asservir à cette propreté, que je crois cependant essentielle pour la réussite du traitement.

La fin à l'ordinaire prochain.

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Emplâtte Diapalme,	2 l.
Divin,	3
Vésicatoire,	4
Ciguë,	3
Empl. de Vigo, avec le mercure,	3
de la Main de Dieu,	Idem.
Diabotanum,	Idem.
Nuremberg,	2
Mucilage,	Idem.
Diachylum gommé,	Idem.
Mélilot,	Idem.
Contre la rupture,	3
de Bétoine, & autres,	Idem.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 4 Avril 1776.

De Clermont en Beauvoisis, le 23 Mars.

M. de Marque, Médecin pensionné de cette Ville, nous a communiqué une suite de ses observations sur les affections catharrales qui affligent le pays de Clermont, & sur les moyens de les combattre & de les prévenir.

» La cause la plus familiere du catharre dans cette contrée, autant que ce Médecin a pu le remarquer, est la fréquente variation du tems, (car il n'est pas rare d'y voir dans un même jour, du chaud & du froid, du sec & de l'humide, du vent & du tranquille, du sombre & du serein, &c.) d'où vient la suppression de l'insensible transpiration, occasionnée par un air froid & humide, qui succéde subitement à une atmosphère chaude. Ces variations agissant sur des corps échauffés par le travail, par des courses, ou par d'autres causes de cette nature, font que les jeunes gens sont les plus sujets aux rhumes. Il est vrai aussi que les vieillards sont souvent catarrheux, mais c'est par un principe tout contraire ; & la preuve doit se tirer de ce que cette maladie (le catarrhe) les afflige presque toujours pendant l'hiver, quelque précaution qu'ils prennent pour s'en garantir ; au lieu que les jeunes personnes en sont le plus souvent attaqués pendant les tems chauds, & rarement pendant l'hiver, à moins qu'elles ne commettent quelque imprudence. Mais ce n'est pas seulement la matiere de l'insensible transpiration, que l'air froid oblige de refluer vers les sources, ou les organes qui la séparent, & de s'y arrêter, de les engorger, &c. ; la lymphe elle-même, ainsi que le sang des dernieres ramifications veineuses des parties qui sont les plus exposées aux impressions de cet air, sont, suivant M. de Marque, sujets à éprouver ces résoulemens ou arrêts. Cette cause du rhume & reconnue, de la toux, quand ce Médecin est appellé pour quelque malade qui en est atteint, considérant qu'il s'agit principalement de rétablir la liberté de la circulation dans les parties affectées, de prévenir l'inflammation & la purulence des bronches, lorsque le siege de la maladie est dans ces organes ou dans la poitrine, il a pour maxime constante, si cette maladie est dans son principe, & un peu considérable, & le sujet jeune ou assez vigoureux, de prescrire la saignée, & une boisson délayante & rafraichissante, comme la tisanne de chiendent, d'orge, de racine de fraisier, ou une limonade, ou une eau de groseilles, légeres, quand les sujets sont bilieux ; car il ne craint pas, comme certains, d'agacer la toux par un remede qui est fait par sa nature pour l'appaiser & la détruire, en en détruisant la cause. Pour l'ordinaire ces secours réussissent très-bien, en ce qu'ils accelerent merveilleusement la crise du rhume, c'est-à-dire la coction & l'évacuation des matieres amassées dans les sinus, la bouche, la gorge ou les poumons. Lorsque cet effet n'est pas assez prompt, & qu'il n'arrive pas, par exemple, au deuxieme ou troisieme jour au plus tard, & que la toux continue d'être violente, notre Praticien fait réiterer la saignée qui acheve la cure, & dispense de recourir à une foule de béchiques, que l'on donne trop profusément dans ces circonstances.

Dans le traitement du catarrhe de poitrine *chronique* ou ancien, M. de Marque a souvent tiré avantage de l'hydromel, dit *vineux*, de l'oxymel scillitique, du kermès minéral, même du soufre & du camphre, & d'autres remedes semblables, lorsque l'empârement des bronches étoit considérable. Les stomachiques, les analeptiques, & les boissons cordiales, (celles qui n'enflamment pas le sang, ou ne l'agitent pas trop,) trouvent également leur place dans la pratique, lorsque le rhume reconnoît la foiblesse des organes pour cause, comme cela arrive souvent, par exemple chez les nouvelles accouchées, lesquelles deviennent facilement catarrheuses, & dans tous ceux en qui il s'est fait quelque évacuation immodérée. Les levains ou les excrémens contenus dans les organes de la digestion, jouant aussi quelquefois un grand rôle dans les rhumes, les purga-

tifs sont alors sans contredit les moyens les plus convenables ; mais il est très-important de les bien choisir, & encore plus de les placer à propos. Les purgatifs & les autres évacuans de cette espece, sont encore fort salutaires dans les catarrhes qui attaquent des sujets qui abondent en graisse & en humeurs ; ils procurent d'abord l'évacuation d'une partie de ces humeurs, & continuant de les évacuer par les voies inférieures ; ce qui est souvent aussi nécessaire dans ces affections, que dans l'asthme humoral, qu'on a coutume de traiter de cette maniere.

On peut juger par le tableau que nous venons de présenter, du traitement que M. de Marque pratique dans le rhume ; & combien s'éloignent de la guérison, ceux qui dans le pays de Clermont ont une prévention singuliere contre la saignée, comme ce Médecin l'avoit déja remarqué, & sur-tout ceux qui croyent pouvoir se délivrer de cette maladie, en se bornant à prendre du bouillon, du thé, & mangeant à peu-près comme à leur ordinaire, ou en buvant des liqueurs échauffantes, savoir du vin ou de l'eau-de-vie, avec du sucre, de la canelle, de la noix muscade, du geroffle, du caffé très-fort, &c. Bien des personnes de cette Ville, principalement celles qui jouissent d'une honnête aisance, craignent pour ainsi dire de se montrer à l'air, & de le respirer, dès qu'elles sont enrhumées, & vivent enfermées dans leurs chambres au milieu d'une atmosphère ardente, se couvrant le corps d'étoffes de laine, faisant grand feu, & fermant hermétiquement leurs fenêtres. Toutes ces pratiques, ajoute le Médecin de Clermont, plus ou moins imprudentes, irritant la toux, sur-tout celle qui est récente, & tous les autres accidens du rhume, font bien souvent dégénérer cette affection en pthisie pulmonaire.

De Château-Thierry, le 23 Mars.

M. Mommignon, Chirurgien-Inspecteur des Nourrices de cette Ville & de ses environs, continue ses observations sur l'éducation des Enfans dont l'inspection lui est confiée : voici celles qu'il vient de nous faire passer.

» Les indigestions laiteuses dont un grand nombre de mes nourrissons étoient attaqués, ainsi que j'en ai rendu compte, sont guéries, à l'aide du régime, & des petits moyens que je leurs ai prescrit. J'ai présentement la douleur de voir que la plupart des nouveaux enfans qui me sont venus, sont arrivés malades par les soins mal entendus qu'on prend d'eux à Paris, & que quelques-uns en sont morts. Le mélange d'huile d'amandes douces & de syrop de chicorée, qu'on donne à Paris à l'enfant nouveau né, pour lui tenir lieu de ce lait purgatif que la nature a préparé dans les mammelles de la mere, remplit-il l'objet qu'on se propose ? Si l'on considere les symptômes causés par son usage, & les funestes effets qui en sont les suites, on concluera pour la négative. L'estomac de l'enfant nouveau né a besoin d'être mis en jeu, pour exciter l'oscillation de ses fibres, il ne doit rien recevoir que par la succion, & mélangé avec la salive. La meilleure chose possible qu'on fait avaler, est un poids insupportable & indissoluble. Le mélange d'huile & de syrop qu'on force l'enfant d'avaler, relâche les fibres de son estomac, l'accable par leur poids ; l'huile se rancit, cause des coliques, des tranchées, rend les excrémens verds. C'est ainsi que l'enfant devient la proie des douleurs & de la mort, si l'on continue à lui administrer le même mélange, ou à le farcir de bouillie comme il n'arrive que trop souvent. Si l'enfant échappe à tous ces dangers, il n'en est pas quitte, la foiblesse de tempérament, les obstructions, les maladies nerveuses si fréquentes à Paris, sont des suites d'un soin si funeste. Pour savoir la conduite qu'on doit tenir envers l'enfant nouveau né, qu'on jette un coup d'œil sur la nature. Parmi les quadrupedes à peine leurs petits sont-ils nés qu'ils s'attachent à la mammelle de leur mere. Dans l'espece humaine, l'enfant suce tout ce qu'il peut saisir ; cet instinct n'est-il pas un langage assez clair ? Eh ! peut-il être méconnu ? C'est donc par la succion (je le répete) & non autrement, que l'estomac de l'enfant doit recevoir ce qu'on a à lui donner.

C'est d'après ces principes, que j'ai toujours conseillé aux meres qui ne nourrissent point, de donner à sucer à leurs enfans aussitôt qu'ils sont nés, un nouet, fait avec gros comme une aveline de bon miel blanc, enfermé dans un linge fin, qu'on amollit avec les doigts pour lui donner la forme du mammellon. La chaleur de la bouche de l'enfant, l'action de téter, dissout peu-à-peu le miel, qui se mêle à une très-grande quantité de salive ; ce mélange savoneux & purgatif, excite le jeu de l'estomac, & supplée autant qu'il est possible, au lait purgatif que la nature avoit préparé dans les mammelles de la mere. Quoique j'aie toujours reconnu de bons effets du nouet de miel, & qu'à force de l'avoir recommandé, il soit ici à la mode, au point qu'il est ordinairement préparé avant que l'enfant soit né, je ne prétends pas qu'il ne puisse y avoir de meilleurs moyens à employer, connus par d'autres ».

On voit par l'importance de ces observations, combien l'éducation des enfans est négligée, & combien il importoit que ces mêmes enfans fussent inspectés par des personnes de l'art. L'utilité de cet établissement s'accroîtra

de jour en jour, sur-tout si l'émulation est excitée parmi MM. les Chirurgiens-Inspecteurs, par des récompenses honorifiques, capables d'exciter, d'alimenter & d'accroître leur zele.

De Paris, le 2 Avril.

On vient de nous adresser une lettre dont voici le précis. » M., lorsque la Grippe désoloit cette Ville, vous eûtes l'attention de rassurer les esprits, & de donner un avis salutaire à ceux qui pourroient en avoir besoin. Je vous dois, M., en mon particulier, de la reconnoissance pour ce bon avis, car je m'en suis trouvé très-bien.

Il regne actuellement une autre espece d'épidémie qui peut-être n'est qu'une suite de la premiere, moins importante toutesfois, & moins générale, mais fort désagreable pour ceux qui en sont atteints. Vous voyez, M., que je vous parle de ces maux d'yeux qui sont survenus particulierement aux ex-grippés, car vous êtes trop instruit de tous les faits qui tiennent à votre genre de travail, pour ignorer cette espece d'épidémie. Vous savez donc, Monsieur, qu'elle commence par des douleurs lancinantes aux deux angles des yeux, que les paupieres supérieures se gonflent & paroissent comme remplies d'eau le matin; les yeux ne peuvent s'ouvrir, les paupieres sont colées par la chassie; toute la journée on éprouve ou des douleurs pointillantes, ou des démangaisons, mais particuliérement le soir. Vingt personnes au moins de ma connoissance sont affectées de ce mal; toutes ont eu la grippe; toutes ont consulté differens Médecins, Chirurgiens, Oculistes &c., & toutes suivent infructueusement differens moyens. J'en connois à qui le mal dure depuis deux mois & plus, il diminue quelquefois sensiblement, mais il revient au bout de sept à huit jours. Si vingt personnes de ma connoissance sont dans ce cas, combien doit il y en avoir dans Paris qui le soient aussi. J'imagine donc, M., que cet objet est asses important pour mériter votre attention, & peut-être ne sais-je que prévenir votre bonne intention, en vous priant de vouloir bien dire deux mots de cette espece de maladie, dans l'une de vos feuilles prochaines, d'où elle dépend, & ce qu'il convient de faire pour s'en guérir. Pour mon intérêt particulier, je serois tenté de vous prier. M., d'indiquer une cure préservative pour ceux qui n'en sont point encore affectés. Vous obligerez infiniment l'humanité, & particulierement un de vos plus zelés Souscripteurs ».

Nous n'avons pas précisément observé de ces maladies des yeux, qui pour l'ordinaire sont printannieres; mais nous avons vu plusieurs personnes qui avoient eu presque subitement le visage bouffi, & cette bouffissure a été observée par quelques-uns de nos Confreres. Nous avons purgé les malades avec le syrop de Nerprun, suivant la formule indiquée à l'article de ces feuilles, où il a été question de la grippe, & ce purgatif répété deux fois à deux jours de distance, nous a parfaitement reussi.

Nous devons avertir nos lecteurs, que le Sr. Verpalliere, Marchand Epicier-Droguiste, établi rue du Fauxbourg S. Antoine vis-à-vis la rue Traversiere, débite un syrop fait avec la décoction de fleurs de pêcher, qui purge très-bien & sans douleurs. Cet artiste nous a assuré qu'il n'y entroit aucun purgatif hydraguogue; tels que le jalap ou la scammonée, que la seule fleur de pêcher en faisoit la base. Ce remede n'est pas nouveau, le Sr. Verpalliere le débite depuis longtems, mais nous ne l'avons connu que depuis peu par ses bons effets, & nous avons cru qu'il étoit de notre devoir de l'annoncer.

LIVRES NOUVEAUX.

Principes sur l'Art d'accoucher, par demandes & par réponses, en faveur des Sages-Femmes de Province; par M. S. L. Baudeloque, Chirurgien de Paris & Accoucheur. A Paris, chez *Ruault* Lib. rue de la Harpe; & à Amiens, chez *Godart*, Imp.-Lib.

Le Catéchisme de M. Dufot sur les accouchemens, n'étoit qu'un extrait de cet ouvrage qui auroit paru en même tems sans des raisons particulieres qui intéressent peu le lecteur. On trouve dans cette derniere production qui est un résultat des principes de feu M. Soleyres, dont M. Baudeloque étoit l'éleve. 1°. Une courte description des parties de la femme, qui servent à la génération & à l'accouchement; les raports que ces mêmes parties ont entr'elles, & avec le fœtus; les changemens qu'elles éprouvent pendant la grossesse, & les vices qui peuvent rendre la sortie de l'enfant plus ou moins difficile, & même impossible par les voies ordinaires. 2°. L'accouchement naturel, ses differences, ses causes & ses signes; la maniere de gouverner les femmes, pendant & après cet accouchement, &c. 3°. Les accouchemens qui exigent les secours de l'art, mais que la main seule peut terminer, ce qui paroît encore les renfermer dans le pouvoir des Sages-Femmes. Les derniers chapitres contiennent quelque chose sur les accouchemens laborieux ainsi appellés, parce qu'on fait usage d'instrumens pour les opérer. Toutes ces choses sont traitées par demande & par réponse, & l'on peut dire qu'elles sont présentées avec beaucoup d'ordre & de clarté, ainsi quoique l'on ait déja bien des Livres sur les accouchemens,

le public trouvera encore à gagner dans la lecture de ce dernier.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Fin de la lettre de M. Bertin, *Médecin.*

» Cet exposé fidele & circonstancié de la maladie épizootique, me ramene nécessairement à quelques réflexions. 1°. Il paroît assez démontré par les symptômes qui accompagnent cette maladie, qu'elle est d'une espece humorale & putride; que sa cause réside principalement dans les premieres voies; que les humeurs sont excessivement putréfiées & alkalisées. La puanteur de la gueule semble le prouver, elle est telle qu'un de mes domestiques se trouva mal, en aidant à tenir la tête pour pouvoir entonner les boissons nécessaires. 2°. Que le traitement par les rafraîchissans, acides, les antiseptiques savoureux, paroît généralement préférable à tout autre, & remplir les indications que présente la maladie, en suivant ce précepte, *contraria contrariis curantur.* D'ailleurs, ma méthode est simple & peu coûteuse, deux choses nécessaires pour qu'elle puisse être adoptée par les gens de la campagne. Il s'en faut cependant bien que je la regarde comme infaillible, & que je me flatte d'avoir trouvé le secret de guérir cette maladie. Mais je pense que si vingt ou trente personnes douées d'un génie observateur, comme Médecins, Chirurgiens ou Maréchaux intelligens, examinoient attentivement, chacune dans leur canton, la marche de la maladie, & en conséquence établissoient une méthode curative analogue & raisonnée; alors l'histoire de leur bon ou mauvais succès pourroit donner des éclaircissemens suffisans pour constituer un traitement sûr, & des moyens suffisans pour vaincre cette cruelle maladie. 3°. Qu'il n'est pas moralement possible de trouver un véritable spécifique (comme bien des personnes le croient) contre cette maladie. La médecine, après deux mille ans & plus de recherches & d'expériences, n'a pu parvenir qu'à en découvrir un bien petit nombre. Il faut donc se borner à chercher une maniere de traiter raisonnée; encore ne doit-on pas se flatter de réussir pour toutes les bêtes malades. J'en ai vu plusieurs chez mes voisins, qu'une corruption générale & une gangrene rapide ôtoit tout espoir de guérir; aussi mouroient-elles dans les quatre ou cinq premiers jours. 4°. que c'est une chose essentielle de séparer les bêtes saines des malades, & même celles-ci les unes des autres, & de les placer dans des endroits vastes & bien exposés à l'air. On doit dire la même chose du renouvellement de litiere, & de la grande propreté avec laquelle on doit les tenir. Je ne saurois trop le répéter, cette conduite forme, à mon avis, la principale partie du traitement, sans laquelle on ne doit attendre aucun succès suivi; car l'infection est si grande, que six semaines après la guérison, l'air des hangards en est encore infecté. 5°. Qu'il ne paroît pas que cette putridité influe sur la santé des hommes; je n'ai connu aucune personne qui, après avoir soigné ses bestiaux, en ait ressenti la moindre incommodité; & ma servante de basse cour qui s'employoit continuellement à changer leur litiere, & à leur porter des soins, jouit constamment d'une bonne santé.

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Huile de Lys,	2 l.
Hypericum,	Idem.
de Cire rectifiée, l'once,	4
de Noisette,	6
de Scorpion composée,	8
de Roses, & de Vers,	2
Camomille romaine,	2
d'Amandes douces,	2
des quatre Semences froides,	4
de Laurier,	1
de Térébenthine,	Idem.
d'Œufs,	2
de Fourmis,	4
Pierre infernale; l'once,	8
médicamenteuse,	Idem.
divine,	4
à cautere,	10
Boule de Nancy, la douzaine,	6
Æther vitriolique, rectifié,	72
Vin émétique, la pinte,	4
d'Absynthe,	2
Antiscorbutique, de Demouret,	3
de Quinquina,	Idem.
Taffetas d'Angleterre, le rouleau,	1
Fleurs de Benjoin, l'once,	Idem.
Bougies, la douzaine,	3

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 11 Avril 1776.

De Londres, le 28 Mars.

Quoique le plus grand nombre des Naturalistes pense aujourd'hui que l'imagination de la mere n'a aucune influence sur la conformation de l'enfant, cependant ce sentiment n'est point tellement adopté qu'il n'éprouve encore quelques contradictions. Un autre sentiment également assez général, mais aussi contredit par quelques Physiciens, c'est celui dans lequel on prétend que le fœtus ne prend aucune nourriture par la bouche, & qu'il reçoit du cordon ombilical son entiere subsistance. L'observation suivante faite par M. Henson, habile Anatomiste de cette Ville, confirme ces deux sentimens, & semble ne rien laisser à repliquer à ceux qui sont de l'avis contraire. » Mistriss Ayres est accouchée de deux filles, dont une bien conformée est encore vivante; l'autre n'avoit ni tête ni bras. On voyoit à la place du cou une petite tumeur molle & un peu plus grosse que le mamelon ou le *bout* du sein des femmes. A l'endroit où chaque bras s'attache à l'épaule, il ne se trouvoit des deux côtés qu'un prolongement charnu, court & de la grosseur d'une plume à écrire. Il y avoit aussi aux pieds quelques irrégularités moins considérables; mais les parties externes de la génération étoient complettes & dans l'état naturel à une fille de cet âge ». Les visceres offroient également des irrégularités multipliées. Un enfant bien conformé à côté d'un acephale, ne permet pas de penser que l'imagination de la mere ait pu produire cet effet. D'ailleurs Mistriss Ayres est convenue de n'avoir jamais rien eu de pareil dans son imagination, & l'Auteur Anglois remarque avec raison que quand même la rencontre de quelque figure ou peinture mutilée, auroit pu donner lieu à cette monstruosité, on ne devine pas pourquoi l'imagination auroit produit l'irrégularité des visceres observée par le Docteur Henson; car Mistriss Ayres ne se doutoit pas de la conformation de l'intérieur du corps humain. Ceux qui prétendent que le fœtus se nourrit par la bouche, conviendront aussi que dans le cas présent leur systême est en défaut.

D'Habas, le 30 Mars.

M. Massie, Docteur en Médecine de Montpellier, & Intendant des Eaux minérales du Bigorre, a fait des recherches sur la conduite que l'on doit tenir vis-à-vis des personnes qui ont avalé des corps durs, suivant la nature de ces mêmes corps, & leur sejour plus ou moins long dans les entrailles. Il est sans doute des ouvrages où l'on trouve des regles prudentes, sur la conduite que l'on doit tenir envers les personnes qui ont avalé des corps durs; mais malheureusement elles ne sont point encore assez généralement connues. L'observation qui nous a été communiquée par M. Massie, le prouve assez. Elle apprend encore qu'il manque beaucoup à ces regles; le dessein de ce Docteur en rendant compte de son observation, est d'y ajouter, ou du moins de réveiller à cet égard l'attention de ceux qui s'occupent des progrès de l'art de guérir.

» Il y a bientôt un an, dit-il, que je fus appellé pour voir une Demoiselle réduite à l'état du monde le plus triste. Douée d'une extrême sensibilité, elle avoit été ci-devant affectée pendant plusieurs jours par une douleur insupportable qu'elle rapportoit aux grosses dents; son Dentiste la décida à s'en faire arracher une, & pour mieux s'assurer du succès de son opération, il crut devoir mettre sous l'une des branches de son pelican, une piece d'argent de 24 sols. Le coup de main est donné, la malade pousse un cri des plus perçants; elle oublie qu'elle a dans la bouche cette piece, & l'avale sur le champ. Grande allarme; son genre nerveux s'agite, elle éprouve coup sur coup plusieurs malaises, & surtout elle souffre singuliérement de la tête; à raison de ces accidens & de leur opiniâtreté, les saignées & les purgatifs assez forts, sont plusieurs fois

employés ; elle venoit d'être saignée coup sur coup pour la quatrieme fois, lorsque je lui fis ma premiere visite ; la céphalalgie persistoit avec la même intensité, la tête étoit brulante, tandis que le reste du corps paroissoit plutôt froid que chaud. On ne trouvoit plus qu'un filet d'un pouls très-convulsif. Que faire dans ce moment où la malade sembloit être entierement dépouillée de ses forces? Je ne vis de parti plus sûr à prendre, que d'essayer de la mettre dans un bain temperé, de lui appliquer sur la tête une vessie de cochon, à moitié remplie d'eau froide, & de lui faire boire beaucoup d'eau de poulet ; elle soutint pour premiere épreuve, le bain près d'une heure : ce qui me décida tout-à-fait pour lui en conseiller l'usage. Dans l'intervalle des bains, je lui fis donner des lavemens émolliens, & appliquer sur le bas-ventre des fomentations de la même espece. Il faut remarquer que l'eau de la vessie ne restoit pas une demi-heure sur la tête, sans qu'elle ne s'y échauffât, & ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'elle s'y altéroit, y contractoit de la puanteur, & par fois une couleur tanée.

Vingt jours se passerent sans discontinuer ces moyens simples ; à ce terme il fut aisé de s'appercevoir que les forces de la malade revenoient, son pouls se développoit chaque jour un peu, il devint intestinal, critique ; le dévoyement ne tarda pas à paroître ; la malade malgré qu'elle eut été auparavant purgée quatre ou cinq fois, & que depuis lors elle n'eût pas pris des alimens solides, rendit une quantité incroyable d'excrémens d'une fétidité horrible, parmi lesquels il y avoit des crotins extrêmement durs ; ils furent tous examinés avec la plus grande attention, dans l'espoir d'y trouver la piece de 24 sols ; mais ce fût envain : elle étoit sans doute restée dans les entrailles. On imagine bien qu'un traitement tel que celui qu'avoit subi notre pauvre victime, dût exiger de ma part bien de petits soins, avant de pouvoir la mettre en état de pourvoir par elle-même, aux affaires d'un ménage dont elle étoit chargée ; les premiers pas qu'elle y fit, furent marqués par un torrent d'humeurs, dirigé vers les parties inférieures : ce furent des fluxions douloureuses aux jambes. Rien ne ressembloit plus à un œdéme érésipelateux ; la malade y éprouvoit beaucoup de démangeaisons ; il en sortit quantité de petits boutons, dont plusieurs suppurerent. Pour y remédier, on crut devoir purger doucement la malade, elle le fut plusieurs fois sans un certain succès ; ce qui réussit le mieux, furent les bains domestiques dont elle reprit l'usage, & l'eau d'orge édulcorée avec du syrop de capillaire.

Enfin les choses alloient assez bien, au bout de huit mois, lorsqu'une douleur sourde que la malade éprouvoit toujours plus ou moins vers les dernieres fausses côtes du côté gauche, augmenta tout-à-coup, & devint très-violente ; la malade n'eut plus de repos, & éprouva dans la région épigastrique des tiraillemens qui sembloient faire effort, pour rapprochet, réunir, & confondre la tête, & les genoux. Des douleurs aussi vives me parurent singulieres, la saignée fut d'abord employée, ainsi que des lavemens émolliens, & tout le simple appareil des remedes qui lui avoient cidevant bien réussi. Tout cela procuroit bien quelque relâche, mais le fond d'une douleur insupportable n'en persistoit pas moins, & redoubloit de tems en tems, au point de faire désesperer de la vie de la malade. Je craignis alors que la piece de 24 sols ne jouât un premier rôle dans cette scène douloureuse, c'est-à-dire que cette piece auroit pu à la longue, être attaquée par les alimens ou les sucs digestifs, & qu'il en seroit résulté une rouille d'argent, & par-là une espece de pierre infernale : tout cela me parut fort possible.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 8 Avril.

On lit dans la derniete Gazette de France, que le 19 du mois dernier, trois habitans de la paroisse des Baux de Bretheuil, Election des Conches, s'étant rassemblés au Presbytere pour y souper avec les domestiques du Curé, y mangerent à 7 heures trois quarts, une salade dans laquelle ils avoient confondu de la cigüe avec du celeri & de l'oignon ; qu'une heure après ils éprouverent un engourdissement considérable, d'abord depuis les poignets jusqu'aux coudes, ensuite aux jambes, & enfin par-tout le corps ; que les trois habitans, dont deux étoient charpentiers, & le troisieme journalier, ayant regagné leur domicile, on accourut à dix heures chercher le Curé qui n'eut que le tems de les absoudre avant leur mort ; qu'en rentrant chez lui il trouva sa servante étendue sur le pavé de sa cuisine & morte ; que le bruit occasionné par cet évenement, éveilla deux valets qui avoient mangé de la même salade, & qui purent à peine arriver jusqu'à l'endroit où ils avoient entendu du bruit ; qu'on leur fit avaler sur le champ de la crême & de l'huile, & qu'un Chirurgien qui survint, leur fit prendre de l'émétique qui les a sauvés ; qu'enfin à l'ouverture des quatre malheureux qui ont péri en moins de deux heures, on a seulement remarqué que l'estomac étoit enflammé. Cet exemple effrayant des effets meurtriers de la cigüe, devroit rendre les hommes plus attentifs aux choix des plantes qu'ils font

entrer dans leur usage domestique. Il paroît que la servante qui avoit préparé cette salade avoit pris la cigüe pour du cerfeuil, parce que les feuilles de cette plante ressemblent à celles de cigüe ; il n'y a pourtant pas à s'y tromper, elles sont plus courtes, plus menues, & d'un rouge clair, portées sur des queues rougâtres, un peu velues, d'une saveur & d'un odeur aromatique ; celles de la cigüe au contraire sont d'un verd noirâtre, d'une odeur puante, approchant de celle de persil. Le spécifique contre ce poison est le vinaigre. On ne confond pas seulement la feuille de la cigüe avec les plantes qu'on employe dans nos cuisines; on s'est aussi trompé sur la racine. Kercher au rapport de Geoffroi, raconte des accidens surprenans, survenus à deux Religieux qui avoient mangé des racines de cigüe pour des racines de percil. A peine les eurent-ils avalées, que l'un & l'autre devinrent fous. L'un se précipita dans un lac, croyant qu'il avoit été changé en canard ; l'autre déchira & ôta tous ses habits, & parut nud devant le monde, & ne cherchoit que de l'eau pour éteindre la violence du feu qui le consumoit intérieurement, il s'écrioit qu'il étoit changé en canard, & qu'il ne pouvoit vivre sans eau. Peu de tems après, tout leur corps parut livide. A la vérité ils survécurent à cet accident pendant trois ans, à l'aide des secours qu'on leur administra, mais ils furent attaqués d'un tremblement & d'une paralysie des membres, & ils menerent pendant ces trois ans, une vie malheureuse qu'ils terminerent dans les douleurs les plus cruelles. La racine de cerfeuil est unique, blanche, fibrée & un peu âcre, celle de cigüe est longue environ d'un pied, grosse comme le doigt, & partagée en plusieurs branches solides avant que de pousser sa tige. La racine de percil est simple comme celle du cerfeuil, grosse comme celle de la cigüe, mais elle est longue, blanchâtre, garnie de quelques fibres, & s'enfonce profondément dans la terre.

LIVRES NOUVEAUX.

Expériences & réflexions relatives à l'analyse du bled & des farines ; par M. Parmentier, *pensionnaire du Roi, Maître en Pharmacie, de l'Académie des Sciences, Belles lettres & Arts de Rouen ; ancien Apothicaire major de l'Armée Saxonne, & de l'Hôtel Royal des Invalides. Vol. in 8° de 194 pag.* A Paris chez Monory, Lib. de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, rue & vis-à vis l'ancienne Comédie Françoise.

Nos lecteurs se souviennent de l'ouvrage de M. Sage, sur les grains, & de la lettre qui nous a été écrite à ce sujet par M. de Fouchy, Secrétaire de l'Académie des Sciences, de la part de l'Académie. Cette lettre apprenoit au public que l'ouvrage de M. Sage n'étoit point celui de cette Société savante comme M. Sage l'avoit donné à penser. Dans celui que nous annonçons aujourd'hui, M. Parmentier prouve que l'ouvrage de M. Sage n'est pas de M. Sage ; les citations les plus exactes font voir qu'il appartient en grande partie à M. Parmentier, & que ce qui n'est pas de ce dernier Physicien, est le fruit des recherches des Chymistes, antérieures à M. Sage. Il nous a paru difficile d'affoiblir la force de ces preuves. Il faut pourtant voir comme M. Sage y répondra, car il ne peut s'en dispenser.

Quoique l'ouvrage de M. Parmentier contienne une infinité de choses neuves, utiles & curieuses, cependant comme c'étoit un écrit polemique, notre dessein d'abord étoit de nous borner à l'annoncer. Nous ne pouvons cependant pas nous empêcher d'en extraire ce qui concerne l'alkali volatil, à qui nous avions attribué d'après M. Sage, des propriétés qu'il n'a pas. » L'Auteur demande à M. Sage où sont les expériences d'après lesquelles il a jugé que l'alkali volatil devoit être regardé comme l'antidote du *Fungus phalloïdes annulatus, sordidè virescens & patulus* : Vaillant, Botan. *Paris. pag. 74, n°. 3*, ainsi qu'il l'avance, page 100. » Ce champignon a été l'objet d'un Mémoire ; & M. Sage se rappellera que quand M. Paulet vint le lire à l'Académie, plusieurs de ses Confreres inviterent l'Auteur à essayer l'alkali fixe & l'alkali volatil. Mais l'événement n'a pas répondu à l'attente ; & les animaux que nous avons soumis en dernier lieu à cette expérience, sont péris beaucoup plutôt. Ainsi, loin que l'alkali fixe & l'alkali volatil soient l'antidote de ce champignon, ils sont, de toutes les substances tentées jusqu'à présent, celles qui accélerent de la maniere la plus prompte la mort des animaux. Sur quel fondement a-t-il donc pu prononcer, jusqu'à déterminer la dose d'un prétendu spécifique, qui augmente l'intensité du poison ? Pourquoi, plutôt de publier une erreur aussi dangereuse, ne pas s'informer auprès de M. Paulet, pour savoir ce qui en étoit ? Mais il falloit encore anticiper sur le travail de ce Médecin. L'alkali volatil, indiqué par tant d'Auteurs modernes contre la rage, n'est nullement le spécifique de cette cruelle maladie. On en a fait l'expérience dernierement à l'Hôtel Royal des Invalides, sur deux hommes mordus par un chien enragé, l'un au visage, & l'autre à la poitrine. Le premier qui a été mordu à une partie nue, est mort de la rage, comme cela arrive toujours ; & l'autre qui avoit été mordu à travers ses vêtemens, c'est-à-dite, celui qui n'étoit

pas enragé a guéri. J'ai pour garant du fait que je rapporte, M. Sabatier, de l'Académie Royale des Sciences, & Chirurgien-Major de cet Hôtel ».

La fin à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Mémoire sur la maladie des Bestiaux & sur le Pou-de-Bois d'Amérique ; par M. Godin des Odonois.

A mon arrivée d'Amérique en France, j'ai été surpris d'entendre parler & voir des mortalités sur les bestiaux, venant d'un pays où il n'est jamais question de ces accidens ; on ne peut douter que cet avantage en Amérique, ne vienne du sel que l'on donne aux bestiaux, une fois au moins chaque mois: je puis certifier qu'au Pérou & sur la Cordilière où il y a beaucoup de ménageries & fort nombreuses, on n'entend point parler de mortalités ; on a l'usage du sel: il y a en plusieurs endroits, des sources naturellement salitreuses, comme celle de *Théocajas* près de *Rio-bamba*, Province de Quito ; le bétail de deux lieues aux environs va chaque mois s'abreuver de son eau, sans qu'on l'y conduise, (ce bétail paît en ces quartiers, en plusieurs montagnes sans clôtures ni barrieres); cette eau se filtre par des rochers, & tombe dans le creux d'un autre plus bas; la source n'est pas abondante, & il n'y a de place que pour un bœuf à la fois; aussi ces animaux sont si faits à ce manege, qu'ils attendent que celui qui est à s'abreuver, ait fini & sorte, pour qu'un autre lui succéde, en s'approchant du trou. Ceux qui n'ont pas la facilité d'une semblable source, se pourvoyent d'une pierre ou masse de sel, parce qu'en grains, cela seroit plus dispendieux ; on les peut faire aussi grosses & de la forme que l'on veut, parce qu'elles se taillent dans les carrieres de sel, dans les vallées que l'on appelle de *Lima*, & qui sont près de *Purra* & *Truxillo*, & depuis *Cabo-Blanco*, en remontant la côte au Sud, le sel de cette espece n'y manque pas, & n'est que pour cet usage, car le public & les habitans de Guyaquil & de la Cordilière, se servent pour l'ordinaire de sel marin. Les Anglois de la nouvelle Anglererre, qui viennent à *Cayenne*, apportent toutes leurs salaisons faites avec ce sel, qui ne sale & ne conserve pas le poisson comme le marin : ils en apportent aussi en bariques, qu'ils ont écrasé pour l'ensutailler. On enveloppe ces pierres de sel, que l'on fait ordinairement d'un quintal, dans un morceau de peau de bœuf mouillée, qui est cousue avec une courroye, & qu'on met dans le parc sous un toit: le bétail léche la peau, & quand, à force de la lécher, il l'a trouée, on la retourne ; car si l'animal venoit à pincer avec la dent, elle ne dureroit pas. Avec cette manœuvre, on tient le bétail en bon état, & on l'assujettir au parc sans peine; autrement, il seroit impossible de contenir ces animaux sur ces vastes montagnes, sous une même clôture, & chacun ne reconnoît le sien que par le moyen de l'estampe: enfin, je sais par expérience, qu'avec ce soin il n'y a jamais de maladies dans les bestiaux ; je l'ai fait à Cayenne, & mon bétail a toujours été bien pottant. Cela doit le rendre aussi fécond, car jamais vache n'a manqué son veau à l'année, elles en deviennent aussi plus laitieres, & la chair a meilleur goût. Quelques personnes de cette Colonie ont chargé les Capitaines Anglois de leur apporter de ce sel en masse: j'ai vu cet usage, & la réussite dans les ménageries sur les montagnes du Pérou pendant nos opérations de la Méridienne : on éviteroit beaucoup de pertes sur le menu bétail, comme brebis & moutons, qui sont plus sujets aux maladies que le gros ; ce sont des épreuves à faire & très-faciles. On peut commencer par s'informer si les bestiaux en général sur nos côtes, comme *Brouage*, *Oleron*, *Marennes*, ont des maladies, & si les particuliers souffrent des pertes comme dans l'intérieur du Royaume, où ces animaux ne connoissent pas le sel: je sais par tradition, que dans la *Tarantaise* & dans le Comté de *Morienne* en Savoye, le sel est en usage à l'égard du bétail.

Au Pérou, il y a des gorges de montagnes fort marécagenses; le bétail qui naît, croît & pâture dans ces endroits, est attaqué d'une maladie au foie, que l'on appelle *Coscoja*; & on évite de leur donner du sel, parce qu'il leur est contraire, les fait languir & mourir; on évite ainsi de les changer de quartier, & de les mener dans desendroits secs ; le bétail attaqué de cette maladie, ne donne pas à l'engrais comme les autres ; le menu bétail dans ces quartiers y est aussi sujet: on a grand soin de ne pas laisser pâturer le cochon où il y a du bétail ; cet animal, en broutant l'herbe, dépose une bave qui est fort préjudiciable, tant au gros qu'au menu bétail.

La fin à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 18 Avril 1776.

Fin de l'article d'Habas, le 5 Avril.

EN conséquence, poursuit M. Massie, je pris le parti de donner à la malade deux fois par jour une potion composée avec 15 gouttes de deliquium de tartre, une once de syrop de pavot blanc, dans une légere decoction de fleurs de guimauve, dans le dessein de calmer, & en même tems de décompofer ce sel d'argent s'il existoit. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce remede joint à l'usage des bains & des fomentations sur le bas-ventre, calmerent & emporterent assez vîte ces douleurs ; la malade a continué, & continue par tems ce remede ; depuis lors elle n'a plus souffert de son côté, jamais elle ne s'est mieux portée qu'au moment où j'écris tous ces faits. La piece de 24 sols ne seroit-elle donc plus dans ses entrailles, & convertie chaque jour en rouille, auroit-elle été enfin rongée, consumée, & rejettée en parcelles imperceptibles ? J'ai prié la malade de toujours veiller avec le même soin sur cette piece, & de me la faire voir, si jamais elle paroissoit ; dans ce cas-ci je me ferai un devoir de publier dans quel état elle sera sortie, ce qu'il faudroit sans doute pour completter cette observation. Mais il n'en résulte pas moins je crois, ce que je voulois établir, savoir, la nécessité qu'il y a encore à répandre des regles de conduite, en faveur de ceux qui ont eu le malheur d'avaler des corps durs, selon que ceux-ci sont de nature différente, & qu'ils séjournent plus ou moins long-tems dans l'estomac, & le tuyau intestinal. On sait qu'il est de ces corps qui ne sauroient du tout, ou très-peu nuire par leurs qualités physiques. Il seroit donc nécessaire que l'on fût en état de distinguer ceux-ci, d'avec ceux qui pourroient nuire dans le moment par eux-mêmes, & à la longue par les nouvelles combinaisons qu'ils pourroient contracter dans nos entrailles. N'y aura-t-il donc pas quelque Physicien versé dans la Chymie, qui veuille se mettre à même de nous éclairer sur la vraie nature de beaucoup de substances que l'on manie chaque jour, sur leur façon d'agir sur nous, & sur les effets qui en résultent ? Ces recherches conduiroient peut-être à la découverte des antidotes ou spécifiques contre ces poisons qui peuvent abréger plus ou moins rapidement le fil de nos jours. Connoissant ces substances pernicieuses par leurs effets caractéristiques, on appliqueroit sans craindre de perdre ou de mal employer un instant, le remede le plus convenable ; l'art si terrible des *Médées* en deviendroit sans doute beaucoup moins à redouter. En attendant un travail aussi utile, je pense donc que quand on aura eu le malheur d'avaler des corps durs, il faut autant qu'il est possible, ne pas s'en inquiéter, & recourir pour chacun à ce qui est le plus propre à prévenir ses fâcheuses impressions ; si ce sont des os ou d'autres corps de cette nature qu'on a avalés, la limonade devra être le plus sûr & le plus agréable remede ; l'acide du citron attaque à la longue le tissu des os, même l'émail des dents : si c'est du fer, de l'or, de l'étain, on doit très-peu s'en inquiéter, du moins si ces métaux sont exempts d'alliage dangereux ; si l'on peut croire qu'ils n'en sont pas exempts, alors la conduite qu'il y a à tenir rentre dans les conjectures fâcheuses, où l'on auroit avalé des morceaux de cuivre, de plomb, d'argent & d'autres corps, dont l'état salin peut devenir un poison pour nous. Dans ces cas malheureux, la prudence doit vouloir que l'on s'attache sur le champ aux boissons muqueuses ou adoucissantes, faisant en même tems usage de quelque agent propre à empêcher la formation de ces sels métalliques, ou de les décomposer à mesure qu'ils se formeroient ; alors ces corps durs resteroient dans le corps, ou en sortiroient chassez quand le tems en seroit arrivé, avec tout aussi peu de suite, que l'on rend des haricots & des noyaux de cerises, & tout seroit dit. Le remede dont je me suis servi pour ma malade, pourroit bien produire ces heureux effets, mettant à la place du syrop de pavot blanc, celui de capillaire ou de guimauve, sur-tout lorsqu'il n'y a pas de douleur

réelle à combattre; ne pourroit-on pas aussi se flatter en suivant l'esprit de cette méthode, de se mettre par son secours, à l'abri de plusieurs maladies provenant du séjour, & de l'action des corps durs au-dedans de nous, comme irritations, douleurs, suppurations, abcès, ulcères, fistules à l'anus, &c.? Il pourroit, je crois, être un préservatif contre les attaques de la fameuse colique des Peintres. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il m'a paru qu'une fois excitée, elle cede plus sûrement & plus facilement à l'usage du deliquium de tartre, ou de tel autre alkali fixe, donné avec du syrop de pavot blanc, interposant au besoin quelques doux purgatifs, qu'à toute autre espece de traitement; on a eu bien raison de dire que les vrayes connoissances sont des filles du tems: que ne nous apprendra-t-il pas encore! »

On voit par cette observation que M. Massie fait employer les loisirs que peut lui laisser sa pratique; qu'il a de bonnes vues, & qu'en désirant les progrès de l'art il ne néglige rien pour y contribuer. Il nous a pourtant paru que l'idée qu'il s'étoit faite de la formation de la pierre infernale dans l'estomac ou dans les intestins, étoit un peu recherchée; on aura peine à concevoir d'où seroit venu l'esprit de nitre concentré avec lequel se fait cette pierre, & comment ce sel établi dans les premieres voyes, pourroit-être assez fort pour entamer l'argent, & former le mélange corrosif supposé. Les craintes qu'il fait naître sur l'altération de certains métaux dans notre corps, la tranquillité dans laquelle il laisse ceux qui auroient avalé quelque piece de fer, & la certitude où il paroît être de remédier aux accidens causés par des os avalés, moyennant l'usage de la limonade, tout cela nous semble encore bien foiblement appuyé. Avant que les acides légers qu'il prescrit eussent tamolli l'os dont la présence peut causer des accidens mortels, ces accidens seroient arrivés; le fer quoiqu'il ne produise pas une rouille véneneuse, peut blesser par sa figure ou par son poids, ce seroit trop se rassurer que de vivre en paix après en avoir avalé un morceau; la piece de cuivre auroit également déchiré les boyaux avant que le verd-de-gris eut pu se former. Le premier remede contre les corps étrangers est donc de lubréfier promptement les intestins & l'estomac par les corps gras huileux & butireux pris en abondance, il faut faire descendre au plutôt ces corps dans l'estomac quand ils sont trop engagés dans l'œsophage pour qu'on ne puisse les retirer, & dans tous les cas il est bon d'en attendre patiemment la sortie sans recourir à d'autres remedes, surtout à l'émétique qui, loin de débarrasser les premieres voyes du corps étranger, augmente toujours l'irritation & l'étranglement, & n'a jamais que des suites funestes. Au reste ces observations ne doivent point être regardées comme la critique de celles de M. Massie, Médecin instruit, & dont les vues sont très-louables; nous les proposons seulement à cet estimable Confrere, parce que nous savons qu'il aime la vérité, qu'il nous la fera connoître si nous nous trompons, & qu'il la reconnoîtra sans peine à son tour, s'il est vrai qu'il soit lui-même dans l'erreur.

De S. Maurice-le-Girard, en Bas-Poitou, ce 10 Avril.

« La Grippe qui avoit commencé à paroître dans le mois dernier, est devenue presque générale dans celui-ci (Février). Il y a eu peu de maisons où elle ne se soit faite sentir avec des symptômes plus ou moins violens; chez la plupart, la gorge a été affectée; j'en ai vu beaucoup. J'ai fait observer le même régime que ci-devant. Cette épidémie ne paroit pas avoir été si meurtriere qu'à Paris, si l'on en croit les bruits publics. Cependant un Praticien de mes amis, de cette Ville, m'assure qu'il en est peu morts de cette épidémie, mais qu'on lui a attribué la mort de beaucoup de vieux, poitrinaires, scorbutiques, cachectiques, &c. Cette maladie en général a été assez répandue dans le reste de la Province & dans les Provinces voisines, elle a regné & regne encore à Nantes. Je ne sais trop si on doit attribuer à l'intempérie de la saison, la propagation de la Grippe; ou s'il faut penser que cette maladie catharrale se soit répandue épidémiquement par tout le Royaume: ce que l'on croit assez généralement & ce qui semble fondé; car les symptômes que j'ai observé dans ce pays-ci, sont les mêmes que ceux qui ont eu lieu dans les affections catharrales épidémiques de Paris, Montpellier, la Normandie, &c. d'où j'ai eu des détails à ce sujet. Mais on peut donner le nom de Grippe à cette maladie dans notre Province comme dans la Capitale. J'ai vu peu d'autres maladies dans ce mois, seulement quelques chroniques indépendantes de la saison. Il est mort peu de personnes, du moins à ma connoissance ». Cet article extrait des Affiches du Poitou, est de M. Gallot, Médecin.

De Dijon, le 6 Avril.

MM. les Élus Généraux des Etats de la Province de Bourgogne, ayant accordé à l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, une somme annuelle pour l'entretien d'un Laboratoire & l'établissement d'un Cours public & gratuit de Chymie rhéorique & pratique, l'Académie ouvrira ce Cours le Diman-

che 28 de ce mois, à trois heures & demie après midi, dans son Hôtel rue des Carmes, & le continuera à la même heure de deux jours l'un sans autre interruption que celle des Fêtes & Dimanches. Elle fera pendant le même tems & dans le même Hôtel, un Cours abrégé de matiere médecinale qui aura pour objet les substances tirées des regnes minéral & animal. Le Cours de Botanique qui se fera, comme les années précédentes, dans le Jardin des Plantes fondé par M. Legouz de Gerland, commencera immédiatement après les Cours de Chymie & de matiere médicinale, & le Professeur, pour completter celui de matiere médicinale, y exposera les propriétés de tous les végétaux tant exotiques qu'indigenes.

On voit par cette annonce, que les Académiciens de Dijon ne cessent de s'occuper du progrès des Sciences utiles, & qu'ils y sont encouragés. Nous devons pourtant observer que si la fondation de cet Etablissement est honorable pour ses Instituteurs, la modicité de la somme que les circonstances n'ont pas permis de porter au-delà de dix-huit cens livres, ayant mis l'Académie dans la nécessité d'y suppléer de ses propres fonds, exige qu'on fasse aussi mention de la générosité de ses Membres.

Il a regné dans un village à dix lieues de Dijon, une fievre épidémique du genre des pestilentielles, qui a fixé l'attention des Savans de cette Capitale; on fait beaucoup d'éloge des secours qui y ont été apportés par M. Frostois, Chirurgien sous la direction de M. Gibier, Médecin, demeurant à Viteaux; il est résulté de leur travail commun une histoire de cette maladie qu'on dit être bien faire, & que l'on nous fait espérer. En attendant de pouvoir en enrichir nos feuilles, voici deux remarques intéressantes que nous publierons par anticipation. La premiere, c'est que passé la premiere période & avant la fin de la troisieme, il étoit dangereux d'insister sur les évacuans; les Académiciens consultés avoient principalement recommandé d'user à cet égard de la plus grande reserve, & l'évenement a confirmé la bonté de leur conseil, car tous les malades avec lesquels on s'est conduit différemment, ont succombé. Un Médecin trop partisan des purgatifs, & dans l'habitude de purger de deux jours l'un, envoyé sur les lieux par des personnes qui s'intéressoient à quelques malades, en a fait la malheureuse expérience. Tous ceux qu'on a traités de cette maniere sont morts, & leur mort paroît avoir été accelerée. L'autre remarque est relative à l'usage du vinaigre. L'Académie de Dijon l'avoit principalement recommandé comme antiseptique, mais à petite dose, c'est-à-dire allongé dans de l'eau, & comme on dit *ad gratam aciditatem*. Un paysan voyant sa femme atttaquée de la maladie courante, & sachant qu'on donnoit du vinaigre dans de l'eau aux malades, se trompa sur les doses, & fit prendre à sa femme presque coup sur coup deux grands verres de vinaigre sur chacun desquels il mit une cuillerée d'eau. La malade étoit alors dans les premiers jours de la maladie, ce remede la fit cesser comme par enchantement; l'Académie instruite de ce fait singulier, a conseillé de faire de nouveaux essais dans ce genre; on ignore encore quel en a été le résultat.

De Paris, le 15 Avril.

Toutes les Nations s'occupent à l'envi des moyens de secourir les personnes attaquées de mort subite, & les secours de ce genre se multiplient heureusement dans les divers Royaumes, & dans leur différentes Provinces. On lit dans le Journal Anglois qui se distribue à Paris chez Ruault, Lib. rue de la Harpe, l'extrait d'une lettre du Docteur Cullen, Médecin d'Edimbourg, au Lord Catchatt, dans laquelle il est fait mention d'un établissement en faveur des noyés, fait en Ecosse. Le Doct. Cullen a publié une instruction très-détaillée à ce qu'il paroît, & très-instructive. Ce Docteur adopte les moyens connus, & sur-tout la fumée de tabac, contre laquelle M. Portal s'est élevé plusieurs fois sans trop dire pourquoi, & sur des peurs chimériques, fondées sur une fausse théorie. Les raisons qui ont déterminé le Doct. Cullen sont plus solides; il prouve que c'est dans la sensibibité & l'irritabilité des nerfs que réside le principe vital, ou la vie animale; que cette irritabilité subsiste un certain tems après que la circulation du sang, & le mouvement de la respiration ont cessé; & que dans le cas où il reste un peu de chaleur & d'irritabilité aux fibres motrices de la respiration, on peut renouveller la vie. Cette théorie parfaitement d'accord avec les bons principes de la médecine, exige de ne rien négliger pour conserver le reste de la chaleur, l'entretenir, ou même l'augmenter peu-à-peu, & faire tout ce qui est nécessaire pour mettre en action la sensibilité & l'irritabilité des fibres. Mais, ajoute le Doct. Anglois, les intestins étant de toutes les parties du corps, celles qui par leur situation & leur organisation conservent le plus long-tems l'irritabilité, & la dilatation étant le moyen le plus puissant pour exciter leur action, l'insufflation de l'air par l'anus, & sur-tout de l'air échauffé & chargé de particules âcres & stimulantes, comme la fumée du tabac, est un secours qu'il faut employer le plutôt que l'on peut & long-tems. Ce raisonnement solide, renverse entierement l'hypotèse de M. Portal. Nous nous permettrons une

réflexion sur les préceptes du Docteur Cullen. A propos de la fumée de tabac, il ajoute qu'avant d'appliquer la machine fumigatoire, il faut que la fumée sorte suffisamment chaude : ce qui n'arrive que quand il y a déja une bonne partie du tabac brûlé, & que sans cette condition l'insufflation a peu d'effet. Si l'injection de cette premiere fumée empêchoit d'injecter ensuite celle qui est plus chaude, sans doute il faudroit attendre la sortie de cette derniere avant d'introduire la canulle dans le fondement du noyé, mais au lieu de cela la premiere fumée chargée de particules de tabac, comme on ne sauroit en disconvenir, est au moins tiéde, c'est-à-dire plus chaude que ne le sont les intestins ; ensorte que soit qu'on la considere comme l'air pur & simple injecté, soit qu'on la regarde comme un air chargé de molecules âcres & stimulantes, elle distend & agace toujours plus ou moins les intestins, en attendant qu'une fumée plus active acheve ce que cette premiere a commencé. On perdroit beaucoup de tems si on laissoit brûler la pipe à demi : c'est donc une précaution au moins superflue. Nous ne disconvenons pas que la fumée qui est brûlante ne soit plus active, mais si cette fumée brûlante frappoit des intestins tout-à-fait froids, elle en seroit plus promptement refroidie, elle doit donc avoir plus d'effet quand les voyes sont préparées par une fumée moins froide que les intestins, & moins chaude que la fumée brûlante. Les autres moyens conseillés par le Docteur Cullen, sont les mêmes que ceux que l'on trouve dans tous les écrits publiés pour secourir les noyés. Nous aurons occasion de revenir à cet objet intéressant, dans le prochain ordinaire.

Médecine des Animaux.

Fin du Mémoire sur la maladie des Bestiaux, &c.

Le pou de-bois n'est pas connu dans les pays froids de l'Amérique, pas même dans ceux dont le climat a la température de nos Printems & de l'Automne ; on ne le voit que dans les quartiers absolument chauds ; en tems de pluie, ou pour mieux dire, l'humidité de la terre, le fait sortir, & on en voit, soit dans les maisons, soit dans la campagne plus communément en ce tems-là que dans le sec : si un terrein étoit absolument sans racines, je pense que l'on n'en verroit jamais, & que ce sont les vieilles souches & racines qui le produisent, aussi voyons-nous les vieux établissemens en donner moins que les nouveaux cet animal sort de terre, & grimpe sur les arbres & dans les maisons, pour y faire son nid ; il a l'instinct de cacher sa trace le plus qu'il lui est possible ; son nid bien lisse au dehors, est composé à l'intérieur, de cellules : on peut regarder cet animal comme la fourmi, il ne charrie pas comme elles ses vivres, comme grains, feuilles & autres choses, mais il va & vient comme elle ; il doit nécessairement charrier de la terre, & une terre bien fine, pour former son nid qu'il mastique. J'ai vu de ces nids qui avoient jusqu'à 18 & 20 pouces de diametre ; cet animal fait des œufs, j'ai ouvert des nids où il y en avoit sans être éclos, & d'autres qui éclosoient. De quoi se nourrit-il ? ce ne peut être que du bois qu'il ronge & autres choses, comme linge, papiers, &c. tous les bois d'Europe sont pour lui très-appétissans, & sur-tout le sapin : il y a des bois en Amérique sur lesquels il fait sa trace, mais qu'il ne ronge pas, il ne pique jamais droit, & va toujours obliquement ; il travaille si vite, qu'en une nuit il traverse une rame de papier : il y en a de plusieurs especes, comme de diverses couleurs : le plus à craindre est le gris ; il y en a d'aussi gros que de petites fèves, ce sont les moins dangereux, & la plupart d'eux sont ailés ; mais ils ne font pas grand usage de leurs ailes ; ceux-ci ont des serres comme les fourmis, & pincent forrement ; il y en a aussi d'une autre espece petite qui ont des ailes, & qu'on ne voit voler qu'après une grosse pluie qui aura pénétré leur nid, alors ils sont obligés de fuir : ils meurent presqu'aussitôt qu'ils ont pris leur vol.

Après l'eau & le feu qui détruisent totalement le pou-de-bois, mais dont on ne peut pas faire usage en bien des endroits, le plus sûr moyen que l'on a trouvé est l'arsenic ; on le pulvérise, & on en jette sur leurs traces en divers endroits & sur eux-mêmes ; on voit aussitôt ces animaux fuir avec vitesse ; les uns meurent même sur le champ, d'autres peu après, avec des mouvemens convulsifs ; ceux qui allant & venant, rencontrent cette poudre, rebroussent chemin ; ces animaux rongent les morts, & s'empoisonnent par conséquent, & successivement tout le nid, quelque gros qu'il soit ; il faut que l'arsenic leur soit bien contraire & les brûle, car aussitôt qu'ils en ont été touchés, ils courent, se renversent, quelquefois se traînent & tombent enfin. Il y a une autre ressource contre eux au défaut d'arsenic, mais bien moins estimée, & dont l'effet est plus lent, c'est le suc du petit citron, & qui porte un grand acide, aussi ne s'en sert-on que sur les traces qui commencent à se former ». On voit par cet exemple de quelle force est le poison de l'arsenic. Et il se trouve des gens assez ignorans pour le conseiller aux hommes ! Et ces gens qui osent publier un pareil moyen, voudroient se décorer d'un titre & occuper un rang parmi les Médecins ! Et ces gens s'ingerent d'exercer la Médecine ! Quelle hardiesse ! quelle effronterie !

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 25 Avril 1776.

De Milan, le 12 Avril.

LE cri contre l'abus d'enterrer les morts dans les Eglises, est devenu général, partout on se plaint avec force de cet usage barbare, qui n'a pour partisans que des idiots ou des personnes intéressées. Voici la lettre écrite à ce sujet par ordre du Cardinal, Archevêque de cette Ville, lettre qui a été envoyée à tous les Curés de son Diocèse, afin que cet usage en fut banni plus promptement.

» M. le Cardinal notre Archevêque, justement incliné à faire exécuter les décrets rendus tant de fois dans ce Diocèse pour le rétablissement des cimetieres ordonnés par les anciennes loix Ecclésiastiques & recommandés avec tant de zele par le glorieux Archevêque Saint Charles, & nouvellement dans les Congrégations des Vicaires, tenues les années 1748 & 1772, où il est dit : » qu'on rétablisse » autant qu'il se pourra, l'ancien usage d'en» terrer les corps morts dans les cimetieres ; » car c'est un réglement fait avec beaucoup » de sagesse, & une coutume très-louable » pour la salubrité de l'air & la splendeur des » Eglises ». Je me vois d'autant plus obligé à presser pour cela votre zele, que dans le district de votre paroisse on n'a pas encore introduit cet usage ; tâchez d'accomplir nos desirs en animant vos paroissiens par de vives exhortations à remplir une loi si conforme à l'ancienne discipline Ecclésiastique, à la décence du Sanctuaire & au bien-être de la Société civile, & en déracinant, autant que vous le pourrez, du cœur des personnes malheureusement prévenues, certaines opinions mal fondées qui ne font aucun bien aux défunts, & sont directement opposées aux sages réglemens de l'Eglise ci-devant mentionnés. Son Eminence à tout sujet d'espérer que le peuple excité par vos instantes sollicitations, secondera de tout son pouvoir vos soins pastoraux & les bonnes intentions de S. A. R. Mgr. le Gouverneur-général, qui n'a à cœur que le bonheur de la Nation pour un objet si important. Je prie Dieu qu'il vous accorde tous les vrais biens, &c. »

De l'Isle de Ré, le 15 Avril.

» La femme du nommé Étienne Bourget, du village de la Couarde en l'isle de Ré, étoit depuis plusieurs années atteinte de la gravelle ; cette malheureuse souffroit des douleurs inexprimables sans espérance d'aucun soulagement, & même abandonnée des Médecins. Il y a environ un mois qu'elle en eut une attaque des plus fortes ; dans le fort de son mal, portant la main au lieu de ses souffrances, elle introduit son doigt dans le vagin, où elle toucha & se saisit d'un corps dur & étranger dont elle ne voulut point se départir ; son mari n'osa pas entreprendre de la secourir, dans l'appréhension de lui faire un plus grand mal ; mais une de ses voisines & son amie, avec une mauvaise lame de couteau, crochette courageusement cette pauvre femme, qui lui recommandoit de continuer à l'ouvrir, lui disant, *amie, tu me fais moins de mal que ce que je tiens* ; enfin à force de patience & de persévérance, elle vint à bout de retirer une pierre de la forme d'une grosse amande en coque, beaucoup moins platte, plus allongée & presque arrondie à ses extrémités. Au moment de cette extirpation, cette femme fut soulagée, rendit beaucoup d'urine, de pus & de sang, & trois jours après se sentant parfaitement rétablie, elle vint à S. Martin chez M. Séjourné, son Maître, où elle fit voir cette pierre, qui causa un grand étonnement à tous ceux qui la virent; cette même pierre fut remise à M. Jouneau, Médecin, qui la conserve par curiosité ; on l'a sciée en deux depuis par sa longueur, pour en examiner l'intérieur, où l'on a cru remarquer un corps étranger ou sédiment, qui s'étoit accumulé & grossi par couches. »

Cette observation n'a rien d'extraordinaire : on a plusieurs exemples de pierres sorties ainsi, chez les femmes par l'urethre ; cette facilité d'expulser naturellement ces corps étrangers, fait que les pierres acquierent difficilement un

grand volume ; de-là vient encore qu'il est rare de rencontrer la nécessité de pratiquer l'opération de la taille sur les femmes. La seule chose étonnante dans cette observation, c'est la maniere violente avec laquelle la voisine & l'amie de la paysanne de l'isle de Ré s'y est prise pour aider la sortie de la pierre. Ses soins étoient inutiles, une fois la pierre engagée dans l'orifice extérieur du meat urinaire, il étoit impossible qu'elle remontât dans la vessie, elle eut sorti peu-à-peu par la dilatation graduée de cet orifice ; au lieu qu'un méchant couteau employé par des mains ignorantes, pouvoit blesser dangereusement la malade, & changer un mal passager, en une blessure grave, dangereuse & longue à guérir ; il en est de la Chirurgie comme de la Médecine, il n'est pas jusqu'aux bonnes femmes qui ne veuillent l'exercer, & dans ce premier art ainsi que dans le second, trop souvent on ne consulte point assez la nature.

De l'Aigle, le 10 Avril.

On écrit de ce pays que les malheureux qu'on avoit dit empoisonnés aux Baux-Le-Breteuil, par la cigüe, ne l'ont été que par le verd de gris d'une casserole dans laquelle on avoit conservé des alimens apprêtés avec le beurre. On observe en même tems que ceux d'entr'eux qui n'avoient mangé que la partie de ces alimens pris au-dessus de la casserole, avoient paru moins affectés que ceux qui s'étoient nourris du gratin, & là-dessus on prend occasion de crier contre le cuivre & contre l'étamage, & l'on attribue au cuivre & au plomb la mort prompte & subite de ces infortunés. Ne prendra-t-on jamais la peine d'approfondir les choses avant de déclamer ! Premierement quoiqu'en dise l'Auteur de la lettre, l'empoisonnement par le cuivre ne tue pas tout de suite ; quelle que puisse être la quantité de verd de gris qui en résulte, elle excite des vomissemens qui allarment, qui peuvent même avoir des suites fâcheuses quand le verd de gris est avalé à trop grande dose, mais qui jamais ne produisent une mort aussi précipitée que celle des malheureux, dont nous avons transcrit l'histoire dans nos feuilles d'après la Gazette de France. En second lieu, de ce que la négligence de nettoyer des casseroles ou d'y laisser séjourner des alimens capables d'entamer ce métal, peut nuire, il n'est pas dit pour cela qu'il faille bannir le cuivre de nos cuisines, car en ayant soin de tenir propre les casseroles faites avec ce métal, on prévient ces accidens. Quoique l'étamage puisse être nuisible à cause du plomb qu'on a coutume d'y associer à l'étain, ce qui est expressément défendu, & de l'étain même qui, comme le dit le savant M. Macquet dans son Dictionnaire de Chymie, n'est pas exempt de reproche du côté de la salubrité, puisque M. Margraf a découvert qu'il n'y en a presque point qui ne contienne de l'arsenic ; cependant le plomb contenu dans le mélange ne tueroit pas tout de suite, il donneroit tout au plus la colique des Peintres, & la très-petite quantité d'arsenic qui se trouve dans l'étain de l'étamage de la casserole, paroît également incapable de produire ces morts précipitées & subites observées dans les malheureux empoisonnés dont il s'agit. Il faut donc recourir à une autre cause, & puisque la cigüe, les champignons, & plusieurs autres poisons végétaux peuvent très-bien faire périr subitement ceux qui en mangent, il n'y a pas à douter que ce ne soit à la méprise de la servante du Curé qui avoit pris de la cigüe pour du percil, du cerfeuil ou du celeri, que cet accident doive être attribué. Si l'on veut savoir à présent pourquoi l'on attribue à l'Aigle, la mort des paysans des Baux-Le-Breteuil, au cuivre & à l'étain plutôt qu'à la cigüe, comme l'a fait celui qui a envoyé l'histoire de cet accident au Gazetier de France ; on en devinera aisément le motif ; l'intérêt se déguise sous mille formes différentes ; souvent il excite le zele, & il induit en erreur les personnes qui sont dans la meilleure foi. On vient d'annoncer dans quelques papiers publics, une nouvelle vaisselle découverte à l'Aigle, dans laquelle il n'entre ni cuivre ni étain ; & ce moyen de se passer du cuivre, s'il est aussi réel qu'on le dit, a fait saisir avidement l'occasion de déclamer contre le cuivre. Combien de fois les ennemis de ce métal n'ont-ils pas fait valoir la loi qui l'avoit proscrit des Etats de Suede ! Cependant il n'y a jamais eu de proscription réelle ; des Entrepreneurs d'une manufacture de vaisselle de fer, avoient obtenu un arrêt du Sénat qui encourageoit leur établissement ; & qui permettant de substituer cette vaisselle à celle du cuivre, l'adoptoit de préférence pour les armées ; & c'est ainsi qu'une opération d'intérêt a été regardée comme une loi de santé. Il faut bien que la peur contre le cuivre & ses mauvais effets quand on le tient proprement, soient peu communs dans le nord, puisqu'on s'occupe essentiellement dans le Dannemarck de la meilleure maniere de forger ce métal, & que l'Académie des Sciences de ce Royaume vient tout récemment de proposer un prix de cent rixdales, pour le meilleur Mémoire qui lui sera remis à ce sujet dans le courant de l'année.

Lettre écrite de Sainte Menehoud, le 29 Février 1776 par M. Mouton, Procureur au Bailliage & Subdélégué.

» Vous n'ignorez pas, Monsieur, que depuis

trois à quatre ans M. l'Intendant a établi, pour le bien de l'humanité, dans les différentes Villes de sa Province, des Cours publics d'accouchemens tenus à l'aide de la machine inventée par la Dame du Coudray; que divers Eleves des campagnes ont été instruites par les yeux, en ce que cette machine est, pour ainsi dire, parlante, & par les leçons des Démonstrateurs; que le Gouvernement s'est appliqué enfin, en favorisant la distribution de divers ouvrages sur cette partie, à détruire l'ignorance, cause des accidens trop multipliés dans les campagnes. Cette machine a paru très-propre à l'instruction en ce genre, non-seulement parce qu'en général, comme dit Horace:

Segniùs irritant animos demissa per aurem
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus;

mais encore parce que dans le cas particulier de femmes de village communément peu instruites, la forme du spectacle est plus frappante que celle du discours. Les Cours tenus dans ma Subdélégation par le sieur Chemery, Maître en Chirurgie & Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie, ont eu tout le succès qu'on devoit en attendre; mais parmi les Eleves, une surtout s'est distinguée, & j'ai cru, M., devoir vous proposer de rendre publics les traits de force, de zele, & de capacité qu'elle vient de donner, & qui honorent autant le Démonstrateur que l'Eleve.

Anne Laforgue, femme de Pierre Charoy, Tissier en toile, demeurant à Brieul-sur-Meuse, Eleve dans l'art des accouchemens, Cours de 1774 & 1775, s'est accouchée elle-même le 15 Janviet dernier à onze heures & demie du soir; à minuit du même jour, on a mené chez elle une femme qui n'avoit encore eu que des couches malheureuses; après avoir travaillé sur ce sujet pendant quinze heures, elle l'a délivrée heureusement. Le lendemain seize, pendant le plus grand froid, cette Eleve s'est fait porter pendant la nuit, pour aller accoucher une autre femme du lieu. Le 17 du même mois, Anne Laforgue s'est de nouveau fait transporter à l'extrémité du village qui est très-étendu, pour accoucher une autre femme déja avancée en âge, & qui depuis huit ans n'avoit pas eu d'enfans; elle l'a délivrée en un moment. Le septieme jour enfin des couches de cette Eleve, elle a été à pied accoucher encore une autre femme dans les environs de son habitation, & ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'après tous ces traits de force, de zele & de capacité de la part d'Anne Laforgue, elle a été plutôt retablie de sa couche que des sept précédentes qu'elle a eues.

Ces faits m'ont paru, M., bien constatés: ils sont capables de fournir un nouvel aliment à l'ardeur avec laquelle le Magistrat pourvoit au bien public de sa Province: ils font l'éloge du Démonstrateur & de l'Eleve: leur publicité peut même devenir un aiguillon plus pressant pour les autres ».

De Paris, le 22 Avril.

M. Turgot, Ministre d'Etat, & Contrôleur général des Finances, vient de faire publier des observations sur l'effet du remede contre le *ténia* ou *ver solitaire*, rendu public par ordre du Roi. « La nommée Marie Banel, du lieu de Calamane, près Cahors, âgée d'environ quarante ans, cessa d'avoir ses regles à l'âge de trente-six; elle conserva après ce période une santé robuste. Cet état de force & d'embonpoint fut altéré il y a un an, par des mal-aises vagues, des maux d'estomac, par des pesanteurs & des sensations douloureuses dans tout le ventre, des démangeaisons au nez & à l'anus. Ces accidens d'abord légers, furent dans la suite plus marqués, & presque habituels: cette femme a un spasme dans le bras droit; elle éprouvoit aussi assez fréquemment des bouffées de chaleur à la joue du même côté, avec un sentiment de roideur dans les muscles de la face. Il lui arriva d'être attaquée de convulsions, avec perte de connoissance: elles furent accompagnées & suivies de tout ce qui annonce un caractere épileptique. A compter de l'époque de ces derniers accidens, il y avoit trois à quatre mois que la malade avoit apperçu dans ses excrémens des vers dont elle ne connoissoit point l'espece; m'ayant prié de les examiner, je reconnus des anneaux de ténia. Peu de semaines se passoient sans qu'elle en rendît même certaine quantité: cette déjection étoit toujours précédée de douleurs d'estomac, accompagnées & suivies de diarrhées très-fatigantes. Je regrettois de ne pouvoir donner à cette femme que des secours d'un succès douteux, & j'allois lui prescrire les remedes d'usage en pareil cas, lorsque M. Mostalac mon confrere, de l'amitié duquel je suis flatté de pouvoir me féliciter, m'offrit de lire le mémoire adressé par M. l'Intendant à MM. les Administrateurs de l'Hôpital. Ayant proposé à ce Médecin le cas de la Banel, nous résolûmes de l'appeller auprès de nous, pour l'engager à se soumettre à un traitement qui avoit mérité l'attention du Gouvernement & l'approbation des Maîtres de l'art. Il fut d'autant plus facile de déterminer la malade à se conformer à nos vues, que les accidens étoient devenus & plus fréquens & plus graves. Nous fîmes donc préparer le remede par le sieur Bonafoux, apothicaire qui, à beaucoup d'exactitude, joint des connoissances chymiques qui lui font honneur. Le bol fut préparé conformément à la recette donnée dans le Mémoire,

numero 4. La malade fut disposée par la soupe & le lavement indiqués ; & le lendemain, onzieme de ce mois, nous lui fîmes servir trois gros du spécifique à huit heures du matin ; à dix, elle avala le bol : nous suivîmes en tout les précautions recommandées dans le Mémoire. Nous n'observâmes d'effet sensible du remede que vers les trois heures après midi : deux selles très-liquides, accompagnées de quelques anneaux du ver, annoncerent son action. Jusqu'à ce moment, cette femme n'avoit ressenti que des agitations vagues, des pesanteurs aux intestins, un travail intérieur dont elle ne savoit pas exprimer clairement la sensation (c'étoient ses termes.) Elle ne tarda pas à éprouver des coliques assez légeres néanmoins pour qu'on ne dût point les regarder comme la cause de la scene qui alloit se passer. La malade fut frappée d'une attaque d'épilepsie ; elle en fut à peine revenue, qu'elle fut suivie d'une autre encore plus forte. Je ne vis point ces accidens sans quelque alarme ; & je m'empressai d'en rendre témoin mon confrere, sous les yeux duquel l'expérience s'étoit faite. Le ventre resta toujours souple, & un calme heureux dissipa bientôt cet état. A six heures du soir, cette femme bien revenue à elle, nous dit sentir notablement plus de liberté à l'estomac, & dans les entrailles un sentiment étranger qu'elle ne pouvoit définir : cependant elle n'alloit point à la selle, quoiqu'elle en eût de fréquentes envies. Cette paresse du ventre, & l'action lente du remede, nous déciderent à donner deux gros de sel d'Epsom dans l'eau chaude : on ne tarda pas non plus à lui servir le lavement conseillé en pareil cas.

La fin à l'ordinaire prochain.

Livres Nouveaux.

Fin des Expériences & réflexions relatives à l'analyse du bled & des farines, &c.

M. Sage dit encore, page 100, qu'il a employé avec succès l'alkali volatil contre les attaques d'apoplexie. J'avoue qu'ayant consulté à ce sujet les véritables Praticiens, ils m'ont tous assuré que jamais l'alkali volatil n'avoit guéri un apoplectique. Pour ce qui est des effets admirables de l'alkali volatil dans les cas de brûlure, nous ne disputerons pas cette découverte à M. Sage ; & un pareil remede qui cautérise, est bien fait pour orner la liste nombreuse des remedes que l'on vante pour la brûlure. Ainsi l'alkali volatil sera donc désormais un bon remede pour la brûlure ; & on dira, suivant la théorie de l'Auteur, que ce miracle est dû à la combinaison de l'acide du feu avec l'alkali volatil. Il est vrai qu'on sera un peu embarrassé pour rendre raison du phénomene par lequel on est guéri également de la brûlure, par le moyen de l'esprit-de-vin, de la glace, de l'eau froide, de l'encre, de l'amidon sous la forme d'empois, &c. &c. Comme on applique aussi l'alkali volatil avec succès sur les engelures, alors dans ce cas, ce sera donc l'acide du froid, qui, ayant passé dans le corps animal, se combine avec l'alkali volatil. Pourquoi se perdre en vains raisonnemens, pour expliquer les effets des remedes dont nous ignorerons long-tems la maniere d'agir ? A entendre M. Sage, on croiroit que c'est lui qui a dirigé le traitement des enfans de la Pitié, empoisonnés avec les bayes de la belladonne. Voici la vérité : du moment qu'on eut connoissance de cet accident, M. le Brun, Chirurgien en chef de l'Hôpital général, malgré ses lumieres, crut que dans une circonstance semblable, il étoit prudent de prendre l'avis de quelques Médecins, & sur-tout de Médecins botanistes : il consulta entr'autres MM. de Jussieu & Paulet, qui s'accorderent à ordonner, après avoir rempli les principales indications, le vinaigre, comme l'antidote le plus assuré dans ce cas. M. Sage ne fut donc que spectateur de cette cure, elle appartient entierement à M. le Brun, qui auroit bien dû être cité.

Eloge historique de M. de Vernage, par M. Maloet, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, premier Médecin de Madame Victoire & de Madame Sophie. A Paris, chez P. F. Didot le jeune, Lib. de la Faculté de Médecine, Quai des Augustins.

L'amitié, le respect & la reconnoissance, paroissent avoir dicté cet éloge dépouillé de ses ornement superflus dont on a coutume de surcharger ces sortes d'ouvrages. C'est l'exposition abregée des principaux traits de la vie de feu M. de Vernage, dûe à la mémoire & à la célébrité de ce Médecin, dont le nom doit passer à nos neveux avec celui des Sylva, des Molin & des autres grands Praticiens qui l'avoient précedé dans la carriere. Il manque une seule chose à cet éloge, c'est qu'en perdant M. de Vernage, le public a retrouvé ses talens & ses lumieres dans M. Maloet son éleve, son ami & son panegyriste.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, *à Paris, chez* Ruault *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 2 Mai 1776.

Extrait d'une lettre écrite de Varsovie, le 12 Mars 1776, par M. de Moneta, *Doct. en Médecine, Conseiller de la Cour, & Médecin du Roi de Pologne.*

LES soins que vous employez sans cesse, M., à donner au public des conseils salutaires, m'engagent à vous communiquer mes expériences relatives aux maladies catarrheuses, faites depuis 14 ans, & cela d'autant plus que j'ai lu dans les papiers publics, que les catharrhes ont fait beaucoup de ravages cette année dans plusieurs Prov. de France. J'ai publié au commencement de cette même année, une petite brochure imprimée ici, aux dépens de Mrs. Groell, in-8vo. de 64 pages, ayant pout titre, *Abhandlung, dass die kælte, &c* C'est-à-dire, *Dissertation dans laquelle on prouve que le froid, & l'eau froide sont les vrais moyens curatifs des rhumes & des maladies catarrhales.* J'y démontre que la cause principale de catarrhes consiste dans un relâchement des vaisseaux de la surface du corps, auquel la chaleur disproportionnée a donné occasion, & que les orgasmes fébriles en sont des suites naturelles, que, par conséquent, les diaphorétiques ne conviennent pas, & ne font qu'irriter le mal. Plusieurs exemples m'ont convaincu qu'il n'y a rien de si salutaire ni de plus sûr dans les affections catharrhales, que d'appliquer le froid, ou d'employer les remedes qui font les mêmes effets sur le malade. J'ai vu des personnes fort enrhumées, des personnes qui toussoient très-fort, qui avoient la voix supprimée, guéries par le seul froid du dehors, souffert jusqu'au tremblement de tout le corps. J'ai vu se dissiper en 24 heures, des inflammations du gosier, chez des malades qui, avant de se coucher, ont marché pendant quelques minutes pieds nuds sur la neige, qui ont appliqué à différentes reprises sur l'enflure, des linges trempés dans l'eau froide, & qui se sont gargarisés avec de l'eau dans laquelle on avoit fait fondre un peu de nitre. Mais en faisant usage du froid & de l'eau froide, il faut éviter le passage prompt du froid au chaud, & prendre bien garde d'approcher du fourneau ou du feu ; il ne faut pas même passer de cet air frais à l'air échauffé d'une chambre, au contraire on doit s'arrêter pendant un demi quart d'heure dans une antichambre, & boire un verre d'eau froide lorsqu'on sera rentré dans la chambre. Ce sont-là les moyens sûrs de guérir toute affection catharrhale pendant l'hiver, & qu'on remplace par d'autres qui font le même effet lorsqu'il s'agit de combattre les mêmes maladies survenues dans les autres saisons Pout cet effet, j'ordonne aux malades de boire toujours de l'eau froide, de sortir le plus qu'il est possible, de se donner beaucoup d'exercice, sans cependant se mettre en sueur. On leur donne en outre trois ou quatre fois par jour dans de l'eau froide, d'une poudre composée d'une once de sel de nitre, demi-once de crême de tartre, deux gros de sel ammoniac. La dose pour les adultes est d'une cuillerée à thé, & à proportion pour les enfans. Il faut, pour le croire, voir de ses propres yeux les merveilleux que cette poudre & l'eau froide produisent sur les enfans dans la coqueluche, & l'oppression de poitrine Je ne serois pas étonné, M., que vous n'ajoutassiez pas foi à tout ce que je vous dis ; il y a 14 ans que je ne l'aurois pas fait non plus, puisque tous ces procédés sont contraires aux opinions qu'on a eues jusqu'ici ; mais un peu de patience : j'espere que cette méthode sera approuvée universellement, lorsque tout le monde connoîtra les effets salutaires qu'on en retire à l'instant même qu'on se sert de ces moyens. Il est du moins de mon devoir de vous assurer en honnête homme, & en médecin qui souhaite de mériter votre estime, que de ma vie, parmi des centaines de malades que j'ai traités avec cette méthode, je n'ai jamais vu qu'elle eût quelque suite fâcheuse, & que le mal n'eût pas été guéri au bout de 4 à 5 jours ; j'ai cependant toujours eu la précaution de ne pas permettre les bains froids aux personnes qui ont les pieds constamment humides, qui sont attaquées de mal vénérien, ou

de la goutte & de la galle, aux femmes qui ont leurs regles, & à ceux qui ont passé par les grands remedes, ou qui ont des cauteres aux jambes. Quand le rhume attaquoit des personnes pléthoriques, j'étois obligé de leur faire tirer 12 à 14 onces de sang. Des saignées moins considérables augmentoient le mal, & quelquefois il étoit nécessaire de faire faire le lendemain une seconde saignée de dix onces; ordinairement les personnes qui ont besoin d'être saignées, souffrent une douleur pressante depuis le sommet de la tête jusqu'aux épaules; & les bains froids qui les ont un peu soulagées, n'empêchent pas que le mal de tête ne revienne en peu d'heures avec la même véhémence ».

L'Auteur de cette lettre la termine par une Recette pour les crevasses des mamellons des femmes qui nourrissent, & dans laquelle il fait entrer le sucre de Saturne. Quoiqu'il recommande de laver les bouts avant de les présenter à l'enfant, cependant nous ne pouvons dissimuler nos craintes sur les effets de ce topique ; toutes les Nourrices ne sont pas également attentives; & il est plus sage de recourir alors à d'autres moyens.

De Dijon, le 25 Avril.

M. Maret, Docteur en Médecine & Sécrétaire perpetuel de l'Académie de cette Ville, vient de publier un Mémoire *sur les moyens d'employer pour rappeller à la vie les personnes que les vapeurs du charbon, ou quelques autres vapeurs méphitiques, le froid excessif, ou la submersion, ont réduites à l'état d'une mort apparente.* Cet ouvrage demandé par M. Dupleix, Intendant de Bourgogne, présente dans 26 pages d'étendue le tableau succint, & cependant très-instructif des secours que l'on doit administrer dans les cas indiqués par le titre. Un avertissement placé à la page 21, apprend que les cinq dernieres pages sont prises dans un placard communiqué par M. Dupleix à M. Maret; lequel placard appartient à M. Portal. Nous n'analyserons pas ce placard, où l'on trouve autant de fautes que de paragraphes, & où M. Portal prouve clairement qu'il n'a jamais vu ni secouru de noyés. Nous remarquerons seulement qu'il y conseille enfin *d'introduire de la fumée de tabac dans le fondement, par le moyen de la machine fumigatoire que l'on trouve dans la boîte, &c.* Osons le dire avec vérité, Monsieur Portal nous a fait essuier des tracasseries sous le Ministere dernier, parce que nous assurions encore qu'on pouvoit employer avec succès la boîte fumigatoire, il a crié contre cette boîte plutôt capable selon lui, d'étouffer les suffoqués de telle espece qu'ils fussent, même les noyés, parceque selon lui encore, la fumée de tabac gonfloit trop le bas-ventre. Et aujourd'hui M. Portal qui a écrit & fait toutes ces choses, conseille la fumée de tabac & répand une boîte . . . ! Il vouloit donc faire oublier ceux qui l'avoient précedé dans la carriere, en décréditant leurs moyens? Il a donc prétendu s'établir sur leurs ruines lorsqu'ils les a crus écartés ou battus? C'est du moins ce qui vient d'abord en pensée; loin de nous pourtant cette façon de penser, c'est le premier murmure d'un cœur ulcéré, il nous a échappé malgré nous; nous aimons mieux croire que plus instruit & moins précipité dans son jugement, M. Portal reconnoissant son erreur, est revenu de bonne foi sur ses pas. Nous aurions pourtant désiré qu'il eût également réformé tous les moyens qu'il propose, car véritablement ils sont meurtriers: oui ils sont meurtriers, & ce n'est pas ici une chose difficile à démontrer, on ne saigne point les noyés, & ils reviennent; la plupart de ceux qu'on saigne ne reviennent pas, c'est un fait constant, on l'éprouve chaque année sur les bords de la Seine. La saignée est donc meurtriere; cependant M. Portal s'obstine à la conseiller. On introduit aisément l'air dans la poitrine en le soufflant par la bouche ou par le nez, M. Portal en est convenu, cependant il veut toujours qu'on déchire la trachée artere pour l'introduire, & cela dans un placard fait pour les gens de la campagne parmi lesquels la chirurgie est souvent si mal exercée; & ces secours sont distribués, répandus, mis dans les mains du peuple. M. Portal a-t-il senti tout le mal qu'il alloit faire en voulant faire du bien? Nous crierons sans cesse contre cette méthode; on a crié bien plus longtems contre les cimetieres; enfin la voix de la vérité s'est faite entendre; nos craintes & nos justes appréhensions seront aussi écoutées. Nous n'en voulons pas à M. Portal, nous désirons que le bien se fasse, & malheureusement on ne le feroit pas si l'on suivoit la méthode dans les resurrections si souvent annoncées dans la Gazette de France. Il n'y est question ni de saignées ni de section de la trachée artere, deux secours proposés par M. Portal, comme les premiers & les plus urgens; il n'est donc pas question de sa méthode, *& sic agitur de corio humano.*

De Leigne près Chatelleraut, le 18 Mars.

» Il vient d'arriver dans ce Bourg un accident qu'il est bon de faire connoître, afin qu'il serve de leçons aux gens qui manquent de prudence. Un particulier incommodé par les rats dans sa maison, a mis sur une tuile de l'arsenic en poudre, mêlé avec de la farine, dans son grenier, pour les détruire. Il y avoit dans ce grenier des fenêtres ouvertes; le vent, sans qu'on s'en soit apperçu, a répandu cet

arsenic sur un tas de froment qui étoit dans ce grenier. Le propriétaire a vendu deux boisseaux de ce froment à un sien voisin, qui l'ayant mêlé avec d'autre grain, l'a fait moudre & a fait faire du pain de certe farine; toute sa famille & lui en ont mangé: aussi-tôt après le premier repas, ils ont tous senti un feu dévorant dans les entrailles, une sueur froide sur le front, leur visage & leur corps se sont enflés prodigieusement, & ils ont tous vomi avec des efforts pénibles & douloureux. J'ai été averti de leur état, & j'ai volé à leurs secours; je leur ai fait prendre l'émétique, boire de l'oxicrat (de l'eau mêlée avec du vinaigre) & leur ai prescrit ensuite l'usage des stomachiques & des anodins que j'ai trouvés dans une boîte de remedes, que M. le Subdélégué m'a adressée pour le soulagement des pauvres de ma paroisse. Le succès a parfaitement répondu à mes soins, les malades ont recouvré la santé. Le poison étoit si violent, que deux chiens qui ont mangé de ce même pain, sont morts presque sur le champ. Après avoir fait l'office de Médecin, j'ai fait celui de Juge; je me suis fait apporter ce qui restoit de ce pain, je l'ai fait brûler publiquement, & ai condamné l'imprudent à payer aux malades le blé qu'il leur avoit vendu. (Signé, l'*Abbé de la Haye*, Doct. Médecin, Prieur & Curé de Leigne)."

Frappés de cet accident funeste, nos lecteurs se demanderont d'abord, comment le particulier qui y a donné lieu par son imprudence, a pu se procurer cette grande quantité d'arsenic, & sans doute ils désireront que si celui qui a vendu ce poison n'est pas puni, du moins la défense de distribuer à tout venant des substances aussi redoutables, soit renouvellée sous les peines les plus graves. Voilà donc ce que l'on doit attendre de l'arsenic; croira-t-on que l'ignorance, l'effronterie & la cupidité aient osé de nos jours reproduire ce minéral destructeur, sous l'apparence d'un remede contre le cancer? Apprenons à celui qui a préconisé ce remede dangereux, à connoître tout le mal qu'il pouvoit faire, par celui qu'ont fait autrefois ceux qui ont osé l'employer dans les mêmes vues; car ces medicastres n'ont pas même le mérite de l'invention. Un jeune homme de Florence, au rapport d'*Amatus*, ayant une galle répandue sur tout le corps, se frotta le soir, *contre l'avis des Médecins*, d'un onguent dans lequel entroit l'arsenic; le lendemain matin ses domestiques le trouverent mort dans son lit. Un autre jeune homme, au rapport du même Auteur, devint fou à lier, pour s'être servi du même remede. *Amat. 33e. observ. de sa 2e. Centurie.* Fabrice de Hildan, centur. 7, observat. 80, cite encore plusieurs exemples de ces victimes infortunées, notamment celui d'un Suisse, homme robuste & ayant à peine atteint sa quarantieme année; il avoit une humeur cancereuse pour laquelle il se transporta à Geneve pour se mettre dans les mains d'un Chirurgien, possesseur d'une poudre composée d'arsenic, & de quelques simples avec lesquelles il promit de guérir ce cancer sans beaucoup de peine. Mais l'évenement ne répondit point à son attente; la poudre n'eut pas plutôt été appliquée, que le malade sentit les douleurs les plus cruelles & les plus vives. Bientôt survinrent des inquiétudes & des insomnies, une fievre ardente, un dégoût continuel, des vomissemens, enfin le délire & de fréquentes syncopes, il mourut en peu de jours. Qu'on ose à présent recourir à ce moyen comme à un spécifique salutaire. Déja plusieurs exemples malheureux arrivés dans la Capitale, ont appris aux citoyens trop crédules, à se défier des promesses & des écrits de cet ignorant; & la Faculté de Médecine secondée par l'autorité de la Police, a fait justice au public par la proscription du livre & de l'Auteur, des maux que causeroit une pratique aussi meurtriere.

De Paris, le 27 Avril.

Fin des observations sur l'effet du remede contre le ténia *ou* ver solitaire.

Peu de tems après, la malade fut souvent à la garde-robe; &, nous étant rendus auprès d'elle vers les huit heures du soir, nous trouvâmes parmi les matieres fécales un ténia d'environ cinq pieds de long, terminé d'un bout par un filament très-délié, qui est regardé comme la partie supérieure de ce ver: elle étoit embarrassée plus particulierement que le reste du corps dans une matiere glaireuse & très-gluante: il y avoit dans le fond du vase une grande quantité d'anneaux séparés; il en parut encore quelques-uns dans les selles de la nuit. Ces déjections ne furent ni précédées, ni accompagnées de vives douleurs; la malade ne remarquoit qu'un prurit constant à l'anus pendant l'opération du remede. Elle a depuis passé plusieurs jours dans un calme parfait, sans se plaindre d'aucun des embarras qu'elle éprouvoit auparavant. elle a été repurgée sans qu'il ait paru aucun vestige de ver solitaire; ce qui nous donne lieu d'espérer qu'il n'en est resté aucune portion. Nous nous empressons d'ajouter ce témoignage. dans la vue de constater de plus en plus l'efficacité d'un remede qui est sans doute un des présens les plus précieux que pût faire à l'humanité le Titius de nos jours.

P. S. Il nous reste des doutes que nous pouvons réduire aux problêmes suivans. 1°. L'épilepsie dont a été attaquée la Banel, étoit-elle occasionnée par la présence du ténia? On est porté à le croire, en réfléchissant que ce ver

produit quelquefois des convulsions, & que l'époque des affections épileptiques chez notre malade, est postérieure aux preuves de l'existence du ver dans le corps de cette femme. Cette derniere considération est combattue par une autre: c'est que le frere de la Banel a été sujet à l'épilepsie depuis son bas âge. Sans nous permettre là-dessus des conjectures plus ou moins vraisemblables, nous nous engageons de rendre compte des certitudes que le tems seul nous fournira. 2°. L'action du remede, ou les divers mouvemens du ténia attaqué par un ennemi si puissant, sont-ils capables de déterminer des attaques d'épilepsies chez ceux qui y sont sujets? Ce qui est arrivé à la Banel paroît le décider, sans avoir néanmoins rien de constant sur un pareil effet; mais, dans le cas qu'on eût occasion de traiter du ténia des épileptiques, ne feroit-il pas prudent de diviser les doses du remede? L'expérience & les réflexions des Maîtres de l'art pourront éclairer sur un fait qui, dans le fond, n'est pas de la premiere importance. A Cahors le 16 Janvier 1776. *Signés* DURAND & MOSTALAC, Médecins des Hôpitaux.

Observations de M. Lassone, sur les questions ci-dessus demandées.

Des observations sans nombre ont appris qu'en général la présence de toute espece de vers dans les premieres voies, est capable de produire quelquefois des accès épileptiques, qui disparoissent ensuite sans retour, quand des remedes anti-vermineux ont procuré l'expulsion de ces animaux hors du corps. Il est très-vraisemblable que les personnes sujettes à l'épilepsie, uniquement par l'effet des vers, ont pourtant une certaine disposition organique préexistante à cet état convulsif particulier. La nommée Banel paroît avoir été précisément dans ce cas, puisqu'elle a un frere sujet à l'épilepsie depuis son bas âge. Or, puisque Marie Banel n'a eu aucun accident épileptique avant l'époque dont il est parlé dans l'observation communiquée, il ne paroît pas douteux qu'il ne faille regarder comme cause essentielle & déterminante l'action plus irritante du ver solitaire, attaqué & agité plus violemment par le spécifique qui va le détruire. A l'égard de l'autre question proposée en ces termes: *Dans le cas où on auroit à traiter du ténia quelque épileptique, ne feroit-il pas prudent de diviser les doses du remede?* Voici la réponse.

Ou la personne épileptique est sujette à ces accès convulsifs avant qu'il ait existé aucun signe de la présence du ténia, ou bien l'épilepsie ne s'est démontrée que depuis que les signes caractéristiques du ténia ont paru. Dans ces deux cas, si l'on n'a d'abord pour objet principal de guérir radicalement le malade du ténia, on doit sans hésiter donner le spécifique en entier, sans l'affoiblir & sans le diviser, parce que des épreuves suivies avec soin ont appris que le remede ainsi tronqué manquoit ordinairement son effet: d'ailleurs, les drogues qui entrent dans la formule d'une dose entiere de ce spécifique n'ayant rien de trop irritant, on n'a rien à redouter de son action. Tout au plus l'agitation extraordinaire imprimée au ténia par la vertu du spécifique, qui le tourmente & le fait périr, pourra-t-elle déterminer un nouvel accès d'épilepsie qui auroit toujours eu lieu, le malade y étant déja sujet; & si l'épilepsie n'étoit que symptomatique & dépendante de la présence du ver vivant, ce seroit le moyen sûr de la guérir sans retour. *Signé* LASSONE.

Remede contre l'épilepsie.

Prenez fleurs de buglose, récemment cueillies, trois poignées; faites les infuser dans une livre d'esprit préparé avec de la lie de vin. Laissez le tout en macération pendant trois jours dans un vaisseau de verre exactement bouché; exprimez & passez au filtre. On en fait prendre une cuillerée tous les matins. Ce remede tiré d'une dissertation du Docteur Ladislas Bruz, sur la fétuque flottante, est appuyé sur plusieurs observations dont voici les principales.

Un homme âgé de 35 ans, adonné aux lettres, d'une taille moyenne, d'un tempérament sanguin & bilieux, n'avoit jamais eu d'autres maladies que l'épilepsie, dont il éprouvoit ordinairement deux paroxysmes tous les ans, & cela depuis sa plus tendre jeunesse, à l'exception d'une année pendant laquelle il n'en ressentit aucun accès. En 1760, il prit pendant deux mois tous les matins, une cuillerée ordinaire du remede spiritueux, suivant la formule précedente; & depuis ce tems, les paroxysmes ne sont plus revenus.

Un jeune homme, âgé de 17 ans, d'un tempérament sanguin, étant au service d'un homme de distinction, devint épileptique, à la suite d'une peur qu'il éprouva; on lui fit prendre une cuillerée de l'infusion spiritueuse qu'il continua tous les matins. Depuis ce tems, les accès ne sont plus revenus.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 9 Mai 1776.

De Geneve, le 23 Avril.

Les propriétés de l'aimant vantées par quelques Auteurs, révoquées en doute par d'autres, & sur lesquelles M. Descemet, Doct. Régent de la Faculté de Paris, paroît beaucoup compter dans les maladies nerveuses, ont trouvé un zele défenseur dans M. Deharsu, Doct. en Médecine, Membre du Conseil des 200 de la République. On en jugera par l'extrait d'une lettre dans laquelle après avoir inspiré la plus grande confiance dans les cures attribuées à l'aimant dans différens pays, M. Deharsu s'exprime ainsi. » Voici quelques effets de l'aimant qui me sont propres, & qui doivent réveiller l'attention des Médecins sur ce remede singulier.

Je suis âgé de 46 ans, perclu depuis 5 entierement des extrémités inférieures, & sujet aux inconvéniens du défaut complet d'exercice, parmi lesquels le froid des pieds, jambes & cuisses m'étoient très incommodes les hivers précédens où j'étois obligé de réchauffer non-seulement mes pieds, mais encore mes jambes par le chauffe-pied, en les faisant étendre dessus. Les effets de l'aimant observés à Vienne, que je vis annoncés dans les Gazettes de Schaffouse & de Littérature, me donnerent l'espérance de réchauffer ces parties par ce moyen. Le froid me faisoit sentir ses effets dès la fin de Septembre dernier; j'y étois sensible au commencement d'Octobre, au point de me couvrir autant que dans le plus fort de l'hiver précédent, lorsque je m'appliquai des pieces d'acier aimantées sous les pieds & ailleurs au nombre de cinq. Il en est résulté que non-seulement mes pieds, malgré l'hivert rigoureux, & mon *impotence*, n'ont point eu besoin de chauffe-pieds, pas une seule fois, mais que mes jambes, cuisses & mon corps, ont été réchauffés à un point très-satisfaisant ; les fonctions stomacales & intestinales sont devenues meilleures ; je digere mieux & n'ai plus besoin d'aloës dont je ne pouvois me passer depuis sept à huit ans pour aller du ventre. J'ai senti la goutte (qui est la premiere cause de mon impotence) au pouce du pied droit pendant trois mois ; ce qui ne m'étoit arrivé, depuis vingt ans, que pendant cinq ou six jours à chaque fois. Enfin j'en ai éprouvé des effets avantageux jusques sur un principe âcre qui se déposoit sur mes mains avec beaucoup de prurit depuis deux ans, & depuis plus de vingt sur mes avant-bras, par intervalles ; il a forr diminué & presque disparu. Somme totale, j'ai passé par le moyen des aimans, un hiver beaucoup plus heureux que les deux précédens, ayant lieu de l'attendre beaucoup plus mauvais ; j'en continue l'usage avec confiance. Je viens d'obtenir entr'autres, un succès frappant, sur la femme d'un Ouvrier de la Monnoie, nommé Cramer, atteinte depuis dix ans de crampes très-douloureuses à l'estomac ».

De Perpignan, le 26 Avril.

L'épilepsie est une maladie si effrayante, qu'on ne sauroit trop s'occuper de la recherche des moyens de la combattre, nous en avons donné un dans notre derniere feuille ; M. Bonafous, Médecin de Perpignan, en propose un autre qui paroît avoir eu le plus grand succès. Voici ce qu'il écrit à un de ses amis qui lui demandoit le nom d'une plante qui a certe utile propriété.

» Il n'est pas possible de vous procurer dans ce moment du *gallium luteum* de nos montagnes ; d'ailleurs celui que je pourrois vous envoyer, ne sauroit être d'un grand secours, parce que ce n'est qu'avec le suc de cette plante que j'ai guéri des épileptiques, & comme elle est fort seche de sa nature, il faut attendre qu'elle soit en fleur pour en pouvoir extraire le suc. Voici donc quelle est ma méthode. Comme le gallium ne fleurit que vers la fin de Mai ou Juin, j'attends cette saison pour traiter mes épileptiques. Ordinairement je commence par saigner le malade, je le purge après, avec une médecine ordinaire ; le lendemain de la médecine il prend le matin

dans son lit quatre onces du suc exprimé des sommités & fleurs du gallium qu'on a tout simplement pilées dans un mortier. Après avoir pris ce suc, le malade se tient dans son lit un peu plus couvert qu'il n'a coutume de l'être, parce qu'ordinairement ce suc procure une légere transpiration; lorsque le malade ne sort plus il se leve; il est prudent qu'il garde la maison pendant le tems qu'il fait usage de ce remede. Il suffit ordinairement de prendre ce suc pendant trois jours consécutifs, de la maniere que je viens de dire, & à la suite de cela, il est bon que le malade prenne pendant environ un mois de suite, tous les matins à jeun, un verre d'une légere infusion théiforme, des sommités & fleurs de cette plante. Quant au régime, le malade doit s'abstenir des alimens pesans & de difficile digestion, dîner avec du bouilli ou du rôti, & souper avec un simple potage, éviter tous les excès, les peines, les soucis, &c. Avec cette méthode bien simple, feu mon pere avoit déja guéri des épileptiques, & c'est de lui que je tiens le remede, & que j'ai guéri aussi plusieurs épileptiques qui paroissoient désespérés, tant à raison de l'âge des malades que de l'ancienneté, & de la violence du mal. Vous avez été témoin vous-même de la guérison radicale du sieur D. B. Vous savez qu'il s'étoit destiné à l'état Ecclésiastique, & qu'il faisoit déja ses cours de théologie à cet effet, mais que les attaques épileptiques étant devenues fort fréquentes & violentes, il quitta la théologie pour s'attacher à un autre état. Il avoit au moins vingt ans lorsque je lui fis prendre le suc de gallium, & dès la premiere année qu'il en fit usage, il n'eut plus aucune attaque. Il est vrai qu'aux approches du printems il se sentie l'année après qu'il eut commencé de faire usage de ce remede, une pesanteur à la tête, & un engourdissement qui lui faisoit craindre que les accidens ne reparussent; il reprit le remede, & jamais plus il n'en a ressenti le moindre avant-coureur. Il y a plusieurs années qu'il ne prend plus de ce suc, & il continue de se porter à merveille, sa mémoire qui avoit été fort affoiblie, s'est rétablie en entier, de même que la force & la vigueur dans ses membres. Vous savez qu'il est vorace, qu'il mange & boit beaucoup, cependant malgré cette inconduite, il se porte bien, & sa santé n'a pas chancelé depuis environ dix à douze ans.

J'ai guéri aussi un jeune homme, fils d'un pauvre travailleur de Perpignan, qui depuis plusieurs années avoit des attaques épileptiques trois ou quatre fois par jour. Il s'est trouvé si bien guéri, malgré la mauvaise nourriture que son indigence le forçoit de prendre, qu'il a été ensuite pendant plusieurs années, domestique à l'Intendance, & qu'il a servi ensuite pendant long-tems M. l'Abbé de Montferrier. Je crois même qu'il a été autrefois à Paris avec lui. Je pourrois citer d'autres exemples; mon frere a guéri aussi quelques enfans à Colioure avec le même remede. Cependant je n'aurois garde de le regarder comme un spécifique constant, car je m'en suis servi dans d'autres cas sans succès; mais de cela seul qu'il a réussi plusieurs fois, je crois qu'on ne doit pas négliger ce moyen dans une maladie aussi désespérée, d'autant plus que s'il ne produit pas toujours l'effet désiré, du moins il ne peut jamais nuire. Au défaut du suc on peut le servir d'une forte décoction de cette plante, & user pendant long-tems de son infusion en guise de thé; je l'ajoute constamment dans tous les apozêmes céphaliques ». Ce remede est à peu - près celui de M. Jourdan, Recteur de l'Hôpital de Thaein en Dauphiné; il varie cependant par l'espece de gallium, & par la maniere d'en faire usage. Voy. le N°. 5 de cette Gazette année 1773.

D'Etampes, le 28 Avril.

Quand les Charlatans s'en vont au loin faire l'essai de leur spécifique, la distance des lieux change souvent leur infortune en succès, ils se vantent de guérisons qu'ils n'ont jamais opérées, & leur hardiesse est d'autant plus marquée, que l'éloignement rend la vérification des faits difficile. Mais quand leurs essais se font dans la Capitale, ou à une distance peu éloignée, alors leur marche est suivie par des yeux clairvoyans, leurs affiches & leurs promesses sont appréciées, & leurs opérations ne peuvent point être déguisées, que si la vogue & l'enthousiasme soutiennent un instant ces especes de vampires, bientôt ils sont reconnus, & l'admiration surprise, se change en indignation & en mépris; malheureusement il y a toujours quelque citoyen qui paye de sa vie les premieres tentatives de ces hommes fameux par leur ignorance, & par la mort de ceux qui ont été leurs dupes. L'observation suivante publiée depuis peu par M. Boncerf, Médecin d'Etampes, ne le prouve que trop.

» M. de la Barre, après plusieurs jours d'indisposition, & un traitement adoucissant, soutenu d'un bon régime, & après avoir pris le 13 Février un lavement avec la casse & le miel mercurial, fut pris le 14 de la petite vérole, au point que l'éruption commença à se décider; le 15, le sieur Buttet, Chirurgien de notre Ville, & Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, purgea le malade avec un demi-gros de cornachine, deux grains de tartre émétique, deux grains de kermès minéral, dix-huit grains d'aquila-alba, le tout lié avec un gros de confection d'hyacinthe; le 16 il le fit vomir avec un demi-gros d'ipé-

ćacuanha, prescrivit une tisanne faite avec la racine de scorsonaire, & lui appliqua 2 vésicatoires aux cuisses, à la partie inférieure. Ce même jour, sur les quatre heures après midi, le malade ayant un peu de délire, & donnant de l'inquiétude, j'y fus appellé; j'ordonnai le spécifique d'Anjou, un lait coupé avec une décoction de persil, & à l'alternative, une tisanne faite avec jujubes, sebestes & raisins, parce qu'on craignoit que la poitrine ne s'affectât; le 17, l'éruption se faisoit bien, & tout sembloit prendre la marche des autres maladies attaqués de cette maladie, qui ont été en grand nombre dans notre Ville depuis un an, & qui s'en sont presque tous heureusement retirés; car il n'en est mort que neuf, ce qui ne fait pas un centieme. Le même jour le délire reparut sur les trois à quatre heures après midi, ce qui renouvella les allarmes de ses proches, qui se déciderent. Sur le bruit des cures miraculeuses, operées par le Sr. Worloc dans ces maladies, entr'autres dans la personne de Mlle. Chaumont d'Ormoy, de Paris, qui a des parens à Etampes, lesquels avoient exalté cette cure, ils se déciderent à le faire venir administrer ses remedes si vantés. Je proposai de profiter plutôt du séjour de Monsieur Guettard à Etampes, pour nous aider de ses avis; mais ils persisterent dans leur projet. Je leur dis qu'avant de faire cette démarche, ils devoient s'informer de ce qu'on pensoit à Paris de sa méthode & de ses médicamens; M. Guettard de l'Académie des Sciences, fut consulté inutilement, il répondit que c'étoit pure charlatanerie, ils suivirent leur plan. Le 18 du même mois, & le 5 de l'éruption, jour que les inquiétudes étoient entierement dissipées pour cette crise, de maniere que le malade avoit toute sa tête, sans autre élévation dans le pouls qu'autant qu'il en faut pour compléter & soutenir l'éruption, cet Inoculateur arriva sur les quatre heures après midi: on me fit avertir, ainsi que le Chirurgien; je n'hésitai point à m'y rendre pour le faire convenir, avant que de lui remettre le malade entre les mains, qu'il étoit parfaitement bien, que la préparation étoit de son goût, & que les remedes jusqu'alors avoient été administrés selon ses desirs. Je lui fis remarquer que la suppuration commenceroit à s'établir au visage la nuit suivante; il convint de tout, & dit qu'il n'avoit aucune inquiétude. Je lui avouai que nous étions pareillement très-rassurés pour le présent, mais que nous redoutions le tems de la suppuration, vu que le malade étoit sujet à des douleurs de tête, qu'il avoit eu des étourdissemens l'été dernier, qu'il étoit pléthorique, d'un tempérament cacochyme, & qu'il avoit eu deux de ses sœurs qui étoient mortes de cette maladie il y avoit quatorze ans; il me répondit par son interprête, qu'il étoit informé de tout cela. Dans l'instant il nous quitta, accompagné de son Interprête, de l'épouse du malade, d'un parent & d'un ami de la maison, pour passer dans la chambre du malade; je fus prié avec le sieur Buttet, de demeurer dans la salle. Après une demi-heure d'absence, la compagnie vint nous rejoindre, & nous apprit que le sieur Worloc avoit fait prendre deux bols au malade, l'assurant qu'il n'y avoit pas de nécessité de placer son remede; mais que c'étoit pour prévenir les dangers, & abréger la maladie; que le lendemain il seroit en état de se lever, & dans deux ou trois jours de se promener dans les rues.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 6 Mai.

Nous ne pouvons nous dispenser de rapporter ici une lettre qu'on vient de publier dans la derniere Gazette des Arts & Métiers, au sujet de la nouvelle vaisselle de l'Aigle, & un article de Stockholm de la Gazette d'Agriculture de Samedi dernier; elles font pieces essentielles au procès, dans la diversité d'opinion qui regne sur l'usage des casseroles de cuivre. « Ne soyez point étonné, dit l'Auteur de la lettre, si les Cuisiniers sont partisans de la batterie de cuisine en cuivre. Aucune n'est plus commode: on lui donne la forme que l'on veut; & avec une épaisseur convenable, elle n'est pas trop pesante. On ne peut donner la même épaisseur au fer, sans donner aux ustensiles que l'on fait de ce métal, une pesanteur assommante; & l'on épargne trop sur le poids des casseroles d'argent. Le fer perd bien des ragoûts; avec le fer & avec l'argent, les meilleurs Cuisiniers se trompent & en brûlent plus qu'ils n'en avouent; ils ne peuvent quitter un instant leur casserole. La terre, la fayance & la porcelaine, outre le défaut de se casser, ont aussi celui de tromper les plus habiles Cuisiniers; la terre sur-tout est la plus trompeuse: elle fait bouillir un ragoût un quart d'heure après qu'elle est retirée du feu. Il est bien éprouvé & bien certain, qu'avec une casserole de cuivre bien étamée d'étain pur & sans plomb, il n'y a aucun danger, avec le soin très-facile de ne jamais rien laisser réfroidir dedans. Je veux bien croire sur votre parole, qu'avec votre batterie on se met à l'abri d'un mauvais étamage mélangé de plomb, qui peut faire quelqu'effet pendant le tems de la coction. Mais jugez de quelle incommodité votre fonte doit être: premierement sans doute elle est cassante par chûte comme toutes les fontes; secondement elle n'est pas malléable; troisiemement elle ne peut être racommodée, & les morceaux en ont peu de valeur s'ils en ont; mais ce qui touche le plus, ce sont les défauts,

(que vous avouez vous-même) de ne pouvoir aller à feu: on ne peut donc y faire griller de la farine, fecher des mies de pain, brûler des beignets de crême? Elle fond avec des graiffes ou de l'huile, quand on veut frire; mais pour faire fuer des légumes ou dans leur jus, ou avec du beurre, pour tirer des jus de viandes & jambons, pour faire feulement un poulet à la Tartare, tout cela eft au même dégré que la friture. Elle ne peut pas non plus aller au four, ou fous un four de campagne; faire une tourtiere ou une feuille d'office. Jugez, M., du chagrin d'avoir toujours à s'ingénier pour trouver le point de chaleur que peut fupporter une cafferole, & de voir s'établir encore une nouvelle batterie de cuifine, après être revenu de celle de fer, à l'ancien cuivre étamé. Si tout ce que je vous marque ici des défauts de votre batterie, n'exiftoit pas, empreffez-vous, je vous prie, M., de nous raffurer, & furtout faites-nous reconnoître qu'elle ne donne aucun goût défagréable; que l'on peut fans crainte y laiffer réfroidir des ragoûts ou des fauffes, & auffi les y marquer, & préparer à l'avance dès la veille ou du matin au foir, fans aucun rifque pour la bonté, la falubrité & furtout la bonne couleur. Je ferai alors un des premiers à prôner votre batterie, & à en faire ufage ».

Dans la Gaz. d'Agric. on annonce qu'il s'étoit établi à Stockholm une fabrique de vaiffelle de fer blanc à fubftituer à la vaiffelle de cuivre; & qu'elle avoit réuffi: mais, ajoute-t-on, foit qu'elle *ne réuniffe pas tous les avantages que les intéreffés lui attribuent*, foit qu'un intérêt contraire foit parvenu à la décrier & à en dégouter le public, fon crédit a baiffé, & les vaiffeaux de cuivre l'emportent. La queftion mérite d'être éclaircie: le College de Santé eft chargé de l'examiner: le public indécis, profitera de l'avis que publieront là-deffus des Juges compétens & défintéreffés. Tout le monde voit combien il eft à propos que l'adminiftration intervienne pour faire vérifier par des épreuves authentiques & impartiales les propriétés & les qualités des chofes d'un ufage fi intéreffant pour les citoyens ».

Il réfulte de ces deux pieces que l'on avoit autrefois fubftitué en France la batterie de fer à celle du cuivre, & que la néceffité a fait revenir à ce dernier métal; il paroit que le même motif a lieu en Suede, & il faut qu'il foit bien puiffant, car l'intérêt feul de quelques Entrepreneurs ne fuffiroit pas pour difcréditer la batterie de fer. Comment une intrigue de commerçans pourroit-elle balancer les inconvéniens attribués au cuivre, dont tous les papiers publics retentiffent? Ce n'eft pas d'aujourd'hui qu'on fait que le verd-de-gris peut caufer des accidens fâcheux, & les craintes qui fe renouvellent contre le cuivre, font pour ainfi dire auffi anciennes que le monde: douvient donc cette obftination des hommes de tous les pays à employer les vaiffeaux de cuivre dans leur ufage domeftique? L'Auteur de la lettre paroit avoir donné la folution du problême.

Livres Nouveaux.

Traitement contre le ténia *ou* vers folitaire, *pratiqué à Morat en Suiffe, examiné & éprouvé à Paris; Publié par ordre du Roi.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, *in*-4°. de 30 pag. avec figures.

Cet ouvrage eft un nouveau travail de MM. Laffone, Macquer, Gourles de Lamotte, A. L. de Juffieu, J. B. Carburi, & Cadet. Il eft très-curieux & très-intéreffant, autant par les recherches qu'il contient fur la nature & les différentes formes du ténia, que par les moyens qu'on y propofe pour le détruire. On trouve à la fin trois figures, l'une du vers folitaire, l'autre du vers cucurbitain, & la troifieme répréfentant la feuille, la tige & les racines de fougere mâle, avec laquelle le remede de M Nouffer a produit de fi grands effets fur ceux qui étoient attaqués de cette maladie.

Mémoire fur des bois de cerfs foffiles, trouvés en creufant un puits, dans les environs du Montelimar en Dauphiné, à 24 pieds 2 pouces de profondeur, le 28 du mois d'Août dernier (1775): A Grenoble, chez J. Cuchet, Imp.-Lib. & à Paris chez Ruault, Lib. rue de la Harpe, *in*-48. de 24 pages avec figures, gravées en couleur & non enluminées.

Mémoire fur les diffolvans de la pierre, avec quelques problêmes de Chymie; par M. Duhaume, *Docteur en Médecine.*

Conjectando inquirere verum
Quid vetat?

Telle eft l'épigraphe modefte qui accompagne le titre de cet ouvrage. Non-feulement rien n'empèche M. Duhaume à former des conjectures qui puiffent conduire à la découverte de la vérité, tont l'y engage au contraire, & nous ne doutons point, à juger des productions de ce Médecin, qu'il ne parvienne un jour à cette découverte précieufe. Découvrir le diffolvant de la pierre! .... M. Duhaume n'en défefpere pas, il rappelle fuccinctement les recherches faites fur ce fujet par les divers Phyficiens de tous les pays, & notamment celles des Anglois, qui les ont pouffées très-loin: réfumant enfuite des effais tentés dans les différens pays, il indique une marche sûre à ceux qui voudroient courir la même carriere, & arriver au même but

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 16 Mai 1776.

*Lettre écrite d'Arras, le 30 Avril, par M.***. Médecin.*

UNE maladie commence à regner dans cette Ville ; & comme cette maladie paroît prête à devenir de quelque conséquence, je m'empresse, avant la fin de notre Trimestre, de vous donner ce que l'observation m'a appris jusqu'à présent à ce sujet, afin de prévenir autant qu'il sera possible, les erreurs qui sont comme nécessaires au commencement d'une épidémie nouvelle, qu'il faut apprendre à traiter, souvent hélas! aux dépens de la vie de beaucoup de personnes. Je ne doute pas que vous n'ayez le même empressement d'insérer cette observation dans votre Feuille prochaine; elle est d'autant plus intéressante, que la maladie a déja fait ici plusieurs victimes, qu'elle peut s'étendre, & qu'elle menace également tous les pays. C'est une fievre continue, rémittente, d'un caractere de fievre putride-ardente, & qui est maligne dans la plupart des sujets. Voici comme elle commence: le malade éprouve un grand froid par tout le corps, tandis que la peau est brûlante & couverte de sueur. Le pouls est plein & fréquent, le sang reposé dans la palette, est coeneux & presque sans sérosité, la langue est seche & rude, les urines sont comme celles d'une personne saine, & le malade répond toujours qu'il ne sent aucun mal. Les redoublemens arrivent tous les deux jours vers le soir, & sont à-peu-près égaux entr'eux ; ils durent l'espace de douze à quatorze heures. Alors le malade est assoupi; il délire confusément ; il est pâle & morne, plus froid que dans l'état naturel ; il a la langue & les levres seches, rudes, rouges & quelquefois noires, des douleurs vagues, une soif ardente ; & il est dans le plus grand abattement : la maladie dure 15 à 23 jours. Quelques malades chez lesquels je n'ai été appellé qu'au septieme ou huitieme jour, ne sortoient de leur assoupissement, en quelque façon léthargique, que pour pousser des cris ; ils avoient des nausées, la langue & les levres au dernier degré de séchresse & de rigidité, point de soif, & un flux de ventre presque continuel & dyssenterique, avec des douleurs d'entrailles cruelles. Quelques-uns ont rendu des vers ; la plupart ont eu une éruption miliaire à la face, & alors la maladie s'est déclarée par les pustules, & n'a eu que peu ou point de malignité lorsqu'elle a été bien traitée ; du reste, elle a toujours parcouru les mêmes périodes. J'ai guéri avec les remedes suivans. Une saignée dans l'espace des deux ou trois premiers jours. Le lendemain, l'émétique en petite dose dans une décoction de tamarins légere & copieuse le jour suivant, un purgatif minoratif. Au quatrieme jour, il n'est plus tems de placer ces remedes. Il faut commencer le traitement ainsi que je le continue: une boisson ordinaire de petit lait préparé avec un verre de vin blanc sur une chopine de lait, ou la limonade crue, ou, si le sang est plus disposé à la dissolution, l'eau fraîche dans laquelle on verse un esprit acide, tel que l'esprit de sel, jusqu'à une agréable acidité, & quelques lavemens d'eau pure avec l'huile. Les émulsions calmantes qui paroissent être indiquées par les douleurs & le flux de ventre, ne réussissent pas ; les purgatifs, après les premiers jours, font aussi beaucoup de mal. L'ipecacuanha, au lieu de guérir la dyssenterie, en a au contraire aggravé les symptômes à un malade à qui je l'avois prescrit. Les stimulans toniques remplissent seuls l'indication. Pour cela, je fais prendre tous les soirs au malade une potion composée de dix grains d'un alkali volatil, tel que le sel volatil de corne de cerf, quatre grains de sel de succin, & deux grains de camphre, incorporés dans deux gros de sucre, & délayés ensemble dans trois onces d'un petit vin blanc. C'est la chose la plus surprenante que la promptitude avec laquelle ce remede fait évanouir les symptômes les plus graves de l'accès L'assoupissement cesse ; la langue, de rouge ou noire, seche & rude qu'elle étoit, devient comme tout à coup humide & saine. Les forces renaissent, & le malade qu'on auroit cru quelques instans

aupatavant à l'extrémité, se trouve sans aucun symtôme dangereux. La plupart des personnes que j'ai vu jusqu'à présent attaquées de cette maladie, sont des enfans de dix à quinze ans. La même maladie dans de grandes personnes, auroit besoin d'un traitement un peu différent, pour des raisons que les Médecins attentifs ne manqueroient pas de saisir, si le malheur vouloit qu'elle se rencontrât. Au reste, on peut être sûr d'en prévenir les suites par le moyen des remedes que j'emploie pendant les premiers jours du traitement que je fais à ceux qui en sont atteints. J'en ai l'expérience pour garant. C'est une chose que je suis sur - tout autorisé à assurer par la facilité avec laquelle la maladie elle - même a cédé à ces remedes, lorsque j'ai pu les administrer dans le premier moment de l'invasion ».

Suite de l'article d'Etampes, le 2 Mai.

» Ce procédé mystérieux m'indisposa, je demandai à l'Inoculateur, à l'aide de son interprête, s'il avoit toujours guéri tous ceux qu'il avoit entrepris ou traités, il me répondit que oui, lorsqu'il les avoit commencés; mais que cependant il lui en étoit mort trois ou quatre de ceux auprès desquels il avoit été appellé trop tard; qu'il traitoit le pourpre avec tant de succès, que c'étoit pour lui une bagatelle; qu'il avoit fait tendre à nombre de malades des dépôts qu'ils avoient dans la tête. Impatienté par ces fanfaronades, je lui demandai s'il étoit proche parent de M. Suton, Médecin, & s'il tenoit son spécifique de lui; il me répondit qu'il étoit beau-pere dudit sieur, qui étoit un jeune homme de 35 ans; qui ne tenoit pas son remede de lui, mais qu'il l'avoit découvert depuis six ans qu'il étoit en France. Révolté de voir un homme qui habitoit la France depuis aussi long-tems, & qui affectoit de n'en pas parler la langue, de plus, désirant découvrir s'il avoit quelques principes, je lui proposai de parler latin, ce qu'il refusa, disant savoir cette langue, mais qu'il ne vouloit pas entrer en matiere, crainte de faire connoître sa méthode & ses remedes, parce qu'il étoit en marché de vendre son spécifique; qu'il vouloit en avoir un million: il laissa entrevoir que c'étoit le Roi qui vouloit l'acheter. En me retirant, je passai par la chambre du malade, à qui je demandai si les deux bols qu'il avoit pris n'étoient pas bien ameres; il m'assura que oui. Je me rendis ensuite chez M. votre frere, pour avoir l'honneur de vous voir & de vous entretenir de ce qui s'étoit passé, vous m'engageâtes de retourner le lendemain pour voir le malade, afin de juger de son état & de l'effet de ces bols, si l'éruption seroit plus abondante, comme il l'annonçoit, si le malade passeroit bien la nuit, & si promptement guéri. Le lendemain 19 Février, & le sixeme de l'éruption, le malade avoit de la fievre, & la nuit avoit été mauvaise; les bols en question l'avoient fait aller quatre fois à la selle, l'avoient fait vomir deux fois, lui avoient fait rendre du sang par haut & par bas. Le sieur Worloc avoit cependant annoncé une bonne nuit, & que le malade ne pousseroit qu'une selle le lendemain. J'assistai au pansement des véficatoires, ce qui me donna occasion de remarquer que l'éruption, depuis la veille, étoit augmentée; que le nombre des boutons étoit fort multiplié au corps, & que la petite vérole prenoit le caractere de confluente. Je me retirai, peu content de l'état du malade, persuadé que le trouble qu'on avoit porté dans la marche de la nature par une évacuation à contre tems, quoique balancé par des élixirs & des cordiaux, ne pouvoit que produire des accidens, & avoir une suite funeste. Le même jour je retournai sur le soir, pour savoir ce qui s'étoit passé. J'appris qu'on avoit levé & changé le malade, qu'on l'avoit fait manger, qu'on lui avoit fait prendre du vin de Bourgogne, des poudres, des élixirs; qu'on avoit fait appliquer des véficatoires entre les deux épaules; qu'on avoit abandonné ceux des cuisses, pour en appliquer à la partie interne & supérieure des mollets; qu'enfin on lui avoit fait laver les mains dans l'eau froide. Je sortis dans l'intention de ne plus retourner chez le malade, & de ne plus être spectateur. La nuit suivante fut orageuse, le délire survint, & le transport fut violent. Le Sr. Worloc qui avoit promis la guérison, se trouvant fort embarrassé, engagea le Chirurgien à tenter quelques remedes, pour calmer ce transport; mais il ne voulut rien administrer. Sur ce refus on m'envoya chercher. L'Inoculateur me fit connoître son embarras, & voulut me persuader que la petite vérole alloit bien; que le désordre ne provenoit probablement que d'un dépôt que le malade avoit dans la tête depuis long-tems avant la petite vérole. Je lui dis qu'il étoit plus probable qu'il procédoit de l'effet & de l'administration déplacée de ses bols, qui avoient purgé & fait vomir le malade, au moment où la suppuration alloit s'établir; que l'humeur variolique s'étoit reportée à l'intérieur; que la manœuvre d'avoir fait lever, changer le malade, de l'avoir fait manger & boire du vin de Bourgogne, pouvoit y avoir coopéré, ainsi que les poudres & les élixirs qu'il avoit placés la veille. Je lui dis que l'état du malade étoit trop critique pour m'en charger; qu'il avoit pratiqué ce qu'il avoit jugé à propos sans me consulter, qu'il pouvoit continuer; que cependant dans de pareilles circonstances, l'a-

vois quelquefois eu recours à une potion cordiale, à des topiques qui m'avoient réussi. Il me dit qu'il avoit donné du *flougton*, & qu'il avoit administré tous les remedes qu'il pouvoit donner pour la petite vérole; qu'il n'avoit plus rien à faire; que le caractère de celle-ci l'étonnoit; que les autres malades qu'il avoit traités n'avoient pas de fievre. Je lui répliquai que la fievre étoit inséparable de l'éruption & de la suppuration de la petite vérole, pour peu que les boutons fussent abondans, & qu'il y eût de complication. Cette derniere conversation me donna si mauvaise opinion de ce Médecin Anglois, que je le quittai.

La fin à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 12 Mai.

M. Doucet, auteur de la nouvelle batterie de cuisine que l'on fabrique à l'Aigle en Normandie, vient de repondre à la lettre qui lui avoit été adressée par la voye de la Gazette des Arts & Métiers. Sa réponse est précise. Je me suis, dit-il, assez étendu sur l'étamage de l'étain pur, & sur les raisons qui empêchent les Chaudronniers de l'employer, pour n'avoir pas besoin d'insister sur les dangers continuels où sont & seront toujours exposés ceux qui s'obstineront à vouloir faire préparer leurs alimens dans des ustenciles où la mort est près de la vie. » Si vous desirez, ajoute-t-il, sincerement vous convaincre que ma batterie de cuisine est exempte des inconvéniens que vous reprochez aux autres, ayez recours à l'expérience. M. Delcourt, Maître d'hôtel de M. le Maréchal Duc de Broglie, & le Chef de cuisine de ce Seigneur, ont fait pendant plusieurs jours, sur ma batterie de cuisine, les épreuves les plus décisives, & ils ont été très-satisfaits». Tout cela est fort bien, repondrons-nous à M. Doucet, mais puisque cette expérience particuliere a réussi, rien n'empêche qu'on ne la répete, & que les essais dans ce genre se multiplient. C'est à M. Doucet à soumettre de nouveau sa batterie à de nouvelles expériences souvent répétées & faites en présence de l'Académie des Sciences. Notre intention, en publiant les doutes contre la batterie inventée par Monsieur Doucet, n'a pas été de diminuer la confiance publique, & l'on ne doit point croire non plus par la maniere dont nous paroissons défendre le cuivre, que nous ne désirions pas bien sincerement qu'on ne trouve le moyen de s'en passer: voici à quoi se réduit tout ce que nous avons dit sur le cuivre, & comme il faut l'entendre, afin que des personnes mal intentionnées ne nous fassent pas dire ce que nous n'avons jamais dit. Le cuivre en lui-même n'est pas nuisible: altéré par les acides & transformé en verd-de-gris, il irrite l'estomac, l'agace & fait vomir, mais il ne produit jamais un empoisonnement tel que celui de la cigue, & de l'arsenic & d'autres poisons de cette espece. Le verd-de-gris ne s'amasse dans les ustenciles de cuivre, qu'autant qu'on n'a pas soin de les nétoyer, ou qu'on y laisse séjourner des ragoûts. Ayez cette précaution, vous n'avez rien à craindre du cuivre; il en est peut-être autrement de l'étamage, quoiqu'il soit rare d'observer des coliques de Peintres provenant de l'usage des vaisseaux étamées; il sera donc avantageux de bannir le cuivre de l'usage domestique, sur la crainte d'accidens causés par la mal-propreté, nous le pensons encore. mais du moins qu'on ne sollicite cette reforme, & qu'on ne crie contre le cuivre qu'après avoir fait justifié l'identité des avantages de la batterie qu'on veut substituer à celle de ce métal.

LIVRES NOUVEAUX.

Méthode éprouvée pour le traitement de la rage. Publiée par ordre du Gouvernement. A Paris, de l'Imprimerie Royale. in-4°.

» Parmi les maux auxquels l'homme est exposé, la rage est un de ceux dont la nature & le caractère sont le moins connus. L'histoire positive de son invasion, de son développement, de la progression successive des accidens, enfin de sa terminaison, n'existe que par lambeaux épars dans quelques ouvrages qui en ont traité. On n'est guere plus avancé sur la cure; elle n'a été, & n'a pu être encore qu'empirique. En examinant bien, & en appréciant les remedes vantés comme excellens, même spécifiques, en différens tems & en divers lieux, tant ceux qui ont été publiés, que ceux qui, à la honte de l'humanité, sont encore obstinément réservés dans le secret, il ne paroît en exister aucun dont l'efficacité & le plein succès soient bien constatés. En effet, les cures citées ont-elles été opérées sur des individus réellement atteints de la rage? Les observations, les récits, les rapports, sont-ils bien exacts? Viennent-ils de gens de l'Art? Trouve-t-on que les témoignages & les preuves aient l'authenticité requise? Sur tous ces faits, l'examen impartial, le rapprochement & la comparaison des circonstances aboutissent à faire naître des doutes & des incertitudes. Il faut néanmoins avouer que dans le nombre des remedes, il s'en trouve deux ou trois de ceux dont on a fait depuis quelques années certaines épreuves, qui ont paru avoir chacun séparement quelqu'action marquée sur le levain de la rage. Les effets surtout bien observés & bien attestés de la pommade mercurielle, employée en friction, méritent une attention

plus particuliere. Or, si l'on prend pour base d'une méthode curative de la rage, ce remede principal & essentiel; si l'on y joint comme moyens coopérans plus efficaces, quelques autres remedes distingués de tous les autres par leur vertu éprouvée; ces forces réunies auront sans doute bien plus d'intensité, & seront beaucoup plus capables de dompter le venin de la rage, quand il commence à s'annoncer déja par quelque symptôme, ou de l'énerver avant qu'il se soit développé dans les individus qui en sont atteints.

Les détails d'un traitement dirigé sur ce plan, furent donnés par M. de Lassone, que M. le Contrôleur général consulta à l'occasion des ravages affreux faits dans plusieurs villages du Mâconnois, par la fureur & les morsures multipliées d'un Loup enragé. Cette méthode curative a été employée & suivie avec le plus grand succès sur un assez grand nombre de personnes, qui après avoir été grievement blessées & même déchirées par les morsures du Loup écumant de rage, ont consenti à s'y soumettre pendant le tems nécessaire: tandis que plusieurs autres de ces malheureux également mordus, & n'ayant pas été traités par la même méthode, soit par une fausse crainte de leur part, soit par entêtement, soit par une aveugle confiance qu'on leur avoit inspirée en d'autres remedes, ont péri dans des accès horribles de rage. Et comme cette circonstance essentielle, en prouvant l'existence réelle du venin de la rage dans les blessés du Mâconnois, prouve en même tems la grande efficacité du traitement conseillé par M. de Lassone, (*a*) & dirigé sur les lieux par M. Blais, habile Médecin (*b*); on a cru utile au bien public de faire connoître & de répandre cette méthode curative, en exhortant d'y avoir recours avec confiance le plutôt possible, & préférablement à tout autre remede, dans les événemens semblables à celui-ci.

Si la personne blessée est bien constituée, & d'un tempérament sanguin, il faut faire d'abord une ou deux saignées du bras ou du pied, après avoir débarassé les entrailles par quelques lavemens laxatifs. La saignée feroit encore mieux indiquée, s'il s'étoit déja manifesté quelque symptôme de la rage, car alors le visage est rouge & allumé, le regard est farouche, les yeux sont ordinairement enflammés, le pouls est fort, vif & plein. On fera tremper matin & soir, une heure de suite, les jambes dans l'eau chaude, mais d'une chaleur tempérée; & s'il étoit possible de plonger tout le corps dans un bain tiede, cela seroit encore plus utile. On lavera long-tems la plaie avec l'eau tiede chargée de ce sel marin. On doit réitérer cette lotion, sur-tout les premiers jours, & même au-delà, si le mauvais état & l'aspect de la plaie l'exigeoient. Si la morsure est considérable, si les chairs sont déchirées, hachées, profondément contuses, on fera des scarifications profondes; on séparera les lambeaux; ensuite on fera les lotions avec l'eau tiede salée, ou ce qui seroit préférable, si les circonstances le permettoient, avec l'eau animée par le sel ammoniac dissout. Si l'on avoit à traiter quelque animal domestique mordu, alors au lieu de scarifier, il faudroit cautériser la plaie avec un fer rouge. Cette pratique trop cruelle pour les hommes est pourtant préférable à celle des scarifications.

Immédiatement après ces préliminaires, on frottera légérement les bords & les environs de la plaie avec un gros de pommade mercurielle; ensuite on pansera la plaie avec l'onguent suppuratif ou le basilicum. Si l'on vouloit se servir de quelqu'autre onguent, on auroit attention de n'employer que ceux qui sont fort doux, & qui ressemblent aux deux précédens. On doit panser régulierement deux fois par jour la plaie, en renouvellant l'application du suppuratif ou du basilicum, après avoir fait la lotion avec l'eau tiede salée; mais il ne faudra réitérer la friction légere avec la pommade mercurielle, à la même dose déja prescrite, qu'une seule fois en 24 heures (*c*).

(*a*) M. de Lassone déclare n'avoir eu d'autre mérite, en indiquant cette méthode curative, que d'en avoir réuni d'une maniere plus avantageuse les diverses parties, déja pour la plupart connues.

(*b*) Résidant à Cluni, & digne par ses talens & par son expérience de la confiance de MM. des États du Mâconnois, de M. l'Évêque de Mâcon & de M. l'Intendant, qui lui ont confié le soin de ces malheureux blessés, en fournissant avec le plus grand zèle tous les secours nécessaires.

(*c*) Le moyen le plus simple & le meilleur de faire les frictions ou l'application de la pommade mercurielle, est de se servir pour cet effet d'une plume ou plutôt d'un pinceau de charpie que l'on chargera de pommade. Par cette manœuvre on ne produira nulle irritation; & s'il y a plusieurs plaies, on pourra diviser assez la quantité de pommade employée chaque fois, pour en appliquer par-tout où cela est nécessaire. Quoique le mercure en général paroisse être jusqu'à présent le meilleur remede contre la rage, il n'a pas à beaucoup près la même efficacité quand on l'administre intérieurement sous forme saline, ou de telle autre maniere. Les expériences ont appris que l'onguent mercuriel appliqué extérieurement sur les bords & aux environs de la plaie, est ce qui réussit le mieux.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ.

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 23 Mai 1776.

De Leipsik, le 29 Avril.

M. Jean-Henri Lange, Doct en Médecine, pensionné de Lunebourg, vient de mettre au jour un ouvrage sur l'efficacité singuliere du fenouil aquatique (*phellandrium aquaticum*) dans différentes maladies. Les heureux effets que M. Lange a vu opérer dans le pays de Brunswick par cette graine, l'ont déterminé à publier cette brochure. Les habitans de ce Duché s'en servent pour guérir les plaies, les ulceres malins, vieux, cancereux, le vomissement de sang, la pulmonie, l'hystéricité, les fievres intermittentes, &c. On donne cette graine en poudre, & en assez forte dose, sur une tartine le matin, en même tems qu'extérieurement, on n'emploie que la salive du malade à jeun. L'Auteur assure que les hernies mêmes cedent à l'usage de ce fenouil. On m'a raconté, dit M. Lange, des guérisons incroyables de hernies qu'il a produites. Je l'ai ordonné moi-même à deux enfans de douze ans, attaqués de hernies, & il faut avouer que son efficacité a surpassé mon attente. Il faut pour cueillir cette graine, attendre qu'elle soit en parfaite maturité ; & aussitôt qu'on l'a ramassée on la pulvérise pour la conserver dans des bouteilles bien bouchées. Avant d'en faire usage, le malade prend une médecine où il entre du mercure doux ; les pléthoriques se font saigner, & pendant qu'on en prend, on évite le vin, l'eau-de-vie & les aromates. Pour constater les effets salutaires du fenouil, M. L. rapporte dix-sept observations. Une servante reçut un coup de faulx qui lui coupa tranversalement le mollet droit jusqu'aux os. Il survint inflammation, fievre, délire ; la plaie fut extrêmement douloureuse, & ne rendit qu'un mauvais pus jusqu'au sixieme jour que l'Auteur ordonna une cuillerée à café de cette graine dans de l'eau de fleurs de tilleul tous les matins, & qu'il fit humecter de lait tiede la plaie couverte de charpie. Le lendemain la suppuration s'étoit établie. Alors M. L. prescrivit trois fois par jour la même dose, & le troisieme jour la plaie s'étoit renourrie de deux doigts : elle fut absolument cicatrisée le neuvieme jour. Une fille de six ans reçut vingt six plaies considérables de deux chiens qui l'avoient attaquée. Les plus grandes devinrent noires au bout de quelque jours, & fournirent une sanie âcre & verdâtre. Un gros & demi de graine de *phellandrium aquaticum* par jour produisit des changemens si heureux, qu'au bout de six jours de son usage, la blessée put s'occuper comme à l'ordinaire. Ce même remede pris à la dose de trois gros par jour, a guéri un cancer au sein, ouvert depuis deux ans. Le seul topique qu'on ait employé pendant ce tems, a été un cataplasme de grande consoude. Le fenouil a encore opéré la guérison d'une fistule au cou, & d'un ulcere à la matrice.

Les bons effets du *phellandrium aquaticum* étoient connus, mais on ne s'en servoit pas pour cela davantage. Les observations de M. Lange réveilleront peut-être l'attention des gens de l'art sur les propriétés de cette espece de fenouil.

De l'Aigle, le 6 Mai.

M. Galeron, Chirurgien-Inspecteur des enfans de Paris, vient de nous faire part d'une observation rare & curieuse » Marie Artue, femme d'Antoine Pesal, maréchal ferrant, demeurant à la paroisse Saint-Martin d'Apre, bourg distant de l'Aigle de deux lieues, âgée de 29 ans, & mariée depuis cinq ans, a joui étant fille d'une assez bonne santé. Quinze mois après son mariage, elle accoucha d'un enfant actuellement vivant. Quinze mois après cette premiere conche elle eut un second enfant aussi vivant actuellement, & qu'elle a nourri. Six mois après elle devint enceinte pour la troisieme fois ; grosse d'environ trois mois, elle sentit dans le bas-ventre une douleur qu'elle n'avoit point éprouvée dans les grossesses précédentes. Elle crut s'être blessée en remuant de la pâte ; la douleur étoit fixe, & fut bientôt suivi d'une tumeur située entre l'ombilic & le penil, inclinant un peu du côté

droit, & qui dans peu de jours devint grosse comme la tête d'un enfant de deux ou trois ans. On appliqua sur cette tumeur des herbes émollientes, & elle parvint quelques jours après à un degré suffisant de maturité. M. Letant, mon confrere, demeurant en cette Ville, en fit l'ouverture, il en sortit une quantité prodigieuse de matiere d'abord blanche, ensuite sanguinolente, extrêmement fétide; le Chirurgien du lieu, absent lors de l'ouverture du dépôt, trouva le jour même la tumeur totalement affaissée, il l'a pansée pendant trois mois consécutifs avec des injections de miel rosat, & une tente chargée d'un digestif simple, recouverte d'une emplâtre d'onguent de la mere. Il est sorti pendant ce tems par la plaie beaucoup de matieres peu consistantes de différentes couleurs, & toujours d'une puanteur insupportable. La malade alors croyant pouvoir se panser elle-même, congédia le Chirurgien qui laissa la plaie fistuleuse. Cependant la grossesse avançoit; sa santé étoit foible, elle éprouvoit de tems à autre des accès de fievre; enfin elle accoucha à terme & sans accident, d'une fille qui a vécu cinq mois, pendant lesquels elle a allaité. Les dix mois qui ont suivi le dernier accouchement, n'ont rien eu de remarquable, si ce n'est l'écoulement constant & assez abondant d'une humeur sanieuse, toujours fétide. Il y a près de six semaines qu'il sortit par cette plaie fistuleuse, sans occasionner à la malade la moindre douleur, une tumeur grosse au moins comme une boulle de billard, qui a jusqu'à ce jour rendu une sérosité limpharique. La malade n'appliqua sur cette tumeur que du linge blanc.

La fin à l'ordinaire prochain.

Fin de l'article d'Etampes, le 10 Mai.

Voyant que personne ne vouloit partager ses embarras & sauver la réputation de son remede, il prétexta, pour quitter la partie, qu'il avoit une poudre chez lui qui feroit rendre l'abcès ou dépôt qu'il avoit dans la tête; qu'il falloit qu'il partît promptement en poste, & qu'on lui donnât quelqu'un de sûr pour la lui remettre, & ordonna pour boisson une eau de veau & une limonade cuite, ce qui fut exécuté. Les parens & amis, alarmés de voir leur malade abandonné, m'envoyerent prier de passer chez lui, afin de décider si on lui feroit prendre de l'elixir de notre Hôtel-Dieu. Etant absent, je ne m'y rendis pas de suite; lorsque j'arrivai, l'elixir étoit donné. Le transport du malade continuant, je conseillai d'ouvrir deux pigeons vivans, de les appliquer sous la plante des pieds, & de lui faire faire de quatre heures en quatre heures un verre de lait coupé, avec une décoction de racine de persil, boisson qui avoit été du goût de l'Inoculateur, car il avoit demandé du lait pour la premiere nuit. Ce topique soutenu par cette boisson, fit une révulsion, tempéra la fougue des humeurs, de maniere que le malade étoit incomparablement mieux le soir, à l'arrivée des deux prises de poudre qu'on ne devoit donner, selon l'avis, qu'au cas que le malade fût à l'extrémité. L'envoi comprenoit aussi une phiole, dont on ne devoit faire usage que dans le cas que le dévoiement surviendroit. Le 21 du mois, & le huit de l'éruption, le malade étoit très bien, avoit toute sa tête; de sorte qu'il profita de ce tems pour mettre ordre à ses affaires spirituelles & temporelles. Comme le malade n'alloit pas à la selle, que le ventre étoit tendu, on lui donna un remede avec l'hydromel, qui procura une selle moulée de matieres jaunes & safranées; ce qui fait présumer que ses bols, vu leur amertume, sont composées avec rhubarbe, quinquina, safran & aloès. Le 22, pour suivre le plan de l'Inoculateur, on changea le malade de linge & de lit; on lui donna encore un remede sans me consulter. Je prescrivis de l'hydromel & une tisanne pectorale avec les fruits, & le soir un gros de confection d'hyacinthe; & le jour suivant, mêmes remedes, comme fortifians & corroborans; mais ces médicamens n'ont pas été donnés dans le tems, sous prétexte que le malade avoit trop de chaleur à la gorge, & de la difficulté à avaler: la limonade & l'eau de veau eurent la préférence. Le même jour au soir, la fievre augmenta, de maniere qu'on hésita si on donneroit les poudres. Je dis que je ne les conseillois pas; mais que si j'avois tant fait que de me livrer à un Empirique, je le suivrois jusqu'à la fin. Comme ses promesses avoient été trompeuses, on ne fut pas tenté de faire de nouvelles épreuves. Le 23 se passa bien, ainsi que le 24; mais la suppuration ce dernier jour étoit si abondante, sanieuse & féride, qu'on ne pouvoit fournir au linge, & résister dans la chambre. Le 25, le délire reparut avec assoupissement: on changea de linge pour diminuer la puanteur qui étoit dans le cas de porter à la tête; on renouvelloit & purifioit l'air. Dans la même journée, la peau noircissoit au visage, la déglutition devenoit plus laborieuse, ainsi que la respiration, & tout annonçoit une suppuration putride gangreneuse. Pour ne pas abandonner le malade à son malbeureux sort, je convins avec le Chirurgien qu'on tenteroit un remede, recommandé & vanté par M. Tissot dans de pareils cas, qui est l'esprit de soufre avec le syrop de violette; mais le malade n'en voulut prendre qu'une cuillerée; de sorte qu'il ne fit aucun effet. Le malade mourut le 26 entre cinq & six heures du matin, le treizieme jour de l'éruption.

Ce récit, ajoute M. Boncerf, n'est pas pour attaquer les talens de l'Inoculateur, mais pour faire connoître que s'il y a un spécifique pour réussir constamment dans le traitement de la petite vérole naturelle, confluente ou compliquée, il ne doit pas se glorifier de le posséder, & en imposer au public par son air de mystere. Les compositions antimoniales & mercurielles, ainsi que les elixirs, peuvent réussir chez les inoculés, lorsque la petite vérole est bénigne, & discrette, ou plutôt la nature suffit; mais lorsque la naturelle est confluente, pourprée, gangreneuse, ou qu'il y a dissolution, ces remedes ne peuvent qu'accélerer le désordre & la mort ». C'est pourtant-là cet homme dont il ne meurt aucun malade, cet homme à qui il ne faut que voir des variolés pour les guérir, cet homme qui ne s'étant d'abord fait connoître que comme porteur du remede des Suttons, s'en est fait un ensuite à lui seul pour la petite vérole, & pour toutes les maladies désespérées; nous l'avons vu à son arrivée à Paris fort modeste, fort doux, & surtout fort ignorant; il avoit besoin d'un organe instruit de la médecine pour colorer son ignorance & son ineptie; son grand secret étoit à notre avis de n'en point avoir, l'air libre & pur qu'il faisoit respirer aux varioles, & le régime absolument végétal assuroient ses succès dont nous fûmes témoins alors, mais qui ne se multiplierent pas comme il a osé le dire en Bretagne, car à peine lui vîmes-nous une douzaine de varioleux inoculés, ou atteints de la petite vérole naturelle, quoiqu'il ait publié à Nantes qu'il en avoit inoculé plus de mille sous nos yeux.

De Paris, le 20 Mai.

Deux Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, donnés l'un le 9 Février, & l'autre le 12 Avril de cette année, assurent aux gens de la campagne une augmentation de secours dans leur maladies, & aux habitans de Paris les moyens de n'être point trompés dans l'usage des remedes nouveaux dont le Gouvernement feroit l'emplette. » Le Roi, est-il dit dans le premier, s'étant fait représenter en son Conseil, l'Arrêt du premier Mars 1769, par lequel le feu Roi avoit ordonné que pour prévenir & guérir plusieurs maladies épidémiques, dont les peuples, & sur-tout les habitans des campagnes, étoient souvent attaqués, il seroit envoyé chaque année aux sieurs Intendans & Commissaires départis dans les différentes Généralités du Royaume, la quantité de sept cens quarante-deux petites boîtes de remedes, & trente-deux grandes, pour être par eux confiées à des personnes charitables pour en faire la distribution; & Sa Majesté étant informée que la bonté de ces remedes, dûe aux soins du sieur de Lassone, Conseiller d'Etat, premier Médecin du Roi en survivance, & premier Médecin de la Reine, que Sa Majesté a chargé de leur composition, & qui s'en acquite avec un désintéressement digne d'éloge; que le zèle & l'attention avec lesquels les sieurs Intendans & Commissaires departis entrent dans les vues de Sa Majesté pour leur distribution, procurent aux habitans des campagnes, de si grands avantages, en mettant à portée de prévenir & de guérir les maladies qui ne les affligent que trop souvent, qu'il seroit à désirer que ce genre de secours fût plus multiplié; que par une légere augmentation & une nouvelle subdivision, les remedes parviendroient dans les endroits les plus éloignés, sans rien perdre de leur vertu: Et Sa Majesté voulant donner à ses peuples des preuves de son amour paternel, & de son attention pour tout ce qui peut contribuer à leur soulagement & à leur conservation: Oui le rapport du sieur Turgot, Conseiller ordinaire au Conseil royal, Contrôleur général des Finances; *Le Roi étant en son Conseil*, a ordonné & ordonne: Qu'au lieu de sept cens quarante-deux petites boîtes de remedes, & trente-deux grandes qui étoient envoyées aux sieurs Intendans & Commissaires départis dans les Provinces, il en sera chaque année, à commencer de la présente, envoyé la quantité de deux mille deux cents cinquante huit, dont trente-deux grandes & deux mille deux cents vingt-six petites boîtes; qu'à cet effet le sieur de Lassone, chargé par Sa Majesté de la composition desdits remedes, en remettra ladite quantité avec les imprimés d'instructions pour l'usage d'iceux, boîtes, fioles, pots, caisses & emballage, au sieur Guillaume-François Rihouey-Desnoyers, que Sa Majesté charge de l'envoi desdits remedes, pour être, par ledit sieur Desnoyers, adressés aux sieurs Intendans & Commissaires départis, à proportion de l'étendue & des besoins des différentes Généralités, sur les ordres qui lui seront donnés à cet effet par le sieur Contrôleur général des finances, & être par lesdits sieurs Intendans, confiés à des personnes charitables & intelligentes dans les campagnes, pour être par eux distribués aux pauvres habitans d'icelles seulement. Fait Sa Majesté très-expresses inhibitions & défenses à toutes personnes de quelqu'état, condition & qualité qu'elles puissent être, de troubler & inquiéter le sieur de Lassone dans la préparation & fourniture desdits remedes, le sieur Desnoyers dans l'envoi d'iceux, & les personnes chargées par les sieurs Intendans & Commissaires départis dans lad. distribution, à peine de tous dépens, dommages & intérêts. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le 9 Février 1776. *Signé* DE LAMOIGNON.

Fin de la méthode éprouvée pour le traitement de la rage.

On aura soin de procurer journellement la liberté du ventre par des lavemens simples, où l'on aura mêlé une bonne cuillerée de miel commun, & deux cuillerées de vinaigre. Dans l'intention de prévenir la salivation, on purgera tous les quatre ou cinq jours, en faisant avaler une dose de poudre purgative quelconque. Ce purgatif devant être souvent répété, il est prudent, & même essentiel d'en modérer la dose. Il seroit même avantageux de procurer, sur-tout dès les commencemens, une ou deux fois le vomissement, s'il y avoit des nausées ou des envies fréquentes de vomir. Deux fois par jour, c'est-à-dire, le matin & dans la soirée, on fera avaler une cuillerée de vin où l'on aura mêlé vingt ou vingt-cinq gouttes d'eau de Luce. On se borneroit à l'égard de ce remede, à une seule cuillerée chaque jour, si l'on remarquoit qu'il procurât trop d'agitation. S'il déterminoit la sueur, effet assez ordinaire, on la favoriseroit, sans assujettir pourtant les malades à respirer un air trop échauffé. On suspendroit alors l'usage de l'eau de Luce, ou la dose seroit modérée. On donnera tous les jours le bol suivant: *Quatre grains de camphre, deux grains de musc, six grains de nitre en poudre*: mêlez & incorporez avec un peu de *miel*. S'il y avoit trop d'insomnie ou d'agitation, on pourroit prescrire un calmant, dont la dose seroit moyenne; mais il ne faudroit pas le réitérer plusieurs jours de suite. On engagera les malades à boire fréquemment d'une infusion de fleurs de tilleul ou de feuilles d'oranger adoucie avec le miel, & acidulée avec le vinaigre commun, ou le vinaigre distillé, ce qui seroit préférable (*a*). Si l'on avoit à traiter quelqu'un à qui les remedes n'eussent point été administrés de bonne heure, & qui ressentît déja l'aversion invincible ou l'horreur pour toute boisson, symptôme ordinaire de la rage confirmée; il faudroit alors faire prendre en lavement, de trois ou de quatre en quatre heures, un gobelet de la même infusion prescrite ci-dessus, & pareillement acidulée. On donneroit de la même maniere le bol après l'avoir délayé dans un de ces lavemens. On auroit recours au même moyen pour le calmant s'il en étoit besoin, & pour l'eau de Luce; mais ici l'infusion adoucie avec le miel ne seroit point acidulée. Ne pouvant pas aussi faire avaler la poudre purgative, on substitueroit un lavement purgatif. On ne permettra que peu de nourriture, jamais échauffante, & toujours choisie, autant qu'il sera possible dans la classe des substances végétales. Le lait & toute espece de laitage doivent être interdits. Ce traitement doit avoir lieu jusqu'à ce que la plaie soit guérie, & que la cicatrice paroisse faite. On doit en général continuer l'usage des frictions mercurielles, du bol antispasmodique & de la potion avec l'eau de Luce; le tout entre-mêlé de purgations, comme il a été dit, au moins un mois de suite, pour pouvoir se flatter de préserver sûrement de la rage. A plus forte raison doit-on prolonger le traitement pour ceux qui ont été grièvement blessés, ou qui auroient éprouvé déja quelque symptôme du développement & de l'action du venin. Si malgré les pansemens & les lotions, les plaies avoient un mauvais caractere, alors on prescriroit chaque jour de deux en deux heures, & plusieurs jours de suite, deux ou trois cuillerées à bouche d'une forte décoction de quinquina.

Après le traitement terminé s'il existoit de l'abattement, de la langueur, une profonde tristesse, il faudroit donner chaque jour trois prises de quinquina en poudre; & ce remede seroit continué huit ou dix jours. On reglera toujours les doses des remedes selon l'âge, la constitution & le tempérament. Il seroit donc important que le traitement fût toujours dirigé par un Médecin prudent & éclairé. Les animaux domestiques utiles, tels que les vaches, les bœufs, les chevaux, qui auroient été mordus par quelque autre animal enragé, & que l'on voudroit préserver de la rage, seroient traités par le cautere actuel, comme il a été dit, par les lotions d'eau tiede plus chargée de sel marin, par les frictions mercurielles, en triplant chaque fois la dose de la pommade, & par les pansemens de la plaie avec la térébenthine rendue plus liquide, en la mêlant avec un peu de bonne huile d'olive ou de noix. On leur feroit avaler abondamment de l'eau blanche miellée & chargée d'une bonne quantité de vinaigre. On leur donneroit pendant ce traitement, quelques mixtions purgatives appropriées à ces animaux, & des lavemens, s'ils étoient constipés. Toute communication avec les autres animaux sains, seroit interdite pendant un mois ou six semaines de suite. Jamais on ne tenteroit de traiter ceux en qui l'on commenceroit à remarquer quelque signe de la rage prête à éclater. Les autres animaux moins utiles, tels que les chiens, &c. doivent être d'abord, & dans tous les cas, sacrifiés sans aucune réserve.

(*a*) Il ne faudroit employer le vinaigre distillé qu'autant que l'on seroit assuré qu'il eût été distillé dans des vaisseaux de terre ou de verre; celui du commerce a presque toujours été préparé dans des vaisseaux de cuivre.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 30 Mai 1776.

De Londres, le 12 Mai.

ON vient de traduire en anglois, des observations sur la goutte, faites à Naples à l'Hôpital des Incurables, & publiées en Italie dans la même Ville, sous le titre de *Traité de la sciatique nerveuse*, par M. Dominique Cotumnies. Parmi les différentes especes de goutte sciatique, M. Cotumnies distingue celle qui est fixée à la hanche sans s'étendre plus loin, de celle qui roule & s'étend jusqu'aux pieds. Il appelle la premiere sciatique goutteuse, & l'autre sciatique nerveuse. Cette derniere fait le sujet de son ouvrage. Après avoir subdivisé la sciatique nerveuse, suivant l'espace qu'elle affecte, & distingué celle qui est continue d'avec celle qui est intermittente, l'Auteur passe au traitement de cette maladie, il conseille la saignée, sur-tout lorsque la sciatique survient après la suppression de quelqu'évacuation sanguine; l'application des sangsues au fondement, lui paroît le seul moyen de diminuer la quantité de ce fluide quand la sciatique vient après la suppression du flux hémorroïdal. » J'ai vu, dit-il, un exemple frappant de l'utilité des sangsues, un homme souffroit violemment de la sciatique; il sentit tout-à-coup des douleurs vagues dans le bas-ventre. Deux ou trois jours après il survint par le seul effort de la nature, des hémorroïdes fluentes; elles n'eurent pas coulé pendant trois autres jours, qu'il fut parfaitement guéri de la sciatique. Il y a, continue le même Auteur, une grande simpathie entre les vaisseaux hémorroïdaux, & les parties qui sont le siege de la sciatique. J'ai remarqué souvent que les nerfs sciatiques ont été affectés lors du travail des hémorroïdes ou des menstrues, & j'ai vu disparoître ces douleurs quand l'écoulement a cessé. Ces évacuations ne sont pas moins salutaires aux personnes attaquées de la goutte, à cause de la suppression des menstrues. J'ai fait appliquer dernierement aux cuisses & aux plis des aines des deux côtés, à une femme de 40 ans, des ventouses seches à différentes reprises, dans le tems que ses regles auroient dû reparoître, & elles ont eu le plus grand succès. Si cette tentative ne réussit pas, il faut recourir à la saignée du pied, car une expérience constante m'a convaincu que rien n'est si efficace pour rétablir l'écoulement périodique des femmes, que la saignée du pied. M. Cotumnies compte encore beaucoup sur les frictions locales, toutefois après avoir lâché le ventre par le tartre stibié, les purgatifs doux & les lavemens. Pour que ces frictions ayent leur effet, il faut qu'elles ne produisent qu'une légere compression, & non pas une douleur; la meilleure façon c'est de frotter la partie douloureuse avec la main, sans flanelle ni aucun autre corps irritant, de crainte que ces frottemens n'échauffent la partie, & n'y attirent trop de sang; c'est encore pour cette raison que M. C. fait oindre la main avec de l'huile. Ces frictions doivent être répétées tous les matins pendant un quart d'heure à différentes reprises. Ce que M. C. ajoute au sujet des huiles, mérite d'être remarqué. J'employe, dit-il, l'huile d'olives ou le sain-doux, que les malades regardent souvent comme un grand spécifique. Ceux qui n'estiment les remedes que par l'argent qu'ils coûtent, se font frotter avec le beurre de Cacao, l'huile de renard récemment extraite, ou l'huile de viperes. Même pour mieux me prêter aux préjugés des malades, j'ordonne quelquefois la graisse humaine; mais il est tout-à-fait indifférent quelle espece de graisse ce soit, pourvu qu'elle n'ait aucun caractere de rancidité. Plus on graisse la main, moins la chair s'échauffe. Je n'employe jamais que de l'huile froide, celle qui est chaude augmente la douleur. M. Cotumnies n'employé jamais de caustiques dans cette maladie qu'il regarde comme inflammatoire; elle céde toujours aux évacuations sanguines, telles que les hémorroïdes, les régles, les saignées du pied, & les lavemens réitérés tous les matins. L'Auteur termine ses observations par l'indication d'un moyen que nous avons vu réussir. Si le malade veut se soulager, il doit renoncer aux ma-

telats de laine, & coucher sur la paille ou sur des matelas de crin. Si ces couches ne guérissent pas, du moins elles n'augmentent pas la violence du mal ; ce moyen qui est également utile dans le rhumatisme & la goutte, fait passer de meilleures nuits aux malades. L'ouvrage dont il s'agit, se vend à Londres chez Wilkie.

Fin de l'article de l'Aigle, du 10 Mai.

Le 12 Avril dernier, poursuit M. Galeron, étant à faire mes visites à la paroisse S. Martin d'Apre, aux enfans qui y sont en nourrice, je fus prié par le mari de cette femme de vouloir bien l'examiner. Je jugeai au premier coup-d'œil que la tumeur étoit un sarcome ou champignon ; mais trop occupé alors pour y donner une attention sérieuse, je conseillai seulement d'y appliquer de l'alun calciné, mêlé avec le blanc d'œufs, avec promesse de la voir quelques jours après. La malade impatiente vint elle-même le premier Mai me trouver à l'Aigle ; j'apperçus dans la partie latérale gauche de cette tumeur trois petites taches blanches que je pris d'abord pour du blanc d'œuf ; ayant essayé inutilement d'en enlever une, je fut fort étonné d'y trouver une résistance osseuse. La sonde & les pincettes ne m'en ayant plus laissé de doute, & bien persuadé que ces taches étoient des os. Je tentai avec les doigts l'extraction du plus apparent. La trop forte adhérence m'obligea de recourir au bec de corbin. Je ne pouvois faire choix d'un instrument plus approprié. J'en tirai en effet une vraie dent molaire aussi grosse que celle d'un enfant de neuf à dix ans ; ce fait extraordinaire m'empêcha de passer outre, & me parut mériter des témoins. J'engagai M. de la Martiniere, Docteur en médecine de cette Ville, à m'accompagner & à assister à l'opération que je me proposai de faire le 10 du présent mois. Ce Médecin curieux d'un phénomene aussi singulier, vint avec moi chez la malade ; M. Harelle, Avocat & Subdélégué de cette même Ville, également curieux, & ami des sciences, y vint aussi accompagné de M. Marie, maître Apothicaire, & M. S. Claire négociant. Nous trouvâmes la malade couchée & sans fievre, le ventre plus élevé que M. Morand, Chirurgien du lieu, ne l'avoit trouvé lorsqu'il la pansoit, mais souple & molet. Nous tenons dudit M. Morand la majeure partie des détails ci-dessus énoncés. Cette tumeur se trouve sur la ligne blanche à 2 doigts au-dessus du penil. Elle est irrégulierement ronde de la grosseur mentionnée, dure, insensible, & j'ai passé à travers un stylet sans que la malade ressentit aucunes douleurs, & quand à la forme, elle ne differe du sarcome qu'en ce que la base est plus étroite. La tête du sarcome avec son cou peut donner une idée de sa forme extérieure. Nous apperçumes trois dents, deux en outre presque entierement sorties ; elles avoient depuis dix jours considérablement poussé, j'en tirai une très-aisément avec les doigts qui parut canine ; la seconde fit un peu de résistance, & ceda au davier ; sa racine étoit garnie d'une chaire semblable à celle des gencives. Mon projet étoit de faire l'extirpation de cette tumeur, mais M. de la Martiniere conseilla la ligature, la forme & la nature de la tumeur, n'y portant point d'obstacle, j'y consentis volontiers. J'en fis donc la ligature, & nous chargeâmes le Chirurgien du lieu de la serrer de tems en tems, & d'y avoir l'œil. Nous laissâmes la tumeur dans cet état, munie d'une dent sensible à la vue, & peut-être d'un plus grand nombre, c'est ce que la dissection nous apprendra sous peu de jours. Nous n'avons pas cru devoir attendre la chûte de la tumeur pour faire part sur-tout aux gens de l'art, d'un fait dont peut-être ils n'ont pas d'exemples, & qui pourra nous procurer de leurs part des réflexions fort curieuses & intéressantes. Nous détaillerons le reste avec la même exactitude & le même scrupule. Ce fait est reconnu par des témoins dignes de foi.

De Chartres, le 15 Mai.

» On vient de faire, Monsieur, aux environs de cette Ville une opération bien sanguinaire, & en même tems si bisarre, que je crois que jusqu'ici il n'y en a pas eu d'exemple. Il me semble qu'elle mérite d'être annoncée dans un Journal, rempli de tant d'anecdotes curieuses, & si intéressant à tous égards. Un paysan avoit eu les doigts gelés en partie, lors du froid excessif qui s'est fait sentir pendant les deux derniers mois. Pour être guéri, il s'adresse à un Chirurgien de son village. Cet homme dont l'impéritie ne peut que faire gémir tous les cœurs sensibles sur l'étrange facilité avec laquelle on accorde à des gens sans érude le droit de tuer impunément leurs semblables dans les campagnes, promet à son malade une entiere guérison. Il lui propose pour cela un moyen infaillible. Vous ne le devineriez sans doute pas, Monsieur, ce moyen. C'est d'avoir recours à l'amputation de tous ses doigts, quoiqu'il n'y en eût que quelques-uns que le froid eut attaqués. Le villageois crédule souscrit avec docilité à l'ordonnance de son Esculape, qui cependant ne veut pas se charger de l'exécution, & qui a la modestie d'avouer que le Maréchal de l'endroit, homme habile & plein de dextérité, réussira beaucoup mieux que lui. Le délégué accepte sans répugnance la commission. La victime est amenée ; le Chirurgien présent donne ses ordres

dres. D'abord on fait poser à celui qu'on veut guérir, une de ses mains sur l'enclume, & le Maréchal, armé d'une espece de hache, coupe d'un seul coup les cinq doigts. Le patient place aussitôt son autre main, & d'un second coup les cinq autres doigts sont abbatus... & voilà le malade guéri radicalement.

Ce fait, Monsieur, vous paroîtra sans doute bien extraordinaire, & peut-être même incroyable. J'ose cependant vous l'attester, malgré son invraisemblance; non d'après des rumeurs populaires toujours incertaines, quoique tout Chartres en soit instruit; mais sur le témoignage précis du Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, artiste aussi véridique qu'il est éclairé, & qui donne aujourd'hui ses soins dans cet Hôpital à l'infortuné qu'on a mutilé d'une maniere aussi cruelle. Au reste, je ne sais ce qui doit le plus surprendre dans ce tragique événement: ou l'ignorance meurtriere du bourreau qui ordonne l'opération, ou l'obéissance également barbare de celui qui s'en charge & qui l'exécute, ou enfin la stupide crédulité & tout-à la fois la constance héroïque de celui qui l'endure. Dans un siecle où l'art le plus salutaire aux hommes a fait de si grands progrès, où la Capitale & la plupart des autres Villes du Royaume applaudissent dans ce genre, aux talens les plus rares, n'est-il pas inconcevable qu'il regne une pareille ignorance chez des hommes qui se prétendent appellés à l'art de guérir, & qui semblent n'être tépandus au sein de nos campagnes, que pour en faire de vastes tombeaux? Si l'on jugeoit de l'état actuel de la Chirurgie chez nous, par les preuves multipliées que donnent de leur impéritie ces meurtriers subalternes qui se décorent du nom de Chirurgiens, ne seroit-on pas tenté de la croire encore au berceau? Ah! qu'il seroit à désirer que le Gouvernement sage dont nous recueillons tous les jours de nouveaux fruits, voulût bien pourvoir à la santé de nos cultivateurs, comme il se propose de pourvoir bientôt à tous leurs besoins! Mais il faudroit qu'un aussi funeste abus fût présenté aux yeux du Ministere sous les plus fortes couleurs. Il faudroit une plume aussi énergique que la vôtre, pour décrire toutes les catastrophes que causent dans un état qu'ils ignorent, ces brigands à lancettes, qui ne méritent pas même le titre de Candidats, & qui osent cependant se croire des dignes enfans du Dieu d'Epidaure. J'ai l'honneur d'être, &c. *Hue du Taillis*, Avocat au Parlement de Paris ». Cette lettre tirée du Journal de politique & de littérature, doit faire trembler tous ceux qui se trouvent dans les campagnes à la merci des ignorans.

De Paris, le 27 Mai.

L'Ordonnance du Roi, en date du 12 Avril 1776, qui prescrit ce qui sera observé relativement à l'acquisition que Sa Majesté jugeroit à propos de faire, de la composition & préparation de certains remedes particuliers, est conçue en ces termes: « Sa Majesté voulant désormais rendre aussi utile qu'il est possible l'acquisition qu'Elle jugera à propos de faire, pour le bien de l'humanité, de la composition & de la préparation de certains remedes particuliers, d'après le rapport de son premier Médecin, ou de tels autres Commissaires s'il en est besoin, choisis & nommés à cet effet; & voulant que ces remedes acquis par sa bienfaisance ne soient plus, comme autrefois, exposés à être perdus ou altérés, & qu'il n'en puisse résulter aucun abus; Sa Majesté a ordonné & ordonne ce qui suit.

ART. I. Lorsque l'acquisition d'un remede quelconque aura été faite par Sa Majesté, sans aucune réserve du secret au profit du vendeur, jusqu'après sa mort ou après un certain tems limité, alors l'écrit original contenant la composition, la préparation & les propriétés dud. remede, sera remis au Secrétaire d'Etat ayant le département de la Maison de Sa Majesté, lequel en sera faire deux copies certifiées exactes & fideles par le premier Médecin du Roi.

II. L'une des deux copies restera dans le dépôt du Secrétaire d'Etat; l'autre sera envoyée à l'Imprimerie Royale pour la répandre ensuite dans le public, par la voye de l'impression: L'écrit original sera envoyé à la Faculté de Médecine de Paris, avec ordre de le conserver dans ses archives; & le Doyen de la Faculté donnera aussitôt au Secrétaire d'Etat, au nom de sa compagnie, un récépissé de cet écrit, s'obligeant à le représenter s'il en étoit requis.

III. Lorsque Sa Majesté aura acheté la composition & la préparation de quelque remede particulier auparavant inconnu, & jugé efficace, en accordant la réserve du secret au vendeur jusqu'après sa mort, ou après un certain tems limité, alors l'écrit original contenant la composition & la préparation du remede, sera remis sous une enveloppe cachetée, au Secretaire d'Etat qui y mettera une seconde enveloppe, par lui pareillement cachetée. Sur cette seconde enveloppe seront écrits la dénomination & les propriétés spéciales du remede, le tems où cette composition pourra être rendue publique, & la date de l'acquisition faite par le Roi.

IV. L'écrit ainsi renfermé sous cette double enveloppe, sera remis par le Sécretaire d'Etat au Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, qui en donnera sur le champ un récépissé, au nom de sa compagnie; & ledit Doyen, après en avoir informé la Faculté de Médecine assemblée, déposera tout de suite ledit écrit, tel qu'il lui aura été remis dans les archives de la

Faculté, où il sera fidelement conservé, sans qu'il soit permis de le confier à personne; jusqu'à ce qu'il doive être rendu public.

V. Dans les trois mois, à dater du jour du dépôt fait à la Faculté de Méd., le Doyen en instruira le public par la voie des Journaux & des Gazettes: Les Auteurs & Rédacteurs de ces ouvrages périodiques seront tenus de publier cet avertissement donné par le Doyen, au nom de la Faculté de Médecine, en sorte que le public sache que le secret est déposé, & dans quel tems il doit être publié.

VI. Le vendeur du remede qui jouira seul pendant sa vie ou pendant un certain tems limité, de la composition ou préparation dud. remede acheté par le Roi, sous cette condition accordée, sera obligé de faire publier par la voie des Journaux, ou par telle autre voie qu'il voudra, les regles précises de l'usage & de l'administration du médicament, en spécifiant les maux particuliers & les circonstances où il convient de l'employer; mais cette espece d'avertissement & d'instruction sommaire ne pourra être publiée & imprimée, de quelque maniere qu'elle le soit, qu'autant qu'elle sera munie de l'approbation du premier Médecin du Roi ou de tels autres Commissaires qui auront été chargés de prendre, sous la réserve du secret, connoissance de la composition & de la préparation du remede, pour l'examiner, pour en juger & pour en faire ensuite leur rapport: Et s'il arrivoit que le possesseur du remede encore secret, contrevint à cette loi qui doit lui être imposée, dès-lors la vente dudit remede seroit de droit arrêtée & interdite.

VII. Le possesseur du remede vendu, sous la réserve du secret, sera obligé de fournir tous les ans au Secrétaire d'Etat ayant le département de Paris & au Doyen de la Faculté de Médecine, un certificat de vie en bonne forme, faute de quoi il sera procédé, après les six mois ou le certificat auroit du être fourni, à l'exécution de l'article suivant.

VIII. Immédiatement après la mort du possesseur du remede acheté par le Roi, sera constatée, ou que tel autre tems limité pour la réserve du secret sera expiré, le Doyen de la Faculté de Médecine sera tenu d'envoyer l'écrit contenant la composition & préparation du remede, aux Auteurs des Journ. & Gazettes pour le publier: Et cependant la minute originale restera encore pendant dix ans dans les registres de la Faculté.

IX. Aussitôt que lesdits remedes seront rendus publics, soit par la voie des Journaux ou autrement, tous les Apothicaires seront obligés d'en inscrire exactement la formule & la préparation sur un registre particulier à ce destiné, afin qu'ils puissent s'y conformer, & qu'il n'y ait jamais dans cette préparation, lorsqu'elle leur sera prescrite pour l'usage, ni variation, ni innovation, ni changement; & ils seront obligés de communiquer ledit registre chaque fois qu'ils en seront requis par quelques-uns des Membres de la Faculté de Méd. sans pouvoir s'en dispenser, sous quelque prétexte que ce soit. Fait à Versailles le 12 Avril 1776.

Signé LOUIS. *Et plus bas*, DE LAMOIGNON.

LIVRES NOUVEAUX.

Flora Parisiensis, ou *Description & figures de toutes les plantes qui croissent aux environs de Paris; avec leurs différens noms, les classes, ordres & genres qui leur conviennent, rangés suivant la méthode sexuelle de M. de Linné; leurs parties caractéristiques, leurs ports, leurs propriétés, leurs vertus & leurs doses d'usage en médecine, suivant les démonstrations de botanique qui se font au jardin du Roi.* Par M. Bulliard. Ouvrage composé de plus de 600 figures imprimées sur du pap. d'Hollande, dessinées, gravées & coloriées d'après nature, avec la plus grande exactitude. Proposé par abonnement, à Paris, chez *Didot* le jeune.

Cet ouvrage sera distribué par cahiers, chacun de 20 planch. coloriées, & de 20 descriptions & explications imprimées, qu'on délivrera tous les mois; ce qui fera 120 planches par année; de sorte que la *Flora Parisiensis* sera totalement finie dans cinq ans. Le premier cahier paroît depuis le commencement du mois de Mars. On y voit l'aigremoine, le behen blanc, la bétoine, &c. &c. Le second cahier a dû être publié le premier Mai; le troisiéme le sera le premier Juillet; & ainsi de suite tous les deux mois. Conditions pour l'abonnement d'une année, où l'on donnera six cahiers brochés. On payera en recevant le premier, 15 livres; les 2e, 3e, 4e, & 5e, 7 livres 10 s. chacun. On donnera *gratis* le dernier. L'on n'a tiré qu'un très-petit nombre d'exemplaires plus soignés en grand pap. que l'on ne séparera pas, & dont l'abonnement sera du double de celui en petit papier.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 6 Juin 1776.

De Londres, le 18 Mai.

M. Joseph Priestley a lu depuis peu à la Société Royale, une dissertation sur la respiration & sur le sang, qui fait voir avec quelle sagacité ce Physicien continue ses expériences sur l'air. Si tous les corollaires qu'il en tire ne portent pas toujours avec eux ce degré d'évidence qu'on auroit droit d'exiger d'une science qui se flatte de n'être fondée que sur des faits, ils ont du moins l'avantage de réveiller la curiosité & l'attention des Savans. L'objet de cette dissertation est d'exposer les effets de l'air par rapport à la respiration & au sang; l'expérience prouve, dit-il, que les animaux en qui on intercepte la respiration, meurent aussitôt, & qu'ils ne tardent pas aussi à mourir, s'ils respirent long-tems le même air. Voici la raison que M. Priestley donne de ces deux effets. Il pense que la respiration n'est autre chose qu'une opération chymique dans laquelle l'air s'empare du phlogistique du sang. Il prouve en démontrant que l'air respiré est exactement dans le même état que l'air exposé à tout autre procédé de cette nature. Le sang passe a travers les poulmons, & c'est - là que s'opere la différence des couleurs entre le sang des veines & celui des arteres. C'est donc le sang, conclut M. Priestley, qui décharge son phlogistique dans l'air en passant par les poulmons. Le sang donc est fait pour s'emparer dans sa circulation de tout le phlogistique dont le systême animal abonde; à son passage dans les poulmons il se dépose dans l'air, & l'air est le grand menstrue que la nature employe à cette opération: en un mot l'absortion continuelle du phlogistique animal se fait par le sang, & l'air est le véhicule par lequel il se décharge. On peut m'objecter, dit M. Priestley, que le sang n'a point de contact immédiat avec l'air dans les poulmons, puisqu'il est séparé de ce fluide par une membrane, & que quand cette séparation n'existeroit pas, les globules nagent dans une quantité de sérosité, trop considérable pour que l'air puisse y pénétrer. Le Physicien de Londres détruit cette objection par l'expérience suivante: Humectez une vessie avec du *serum*, emplissez-la de sang noir, & exposez-la à l'air après l'avoir bien bouchée, en moins de vingt - quatre heures vous trouverez le sang changé de noir en rouge. Par cette expérience M. Priestley prouve qu'une membrane animale plus épaisse que celle qui constitue les vessicules du poulmon, ne peut point intercepter l'action de l'air sur le sang. Il prouve aussi par-là que le sang des veines en passant par le poulmon devient rouge de noir qu'il étoit, & qu'il doit sa nouvelle couleur à la perte qu'il fait dans cet organe, d'une partie de son phlogistique dont l'air s'empare. Il s'est assuré par des expériences répétées, que le sang noir contient plus de phlogistique que le sang rouge. Ces expériences semblent faire voir que le principal usage du sang est de se charger de tout le phlogistique du systême animal pour le faire passer dans l'air; de sorte que la seule inspection du sang & de l'effet qu'il produit sur l'air, peut mettre les Médecins à portée de connoître l'état de putridité des humeurs. Dans le cas où le sang feroit d'un noir extraordinaire, & où l'air commun auroit peu d'action sur sa couleur, ils en pourroient conclure que le sang est mauvais, & que l'air que le malade respire est nuisible. Alors, dit M. Priesteley, quel dépuratif peut être plus puissant que le changement d'air? Le sang que ce Physicien s'est procuré dans les Villes pour ses expériences, lui a paru en général toujours moins pur que celui qu'il a trouvé dans les campagnes. Il a remarqué que le premier est plus noir, & qu'il change plus difficilement de couleur; il pense que cela vient de ce que dans les Villes l'air est plus chargé de phlogistique que dans les campagnes, & que par cela même il est moins propre à s'emparer de celui du sang.

Voilà des expériences curieuses, neuves à bien des égards, & certainement très-intéressantes. On n'adoptera peut-être pas en entier la fonction que M. Priestley attribue au sang

de se charger du phlogistique du corps; on pourroit plutôt présumer que le sang ne paroît abonder si fort en phlogistique à son retour dans les poulmons, que parce qu'il s'est dépouillé en partie dans la circulation des autres principes destinés à la nutrition du corps.

De Parme, le 20 Mai.

M. Gitardi, savant Professeur de l'Université de cette Ville, vient de faire imprimer un ouvrage qui a pour objet l'explication des tables anatomiques de Santorini, que ce dernier prévenu par une mort prématurée n'a pu effectuer lui-même; M. Girardi a rempli ses vues d'une maniere à ne rien laisser désirer. Il a mis à la tête de cet ouvrage une préface aussi instructive qu'intéressante, où l'on trouve des notices assez étendues sur la vie & les ouvrages de Santorini, & particuliérement sur ses tables anatomiques. Ces dernieres ont pour sujet la disposition des muscles de la face, les parties tant externes qu'internes du cerveau, l'origine de tous les nerfs de la moelle allongée, les organes de l'odorat & de l'ouie, la place naturelle des différens muscles du pharinx, la structure des mamelles, le diaphragme, le reservoir du chyle, les glandes surrenales, le ventricule, le foye, le pancreas, la rate, l'origine des vaisseaux chyliferes, & leur disposition dans le mesenrere, la structure interne du cœur, l'union des intestins, *ileon cæcum & colon*, la valvule de bauhin, la vessie, les arteres, enfin les parties génitales de l'homme & de la femme.

A ces tables, M. Girardi en a joint quatre autres sur la structure des mamelles, & la tunique vaginale des testicules: de ce nombre il y en a deux qu'il a faites lui-même; les autres qui n'avoient point encore paru, sont de M. le Comte de Covolo, Professeur de l'Université de Padoue, mort en 1768, après avoir eu l'avantage d'être pendant quelque tems associé aux travaux du célebre Morgagni. Ces différentes tables sont accompagnées d'observations & de remarques critiques, souvent très-importantes.

De l'Aigle, le 29 Mai.

Nos lecteurs attendent sans doute le résultat de l'observation faite par M. Galleton, Chirurg. Insp. des Nourrissons de ce canton au sujet de la tumeur extraordin. de Marie Artue, femme d'Antoine Pesal, de la paroisse Saint-Martin d'Apre. » J'ai exposé, continue ce Chirurgien, que j'avois fait la ligature de cette tumeur le 10 Mai dernier, & que le sieur Moran étoit chargé de la serrer de tems en tems. Ayant été averti que cette ligature ne faisoit point de progrès, & qu'on ne pouvoit par ce moyen en procurer la chute, je me rendis le 19 chez la malade avec M. la Martiniere, accompagné de MM. Lerant & Guillioneau, maîtres en Chirurgie de cette Ville. Nous trouvâmes de la fievre à cette femme, le ventre volumineux & le col de la tumeur, enflammé & douloureux. Après l'avoir examiné de nouveau, & ne trouvant aucun obstacle qui pût empêcher l'extirpation, j'emportai ladite tumeur d'un seul coup de bistouri, & il en sortit très peu de sang. J'apperçus ensuite un trou dans lequel j'insinuai aisément le doigt indice que je coulai entre le peritoine & les tégumens, sans découvrir aucun corps étranger. M. la Martiniete & mes Confreres s'assurerent aussi avec leurs doigts, qu'il n'y avoit rien qui dépendit de la tumeur extirpée. J'ai cependant découvert après eux, à la faveur de la sonde, que le peritoine étoit percé; enfin je pansai la plaie avec un bourdonoit molet, & un plumaçeau soutenu d'une serviette en double. Nous examinâmes ensuite la tumeur, je trouvai la dent que nous apperçûmes lors de la ligature fort adhérente, & M. la Martiniere détacha un petit os semblable aux osselets de l'ouie; j'étois prêt à en faite la dissection, mais comme il paroissoit que le public doutoit de ce fait, nous prîmes le parti d'envoyer la tumeur & les dents à M. le Secrétaire de l'Académie des Sciences, persuadé que l'attestation d'une compagnie aussi peu suspecte qu'elle est éclairée, convaincroit les plus incrédules. Depuis l'opération M. M. a pansé la plaie 2 fois chaque jour avec les digestifs & défensifs convenables. Le 23 nous en fîmes la visite; M. la Martiniere & moi, nous trouvâmes la plaie refermée dans sa partie inférieure, le ventre fort élevé avec une fluctuation profonde. La malade avoit de la fievre & ressentoit une forte douleur dans toute la capacité du bas-ventre; j'observai qu'à la faveur de la compresse il sortoit de la partie supérieure de la plaie quelques gouttes d'une matiere purulente; j'insinuai une sonde crenelée par le moyen de laquelle il sortit onze à douze onces de pus blanc & épais, ensuite sanguinolent & très-fétide. Je laissai à M. Moran un instrument propre à répéter cette opération, ce qu'il a fait tous les jours. J'ai encore visité la malade le 30, j'ai trouvé la suppuration plus sereuse & moins fétide, la fievre beaucoup diminuée. On ne peut cependant porter un heureux pronostic de cette suppuration interne ».

De Paris, le 3 Juin.

On vient d'adresser par ordre de M. le Lieutenant-Général de Police, à MM. les Curés, Vicaires ou Desservans des Villes, Bourgs &

paroisses, où il y a des Nourrissons de Paris, ainsi qu'à MM. les Médecins ou Chirurgiens-Inspecteurs, aux Meneurs & Meneuses desd. Nourrices, une instruction de laquelle nous avons cru devoir extraire l'art. suivant, dont la connoissance nous a paru essentiellement nécessaire aux habitans de cette Capitale.

» Les Médecins ou Chirurgiens-Inspecteurs auront attention de faire leur rapport à M. le Lieutenant-Général de Police concernant les enfans de Paris qui seroient dans leur arrondissement, sans que les Nourrices se fussent fait enregistrer au Bureau des Recommandaresses, & sans y avoir présenté ou déposé un certificat signé de M. leur Curé. Il est d'autant plus important d'arrêter cette contravention, que d'après les différentes représentations qui ont été faites à M. le Lieutenant-Général de Police, même par la plupart de MM. les Curés, il en résulte, 1°. Que lorsque les enfans sont ainsi menés frauduleusement en nourrice, leur santé est altérée, & même leur vie en danger, parce que souvent ils sont transportés dans des voitures non disposées pour les mettre à l'abri des injures du tems & de la rigueur des saisons, & d'ailleurs chargées de denrées, marchandises, ballots ou paquets sujets à leur causer des accidens. 2°. Que la nourriture & l'éducation des enfans se trouvent confiées à des femmes qui, quelquefois, n'ont ni les qualités physiques, ni les qualités morales requises par les Réglemens, pour remplir les devoirs de l'état de Nourrice. 3°. Que par de telles manœuvres, les Nourrices sont soustraites aux regards de la Police, & les enfans privés de sa vigilance tutelaire. 4°. Que l'ordre & la discipline sont bouleversés, en ce que les femmes qui ont obtenu des Nourrissons sans certificat, se croient en droit de secouer le joug de la subordination qu'elles doivent à M. le Curé de leur paroisse, & détournent les autres Nourrices de s'y soumettre. 5°. Que faute d'éclaircissemens certains & suffisamment libellés sur les noms des Nourrissons, & sur ceux de leur pere & mere, ainsi que sur la profession & demeure de ces derniers, MM. les Curés ne peuvent point rédiger les actes d'inhumation dans le cas où lesdits Nourrissons viennent à décéder. 6°. Que les Nourrices qui, volontairement ou par induction de la part de ceux qui se sont entremis pour leur procurer des Nourrissons, ne se sont point fait enregistrer au Bureau des Recommandaresses, ni fait mettre sous la conduite d'un Meneur, se trouvent privées de l'avance de leur salaire & de toute garantie de la part de la Direction, envers elles. 7°. Et enfin, que lorsque les Nourrices éprouvent les suites funestes de l'indigence, elles ne peuvent avoir recours à des emprunts, soit en argent, soit en denrées, tant pour leur subsistance que pour celle de leurs Nourrissons, parce qu'elles n'ont à donner sur la rentrée de leur salaire, aucune assurance pour le remboursement desdits emprunts. En conséquence, sur le rapport des Médecins ou Chirurgiens-Inspecteurs, M. le Lieutenant-Général de Police écrira à MM. les Curés, pour les prier de lui envoyer les noms des femmes de leur Paroisse qui ont chez elles des Nourrissons de la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris ; ainsi que les noms desdits Nourrissons, & les noms, profession & demeure de leur pere & mere, avec un certificat pour chaque Nourrice, conforme au modele qui est à l'article premier des présentes ; & en même-tems s'il leur a été remis par les Nourrices l'Extrait baptistaire de leurs Nourrissons, il leur mandera de l'annexer à leur certificat, pour que l'un & l'autre restent déposés au Bureau des Recommandaresses, où il sera expédié, pour chaque Nourrice, un certificat de renvoi, que M. le Lieutenant-Général de Police leur fera passer le plus promptement possible.

Ces dispositions dans le détail desquelles les bornes étroites de nos Feuilles ne nous permettent pas d'entrer, & qui prouvent avec quel ordre, quelle sagesse cet établissement utile est administré, sont bien faites pour fortifier la confiance des habitans de cette Ville.

Livres Nouveaux.

Discours prononcé aux Écoles de Chirurgie de Paris ; par M. de Leurie, *Professeur & Démonstrateur des Accouchemens.*

M. de Leurie, Conseiller de l'Académie Royale de Chirurgie, a prononcé le 21 Mai aux Ecoles de Chirurgie, ce discours dans lequel il expose les progrès rapides que l'art des accouchemens a faits depuis Ambroise Paré, qui a le premier écrit sur ce sujet, jusqu'à nous. L'art des accouchemens, dit M. de Leurie, fut dans tous les tems plus négligé que les autres branches de la Chirurgie ; il ne paroît pas même que les anciens ayent eu sur celle-ci ce qu'on appelle un corps de doctrine. Ce qu'Hippocrate nous en apprend est rempli d'erreurs, & la preuve de la Médecine n'a fait qu'égarer long-tems nos peres, qui préférant ses préceptes à l'étude de la nature, aimoient mieux chercher dans la science dans sa théorie imparfaite, que dans les observations qui s'offroient à chaque instant à leurs regards... *pour l'honneur de nos peres, il faut dire qu'ils furent écartés de cette étude par leur sexe.* Il nous semble entendre quelqu'un répondre à M. de Leurie, » à la honte du nôtre nous avons subs-

titué le ministere des hommes à celui des femmes dans une fonction dont toutes sortes de raisons devoit écarter les premiers. Il a beau dire, l'art est put comme la divinité qui la donne, & ses opérations participent à la chasteté de son origine celeste, l'artiste dont on implore le secours, qui le lui prête, est un génie bienfaisant qui n'apporte avec lui d'autre idée que celle de la conservation, il est audessus de toutes les foiblesses humaines; il n'a point de sexe, il ne se souvient qu'il en existe de différens, que pour adapter la méthode aux variétés qu'ils occasionnent » Ces intentions sont certainement tres-bonnes, mais malheureusement elles ne changent pas la nature des choses, & les inconvéniens attachés au ministere des hommes dans cette fonction, sont trop réels & trop sensibles pour pouvoir être déguisés par des phrases, quoiqu'on trouve encore d'autres assertions qui pourroient être également contredites; le discours de M de Leurie est bien écrit, & sera lu avec plaisir. Il est imprimé chez Michel Lambert, rue de la Harpe près S. Côme.

Médecine des Animaux.

Recherches sur les maladies épizootiques, sur la maniere de les traiter, d'en préserver les bestiaux, tirées des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Stockholm, & traduites du Suedois en François; par M. de Baer, *Aumônier du Roi de Suede, associé ordinaire de l'Académie des Sciences de Stockholm, Correspondant de celle de Paris.* A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine, 1776, in-8°.

Ces recherches sont le fruit des travaux de M. *Tursen* jeune, Médecin très-versé dans la physique & les matieres économiques, que le Gouvernement chargea en 1756 d'étudier la médecine des bestiaux qui ravageoit la Suede. Les relations qu'il faisoit successivement, ont été insérées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Stochkolm. Le premier Mémoire divisé en dix-huit sections est destiné à démontrer la contagion & ses effets; l'Auteur prétend que les animaux ne prennent la maladie que lorsqu'ils avalent la vapeur ou les corps émanés d'une bête dont la maladie est parvenue au degré de maturité Il donne à cette occasion les raisons les plus fortes pour établir que le virus ne prend point la voye des poumons pour infecter la masse du sang. Dans le 2e. Mém. M. Tursen donne les signes diagnostiques de cette maladie; le troisieme Mémoire est destiné au traitement & aux moyens de préserver les bêtes de ce fléau. L'Auteur conseille d'appliquer un seton, & d'établir une diarrhée au moyen d'une livre de savon de Venise, dissous dans vingt-quatre pintes d'eau bouillante, à laquelle on ajoute une poignée de nitre, & dont on fait prendre une pinte matin & soir. Le traitement d'ailleurs est fort simple, il consiste à donner trois ou quatre bouteilles par jour d'eau nitrée: on fait en outre des frictions avec des brosses; si l'animal a une retention d'urine, on lui donne de la térébenthine dissoute dans des jaunes d'œufs; s'il tousse, de l'huile de lin; & s'il a la diarrhée, un mélange d'écorce de pin pulvérisée, de jaune d'œufs, d'eau, de farine de seigle, & d'huile de lin.

A la suite de ces Mémoires on en trouve un sur le même objet de M. *Sandifort*, Doct. en Médecine. On y rapporte les symptômes internes & externes de la maladie, un traitement général qui consiste dans l'usage des acides, & un exemple de guérison avec le quinquina; les résultats de l'inoculation pratiquée par MM. Camper & Koopmans, qui ont été que sur cent douze bêtes inoculées d'un côté, on en a sauvé quarante-six, & de l'autre, le même nombre sur quatre-vingt-quatorze: ensuite des réflexions de M. *Bargien*, sur la pratique de l'inoculation, qui tendent à établir que l'inoculation des bestiaux est au moins inutile, pour ne rien dire de plus. On lit après le Mémoire de M. Hartman, sur une maladie des bestiaux qui a regné en Finlande, & qu'on considere comme la suette sur les hommes. On croit aussi que c'est la même qui a été décrite par MM. de Sauvages, Ramazzini, Drouin. Ce Mémoire est suivi d'un autre sur une maladie des bestiaux observée en Finlande en 1774, & dont le principal symptôme est désigné sous le nom de *pustule*; enfin ces recherches qui ne contiennent presque rien de neuf, & dont la traduction présente, outre plusieurs fautes, des expressions très-irrégulieres, sont terminées par un mémoire sur la culture des orties, & l'avantage qu'on peut retirer de cette plante, soit pour engraisser le bétail, soit pour la préserver de toute espece de maladie.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, *à Paris, chez* Ruault *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ.

Contenant les nouvelles Découvertes ſur les moyens de ſe bien porter ; & de guérir quand on eſt malade.

Du Jeudi 13 Juin 1776.

De Veſoul, le 5 Juin.

QUOIQUE les deux Bourgognes offrent à-peu-près le même climat, le même ſol, la même aiſance & les mêmes mœurs, on remarque plus fréquemment dans le Comté une maladie connue ſous le nom de *puce maligne*, ainſi appellée parce qu'elle s'annonce par une rougeur d'abord ſemblable à celle que cauſe la piqûre d'une puce, mais qui bientôt s'étend au point d'égaler une aveline de moyenne groſſeur. On n'apperçoit communément qu'une puſtule qui vient pour l'ordinaire au viſage, & plus rarement à toute autre partie découverte ; tantôt elle eſt rouge & ſaillante, tantôt noirâtre & déprimée ; d'autres fois c'eſt une phlyctœne qui ne tarde pas à découvrir un ulcere dégoûtant, ſanieux & fétide. Dès le commencement & durant tout le cours de la maladie, le pouls eſt rare & foible, les forces ſont abattues, le malade ſe plaint de langueurs inexprimables, il éprouve conſtamment un petit froid dans tout l'intérieur du corps, & en même tems une chaleur vive à la partie affectée, qui bientôt ſe tuméfie juſqu'à ce que l'enflure ſe propageant, gagne enfin les organes de la reſpiration & ſuffoque les malades ; ce qui arrive ordinairement en peu de jours, quelquefois en vingt-quatre heures, & même en beaucoup moins, lorſqu'on tarde à adminiſtrer les remedes néceſſaires. L'œdême après la mort, fait encore des progrès ſi rapides, qu'il devient bientôt univerſel, & rend la contagion facile à ſe répandre.

Ces accidens qui accompagnent la puce maligne, caractériſent auſſi l'anthrax, & paroiſſent n'en faire qu'une même maladie qui demande les mêmes remedes & le même traitement. Ceux que l'indigence ſéduit à manger la chair, ou à maniere les peaux, la laine, la graiſſe des animaux morts de l'anthrax, ſont preſque les ſeuls ſujets à la puce maligne qui, quelquefois cependant, attaque des perſonnes riches, & éloignées de ces occupations dangereuſes. Elle eſt peut-être dans ce cas l'effet de la contagion, ou, comme on le croit encore, celui de la piqûre d'une mouche qui en inſere le ferment qu'elle a pouſſé ſur quelque choſe de ſale, ou bien enfin des ſoins que l'on donne à ceux qui en ſont affligés. Le payſan poſe ce zele juſqu'à la témérité lorſqu'il s'agit de ſon bétail ; pour le ſauver, il ne craint point d'introduire ſon bras dans l'inteſtin de l'animal, & d'en tirer les matieres avec la main. C'eſt aux gens de l'art à deſſiller les yeux ſur les maux auxquels ſon imprudence l'expoſe, & c'eſt aux Magiſtrats à prendre les meſures convenables pour empêcher que l'avidité de profiter des dépouilles des animaux morts d'une maladie contagieuſe, ne contribue à la propager. La puce maligne eſt en général d'autant plus meurtriere que ſes périodes ſont plus courts, & que l'éruption qui ſe fait, eſt moins éloignée de la poitrine. Son prognoſtic ſe déduit encore de la qualité des puſtules ; celles qui ſont rouges & élevées donnent de l'eſpoir, tandis que les autres laiſſent tout à craindre. On n'augure pas mieux, ſi le froid continuel que reſſent le malade eſt conſidérable, s'il perd ſubitement le courage & les forces, & ſi de bonne heure il ſe plaint d'un embarras à la gorge ; mais ces choſes ſont au pire, lorſque la reſpiration devient gênante, & qu'avant la diminution des autres ſymptômes, la partie affectée ceſſe tout-à-coup d'être douloureuſe.

Les Empiriques auxquels on s'adreſſe de préférence aux Médecins, employent différens moyens plus ou moins ridicules. Il ſeroit trop long d'en faire l'énumération, nous n'en rapporterons que deux des moins nuiſibles ; l'une conſiſte à cerner le pourtour de la puſtule avec une piece d'or, ou avec différentes pierres auxquelles on attribue une vertu alexipharmaque ; l'autre conſiſte à faire avec un ruban cramoiſi, une forte ligature au-deſſus & tout près de l'endroit affecté. Si l'éruption eſt au viſage, ils la font au col, mais ils ſerrent beaucoup moins, ou bien ils l'exécutent de maniere que toute la preſſion agiſſe ſur le côté

malade. Tout homme qui a les premieres notions de l'économie animale, sent que le moindre défaut de ces moyens est d'être inutiles, & que très-souvent ils peuvent être nuisibles, en augmentant la congestion & l'embarras des humeurs dans la partie qu'on gêne ainsi.

La ligature est accompagnée de quelques topiques plus ou moins inutiles; les uns mettent sur la pustule un morceau d'unicorne fossile qu'on a auparavant fait infuser dans du vinaigre; d'autres préfèrent à l'unicorne le bezoard fossile dont ils ne connoissent pas plus les vertus que celles de l'unicorne. Enfin il y en a qui employent tantôt la pierre d'aigle, tantôt celle de lynx, quelquefois même c'est un simple caillou qu'ils affectent de choisir d'une couleur peu commune. Comme ils se bornent à en toucher le mal, on n'a du moins rien à redouter de la part de tels remedes. Les succès de ces Empiriques sont dûs à une autre pratique plus efficace & mieux fondée, elle consiste à frotter la partie affectée avec un morceau de savon qu'on trempe dans la crême.

La fin à l'ordinaire prochain.

De Modene, le 7 Juin.

Le Gouvernement de ce Duché, convaincu des avantages de la Boîte fumigatoire, pour rappeller les asphyxiques à la vie, vient d'en faire construire un certain nombre à l'instar de la nôtre, pour être déposées dans les différens Hôpitaux du pays. Le Prince accorde une gratification de *cent livres* à celui qui en fera l'épreuve avec succès. Pour rendre cet établissement aussi utile qu'il est possible, on a fait traduire notre ouvrage qui a pour titre: *Avis au peuple sur les asphyxiques*, ou la Boîte fumigatoire se trouve décrite, & où l'on apprend la maniere de s'en servir. S'il est flatteur pour nous de voir notre travail fructifier de plus en plus, & d'avoir tous les jours de nouvelles raisons d'en faire connoître l'utilité, il est bien doux pour l'humanité que ceux qui sont destinés à la gouverner, s'empressent à saisir les moyens de la soulager, & de la défendre contre les accidens trop ordinaires de la vie.

Extrait d'une lettre écrite le 12 Juin 1776, par M. Gautbier, Médecin des Hôpitaux du Roi.

J'eus occasion de voir au mois de Juillet 1775, avec un Médecin de beaucoup d'esprit & de mérite, Mademoiselle ***, âgée de 16 à 17 ans, d'une constitution très-délicate; elle étoit fille unique d'une veuve encore jeune & aimable; elle étoit douée d'une imagination fort vive & avoit naturellement de l'esprit. Le flux périodique ordinaire à son sexe parut vers ce tems: mais il ne put s'établir parfaitement; l'écoulement des regles fut laborieux, & fut suivi des accidens les plus fâcheux, les remedes usités en pareils cas ne firent rien, les regles ne reparurent point les mois suivans, & l'irritation que produisit l'engorgement du sang dans les vaisseaux & dans des organes aussi sensibles que délicats, ne tarda point à manifester tous les symptômes de la fureur utérine. Les discours, les gestes de cette jeune personne ne tinrent plus de la décence qui les avoient jusques-là caractérisé; envain on employa les remedes aperitifs, les tempérants, les calmants, l'orgeat, le nitre, les semences froides, le camphre; tous les secours si vantés pour calmer l'agitation des esprits & déterminer le retour du flux menstruel, devintent inutiles; les symptômes ne firent que se succéder; un délire maniaque, des extravagances de toute espece, & la stupidité dans laquelle tomba la malade, nous firent juger peu favorablement de son état, elle étoit dans le troisieme degré de la nymphomanie que tous les Auteurs s'accordent presque à regarder alors comme incurable. Nous avions déja conseillé les bouillons rafraîchissants, les émulsions camphrées, nitrées, les fruits de la saison, les bains froids; mais il ne fut possible de faire prendre une partie de ces remedes, surtout les bains. La résistance extrême & la fureur dans laquelle Mademoiselle *** entroit lorsqu'on contrarioit ses volontés, nous obligerent d'en ordonner la cessation, de peur qu'une violence trop forte n'achevât de déranger pour toujours les fibres du cerveau, & ne mit le comble à sa folie. Nous conseillâmes de faire prendre l'air de la campagne à notre malade, autant pour la distraire que pour éprouver si l'exercice que nous recommendâmes ne seroitpas salutaire; nous abandonâmes presque tout à la nature, & elle se livra à ce projet avec plus d'ardeur que nous n'aurions présumés de ses forces & de la délicatesse de ses organes. Confiée aux soins de deux gardes, des parens & des voisins, elle lassoit tout le monde par ses courses continuelles, elle faisoit quatre à cinq lieues dans les journées. Malheureusement ses surveillans cherchant à contenter son appétit déreglé, la laissoit vivre à son gré, & sa santé l'altéroit de plus en plus. La fatigue & l'agitation produites par des exercices extrêmes & des mouvemens aussi violens que continuels, lui procurerent une fievre assez forte & des évacuations que nous jugeâmes critiques & de bon augure. Il survint d'abord un ptialisme histérique très-abondant qui dura deux jours, ensuite des saignemens de nez fréquens & assez considérables.

Peu après une nouvelle maladie parut sur la scène : ce fut la petite vérole qui fut confluente & très-abondante ; elle nous prouva combien la nature a de ressources dans la terminaison des maladies, car sur la fin, la malade reprit son bon sens, & tous les symptômes de la nymphomanie disparurent en même tems que les traces de la petite vérole, après avoir duré près de cinq mois. Cette Demoiselle qui habite une des plus grandes Villes de la Flandres, se portoit fort bien au mois de Mars 1776, l'écoulement des regles a reparu deux mois après la petite vérole, & sa maladie ne paroît pas avoit altéré la vivacité de son imagination.

De Paris, le 9 Juin.

Il paroît une Déclaration du Roi, concernant les inhumations, donnée à Versailles le 10 Mars 1776, & enregistrée en Parlement le 21 Mai de la même année, par laquelle Sa Majesté, sur les représentations du Clergé qui lui a fait voir les inconvéniens des inhumations fréquentes dans les Eglises, a cru devoir expliquer ses intentions, & donner une loi capable de concilier avec la salubrité de l'air, ce qu'exigent les regles Ecclésiastiques & les droits des Archevéques, Evéques, Curés, Patrons, Seigneurs, Fondateurs, ou autres dans les différentes Eglises du Royaume. Voici le dispositif de cette Déclaration.

» ART. I. Nulle personne Ecclésiastique ou Laïque, de quelque qualité, état & dignité qu'elle puisse être, à l'exception des Archevêques, Evêques, Curés, Patrons des Eglises & hauts-Justiciers & Fondateurs des Chapelles, ne pourra être enterré dans les Eglises, même dans les Chapelles publiques ou particulieres, Oratoires, & généralement dans tous les lieux clos fermés où les fideles se réunissent pour la priere & célébration des saints mystères ; & ce, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce soit.

II. Les Archevêques, Evêques ou Curés, ainsi que les Patrons, hauts-Justiciers & Fondateurs des Chapelles, exceptés dans la précédent article, ne pourront jouir de ladite exception : à savoir, les Archevêques & Evêques, que dans les Eglises de leurs Cathédrales, les Curés dans les Eglises de leurs Paroisses, les Patrons & les hauts-Justiciers dans l'Egise dont ils sont Patrons, ou sur laquelle la haute-Justice leur appartient, & les Fondateurs des Chapelles dans les Chapelles par eux fondées ou à eux appartenantes ; & ce, à condition par eux, & non autrement, de faire construire dans lesd. Eglises ou Chap., s'il n'a été, des caveaux pavés de grandes pierres, tant au fond qu'à la superficie ; lesdits caveaux auront au moins soixante-douze pieds quarrés en dedans d'œuvre ; & ne pourra l'inhumation y être faite qu'à six pieds en terre au-dessous du sol intérieur sous quelque prétexte que ce soit.

III. Le droit d'être enterré dans lesdits caveaux ainsi construits, ne pourra être cedé à personne par ceux auxquels lesdits caveaux appartiendront, & ce, à quelque titre que ce soit ; comme aussi ne pourra un semblable droit être concédé par la suite, même à titre de fondation ; & au cas que les Fondateurs des Chapelles actuellement existantes soient divisés en plusieurs familles, ou branches qui ayent également droit d'être enterrés dans lesdites Chapelles, voulons que la dimension desdits caveaux augmente en proportion du nombre desdites familles, celle de soixante-douze pieds requise par l'article précédent, ne devant être imputée que pour une seule.

IV. Les autres personnes qui ont actuellement droit d'être enterrées dans les Eglises dont dépendent les Cloîtres, pourront être enterrés dans lesdits Cloîtres, & Chapelles ouvertes y attenantes, si aucune y a, pourvu toutefois que lesdits Cloîtres ne soient pas clos & fermés, & à condition pareillement d'y faire construire des caveaux suivant la forme & dimension indiquée par l'article II, & que l'inhumation se fera six pieds en terre, au-dessous du sol intérieur desdits caveaux ; & ne pourront de pareilles concessions être accordées à quelque titre que ce soit, qu'à ceux qui ont actuellement droit par titre légitime, & non autrement, d'être enterrés dans les Eglises dont lesdits Cloîtres & Chapelles attenantes sont dépendans.

V. Ceux qui ont droit d'être enterrés dans les Eglises dont il ne dépend aucun Cloître, comme sont les Eglises des Paroisses, pourront choisir dans les cimetieres desdites Paroisses, un lieu séparé pour leur sépulture ; même faire couvrir ledit terrein, y construire un caveau ou monument, pourvu néanmoins que ledit terrein ne soit pas clos & fermé, & ne pourra ladite permission être donnée par la suite qu'à ceux qui ont actuellement droit par titre légitime, & non autrement, d'être enterrés dans lesdites Eglises, & de maniere qu'il reste toujours dans lesdits cimetieres le terrein nécessaire pour la sépulture des fideles.

VI Les Religieux & Religieuses, exempts ou non exempts, même les Chevaliers & Religieux de l'Ordre de Malthe, seront tenus de choisir dans leurs Cloîtres ou dans telle autre partie de l'enceinte de leurs Maisons ou Monastere, un lieu convenable, autre que leurs Eglises, distinct & séparé pour leur sépulture, à la charge toutefois d'y faire construire les caveaux ci-dessus indiqués & proportionnés au nombre de ceux qui doivent y être enterrés,

& les Supérieurs des Communautés Religieuses seront tenus de veiller à l'observation du présent article, & en cas de négligence d'en avertir les Archevêques & Evêques Diocésains, pour y être par eux pourvu, ainsi qu'il appartiendra.

VII. En conséquence des précédentes dispositions, les cimetieres qui se trouveront insuffisans pour contenir les corps des fideles, seront aggrandis; & ceux qui, placés dans l'enceinte des habitations, pourroient nuire à la salubrité de l'air, seront portés, autant que les circonstances le permettront, hors de ladite enceinte, en vertu des ordonnances des Archevêques & Evêques Diocésains; & seront tenus les Juges des lieux, les Officiers municipaux & habitans, d'y concourir chacun en ce qui les concernera.

VIII. Permettons aux Villes & Communautés qui seront tenues de porter ailleurs leurs cimetieres, en vertu de l'article précédent, d'acquérir les terreins nécessaires pour lesdits cimetieres, dérogeant à cet effet, en tant que de besoin, à l'Edit du mois d'Août 1749; voulons que lesdites Villes & Communautés soient dispensées pour lesdites acquisitions, de tous droits, d'indemnité ou d'amortissement, à condition toutefois que les terreins ainsi acquis ne seront employés à aucun autre usage; nous réservant au surplus de pourvoir sur ce qui concerne les cimetieres de notre bonne Ville de Paris, d'après le Mémoire que nous voulons être incessamment remis, tant par le sieur Archevêque de Paris, que par notre Cour de Parlement, même par les Curés de notredite Ville, ou autres personnes intéressées ».

Il ne faut donc point se lasser de crier contre les abus; tôt ou tard la voix du zèle se fait entendre, les obstacles opposés par l'ignorance & la cupidité s'applanissent, & l'abus est reformé. Quelle reconnoissance ne doivent pas les François à ce trait de bienfaisance de leur Roi! L'expulsion des cimetieres hors des Villes, & des sépultures hors des Eglises, avoit été commencée sous le dernier regne; le premier coup avoit été porté contre les préjugés: mais ils n'étoient qu'ébranlés; Louis XVI vient enfin de les déraciner.

Livres Nouveaux.

Observations sur les maladies des Negres, leurs causes, leur traitement, & les moyens de les prévenir; par M. Dazille, Médecin, Pensionnaire du Roi, ancien Chirurgien-Major des troupes de Cayenne, des Hôpitaux de Lisle de France, &c. in-8°. de 316 pages A Paris, chez Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Cet ouvrage composé, comme il est dit dans l'avertissement, sur des registres exacts que l'Auteur a tenu des noms & des qualités des malades, qu'il a eu occasion de traiter dans dans les Hôpitaux du Roi, renferme des observations intéressantes. Quoique les Negres seuls paroissent en être le sujet, M. Dazille, par la maniere dont il l'a exécuté, & en généralisant ses idées, a trouvé le moyen de le rendre utile à tous les hommes. Une des principales causes des maladies auxquelles sont sujettes les différentes régions du monde, est dûe, selon cet Auteur, aux eaux croupissantes. Toutes les Isles où cette cause a lieu, sont plus ou moins sujettes à la mortalité, & font voir combien il est essentiel de donner de la pente & du cours aux eaux des marais. Les Hollandois qui par leur industrie & leur activité, ont sçu se garantir d'un pareil fléau en Europe, n'ont pas eu le même succès dans quelques-unes de leurs Colonies, telles que celles de l'Isle de Sava, située vers le troisieme degré de latitude Sud, faisant partie du détroit de la Sonde, où Batavia se trouve bâtie, dans un lieu très-bas, très-humide, & entouré de bois & d'eaux stagnantes. Outre cette cause générale de maladie, il y en a d'autres dépendantes de la qualité des alimens. Les Negres, par exemple, périssent en grand nombre dans les climats les plus salubres comme dans les pays les plus malsains. La racine de manioc qui est leur principale nourriture, n'ayant point fermenté, & étant insipide, dispose les humeurs à la putrescence. Les liqueurs fortes & le libertinage, exposent encore les Negres à des maux dont il est bien difficile de les sauver. Ces deux dernieres causes jointes à celles que nous avons indiquées plus haut, amenent parmi eux des fievres putrides où la prostration des forces est extrême, & dont les crises se font très-difficilement. Ces symptômes dépendent de leur misérable maniere de vivre, & de l'épuisement fréquent qu'ils éprouvent.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 20 Juin 1776.

Fin de l'article de Vesoul, du 9 Juin.

ON frotte légerement la partie affectée & ses environs, avec la mousse que forme le savon, & l'on continue de cette maniere, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus. On essuie bien ensuite cette partie, en la pressant avec un linge doux, & on y applique une ou plusieurs feuilles de chou rouge, enduit du mélange savoneux, qu'on y contient de la maniere la plus convenable; on réitere les frictions jusqu'à ce qu'on ait enlevé l'escarre; après quoi on se contente de renouveller l'appareil qui les termine. Cette pratique est accompagnée de plusieurs circonstances plus ou moins indifférentes. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elle est propre à calmer l'inflammation, à résoudre ou à prévenir l'oedème, & principalement à emporter l'escarre qu'on se garde bien, avec raison, d'attaquer avec le fer ou les caustiques; car l'expérience a démontré combien ils feroient pernicieux dans cette maladie. La routine empirique est en cela très-conforme avec la conduite de nos meilleurs Praticiens qui les défendent expressément, quoiqu'ils sachent que l'un ou l'autre de ces moyens suffise quelquefois pour la guérison de l'anthrax ordinaire. Tels sont les remedes extérieurs qu'on oppose à cette dangereuse maladie? Les remedes extérieurs se réduisent à faire prendre de quart d'heure en quart d'heure une cuillerée à bonche de vin thériacal ou bézoardique. Il y en a qui donnent premierement quelques prises de thériaque, & ensuite du bon vin vieux sans y rien ajouter. On en diminue la dose pour les enfans, ou autres personnes délicates, & on le tempere en le faisant bouillir avec un peu de sucre. Il est aisé de concevoir que le vin & les autres cordiaux soient utiles dans une maladie dont l'abbatement est le symptôme principal; il n'est pas aussi facile d'expliquer pourquoi le savon devient le spécifique d'une maladie à laquelle ceux qui le travaillent, paroissent pour être très disposés. L'expérience doit ici prévaloir sur le raisonnement; on pourroit faire la même objection contre l'huile qui semble d'abord très-peu convenir. Cependant des fomentations huileuses faites sur le bas-ventre, ont souvent eu du succès. Ce qui a été dit, suffit pour prouver qu'on peut tirer quelque avantage de la méthode que les Empiriques employent contre la puce maligne, & que cette derniere affection ne differe en rien du charbon pestilentiel.

Nous devons cet article intéressant à M. *Antoine-Joseph Monfils*, Doct. en Médecine de la Faculté de Montpellier, résidant à Vesoul.

De Clisson, en Bretagne, le 12 Juin.

M. de Rebiere avoit proposé dans le Journal de Médecine du mois de Novemb. 1775, pages 415, une question au sujet d'une Demoiselle qui avoit été inoculée, savoir: *si l'on peut se croire à l'abri de la petite vérole naturelle, après avoir été inoculé, sans qu'il se soit fait d'éruption, ni que les piquûres de l'insertion ayent suppuré, ni même été enflammées, quoiqu'on ait eu les symptômes qui caractérisent la fievre éruptive de la petite vérole, soit naturelle, soit inoculée?* M. du Bonois, Médecin de Clisson, a jugé à propos de faire sur cette question quelques réflexions qui, sans contenir une décision bien marquée, peuvent cependant à la rigueur être regardées comme une réponse affirmative. Sans prétendre, dit-il, vous donner une solution tranchante & décisive, je me contenterai d'hazarder quelques réflexions sur l'évenement singulier que vous avez éprouvé. J'y joindrai l'histoire d'une de mes opérations dont le succès a quelque analogie avec celui de la vôtre. Un expédient bien sûr pour constater le vrai caractère de la maladie sur laquelle on a de l'inquiétude, eut été de passer pendant la fievre d'éruption, une lancette sur la peau de votre inoculée qui, vraisemblablement étoit humectée par la transpira-

tion, comme elle l'est presque toujours à cette époque, & d'inoculer aussitôt une autre personne avec cette lancette. En Angleterre on a tenté cette expérience, & elle a réussi, pour moi je ne l'ai jamais essayée; mais chaque fois qu'il m'est arrivé d'avoir sur le succès des doutes occasionnés par le défaut d'éruption générale ou secondaire, j'ai fait l'insertion sur d'autres sujets avec du virus pris à la piqûre de ces inoculés qui n'avoient eu que la fievre d'éruption, comme la Demoiselle que vous citez, & j'ai toujours, par ce moyen, communiqué la petite vérole aussi sûrement, que lorsque je me suis servi du pus fourni par une éruption secondaire, quelque abondante qu'elle fût. Enfin voici ce qui m'est arrivé, & ce cas a beaucoup de rapport avec le vôtre. Le 16 Mars 1775, j'inoculai un enfant avec son frere & ses deux sœurs; il ne se fit dans le premier aucune éruption locale; les piqûres de l'insertion resterent toujours au niveau de la peau, quoiqu'elles présentassent d'abord une petite rougeur d'environ deux lignes de diametre. La fievre accompagnée de ses symptômes ordinaires, vint au tems à-peu-près où se declare celle d'invasion; elle fut même assez violente, & dura trois jours; le malade transpira beaucoup; mais comme l'éruption locale n'avoit pas précédé cette fievre, je me déterminai à réitérer l'insertion douze jours après la premiere. Deux ou trois jours après cette seconde opération, la Gouvernante de l'enfant apperçut, en l'habillant, quelques boutons sur son corps, deux à l'avant-bras, & plusieurs dans le cuir chevelu. Ces boutons qui étoient fort élevés & remplis de pus, n'étoient certainement pas le produit de la seconde inoculation, puisqu'ils étoient déja en maturité, & que d'ailleurs cette nouvelle insertion n'occasionna pas le moindre changement dans son état, & devint absolument nulle. Il est donc évident qu'il eut la petite vérole dans toute l'intensité dont il étoit susceptible, & que l'inoculation eut son effet sans éruption locale. Je suis confirmé dans mon opinion par la marche que suivit l'inoculation des deux sœurs de cet enfant. La premiere ne leur ayant pas réussi, soit parce qu'elles se frotterent immédiatement après les piqûres, soit par quelque autre cause, elles furent réinoculées au même instant, & cette seconde opération produisit l'effet désiré. Si l'on eût, Monsieur, examiné soigneusement toute la surface du corps de votre inoculée, on auroit aussi découvert quelques pustules varioliques. Quant au moyen phlegmoneux & à la pustule qui survinrent à la seconde piqûre que vous lui fites, j'ai des observations qui prouvent que l'application du virus à la peau peut y exciter une suppuration, sans que la petite vérole ait lieu, ce virus agissant alors comme caustique, ou comme un corps étranger. Tous les Inoculateurs conviennent que la fievre d'invasion, qui arrive à l'époque ordinaire avec tous les symptômes propres à la petite vérole, est ce qui constitue l'essence de cette maladie; persuadés que, quoique la crise qui termine le plus ordinairement cette fievre, soit une éruption exanthemateuse, elle peut cependant prendre une autre voye. C'est ce qui fait peut-être que des gens n'ayant eu que cette espece de petite vérole dans des épidémies varioleuses, passent pour ne l'avoir jamais eue, & ce fait est encore un nouvel argument en faveur de l'inoculation. Nous pourrions ajouter aux réflexions de M. du Roueix, qui sont très-justes, que Boërrhaeve a parlé d'une fievre varioleuse sans éruption qu'il a cru pouvoir tenir lieu de la petite vérole; ce qui lui a fait penser, ainsi qu'à Mead, que personne ne pouvoit peut-être se flatter d'être exempt de cette maladie.

De Paris, le 17 Juin.

La rougeole a regné dans cette Ville avec plusieurs autres fievres rouges, mais aucune de ces maladies n'a eu de fâcheuses suites. Cependant la premiere a été quelquefois accompagnée d'accidens inquiétans. Tels étoient la continuité de la fievre avec redoublement & des signes de putridité, la toux opiniâtre, la perte de la voix, l'inflammation de la gorge, celle des yeux, les coliques & le dévoyement. Heureusement tous ces accidens n'exigeoient pas beaucoup de remedes; la diete, une chaleur modérée, l'usage des boissons délayantes & adoucissantes, ont été les seuls moyens employés, & les malades ne s'en sont pas plus mal trouvés. Dans cette espece d'épidémie nous avons eu lieu de faire plusieurs observations. 1°. On est en usage de purger plusieurs fois après la rougeole pour en prévenir les suites; & cette précaution est d'autant plus sage, que sans cela souvent la toux s'invetere, & le malade tombe dans la consomption. De tous les purgatifs employés, il n'en est aucun qui nous ait mieux réussi que celui que nous avions indiqué contre la grippe dans nos Feuilles, & dont le sirop de Nerprun fait la base. Ce syrop a la propriété de purger doucement, mais abondamment, il évacue principalement les sérosités, & son succès est marqué dans les maladies qui attaquent le corps muqueux ou tissu cellulaire, dans le nombre desquelles on peut placer toutes ces éruptions ou exanthêmes printaniers. 2°. Il

nous a semblé que le principe ou le foyer de l'humeur qui se répandoit sur la peau pour y former les taches ou les plaques rouges qui caractérisoient les maladies observées, étoit dans le foie. Nous nous sommes d'autant plus fondés à le penser, que ces marques ressemblent aux taches hepatiques qu'on observe sur la poitrine de ceux qui ont le foie empâté, ou dans qui la bile surabonde; que comme ces dernieres, elles étoient d'un rouge tirant vers le jaune, qu'un même prurit les accompagnoit, & qu'aussitôt qu'elles s'effaçoient, la surpeau se détachoit dans les endroits où elles s'étoient manifestées; la jaunisse survenue à quelques personnes à la suite de ces fievres rouges, a confirmé notre sentiment. On a dit que le dégorgement du cordon ombilical préservoit les enfans de la petite vérole; si cette assertion avoit été beaucoup trop générale, du moins plusieurs observations ont donné lieu à le penser. La petite vérole est une maladie plus commune dans les enfans que dans les adultes; mais les enfans ont le foie proportionnellement plus gros que ces derniers, les nouveaux nés sont même sujets à une espece de jaunisse qui leur est particuliere; or la petite vérole & la rougeole regnent souvent dans les mêmes saisons; plus souvent encore elles se suivent, au point que des personnes de l'art, très-distinguées par leurs connoissances, ont pensé que la même cause produisoit ces deux maladies. N'est-ce point encore dans le foie qu'a son foyer l'éruption varioleuse? Le dégorgement du nombril agiroit-il sur ce viscere, & seroit-ce de cette maniere qu'il auroit paru quelquefois préserver de cette éruption? ce sont des conjectures que nous hazardons en les donnant à nos lecteurs pour ce qu'elles sont.

M. Morand, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, membre de l'Académie des Sciences, a terminé son travail sur les mines de charbon de terre, & sur la maniere d'en extraire ce charbon, par des recherches sur les personnes suffoquées par la vapeur de cette substance; & comme il est difficile de traiter ce sujet sans s'occuper aussi des personnes noyées, on trouve également dans le même ouvrage des détails intéressants sur la maniere de secourir cette derniere classe d'asphyxiques. Des réflexions solides & des recherches curieuses, font la base de ce supplément. Son estimable auteur condamne la bronchotomie, il ne veut point qu'on recoure à l'immersion de l'eau froide, ni même à l'aspersion de cette eau indistinctement dans tous les cas contre les vapeurs méphitiques; il faut voir dans l'ouvrage même les bonnes raisons sur lesquelles M. Morand fonde son opinion. Quant aux noyés, M. Morand croit avec tous les Physiciens de nom, que la fumée du tabac leur convient. On trouve dans cette production des observations curieuses; il y en a entr'autres que nous reservons pour l'ordinaire prochain, qui méritent d'autant plus d'être connues, qu'elles tendent à reformer des abus qui peuvent se commettre dans l'administration des secours contre les asphyxiques.

Livres Nouveaux.

Fin des observations sur les maladies des Negres.

Cet épuisement oblige d'être réservé sur la saignée. L'usage de l'émétique est d'une nécessité presque indispensable. On l'emploie ordinairement dans les premiers jours. Il vaut mieux alors se servir de l'hypecacuanha pour faire vomir, & employer le tartre stibié dans le cours de la maladie. Les remedes qui produisent un effet revulsif, sont aussi très-utiles dans cette maladie. Les vesicatoires remplissent parfaitement cet objet, sur-tout lorsqu'il y a engorgement de la tête, & que l'abattement est considérable. Le camphre, les mixtures salines, conviennent dans le cours de la maladie, comme antiseptiques & toniques. Le camphre a d'ailleurs une propriété calmante, très-convenable dans le cas de convulsion. Quand on craint la foiblesse à la suite des grandes évacuations, il faut employer les toniques pris dans la classe des aromatiques spiritueux. Le *tetanos* accompagne souvent cette fievre. C'est un accident qui laisse peu de ressource. Le camphre à petite dose, l'usage de la limonade aiguisée d'une très petite quantité de tartre stibié, les lavemens laxatifs, quelques gouttes d'æther nitreux, peuvent être de quelque secours. Les Negres sont aussi sujets à la diarrhée & à la dyssenterie. L'hypecacuanha répété deux ou trois fois comme vomitif dans les premiers tems de deux jours l'un, produit ordinairement de bons effets. L'eau de riz convenable lorsque ces affections viennent d'irritation, seroit déplacée dans la diarrhée des Negres, qui a pour fondement la putridité des humeurs. La limonade doit par conséquent être préférée; les lavemens sont très-salutaires; il faut les répéter plusieurs fois par jour, selon les douleurs que le malade ressent. Lorsqu'on a enlevé le foyer de la maladie, on employe avec succès un ou deux purgatifs du genre des astringens, tel que le catholicum double, le syrop magistral &c. On passe ensuite à l'usage de la rhubarbe à petites doses: sur la fin de la maladie on employe la thé-

riaque, la confection hyacinthe, celle d'alkermes, le diascordium, le simarouba, le sang de dragon, &c. Les maladies vermineuses qui sont très-communes parmi les Negres, exigent aussi les vomitifs. On donne ensuite les drastiques mêlés avec les sels neutres, le semen contra, ou le mercure doux sublimé six fois. Pendant tout le traitement il est essentiel de nourrir les malades avec des substances seches, un peu salées, & de leur faire boire un peu de vin. Les maladies du poulmon qui en général sont inflammatoires, proviennent chez les Negres d'un engorgement visqueux qui embarrasse la substance des poulmons. Elles demandent donc plutôt des remedes incisifs, & diaphoretiques, que des remedes anti-phlogistiques; c'est aussi la méthode qu'on observe à l'égard des Negres.

Médecine des Animaux.

Nos Lecteurs se souviennent de la promesse que M. Grignon, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Correspondant de l'Académie des Sciences, avoit faite de publier ses observations sur l'épizotie qui a regné dernierement en Champagne. Cet ouvrage paroît enfin sous le titre d'*Observations sur les Epizoties contagieuses*. Volume in-8°. de 69 pages, imprimé à Londres, & qui se vend à Paris, chez *Delalain*, Lib. rue & à côté de la Comédie-Françoise. Les vues générales de l'Auteur dans l'introduction qui précede son ouvrage, font honneur à son discernement & à ses lumieres. Sans négliger les avantages qui résultent d'une séparation rigoureuse, pour arrêter les progrès de la contagion, M. Grignon ne reconnoît pas moins la communication par l'air contagieux, suivant le sentiment des plus grands Médecins de tous les tems. M. Grignon pense encore que les animaux qui jouissent de toute liberté sont moins sujets aux maladies contagieuses, que les animaux domestiques. Cet avant-propos est terminé par des conjectures intéressantes que nous avons cru devoir transcrire. » Les matieres grasses & phlogistiques sont les plus susceptibles de recevoir, de conserver & de transmettre le virus pestilentiel; il tient donc à la nature du phlogistique, puisqu'il s'associe de préférence & plus intimement avec les corps qui en sont les plus impregnés. D'après ce principe, je suis persuadé que les personnes foibles, dont le systême nerveux est si irritable, que les vaporeux qui sont si électriques, qu'ils ne peuvent secouer leurs habits, sur-tout dans les tems des fortes gelées, qu'ils ne se trouvent au centre d'un torrent de crépitement & d'étincelles; je suis persuadé, dis-je, que les personnes de ce tempérament sont plus susceptibles des effets des maladies contagieuses & pestilentielles que les autres; ce qui a des tapports avec les premiers principes que nous avons posés pour faire connoître le commencement du regne des épizoties pestilentielles. Pour convertir cette conjecture en certitude, & la rapporter immédiatement au sujet qui nous occupe, il faudroit choisir des bœufs de différentes complexions dans les deux extrêmes, les soumettre à l'effet de la machine électrique, pour constater le degré de plus de facilité ou de plus grande résistance qu'ils présentent à recevoir le fluide électrique; on fixeroit son choix sur un qui seroit le plus sensible, & sur un autre qui le seroit le moins, & dans des différences éloignées: les deux bœufs sains, & absolument exempts du soupçon de contagion, seroient placés de part & d'autre d'un bœuf infecté, observant de les changer alternativement de droite à gauche, & de gauche à droite du bœuf malade; ils y mangeroient du fourrage en commun, & y resteroient un tems suffisant pour laisser agir le levain contagieux. Je suis persuadé que le bœuf le plus susceptible de l'électricité seroit le premier attaqué, qu'il succomberoit bientôt sous les effets du poison qu'il auroit reçu; & que l'autre bœuf, moins électrisable, résisteroit beaucoup plus long-tems, & peut-être victorieusement, aux efforts du levain pestilentiel. Des observations de physiologie que nous avons faites toutes les fois que les circonstances nous l'ont permis, autorisent ces conjectures ».

Le corps de l'ouvrage n'est pas traité avec moins de soin. On y trouve d'abord un tableau comparatif des symptômes annoncés par M. Vicq-d'Azir, dans ses différentes observations publiées par ordre du Gouvernement & de ceux décrits par M. Bourgelat dans sa savante dissertation sur les maladies contagieuses du bétail.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ.

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 27 Juin 1776.

De Vienne, le 12 Juin.

M. Antoine Lizzari a mis au jour un ouvrage Italien, ayant pour titre : *La difesa d'egli oleosi nella cura della malattia biliosa*, c'est-à-dire, justification de l'usage des huileux dans le traitement des fievres bilieuses. On a beaucoup disputé pour savoir si l'on devoit prescrire l'usage des huiles dans les maladies inflammatoires; Boerrhave & plusieurs autres Médecins Chymistes, avoient prouvé qu'elles rancissoient facilement dans l'estomac; des Médecins Praticiens les employoient toujours malgré ces craintes, & paroissoient ne tenir à leur pratique, que par le succès qu'ils en obtenoient. M. Tissot écrivant sur les fievres bilieuses, qu'il avoit bien observées, blâma cet usage & trouva des partisans de son opinion, notammant en Italie, & c'est précisément pour combattre les sectateurs de l'opinion de M. Tissot dans cette partie du monde, que M. Lizzari a écrit. Il remarque d'abord que l'usage fréquent de l'huile dans les fievres bilieuses & dans les pleurésies, est très-commun dans son pays, supposant ensuite qu'une des principales causes des fievres bilieuses est un amas de glaires tenaces qui obstruent les glandes du bas-ventre, il prétend que les huileux dissolvent ces glaires. Si ses raisons se bornoient à cette prétention, M. Lizzari n'auroit pas beaucoup de partisans, mais il en ajoute une très-ponderante, déduite de l'expérience, & cette derniere doit prévaloir. En 1761, M. Lizzari fut chargé du traitement d'une fievre épidémique, accompagnée de plusieurs accidens qu'on a coutume d'attribuer à la putridité, il employa l'huile de lin, sur-tout en forme de lavement, & cette huile, ajoute l'Auteur, produisit de si heureux effets, que non-seulement un grand nombre de Médecins en adopterent l'usage, mais que séduits par le succès ils l'ont porté depuis à un excès qui n'est pas sans inconvénient. Il y a donc en tout un milieu à garder, & les regles trop générales que prescrivent dans la pratique de la médecine ceux qui l'enseignent sans l'exercer, vont se briser le plus souvent auprès du lit des malades, où l'indication particuliere, l'état de l'estomac, le goût & le tempérament de celui qu'on traite, & mille autres circonstances qui font varier le traitement, ne permettent pas d'exclure ou d'admettre généralement certains remedes.

Extrait d'une lettre écrite de Habas près d'Acqs, le 15 Juin 1776, par M. Massie, Docteur en Médecine.

» Dans l'observation, M., que j'ai eu l'honneur de vous communiquer, & qu'on lit dans vos Gazettes N°. 15 & 19 de de cette année, il étoit question de se rendre raison des douleurs de colique inexprimables, auxquelles ma malade devint en proye après huit mois d'un régime calmant & adoucissant; elles me parurent d'un caractere si singulier, que tout bien considéré, je crus ne pouvoir les attribuer qu'à quelque hétérogene caustique, renfermé dans ses délicates entrailles; je me demandai donc dès-lors, si l'altération de la piece de 24 sols qu'elle n'avoit point encore rendue, n'en seroit pas la véritable cause? Je n'y vis point d'impossibilité, quoique je susse que pour attaquer l'argent, on se servoit ordinairement des acides concentrés, & que les artistes, pour des raisons à eux connues, se servoient de préférence de l'acide nitreux pour préparer ce sel d'argent, qu'on appelle par excellence, la *pierre infernale*. Mais je me dis à moi-même, pourquoi les acides foibles ne feroient-ils pas à la longue ce que les acides forts ou concentrés, peuvent faire, pour ainsi dire, dans le moment? Remarquez, je vous prie, que cette Demoiselle éprouvoit toujours plus ou moins dans le côté gauche, une douleur sourde, dont les degrés s'accumulant s'il m'est permis de parler ainsi, établirent enfin, un tout si douloureux, que la malade y eut peut-être succombé sans les

secours appropriés qui lui furent donnés. La formation d'un sel d'argent, que je n'eusse pas osé spécifier, me parut encore plus possible, faisant sur-tout attention, au lieu où étoit le laboratoire chymique. En effet ne se fait-il pas chaque jour dans nos entrailles de plus grands miracles? L'art approcha-t-il jamais des dissolutions, des digestions, des transmutations qui s'y operent, douce chaleur, mortifications continuelles, action du fluide qui anime & modifie si diversement toute la nature, qui peut être est en nous plus énergique que par-tout ailleurs, tout cela s'y trouve pour favoriser cette fâcheuse combinaison; il n'y falloit qu'un acide quelconque: cette rencontre est-elle donc si difficile?

Supposons qu'on ait pris d'abord toutes les précautions possibles pour éviter les substances acides, il me semble que malgré cela, la conversion de l'argent en rouille n'en est pas moins inévitable. Il est reçu que toutes les humeurs animales sont plus ou moins oleagineuses; or l'on ne peut plus ignorer quelle est l'affinité des huiles & des graisses avec les substances métalliques: elle est si grande dans certains métaux qu'elle s'exerce pour ainsi dire, dans le moment Selon M. *Shaw*, le plomb est dans ce cas, & il ne faut peut-être pas plus de tems, pour l'union du mercure avec les graisses; il est vrai semblable qu'il en est de même dans d'autres métaux, comme le cuivre, l'antimoine, &c. Tout cela n'est encore qu'entrevue; mais cela paroît assez important pour que quelque Chymiste dût s'en occuper. Ce nouveau genre de travail ne pourroit être que très-curieux pour le moins. On en sait cependant assez dans ce moment, pour pouvoir dire que c'est au moyen des acides que les substances oleagineuses contiennent, que cette affinité s'exerce.

La suite à l'ordinaire prochain.

D'Evreux, le 17 Juin.

M. Lerellier, apothicaire de cette Ville, vient de nous adresser la note suivante. » Le remede contre le vers solitaire, publié par M. Relogue, fils, Chirurg. du Prince regnant de Salm, Salm, à Senriones, dans la Gazette de Santé du 3 Mars 1774, n'est pas un remede nouveau, ce sont les pilules hydragogues d'Helvétius, auxquelles M. Relogue a ajouté la racine de fougere mâle. Les pilules d'Helvétius ne se donnent, pour la plus forte dose, que jusqu'à dix-huit grains, & M. Relogue donne les siennes jusqu'à trente-cinq grains; ce qui me paroit une dose qui doit superpurger, attendu que deux gros de racine de fougere mâle ne modifient pas beaucoup la recette ». Nous invitons M. Relogue à répondre à ces observations qui ne nous ont point paru sans réponse; en effet sans prévenir celle de ce Chirurgien, nous croyons que c'est véritablement inventer que de combiner avec une préparation déja connue, un médicament quelconque qui ajoute à sa propriété, ou qui lui en donne de nouvelles. Et comme la mort & la sortie du vers solitaire dépendent de l'action de la fougere, & de la secousse qu'un purgatif violent opere sur les intestins, il se peut très-bien que la dose prescrite par M. Relogue devienne nécessaire, quoiqu'elle paroisse excessive en la comparant à celle à laquelle on a coutume de donner les pilules d'Helvetius Au reste nous n'en remercions pas moins M. Lerellier de ses observations, les points de Médecine pratique ne sauroient être trop discutés, & ceux qui veulent y contribuer, quand même ils n'y parviendroient pas, auront toujours part à notre reconnoissance.

Fin de l'article de Paris, du 24 Juin.

Le 26 Juin 1772, poursuit M. Morand, à trois heures après midi, je me trouvai dans mes courses sur le quai de la Grève, sortant de la rue des Barres, pour gagner le port Saint Bernard, au moment où une grande affluence de peuple me fit juger qu'il venoit de se noyer quelqu'un. L'idée me vint que je pourrois être de quelque utilité dans cette conjoncture; une chaleur insoutenable qui n'avoit pas besoin d'être jugée par l'inspection du thermometre, m'annonçoit que l'opération des secours dans l'endroit fixé par l'Hôtel de-Ville, seroit des plus pénibles pour les personnes qui voudroient y prendre part. Le malaise que j'y éprouvai n'ébranla point l'espoir & le desir que j'avois d'être témoin & participant des tentatives qui alloient être faites, je me jettai à la hâte dans le Corps-de-Garde qui est sur le Port, avant que la foule en eût rendu les approches difficiles. Quelques minures après on y apportau un jeune homme qui venoit d'être retiré de l'eau. J'eus le chagrin d'être frustré d'une satisfaction qui eût été une des plus touchantes pour moi, celle d'avoir concouru à la réussite. L'air étouffant que l'on respiroit dans le Corps-de-Garde, ne me permettant point d'attendre, je me retirai deux heures après, mon habit pénétré de ma sueur, laissant ceux qui manœuvroient dans une situation qui ne peut se décrire, par la maniere dont la sueur dégoutoit de leur visage. Je vais placer ici les observations dont je fis part alors à MM du Bureau de Ville. » Dans les grandes chaleurs de l'été, le Corps-de-Garde n'est pas un endroit propre à l'administration de ces secours; ce bâtiment est écrasé; & ne reçoit du jour

pour l'ordinaire que par une fenêtre & par la porte ; l'air y est trop resserré, & privé de l'élasticité, qui dans le cas dont il s'agit, est encore plus nécessaire que dans toute autre occasion ; il conviendroit alors d'exécuter tout ce qui est nécessaire sur la riviere dans un bateau. On y auroit l'avantage d'être débarrassé de la foule qui ne fait que gêner dans un Corps-de-Garde, & priver davantage l'air de son ressort. Il conviendroit donc d'interdire l'entrée à toute personne inutile dans cette manœuvre. Le petit avis instructif devroit être collé sur l'intérieur du couvercle de la boîte qui est à la garde du Sergent (ce qui a été fait depuis). Cet Officier, dans le cas où il n'y auroit ni Médecin ni Chirurgiens, faitoit procéder à chaque manœuvre dans l'ordre successif indiqué ».

AVIS AU PUBLIC. *Magasin général de Fontaines de Grais sablées, & Jarres, rue du Monceau près l'orme Saint-Gervais, derriere S. Jean en Grève.*

Personne, est il dit dans cet avis, n'ignore présentement l'utilité universellement reconnue des Fontaines de grais; il suffiroit de remettre sous les yeux des citoyens, un seul exemple des accidens dangereux, & presque toujours mortels, qu'ont éprouvé différentes personnes par l'usage de celles de cuivre ; mais comme il paroît qu'elles sont absolument proscrites, le sieur Clément & compagnie, Marchands, au milieu du Quai de la Mégisserie, à l'*Image de Sainte Genevieve*, viennent d'établir, en faveur du public, un magasin général de toutes sortes de Fontaines sablées, & Jarres, garnies en osier, avec de bons tobinets bien ajustés, & pieds en bois de chêne, dont les prix, pris au magasin, sont ci-après. Savoir :

Celle d'une voye.	14 liv.
Celle de deux voyes.	18
Celle de trois voyes.	21
Celle de quatre voyes.	24
Celle de cinq voyes.	27
Et celle de six & de sept voyes.	30

L'attention qu'ils ont eue pour les fabriquer de la maniere la plus solide & la plus sûre, les met en état de les vendre à l'épreuve & avec garantie. *Ceux qui desireront en avoir, en trouveront de toutes grandeurs & à choisir au dit Magasin.*

LIVRES NOUVEAUX.

Essai sur la santé des filles nubiles, par M. Viard. Avec cette épigraphe tirée de Saint Paul aux Corinthiens : *Thesaurum habent in vasis fragilibus.* A Paris, chez *Monory*, Lib. rue de la Comédie Françoise, 1776, in-4°. Prix, 15 sols.

Le public verra par cet ouvrage, que la médecine ne se borne pas toujours à l'usage des moyens physiques pour prévenir ou rétablir les dérangemens de notre corps, & qu'elle fait aussi quelquefois en employer de ceux que la morale & la philosophie nous présentent. Les maux qui suivent ou accompagnent la puberté, sont plus souvent la suite des déreglemens de l'ame, que l'effet d'une organisation vicieuse. L'Auteur a par conséquent cru devoir prescrire aux filles des leçons de sagesse peut-être plus nécessaires pour se bien porter, que toutes les regles de la diete, & tous les secours de la Pharmacie. Cela ne l'a point empêché de tracer le régime, & d'indiquer les remèdes qui conviennent aux dérangemens qui suivent trop souvent l'âge délicat des personnes pour lesquelles il a écrit. Il fait voir les inconvéniens de l'intemperance, & les suites funestes des lectures propres à enflammer l'imagination ; les abus dans lequel le desir de plaire, & le goût de la parure les jette, sont très-bien présentés, ainsi que les dangers des autres imprudences que les jeunes filles peuvent commettre ; enfin des réflexions morales sur le mariage, terminent cette production.

Recherches sur la nature de l'homme ; considéré dans l'état de santé & dans l'état de maladie ; par M. Fabre, *Maître en Chirurgie, ancien Prévôt de sa Compagnie, Conseiller & Commissaire pour les extraits de l'Académie Royale de Chirurgie, & Professeur Royal du College.* A Paris, chez *Delalain*, Lib. rue & à côté de la Comédie-Françoise. In-8°. 1776.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Suite des observations sur les Epizoties, &c.

M. Grignon rapporte encore la description que Virgile fait dans ses georgiques d'une épizotie pestilentielle qui ravagea la partie des Gaules, située le long des Alpes, & place dans le même ordre les passages d'Ovide, de Lucrece, & des autres Poëtes qui ont écrit sur le même sujet. Vient ensuite la description exacte des symptômes qu'ont présentés les aumailles infectées dans la Champagne ; une critique judicieuse des différens symptômes pour distinguer ceux qui sont généraux ou communs aux différentes maladies inflammatoires, & ceux qui sont particuliers à l'épidémie regnante : la distinction des équivoques d'avec ceux qui ont paru caractériser spécialement la maladie ; & enfin les détails les plus intéressans sur les moyens tant préservatifs que curatifs.

Il résulte du tableau de comparaison, que

la maladie observée par M. Grignon en Champagne, est la même que celle qui a été observée par M. Vicq-d'Azir dans nos Provinces méridionales. On trouve en parcourant la description particuliere des symptômes, une observation essentielle pour les gens de la campagne. » Il arrive souvent, dit M. Grignon, que l'exhalation du virus pestilentiel communique des maladies graves & funestes à ceux qui portent des secours aux animaux infectés. Plusieurs Eleves Vétérinaires ont péri de maladies putrides & malignes, pour avoir traité une grande quantité de bêtes affectées de la contagion. Mon fils, me secondant il y a trois ans dans le traitement d'une maladie contagieuse de chevaux qui avoient des tumeurs malignes, & que les paysans nous amenoient pour les guérir, eut au bras un charbon, qui ne céda qu'aux incisions, aux escarotiques & aux plus forts suppuratifs.

Inque ipsa sæva medentes
Erumpit clades, obsunt que auctoribus artes?
Ovid.

Pour me prémunir contre l'impression du virus, je me lave le visage, les mains, & je respire d'un vinaigre aromatique composé avec: Ail, une once; Poivre, demi-once; Girofle, *idem*; Muscade, deux gros; Feuilles de sauge, demi-once; de Rhue, *idem*; Camphre, deux gros; Vinaigre, deux livres.

J'employe du vinaigre fort, concentré par la gelée naturelle ou factice: on laisse digerer pendant huit jours, puis on coule avec expression & on filtre. Le vinaigre fort suffiroit seul; mais il faut occuper l'odorat d'une odeur vive qui tranche, afin de détruire la putridité qui s'exhale des corps infectés, & faire évanouir les idées finistres qu'elle pourroit imprimer; car on ne connoît que trop l'empire du moral sur le physique ».

Les bornes trop étroites de nos Feuilles ne nous permettant pas de nous arrêter à la description des symptômes, ni aux moyens curatifs, que l'identité de maladie a rendu communs avec ceux qui ont été sagement conseillés par M. Vicq-d'Az.r contre l'épidémie des Provinces méridionales, nous nous restreindrons à faire connoître les moyens préservatifs que propose M. Grignon, d'autant plus qu'il a discuté ceux que l'on a publiés jusqu'à présent, d'une maniere solide & lumineuse. » Quoique Lancisi recommande l'exécution du conseil de Virgile pour inhumer les cuirs avec les chairs, il propose cependant de les désinfecter dans une lessive composée de chaux, de soude & de poudre de myrte. M. Vicq-d'Azir, dans la vue de rendre les cuirs plus propres au commerce, en ne les brûlant pas, par l'effet d'une lessive trop corrosive, supprime la soude, parce que les alkalis fixes augmentent beaucoup l'action de la chaux & réciproquement; car on sait combien la lessive des Savoniers est caustique. Ce Médecin supprime aussi la poudre de myrte, sans doute parce que cet arbuste si abondant en Italie, est rare & précieux dans nos Provinces; mais il pourroit être suppléé par quelqu'autres plantes aromatiques & huileuses. Nous pensons que leur effet n'est pas à rejetter, parce que le virus pestilentiel semble s'accrocher de préférence aux matieres grasses; c'est pourquoi M. Bourgelat, d'après Lancisi, conseille à ses Eleves qui soignent les bêtes infectées, de se vêtir d'habits de toile. Nous pensons au surplus que dans les Communautés où la contagion n'enleve pas un nombre de bêtes très-considérable, il vaut mieux faire le sacrifice des peaux, que de courir les risques de l'inexécution des précautions à apporter pour les désinfecter; il est plus facile de promulguer une loi que de la faire observer, sur-tout lorsque son exécution est chargée de détails scrupuleux, & qu'elle est en but à des prévarications funestes.

La suite à l'ordinaire prochain.

MM. les Abonnés de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement commence au premier Juillet, sont priés de le renouveller avant le 15 dudit mois prochain, après lequel tems on cessera de leur adresser cette Feuille. S'il arrivoit que quelqu'un de ceux qui ont souscrit au mois de Janvier fussent compris dans le nombre, nous les prions de nous en faire avertir sur le champ, afin que l'envoi ne soit pas long-tems suspendu.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 4 Juillet 1776.

De Freiberg, le 25 Juin.

UN Ecrivain qui se dit *ami de la vérité*, vient de publier un ouvrage Allemand, dans lequel il prétend prouver que les cimetieres qui sont voisins des habitations des vivans, ne sont pas nuisibles; ainsi tandis que les Physiciens s'efforcent de dissiper les ténebres de la barbarie, & d'éclairer les peuples sur leurs intérêts, il se trouve toujours quelque esprit inquiet & jaloux du bien, qui prétend prouver que ce bien est un mal. On pourra donc vivre sans crainte au milieu de l'exhalaison cadavereuse, respirer l'air qui en est chargé, conserver autour de soi des latrines, des boucheries, entasser les malades dans des Hôpitaux, & tous ces foyers de mort seront, s'il faut en croire le défenseur des cimetieres, autant de moyens de se bien porter. *L'Ami de la vérité* ne seroit-il pas plutôt celui de la malpropreté & de l'infection? Que deviendroient les hommes si de pareils paradoxes étoient reçus? Heureusement ces productions aussi dégoûtantes que les objets qu'on y traite, rebutent le lecteur, & sont évitées avec le même soin.

Fin de l'extrait de la lettre écrite de Habas, &c.

» Méditant sur tous ces faits, poursuit M. Massie, deux réflexions principales se présentent à moi. 1°. Je ne puis concevoir comment des Praticiens modernes peuvent se déterminer à donner du mercure doux à des petits enfans, dont les premieres voyes sont presque toujours remplies d'acides? Il doit en résulter, comme j'en ai été le témoin, des accidens les plus fâcheux, que sans doute ils attribuent aux progrès de la maladie, ne soupçonnant pas que ce mercure doux peut s'y convertir en une espece de sublimé corrosif, qui doit alors nécessairement les empoisonner; car s'ils le soupçonnoient, ils ne le donneroient sans doute jamais qu'associé aux vrais absorbans. 2°. Dans quelle erreur ne doivent donc pas être encore ceux qui traitant des maladies vénériennes par les frictions, croyent ne pas donner du sublimé corrosif qu'ils abhorrent & qu'ils tâchent de diffamer? Ils en donnent pourtant ces Messieurs sans le favoir, & d'une maniere bien plus risqueuse que s'ils le donnoient par la bouche, à une dose connue, éprouvée, & délayée dans une suffisante quantité d'un véhicule adoucissant: le donnant par les frictions, il n'est pas possible de savoir au juste la quantité qu'on en introduit dans le corps; car cela peut dépendre du plus ou du moins de fraîcheur que peuvent avoir les graisses; moins elles sont fraîches, plus elles doivent s'unir avec facilité au mercure; la rancidité n'étant, comme le dit M. Macquer, que le développement de leur acide; elles doivent donc acquérir plus d'énergie: ce qui est conforme à l'observation; par cela seul, ne doit-il pas être évident, que si on doit donner des substances métalliques, il est plus sage de les donner dans un état salin formé d'avance, & à des doses exactement connues? Développant ces idées, je ne me pouvois donc déclarer en faveur des huiles & des graisses, pour remédier aux maux occasionnés par les impressions des corps durs avalés, sur-tout s'ils étoient de la classe des métaux; le pouvois-je même dans quelque occasion que ce fût? Nous désirons la vérité; ayons donc le courage de dire ce que nous pensons, *au risque de heurter les idées les plus généralement reçues*; on dit d'ailleurs qu'elle naît du choc des opinions. Il ne peut pas être douteux que dans les cas où l'on a eu le malheur d'avaler des corps durs, la crainte & les perplexités où l'on doit être, ne concentrent dans le bas-ventre plus d'action & de chaleur. Que ne fera-ce donc pas, si ces corps sont dans le tuyau intestinal, soit physiquement, soit mécaniquement, des impressions douloureuses? Alors il ne peut être que nuisible de donner des huiles & des graisses pour y remédier; outre les inconvéniens qui doivent résulter du dégoût qu'elles inspi-

rens, comme pesanteurs d'estomac, nausées, vomissemens &c. M. Boërhave ne nous a-t-il pas appris *Element. de Chym. T. II, process. XX*, que l'huile d'amandes douces, même la plus récente, se rancit dans nos entrailles, dans l'espace de six heures? Or pour donner cette huile qui est la plus usitée & autres semblables avec quelque confiance, ne faudroit-il pas être assuré qu'on la rendra dans moins de tems? sans quoi on ne peut que craindre l'effet opposé à celui que l'on desire; car comme le dit ce célebre Médecin dans le même article qui n'est pas assez lu des Praticiens, *d'anodynes* elles *deviennent corrosives*. Cette idée de la propriété corrodente, des huiles rances, ne manque pas d'appui; M. *Shaw, leçon 13e. de Chymie*, dit expressément qu'elles sont âcres & corrosives, & M. *Cranz, dans sa mat. méd.* pousse les choses au point de les regarder comme des poisons; donner des huiles quelconques dans les cas où tout est marqué au coin de l'irritation la plus caractérisée, n'est-ce pas, comme on dit, mettre de l'huile dans le feu? Si donc les huiles & les graisses n'ont pas tout embrasé & tout fait périr dans certaines occasions où l'on a coutume de les prodiguer, ce ne peut être dû qu'aux boissons aqueuses qu'on leur a associées; celles-ci, en délayant l'acide singulier des huiles & des graisses rances, ont dû en émousser la causticité; ne doit-il pas être clair que les délayans eux-seuls eussent mieux & plutôt réussi?

Rien ne doit donc paroître plus salutaire pour ceux qui ont avalé des corps durs de quelle espece qu'ils puissent être, que l'usage des délayans variés de toutes les façons, en bains, en fomentations, lavemens & en tisanes, appropriant le tout autant qu'il est possible, aux cas particuliers; dès-lors la limonade & même l'oxicrat, doivent être les meilleurs délayans dans les cas où l'on auroit avalé des os, puisqu'indépendamment de leur propriété tempérante, elles ont aussi celle de ramollir les os, à la vérité trop lente peut être, mais pour les cas où l'on auroit avalé des corps métalliques, dont on doit craindre l'état salin, rien ne doit paroître au-dessus de la petite potion indiquée dans l'une des deux Gazettes citées, combinée avec les délayans non acidules, c'est-à-dire, doux ou muqueux, afin de prévenir les orages à venir, & de calmer ceux qui pourroient actuellement exister. Pour retirer encore de cette pratique tout le bien dont elle est susceptible, il est clair qu'il seroit à désirer que les malades y joignissent un état de sécurité. A quoi peuvent-être bonnes les sollicitudes dans ces tristes momens? Ne font-elles pas naître des complications toujours fâcheuses? Notre malade en offre un exemple frappant; ce n'est sûrement pas l'impression physique ni mécanique, que fit dans son passage la piece de 24 sols qu'elle venoit d'avaler, qui obligea son Chirurgien à la saigner quatorze fois, (ce qui est un peu plus fort, que quatre comme l'Imprimeur l'a mis par inadvertence,) mais les effets de l'allarme qu'elle en conçut; si cette Demoiselle eut eu autant de fermeté dans l'ame que le Garde du Roi de la Compagnie de Tingri, dont il est mention dans une de vos Gazettes, ou si elle eût été rassurée par un bon conseil de Médecine, comme ce Garde le fut, elle n'eût pas été réduite sans doute à toute extrêmité, elle n'eût pas eu une convalescence si longue ni si orageuse; peut-être eut-elle rendu la piece de 24 sols, qui n'est pas encore sortie du moins sous forme sensible ».

Extrait d'une lettre écrite de Beaumont-en Gatinois, le 29 Juin 1776; par M. Testart, *Chirurgien du Roi par quartier*.

» La fievre rouge, M., qui regne depuis deux ou trois mois à Paris & aux environs, s'est annoncée dans ce pays-ci avec plus de malignité; les enfans qui en sont attaqués, sont pris d'une fievre ardente accompagnée d'envie de vomir, douleurs de tête & de reins, & d'autres symptômes ordinaires, la gorge s'entreprend, le vomissement continue; des rougeurs au visage & à la poitrine se manifestent dès le premier jour. Enfin tout le corps se couvre de points rouges qui, en grande partie, ont le caractere de miliaire. Les parens esclaves du préjugé, sans égard à l'ardeur de la fievre, donnoient du vin & du sucre à leurs enfans, les tenoient très-couverts, & les portes exactement fermées. Ces soins meurtriers ne faisoient qu'augmenter la fievre, dessecher la peau, & avorter les pustules, elles se repercutoient vers la gorge & la poitrine, qui gangrenées en vingt-quatre heures & souvent en moins de tems faisoient périr les malades. Plus de vingt-quatre enfans avoient déja été en peu de tems les victimes de ce traitement, la consternation & l'allarme étoient dans cette paroisse lorsque M. le Prince de Tingry y est arrivé vers les premiers jours de Juin. Son cœur sensible & bienfaisant s'est occupé du soulagement de ses vassaux, il m'a chargé de voir les malades; accompagné du Chirurgien du lieu qui avoit déja essayé de combattre le traitement adopté, nous avons été assez heureux pour persuader de le changer; une expérience malheureuse ayant rendu les parens plus dociles, nous avons conseillé le petit-lait à ceux à qui la violence de la fievre ne permettoit pas de donner un grain ou un grain & demi d'émérique selon l'âge & les forces, le ventre a été entretenu libre

par des lavemens, & lorsque l'ardeur de la fievre étoit moindre, nous avons conseillé l'usage d'eau de bourache édulcorée avec le syrop de capillaire. Par ce régime humectant & évacuant lorsque la fievre d'invasion & l'éruption nous en ont donné le tems, nous sommes parvenus à guérir; & depuis plus de quinze jours il n'en n'est mort qu'un.

Si vous jugez, M., mes observations dignes de cooperer à votre amour pour le bien de l'humanité, permettez que je les soumette à vos lumieres; vous fournir les occasions d'éclairer les hommes sur leur conservation, c'est rendre hommage à vos vues patriotiques, & vous assurer de la considération respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être &c. »

M. Testart verra par l'empressement avec lequel nous publions sa lettre, le cas que nous faisons de ses observations & de son zele. Nous le secondons avec d'autant plus d'empressement, que cette occasion nous procure celle de donner publiquement les éloges justement dûs à la bonté du cœur & à la générosité compatissante d'un Grand, dont il seconde les vues charitables en secourant aussi utilement l'humanité.

De Paris, le 2 Juillet.

Depuis que les hommes ont plus de soin de veiller à la propreté de leur corps, les bains se sont infiniment multipliés dans cette Capitale. Parmi les Baigneurs distingués on compte entr'autres le sieur Leclerc, Baigneur de Son A S. Mgr. le Prince de Condé. Cet artiste cité avantageusement par M. de Gatceau dans l'art du Baigneur-Etuviste, vient de justifier ses éloges par l'exécution d'une nouvelle Baignoire méchanique dont M. le Comte de Milli de l'Académie Royale des Sciences avoit imaginé le plan. Par le moyen de cette Baignoire on peut communiquer à volonté du mouvement à l'eau d'un bain domestique, ce qui en rapproche l'effet de celui du bain de riviere, en augmentant l'action de l'eau sur la surface de la peau, & en produisant en quelques minuttes d'immersion, plus d'effet qu'on en obtiendroit en plusieurs jours par la méthode ordinaire. On sent par cette simple annonce de quelle utilité doit-être cette nouvelle Baignoire dont on pourra connoître la méchanique, en se transportant chez le sieur Leclerc qui tient ses bains rue Pierre Sarrazin Fauxbourg S Germain, & qui se fait un plaisir de la faire voir en détail tant à ceux qui viennent se baigner chez lui, qu'à ceux que la curiosité y conduit.

Les papiers publics ont annoncé qu'on avoit découvert depuis peu en Italie une eau stiptique capable d'arrêter promptement les plus grandes hémorragies; il s'agit de voir si la propriété de cette eau sera toujours telle qu'on l'annonce; mais nos lecteurs doivent se rappeller de ce que nous avons dit dans nos feuilles d'une eau pareille, découverte par le sieur Jaquart, apothicaire à Marseille, qui vient d'obtenir du Ministere la permission de faire de nouvelles expériences avec son eau. Si le succès répond à l'attente du sieur Jaquart & aux desirs des personnes de l'art qui suivront ses essais, la France aura droit de révendiquer cette découverte, très-importante pourvu qu'elle se soutienne.

LIVRES NOUVEAUX.

Recherches critiques sur la Chirurgie moderne, avec des lettres à M. Louis &c. par M. Valentin *du Collége Royal de Chirurgie de Paris.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Gogué, Libraire, quai des Augustins près le Pont S. Michel, à S. Hilaire.

Ce n'est point ici une nouvelle édition de cet ouvrage; ce n'est qu'un transport d'édition chez le sieur Gogué; mais comme nous n'avions pas pu le faire connoître dans nos feuilles qui ne paroissoient point encore lorsqu'il fut publié, & que l'acquisition peut être utile, nous nous sommes rendus volontiers à la demande que le Libraire nous a faite de l'y annoncer.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Suite des observations sur les Epizoties, &c.

Tout ce qui a été frappé de l'air pestiféré, poursuit M. Grignon, est sans doute rempli de miasmes virulens, qui communiqueroient la contagion à d'autres animaux qui en approcheroient; il est donc nécessaire de parfumer les écuries, les étables, enfin tous les lieux que la peste a infectés, ainsi que tout ce qui y a été enfermé, tout le mobilier & les harnois qui ont servi aux bêtes infectées; d'enlever les fumiers & la surface du terrein sur lequel toutes sortes de matieres putrides, sanieuses & infectes ont été déposées par les animaux. Virgile en fait un précepte. *Disce & odoratam stabulis accindere cedrum, Galbanoque agitare graves nidore chelydros.* Lancisi recommande de parfumer les étables avec l'attention prescrite par la loi mosaïque, pour les maisons frappées de la lepre; il donne deux recettes de parfums, composés de résines & de plantes odorantes qui sont copiées d'après le précepte de Virgile, & qui sont très-bonnes; mais il conseille de frotter les murs, les rateliers, les crêches & les cloisons avec un mélange de soufre, d'ail, de sel marin, de sauge & de romarin pilés & délayés dans du vinaigre. Cette lotion est mal combinée, le soufre & le sel mêlés dans du vinaigre ne peu-

vent se prêter des forces mutuellement; le soufre même n'est pas soluble dans le vinaigre: il est donc sans effet pour l'objet qu'il se propose. Tant il est vrai qu'il échappe quelquefois aux grands hommes des inattentions & des erreurs, pour ne pas connoître à fond toutes les parties qui entrent dans le plan de leur ouvrage: & nous verrons bientôt que, si les anciens se sont trompés sur ce point, les modernes ont commis les mêmes erreurs dans les procédés qu'ils ont indiqués pour désinfecter les étables. Désinfecter, c'est détruire les miasmes virulens qui se sont accrochés aux surfaces que l'air pestilentiel a frappées, ou qui se sont nichés dans le tissu des étoffes, les gersures des bois, les fentes & les jointures des pierres qui composent les étables. De quelle nature sont ces miasmes? tous les Physiciens sont d'accord sur ce point. Le sentiment général est que, procédant de la putréfaction des corps, ils participent de la nature de l'alkali volatil, ou du moins qu'ils ont avec ce sel une affinité qui les sollicite à se combiner avec lui & à se prêter mutuellement des ailes (*a*). L'expérience à jamais mémorable, que M. de Morveau a faite dans une Eglise de Dijon, démontre la vérité de ce sentiment Ce Magistrat Philosophe & Physicien profond, en faisant exhaler la vapeur de l'acide marin dans toute l'étendue de l'Eglise, détruisit la putride malignité de l'air, dont les émanations cadavereuses des sépultures l'avoient remplie. Ces miasmes putrides qui disparurent avec l'odeur suffoquante, avoient donc un rapport de combinaison avec l'acide marin: de leur mélange il résulta un sel ammoniacal inodore. C'est ainsi que la Chymie fait disparoître les accidens des corps, sans en détruire l'essence; que de deux substances nuisibles distinctement, elle en forme un seul composé salubre. Il faut donc que le flambeau de cette science nous éclaire dans les opérations nécessaires pour désinfecter les étables, & les rendre salubres.

M. Vicq - d'Azir propose dans ses instructions, de parfumer, 1°. par le procédé de M. de Morveau, *en mettant du sel marin plein un verre au milieu d'un vaisseau rempli de cendre au de sable échauffé; de verser ensuite de l'acide vitriolique peu - à - peu sur le sel.* Ce parfum est très - bon, nous l'avons nous - même mis en usage en procédant différemment; mais il a l'inconvénient d'être couteux & très - incommode à celui qui verse l'acide vitriolique à diverses reprises; parce qu'étant obligé de rester pendant l'opération, il est incommodé de la vapeur acide, & comme il faut qu'il soit éclairé, on est obligé de laisser une fenêtre ou une porte ouverte qui absorbe en pure perte une partie de la fumigation. D'ailleurs si le verre est plein de sel, pour peu que l'on verse dessus d'acide vitriolique, l'effervescence qui résulte du mélange qui se décompose, fait répandre la liqueur dans les cendres: il se fait alors une nouvelle combinaison de l'acide qui est libre avec le sel des cendres, ce qui en absorbe une partie sans effet direct. Pour procéder avec toute l'économie possible & avec tout l'avantage qui doit résulter de cette opération, il faut, comme nous l'avons pratiqué, placer le sel marin dans un très-grand vase pour pouvoir verser tout - à - la fois la quantité d'acide vitriolique qui est nécessaire, afin d'une part que l'effervescence puisse se faire sans émersion; d'autre, que celui qui opere puisse se soustraire aux vapeurs acides suffoquantes; & enfin que l'on puisse fermer toutes les issues. Nous avons déja dit que ce procédé est dispendieux, nous en donnerons un beaucoup plus économique, & qui remplit parfaitement les mêmes indications. *La suite à l'ordinaire prochain.*

(*a*) Il nous semble qu'il faut distinguer la putridité d'avec l'alkalescence. M. Pringle a prouvé que l'alkali préservoit de la putréfaction, quoiqu'il en fut le produit; & l'expérience, apprend encore que les corps qui se corrompent, sont plus à craindre dans les premiers instans de la dissolution du mixte, que quand la décomposition en est faite, & que l'alkali volatil est formé.

MM. les Abonnés de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement commence au premier Juillet, sont priés de le renouveller avant le 15 dudit mois prochain, après lequel tems on cessera de leur adresser cette Feuille. S'il arrivoit que quelqu'un de ceux qui ont souscrit au mois de Janvier fussent compris dans le nombre, nous les prions de nous en faire avertir sur le champ, afin que l'envoi ne soit pas long-tems suspendu.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Pôstes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ.

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 11 Juillet 1776.

De Saint-Pierre d'Argenson en Gapençois, le 28 Juin.

NOs eaux minérales sont très-fréquentes; nous sommes aujourd'hui guéris de la peut qu'on nous avoit inspirée à leur sujet: nous ne craignons plus d'avaler un acide destructeur & vitriolique. On nous a prouvé que le goût acidule de ces eaux n'étoit dû qu'à l'air fixe, à l'air élémentaire qui tient une petite portion de fer en dissolution. On nous démontra cette vérité l'année derniere, en soumettant l'eau minérale à l'évaporation: à peine eut-elle acquis un degré de chaleur un peu au-dessus du tiede, que l'air se dégageant des liens qui le retenoient, abandonna le fer qu'il *incarceroit*, & qu'il ne resta plus dans les vases qu'une eau absolument insipide. Ces eaux ne rougissent ni ne verdissent le syrop violat, ou la teinture de Tournesol. Le tems ne permit pas à M. N. M. à G. de pousser plus loin son analyse; mais nous sentons le prix des avis qu'il nous donna. Nous buvons ces eaux en tout tems, à nos repas même, & nous nous en trouvons bien. On nous a assuré que ces eaux sont exactement les mêmes que celle de la fameuse source de Pyrmont en Angleterre: nous sommes fiers de posseder ce trésor; elles sont très-apéritives, désobstruantes, & nous en avons vu des effets merveilleux.

De Soissons, le 3 Juillet.

On vous a quelquefois adressé, M., des fragmens de traduction de l'ouvrage de Ramazinni sur les maladies des ouvriers, auxquelles vous avez donné place dans vos feuilles; je n'en trouve pas qui mérite plus d'y être insérée aujourd'hui, que ce qui regarde les maladies des Fossoyeurs. Ce nouveau fragment servira de réponse à l'ami des cimetieres qui a pris le nom *d'ami de la vérité.* » La fonction des Fossoyeurs n'est pas aussi pénible parmi nous qu'elle devoit l'être chez les anciens. Ils étoient obligés chez ceux-ci de laver d'abord avec beaucoup de soin les cadavres, de les oindre, de les brûler, & d'en mettre les cendres dans des urnes. Les différentes parties de ce ministere étoient remplies par des hommes du peuple. Aujourd'hui on apporte simplement les cadavres au temple ou au cimetiere, & on les livre aux Fossoyeurs pour les mettre dans la tombe comme dans les Villes & dans les Bourgs; du moins en Italie chaque famille considérable a sa tombe particuliere, & on met les cadavres du bas peuple dans des fosses communes. Le Fossoyeur est obligé d'entrer dans ces antres, dégoutans & remplis de cadavres à demi-pourris, pour y placer les derniers, ce qui fait que les hommes qui exercent cette fonction, sont en général sujets à des maladies dangereuses, sur-tout aux fievres malignes, à la mort subite, à la cachexie, à l'hydropisie, au catharre suffocant, & à d'autres affections très-graves. Ils ont pour l'ordinaire un visage cadavreux, & un aspect qui annonce la mort. Il n'y a en effet rien de plus capable de produire les maladies qui la donnent, que l'air que les Fossoyeurs respirent dans les tombes où ils sont obligés de descendre. Cet air doit corrompre l'esprit vital, & lui ôter les qualités qui le rendent propre à animer & à soutenir notre machine. Hippocrate a très-bien dit que *l'air est le principe de la vie & des maladies.* Il n'est donc pas possible que l'air des tombeaux ne soit nuisible aux Fossoyeurs. Les anciens employoient à ce dangereux ministere, ainsi qu'aux mines & aux cloaques, des esclaves qui étoient à demi rasés, & qui portoient une inscription, comme cela se voit par une épigramme de Martial.

Aujourd'hui la nécessité ou l'attrait d'un gain sordide porte des hommes libres à remplir une fonction dont l'exercice leur est tôt ou tard funeste, car je ne crois pas avoir jamais vu un Fossoyeur vieux. Chacun sait que rien ne corrompt plus promptement l'air que les exhalaisons des cadavres pourris, puisqu'on a observé qu'après des batailles, les

corps morts restés sans sépulture, & l'ouverture des tombeaux qui avoient été long-tems fermés, ont quelquefois produit des pestes fatales. Il n'est pas surprenant que les Fossoyeurs qui manient les cadavres, & qui les descendent dans les fosses, contractent souvent des maladies pestilentielles. Un Fossoyeur connu sous le nom de ***, avoit enseveli un jeune homme bien vêtu; ayant trouvé vers midi la porte de l'Eglise ouverte, il y entre, va à la tombe de ce jeune homme, leve la pierre qui la couvroit, & y descend pour dépouiller le cadavre. Mais l'infection de ce lieu l'ayant suffoqué, il rendit le dernier soupir sur ce cadavre, & fut ainsi puni d'avoir violé la sépulture des morts.

Extrait d'une lettre écrite d'Issy-l'Evêque, le 5 Juillet 1776, par M. Chassagne, Curé de cette Paroisse.

Le Chirurgien de la Paroisse dont je suis nouvellement chargé, m'a prié de vous adresser la relation de deux événemens arrivés ici qui doivent bien allarmer les meres qui confient leurs enfans à des Nourrices mercenaires, & qui en général doivent engager toutes personnes, soit meres, soit nourrices, à prendre plus de précautions qu'elles n'en prennent ordinairement, pour prévenir les accidens qui font périr un très-grand nombre d'enfans. Voici son rapport. « Le 13 Mai de l'année 1772, je fus appellé pour voir l'enfant de M** à une lieue du bourg d'Issy-l'Evêque: la nourrice qui en étoit chargée depuis huit jours me présenta cet enfant qui avoit le nez exactement mangé jusqu'aux os; une partie de la levre supérieure avoit eu le même sort. Ce pauvre petit enfant étoit hideux, cette femme m'assura que cet accident lui étoit arrivé la nuit précédente dans son berceau, qu'elle présumoit que c'étoient de gros rats qui l'avoient ainsi déchiré; je n'en voulus rien croire, je crus au contraire que ce malheur étoit arrivé par les pourceaux, ce qu'elle ne voulut pas avouer. Je pansai cet enfant le mieux qu'il me fut possible, j'imaginai des moyens de lui laisser la respiration libre, j'enseignai à la nourrice de le panser, pour le conduire jusqu'à quelques jours de là que je devois venir le revoir, mais j'appris bientôt que l'enfant étoit mort des suites de cet accident.

Le second événement fâcheux parvenu à ma connoissance, est arrivé le 27 du mois de Mai dernier, le lundi de la Pentecôte. Une femme demeurant à demi-lieue d'ici, étoit chargée de nourrir la petite fille d'un particulier de ce Bourg, qui avoit déja atteint l'âge de huit mois, elle eut l'imprudence d'abandonner ce nourrisson à la garde de ses enfans, pendant qu'elle vint entendre la Messe à la paroisse; le berceau n'étoit qu'à un demi-pied ou environ de terre: à peine la mere fut-elle partie, que les enfans qui étoient chargés de veiller sur la petite fille, sortirent dehors pour jouer & s'amuser, sans avoir l'attention de fermer la porte de la maison; deux cochons y entrerent, fureterent sur le berceau, rencontrerent les mains de l'enfant, les mangerent, & successivement les avant-bras jusqu'à un pouce près des coudes, sans y laisser le moindre vestige. Quelque diligence que je pus faire aussitôt que je fus appellé pour m'y rendre, mes secours furent inutiles; cet enfant ne faisoit plus que palpiter lorsque j'arrivai. Je m'empressai de laver ses petits moignons avec du vin chaud, pour ranimer ces parties mâchées & mutilées, je lui fis mettre le mamelon dans la bouche, & injecter du lait pour le rappeller à la vie, tous mes soins ne produisirent aucun effet. Je m'apperçus ensuite qu'il avoit le visage tout contus & froissé; les personnes qui étoient arrivées les premieres au secours de l'enfant, me dirent qu'elles l'avoient trouvé hors de son berceau, sur le carreau, où les cochons l'avoient traîné, & auroient achevé de le dévorer si on ne le leur avoit arraché ». Cet accident n'est arrivé que parce que la nourrice a abandonné son nourrisson entre les mains d'autres enfans incapables de prévoir ce malheur; mais sa plus grande faute est de n'avoir pas élevé son petit berceau ou sur un lit, ou sur une table, ou sur un meuble quelconque, avant que de partir pour la Messe; depuis long-tems je vois avec douleur toutes les femmes de campagne, nourrices, se servir de pareils berceaux qu'elles laissent à terre avec leurs enfans, ainsi exposés à toutes sortes d'accidens. J'exhorte toutes les personnes qui ont de la charité, & je les en prie même au nom de l'humanité, de donner des conseils aux nourrices de campagne pour les rendre plus soigneuses, & de s'opposer à cet usage quand l'occasion s'en présentera; elles ne sentent rien par elles-mêmes; il faut les épouvanter par les exemples de ces terribles accidens, & sur-tout celles qui ne le font qu'à prix d'argent. Ces réflexions & ces deux observations qui y ont donné lieu, appartiennent à M. Simon, maître Chirurgien à Issy-l'Evêque.

De Paris, le 8 Juillet.

Tandis que tant de dangers nous environnent de toute part sur le sol que nous habitons, on n'imagineroit pas que l'homme s'en préparât de nouveaux, en cherchant dans le sein de la terre de quoi former les édifices destinés à le garantir de l'intemperie des sai-

ſons. Les dehors de cette Ville ſont remplis de carrieres, dans leſquelles une eſpece de mineurs nommés Carriers, creuſe ſans ceſſe pour en retirer la pierre molle & le plâtre, avec leſquels ſont conſtruites les maiſons de la Capitale. Mais ces Carriers fouillent ſouvent ſous les grands chemins, & du vuide qu'ils forment ainſi ſous les routes fréquentées, peut réſulter l'affaiſſement du terrein, & des accidens fâcheux pour les voyageurs. Il étoit donc néceſſaire de ſuivre de près la route des Carriers, de lever un plan de leurs opérations ſouterraines, de réparer le mal qu'ils avoient fait, & de prévenir celui qu'ils pourroient faire. Pour cet effet le Sr. Dupont Profeſſeur de Mathématique, vient d'être nommé par Arrêt du Conſeil, inſpecteur & viſiteur des carrieres à pierre & à plâtre, afin d'élever géométriquement les plans ſouterrains, d'inſtruire particuliérement ſes Eleves ſur cette partie de ſon art, ſans être aucunement troublé par des carriers, ſous peine de déſobéiſſance de leur part; & dans le cas où ces mêmes carrieres mineroient les grandes routes, ou feroient autres choſes qui pourroient nuire ou à eux-mêmes ou au public, le même Arrêt charge le ſieur Dupont, à compter du délit, pour être par Sa Majeſté ordonné ce qu'il appartiendra. Nous connoiſſons le zele de M. Dupont, & nous ne doutons pas qu'il ne s'acquitte des fonctions de ſon nouvel emploi, avec le zele & l'activité qui l'accompagnent dans tout ce qu'il fait pour le bien public.

M. de Montplanqua, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, ancien Médecin de la Ville & Hôtel-Dieu d'Houdan, nous a communiqué les réflexions ſuivantes ſur l'utilité de la *garance*. » Je ne puis, M., m'empêcher en qualité de Médecin, de relever une erreur qui ſe trouve dans le Dictionnaire encyclopédique, à l'article *garance*. Ce Livre eſt trop généralement répandu, pour qu'on puiſſe ſe diſpenſer de prévenir le public ſur une mépriſe qui pourroit tirer à conſéquence ſi on interdiſoit à certains malades l'uſage intérieur de la *garance*. La *garance*, ſelon cet article de l'Encyclopédie, agit ſur le jabot & ſur les inteſtins de la volaille à qui on la donne pour nourriture. Les os de ces animaux en ſont teints, pour peu qu'on les tienne à ces alimens; ils tombent en langeur & meurent; on leur trouve quand ils ſont morts les os les plus moëlleux, plus ſpongieux, plus caſſans. L'Auteur infere de-là, que l'uſage intérieur de la racine de cette plante ne peut être que nuiſible. Cette derniere aſſertion nous paroît hazardée; comment la concilier avec l'uſage intérieur de la garance que l'on a fait depuis le commencement de la médecine juſqu'à nos jours? Eſt-il vraiſemblable que pendant tant de ſiécles on eût inſiſté ſur l'uſage intérieur d'une plante dont on auroit éprouvé des effets dangereux? Galien l'ordonne dans pluſieurs maladies. Il dit, en parlant de cette racine, qu'elle eſt acerbe & un peu amere, & qu'elle produit des effets analogues aux plantes de cette claſſe, il l'employe dans les embarras du foie & de la rate; elle diviſe & fait couler les urines épaiſſes & ſanguinolentes; elle provoque les ſecours périodiques des femmes; elle eſt déterſive, & ſi on en mêle la décoction avec du vinaigre, elle fait paroître les taches de la peau; il en preſcrit même l'uſage dans la ſciatique & les autres maladies de cette eſpece. Dioſcoride & Pline ſont du même avis que Galien. Pline rapporte que la racine de la garance provoque les urines & eſt très-propre à guérir la jauniſſe; ſi on en conbine la décoction avec du vinaigre & le miel, elle eſt utile contre les dartres, on l'ordonne avec ſuccès dans les paralyſies, pourvu qu'on ait l'attention de ſe baigner tous les jours. La racine & la graine de garance diſſipent les fleurs blanches, referrent le ventre & réſolvent les apoſthêmes; ſes feuilles ſont fort bonnes contre la morſure des ſerpens. *La fin à l'ordinaire prochain.*

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Suite des obſervations ſur les Epizoties, &c.

2°. *De jetter ſur les feux allumés de la poudre à canon par pincées.* La poudre à canon, pourſuit encore cet Auteur, eſt compoſée de nitre, de ſoufre & de charbon; cette compoſition s'enflamme rapidement avec exploſion, ſa flamme & ſon exploſion légere ſont de nul effet pour l'objet que l'on ſe propoſe; la vapeur qui s'éleve de la poudre enflammée ne contient pas un atome des acides des deux ſubſtances qui entrent dans ſa compoſition; l'inflammation quoiqu'inſtantanée fait une nouvelle combinaiſon des parties volatiles qui ont ſervi à ſon expanſion; la partie fixe qui eſt un alkali formé de la baſe du nitre, ſe combine avec du ſoufre ſurabondant, & forme un foie de ſoufre qui ſaiſit l'odorat: c'eſt un corps purement paſſif pour l'objet que l'on ſe propoſe. Ce foie de ſoufre, ainſi combiné avec l'eau eſſentielle du ſalpêtre, du ſoufre & de l'atmoſphere, forme la liqueur corroſive qui ronge & fait ſuer les bouches à feu. L'inflammation de la poudre à tirer eſt donc un moyen inutile pour déſinfecter.

3°. *De jetter du nitre en poudre ſur les charbons.* Le nitre fulgure ſur les charbons, il ſe décompoſe ſans produire un atome d'acide. Les *gliſſus*, qui ſont les vapeurs condenſées, produites par la détonnation du ſalpêtre avec les

charbons dans une cornue tubulée, & reçues par les Chymistes dans plusieurs balons enfilés les uns dans les autres, ne donnent aucunes preuves qu'ils contiennent de l'acide i au contraire ces liqueurs verdissent quelquefois les teintures bleues des végétaux: ce qui procede d'un peu d'alkali fixe produit de la base du nitre, lequel a été entraîné dans le premier balon par la force de la fulguration.

4°. *De jetter du soufre en poudre sur les charbons* Une partie du soufre s'enflamme d'abord, l'autre plus considérable se fond, & éteint le feu; il faut que celui qui parfume, l'excite en le remuant & le soufflant; il est bientôt suffoqué par la vapeur acide qui s'éleve, il est forcé d'abandonner l'opération qui est en partie infructueuse. Nous donnerons un moyen de faire brûler le soufre continuement jusqu'à la derniere particule, sans qu'il soit besoin que quelqu'un en entretienne l'inflammation.

5°. M. Vicq-d'Azir dit *que l'on peut se servir de résine, de feuilles, fleurs & baies aromatiques; mais qu'en les brûlant, elles ne font que substituer une odeur agréable à une odeur fétide; qu'elles trompent seulement l'odorat, & ne dénaturent point les miasmes putrides.* Nous ne sommes point d'acord avec M. Vicq-d'Azir sur ce point. Les résines, les bois & les plantes gommeules, résineuses & aromatiques donnent par la distillation à la cornue beaucoup d'esprit acide & d'huile âcre. L'altération que ces substances subissent par l'ustion, sans inflammation, n'est pour ainsi dire que la désunion de leur partie constituante; la flamme n'ayant pas lieu, n'a pu en détruire l'essence. Lorsque l'on brûle à voic ouverte les bois, les plantes & les résines, par un feu lent qui les fait fumer sans les faire flamber, on leur fait subir une décomposition semblable à celle qui s'opere par la cornue; & pour y parvenir avec plus de succès, il faut brûler les bois & les plantes vertes, ou si elles sont seches, il faut les humecter de vinaigre; l'humidité additionnelle fournit encore un véhicule à l'expansion de leurs principes, & le lieu où se passe l'opération est rempli d'une vapeur acide pénétrante & de beaucoup de fumée; ensorte qu'une livre de résine réduite en fumée & en vapeur, donne plus d'acide que dix mille quintaux de poudre à canon. La fumée n'est pas à négliger pour la désinfection, parce qu'elle est composée de parties huileuses empyreumatiques portées sur les ailes des vapeurs humides & acides; elle forme un réseau dans l'air, comme la lymphe animale dans les liqueurs, & le dépure des parties étrangeres qu'il contient. Elle les accroche & les entraîne avec elle dans les torrens de sa raréfaction; donc la combustion des résines & des plantes aromatiques recommandée par Vitgile, Lancisi, M. Bourgelat & autres, produit un effet qui n'est point imposteur, il est au contraire très-réel & très-salutaire; conséquemment il est avantageux d'en faire usage avec les précautions que nous avons détaillées.

M. Vicq-d'Azir conseille de *laver avec un balai, l'aire, les murs, creches, mangeoires, &c. des étables, avec de l'eau chaude aiguisée avec de la chaux vive, ou des cendres, ou du vinaigre, ou des vapeurs de soufre, ou enfin avec du savon.*

Quoique le savon, les acides, les alkalis & le caustique de la chaux vive, n'ayent pas les mêmes propriétés, conséquemment ne puissent être assimilés pour les mêmes usages; il semble cependant que les acides & les alkalis ont séparément prise sur le virus contagieux. Nous avons lieu de redouter les effets de la chaux vive pour la désinfection des étables, parce que l'on a remarqué que les chevaux placés dans une écurie neuve, ou nouvellement crépie, ou blanchie avec la chaux vive, étoient promptement attaqués des maladies qui affectoient la membrane pituitaire & dégéneroient en morve. Les hommes, même dans les pays où l'usage de la chaux vive est employé exclusivement dans la bâtisse, sont sujets à de violens catharres, à la phthisie, aux spasmes & à des convulsions, lorsqu'ils précipitent la jouissance de leurs maisons nouvellement construites.

La suite à l'ordinaire prochain.

MM. les Abonnés de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement a commencé au premier Juillet, sont priés de le renouveller avant le 20 de ce mois, après lequel tems on cessera de leur adresser cette Feuille. S'il arrivoit que quelqu'un de ceux qui ont souscrit au mois de Janvier fussent compris dans le nombre, nous les prions de nous en faire avertir sur le champ, afin que l'envoi ne soit pas long-tems suspendu.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, *à Paris, chez* Ruault *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 18 Juillet 1776.

De Londres, le 3 Juillet.

LE Docteur *Samuel Musgrave* ayant fait des recherches sur la nature des nerfs & leurs fonctions, vient de les mettre au jour sous le titre de *Spéculations & conjectures sur les qualités des nerfs*. Quoique cet ouvrage ne paroisse que *spéculatif*, les vues du Doct. Musgrave se sont pourtant tournées vers la pratique de la médecine. Comme les nerfs sont le principe de la sensibilité, ils le sont également de la douleur, c'est à leur irritation que M. Musgrave rapporte la cause de toutes les maladies; il faut donc les appaiser, les calmer, soit par des remedes intérieurs, soit par des topiques; c'est à quoi se réduit la doctrine du Doct. Musgrave, qui paroît très-commode dans la *spéculation*, mais qui peut-être ne sera pas toujours suivie dans la pratique. Un vessicatoire, topique irritant, calme souvent de vives douleurs, *dolor dolore sedatur*, comme les anciens l'avoient remarqué. Cependant le D. M. mérite nos éloges, sa maniere de voir en général est saine & judicieuse. On peut en juger par quelques fragmens d'une dissertation intitulée: *Apologia pro Medecinâ empyricâ*, dont il est l'auteur. Après avoir examiné les differentes théories, ce Docteur fatigué d'errer ainsi de systême en systême, & de n'appercevoir jamais qu'une fausse lueur, s'exprime ainsi. » Tout ce qui (en Médecine) a été honoré du nom de théorie est faux; aussi quiconque se propose de n'apprendre & de ne pratiquer que la vraie médecine, n'a d'autre plan à suivre que d'imiter la conduite que tenoient les navigateurs avant la découverte de la boussole. On sait qu'ils apprenoient avec le plus de précision qu'il étoit possible, le lever & le coucher des étoiles, les présages des changemens dans l'atmosphere, la position ou le gissement des côtes; & que quand ils étoient en pleine mer, ils se conduisoient avec la prudence que leur inspiroit la persuasion où ils étoient que l'état du ciel & ses présages sont trompeurs, & que leur art étoit très incertain ». Le sujet de la Médecine, dit M. Musgrave dans son nouvel ouvrage, étant le corps humain dans l'état de vie, & sur lequel on ne peut à son gré faire des expériences, n'a point de moyen pour déterminer avec exactitude les effets que peuvent produire sur ce corps toutes les autres substances. Or, les essais si fort multipliés depuis quelques années sur la plupart des substances médicinales, telles que le nitre, le camphre, le quinquina, n'ayant pas été faits immédiatement sur le corps humain, ne nous font connoître que la nature du médicament, mais non son action sur les malades. Et en supposant même qu'on pût découvrir la maniere d'agir & les effets des médicamens sur l'homme vivant, il seroit impossible, selon M. Musgrave, d'en tirer des conséquences générales & certaines, à cause de la différence qui est aussi évidente entre les divers individus de l'espece humaine, qu'entre les autres animaux, les plantes & les minéraux de chaque espece. Une multitude de faits démontre que ce qui est poison pour un animal ne l'est pas pour d'autres; que quelques substances sont des poisons pour certaines personnes seulement, enfin que le même homme peut éprouver de bons & de mauvais effets de la même substance, employée en divers tems.

Je suis donc fort porté à croire, continue l'Auteur Anglois, que ceux qui ont travaillé à découvrir la théorie des maladies, ont cherché ce qu'on ne peut trouver; & peuvent être comparés à ce railleur dont parle la fable ancienne, qui s'occupoit à faire un habillement pour la lune: celui qui lui convenoit dans une de ses phases, étoit nécessairement incapable de servir à toutes les autres. En effet une théorie est une chaîne de principes généralement vrais: & comment peut-on en former une relative aux maladies & à leur traitement, qui dépendent de la maniere dont le corps est affecté, puisque les propriétés passives du corps ne se ressemblent point parfaitement dans deux individus, & ne sont pas

les mêmes dans un seul individu en différens tems. Cependant il faut convenir qu'il y a un rapport, une ressemblance générale entre la plupart des différens individus de la même espece, rapports sur lesquels on peut fonder quelques regles générales. C'est ainsi que les peintres & les sculpteurs sont aidés dans leurs travaux par une proportion générale qu'on admet entre les dimensions des diverses parties du visage, quoiqu'il n'existe peut-être jamais deux corps qui aient précisément les mêmes proportions: c'est-là probablement aussi le plus haut degré de connoissance où nous puissions parvenir, quant aux propriétés passives du corps humain; & il faut par conséquent nous en contenter. Quoiqu'il soit impossible de déterminer l'action des substances externes sur l'homme vivant, on peut reconnoître aisément plusieurs rapports qu'ont entr'elles les principales parties du corps. En effet, chez tous les individus le cœur ainsi que les arteres, poussent le sang vers les extrémités, & les veines le rapportent au cœur: chez tous, les nerfs sont la cause premiere du mouvement, & les muscles en sont la cause immédiate. Ces rapports sont, selon toute apparence, inaltérables, & peuvent par conséquent être l'objet d'une science susceptible d'accroissement par la découverte de nouveaux rapports. Aussi le principal but de ce traité, c'est d'ajouter un rapport de plus à ceux qui sont déja connus, en faisant voir que dans les maladies, la premiere impression maladive se fait sur les nerfs, que c'est entierement des nerfs que les autres parties du corps reçoivent le miasme morbifique, que dans le cas où la santé se rétablit, la premiere impression salutaire se fait également sur les nerfs; enfin que ce sont pour l'ordinaire les nerfs qui font la santé & la maladie.

Lettre écrite de Senones, le 12 Juillet 1776, par M. Relogue, fils aîné, Chirurgien de S. A. S. Monseigneur le Prince Regnant de Salm, Salm.

» Je réponds avec plaisir, M., comme vous m'y invitez, à l'observation que vous a fait M. Letellier, Apothicaire d'Evreux, dans la Gazette de santé du 17 Juin dernier, concernant les pilulles hydragogues de M. Helvetius, que je prescris comme je l'ai marqué dans celle du 3 Mars 1774, pour la destruction du vers solitaire depuis 25 grains jusqu'à 35 pour les adultes. M. Letellier a raison de dire que ce n'est pas un remede nouveau, il y a cependant une addition qui est la racine de fougere mâle; mais je n'ai jamais prétendu me glorifier d'en être l'auteur, & si j'en ai donné la composition, ce n'a été uniquement que pour donner plus de facilité de la préparer à celui qui reclamoit du secours en pareil cas, dans l'espérance où j'étois de pouvoir lui en procurer. Comme j'ai souvent remarqué des vers dans les déjections de ceux à qui je les administrois, j'ai cru devoir y ajouter quelque vermifuge, tel que la racine de fougere mâle à la dose de deux gros qui, secondé par l'effet du purgatif à la dose que je le prescris, a presque toujours répondu à mes intentions lorsqu'il a fallu détruire le ténia; ce que je peux encore attester aujourd'hui par la personne que j'ai cité avoir guéri à Senones. Mais M. Letelliet est dans l'erreur de croire que ces pilules ne se donnent pour la plus forte dose que jusqu'à 18 grains, & qu'elles sont un purgatif drastique capable de donner des superpurgations à la dose de 35 grains; la grande expérience que j'en ai m'a toujours prouvé le contraire, *& quod experientiâ constat, non potest negari*. Je prie M. Letellier de se donner la peine de lire le second Tome du traité des maladies de M. Helvetius, pages 217 & 219, il verra qu'il les ordonne jusqu'à cinq pillules pendant trois jours consécutifs, chaque pillule à la dose de 5 ou 6 grains, Tome prem. p. 241. Il est vrai que je les pousse à 5 grains de plus, mais les 144 grains de fougere mâle y sont pour quelque chose, & ne laissent pas que de modifier l'action des purgatifs. D'ailleurs il est quelque fois nécessaire de donner des purgatifs un peu forts, non point poussés à l'excès, associés surtout avec les anthelminthiques pour chasser ou détruire les vers qui souvent sont tenaces, principalement à certains tempéramens difficiles à émouvoir. La masse entiere des pillules comme je les ai données, pese six onces & demie, faisant 3744 grains; pris à la plus forte dose de 35 grains, il y en a 107 prises; chaque prise est composée de pignons préparés, cinq grains & un quart; gomme gutte, *idem*; scammonée, *idem*; jalap & rhubarbe ensemble, *idem*; fougere & macis ensemble, deux grains & demi & un demi-quart; syrop de Nerprun, cinq grains & un quart; roob de sureau, *idem*. Total, 34 grains & un demi quart.

N'a-t-on pas vu, & ne voit on pas encore tous les jours administrer la scammonée jusqu'à 24 grains? Ne fait-elle pas partie de la poudre de tribus où elle entre pour un tiers à la dose d'un scrupule? Voyez élémens de Pharmacie théorie & pratique par M. Baumé, seconde édition, page 655 La gomme gutte ne se donne-t-elle pas en substance depuis deux grains jusqu'à un scrupule? Voyez le Précis de matiere médicale, par M. Lieutaud, page 301. Ainsi ce purgatif drastique y entre en si petite quantité qu'il ne peut nuire. Les pignons sont à la vérité pernicieux, mais

quand ils sont bien dépouillés de leur huile âcre & caustique, ils deviennent un purgatif doux qu'on peut même administrer aux enfans. Voyez le Traité des maladies de M. Helvetius, Tome I, p. 242 & 243. Cependant ces trois ingrédiens qui font la base du purgatif ne font ensemble que seize grains moins un quart, tandis que les Auteurs cités les ordonnent jusqu'à vingt-quatre. On dira que je ne fais point mention de la rhubarbe ni du jalap, cela est vrai, mais ils y entrent en si petite quantité, qu'il est inutile d'en parler, & quand je les y ajouterois encore, ils n'iroient point à celle de vingt-quatre; je regarde le sytop de Netptun comme un purgatif hydragaogue, mais qui ne sert ici que comme véhicule pour lier les pillules, qui d'ailleurs est corrigé par le roob de sureau qui est un astringent diuretique. Je crois en avoir assez dit pour répondre aux objections de M. Letellier; je ne lui ai pas moins d'obligations d'avoir cherché à me faire remarquer une faute qu'il a cru que j'avois commis, il a les mêmes vues que moi qui sont d'obliger le public, je m'estimerois toujours trop heureux quand je pourrai y parvenir ».

J'ai l'honneur d'être, &c.

De Paris, le 15 Juillet.

Fin des reflexions sur l'utilité de la garance.

Serapion nous assure que la racine de *garance* est déterfive & résolutive. Il lui assigne les mêmes vertus que Galien, Pline & Dioscoride. Il ajoute encore que les feuilles & sommités de cette plante sont propres à guérir les morsures des animaux véneneux, & que sa racine favorise l'accouchement. Au témoignage des anciens, il est aisé de joindre celui des modernes; Geoffroy & Lemery pensent que ces racines sont apéritives. Selon ces Auteurs, on les employe pour la jaunisse, pour la pierre; elles résistent au venin, & sont vulneraires, elles résolvent puissament les humeurs épaisses, & sont fort utiles dans les obstructions du foie, de la rate & de la matrice; on leur attribue la vertu de dissoudre le sang coagulé, & Boërrhave les recommande beaucoup pour faire couler les glaires & ce mucilage épais qui séjourne quelquefois dans les reins & dans la vessie.

La Parmacopée de Londres dit que la racine de garance est apéritive & diurétique, qu'on la donne en substance, après l'avoir fait sécher, qu'on la fait entrer plus fréquemment dans les décoctions & les apozèmes apéritifs. Chomel rapporte que les racines de cette plante provoquent également les regles & les urines, soit qu'on les donne en infusion dans du vin blanc, ou en décoction dans de l'eau; elles font le même effet en poudre, mêlées avec du succin. Il les vante dans l'hydropisie, mêlées avec le saffran de Mars, l'aloès & le sytop des cinq racines. Il dit qu'en Hollande la racine de garance cuite dans la bierre est en usage dans les chutes considérables; elle entre dans le syrop d'Armoise, de fernel, & dans le syrop apéritif & purgatif du même Auteur. Il la donne dans l'hydropisie combinée avec le saffran de Mars apéritif; & l'aloes soccotrin.

Vogel est du même avis que les Auteurs précédens. Il dit d'après M. Schulze, que si on prend la décoction de cette racine avec un peu de réglisse & une pincée d'anis à la dose de quatre onces deux fois par jour, l'espace de vingt ou trente jours, elle fait disparoitre les rougeurs & les taches au visage.

Les Médecins de nos jours, ne prescrivent-ils pas la racine de garance contre les maladies des os & les rachitis des enfans? Venel, célebre professeur de l'Ecole de Montpellier, l'a toujours recommandée dans cette espece de maladie. Nous avons eu occasion de la donner à un jeune rachitique, il s'en est bien trouvé, & ses membres ont pris insensiblement plus de consistance. M. Raulin a souvent fait usage de la décoction de la racine de garance. Il l'a donnée avec succès à des enfans rachitiques, & principalement dans les maladies de la peau. Il la regarde comme spécifique dans les affections dartreuses; il en fait prendre tous les matins la décoction aux adultes depuis une chopine jusqu'à trois demi-septiers, & même jusqu'à une pinte dans les tempéramens robustes. Nous lui en avons vu continuer l'usage pendant un ou deux mois. Elle a toujours produit tous les avantages qu'on pouvoit en attendre. Nous pourrions rapporter encore les témoignages de plusieurs Auteurs célebres qui ont prescrit cette racine intérieurement. Nous nous contentons de ceux que nous avons cités; ils suffisent pour détruire le préjugé de l'Auteur de cet article de l'Encyclopédie, & pour accréditer de plus en plus l'usage intérieur de la garance qui mérite à plus d'un titre le suffrage de ceux qui s'occupent de l'art de guérir.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Suite des observations sur les Epizoties, &c.

Le savon est un foible moyen de désinfecter, nous croyons que de l'eau aiguisée avec de l'alun est très-bonne comme nous le dirons plus bas, & qu'après s'en être servi, on doit faire usage d'un lait de chaux éteinte, délayée dans une lessive de cendres, celle qui a

fervi à la lessive des ménageres est très-bonne ; on y délayera de la chaux éteinte, & on en sera un lait un peu chargé ; on l'appliquera sur toutes les surfaces avec une brosse de soie de porc, & non avec un *balai*, ou on l'aspersera avec une grosse seringue dont la canule sera terminée en pomme d'arrosoir : la brosse du Blanchisseur est l'instrument le plus commode pour l'économie du tems & de la matiere, & pour la perfection de l'opération. M. Bourgelat conseille de faire de fréquentes fumigations avec le vinaigre aromatique réduit en vapeurs ; il prescrit aussi les parfums avec les plantes aromatiques & le soufre vif ; il recommande la fulguration du nitre & l'explosion de la poudre &c. Il prescrit de laver avec de l'eau bouillante toutes les parties contenantes & contenues dans les étables avant de les imbiber de vinaigre aromatique : enfin ce Savant Vétérinaire conseille avec sagesse de brûler tous les ustensiles de peu de valeur, & de ratisser les autres avant de les désinfecter. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit sur la poudre à canon, le nitre & le soufre enflammés ; nous conseillons d'employer le soufre en fleurs ou celui en canon pilé, préférablement au soufre vif, vulgairement ainsi nommé dans le commerce, parce que ce dernier est rempli ordinairement de terre, de pierres & souvent de cendres de volcan. Le vinaigre aromatique est un excellent fumigatoire, il seroit préférable aux acides minéraux, s'il étoit aussi concentré, parce qu'il est uni à une partie huileuse qui a de l'affinité avec les miasmes putrides ; on sait combien ce vinaigre aromatique arrache de victimes à la peste, lorsqu'il est employé comme préservatif. Pour employer le vinaigre avec plus de succès, il faut se munir d'un vinaigre fort ou concentré par la gelée, se servir d'un vase de fer que l'on expose sur un brasier, y verser le vinaigre peu-à-peu par projection, n'en verser d'autre que lorsque le fond du vase est sec ou rougi obscurément ; ainsi successivement ; par ce procédé, tout l'acide que contient le vinaigre est mis à profit, & sa vapeur acquiert par un degré de chaleur supérieur, une force expansive qui la porte dans tout l'espace que l'on parfume ; au lieu que si on se contente de faire bouillir le vinaigre, alors on ne porte dans l'air qu'un flegme acidule qui a peu d'énergie, & une foible action sur les miasmes virulens. M. Bourgelat conseille aussi de faire brûler en plein air, dans les villages infectés, un mélange de soufre, de poix de Bourgogne & de mirrhe ; nous croyons que l'on pourroit par économie, sans altérer la vertu des parfums, substituer du galipot ou encens commun, ou toute autre résine à bas prix, à la mirrhe qui est chere. Ces parfums purificatoires sont très-avantageux ; les feux de génievre, de sapin & autres bois où ces especes sont communes, sont encore très-salutaires. On a éprouvé constamment dans les lieux pestiférés que les grands feu purifient l'air par la grande raréfaction qu'ils y occasionnent, & les corpuscules salutaires qu'ils y portent.

Après avoir jetté un coup-d'œil analytique sur les différentes recettes & procédés prescrits par les Auteurs anciens & modernes, & fait sentir les avantages & les inconvéniens qui en résultent pour la désinfection, Monsieur Grignon propose ses idées sur le même objet. 1°. Tout ce qui compose l'ustensile & le mobilier des étables doit être examiné, il faut brûler tout ce qui est de peu de valeur, & les objets, dont la privation aggraveroit la perte des propriétaires, doivent être désinfectés avec soin & par des procédés appropriés à leur nature & à leur forme. Il paroît inutile de s'amuser à gratter & à ratisser tout ce qui est composé de bois, parce que tous les meubles grossiers en bois qui sont au service des étables ont des surfaces irrégulieres, sont fendus & gersés : comment se promettre que l'instrument dont on se servira, passera exactement sur toutes les surfaces pour enlever les parties extérieures. Nous pensons que l'on doit démonter les créches, les auges, les mangeoires, les rateliers, les cloisons, les portes, les volets & les bois de lits pour les passer à la flamme d'un feu allumé dans un endroit écarté & spacieux, afin d'éloigner les accidens d'incendie ; & pour cette raison, il ne faut faire usage de feu dans les étables qu'avec les plus grandes précautions. En exposant tous les objets à la flamme, on leur donnera un vernis noir qui n'altere que légérement les surfaces, de même qu'on en donne un d'ébeine à des bârons d'épine & autres, en les passant à la flamme ; il seront alors plus aisés à ratisser.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols., franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 25 Juillet 1776.

Extrait d'une lettre écrite de Tournay, le 8 Juillet 1776, par M. Planchon, *Médecin, Correspondant de l'Académie de Dijon.*

« Voici, M., des observations & des réflexions sur les effets de certaines moules. Vous n'ignorez point qu'il arrive à quelques personnes & dans quelques tems de l'année, une éruption urticaire scarlatine, accompagnée d'une démangaison insoutenable, avec oppression, étouffement, gonflement de toute la peau qui devient d'un rouge d'écrevisse, & une agitation extrême du pouls, aussi forte que dans la plus violente fievre, & que le malade est dans des inquiétudes & des agitations continuelles. Les trois observations suivantes vont le confirmer. Un homme très-robuste, d'un embonpoint au-dessus du médiocre, après avoir mangé quatre à cinq moules fraiches dans le mois de Juin il y a quelques années, tomba d'abord dans des étouffemens allarmans, il devint d'un rouge étincelant, avec une démangeaison universelle & une éruption urticaire qui se répandit sur toute la peau, le pouls étoit très-agité & très-plein. Je n'eus rien de plus pressant que de le faire saigner jusqu'à trois fois en quatre heures. Ces saignées le soulagerent, & l'usage d'une potion calmante, stomachale & anti-spasmodique, les délayans & une diete ephémere, le rétablirent parfaitement. Un autre homme de cinquante ans, asthmatique, me fit lever à onze heures de la nuit, dans une saison où je ne pouvois m'imaginer qu'il eût mangé des moules. Je le trouvai dans un accès d'asthme humide, la face étoit très-rouge, l'éruption universelle, & la démangeaison égale au nombre des pustules urticaires, l'agitation du systême arteriel étoit des plus vives. Sans faire des perquisitions sur les moules que je ne soupçonnois point alors, je le fis saigner, & au moment même que la veine fut fermée, il survint une syncope; je fis prendre au malade de l'eau-de-vie de genievre avec le syrop de rave, il vomit d'abord son souper dans lequel, quoi qu'un vendredi, il paroissoit y avoir de la viande, je m'en informai, & j'appris qu'il avoit mangé des moules. Je revins de mon étonnement, & je reconnus la cause de tous les symptômes que je calmai au moment avec une potion composée de gomme ammoniac, d'oximel scillitique, & d'elixir peregorique (calmant). Le lendemain le malade qui avoit été à la selle une fois ou deux après son vomissement, comme il arrive dans une indigestion, se remit de son indisposition. Un autre homme âgé d'environ quarante ans, d'une constitution maigre & peu robuste, immédiatement après le repas, se trouve dans des inquiétudes & une agitation inexprimables, toute la peau étoit gonflée & d'un rouge d'écrevisse, chargée de pustules urticaires, avec une démangeaison extrême; l'oppression & l'agitation du pouls étoient des plus fortes, telle qu'on peut l'observer dans une fievre inflammatoire. Je m'informai d'abord s'il n'avoit point mangé des moules, l'aveu du malade me décida à lui prescrire un gros de thériaque avec l'eau de sureau & son syrop, fondé sur ce que feu M. Matreau, Médecin d'Amiens, dont on ne peut trop regretter la perte, m'avoit dit un jour, que la thériaque étoit le spécifique de cet accident. Je n'en vins point à la saignée, parce que c'étoit immédiatement après le repas, & que je me flattois que ce remede alloit dissiper l'orage & calmer les agitations tumultueuses de la circulation. L'effet répondit à mon attente; tous les symptômes se dissiperent en trois & quatre heures, & le malade se trouva guéri le matin.

J'ai lu depuis dans une dissertation latine, intitulée: *De affectionibus & comestis mytulis*, insérée à la suite des dissertations de Paul Gotthel Werlhoff, *cautiones medicæ de febrebus &c.* que la thériaque & *le thé au lait*, (c'est ainsi qu'on s'exprime ici, quand on parle de l'infusion de ses feuilles, mêlée avec le lait) avoit guéri cet accident occasionné par les

moules. Je ne doute point, M., que tous ces symptômes ne dépendent uniquement de l'irritation que portent les moules sur les nerfs de l'estomac, dont la sympathie avec la peau est reconnue de tous les gens de l'art, puisque la démangeaison, l'éruption scarlatine-urticaire, & le gonflement universel de toute la peau, cessent dès que par le vomissement on s'est délivré de cette cause irritante; que l'agitation extrême du cœur & de ses vaisseaux est l'effet d'une palpitation de cœur, due à la même cause, qu'enfin cette affection est purement spasmodique. Les calmans la guérissent, l'opium que contient la thériaque, l'élixir paregorique & le laudanum que j'avois ajouté à la potion prescrite à mon premier malade, le prouvent assez. Il est pourtant des sujets où la saignée, même répétée, est indispensable comme on l'a vu par le premier & le deuxieme malade; l'effervescence apparente du sang, reconnue par la plénitude subite du pouls, n'est rien que l'effet de l'agitation convulsive du cœur; le calme prompt qui succéde à l'usage des préparations de l'opium, en est une preuve.

Ces effets des moules plus allarmans que dangereux, arrivent à plusieurs personnes, dit M. le Camus dans sa Médecine pratique, tome I, p. 242, depuis l'équinoxe du printems jusqu'à celui de Septembre; je les ai observés en hiver; il est cependant vrai qu'ils n'arrivent pas à toutes les personnes de la même table, ni toutes les fois qu'il s'en présente aux marchés. Cela dépend-t-il de quelques-unes qui portent avec elles quelque chose de veneneux? ou de la disposition individuelle des particuliers chez qui cette espece d'aliment agace assez l'estomac & produit ces symptômes particuliers? Il est plus probable que la cause réside dans les moules plutôt que dans la personne qui ne devroit éprouver que les effets d'une indigestion, en cas que cet aliment lui fût contraire ».

De Paris, le 22 Juillet.

Quoiqu'on avertisse souvent les hommes des dangers qui les environnent, & que cet avertissement à force d'être répété semble devenir superflu, cependant tous les jours ils s'y exposent, & les suites funestes de leur imprudence ne sauroient les rendre plus prudens. Combien de fois la mort n'a-t-elle pas surpris des ouvriers, pour être descendus sans précaution dans des fosses; combien de fois des enfans peu surveillés ont-ils été la victime de cette espece d'abandon? Voici encore deux exemples qui peut-être rendront les hommes plus circonspects. Ces jours derniers un manœuvre ayant descendu dans une fosse qu'on n'avoit pas eu la précaution de laisser évaporer, y a été suffoqué par le plomb: on ne l'en a retiré que long-tems après, on a été plus long-tems encore à se procurer les secours établis par la Police contre les morts apparentes & subites, & rien n'a pu rapeller à la vie le malheureux qui ne l'eût point perdue s'il avoit été plus prudent. Plus récemment encore, le fils du Suisse de M. le Marquis de Caraman, âgé de cinq ans, quitte son pere, & va de la loge dans la cour de l'hôtel, où étoit un baquet contenant sept à huit pouces d'eau seulement. Le malheureux enfant présente la tête à ce baquet, se baisse, tombe & se noye; il reste un bon quart d'heure dans cette position; une voisine l'appperçoit, crie, & n'est point entendue; enfin le pere lui-même sans prévoir le spectacle cruel qu'il alloit avoir sous ses yeux, accourt au bruit & trouve son fils sans vie. Envain les secours les plus efficaces en pareil cas lui ont été administrés. Trois heures de soins & de peine, n'ont pu le ressusciter. Terrible exemple pour les parens qui laissent aller les enfans seuls, & qui n'écartent pas loin d'eux avec soin jusqu'à la moindre cause de maladie & de mort!

M. Fourcroy, Conseiller au Bailliage à Clermont en Beauvoisis, nous a adressé la lettre suivante, en nous demandant une réponse particuliere. Sans nous dispenser de cet égard, nous nous empressons de publier sa lettre, autant pour lui donner la satisfaction qu'il demande, que pour répondre à quelques observations qu'il nous y fait. « Vous n'ignorez pas certainement, M., que je suis Souscripteur de votre *Gazette de santé*, depuis son origine. Vous paroissez cependant avoir totalement oublié que j'ai eu l'honneur de vous faire remettre il y a près de deux ans, par M. Ruault, votre Libraire, un exemplaire d'une petite brochure qui a pour titre, *Les enfans élevés dans l'ordre de la nature*, ou *Abregé de l'Hist. Nat. des enfans &c.* dont je suis auteur. Cet ouvrage qui n'a pour but que la conservation de l'espece humaine, étant pleinement du ressort de vos feuilles, je m'étois flatté que vous me feriez la grace de l'annoncer, d'autant que M. de Lassone qui en a été le Censeur, l'a approuvé comme *rempli d'excellens préceptes & très-digne d'être imprimé*; quoique je n'eusse aucunement l'honneur d'être connu de lui. *La suite à l'ordinaire prochain.*

LIVRES NOUVEAUX.

Médecine domestique, ou Traité complet des moyens de se conserver la santé, de prévenir ou de guérir les maladies, par le régime & les remedes simples, ouvrage utile aux personnes de tout état, & mis à la portée de tout le monde; par M. Guillaume Buchan, M. D du Collége Royal des Médecins d'Edimbourg &c. Traduit de l'An-

glois par J. D. Duplanil, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Médecin ordinaire de S. A. R. Monseigneur le Comte d'Artois. Tome II. A Edimbourg, & se trouve à Paris chez Desprez, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques, & Didot le jeune, quai des Augustins.

Ce que nous avons dit d'avantageux sur la premiere Partie de ce bon ouvrage, suffiroit pour donner la même idée de ce 2e. volume, si l'objet de notre feuille n'étoit tout-à-la-fois & d'applaudir aux productions utiles, & d'en extraire en même tems des morceaux capables de justifier nos éloges. C'est toujours M. Duplanil qui continue la traduction de cet ouvrage, & qui l'enrichit de notes intéressantes. Cette fois - ci pourtant ce Médecin y a joint un avertissement très-utile & infiniment au-dessus de ce qu'on a publié jusqu'à présent sur la médecine populaire. Ce sont des définitions très - exactes des différentes maladies, tirées des symptomes même qui les caractérisent, & telles qu'il les falloit pour apprendre aux personnes les plus étrangeres à l'art de guérir, le genre & l'espece de maladie qui les afflige.

» Si le malade commence par éprouver des douleurs à la tête, dans les *lombes*, dans les reins; une lassitude dans tous les membres; un sentiment de froid aux extrémités; des *pendiculations*, des baillemens accompagnés d'*anxiétés*, de *nausées*, & quelquefois de *vomissement*; si à tous ces symptômes succede le frisson, & ensuite un violent tremblement; si bientôt après la peau, auparavant froide & seche, devient noire; si la sueur qui, dans ces cas, coule abondamment, si les urines qui sont rougeâtres, briquetées, & qui déposent un sédiment de la même couleur, terminent l'accès, cette personne reconnoîtra que cette maladie est une fievre intermittente. Si ces symptômes ou ces accès reviennent tous les jours, elle concluera que c'est une fievre intermittente quotidienne, ou simplement une fievre quotidienne. Si ces symptômes ne reviennent que de deux jours l'un, ou le troisieme jour, elle déclarera que c'est une fievre tierce. S'ils ne reviennent qu'au bout de trois ou le quatrieme jours, elle saura que c'est une fievre quarte. Si le malade éprouve d'abord un resserrement ou un froid général, bientôt suivi de chaleur, d'un pouls plein & très-fréquent, de douleur de tête, de sécheresse & d'ardeur à la peau, de rougeur dans les yeux; si son tein est animé, s'il y a douleur dans le dos & dans les reins, avec difficulté de respirer, des anxiétés, des envies de vomir, s'il se plaint d'une grande soif, s'il repousse les alimens solides, s'il ne dort point, si sa langue d'abord humectée devient successivement seche, rude, noire, &c. elle reconnoîtra que cette maladie s'appelle *fievre continue-aigue* ou *inflammatoire*. Si cette personne apprend que la maladie s'est déclarée par le frisson & le refroidissement, suivis de chaleur, de soif & d'insomnie; qu'il soit ensuite survenu une douleur violente & poignante dans l'un des côtés, &, comme il arrive quelquefois, tout le long de l'épine du dos, ou vers le devant de la poitrine, ou vers les épaules; si cette douleur est plus aigue dans le tems de l'inspiration; si le pouls est vîte & dur; si les urines sont hautes en couleurs; si le sang se couvre dans la palette d'une espece de couenne; si les crachats s'épaississent successivement, & deviennent sanglants &c., elle reconnoîtra que c'est une pleurésie vraie. Si la douleur de côté, dont il a été question dans l'article précédent, est plus à l'extérieur, & se fait sentir principalement dans les muscles de la poitrine. Si le malade a une fievre très-aigue, accompagnée d'une douleur violente dans la région du *diaphragme*; si cette douleur augmente en toussant, en éternuant, en respirant, en prenant des alimens, en allant à la garde-robe, en urinant, &c.; si la respiration est courte; s'il respire du ventre; s'il a le hoquet, du délire, le rire sardonien, qui est une espece de grimace involontaire, &c. elle nommera cette maladie *paraphrénésie*, ou *inflammation du diaphragme*. Si le malade a tous les symptômes de la pleurésie vraie, à l'exception que le pouls est plus mollet, que les douleurs sont moins aigues, mais que la respiration est plus difficile, & l'oppression de poitrine plus grande, elle saura que cette maladie est une *fluxion de poitrine*. Si la maladie commence par des alternatives de froid & de chaux; si le pouls est petit & vîte; si le malade sent un poids sur la poitrine; si la respiration est difficile; s'il se plaint par fois de douleurs dans la tête, accompagnées de vertiges; si les urines sont pâles, &c.; cette maladie se nomme *fausse fluxion de poitrine*. Si la maladie s'annonce, comme il arrive ordinairement, par une toux seche, qui souvent continue pendant quelques mois, accompagnée d'envies de vomir; si le malade éprouve plus de chaleur que dans l'état naturel; s'il a des douleurs & de l'oppression dans la poitrine, surtout après avoir fait quelque mouvement; si les crachats ont un goût salé, & sont souvent mêlés de sang; si le malade est triste, mélancholique & très-altéré; si l'appétit est mauvais; si les crachats prennent ensuite une teinte verdâtre, blanche, ou sanguinolente; si le malade a une fievre hectique, des sueurs colliquatives, le cours de ventre, & un flux excessif d'urine; s'il ressent

une chaleur brûlante dans la paume des mains; si les joues se couvrent d'un rouge foncé après les repas; si les doigts s'amincissent, les ongles deviennent convexes, les cheveux tombent; si enfin il survient un gonflement aux pieds & aux jambes; si les forces se perdent totalement; que les yeux se cavent, &c; elle reconnoîtra à tous ces symptômes la pulmonie. *La suite à l'ordinaire prochain.*

Médecine des Animaux.

Suite des observations sur les Epizoties, &c.

La flamme & la fumée s'introduisant dans les gerfures les plus serrées, poursuivront le virus pestilentiel jusque dans ses repaires les plus obscurs: on les plongera ensuite dans l'eau, ou on les arrosera pour empêcher le feu de les dégrader. On pourra employer dans cette opération, comme aliment du feu, les plus grands fumiers qu'il est important de détruire par le feu ou par l'inhumation, les pailles qui ont séjourné dans les écuries, & les mauvais outils: on se pourvoiera du bois pour le surplus. 2°. On enlevera au moins six pouces du terrein qui forme le sol & l'aire des étables, les déblais seront enterrés avec les fumiers les plus gras dans des fosses profondes. 3°. On fera un lait de chaux avec une lessive de cendres, dans laquelle on délaiera de la chaux éteinte; on survuidera par inclination la partie la plus fluide qui sera cependant chargée, on la mettra à part: le résidus ou la partie la plus épaisse sera répandue sur l'aire des étables. 4°. On fera fondre de l'alun dans de l'eau bouillante pour en faire une eau stiptique avec laquelle on aspersera toutes les surfaces des murs, paroies, cloisons, planchers, terreins & plafonds des étables; après les avoir fortement grattés avec un balai de bouleau, ou composé d'autre ramilles de bois, & coupés court pour que le balai ait plus d'action: l'acide de l'alun tient peu à sa base, il est presque à nud; conséquemment ce sel qui est à bon marché, peut être employé avec succès. 5°. On parfumera avec le vinaigre aromatique, en usant du procédé que nous avons indiqué. 6°. Le lendemain on parfumera avec le soufre, & pour l'employer avec avantage, on en fera fondre à un feu doux dans un vase de terre ou de fer; lorsqu'il sera bien fluide, on y trempera des lambeaux de vieux linge grossier; on observera qu'ils ne soient pas entortillés, mais simples. On les laissera égouter au-dessus des vases, pour qu'il n'y reste qu'un léger enduit de soufre, & pendant qu'il sera encore mou, on les saupoudrera avec des poudres de plantes & de baies aromatiques, ainsi que l'on prépare les mêches pour soufrer les tonneaux à vin. Lorsque l'on voudra parfumer, on fixera à des supports dans différens endroits de l'écurie les chiffons souffrés, ou on les posera sur des tuiles ou dans des terrines; on y mettra le feu, & on fermera toutes les issues: tout le soufre se consumera, & remplira l'espace des vapeurs de son acide subtil mêlé de la fumée du linge & de celle des poudres aromatiques. Ce procedé est simple, facile à exécuter, peu dispendieux & remplit entièrement les indications. 7°. On réparera le crépi des murs avec du mortier de chaux & de sable; les fentes, les lésardes & les trous seront ragréés exactement avec la pointe de la truelle. 8°. Lorsque le crépi sera bien sec, on agitera le lait de chaux que nous avons indiqué, & on en lavera toutes les surfaces à plusieurs reprises avec la brosse du Blanchisseur. 9°. Avant que les couches de blanchissage soient seches, on parfumera encore avec les plantes aromatiques & les résines humectées de vinaigre; pour y procéder on prendra telle quantité que l'on voudra de plantes aromatiques, de sommités, feuilles & baies de genievre, de sapin, de sabine, de buis ou autres bois odorans gommeux ou résineux que le pays fournit; on les fera sécher, puis on les pilera grossierement; on mêlera sur six livres de leur poudre, une livre d'encens commun ou de colophane, ou autres matieres résineuses en poudre: ou enfin d'autres résines liquides ou bitumes; on les mêlera exactement après les avoir humecté avec du vinaigre, puis on les jettera par partie sur un brasier pour les y faire brûler sans flamber: la fumée acide & âcre qui s'en élevera parcourra tout l'espace & frappera toutes les surfaces: si les plantes sont vertes, on les hachera grossierement avant le mélange, & ou les humectera d'une moindre quantité de vinaigre que si elles étoient seches.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, *à Paris, chez* Ruault *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 1er. Août 1776.

De Rosoi en Brie, le 26 Juillet.

M. Fleury, anciennement éleve des Hôpitaux de Paris, & présentement Maître en Chirurgie, & Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, assure avoir découvert un spécifique contre les écrouelles. Pour le prouver il rapporte un procès-verbal de ses cures, dont nous allons donner l'extrait, autant parce qu'elles paroissent certaines, que parce que nous avons vu des écrouelleux dans l'état le plus déplorable parfaitement rétablis par le remede du sieur Fleury, & qu'on ne sauroit trop publier ces succès, afin que le sieur Fleury puisse être admis à faire de nouvelles expériences dans les Hôpitaux, & constater mieux l'efficacité d'un remede qui ne doit pas rester secret s'il est véritablement efficace. » Le fils M. Lepicier, Concierge de M. le Comte d'Andezy, rue d'Argenteuil chez le Menuisier, où la mere restoit alors, âgé de 17 ans, ne paroissant pas en avoir plus de 12, attaqué des écrouelles dès l'âge de 5 ans, couvert & accablé de tous les symptômes & accidens qui caractérisent cette maladie. Il avoit à la tête trois trous fistuleux, communiquant les uns aux autres, par le détachement du cuir chevelu, situés sur le parietal gauche, se terminant du côté du coronal & du temporal, au bas duquel étoit un sac qui retenoit la matiere, que l'on faisoit sortir par la moindre compression que l'on faisoit de bas en haut. Les glandes maxillaires ulcerées des deux côtés sans interruption depuis un angle de la machoire jusqu'à l'autre, avec des bords durs, noueux, calleux, renversés, ayant l'apparence d'un cancer manifeste, du côté gauche de la machoire l'ulcere montoit jusqu'à un travers de doigt près la commissure des levres, laissant à découvert par la carie, les racines des quatre dents molaires. Au-dessus & près la clavicule droite, un ulcere large d'environ trois pouces, montant & diminuant par degrés presque jusqu'à l'apophise mastoïde, bordé de chairs dures & renversées, excédent de beaucoup le niveau de la peau, ayant l'aspect d'un cancer ulceré, comme ceux de la machoire ci-devant cités Sur l'épine de l'omoptale du côté de l'acromion, un trou fistuleux avec gonflement, rougeur des environs & entretenu par la carie de l'os. Aux premieres vertebres des lombes un ulcere de la grandeur d'environ un écu, mais simple. A la main droite quatre troux fistuleux, répondant les uns aux autres, entretenus, par la carie du premier os du metacarpe, le doigt indicateur recourbé, la main enflammée & si fort empâtée, qu'elle représentoit un gand fouré à force. Le genouil droit anquilosé & d'une grosseur qui excédoit de moitié l'état naturel, au point que le malade ne pouvoit marcher qu'en s'appuyant sur la pointe du pied; l'articulation étoit environnée de trous fistuleux pénétrant plus ou moins avant, un ulcere au-dessus du genouil large d'environ trois doigts, s'étendant extérieurement de quatre pouces sur la cuisse, passant sur la jointure & allant gagner le peroné jusqu'à trois doigts au-dessus de sa tête, ce qui faisoit un ulcere de plus de six pouces d'étendue, variant par place en largeur & en profondeur, un autre ulcere intérieurement finissant à côté de la rotule & montant quatre pouces le long de la cuisse. A la jambe au-dessous du même genouil, deux ulceres de la longueur de six à sept pouces sur un de large, placés intérieurement suivant la direction du tibia, séparés suivant toute la longueur par une peau en partie dérachée. De plus le malade se plaignoit depuis long-tems d'une douleur à l'hipocondre droit, qui a l'élévation dureté, renitance & sensibilité, firent connoître l'engorgement & l'obstruction du foie. Le pus qui sortoit de tous ces ulceres étoit, suivant les parties lésées, verd, sereux, noir, sanguinolant & d'un odeur insupportable, il étoit si verd & corrosif, que les os se trouvoient cariés avant l'ouverture des abcès; la suppuration si générale & abon-

dante, que le malade étoit épuisé, privé de sommeil, d'appétit & de force, tourmenté de coliques, diarrhées & fievre lente, accidens, qui tous réunis le conduisoient au marasme; son tein étoit jaune, livide, plombé, la peau terreuse, le corps déchargé, dans l'impuissance enfin de faire le moindre mouvement. J'ai commencé la cure au mois de Mai 1767, à Paris où je demeurois alors, je l'ai finie en 1770 à la connoissance de M. de Lamalle, maître en Chirurgie, ci-devant indiqué, de qui l'on peut s'en assurer, & qui a bien voulu présenter le malade à l'Académie Royale de Chirurgie, où, après avoir été attentivement examiné, il a été reconnu radicalement gueri, il n'y a personne de la Paroisse & Butte S. Roch qui n'ait connu l'état malheureux de ce malade.

La suite à l'ordinaire prochain.

Fin de l'article de Paris, du 29 Juillet.

» Il est vrai, Monsieur, que je n'ai pas celui d'être Médecin ni même Chirurgien, & que ces MM. doivent naturellement avoir dans vos feuilles, le pas sur un homme de robe tel que moi. Mais si mon livre peut-être utile, s'il a été jugé par M. de Lassone qui doit s'y connoître, & approuvé comme rempli d'excellens préceptes, je ne présume pas qu'il mérite l'exclusion, parce que l'Auteur n'est pas homme de l'art. Je pense au contraire que ma qualité d'ancien souscripteur de votre Gazette, étoit un titre suffisant pour me faire espérer d'y trouver une petite place pour ma brochure, après l'honnêteté que j'ai eu de vous la faire présenter. Au surplus, comme la petite fortune dont elle étoit susceptible est-à-peu-près faite, je n'aurois pas pris la liberté de vous interrompre à ce sujet, si votre Gazette N°. 25, en date du 20 Juin dernier, ne m'avoit fourni l'occasion de vous faire une petite observation sur un passage qui s'y rencontre. Mais les enfans, dites-vous, ont le foie proportionnellement plus gros que ces derniers (les adultes) *les nouveaux nés sont même sujets à une espece de jaunisse qui leur est particuliere.* Ou je n'entends pas le françois, ou vous annoncez la jaunisse des nouveaux nés comme l'effet naturel de ce qu'ils ont le foie proportionnellement plus gros que les adultes. Si vos grandes occupations vous avoient permis, M., de jetter un coup-d'œil sur le livre que j'ai eu l'honneur de vous faire remettre, j'ose dire que vous y auriez trouvé dans les notes cinq & six, la preuve du contraire. Cette jaunisse est le symptôme d'une véritable maladie, même souvent mortelle, de laquelle il est néanmoins très-facile de préserver les enfans, comme je m'en suis convaincu par une expérience de plus de trente années. Elle ne dépend nullement du trop gros volume du foie, mais du manque d'évacuation assez prompte du *mœconium*, que l'on retarde par les liqueurs échauffantes, telles que le vin sucré ou autre de cette espece, que l'on est généralement & très-mal-à-propos dans l'usage de faire prendre aux enfans sitôt qu'ils voyent le jour, lesquelles leur resserrent le ventre qu'il conviendroit de relâcher. Favorisez au contraire cette évacuation salutaire par quelques cuillerées d'eau miellée, suivie d'un minoratif tel que la manne ou le syrop de chicorée composé, & vous n'appercevrez plus sur les enfans nouveaux nés aucune trace de cette jaunisse qui ne leur est nullement naturelle, puisque les miens & tous ceux pour qui on a suivi cette méthode en ont été exempts. Si vous voulez, M., vous donner la peine d'ouvrir mon livre, vous trouverez, pages 300 & 307, des détails à ce sujet, qui vous feront peut-être connoître qu'il pouvoit ne pas être indigne de l'honneur d'une annonce dans la Gazette de santé ».

L'ouvrage de M. Fourcroy ne nous est jamais parvenu, l'empressement avec lequel nous avons publié sa lettre, lui est un garant de celui que nous aurions eu pour l'annoncer. A l'égard de la jaunisse des nouveaux nés, il nous permettra de n'être pas entierement de son avis, non-seulement parce que nous l'avons observée même sur ceux qui avoient évacué le *mœconium*, mais encore parce que le bon effet que produisent les remedes qui l'évacuent, prouve que s'ils peuvent chasser cette matiere étrangere, ils détruisent aussi l'engorgement du foie provenant de son gros volume.

L'incendie de l'Hôtel-Dieu de Paris a donné lieu à divers projets dans lesquels les Auteurs se sont occupés des moyens de prévenir les inconvéniens attachés à l'ancienne forme de cet établissement. Il en paroît un surtout depuis peu, dans lequel l'Auteur place les malades chacun seuls dans un lit, & où il prétend qu'ils recevroient les meilleurs secours avec le moins de frais possibles. » Les inconvéniens qui peuvent résulter de la position actuelle de l'Hôtel-Dieu, la nécessité d'avoir un air sain & des eaux pures, d'être dans un lieu isolé pour que le service se fit avec facilité, & que la Ville ne donnât & n'en reçu aucune incommodité; ne feroient-il pas des motifs qui exigeroient que cet Hôpital fut placé hors & au dessous de Paris? Les environs du Gros-Caillou, réunissent plus d'avantages qu'aucun autre lieu, les immondices n'y peuvent incommoder personne, le transport des malades y feroit facile par

terre, au moyen de plusieurs grandes belles rues qui y aboutissent, ainsi que le Quai & les Boulevards, & même le plus souvent par eau, n'y ayant aucun embarras de bateaux sur ce côté de la riviere. Avec tous ces avantages, ce terrein seul a celui d'être à portée de toutes les parties de la Ville, par ses libres communications, sans pouvoir l'incommoder. Les matériaux de construction, les denrées & marchandises pour les approvisionnemens, arriveroient jusqu'aux portes des magasins avec facilité & avec le moins de frais possible, tant de la partie supérieure qu'inférieure de la riviere dans des bateaux, qu'on gareroit aisément & sans gêner la navigation ». Telles sont les raisons de l'Auteur pour l'emplacement du nouvel Hôtel-Dieu; celles qui déterminent la forme du bâtiment & de l'administration, ne sont pas moins judicieuses: il faut en lire le détail dans l'ouvrage même qui se trouve à Paris, chez la Veuve Duchesne, rue S. Jacques.

Livres Nouveaux.

Fin de la Médecine domestique, ou Traité, &c.

Si la maladie, poursuit M. D., a pour avant-coureurs l'abattement, la perte de l'appétit, la foiblesse, les lassitudes après le moindre mouvement, des insomnies, des soupirs profonds, le découragement de l'esprit; si à ces symptômes succedent un pouls petit & fréquent, la secheresse de la langue, sans que le malade soit considérablement altéré; s'il éprouve tour-à-tour de petits froids & de petites chaleurs, qui se manifestent par la rougeur du visage; si bientôt il se plaint de vertiges, de douleurs de tête, de nausées & d'envies de vomir; si le pouls est vîte & quelquefois intermittent, les urines pâles, ressemblantes à de la bierre éventée; si le malade respire difficilement; s'il a du délire &c.; on conclura qu'il est attaqué d'une fievre lente ou nerveuse. Si le malade éprouve, plusieurs jours avant la maladie, une foiblesse marquée, des lassitudes spontanées, sans aucune cause apparente; s'il est abattu; s'il soupire; s'il perd courage; si quelques jours après il se frappe de la crainte de la mort; s'il a des nausées; s'il vomit de la bile; s'il a un violent mal de tête, accompagné de pulsations ou de battemens dans les arteres temporales; si les yeux paroissent rouges, enflammés; s'il y sent de la douleur jusques dans le fond des orbites; s'il éprouve un bourdonnement dans les oreilles; si la respiration est laborieuse & souvent interrompue par des soupirs; s'il se plaint de douleurs à la région de l'estomac, dans le dos & dans les reins; si la langue d'abord blanche devient noire, gercée, &c.; si les dents se couvrent d'une croute noire; si le malade rend quelquefois des vers par haut & par bas; s'il frissonne; s'il tremble; s'il salive; si le sang, forti de la veine, paroît dissous, ou n'avoir que très-peu d'adhésion, & se putréfie promptement; si les déjections toujours très-fétides sont, tantôt verdâtres, tantôt noires ou rougeâtres; si la peau se couvre de taches pourprées, livides, brunes, noires; si le malade a des hémorragies par les yeux, par le nez, par la bouche, &c.; on ne doutera pas que cette maladie ne soit une fievre putride, maligne ou pourprée. Si la maladie s'annonce par un frisson léger, suivi de chaleur, de foiblesse & de soupirs; si le pouls est petit & fréquent, accompagné de difficulté de respirer, d'anxiétés, d'oppression dans la poitrine, d'agitation, de délire; si la langue est blanche; si les mains tremblent, quoiqu'elles soient quelquefois brûlantes; si, chez une femme en couche, le lait change de route, & que les autres évacuations se suppriment; si le malade éprouve sur la peau une démangeaison, des douleurs semblables à celles qu'occasionneroient des piqures d'épingles; s'il se manifeste de petites pustules inombrables, rouges ou blanches, accompagnées de la diminution des symptômes précedens, d'une sueur qui a une odeur de putridité particuliere, & du retour des évacuations supprimées, &c.; cette maladie se nomme *fievre miliaire*. Si le malade commence par éprouver des bâillemens, des pendiculations, des douleurs à la tête, des vertiges, & des alternatives de froid & de chaud; s'il ressent une douleur à la région de l'estomac, accompagnée quelquefois d'un gonflement; si la langue est blanche; si la peau & les yeux paroissent jaunes; si le malade vomit de la bile; si le pouls qui est rarement plein, est quelquefois un peu dur; s'il y a, ou constipation excessive, ou cours de ventre considérable; si tous ces symptômes ont des remissions marquées, c'est-à-dire, des tems où ils sont infiniment moins violens, sans pourtant disparoître entierement, &c.; on nomme cette maladie *fievre remittente*.

Médecine des Animaux.

Fin des observations sur les Epizoties, &c.

Pour l'opération on pourroit se servir d'especes d'encensoirs, le mouvement qu'on leur donne entretient un feu lent & couvert qui facilite la fumigation; en les promenant & les agitant dans tous les coins & recoins des étables, on y porteroit la salubrité du parfum. 10°. Il seroit possible de composer des cônes fumigatoires, à l'instar des clous odorans de

Richelieu, en employant des poudres aromatiques, du charbon, du nitre, des résines, du camphre, le tout mis en poudre très-fine & amalgamé avec un mucilage de gomme arabique dissoute dans le vinaigre concentré; on formeroit ces cônes dans des cornets de papier, comme les Chandeliers moulent leur cire noire; on les laisseroit sécher parfaitement; on pourroit donner à ces cônes six pouces de hauteur sur trois pouces de base; on pratiqueroit une ouverture au centre de leur axe avec une brochette de bois cylindrique enfoncée dans la pâte pendant qu'elle seroit encore molle; lorsque l'on voudroit s'en servir, on les poseroit sur une planche percée d'un trou qui correspondroit à l'ouverture du cône, afin d'entretenir un petit courant d'air qui faciliteroit l'embrasement. Les cônes fumigatoires bien posés rempliroient parfaitement l'objet, après toutefois que l'on auroit fait les fumigations acides, ils ne serviront qu'aux aromatiques. 11°. Si la partie supérieure des étables, au lieu de planches, n'étoit composée que de perches, ou de claies de bois sur lesquelles les fourrages seroient enmagasinés, il faudroit alors, avant de procéder à aucune fumigation, enlever les masses supérieures de fourrages, & les transporter; prendre la derniere couche qui seroit immédiatement au-dessus de l'étable, la brûler ou au moins la passer à des animaux d'une autre espece, & l'on traitera les perches, claies ou planches qui formeroient la base du grenier comme tout le mobilier de l'écurie ou de l'étable. Quant aux précautions à prendre pour la désinfection des choses & des lieux, l'on ne peut rien ajouter aux détails des opérations qui sont indiquées & prescrites par M. Vicq-d'Azir & par M. Bourgelat, les vues patriotiques, les lumieres profondes, l'ordre & la précision caractérisent tous les documens salutaires que leur zele leur a suggérés pour le salut de la patrie. Si, animé du même zele, nous proposons nos réflexions & nos observations sur le même sujet, c'est que nous sommes persuadés que sur une matiere aussi importante, on ne peut trop rassembler de faits & d'observations pour terrasser avec plus d'avantage un fléau aussi formidable que celui de l'épizotie regnante. Tous les faits d'observation détaillés dans ce mémoire sont consignés dans des procès-verbaux authentiques dressés en présence & de concert, tant avec M. le Subdélégué de Joinville qu'avec les vétérinaires qui ont operé sous nos yeux. Ces procès-verbaux ont été adressés au Ministere & à M. Rouillé d'Orfeuil, Intendant de la Généralité de Champagne. Ce Magistrat alarmé de l'invasion de la contagion dans cette partie de son département, s'en est montré le protecteur en donnant des ordres multipliés & précis à MM. de Périgny & Martin, Subdélégués à Joinville & à Saint-Dizier, lesquels nous ont secondés de leurs ordres particuliers, & de leur présence dans les opérations pour lesquelles l'autorité qui leur est dévolue est devenue nécessaire.

Quoiqu'on puisse faire pour employer ses momens dans la Capitale, l'espace compris depuis l'époque où l'on acquiert le droit d'y exercer la Médecine jusqu'à celle où le Public donne sa confiance, est toujours marqué par des vuides souvent difficiles à remplir. Exposés à cette inaction avec bien d'autres, nous avons tâché de la vaincre par des occupations qui devoient nous rappeller sans cesse au premier but de notre état (la guérison des malades). Entr'autres choses, nous nous sommes attachés à simplifier la Médecine populaire, en la mettant autant qu'il étoit en nous, à la portée de ceux auxquels elle est spécialement destinée. De-là sont venus les différens traitemens du peuple établis dans cette Capitale, & imités dans plusieurs Provinces du Royaume; la dispensation des secours contre les morts subites trop souvent changées en réelles, faute de moyens & de soins; & l'instruction périodique sous le nom de *Gazette de Santé*, dans laquelle nous n'avons cessé d'inserer tout ce qui pouvoit faciliter le traitement des maladies, sur-tout celles qui se manifestent dans les Campagnes, ou qui attaquent les ouvriers des grandes Villes. Le tems de renoncer à cette occupation est enfin arrivé; quelque desir que nous eussions de continuer ces Feuilles, nous nous voyons dans la nécessité d'en confier la rédaction à un autre Auteur, pour ne pas être exposés à négliger à-la-fois & nos lecteurs & nos malades.

Loin de perdre au changement de Redacteur de cette Feuille, nos Lecteurs ne peuvent au contraire qu'y gagner. Celui qui nous remplace est Médecin de la Faculté, sa plume est exercée, & le Public a plus d'une fois applaudi à ses productions, dont nos Feuilles se sont enrichies. L'anonyme qu'il veut garder, nous donne la facilité de le louer ici sans blesser sa modestie; mais en le reconnoissant à son travail, nos lecteurs verront que personne ne pouvoit mieux que lui se charger d'une entreprise qui demande une application entiere de la part de celui qui la dirige.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

GAZETTE
DE SANTÉ,

CONTENANT

Les découvertes utiles, faites en Médecine, Chirurgie, Pharmacie, Physique, Chymie, Botanique, Histoire Naturelle, &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Salus populi suprema lex.



A PARIS,
Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.
1776.

AVERTISSEMENT.

L'Art de conserver la santé étant, sans contredit, le plus utile, le plus nécessaire dans nos mœurs actuelles, & peut-être le moins connu, on ne sauroit trop multiplier les ressources qui tendent à le rendre plus parfait ou plus fructueux. Mais peut-on se flatter d'arriver à sa perfection, si on ne connoît les vraies causes des maladies, si l'amour du vrai seul ne dirige l'intention de ceux qui sont faits pour se faire entendre. C'est envain que l'intérêt ou l'enthousiasme s'efforce de préconiser des découvertes prétendues utiles, annonce l'extinction prochaine de certaines maladies; c'est envain que l'autorité frappe sur certains petits abus; l'illusion ne tarde pas à se manifester, & les maux auxquels on vouloit remédier n'en sont ni moins réels ni moins fréquens. Tout l'art de se conserver consiste donc à connoître ce qui nous nuit, & malheureusement cette connoissance qu'on suppose toujours acquise, ne l'est presque jamais. C'est pour l'acquérir enfin une fois, sur un des objets les plus importans, que le Gouvernement vient de créer une Société, composée de Médecins éclairés, dont le travail soutenu d'une correspondance établie dans tout le Royaume & ailleurs, doit avoir principalement pour objet la recherche des causes des maladies épidémiques & épizootiques, malheureusement trop fréquentes dans nos climats, & la perfection des moyens de les guérir, d'en arrêter les progrès, & d'en tarir, s'il se peut, entierement la source. Mais ces sortes d'institutions ne peuvent influer parfaitement sur le bonheur des hommes; les nouvelles découvertes, les lumieres de la Capitale ne peuvent se répandre qu'autant qu'il y a des voies promptes & faciles pour les faire circuler par-tout. La voie de la *Gazette de Santé*, qui paroît toutes les semaines, nous a paru la plus propre à cet effet. Ainsi, sans nous écarter des vues de son premier Auteur, obligé de cesser aujourd'hui ce travail, & dont le but étoit surtout de simplifier la Médecine parmi le peuple, & de la mettre à portée du plus grand nombre; nous nous attacherons principalement à faire connoître les véritables intérêts des hommes, les découvertes & observations neuves & vraiment utiles, les ouvrages de Médecine, & le cas qu'on en doit faire, les remedes nouveaux, enfin tout ce qui a un rapport direct ou indirect à la conservation des hommes & des animaux; & lorsqu'il s'agira d'une plante salutaire ou pernicieuse, essentielle à connoître, on en donnera la figure. On évitera avec soin toute discussion étrangere à l'objet principal (qui est l'utilité publique) les disputes polémiques; on n'en fera mention que lorsqu'il s'agira d'éclaircir quelque point lumineux dans l'art de guérir, ou capable de soulager l'humanité. On se permettra quelquefois des réflexions tant sur les faits qu'on rapportera, que sur certains livres déja connus, mais qui contiennent des principes dangereux. On trouvera désormais dans cet écrit peu de systêmes, beaucoup de faits, peu de théorie, beaucoup d'observations. On ne négligera rien pour le rendre d'une utilité réelle & générale.

N°. 32

GAZETTE DE SANTÉ.

DU JEUDI 8 AOUST 1776.

CHIRURGIE.

OBSERVATION sur un hématocèle (1), *avec rétention d'urine, tuméfaction de la prostate, &c.; par M.* Ferrand, *Chirurgien-Major de la Marine, au Département de Narbonne.*

LE malade qui fait le sujet de cette observation, avoit, suivant le rapport, un hématocèle qui, par son volume & sa figure, ressembloit à un melon. Les urines retenues dans la vessie, les efforts impuissans que le malade faisoit pour s'en délivrer, un écoulement fétide & autres symptômes, aggravetent si fort le mal, que le malade se voyoit dans un danger imminent de périr.

Le premier Avril dernier, M. Fetrand fut prié de voir cet homme; il le trouva au lit, avec une fievre ardente, fort agité, n'ayant point uriné depuis trois jours. Ce malade étoit sujet depuis quelques années à des rétentions d'urine; depuis plus d'un an il avoit un écoulement continuel provenant d'une gonorrhée négligée: les douleurs qu'il éprouvoit, étoient au-dessus de toute expression. Le scrotum étoit d'un volume extraordinaire, de couleur livide & plombée, avec plusieurs phlictaines d'un rouge brun; la verge étoit très-œdémateuse & torse; on y voyoit à certaines distances comme des ligatures & des bourlets, un phimosis à l'extrêmité duquel étoient plusieurs ragades & une infiltration qui s'étendoit jusqu'aux anneaux, & à la région hypogastrique. Ayant essayé de le sonder, M. Ferrand ne put introduire l'algalie, malgré le peu de courbure qu'elle avoit; il mit en usage une bougie creuse fort déliée, & parvint peu-à-peu à la conduire dans la vessie; l'urine qui sortit étoit bourbeuse & puante. Cette évacuation qui dura près d'un quart d'heure, soulagea un peu le malade. Plusieurs personnes de l'art ayant été consultées, on décida que la cause de la maladie provenoit d'un vice vénérien; que la rétention d'urine avoit donné lieu à tous les accidens, & qu'il falloit sans délai opérer le malade. M. F. porta un bistouri droit à la partie supérieure du scrotum; étant parvenu à la partie moyenne, il introduisit le doigt index de la main gauche dans l'incision, à la faveur duquel il plaça une branche de ciseaux courbes bien tranchans, & ouvrit le scrotum dans toute son étendue: ensuite il emporta plusieurs lambeaux de membranes, tant internes qu'externes qui étoient sphacelées. La matiere fut si abondante que le lit en fut inondé. On voyoit les testicules flottans dans la matiere; ils ne furent aucunement affectés; les cordons étoient gorgés, mais l'engorgement fut dissipé cinq à six jours après. L'odeur de cette partie étoit si fétide qu'elle incommoda plusieurs des assistans. On remplit l'ulcere de charpie molette, & on fit sur la partie des embrocations avec une décoction de quinquina, à laquelle on avoit ajouté du camphre & de l'onguent de Styrax. On appliqua une compresse trempée dans le même défensif & deux autres par-dessus, le tout soutenu par un suspensoir. Les pansemens suivans furent faits avec les remedes analogues, & conformément aux différens états de l'ulcere. On fomenta les parties voisines qui étoient infiltrées, avec de l'eau-de-vie camphrée; à mesure que l'ulcere se dégorgeoit, l'infiltration se dissipoit. M. F. fut obligé de sonder le malade avec le même instru-

(1) Tumeur au scrotum, ou fausse hernie, causée par un amas de sang.

ment pendant douze jours, & la Nature ayant repris insensiblement ses fonctions, le malade commença à uriner par un très-petit jet. L'ulcere fut cicatrisé solidement dans l'espace d'un mois. On fit ensuite usage des bougies suppuratives; elles procurerent un écoulement si abondant, qu'on eût dit qu'il avoit une incontinence d'urine: il étoit facile d'en distinguer la cause, tant par la qualité purulente de la matiere, que par sa ténacité. La cure fut terminée par l'usage des bougies dessicatives & par des lavemens mercuriels. Ils dépurerent si parfaitement les humeurs, que depuis ce tems, le malade jouit de la santé la plus parfaite. Il a été guéri dans l'espace de deux mois.

Sans vouloir répandre le moindre doute sur la fidélité de cette observation, nous observerons seulement, qu'un véritable hématocèle, dans une rétention d'urine provenant d'une pareille cause, est une maladie rare, au lieu qu'un *dépôt urineux*, formé dans le tissu cellulaire du scrotum ou au pétiné, est un cas beaucoup plus ordinaire. Du reste, le traitement est à-peu-près le même. Le principal caractere du dépôt urineux dans les bourses est de se former promptement, ordinairement d'un seul côté, de se terminer très-souvent par la gangrene, & d'avoir pour cause prochaine quelque ouverture qui se fait à la partie membraneuse de l'uretre.

Botanique.

On écrit de Londres qu'un particulier du village de Midleton, près de Manchester, ayant ramassé d'une espece de champignon qu'il prit pour des mousserons, il les mangea vers les cinq heures du matin. Il ne fut point incommodé jusqu'à cinq heures du soir; mais à ce moment, il fut tellement pressé par la soif, qu'il but plusieurs bouteilles de bierre sans pouvoir se désaltérer. Suivant le rapport, tout son corps enfla, & il éprouva des douleurs insupportables dans tous les membres. Il fut saisi d'un dévoiement considérable, accompagné de vomissemens presque continuels, & de crampes violentes dans les cuisses & les jambes. Il rendit quelques portions de champignon, sans être soulagé. Les douleurs & les évacuations ne cesserent qu'au bout de trente heures. Alors il s'endormit profondément & se leva le matin en parfaite santé. Ce particulier a retrouvé depuis, un champignon semblable à celui qui l'avoit empoisonné. Il l'a envoyé à M. Hudson, auteur du *Flora Anglica*; ce Botaniste assure que ce champignon n'est autre chose que l'*Agaricus clypeatus* décrit par le célebre Linné, dans son *Species plantarum*, p. 1642; & que Schaeffer en a donné la figure dans ses *Icones fungorum*.

Quelque mérite que puisse avoir cette observation, nous osons avancer qu'elle ne peut servir à personne; parce qu'outre qu'il est fort douteux que le champignon représenté à M. Hudson fût de la même espece que celui qui avoit causé les accidens, il l'est encore plus que ce soit l'*Agaricus clypeatus* de Linné, dont l'effet éprouvé sur les animaux, n'est pas celui qu'on désigne. D'ailleurs, il est très-difficile de déterminer l'espece comprise sous ce nom; puisque la description succincte de Linné convient à plus de dix especes connues, & dont l'usage n'est pas malfaisant. Il est bien plus probable que l'espece qui a causé ces accidens soit le *fungus venenatus viscidus* de J. Bauhin, ou le *fungus phalloïdes annulatus sordidè virescens & patulus* de Vaillant, dont on chercheroit envain la description dans Linné, & dont les pernicieux effets, à-peu-près semblables, ne se manifestent qu'au bout de dix à douze heures, comme dans ce cas-ci. Quoiqu'il en soit; dans cette incertitude sur les véritables especes dangereuses, & vu l'insuffisance des secours qu'on peut tirer des écrits des Botanistes en général, & en particulier de ceux de Linné sur les champignons, on invite tous ceux qui voudront bien nous faire part d'observations semblables (toujours précieuses à recueillir) de décrire exactement le champignon, en marquant sa taille, sa forme, & surtout sa couleur; en indiquant s'il est feuilleté ou poreux, en quelle saison il croît, s'il vient à l'ombre ou au soleil, s'il a un collet ou non &c.: C'est le seul moyen de rendre l'observation utile, jusqu'à ce qu'il y ait sur cette matiere un traité complet, qui puisse servir de guide

On prie tous ceux qui auront quelque observation, ou quelque chose de relatif à la santé, à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Ruault *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols. Franc de port par - tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 33

GAZETTE DE SANTE.

Du Jeudi 15 Août 1776.

De Paris.

DES retours fréquens de petite vérole, après l'effet de l'inoculation, observés dans la Capitale, avoient rendu problématique la question suivante : Savoir, s'il ne seroit pas plus avantageux pour le public de lui cacher les faits défavorables à l'inoculation, que de les lui faire connoître ? On a cru qu'on ne devoit plus balancer sur ce dernier parti, & que l'exposition de la vérité étoit préférable à la sécurité trompeuse dans laquelle on laisse quelquefois les inoculés. Voici un exemple d'un pareil inconvénient.

M. le Marquis & M. le Vicomte de Coigny, qui avoient été inoculés il y a quelques années, se croyant en sureté à l'égard de la maladie dont on avoit cherché à les préserver, n'ont pas craint de s'exposer au danger de la contagion, dans la petite vérole que Madame de Coigny vient d'essuyer. Mais malheureusement ils l'ont prise une seconde fois, & M. le Premier en a manqué mourir. Cet exemple frappant doit suffire pour rendre désormais plus attentifs à leur conservation, tous ceux qui sont dans le même cas. Cet accident a donné lieu à un autre du même genre, mais accompagné d'une circonstance particuliere. Le Garçon de l'Apothicaire du quartier ayant rapporté chez lui le reste d'un collyre dans une bouteille, avec le pinceau qui avoit servi à frotter les yeux d'un de ces malades, a eu l'imprudence de barbouiller, avec le même pinceau, le museau d'un petit chien de la maison, lequel dans cet état, a leché le visage & le sein de sa maitresse, & lui a ainsi inoculé une petite vérole, dont elle n'est pas encore guérie. Il est à observer que c'est aussi la seconde maladie du même genre que cette derniere malade éprouve, étant bien marquée de la premiere. Tous ces exemples de contagion nous rappellent ce qui arriva à Mademoiselle Laporte, lors de l'inoculation d'un Prince du Sang. On lui donna un paquet de linge qui avoit servi à ce Prince, en lui recommandant de ne pas l'ouvrir, mais ce fut vraisemblablement ce qui l'y invita, & la petite vérole fut l'effet de sa curiosité.

Lorsqu'une contagion est aussi bien démontrée que celle de la petite vérole ; lorsqu'elle ressemble aussi parfaitement dans ses progrès à toutes les maladies contagieuses ou pestilentielles qui ravagent quelquefois les villes & les campagnes, & contre lesquelles on se précautionne ; on ne conçoit pas la sécurité des peuples d'Europe à l'égard de celle-ci : & s'il existe encore parmi nous de bons citoyens, de vrais amis de l'humanité, (ce dont on ne sauroit douter) c'est ici le cas ou de renverser les principes qui établissent la contagion, ou de secourir une fois les hommes, exposés sans cesse à toutes les horreurs de cette maladie. On invite surtout MM. les Curés des paroisses, & toutes les personnes qui ont véritablement à cœur le bien public, de faire leurs efforts pour étendre une vérité si utile, en attendant que le Magistrat éclairé vienne au secours des malheureux. Les particuliers qui voudront acquérir plus de lumieres sur cet objet, peuvent consulter *l'Histoire de la petite vérole*, & les *Mémoires* qui lui ont servi de suite, qu'on trouve à Paris chez Didot, le jeune, quai des Augustins.

La Société & Correspondance royale

de Médecine que le Roi a créé par arrêt du Conseil du 29 Avril 1776, pour tout ce qui est relatif aux maladies épidémiques & épizootiques, a tenu sa premiere assemblée le mardi 13 de ce mois. Cette Société est composée d'un Chef ou Directeur qui la préside, qui est M. *de Lassone*, Conseiller d'État, premier Médecin de la Reine & du Roi en survivance ; d'un Commissaire général & premier correspondant avec les Médecins du Royaume, qui est M. *Vicq-d'Azyr*, & en outre de plusieurs Médecins, dont la plupart jouissent de la plus haute réputation, qui, suivant l'ordre du tableau, sont MM. *Bouvart*, *Poissonnier*, *Lorry*, *Maloet*, *Poissonnier-Desperieres*, *Jussieu*, *Caille*, *Paulet*, *de Lalouette*, *Jeanroy* & *Thouret*.

Livres dangereux.

Tout le monde connoît un Livre malheureusement trop répandu dans le public. Il a pour titre, *Secret des arts & metiers* ; il contient à la page 279, tom. 1. édit. de Bruxelles, en deux volumes, une recette capable de faire périr un millier de personnes : c'est celle que l'Auteur imprudent a indiquée pour corriger les vins verts avec la litharge. On ne sauroit trop répéter qu'il n'y a rien de plus dangereux que le plomb ou ses préparations, telles que la céruse, la litharge &c. dans tout ce qui sert de boisson ou d'aliment aux hommes & aux animaux. Mille exemples de maladies dangereuses devenues générales dans ces circonstances, ont prouvé cette vérité.

Observation de Médecine.

M. Durand, Sacristain de l'Église Cathédrale de Meaux, âgé de 52 ans, d'un tempérament mélancholique, lent & tranquille, étoit sujet depuis près de cinq ans à des vomissemens continuels. Il passoit néanmoins quelquefois cinq ou six jours sans éprouver ces accidens, mais le plus souvent il vomissoit plusieurs fois le jour : rarement il rejettoit le bouillon. Il vient de mourir à la suite d'une inflammation à l'estomac & au foie, dont il fut attaqué huit jours avant sa mort. Dans l'ouverture qu'on a fait du cadavre, on a trouvé un épanchement purulent & de couleur verdâtre dans la capacité du basventre. Il y avoit une partie de l'epiploon gangrené, une autre en suppuration. Les intestins étoient un peu livides ; le foie étoit d'un quart plus gros que dans l'état ordinaire, & il y avoit un engorgement tendant au squirre. Le grand lobe étoit adhérent à l'estomac du côté du pylore, ainsi qu'au colón. On découvroit visiblement à la face antérieure de l'estomac des traces d'une inflammation qui s'étoit terminée par la suppuration, & dont le pus s'étoit fait jour, en partie dans l'estomac qui étoit percé, & dans lequel il étoit mêlé à une bile porracée & brunâtre, & en partie dans la capacité du bas-ventre. Le pylore étoit squirreux ainsi que le pancreas. Une excroissance fongueuse du côté du pylore avoit presque entierement bouché son ouverture.

Il paroît d'après cette exposition, que la premiere cause de cette maladie a été un engorgement squirreux au pancreas & au pylore, d'où a résulté le vomissement fréquent auquel le malade étoit sujet. Cette maladie n'est point rare dans nos climats ; elle arrive surtout à ceux qui s'adonnent aux boissons spiritueuses, & finit presque toujours d'une maniere funeste. Pour y remédier, on a recours aux puissans apéritifs, aux fondans, parmi lesquels on doit préferer les eaux de Vichy qui ont quelquefois réussi. Mais le malade qui fait le sujet de cette observation n'auroit point encore succombé à cette maladie, si les suites d'une violente inflammation à l'estomac & au foie, qui exigeoit beaucoup de saignées, des fomentations émollientes &c. n'eussent accéleré sa mort.

Maniere perfectionnée de préparer le Taffetas d'Angleterre.

Quoiqu'on sache que le *Taffetas d'Angleterre* employé pour les coupures, ne soit fait qu'avec une dissolution de colle de poisson, à laquelle on ajoute un peu de teinture de quelque baume ; on le prépare souvent si mal, on a tant de peine à s'en procurer du bon dans les Provinces, qu'on a cru faire plaisir au lecteur d'en donner la meilleure recette.

Prenez colle de poisson coupée par petits morceaux, deux onces ; faites-la infuser dans environ huit onces d'eau bouillante, dans un vaisseau de fayance, ayant soin de remuer de tems en tems jusqu'à ce qu'elle soit entierement fondue. Passez ensuite la liqueur, à laquelle on ajoute un verre d'eau-de-vie, & faites bouillir de nouveau le tout jusqu'à réduction de

moitié, dans une terrine de terre vernissée. Passez de nouveau la liqueur, & appliquez-la avec un pinceau ou une brosse sur du bon taffetas, bien tendu sur un merier de tapisserie. Laissez secher la premiere couche qui doit être très-légere; passez-en une seconde avec la même attention, une troisieme, une quatrieme & même une cinquieme, s'il le faut, & la derniere avec la teinture du baume de Perou, faite à l'esprit de vin.

Ce taffetas est un très-bon vulnéraire, préférable même à tout autre, dans tous les cas de coupures légeres, de plaies simples qui n'ont pas beaucoup d'étendue, par la raison que tenant les bords rapprochés & mettant les chairs blessées à l'abri de l'impression de l'air, l'opération de la nature, qui seule guérit toutes les plaies, n'est point troublée & se fait mieux. Cette couverture artificielle est préférable au caillot de sang ou à la croute qu'elle auroit formé pour remplir son intention, sans ce secours. Pour mouiller le Taffetas, on doit préférer l'eau à la salive.

NOUVEAUTÉS EN MÉDECINE.

Pieces concernant l'établissement fait par le Roi d'une Commission ou Société & Correspondance de Médecine, à Paris, in-4°. de 59 pages.

Ces pieces sont, 1°. *l'Arrêt* du Conseil d'Etat du Roi, du 29 Avril 1776, qui établit la Commission de Médecins à Paris, pour tenir une correspondance avec ceux des Provinces pour tout ce qui est relatif aux maladies épidémiques & épizootiques. 2°. Un *Mémoire* instructif sur cet établissement. 3°. Un *Réglement* concernant les assemblées & les travaux de la Société & Correspondance Royale de Médecine.

Il seroit superflu de nous étendre encore sur les avantages de cet établissement. Il suffit d'exposer son objet pour sentir de quel prix il peut être. N'est-il pas bien consolant pour la Nation, de savoir qu'il y a une Société éclairée qui ne s'occupe que des moyens de diminuer la somme de ses maux physiques, prête à voler au secours des hommes, toutes les fois que des maladies épidémiques, sur eux ou sur leurs bestiaux, exigeront ses soins. Le Mémoire instructif joint à l'Arrêt, est une espece de Catéchisme propre à guider les personnes les moins instruites dans les principes de la Physique, de la Chymie & de la Médecine, & à faciliter les réponses de la part des habitans de la Campagne, toutes les fois qu'il sera nécessaire d'acquérir des connoissances certaines, tant sur la nature du sol, du climat, sur les qualités de l'air & des eaux, que sur le caractere des maladies regnantes.

Observations sur les maladies épidémiques, publiées par ordre du Gouvernement & aux frais du Roi, par M. Lepecq de la Cloture, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Caen, Aggregé au Collége des Médecins de Rouen, Médecin désigné de l'Hôtel-Dieu de la même Ville. A Paris, chez* Vincent, *rue des Mathurins, hôtel de Clugny, 1776, in-4°. de 420 pages.*

Cet ouvrage intéressant contient l'histoire de l'épidémie du gros Theil, de celle de Louviers, de celle des Prisons du Palais à Rouen, d'un plevro-peripneumonie vermineuse, observée dans les mêmes lieux; le tout redigé d'après le tableau des épidémiques d'Hippocrate. On y présente à côté de chaque observation, dans des colonnes séparées, l'administration des remedes, leur effet, les signes de coction, les jugemens de la maladie &c. On fera connoitre plus particulierement cet ouvrage qui est fait pour servir de modele en ce genre.

Lettre d'un Médecin de Paris à un Médecin de Province sur le traitement de la rage. A Paris chez d'Houry, Imprimeur-Lib. rue de la Vieille Bouclerie. In-4°. de 17 pag.

Cette lettre, à laquelle la Méthode éprouvée pour le traitement de la rage, publiée par ordre du Gouvernement, dont on a déja rendu compte, a donné lieu, vient à l'appui de cette méthode. Elle contient une observation sur un hydrophobie, guérie à Paris par les frictions mercurielles, & de nouvelles vues pour le traitement de la même maladie, lorsqu'elle est confirmée & au dernier degré. L'efficacité de ce traitement reçoit un nouveau degré de force, par les exemples suivans. Voici ce qu'on mande de Poitou, où l'on est souvent exposé aux effets de cette cruelle maladie.

Le 12 Juin 1771, treize personnes des deux sexes furent mordues par une louve enragée, dans les bois dépendans de l'Abbaye de Fontevrault. On trouva le cadavre d'une femme, séparé de la tête, un autre mis en pieces, mais avec un reste de vie qu'il conserva encore quelques jours. Tous

les autres furent mordus à la face, sur la poitrine, &c. &c. Il en périt huit dans l'état de rage bien décidée. Il n'en restoit plus que trois, une femme, une fille & un petit garçon. Ce dernier fut pris d'accidens hydrophobiques si violens, qu'il succomba peu de jours après les premiers secours administrés. La femme ainsi que la fille, avoient eu des morsures affreuses à voir sur le visage, particulierement à la bouche de la premiere qui étoit divisée de près de trois doigts. Il y restoit des cicatrices difformes, dures, lorsqu'elle fut confiée aux soins de M. *Linacier*, Médecin du Roi, à Chinon. Comme les plaies commençoient à rougir, symptôme précurseur, chez tous les autres, de la rage, il les fit saigner & mettre dans un bain entier. Il ordonna pour boisson le petit lait qu'on émétisa le premier jour. Il fit boire beaucoup d'émulsions, & dès le lendemain on fit une friction avec deux gros de pommade mercurielle. On continua les bains, les lavemens, les boissons, & les frictons, environ trois semaines, en laissant des intervales suffisans pour ne pas opérer de salivation; ce qui eût pourtant lieu chez la femme, quoi qu'on eût eu l'attention de lui donner très-souvent des remedes purgatifs. Elle en fut quitte pour quelques douleurs aux machoires, aux gencives, mais la gorge fut toujours libre & sans douleur. Pendant tout le traitement, on a fait prendre aux deux malades, du mercure avec des purgatifs, & l'on a fait quatre nouvelles frictions, chacune de deux gros, dans l'espace des quinze jours qui suivirent la premiere convalescence qui a été bien assurée, puisque ces deux personnes existent aujourd'hui avec la meilleure santé.

Le même Médecin a traité deux autres filles au mois de Juillet 1774, âgées l'une & l'autre d'environ quinze ans. Elles avoient été mordues à la face par un loup enragé. La morsure étoit guérie lorsqu'il les entreprit, Il suivit la méthode dont il vient de parler, en l'appropriant à leur âge, & il eut la satisfaction de les préserver du sort qu'eurent tous ceux qui comme elles, avoient été mordus & abandonnés aux prétendus secrets de quelques familles. Ses observations ne se bornent pas là. En 1762, quarorze personnes des deux sexes, & de tout age, furent mordues par une louve enragée, dans les bois de Chavigny, frontiere du Poitou. Un seul fut confié aux soins de M. Linacier, & n'auroit pas eu le sort malheureux des autres, si l'on eût été plus persévérant dans les secours. Il étoit venu à bout de dissiper le premier & le plus sûr symptôme de la rage, l'horreur de l'eau. Il s'étoit déja écoulé plus d'un mois depuis la cessation de ce fâcheux accident. Une convalescence trop prompte en imposa; c'étoit un enfant, il retomba dans l'hydrophobie la plus épouvantable, à l'aspect d'une genisse qui en éprouvoit aussi les plus terribles symptômes. Il périt le 3e. jour, sans que M. Linacier en fût prévenu.

Ce Médecin termine sa lettre en disant, qu'il regarde la nouvelle méthode proposée, comme vraiment supérieure à toutes les autres.

Me. ALPHONSE *le Roy, Professeur en Médecine à son Critique*, tel est le titre d'une brochure *in*-8°. de 26 pag. qu'on trouve à Paris, chez *Leclerc*, Libraire, quai des Augustins, à la Toison d'Or, 1776. Cette défense de M. le Roy nous a paru honnête & bien faite. Elle roule en entier sur sa sa Doctrine des accouchemens, & rappelle les principes qu'il a déja établis sur cette matiere.

Quelques personnes ayant donné à l'endroit de notre avertissement, où il est dit que le premier Auteur de cet écrit a été obligé de cesser ce travail, une interprétation différente de celle qui se présente naturellement, après que les raisons en ont été déduites; on se hâte d'annoncer qu'il n'y a pas eu d'autre cause de cette interruption de la part de l'Auteur, que celle qu'il a exposée lui-même au N°. 31, c'est-à-dire des occupations d'état, trop multipliées, qui peuvent exposer un Médecin (pour me servir de ses propres expressions) à négliger à la fois, ses lecteurs & ses malades.

On prie tous ceux qui auront quelque observation, ou quelque chose de relatif à la santé, à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols. Franc de port par-tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 34.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 22 Août 1776.

De Paris.

QUOIQU'IL soit encore douteux si la somme des maux causée par l'Art trop agissant des Accoucheurs n'excede pas de beaucoup celle que produiroit la Nature dans les mêmes circonstances, & que cette bonne Mere ne se soit pas menagée des ressources pour tous les cas, en général; il en est néanmoins, où il semble que cet art est absolument nécessaire. Tel est celui dont on va rendre compte. C'est une Naine du Fauxbourg S. Antoine, Manon Latour, âgée de 26 ans, qui le fournit.

Une taille de 2 pieds 10 pouces, un corps contrefait & n'allant qu'à l'aide de 2 bequilles, ne l'ont point empêchée de devenir enceinte. A la fin du terme, plusieurs personnes de l'art se sont empressées de la visiter, & après l'avoir examinée, ont conclu que l'opération césarienne étoit indispensable. Cette pauvre malheureuse a été dans les transes pendant sept ou huit jours, & assaillie d'un monde prodigieux qui, autant par curiosité que par charité, alloit la voir. Les Sages-Femmes du Fauxbourg, qui depuis longtems trouvent chez M. de Leurye, célebre Professeur d'accouchemens, les secours dont elles ont besoin, dans des cas épineux, l'envoyerent chercher. Il jugea qu'il ne falloit pas se presser, que la nécessité de l'opération Césarienne ne lui paroissoit pas indiquée, & qu'il y avoit assez de place pour amener, au moyen d'un instrument nullement meurtrier, cet enfant à bien. En effet, le 13 de ce mois, à huit heures du matin, en présence de M. Gouillard & autres, il eut le bonheur de l'accoucher, & d'amener un enfant vivant. Il n'auroit rien manqué à sa gloire si cet enfant eût vécu plus longtems.

On invite M. de Leurye à donner au public le détail circonstancié de cette observation, & à faire connoître l'instrument dont il s'est servi avec tant davantage.

La Société & Correspondance Royale de Médecine a annoncé pour le sujet du Prix qu'elle se propose de distribuer dans la séance du second mardi d'Août 1777, & qui sera de 300 livres, la question suivante: *Déterminer dans les fievres exanthématiques les circonstances dans lesquelles le régime rafraichissant est préférable à celui qui est échauffant, & celles où il faut employer une méthode contraire.* Les Mémoires seront adressés, francs de port, avec des billets cachetés, contenant le nom des Auteurs, avant le premier Juin 1777, à M. Vicq-d'Azyr, Médecin - Consultant de Monseigneur le Comte d'Artois, premier Correspondant avec les Médecins du Royaume, rue du Sepulchre.

De Lyon.

L'utilité d'un établissement, dans chaque Ville, de secours gratuits en faveur des noyés, dont Paris a fourni l'exemple au reste de la France, se manifeste tous les jours par des exemples frappans: Et quoique le bien qui résulte le plus souvent de l'avantage de pouvoir ressusciter en quelque sorte un pauvre malheureux, quel-

quefois las de son existence, ne soit pour ainsi dire rien, en comparaison des grands services qu'on pourroit rendre à l'humanité, en l'éclairant sur des abus qu'on fera connoître, & qui font périr les hommes par milliers, dans les Villes & les Campagnes ; il est néanmoins si satisfaisant pour les ames sensibles, si glorieux pour l'art, & quelquefois si utile pour l'humanité, de voir opérer ces sortes de resurrections subites, qu'on est étonné que dans toutes les Villes, vu les succès de celle de Paris, surtout dans celles qui sont situées au bord des rivieres dangereuses, il n'y ait pas quelque établissement semblable.

On mande de Lyon qu'un crocheteur, âgé de 55 ans, s'étant appuyé fort avant sur le parapet qui borde le quai *Monsieur*, eut tout-à-coup une défaillance qui le fit tomber dans le Rhône. Il fut aussitôt entraîné par le courant & disparut. Il s'écoula près de trois quarts d'heure, avant qu'on pût le trouver; enfin on l'accrocha, & il fut tiré dans un bateau ayant tous les signes de la mort. Il fut porté à l'entrepôt de l'Hôpital général de la Charité, où l'efficacité & la promptitude des secours ont été déja connus par plusieurs succès. M. Grandchamp, Chirurgien-Major, conjointement avec ses Eleves, lui administra sur le champ les secours ordinaires en pareil cas. La saignée du col & du bras furent pratiquées, (notez qu'il s'étoit fait dans sa chute deux contusions considérables, l'une à la tête, l'autre à la cuisse gauche ;) les frictions avec les flanelles imbibées d'eau-de-vie camphrée, & animée avec l'esprit-volatil de sel ammoniac, furent mises en usage. On lui donna un lavement de tabac, & un autre avec le vin émétique trouble ; on lui fit respirer en même tems, la vapeur de l'esprit volatil de sel ammoniac : on lui souffla avec force dans les narines de la poudre sternutatoire ; les fumigations ne furent point oubliées, & au bout de deux heures de soins, on commença à s'appercevoir d'un léger battement de cœur. Le noyé commença à respirer, on continua les secours avec constance, & l'on eut la satisfaction de s'applaudir du succès. M. Grandchamp le fit aussitôt transporter aux infirmeries pour achever sa guérison, qui, selon toute apparence, n'exigera que trois ou quatre jours de soins.

Cette observation prouve que dans tous les cas semblables, on ne doit avoir rien à se reprocher du côté de la continuité des secours, & que souvent ce n'est qu'au bout de plusieurs heures qu'on a le bonheur de réussir.

CHYMIE.

Maniere de découvrir la présence du Tartre émétique dans une liqueur.

Il seroit à souhaiter qu'on eût des pierres-de-touche assez sûres pour découvrir toutes les fraudes qu'on commet dans le commerce, toutes les substances pernicieuses qui se trouvent mêlées, la plûpart du tems, dans des compositions secrettes qu'on qualifie avec tant de hardiesse & sans le moindre respect pour la vérité ni pour le public, de panacée universelle, de remede souverain, de *summum bonum*, *&c.* tous mots propres à faire beaucoup de dupes & à n'être utiles qu'à leur Auteur. Voici un moyen de découvrir le Tartre émétique, toutes les fois qu'il est masqué dans quelques-uns de ces arcanes si merveilleux.

Si l'on mêle du foye-de-soufre à une liqueur qui contient le tartre émétique, alors cette liqueur se trouble, prend une couleur de brique, & si on la laisse reposer quelque tems, on obtient un précipité qui est un vrai soufre-doré d'antimoine. Dans ce procédé, la crême de Tartre qui forme avec le regule d'antimoine, le Tartre émétique, quitte la partie réguline de ce demi-métal, pour s'unir à l'alkali du foye de soufre & forme avec lui une espece de sel végétal qui reste en dissolution, tandis que le soufre devenu libre se porte sur le regule d'antimoine & forme ce qu'on appelle le soufre-doré d'antimoine, lequel étant insoluble dans l'eau, se précipite au fond de la liqueur sous la forme de poudre rouge.

A propos de Tartre émétique, on croit qu'il n'est pas inutile de recommander aux Gens de l'Art de l'ordonner toujours dans l'eau distillée, parce qu'il peut arriver, comme on l'a observé quelquefois, que l'émétique dans l'eau ordinaire, s'y décompose par la présence de quelque terre, de quelque selenite qui s'y trouve mêlée, & qu'alors au lieu d'émétique, on ne donne qu'un sel incapable de produire l'effet qu'on attend, ce qui est souvent de la plus grande conséquence pour

le Médecin & furtout pour le malade, principalement dans les cas femblables à ceux de l'apoplexie. On doit ajouter encore que pour que le Tarrre émétique foit bien fair, il doit être blanc.

Médecine.

Remede éprouvé pour les gerfures, crevaffes, qui viennent au fein des Nourrices.

Les crevaffes, gerfures ou rhagades qu'on obferve affez fréquemment aux mammelons des Nourrices, les incommodent quelquefois au point qu'elles font obligées de ceffer d'allaiter leurs enfans. Ce n'eft point une incommodité à négliger à caufe des fuites auxquelles elle expofe. M. Baudoin, Médecin de la Rochelle, ayant fait ufage inutilement de plufieurs adouciffans, recommandés dans ce cas, (il avoit fans doute employé la pommade en crême, le cerat de Galien, &c.) n'en a pas trouvé de plus propre à faire ceffer entierement ce mal, que la racine de grande confoude, *fymphitum majus* ou *confolida major*, dont le nom grec, françois & latin indique affez la vertu qu'on lui attribue de confolider les plaies, c'eft-à-dire d'être aftringente & vulnéraire. Elle contient en outre un mucilage très-propre à la rendre adouciffante, & c'eft dans cette double vue, vraifemblablement, que M. Baudoin en a fait ufage. Au bout de fix à fept jours, fon époufe en a été fenfiblement foulagée, & peu de tems après, entierement guérie. La maniere de s'en fervir confifte à creufer cette racine fraîche en forme de dez à coudre, & à en couvrir le mammelon; on pile enfuite un morceau de la même racine, & on en fait une efpece de cataplafme qu'on applique fur les crevaffes.

On doit obferver que le mucilage que contient cette plante eft fujet à s'aigrir & à fecher promptement. Pour éviter l'un & l'autre, on renouvelle fouvent la cataplafme.

Avis divers et réponses a quelques questions.

On mande de la Province que l'ufage où font la plûpart des Nourrices de lier ou garotter les enfans, & de les laiffer dans cet état, fufpendus à des clous ou autres outils, lorfqu'elles vont aux champs, eft on ne peut pas plus dangereux, furtout lorfqu'ils ne font pas attachés bien haut. Ces pauvres innocens font expofés alors à deux fortes d'accidens également à craindre dans la plupart des campagnes; 1°. au rifque de périr par les efforts qu'ils font en criant, en fe débattant, à caufe de la gêne & des entraves où ils fe trouvent; 2°. au danger d'être dévorés par les cochons, ce qui vient d'arriver tout récemment dans un village. On ne fauroit trop recommander à ceux qui font faits pour veiller à la confervation de ces infortunés qui doivent un jour nous remplacer, de faire quelque attention à un abus d'un genre auffi barbare. On invite furtout MM. les Curés, de contribuer à le faire ceffer.

Un accident de cette nature vient d'arriver à Iffy-l'Evêque, à un enfant abandonné dans un berceau à la garde d'autres enfans. Les Nourrices devroient avoir toujours l'attention de placer leur berceau fur un lit ou fur une table, enfin hors de la portée de tous les animaux qui peuvent leur nuire.

Sur la demande que quelques perfonnes ont faite d'une defcription plus détaillée du fenouil d'eau, *phellandrium aquaticum*, dont les vertus ont été annoncées dans les Gazettes précédentes, on répond qu'il n'y a rien, 1°. de plus incertain que les vertus que Pline & quelques modernes après lui, ont attribué à fa graine; 2°. qu'on ne fauroit être trop circonfpect fur l'ufage qu'on en pourroit faire, furtout de fes feuilles & de fa racine qui font un poifon. Si on veut en avoir une connoiffance plus particuliere, on peut confulter la page 137 & fuiv. du Tome II des *Recherches fur les maladies épizootiques*, où fes effets fe trouvent détaillés.

NOUVEAUTÉS EN MÉDECINE.

Lettres *de M. C***, Médecin d'un Hôpital militaire, à M. P***, Médecin de Paris, à Cantorbery, 1776.*

Ces lettres font au nombre de quatre, & contiennent 146 pages 8°. Si l'on joint à cette Critique celle de M. Rav... c'eft la

quatrième qui paroît aujourd'hui de l'histoire de la petite vérole, publiée en 1768, ouvrage déja jugé, mais qui ne pouvoit pas manquer de blesser quelques personnes, parce que la vérité s'y trouve. Aussi a-t-il donné lieu à plusieurs critiques. Les premieres ont eu principalement pour but de faire voir la difficulté, & même l'impossibilité de l'emploi des moyens proposés dans cette histoire, pour se délivrer entiérement de la petite vérole. Du reste, on a été d'accord sur les principes, mais on a nié les conséquences: ce qui est une maniere d'argumenter qui ne méritoit pas de réponse: aussi l'Auteur n'en a point fait dans le tems; car, du moment qu'il est prouvé que la petite vérole est une maladie d'un genre nouveau en Europe, dont l'existence exige toujours une communication médiate ou immédiate avec des personnes qui en étoient attaquées, ou bien, du moment que la contagion est démontrée, & la nécessité par conséquent de se précautionner prouvée, il est ridicule de chicaner sur le genre de secours qu'on doit employer, & de faire perdre ainsi de vue l'objet principal de la question qui est la nécessité des précautions. Si les moyens proposés paroissent trop difficiles ou impraticabes, il n'y a qu'à les changer, les modifier suivant les circonstances, & le devoir de tout bon citoyen dans ce cas, c'est, ou de les laisser subsister tels qu'ils sont, ou d'en substituer de meilleurs.

Tels ont été les objets des premieres critiques. Celle-ci est d'un autre genre. L'Auteur qu'on ne nomme point, pour ne pas lui faire un certain tort, n'entre point dans des discussions semblables: il s'attache aux mots, aux titres des personnes, à la figure des Auteurs, &c. Il trouve par exemple, deux mots, dans un ouvrage considérable sur une matiere des plus importantes, qui n'ont aucun rapport avec l'objet essentiel, & dont l'un apparient même à M. Cantwel; ils lui fournissent d'abord la matiere d'une Préface, où les pointes, les réticences, les calambours sont prodigués, ensuite celle d'une centaine de pages dans le même goût. Le Lecteur a beau demander grace, il faut qu'il boive du vin de Beaune, *ad vomitum usque*. Cet aggresseur relevé lui-même sur quelques erreurs, confesse à la face de » l'Univers physiologique & mathématique, (ce sont ses termes) que » *quinquies millies* veut dire cinq mille, & » que son Compositeur a pris cette foisune » virgule pour une unité numerale ». Il dit de plus, qu'il est évident que lorsqu'on annonce qu'un Livre est publié en Angleterre, cela veut dire que c'est en Anglois; il persiste à croire que l'eau distillée est le *correctif* du sublimé corrosif, que la fievre *n'est pas* une maladie; que le *pharmaci genus* qui empoisonna Socrate, doit être rendu en françois par *remede*, parce que c'est plus philosophique; que *Coccus indicus* n'est pas tout-à-fait mal traduit par Maron-d'Inde &c. &c. Enfin il n'est gueres possible d'être plus absurde, plus extraordinaire en tout genre que cet Auteur. Il ajoute à cette singularité, celle de se servir souvent des termes de *gare*, de *bravo*, *d'embrolio*, *&c.* Il est bien permis de former une attaque contre quelqu'un, dégayer même un écrit par des plaisanteries fines, délicates, de faire jaillir s'il se peut, la lumiere d'un choc qui ne blesse ni l'oreille ni les yeux; mais privé de ce talent, se permettre tout, jusqu'au langage des halles, remplir un Livre de calambours, de jeux de mots, dire pour s'excuser, qu'on a été traité de *chien*, de *loup*, &c. joindre à cela la mauvaise foi, rapporter avec des guillemets des mots qui ne se trouvent point dans un Auteur, auquel on vouloit nuire, tels que les *culottes*, les *Blanchisseuses variolizes*, *&c.* finir par argumenter contre la qualité de non Régent, tandis que c'est la circonstance la plus flatteuse pour un Médecin, qui n'est pas riche, d'être fait non Régent; donner cet argument pour preuve de sa capacité; ignorer tout, & faire le plaisant, c'est abuser, à la fois, & de l'indulgence des lecteurs, & de la permission d'écrire.

On prie tous ceux qui auront quelque observation, ou quelque chose de relatif à la santé, à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols. Franc de port par-tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 35.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 29 Août 1776.

De Paris.

S'IL est des cas où la Chirurgie ait besoin d'être éclairée par les lumieres de la Physique; c'est dans la circonstance suivante. Il y a quelques jours qu'un Charron du Fauxbourg S. Marcel, en battant le fer, reçut une écaille brulante dans l'œil, qui lui perca le globe, & s'arrêta dans la cornée. La chaleur du corps étranger, sa présence, attirerent bientôt sur cette partie une inflammation des plus vives. On essaya envain plusieurs moyens de débarrasser l'œil: les efforts qu'on faisoit pour en venir à bout, l'irritation nouvelle causée par les instruments qu'on mettoit en usage, tout ne servit qu'à augmenter l'inflammation & à occasionner un gonflement dans le globe & les parties environnantes, qui fut tel qu'on ne voyoit plus le morceau de fer, & qu'on ne savoit comment s'y prendre pour le tirer. Une personne de l'Art qui passoit dans ce quartier, attirée par la foule, entre dans la boutique, s'informe de la nature du mal & de sa cause. Ayant examiné l'œil, il demande un demi - quart d'heure pour le guérir, disoit - il, sans le toucher. En effet, ayant été chercher chez lui une pierre d'aimant bien armée, il l'approche de l'œil, & on vit avec surprise l'écaille de fer s'attacher subitement à l'aimant.

Cette observation n'est pas neuve, mais elle ne nous paroît pas moins utile. Elle fait honneur à celui qui a fait une si heureuse application de la Physique à la Chirurgie. Non-seulement, elle peut servir dans tous les cas semblables, mais on ne doit jamais oublier de faire usage de l'aimant, ou du fer aimanté, toutes les fois qu'il est nécessaire de tirer du fer de quelque partie du corps. Combien de fois n'a-t-on pas été obligé de meurtrir des parties, de faire même des contre-ouvertures qui ont mis le malade dans le plus grand danger, pour tirer de la poitrine, du corps du sternum, & d'autres parties, des pointes d'épées cassées, des aiguilles, &c. dont la sortie n'auroit peut-être exigé que la simple application de l'aimant.

Moyen de reconnoître la présence du sublimé corrosif dans une liqueur quelconque.

Nous disions, dans la Feuille précédente, qu'on ne sauroit trop avoir de moyens pour découvrir la présence des substances pernicieuses dans toutes les compositions. On a déja donné une pierre-de-touche pour reconnoître le Tartre émétique; mais s'il est essentiel de savoir ce qui entre dans la composition d'une liqueur, c'est lorsqu'elle contient du sublimé corrosif; poison féroce que l'Art a tenté d'adoucir, qu'un Médecin célebre de Vienne a cherché à accréditer, & qu'on voit malheureusement aujourd'hui entre les mains de l'Empirique, de l'homme de l'Art, de l'habile & de l'ignorant. Ce fut envain que le savant Astruc, témoin de ses effets, éleva sa voix contre l'usage qu'on en faisoit. Le goût décidé pour les poisons l'ayant emporté sur la force

du raisonnement, il fallut céder au torrent, & s'empoisonner, lorsqu'on pouvoit guérir par des remedes innocens. C'est encore une de ces inconséquences du siecle que la postérité aura de la peine à comprendre. On ne sauroit nier que le bien de l'humanité, l'ardeur de la secourir, une facilité entrevue dans le traitement, plusieurs exemples de guerison bien constatés, n'ayent été les motifs de la plûpart des partisans du sublimé corrosif, & n'ayent donné lieu à l'enthousiasme avec lequel on a prôné ses miracles. Mais l'epithete si justement donnée à ce sublimé, ses pernicieux effets si souvent observés, n'auroient-ils pas dû modérer un peu cette chaleur à vanter un poison. On sait bien qu'une substance pernicieuse à petite dose, peut opérer dans une infinité de cas qui paroissoient incurables, des guérisons qui étonnent: mais parce qu'une petite dose de poison peut opérer des guérisons merveilleuses, est-on fondé, lorsqu'on peut guérir par des secours innocens, à donner la préférence à celui dont l'usage est toujours suspect; & l'avantage apparent qui peut résulter de ce dernier, est-il capable de contrebalancer les maux auxquels il expose? On dira peut-être: quelle contradiction dans les Gens de l'Art. Il semble que l'un cherche à détruire ce que l'autre fait. Point du tout: le motif est le même. Mais du moment qu'on voit une épée tirée contre vous, que le tems & l'expérience la font appercevoir, on ne doit plus balancer à vous en prévenir. Ainsi, si l'on commence à s'élever contre l'usage & surtout contre l'abus qu'on fait du sublimé-corrosif, c'est qu'on est très-fondé à croire, (& on en fournira les preuves) qu'outre son insuffisance, dans la plûpart des cas, à la plus haute dose possible, il est devenu quelquefois funeste à beaucoup de personnes qui ont péri dans un état de marasme, après toutes les apparences d'une guérison, après la disparition entiere de tous les symptômes. Avant de fournir les preuves de ces faits, voici un moyen de le reconnoître partout où il est. On invite, en attendant, tous les hommes à être en garde contre ses effets, sans prétendre donner la moindre inquiétude à ceux qui ayant été bien gouvernés d'ailleurs & sagement conduits, peuvent se trouver quittes de leurs maux, & entierement débarrassés par des évacuations heureuses de tout le sublimé qu'ils avoient pris.

Lorsqu'une liqueur contient du sublimé-corrosif; outre la faveur âpre & métallique qu'elle doit avoir, il y a d'autres indices qui le font connoître. La meilleure maniere de s'en assuret consiste à employer l'eau de chaux nouvellement préparée. On mêle les deux liqueurs, & s'il y a du sublimé-corrosif, il se fait sur le champ, un précipité couleur de brique. Dans cette combinaison qui forme l'eau phagedenique, l'acide marin qui étoit uni au mercure, le quitte pour s'unir à la chaux avec laquelle il a plus d'affinité, tandis que le mercure, devenu libre, se précipite sur le champ, sous la forme d'une poudre couleur de brique. Cette pietre-de-touche est plus sûre que celle que fournit l'alkali-fixe ordinaire, qui pourroit dissoudre le métal.

HYGIENE.

Sparterie ou Manufacture de Spart.

On ne connoît guetes pour se préserver de l'humidité, que des peaux d'animaux, des tapis de laine & des paillassons: mais, presque tous ces moyens joignent à l'inconvénient connu des vers, des mittes & de la pourriture, celui de renfermer quelquefois des germes de maladies contagieuses, dont les animaux qui nous ont fourni leurs dépouilles, sont morts. Ce n'est pas ici le lieu d'en fournir la preuve & l'exemple: cela est connu; & il n'y a rien de plus mal sain en général que l'usage de certaines peaux, surtout de celle de l'ours, fort sujet à mourir du charbon. Le chanvre dont on fait les cordes, n'est pas plus sain. On sait qu'une eau dans laquelle le chanvre a séjourné est capable de causer des mortalités dans un pays. On en pourroit presque dire autant du lin. La paille dont on se sert est fort sujette à se corrompre. Toutes ces considérations étoienr sans doute assez fortes pour déterminer M. Berthe à renouveller l'usage où étoient les anciens de se servir du *Spart*, qui est plus sain, & dont Pline le natutaliste a décrit tous les avantages dans un chapitre particulier. (*Voy. Plin. Hist. nat. lib.* XIX *cap.* 11). Cette plante qui ressemble au jonc, a été indiquée par cet Auteur & par ceux qui l'ont suivi & qui en ont donné la figure, tels que de l'Ecluse & Dodonée, sous le nom de *Spartum herba*. C'est un des *gramen sparteum* de G. Bauhin; le *Lygeum spartum*

de Linnœus, (*voy. spec. Pl. page* 78).

Ce vrai Spart ne croît qu'en Espagne. On le trouve dans le Royaume de Valence, mais sur-tout aux environs de Carthagene qui pour cette raison a été surnommée *Spartaria*, & son terrein *Campus Spartarius*. C'est à l'imitation des anciens, qu'on vient de donner le nom de *Sparterie* à la Manufacture du Spart.

Le Spart du Royaume de Valence est le plus beau & le plus estimé; c'est celui vraisemblablement que M. Berthe prépare dans la fabrication de ses nattes & de ses tapisseries, que nous avons vu, qui sont très-propres, & capables de servir d'ornement. Les anciens employoient le Spart pour faire des cordages, des corbeilles, des paniers, des chaussures; ils le faisoient servir presque aux mêmes usages que le chanvre & le lin. M. Berthe en prépare des tapis, des nattes, des cordes, des hamacs &c. Sa Manufacture est rue Popincourt, Fauxbourg Saint Antoine. Nous croyons que l'usage du Spart est beaucoup plus sain, plus commode que celui des peaux, des paillassons ordinaires &c. Il a un avantage que les autres n'ont pas, c'est qu'il se plaît dans l'humidité & résiste à ses effets, ce qui doit le faire préférer à tout autre moyen, sur-tout dans les salles à manger des rez-de-chaussée, dans les boutiques trop humides & trop fraiches.

Observation sur un anevrisme de l'artere carotide droite, par M. de Chaignebrun, Médecin - Pensionnaire du Roi.

Un anevrisme à l'artere carotide est un accident très-grave, auquel on ne sauroit faire trop d'attention. M. de Chaignebrun en offre deux exemples sur 2 femmes aux approches du tems critique. Elles étoient l'une & l'autre d'une constitution forte, d'un caractere emporté, sujettes à des coleres violentes. L'une d'elles prenoit du caffé avec excès; toutes deux avoient un peu le goût du vin & des liqueurs spiritueuses. La tumeur anevrismale se manifesta chez ces deux femmes à l'artere carotide droite, de la grosseur d'une noisette, sous la clavicule du même côté. Elle augmenta insensiblement & devint de la grosseur à-peu-près d'une pomme de renette, chez l'une & chez l'autre. Dans cet état, la toux est fréquente, le malade sent un resserrement à la gorge; il y a difficulté de respirer. Le battement de la tumeur, qui n'est formée que par l'expansion de l'artere, ne permet pas de la confondre avec toute autre, d'un autre genre. La difficulté de respirer est toujours relative à la grosseur de l'anevrisme. Il survint à l'une de ces femmes, des étouffemens insupportables, un dégoût général, un gonflement à la région épigastrique qui fut suivi d'une jaunisse & d'une bouffissure générale. Après une année de secours employés inutilement, elle périt comme suffoquée. L'autre mourut à-peu-près au bout d'un même tems. Tandis qu'on croyoit qu'elle se portoit comme à son ordinaire, elle fut saisie tout-à-coup d'un crachement de sang, d'un gonflement considérable à la gorge: la difficulté de respirer augmenta, le cou devint d'une couleur livide & plombée; elle mourut au bout de deux jours dans l'assoupissement & comme suffoquée, malgré les saignées qui furent faites coup sur coup. On n'avoit pas pu soigner & assujettir ces deux femmes à un régime convenable, ce qui auroit peut-être prolongé leur vie.

Cette observation semble prouver deux choses: la premiere, que l'usage du caffé, du vin, des liqueurs spiritueuses, joint à des emportemens fréquens de colere, suffisent, par l'action combinée de ces deux causes, pour produire des anevrismes de cette espece; le vin, les liqueurs, le caffé, en donnant au sang une fermentation & une raréfaction trop grandes, & la colere en causant une compression violente sur les vaisseaux, par l'état spasmodique où se trouvent alors les muscles du cou, le diaphragme, &c.

On ne sauroit trop insister, dans des cas semblables, sur l'usage des tempérans physiques & moraux, sur les saignées & les rafraichissans.

Avis divers.

On mande de Rouillac, que sur l'annonce que les papiers publics ont faite des vertus des fleurs du Zinc, donné pour spécifique dans l'épilepsie, on en a fait prendre jusqu'à vingt livres à différens malades, & que le succès n'a pas répondu à l'attente qu'on s'en étoit formée. Les enfans qui en ont fait usage, ont été soulagés pendant 4, 5 & 6 mois; mais les attaques sont revenues; de façon qu'on croit être en droit de conclure que ce re-

mede n'opere pas mieux que le Caillelait jaune & blanc qu'on a éprouvé de même, deux années de suite sur quatre-vingt malades.

On écrit d'une Ville de Picardie, que la petite vérole, après un intervalle libre de plusieurs années, & après quelques ravages dans les environs, y a été apportée par des personnes qui revenoient des villages voisins; qu'elle a pris d'abord à une extrémité de la Ville, & qu'ensuite elle s'est répandue de proche en proche dans plusieurs quartiers. Un Inoculateur, porteur d'une poudre rouge, à laquelle il donne le nom de *summum bonum*, & qui ne parle qu'Anglois, y a été appellé pour une Dame attaquée d'une petite vérole discrette, dont les boutons commençoient à suppurer. Au grand étonnement de toute la Ville, il l'a obligée de se faire transporter dans une voiture, & de se promener, quoique le tems ne le permit pas, les portieres ouvertes. On a remarqué dès ce moment que la suppuration qui étoit en bon train, a été interrompue, sans cependant qu'il y ait eu affaissement marqué. La malade prenoit souvent de la poudre rouge. Cette premiere petite vérole a parcouru ses périodes ordinaires; mais il en est survenu une seconde, immédiatement après, qui a été accompagnée presque des mêmes accidens que la premiere; (la malade prenoit toujours du *summum bonum*:) après cette seconde éruption & ses effets, une fievre secondaire s'est déclarée avec un appareil effrayant: la poudre rouge a supplée aux saignées & aux purgatifs qui étoient si nécessaires dans ce cas. Cette fievre secondaire s'est terminée, après une marche périlleuse, par une éruption d'une quantité de furoncles. La malade n'a pas été quitte pour cela de ses maux. Il est survenu un panaris au pouce, accompagné de vives douleurs, de fievre, d'insomnie &c. A ce premier en a succedé un autre; on craignoit pour un troisieme, lorsqu'on a donné cet avis; il y a près d'un mois & demi que le mal traîne, & on ne fait pas où il ira. On ne peut pas rendre ce que la malade a souffert jusqu'ici. L'Auteur du *summum bonum* ou *summum malum* avoit promis la guérison la plus prompte. C'est le même dont il a été question dans les Gazettes précédentes, à l'article d'Etampes. On a eu l'imprudence, après cet évenement, d'inoculer encore des enfans dans cette Ville, sans prendre la moindre précaution; de façon qu'aujourd'hui elle se trouve, livrée de tous côtés, aux ravages de ce fléau. On ne conçoit pas comment l'idée si naturelle de se précautionner contre une maladie si contagieuse, ne détermine pas les Officiers municipaux des petites Villes, à faire quelque réglement de Police pour en préserver les habitans, sur-tout après un laps de tems considérable, tel qu'on l'a observé dans la Ville en question. On devroit faire attention enfin que le tems des *gourmes*, des *fatalités aveugles*, des *germes innés* & de toutes ces idées prises chez les Arabes ou chez les Nourrices, commence à se passer, pour faire place à celui de la raison, & qu'il n'y a rien de plus raisonnable, de plus naturel & de plus sage que de prendre des précautions contre toutes les maladies contagieuses.

NOUVEAUTÉS EN MÉDECINE.

Sylloge selectiorum opusculorum argumenti medico-practici, collegit & edidit Ern. Godof. Baldinger, Ord. med. Gottin. senior & prax. Prof. 1 vol. in-8°. *Gottingæ*, 1776. Et se trouve à Paris chez *Ruault*, Lib. rue de la Harpe.

C'est un recueil d'observations & de préceptes tirés des meilleurs Auteurs sur la Médecine-pratique. On trouve encore chez le même Libraire les Livres suivans.

Apparatus medicaminum tam simplicium quam præparatorum & compositorum in praxeos adjumentum consideratus. Auth. J. And. Murray, D. M. in-8°. 1776. Gottingæ.

Aug. Gottlieb Richteri observationum Chirurgicarum fasciculus primus, continens de cataractæ extractione observationes &c. in-8. Gottingæ, 1776.

On prie tous ceux qui auront quelque observation, ou quelque chose de relatif à la santé, à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols. Franc de port par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 36.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 5 Septembre 1776.

De Paris.

IL s'est présenté, ces jours derniers, aux Ecoles de Médecine, un homme dont l'accident passé & la maniere heureuse dont il a remédié à ses suites, ont excité l'admiration de tous les Gens de l'Art. Cet homme, Allemand de nation, a eu le malheur d'avoir tout le nez, tant les cartilages, que les cornets supérieurs & inférieurs, la voute du palais, une partie de la mâchoire supérieure, la luette & le voile du palais, rongés & emportés par un ulcere chancreux ou vénerien; de façon qu'il ne lui reste que deux grandes ouvertures, celle du nez & celle de la bouche, qui ne laissent appercevoir que la langue & le pharinx. Dans cet état, cet homme ne peut ni parler, ni boire ni manger; mais par une industrie que le besoin a fait naître après les ravages & la guérison de cet ulcere, il a trouvé le moyen de se faire un nez, un palais & une luette artificiels qui lui procurent l'exercice libre de ces fonctions. Son nez postiche est formé d'un morceau de bois léger, creusé en dedans & peint en couleur naturelle, avec deux ouvertures semblables à celles des narines. Dans la partie intérieure il y a un petit anneau d'argent, auquel est attaché un fil de soye. Son palais artificiel est formé d'une éponge fine, de forme ovale, dont une partie est convexe, & l'autre applatie & très-peu concave. A une extrémité de cette derniere, il y a une petite languette d'argent qui y est fixée & qui doit tenir lieu de luette. Lorsque cet homme, aussi heureux qu'on peut l'être dans son malheur, fait sa toilette, il commence par accrocher son nez à une dent de la mâchoire supérieure, au moyen du fil de soye dont on a parlé; après quoi, il place son palais artificiel qui est de la grandeur à-peu-près d'une grosse noix, qui s'adapte juste aux bords internes de la mâchoire supérieure, & remplit ainsi tout le vuide formé par le défaut de la voute du palais, du voile, de la luette, des arrieres narines &c. C'est au moyen de cet artifice aussi simple qu'ingénieux, que cet homme que nous avons vû, mange, boit & parle, presque avec la même facilité qu'il le faisoit avant l'époque de son accident.

Nous ne connoissons rien de semblable dans les fastes de la Médecine ou de la Chirurgie. La cure de cet ulcere, operée dit-on, par l'extrait de cigüe, sans que nous puissions garantir ce fait, nous paroît aussi extraordinaire que le moyen employé est industrieux.

Suite des expériences chymiques sur le sublimé-corrosif, & des remarques sur son usage interne.

Dans la combinaison dont on a parlé dans la feuille précédente, c'est-à-dire dans le mêlange de l'eau de chaux avec le sublimé-corrosif, il se forme une eau phagédénique, qui n'est autre chose qu'un sel marin à base terreuse que l'eau de chaux ou celle qui servoit de véhicule au sublimé tient en dissolution avec quel-

ques atomes de mercure que l'acide marin avoit attaqué. Cette eau, lorsqu'on ne brouille point la liqueur, c'est-à-dire qu'elle n'est point mêlée au précipité, n'a presque aucune vertu, ou du moins n'a pas celle de guérir le mal vénérien. Il y a environ un mois que le fils d'un Apothicaire de Marseille en a avalé environ une chopine, par hasard, sans en avoir ressenti le moindre effet. On est donc réduit, lorsqu'on veut tirer parti de cette eau avec le précipité, à brouiller la liqueur; mais alors il y a un grand inconvénient pour le malade, c'est qu'il court le risque d'éprouver l'effet de cette espece de chaux mercurielle, qui est caustique. Ainsi, dans l'usage de l'eau phagédenique avec le précipité; on se trouve dans cette cruelle alternative, ou de prendre une chose incapable de guérir, ou une autre capable de faire beaucoup de mal. Le parti le plus sûr, est donc de renoncer à l'usage interne d'une composition, infidele ou suspecte.

Quant à la dissolution du sublimé-corrosif; son usage tant interne qu'externe n'est point indifférent, surtout par l'abus qu'on en peut faire & qu'on en fait tous les jours.

D'abord, il est prouvé par plusieurs observations, que l'application seule à l'extérieur a causé quelquefois la mort. La Faculté de Médecine de Leipsick, consultée il y a plusieurs années sur un accident survenu à la suite d'une semblable application, jugea que les maux cruels auxquels le malade avoit été exposé, ne pouvoient être attribués qu'à cette cause & blâma fortement une pareille conduite. Il n'y a point de Médecin un peu exercé qui n'ait observé quelques ravages à la suite de son usage externe, tels que des excoriations, des inflammations vives, des ulceres, &c. Si la seule application d'un remede peut être suspecte, que ne doit-on pas redouter de son usage à l'intérieur? Lorsqu'on le donne à la plus petite dose possible, il faut encore lui associer le lait ou quelque mucilagineux, sans quoi on expose le malade à des accidens, tels que des toux, des crachemens de sang, des maux de gorge, des douleurs d'entrailles, d'estomac &c. Quelle nécessité d'avoir recours à un remede qui exige tant de précautions, lorsque tous les cas possibles de maux vénériens peuvent être combattus par des secours très-innocens? Nous sommes obligés d'avouer que séduits nous-mêmes par les éloges qu'on prodiguoit au sublimé-corrosif, nous l'avons essayé plusieurs fois, même avec succès, dans quelques cas, mais que dans bien d'autres, l'évenement n'a pas toujours répondu à notre attente & que nous avons été obligés d'en discontinuer l'usage. Une expérience plus réfléchie & des observations nouvelles, nous ayant appris depuis, que son usage ou son abus avoit été suivi d'accidens funestes, observés sur-tout à Paris, nous avons cru qu'il étoit de notre devoir d'en prévenir le Lecteur. Voici ce que l'on a observé depuis peu.

Les Praticiens les plus exercés de Paris remarquent que depuis quelques années, c'est à-dire depuis que l'usage du sublimé-corrosif est si commun, la plûpart des malades, (peut-être mal gouvernés,) après avoir été guéris, ou bien après la disparition des symptômes, tombent dans un état d'hectisie qui les conduit au tombeau, sans qu'on puisse y remédier. On leur trouve après la mort, l'estomac raccorni comme un parchemin sec. D'autres meurent d'une inflammation à la poitrine, ou bien, après avoir craché le sang, d'une phthysie pulmonaire; d'autres, d'une fievre lente quelconque entretenue par quelque ulcere; d'autres d'une fievre ardente accompagnée d'une extrême sensibilité à l'estomac; & enfin d'autres de quelque inflammation à ce viscere ou dans les entrailles, lorsque la dose du sublimé a été un peu trop forte, ou qu'une trop grande délicatesse ou sensibilité de ces organes, ou bien une mauvaise disposition des humeurs n'en permettoit pas l'usage. Voilà ce que nous, & d'autres ont vû. On donnera des détails plus circonstanciés, si on l'exige. Mais en attendant, on ne sauroit trop inviter ceux qui ont envie de se conserver, ou qui s'intéressent à la conservation des autres, de faire ce raisonnement que lorsqu'il s'agit d'opter, pour un mal, entre deux remedes, dont l'un n'expose à aucun danger & l'autre aux accidens les plus graves, il n'y a point à balancer sur le parti qu'on doit prendre. Il n'y avoit que le tems & l'expérience qui pussent nous éclairer parfaitement sur ce genre de secours. L'exemple du sublimé-corrosif, quelquefois aussi perfide dans ses effets, que l'arsenic, qui a souvent guéri des

maux pour lesquels on l'employoit, mais qui, en même tems, a presque toujours conduit au tombeau, doit rendre les hommes un peu plus attentifs à leur santé, & un peu moins faciles à adopter les nouveautés.

Nous croyons devoir avertir encore le Lecteur, que n'ayant d'autre intérêt, dans cette cause, que celui de la vérité, nous ferons volontiers usage de toutes les remarques & observations qu'on voudra bien nous communiquer pour combattre ou appuyer notre sentiment; mais qu'on rejettera ou qu'on laissera sans réponse tout ce que l'intérêt personnel, ordinairement aveugle ou féroce, pourroit avoir dicté. On doit observer de plus, que la dose de dix-sept grains de sublimé sur une pinte d'eau distillée, à laquelle on est monté malheureusement depuis quelque tems, & qu'on trouve ainsi préparée chez quelques Apothicaires, est une dose exhorbitante qui expose au plus grand danger les personnes qui en font usage, surtout les jeunes gens, ordinairement étourdis & imprudens, qui d'après l'idée qu'une petite dose peut leur faire du bien, concluent qu'une forte en doit faire davantage, & en conséquence avalent le poison, ce que nous avons vu arriver quelquefois. C'est une grande erreur de croire qu'on rend service à l'humanité en mettant ainsi des poignards entre les mains des fous.

De Melun.

Il n'y a peut-être point de Province en France, où les maladies contagieuses parmi les bestiaux se renouvellent plus souvent que dans la Brie, & où les accidens malheureux en tout genre soient plus fréquens. Il ne se passe pas d'année où il n'y ait quelque Procès à Melun, au sujet des maladies des bestiaux. Il est arrivé que des Bergers ayant leurs troupeaux attaqués de la clavelée, ont traîné ou jetté des moutons morts de cette maladie dans les parcs des autres; que d'autres Bergers dont les moutons avoient la même maladie, les ont mené paître exprès dans des champs où alloient des troupeaux sains. Toutes ces méchancetés qu'on ne peut caractériser que d'empoisonnemens publics, ne sauroient être trop févèrement punies. En 1763, on en fit un exemple. Plusieurs habitans des Paroisses de Crevecœur & de Morsef, près la forêt de Crecy, furent arrêtés & punis pour un crime semblable. On n'est que trop convaincu dans ce pays, que la clavelée n'est pas la seule maladie contagieuse qu'on puisse communiquer par de pareils moyens, que le public ignorant croit surnaturels & qu'il nomme maléfices ou sortileges. Des fripons adroits profitent de cette ignorance pour faire le mal & dans la vue de passer pour sorciers. Ils se font même craindre & respecter des paysans auxquels ils en imposent par la prédiction de quelques calamités, dont ils sont les auteurs secrets. Ces especes d'hommes, qu'on peut appeller des pestes publiques, ne sauroient être trop surveillés: & on invite tous ceux qui ont quelques lumieres, à les employer à démasquer ces prétendus sorciers; afin que le pauvre peuple n'en soit plus désormais, s'il se peut, la dupe ou la victime.

NOUVEAUTÉS EN MÉDECINE.

Traité des mauvais effets de la fumée de la Litharge, par Samuel Stockhusen, *Médecin des Ducs de Brunswic, de Lunebourg & de la Ville Impériale de Goslar.— Traduit du Latin & commenté par* M. J. J. Gardane, *Doct. Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, Censeur Royal, &c.* Pour servir à l'histoire des maladies des Artisans. A Paris, chez Ruault, Lib. rue de la Harpe, 1776. In-12 de 220 pages; prix 48 sols.

L'ouvrage original, un des meilleurs qui ayent été faits sur cette matiere & qui méritoit bien d'être plus connu, imprimé en latin à Goslar en 1656, est devenu si rare, qu'il n'y en a peut-être qu'un seul exemplaire en France, & c'est M. Darcet, Docteur en Médecine, qui en est le possesseur. M. Gardane a jugé qu'il seroit plus avantageux pour le Public d'en donner une traduction que de le réimprimer. Il a enrichi cette traduction de plusieurs notes qui en relevent le prix. Cet ouvrage est divisé en dix-neuf chapitres; on prouve dans le premier, (en suivant leur ordre,) que les Metallurgistes sont sujets à d'autres maladies qu'à la colique métallique; dans le second, on donne la définition de la colique métallique & l'histoire de la maladie; dans le troisieme, la descrip-

tion de cette même colique, sous le nom de *colique de plomb*; dans le quatrieme, la cause de cette colique & de ses symptômes; dans le cinquieme on examine les qualités de la fumée des Fonderies de plomb; dans le sixieme, septieme, huitieme, neuvieme, dixieme, onzieme, douzieme, treizieme & quatorzieme, on tâche de prouver en particulier que le mercure, l'antimoine, l'arsenic, la vapeur du soufre, la cadmie, le pompholix, la pierre-calaminaire, le vitriol & la fumée, ne sont point les causes de la colique de plomb; dans le quinzieme, que les préparations de plomb, telles que la Litharge, sont les seules causes de la colique de plomb; dans le seizieme, on examine de quelle maniere la Litharge s'introduit dans le bas ventre, si c'est par la bouche, les pores de la peau, ou par l'anus; au sujet de l'examen de cette derniere voye, il y a, en note, une digression du Traducteur sur la possibilité de la pénétration des fluides au-delà de la valvule du colon, sans qu'il prétende dire pour cela, que la fumée s'introduise par l'anus, (le seul resserrement du sphincter, comme on le fait remarquer, étant suffisant pour en défendre l'entrée,) mais pour prouver seulement que la prétendue valvule du colon seroit une barriere bien foible, si la fumée qui cause la colique métalliq. s'introduisoit par cette voie. On conclut avec l'Auteur que c'est par celle de la déglutition. Dans le dix-huitieme chapitre, on donne le diagnostic & le prognostic de la colique de plomb, & en note, l'on fait voir principalement la différence qu'il y a entre la colique inflammatoire & la colique des Plombiers.

Le Censeur judicieux & éclairé de cet écrit, & tel qu'il le faudroit toujours pour des ouvrages de ce genre, dont l'approbation exige toutes les lumieres de la Chymie jointes à celles de l'expérience en Médecine, a ajouté une remarque à la page 86, au sujet des effets du cuivre, sur lesquels on passoit peut-être un peu trop légerement, qui nous a paru bien juste. Elle porte qu'on a observé quelquefois des accidens très-fâcheux produits par les pralines, mangées sur-tout en trop grande quantité; que les substances grasses & huileuses attaquent puissamment le cuivre; que différens mets préparés pour une haire de feue la Reine & qui avoient séjourné plus de vingt-quatre heures dans différens vaisseaux d'argent, occasionnerent des vomissemens & des coliques que l'on eut de la peine à calmer; qu'on a vu plusieurs fois des accidens graves produits par le verd-de-gris des casseroles de cuivre.

Voilà de ces observations qu'on ne sauroit trop répéter & multiplier pour tenir sans cesse les hommes en garde contre tout ce qui peut leur nuire. L'action des corps gras, des huileux sur le cuivre est si sensible, qu'on apperçoit quelquefois sur les flambeaux de ce métal le verd-de-gris tout formé dans les endroits où le suif ou l'huile ont coulé. Le séjour des acides est encore plus dangereux. On le fait remarquer dans cet ouvrage. Nous ajouterons que la Gelée de Groseille la mieux faite, préparée à la maniere ordinaire, c'est-à-dire dans des poëlons de cuivre, ne réussit presque jamais aux convalescens, lorsqu'ils relevent même des maladies où l'usage des acides adoucis paroît le mieux indiqué, comme dans les fievres putrides. On est souvent obligé d'y renoncer & de substituer la Gelée de pomme ou autre semblable à celle de groseille. Comme il ne faut qu'un instant de repos pour la combinaison du cuivre avec les acides, il est bien difficile de pouvoir empêcher que cet instant n'ait lieu, dans la confection ordinaire des confitures avec des fruits acides. M. Gardane est entré dans des détails sur cette espece de combinaison, & on ne doute point que sa traduction & ses notes ne soient bien accueillies du Public.

Errata de la Gazette précédente.

Page 136, lig. 43 de la premiere colonne *à la plus haute dose possible*, lizez *à la plus haute dose permise.*

On prie tous ceux qui auront quelque observation, ou quelque chose de relatif à la santé, à faire insérer dans cette Gazette; d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols. Franc de port par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 37.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 12 Septembre 1776.

De Paris.

APRÈS ce qu'on a dit des inconvéniens du sublimé-corrosif, il semble que le Public est en droit de nous demander quelle est la méthode qu'on croit préférable dans le traitement d'un mal si répandu & qui désole l'espece humaine. Comme il n'y a rien de plus difficile que d'apprécier au juste la valeur des remedes qu'on a vantés pour la guérison de cette maladie, & dont on ne peut juger ni par la protection & les éloges outrés d'un côté, ni par les critiques partiales & souvent intéressées de l'autre; on se bornera à exposer ce que l'expérience nous a appris de plus positif à leur égard, sans prétendre diminuer en rien le mérite de ceux dont nous n'avons point fait usage & sur l'administration desquels on doit s'en rapporter entierement au témoignage des Gens de l'Art les plus éclairés.

Si l'on fait attention, d'un côté, à ce que les Médecins & Chirurgiens les plus célebres de l'Europe, depuis Baillou, Sydenham, Ambroise Paré, Fabrice de Hilden, &c. &c. jusqu'à Boerrhave & Astruc, ont observé & dit au sujet des frictions mercurielles, & d'un autre, au dégré de confiance qu'est capable de donner une expérience de près de trois siecles, faite dans toutes les parties du monde, avec des succès inespérés sur plusieurs millons d'hommes, on sera forcé de convenir que peut-être, de tous les moyens qu'employe la Médecine, pour remédier aux maux, il n'y en a aucun, ni qui lui ait fait autant d'honneur, ni dont la découverte ait été plus fructeuse au genre humain que la méthode des frictions. Etablie sur des succès constans & multipliés, qui n'étonnent plus même aujourd'hui, à raison de leur multiplicité, combattue plusieurs fois, inutilement, elle a toujours triomphé; & tandis qu'on voit les autres tomber successivement dans l'oubli & se perdre dans l'océan des vicissitudes de ce monde, celle-ci surnage & se soutient toujours. Cela est si vrai, qu'elle vient souvent à l'appui des autres, qu'elle les soutient, qu'on ne peut pas s'en passer presque, lorsqu'on veut bien guérir, & qu'elle en a fait presque toujours le principale mérite & le succès.

Voilà des faits bien capables de justifier sans doute la confiance qu'on doit avoir aux frictions mercurielles. Mais, tout le monde est-il en état de les administrer? Le spécifique le plus assuré ne peut-il pas manquer son effet, entre les mains d'un mal-adroit? C'est ce qui est arrivé quelquefois; & le malade a été manqué, mais sans jamais courir le risque de perdre la vie; ce qui établit la supériorité de cette méthode sur celle du sublimé-corrosif. Nous sommes fort éloignés de penser qu'il soit possible de mettre le traitement d'une maladie quelconque à portée de tout le monde, comme on a essayé de le faire entendre. On peut bien faciliter l'acquisition de quelques remedes, éclairer sur leur administration; mais prétendre mettre l'Art le plus difficile à portée de tout le monde, essayer de persuader au particulier qui n'est pas instruit, qu'il n'a pas besoin d'être conduit par des gens éclai-

rés & qu'il peut se guérir lui-même, c'est connoitre bien peu son Art, c'est tromper le Public ou se tromper soi-même.

Quelque mérite qu'ait la méthode des frictions, elle cesse d'être avantageuse pour un malade, du moment qu'elle est employée indistinctement sur toute sorte de sujets. Quelques nombreux que soient les exemples de guérison & les cas où elle peut être employée avec succès, il y en a néanmoins auxquels elle n'est point applicable, & c'est au Médecin seul à les saisir & à les connoître. On sait bien qu'un cas, par exemple, de scorbut, de gangrene, de dissolution d'humeurs compliqué avec le mal vénérien, contre-indique l'usage des frictions; mais les exceptions même qu'on rencontre dans toutes les méthodes, ne servent qu'à confirmer la regle générale qu'on veut établir pour celle-ci, & le besoin qu'on a d'être conduit par des gens éclairés. Ceux-ci ne font point appliquer indistinctement, & à tort & à travers, sur tous les corps des malades, des frictions mercurielles, à la maniere des Guérisseurs *Iatraleptiques*, qui n'attendent jamais ni la détente nécessaire, ni l'état convenable du pouls qui l'indique, ni le moment favorable pour placer les frictions, & qui ajoutent à cette mauvaise manœuvre la charlatanerie de fixer un terme aux guérisons. C'est ce qui, joint aux reproches mal fondés & presque toujours intéressés qu'on a fait aux frictions, a contribué le plus à ébranler, de nos jours, une méthode dont le tems avoit confirmé l'efficacité; que nous avons vu employer mille fois, que nous avons employé nous-mêmes, toujours avec un succès constant, & que nous croyons supérieure à toutes les autres; parce qu'elle n'a, ni les inconvéniens qu'on lui a si souvent & si injustement reprochés, tels que des suites fâcheuses, qu'on n'observe jamais, lorsque le mercure est pur & donné modérément, & auxquelles on remédie souvent par le même mercure, ni celui de porter à la tête, lorsqu'il est bien administré, ni celui de la salivation dont on peut se passer, & qui a par-dessus toutes les autres des exemples innombrables de guérisons, opérées pendant plus de deux siecles. Nous avouons qu'il ne manque à sa perfection que la troisieme condition qu'on exige pour guérir, *citò*, *tutò*, & *jucunde*. Mais quelle est la méthode sans inconvénient?

Après les frictions mercurielles, les fumigations de même nature, telles qu'on les employe aujourd'hui, nous paroissent avoir le plus davantage & le moins d'inconvéniens; elles ont même une action immédiate sur la plûpart des symptômes apparens que les frictions ne paroissent point avoir. Du reste, on croit devoir suspendre son jugement sur quelques préparations mercurielles particulieres que les Maîtres de l'Art employent avec succès, dont nous n'avons point fait usage & dont nous ne connoissons point les effets. Mais nous sommes persuadés qu'il n'y a point de cas de maladies vénériennes qu'on ne puisse guérir parfaitement ou avec les frictions, ou avec les fumigations, ou avec la panacée mercurielle, ou avec le mercure doux, ou avec les bois sudorifiques, mais que leur administration exige toujours toute la prudence & souvent toutes les lumieres du Médecin le plus instruit.

Moyen de reconnoître la présence de l'Arsenic dans une liqueur quelconque.

L'Arsenic, cette substance meurtriere peu connue des Chymistes, à cause du danger qu'il y a de la traiter par le feu, se reconnoît particulierement à une odeur très-forte & très-sensible d'ail, lorsqu'on la met sur les charbons ardens. Mais lorsqu'elle est étendue dans un liquide, la difficulté de la reconnoître augmente, parce qu'il faut attendre l'évaporation de la liqueur, ce qui cause une perte de tems considérable & beaucoup d'embarras. Il y a un moyen simple de reconnoître sur le champ, la présence de l'Arsenic, partout où il est: ce qui peut devenir très-utile dans bien des circonstances, surtout dans celles où le goût du siecle pour les poisons pourroit porter quelque imprudent à tenter l'usage d'un pareil remede.

Si on mêle à une liqueur claire qui contient de l'Arsenic quelques goutes de dissolution de foie de soufre, il se fait sur le champ un précipité de couleur jaune citron. Ce précipité n'est autre chose qu'un orpiment qui se forme sur le champ, par l'union du soufre à l'arsenic qui est blanc, comme tout le monde fait. Cette pierre-de-touche est sûre & peut-être unique; on vient de la découvrir & on s'empresse de la publier.

Danger des systêmes & de la prévention en Médecine.

Les systêmes & la prévention dans les sciences & sur-tout dans la Médecine, sont si capables de retarder leurs progrès, d'obscurcir la lumiere, que pour résister à ce torrent qui inondoit l'Europe dans les siecles passés, on a été obligé de créer des Sociétés Académiques qui ne recueillent que des faits & rejettent les hypothèses. Aussi voyons-nous que les seuls Livres estimés en Médecine sont ceux des Observateurs, à la lecture desquels le Praticien s'arrête; & si ces mêmes Observateurs ont eu quelque systême, il ne passe pour l'ordinaire à la postérité qu'à la faveur de ses observations: tant il est difficile de rencontrer juste, de deviner la nature. Mais l'inconvénient des hypothèses, des conjectures, relativement à la connoissance du vrai, est si grand, qu'un homme à systêmes se refuse non-seulement à l'évidence, à la lumiere, mais a la foiblesse & l'injustice encore de traiter de systêmatique celui qui la démontre. Ainsi nourri & fortifié dans ses opinions, il traite tranquillement d'absurde quiconque croit devoir ne pas penser comme lui. Voici deux exemples frappans, l'un d'une prévention semblable, l'autre d'une observation refléchie.

Un jeune homme imprudent qui suivoit un cours particulier chez un Professeur, forma dernierement le projet, pour s'amuser ou pour s'instruire, d'inoculer l'enfant de la maison, à l'insçu de son pere. Il fit part de son dessein à deux ou trois autres jeunes gens qui suivoient le même cours avec lui. Il ne se servit pour en venir à bout, que de croutes de petite vérole & de la méthode de l'infriction. Quelques jours après, la fievre se déclare & la petite vérole fait éruption. Un beau diseur, interrogé sur le cas, pérorre à son ordinaire sur la cause de cette maladie, explique comment le germe formé primitivement dans le placenta, & caché pendant dix ans dans les replis du cordon ombilical de l'enfant, dont la ligature avoit été, selon lui, mal faite, faisoit effort enfin pour se développer avec plusieurs autres, dans un tems où l'influence secrette de l'atmosphete agitoit les humeurs. Cette agitation éveilloit ce petit germe & faisoit jetter toute la gourme du sang de cet innocent pour opérer la désinfection, la dépuration, ajoutoit-il, si nécessaire, si essentielle des humeurs &c. &c. Il alloit continuer, lorsque les jeunes gens qui étoient présens, partirent d'un éclat de rire, & expliquerent le fait. On conclut que l'Orateur avoit perdu son tems à étudier des systêmes. Cette avanture ne contribua pas peu à diminuer la confiance qu'il croyoit qu'on devoit avoir en lui.

L'autre exemple est plus récent. Une jeune personne s'étant trouvée aux Thuilleries le jour de S. Louis, à côté d'un enfant encore couvert de croutes de petite vérole, en a été attaquée quelques jours après. Depuis le moment de l'infection jusqu'à celui de l'éruption, elle avoit eu le tems d'oublier la circonstance où elle s'étoit trouvée; un homme de l'Art instruit lui a demandé si tel jour à-peu-près à telle heure, elle ne s'étoit pas exposée. On s'est rappellé le voisinage suspect, & l'on n'a pas été plus avant. On en a conclu que les attroupemens de ce genre étoient très-propres à communiquer les maladies contagieuses, comme on l'a toujours observé, & que la Police ne devroit point permettre l'abus horrible de promener ainsi les enfans encore couverts de croutes de petite vérole, dans toutes les rues & les lieux publics, comme on l'observe journellement dans Paris, où l'on se pique néanmoins d'avoir des lumieres.

Avis divers.

La physique est si intimement liée avec la Médecine, qui n'en est elle-même, à proprement parler, qu'une branche; la connoissance des ouvrages de la Nature est si intéressante, sur-tout lorsqu'on la compare à celle de ceux de l'homme; elle est quelquefois si utile relativement à sa santé, qu'on s'empresse d'annoncer tout ce qui est capable de l'étendre ou de favoriser ses progrès.

Le Journal ou Recueil d'observations, entrepris par M. l'Abbé Rozier, est devenu le monument le plus précieux que nous ayons des découvertes modernes les plus intéressantes sur la Physique, l'Histoire naturelle & les Arts. C'est la source féconde dans laquelle puisent aujourd'hui les meilleurs Journalistes d'Hollande, d'Italie & d'Allemagne, pour former leurs collections, auxquelles ils ne font souvent que donner l'habit du pays; ce qui est une maniere libre de mettre les ouvrages des autres à contribution, qui, quoique très-ordinaire dans notre siecle,

& très-flatteuse pour celui qui en fournit les fonds, u'en est pour cela ni plus honnête ni plus permise.

Quoiqu'il en soit, toute l'édition *in-12.* de ce recueil, dont le premier cahier parut en Juillet 1771 & le dernier à la fin 1772, ce qui forme dix-huit petit volumes *in-12.* étant épuisée, & le public ne cessant de demander des collections complettes de cet ouvrage, du format *in-4°.* surtout & tel qu'il est actuellement; l'Auteur, à cause de la trop grande dépense pour la gravure & l'impression, propose une nouvelle souscription. Les dix-huit volumes *in-12* seront réduits à deux vol. *in-4°.* Ceux qui les désireront sous ce format, sont priés de s'adresser directement à l'Auteur (M. l'Abbé Rozier, Place & Quarré Sainte Génevieve,) & d'affranchir leurs lettres. S'il y a assez de Souscripteurs, on en fera une nouvelle édition. Le prix sera le même que celui des années courantes, c'est-à-dire de 24 *liv.* pour Paris, & de 30 *liv.* pour la Province, port franc.

M. *de Lafosse*, privilégié du Roi pour les Crayons de mine de plomb, annonce au Public pour son usage, une matiere qui, jusqu'à présent, a été peu employée dans les laboratoires, les cuisines & les offices, par la difficulté de la soumettre à la main de l'Artiste qui veut la travailler. Cette matiere est le granit, qui peut remplacer avec beaucoup d'avantages plusieurs instrumens dont on se sert, & dont l'usage peut devenir pernicieux, tels que ceux de cuivre &c.

Les Artistes éclairés en Chymie désirent souvent de se procurer des mortiers, des pilons, des pierres à broyer, de granit. Ils savent que le marbre, le verre, le cuivre & le bois dont on se sert ordinairement, sont tous sujets à de grands inconvéniens. Les acides attaquent le marbre; le verre est fragile & ne peut résister à l'action trop forte du feu; le cuivre est facilement dissous par tous les corps gras, huileux, & par les acides. Il peut convertir en peu de tems, en poison terrible le remede le plus innocent. Le granit est à l'abri de tous ces reproches; il ne se combine avec aucune autre matiere par la voie humide. Il mérite par-là, la préférence sur toutes les autres. On doit savoir gré à M. de Lafosse de faciliter l'acquisition & l'emploi d'une substance semblable. Sa demeure est rue du Carrousel, en face de la porte des Thuilleries.

MÉMOIRE *sur le danger des inhumations précipitées & sur la nécessité d'un réglement, pour mettre les citoyens à l'abri du malheur d'être enterrés vivans &c., par M.* Pineau, *Doct. en Médecine.* A Niort, chez Pierre Elie, Imprimeur, 1776. *In* 8°. de 136 pag.

L'Auteur rapporte plusieurs observations de personnes enterrées & ouvertes vivantes, faites dans les Diocèses de Poitiers, de la Rochelle, &c. plusieurs exemples de morts apparentes suivies d'un retour à la vie, & d'autres, (qu'il promet de rapporter dans un autre ouvrage) d'enfans d'un âge tendre étouffés dans les lits de leurs meres, ce qui l'engage à faire quelques réflexions sur la nécessité d'un réglement sur ces objets, & sur celle de renouveller l'Ordonnance, par laquelle les Evêques défendent aux Meres & aux Nourrices de faire coucher avec elles les enfans au-dessous de l'âge de deux ans.

On ne peut qu'applaudir au zele louable des Médecins qui employent leurs talens & leurs lumieres pour faire appercevoir des abus si pernicieux, si contraires à la conservation des hommes, & contre lesquels on s'est élevé tant de fois. On ne devroit ensevelir & enterrer les corps que lorsqu'il y a des signes de putréfaction; on devroit empêcher les morts d'empester les vivans dans les Eglises, ou au moins donner un coutant d'air à tous les lieux de sépulture; on devroit remédier aux abus de la communication dans les contagions qui font périr les hommes par milliers. Il seroit à souhaiter que les voeux, à cet égard, de tous les hommes sages, fussent exaucés. Il y auroit bien moins de morts prématurées & bien moins de maladies contagieuses.

On prie tous ceux qui auront quelque observation, ou quelque chose de relatif à la santé, à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 38.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 19 Septembre 1776.

De Paris.

UN Amateur, en Botanique, vient de nous faire part d'un accident dont il a été témoin. Il cultive, dans son jardin, des plantes de différente espece parmi lesquelles se trouve le genêt d'Espagne, (*Genista juncea* J. B. *Spartium junceum* Lin.) Cet arbrisseau porte, comme on sait, des fleurs en forme de papillon, qui ont une saveur un peu sucrée, point désagréable, sur lesquelles les abeilles recueillent le plus de miel. Des enfans, qui en avoient peut-être goûté, firent la partie de les fricasser avec des œufs & d'en faire une aumelette, en l'absence du maître de la maison. Ils en recueillent, pour cet effet, une assez bonne quantité & les mangent apprêtées comme on vient de le dire. Quelques heures après, ils éprouvent des nausées, des foiblesses, des anxiétés, un peu de mal à la tête, comme des vertiges, & finissent par rendre en vomissant, & un d'eux par les selles, en même tems, l'aliment trompeur qu'ils avoient pris. On leur donna d'abord de l'eau chaude abondamment, ensuite de l'eau & du vinaigre, & en peu d'heures, tous les accidens furent calmés.

Cette observation n'est pas neuve. Dioscoride connoissoit la qualité émétique des fleurs & des semences légumineuses du genêt. Il dit même qu'on peut les substituer à l'hellebore, lorsqu'on veut faire vomir: *purgant per superiora* (dit un de ses Interpretes) *vehementer Ellebori vice citrà periculum flores Genistæ & semina.* Pline qui, en parlant du *Genista* dans sa langue, a copié l'article du *spartium* de Dioscoride, répete la même chose, & Baillou rapporte une observation parfaitement semblable à la nôtre, (*voy ses paradigmata*). Tout cela prouve qu'il est bien difficile de donner du neuf dans quelque gente que ce soit. Cependant, cette observation ne nous paroit point indifférente. Ce n'est pas parce qu'elle nous rappelle ce que la plûpart avoient peut-être déja oublié, mais parce-qu'elle peut mettre sur la voye des découvertes ceux qui voudroient essayer de tirer de cette plante quelque principe médicamenteux un peu actif, lequel pourroit peut-être devenir utile en Médecine, & être substitué avec avantage aux minéraux. On sait que eux-ci sont redoutés de la plûpart des hommes, qu'ils exigent beaucoup de prudence dans leur administration, & qu'ils ne sont pas toujours sans inconvénient, de quelque maniere qu'on les donne. Il seroit peut-être à souhaiter qu'on pût substituer le genêt aux sels émétiques (*), le gayac au mercure dans tous les cas de maladies vénériennes, comme plusieurs grands Médecins, tels que Fernel, Paulmiet, Mercatus &c. l'avoient cru, & qu'on bannit de la Médecine, si cela se pouvoit, tous les remedes minéraux qui ne sont qualifiés d'héroïques & de divins, que

(*) On sait que dans la plûpart des Campagnes, les paysans, lorsqu'ils veulent se purger, n'employent pas autre chose que les fleurs, ou les semences du genêt ordinaire, qui, à la dose d'un dez à coudre plein, produisent cet effet.

parce que semblables à des combattans qui sont seuls, ils ne manquent peut-être que de rivaux capables de les égaler ou de les surpasser.

Suite des expériences sur l'Arsenic.

Nous avons dit dans la feuille précédente, que le foie-de-soufre précipitoit sur le champ, sous forme de poudre jaune, l'Arsenic qui étoit dissout dans l'eau. Mais il y a des suites de ce phénomene chymique dont il n'est pas facile de rendre raison. La diaphanéité de la simple dissolution de l'Arsenic dans l'eau, & sa couleur naturelle, semblent assez prouver que c'est une substance saline. Sa précipitation ou sa conversion en orpiment par l'union du foie-de-soufre, semble annoncer encore une décomposition. Mais cette substance saline n'est-elle pas le résultat de quelque métal combiné avec un acide? Pourquoi la liqueur dans cette expérience, laissée à elle-même, paroît se troubler & devenir jaune, comme nous avons cru l'observer? Pourquoi dans d'autres momens est-elle claire? Seroit-ce un effet de la chaleur, comme c'est probable, de l'influence de l'air ou de toute autre cause? Nous laissons ces problêmes à résoudre aux Chymistes, & nous les invitons à nous en donner la solution, si toutefois le fait se trouve bien constaté.

Remede préservatif de la Rage, dans le cas de morsure d'animal.

La Rage, cette maladie cruelle sur l'origine de laquelle on n'a encore que des idées imparfaites, a toujours fixé l'attention des plus grands Médecins, sans que nous soyons encore plus avancés sur sa cause dans l'animal ou l'homme qui n'a pas été mordu. Plusieurs nient même l'existence d'une vraie rage sur l'homme, soit spontanée, soit accidentelle, prétendant qu'on doit bien distinguer l'hydrophobie, l'aréophobie, le morosis qui ne sont quelquefois que des symptômes particuliers de maladies autres que la Rage, de ce qui constitue véritablement ce qu'on devroit appeller un enragé, dans toute la rigueur du terme; si toutefois il y en a jamais eu d'autre que ceux que le dernier degré de colere, ou quelque violence avoit rendus tels. Quoiqu'il en soit, on est convenu en Europe, en Asie & en Afrique, les seules parties du monde où l'on observe la Rage, d'appeller de ce nom une maladie spasmodique très-dangereuse, qui revient par accès, dans laquelle l'horreur décidée des liquides, de l'eau surtout, quelquefois un sentiment de douleur & de resserrement à la gorge, des angoisses, des mouvemens convulsifs, une voix quelquefois heurlante, forment les principaux symptômes, & qui survient ordinairement quarante jours après avoir été inoculé de la bave d'un chien véritablement enragé ou qui le devient, à une partie nue surtout, ou bien sept ou huit jours, pour l'ordinaire, après avoir été embrassé par un hydrophobe qui répand sa salive sur les levres, ou bien après avoir avalé quelque atome de cette bave répandue sur quelque surface.

Pour éviter le danger de cette maladie, il n'y a presque point de remedes interne ou externe qu'on n'ait essayé. Parmi les internes, ceux qui ont eu le plus de réputation sont les cendres d'écrevisses, les cantharides recommandées par Rhazès, Baccius &c. la plante qu'on nomme alyssum, la poudre de Palmarius ou de Paulmier faite avec douze plantes ameres & aromatiques dont la rhue, la petite centaurée, le mille pertuis, la menthe, l'armoise, le polypode de chêne auroient été plus que suffisantes; la poudre *antylissus* de Mead faite avec un *lichen* & le poivre noir; le mêlange de cinabre & de musck du même Auteur, enfin l'alkali-volatil: parmi les externes généraux, les bains, l'immersion subite dans l'eau de la mer, & enfin les frictions mercurielles, qui paroissent constituer aujourd'hui la méthode la plus sûre pour obtenir une parfaite guérison, lorsqu'elle est possible; sans parler d'ailleurs des autres secours, ordonnés suivant les circonstances, tels que la saignée &c. Quant aux topiques, on a recommandé de tout tems tout ce qui étoit capable d'irriter la partie mordue, d'attirer au dehors le venin, comme les ventouses, les scarifications, le cautere actuel, les huileux, les synapismes, la thériaque &c. Mais de tous ces secours, il paroît qu'il n'y en a aucun qui ait eu des succès aussi prompts & aussi décisifs que ceux qu'a obtenus, en dernier lieu, M. Schmucker, Chirurgien d'Allemagne, sur plusieurs personnes mordues, dont la plûpart n'ont eu besoin que de ce seul moyen, & qu'il vient de pu-

blier parmi ses observations chirurgicales. Il consiste à faire sur le champ, à la partie mordue, de profondes scarifications, d'y appliquer dessus un emplâtre fortement saupoudré de cantharides en poudre, & d'entretenir pendant plusieurs jours une suppuration à la partie. Ce topique mérite d'autant plus de confiance, que les cantharides ont été recommandées intérieurement dans ce cas, & qu'elles sont capables de former un émonctoire par lequel le venin s'échappe, & n'a pas le tems de faire des progrès dans la masse des humeurs. Parmi les exemples de guérison, rapportés par cet Auteur, il y a un sujet qui rendit le sang par les urines par l'action trop vive des cantharides sur les voies urinaires & qui n'en guérit cependant pas moins. Si l'on joint ce genre de secours à la méthode qu'on vient de publier par ordre du Gouvernement, & dont nous avons tendu compte, on aura, selon nous, le traitement le plus complet & le plus propre, soit à prévenir soit à guérir cette affreuse maladie.

Médecine Vétérinaire.

Il vient de s'élever, entre deux Savans, une contestation dont on peut voir la source dans le dernier Journal littéraire de Berlin, au sujet de la cause matérielle des maladies épizootiques. Ce n'est point une de ces attaques indécentes, comme on en voit quelquefois, signalées par des écrits qui font mal au cœur, tant ils sont pleins de fiel, d'ignorance & de mauvaise foi. C'est ici un homme instruit & honnête qui propose ses doutes & fait des objections à un autre de même caractere.

M. Bosc d'Antic, Docteur en Médecine, correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris &c. connu avantageusement dans toute l'Europe savante, par ses écrits sur l'Art de la Verrerie, la Docimasie, &c. est l'auteur d'un Mémoire qu'on peut voir en entier, dans ce Journal. Après y avoir établi par des faits bien constatés, que dans les fortes maladies épizootiques, le trajet des premieres voyes, ainsi que les sucs digestifs étoient principalement affectés & altérés; que les estomacs des animaux ruminans contenoient toujours des alimens dépravés, offroient des traces d'inflammation ou de gangrene; que la bile étoit principalement viciée & quelquefois altérée au point de faire effervescence avec les acides &c. Après avoir rapporté ce que la Chymie est capable de nous apprendre au sujet de la nature des sucs digestifs, plusieurs expériences physiques & chymiques qui peuvent servir à éclaircir cet objet, enfin des observations de pratique qui prouvent l'avantage des antiseptiques & du vin dans plusieurs genres de maladies, cet Auteur croit être fondé à regarder les sucs digestifs, dans leur état naturel, comme des sels ammoniacaux fluides parfaitement neutres, dont la différence dépend vraisemblablement du plus ou moins d'huile, de phlegme &c. avec lesquels ils se trouvent combinés. C'est au moyen de la décomposition de ces sels, & à raison de la perte qu'ils font de leur acide ou de leur alkali, mais surtout du premier, que l'Auteur explique la plûpart des phénomenes qu'on observe dans les maladies. Cet état d'acescence ou d'alkalescence dans les humeurs, lui sert encore à former les deux principales branches de la division des maladies, qui sont les aigues & les chroniques, les premieres produites par les alkalis, & les autres par les acides.

C'est sur ces principes, que l'Auteur fonde l'aithiologie des maladies épizootiques. Selon lui, il n'y a pas d'autre cause materielle que l'alkalescence des sucs digestifs; & par conséquent, tout ce qui sera capable de la produire peut devenir leur cause éloignée ou predisponante. M. d'A. expose ensuite les observations qu'il fit sur les montagnes d'Auvergne, en 1771, dans un cas de maladie épizootique sur les bêtes à cornes & les chevaux en même tems, qui se communiquoit aux chiens & aux cochons, ou du moins les faisoit périr, lorsqu'ils mangeoient des chairs des animaux qui en étoient morts, & dont l'usage incommodoit aussi les hommes. Voici les principaux signes qui la caractérisoient.

Les bêtes malades alloient rarement au sixieme jour; elles mouroient le deuxieme & le troisieme, quelquefois même le premier & avant qu'on se fût apperçu de la maladie. M. d'Antic en guérit plusieurs par l'usage des acides, surtout du vinaigre avec le salpetre. Il fit laver avec beaucoup de soin les demeures de ces animaux & tout ce qui leur avoit servi, & la maladie cessa. Du reste, l'Auteur pense que l'atmosphere ne peut pas être un moyen de contagion pour ces sortes de

maux, que les miasmes flottans dans l'air lui ont toujours paru les enfans d'une imagination échauffée ; qu'aucun être sur la terre ne pourroit échapper &c, que dans cette maladie les poulmons sont ordinairement intacts. Il ajoute qu'il ne paroît pas que le contact puisse la communiquer, mais que la déglutition est la voie principale par laquelle elle pénètre dans le corps des animaux sains, lorsqu'ils s'infectent &c.

Voilà à-peu-près à quoi se réduit le Mémoire de M. d'Antic sur les maladies épizootiques dont l'aithiologie est beaucoup plus étendue & plus développée. Nous suspendrons notre jugement sur tous les principes qu'on y trouve, dont la plûpart nous paroissent très-fondés, & dont plusieurs autres sont conformes à ceux que Sylvius, Boërrhaave, Harris, &c. ont cherché à accréditer, & qu'on peut regardet comme les plus beaux fruits de la Chymie appliquée à la Médecine, pour ne nous occuper que des objections qu'on lui a faites dans le Journal littéraire de Berlin, & dont on verra le détail & les réponses dans la feuille suivante.

Remede préservatif des Avives des chevaux.

On mande de l'Agenois, qu'on y fait usage, avec beaucoup de succès, des taupes calcinées, dans la maladie des chevaux qu'on appelle les *avives*, ce qui répond au gonflement des glandes parotides dans l'homme. Pour cela, on met une ou plusieurs taupes en vie dans un pot de terre neuf; on lutte le couvercle avec de la pâte de farine, & on expose ainsi le pot sur les charbons ardens ou dans un four. On réduit en poudre l'espece de charbon de taupes qui reste, & on s'en sert au besoin. La maniere de l'employer consiste à en mettre gros comme une feve dans l'oreille (on dit même l'oreille gauche) de l'animal, attaqué des avives, & qu'on secoue un moment pour la faire mieux pénétrer. Ce remede guérit, dit-on, non-seulement le mal actuel, mais en préserve même le cheval à l'avenir, en réiterant aux attaques suivantes. On cite plusieurs exemples de guérison & de préservation de ce genre. Nous avouons qu'il nous est difficile de rendre raison de ce phénomene, si toutefois il a lieu, & que sans prétendre niet le fait, nous ne voyons pas le rapport qui peut exister entre un engorgement des glandes parotides & l'action des taupes calcinées, mises ainsi dans l'oreille, à moins que ce ne soit une action stimulante de leur part, excitée dans cet organe, laquelle y détermine un transport d'humeurs, qu'elle détourne des parotides. Il est vrai que quand on ne concevoit pas la chose, on n'en pourroit pas conclure qu'elle n'a pas lieu, mais celle-ci nous paroît être du nombre de celles qui ont besoin d'être mieux constatées.

NOUVELLES ET NOUVEAUTÉS EN MÉDECINE.

On vient de recevoir la nouvelle de Suede, que le célebre Botaniste M. Linnœus étoit mort.

M. Cadet le jeune, Maître Apoticaire de Paris, a lu dans la derniere séance de la Société & Correspondance Royale de Médecine, deux Mémoires intéressans, l'un sur le danger qui résulte de l'usage du Plomb sur les comptoirs des Marchands de vin, & l'autre sur les inconvéniens qu'il y a à se servir des vaisseaux de cuivre pour le transport du lait. Quoique ces réflexions aient été faites plusieurs fois, on ne sauroit trop les répéter, jusqu'à ce qu'on ait employé des moyens de remédier à ces abus. Il y a quelque tems qu'un des membres les plus distingués de cette Société, mit sous les yeux du Ministre, un projet de reforme à cet abus ou de réglement, dans lequel on propose de substituer aux plaques de plomb le cuir bouilli, ce qui seroit très-commode & point sujet à inconvéniens.

On trouve chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, quelques exemplaires des ouvrages suivans :

Historia dentium humanorum in qua eorum structura, usus, formatio, incrementum ac morbi explicantur, atque œneis figuris illustrantur, In-4°. broc. 12 liv.

Meditationes Theorico-Practicæ de furore hæmorrhoïdum internarum methodicè conscriptæ à justo Arnoldo Gulich, Med. Doct. editio altera. In 8°. br. 2 liv.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 39.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 26 Septembre 1776.

De Paris.

LES fievres miliaires, les rougeoles & les petites véroles sont aujourd'hui les maladies les plus fréquentes; & on remarque assez généralement que les saignées au commencement, les antiphlogistiques & les adoucissans sont les secours qui réussissent le mieux. On a observé, en outre, pendant l'Eté, des fievres intermittentes, des fievres lentes nerveuses, quelques fievres putrides, sans parler des maladies chroniques, surtout des psoriques, des nerveuses, des vénériennes, des scorbutiques &c. qui sont toujours & en tout tems en grande quantité. Du reste, l'Eté a paru en général assez sain; mais comme l'existence des trois premieres maladies dont on vient de parler paroît indépendante des variations de l'air, dont les constitutions ne servent qu'à favoriser ou à retarder leurs progrès & à les rendre plus ou moins meurtrieres; il arrive que la négligence générale où l'on est relativement aux effets de la contagion, est la principale cause qui les rend permanentes & si fréquentes parmi nous. Ainsi, dans les saisons saines, comme dans celle-ci, où l'on ne devoit naturellement s'attendre, dans nos climats, qu'à quelques maux légers, la contagion y nourrit sans cesse, & y perpétue des maladies que nous n'aurions peut-être pas, si nos mœurs étoient différentes. Elles ne fixent l'attention de ceux qui s'occupent de la conservation des hommes, que lorsqu'elles deviennent assez considérables ou assez meurtrieres pour exiger des secours, & on laisse ainsi subsister tous les abus qui les sement & les multiplient. Nous nous croyons obligés d'avertir que la contagion est la principale cause connue & démontrée qui les répand aujourd'hui parmi nous. Il y a mille exemples qui prouvent qu'on s'est préservé, qu'on se préserve tous les jours, de la rougeole, de la fievre miliaire & de la petite vérole, au milieu des Villes où elles sont les plus fréquentes ou épidémiques, c'est-à-dire, où la contagion les rend si générales qu'elles semblent dépendre d'une cause commune, comme de l'air: tandis qu'en respirant le même air, le prudent se sauve, le négligeant se trouve pris. C'est une chose bien remarquable dans l'histoire, que lors de la fameuse peste d'Athenes, décrite par Thucidide, qui n'épargna aucun citoyen de cette Ville, Socrate fut presque le seul qui sçut s'en préserver au milieu de la contagion. Nous ignorons de quelle maniere ce grand homme s'y prit. La tempérance seule, pour se mettre à couvert d'un fléau contagieux, eut été une arme bien foible pour arrêter ses coups.

La fievre miliaire n'est point encore répandue généralement dans les Provinces méridionales de la France, où le peuple ignore presque jusqu'à son nom. Avant l'époque de 1552, où elle parut pour la premiere fois à Leipsic, on n'en avoit jamais entendu parler en Europe. On pourroit prédire, presque sans crainte de se tromper, que si on ne pense à se précautionner contre elle, lorsqu'elle pénétrera dans les pays où elle n'a pas encore été, elle y deviendra aussi commune & aussi

générale qu'elle l'est aujourd'hui dans la partie septentrionale de la France & en Allemagne. Elle a déja fait une irruption dans le Piemont, dans quelques parties de l'Itale & du Languedoc; on doit s'attendre à la voir devenir aussi générale que la petite vérole, si on ne prend des mesures pour arrêter ses progrès.

Suite des remarques sur les fleurs & les semences du Genêt.

Nous avons dit, dans la feuille précédente, que les gens de la Campagne se purgeoient souvent avec les fleurs & les semences du Genêt ordinaire, (*Genista angulosa & scoparia* G. B. *Spartium scoparium* Lin.) On sait que ses fleurs (sans parler du sel lixiviel qu'on tire de ses cendres) sont employées en médecine; qu'on en fait une conserve qui est d'usage; qu'on en tire une huile par infusion & par décoction; qu'elles entrent dans l'eau générale, & la prophylactique, du Codex de Paris; que leur décoction à la dose d'une pincée purge dans certains cas & certains tempéramens, & qu'en substance elles provoquent pour l'ordinaire le vomissement. Mais la vertu des semences n'est pas aussi généralement connue, quoiqu'elles aient un effet presque aussi sûr & aussi purgatif que le senné auquel on pourroit les substituer peut-être avec avec succès dans quelques circonstances, surtout à la campagne où l'on n'a pas souvent les mêmes ressources qu'à la Ville. On s'accorde encore à leur attribuer une vertu diuretique. Des personnes qui en ont fait usage dans la goutte surtout, assurent en avoir éprouvé le meilleur effet. Tous ces avantages réunis seroient bien propres à accréditer l'usage d'une plante très-commune en Europe, & qu'on a sans cesse sous la main, s'ils étoient bien constatés & bien reconnus. Mais son administration exige encore de la prudence & des lumieres saines & réfléchies, afin de ne pas attribuer à cette plante, comme on a fait à tant d'autres, des effets qui ne sont souvent que le fruit de la précipitation à placer un remede, ou celui d'un défaut de jugement. Ainsi, nous persistons à dire & à croire qu'il n'y a qu'un homme de l'Art ou une personne assez instruite pour juger un cas de Médecine, & connoître le besoin de tel ou tel remede, qui puisse l'employer avec quelque avantage.

Suite du Mémoire de M. d'Antic, sur la cause des maladies épizootiques.

Nous avons promis de rendre compte des objections faites au Mémoire de M. d'Antic; les voici.

Cet Auteur avoit avancé dans son Mémoire, comme on l'a vu en partie, 1°. que la bile des animaux, dans ces maladies, dégénere quelquefois au point de faire effervescence avec les acides; 2°. que la formation des calculs qu'on trouve quelquefois dans la vésicule du fiel, n'est due qu'à la perte de l'acide qui entroit dans la formation de la bile; 3°. que tout paroît prouver que le siege de la maladie épizootique est dans les premieres voyes; 4°. qu'il y a alors un épaississement sensible dans les humeurs; 5°. que l'air fixe a de très-grandes vertus dans ce cas; 6°. que celles du quinquina dépendent principalement de l'air fixe qu'il contient en abondance, ce qui le rend antiputride; 7°. qu'un certain degré de chaleur peut rendre le vin acide; 8°. que la vertu du quinquina & celle du vin dans les maladies putrides ne doit être attribuée qu'à l'air fixe qu'ils contiennent; 9°. qu'on tire, par le feu, des humeurs animales, une grande quantité d'alkali-volatil; 10°. que Bewly cité dans le second volume de Priestley, est l'Auteur de la découverte de l'air fixe; 11°. que cet air fixe, à raison de ses qualités acides, doit être employé de préférence dans les maladies putrides; 12°. que la dégénération & l'alkalescence des sucs digestifs doivent produire nécessairement des maladies semblables; 13°. que les fortes maladies épizootiques doivent être plus fréquentes dans les pays méridionaux que dans les septentrionaux, où les humeurs sont moins portées à l'alkalescence; 14°. que les vapeurs putrides ont plus de tendance à se mêler dans l'atmosphere qu'à entrer par les pores inhalans des animaux; 15°. que les acides végéraux, dans cette maladie, sont préférables aux mineraux; 16°. que si on ouvroit les animaux au commencement de la maladie, on trouveroit les premieres voyes toujours en mauvais état &c. Telles sont les principales assertions qui ont donné lieu à autant d'objections de la part de l'Aureur du Journal, & dont voici le détail.

D'abord, on désireroit qu'on pût prouver par des expériences bien constatées, que les hu-

meurs animales puissent dégénerer au point de faire une véritable effervescence avec les acides.

Ce fait rapporté par M. d'Antic, & tiré des *Recherches sur les maladies épizootiques*, de M. P. qu'il cite, n'est point un fait hazardé ni controuvé. Tous les Gens de l'Art savent que tant que les humeurs contenues dans les vaisseaux sont en mouvement, elles ne deviennent sensiblement ni acides ni alkalines, mais que lorsqu'une fois elles séjournent, soit extravasées dans des cavités quelconques, soit dans leurs reservoirs naturels, elles peuvent y dégénerer au point de prendre alors une qualité sensiblement acide ou alkaline. C'est ainsi que l'alkali-volatil se trouve tout formé dans l'urine, sur-tout dans celle qui a séjourné quelque tems. C'est ainsi que les sucs digestifs ou autres croupissant dans les premieres voies, contractent quelquefois sensiblement la qualité acide ou alkaline qui détermine à l'usage des acides ou des absorbans dans la pratique. La bile est peut-être l'humeur la plus susceptible d'altération, & de cette alkalicité qui la rend quelquefois caustique dans les premieres voies, & qu'on ne tempere bien alors que par l'usage des acides. Quoique cette alkalicité ne soit pas un phénomene constant dans tous les cas de maladies, même putrides, il y en a, cependant, dans lesquels cela s'observe. Bucard Mauchard observa en 1745, dans le cercle de Suabe, aux environs de Tubingen, dans une maladie épizootique sur les vaches, que la vésicule du fiel contenoit une bile qui faisoit effervescence avec les acides, (*voy. B. Mauchard de lue vaccarum tubingensi, Tubingæ 1745.*) C'est ce qui le détermina à employer des remedes doués de cette qualité, & ils lui réussirent. M. Regnier, fit en 1760, la même observation en Suisse, dans la maladie qu'on appelle le *Louvet*, sur la matiere contenue dans les tumeurs qui s'y forment, (*voy. Recherches sur les maladies épizootiques, tom. I. page 338;*) & cette découverte le détermina à employer les acides qui furent donnés avec beaucoup de succès. Il est inutile de multiplier les faits qui confirment cette vérité qu'on trouve d'ailleurs solidement établie dans les Auteurs de Médecine. Ceux-là paroissent suffisans pour répondre à la premiere objection.

La seconde consiste à dire *qu'on trouve quelquefois dans la vésicule du fiel des calculs qui prennent feu à la flamme d'une chandelle, sans qu'il y ait eu de maladie putride.* Quoique cette assertion soit vraie, elle ne détruit rien de ce qu'avance M. d'Antic, qui ne fait qu'expliquer le phénomene en chymiste.

La troisieme objection tend à prouver *qu'on tire une conséquence trop précipitée, quand on soutient que le siege principal des maladies épizootiques est uniquement dans les estomacs & les boyaux des animaux; qu'il est bien difficile de concevoir dans cette hypothese, comment une maladie qui a ainsi son siege, peut se communiquer avec tant de rapidité à d'autres bêtes de la même espece, qui ne font que passer dans les lieux où regne l'épizootie, comment elle se communique de proche en proche, & cesse de se répandre, quand on rompt entierement tout commerce avec les lieux infectés?*

Si l'Auteur de cette objection avoit voulu se donner la peine de lire ce qui a été publié à ce sujet, il ne l'auroit pas faite. Car, il est bien plus difficile de concevoir, dans toute autre hypothese, comment une maladie semblable peut se répandre, se communiquer, & cesser par l'interruption du commerce, & les barrieres qu'on lui oppose. Au lieu qu'en admettant les sucs des premieres voies infectés, comme ils le sont toujours dans la principale maladie épizootique, ainsi que la faculté qu'ils ont, étant avalés, de la reproduire; il n'est pas difficile de concevoir comment plusieurs bœufs qui auroient brouté, par exemple, de l'herbe d'un pâturage infecté de la bave, de la bile ou des excrémens sortis du corps d'un malade, peuvent contracter la même maladie, & comment un seul peut en infecter ainsi mille autres en très-peu de tems.

La quatrieme objection concerne l'état des humeurs dans les maladies pestilentielles, relativement à leur épaississement qu'on nie, mais qu'on peut également admettre ou rejetter, puisque les deux états, de dissolution & d'épaississement, en apparence si contraires, se trouvent souvent ensemble, comme l'ouverture des cadavres l'a démontré, en faisant voir d'un côté des taches pourpreuses, gangreneuses, & de l'autre des concrétions polypeuses dans les vaisseaux, ce qui semble prouver plutôt une décomposition du sang qu'une vraie dissolution.

Quant à la cinquieme objection sur les vertus de l'air fixe, nous laissons à leurs partisans le soin de les soutenir.

La sixieme tombe sur la grande quan-

tité d'air fixe que M. d'Antic admet dans le quinquina, & dont il dérive ses qualités antiputrides. Nous lui laissons encore la liberté de soutenir ce sentiment, qui nous paroît un peu hypothétique.

La septieme tend à combattre l'opinion de M. d'A. qui dit qu'un certain degré de chaleur peut changer le vin en acide. On ne conçoit comment l'Auteur de cette objection a pu la faire, lorsque la conversion du vin en vinaigre, ou la fermentation spontanée acide est une chose si ordinaire & si connue.

La 8e nous a paru plus fondée. Elle tend à établir que la vertu du quinquina & celle du vin dans les maladies putrides, ne dépendent point de l'air fixe. C'est à M. d'Antic à défendre son opinion, s'il y persiste, & personne n'est mieux en état que lui de la faire valoir.

La neuvieme qui combat la preuve de l'alkalicité des corps qu'on établit sur la présence des alkalis-volatils obtenus par le feu qui change & dénature les corps, nous a paru encore de quelque force.

La 10e concerne le 1er Auteur de la découverte de l'acide de l'air fixe, que le Journaliste attribue à M. Achard, & M. d'Antic à M. Bewly, cité dans le second vol. de Priestley; ce qui étoit rapporté dans une note marginale du mémoire de M. d'Antic, qu'on a supprimée.

La onzieme a pour objet la conséquence d'un principe qui nous a paru juste. Si c'est l'acidité, dit-on, de l'air fixe qui résiste à la putréfaction, on n'a pas besoin d'air fixe pour les maladies putrides, mais simplement d'acides ordinaires.

La douzieme nous a paru une des plus solides. Elle tend à prouver que les sucs digestifs peuvent être en très-mauvais état, sans produire pour cela des maladies putrides.

La treizieme objection nous paroît encore de quelque force, puisqu'on avance un fait qui est vrai, qui est que la principale maladie épizootique ravage le Nord depuis plus de trente ans. On peut même ajouter qu'elle y est plus fréquente aujourd'hui, qu'au midi; pour les raisons qu'on en a données dans les Recherches sur les maladies épizootiques.

La quatorzieme, quoiqu'appuyée sur un fait averé, ne nous paroît d'aucune force, parce qu'il est peut-être mal expliqué. M. d'Antic dit que les vapeurs putrides ont plus de tendance à se mêler dans l'atmosphere qu'à entrer par les pores inhalans des animaux; l'Auteur, pour le refuter, cite l'exemple incontestable de la contagion. Mais si cette contagion n'a jamais lieu par la voye de l'air, mais bien par la déglutition du virus fixé sur les surfaces, à quoi sert de citer la contagion pour preuve du contraire?

La quinzieme objection qui tend à établir *que l'huile de vitriol est préférable au vinaigre dans les maladies des chevaux*, outre qu'elle n'est peut-être pas fondée, n'est point du tout concluante pour celle des bêtes à cornes. Layard, un des meilleurs Observateurs qu'il y ait eu pour ces sortes de maux, a démontré que l'huile de vitriol étoit pernicieuse dans la maladie des bêtes à cornes; & *la préservation des animaux qu'on cite, auxquels on a fait boire une chose ou autre*, est souvent une assertion très-gratuite.

La seizieme & derniere objection nous paroît en partie bien & en partie mal fondée. D'un côté, c'est l'accomplissement du desir que M. d'A a formé sur l'ouverture des animaux vivans, quand on dit que cela a été déja fait en France, en Allemagne & en Angleterre; & de l'autre, c'est donner pour *preuve & pour symptôme infaillible de la maladie*, ce qui ne l'est pas, puisqu'on cite pour exemple, une péripneumonie. Nous laissons d'ailleurs au Lecteur la liberté de tirer d'autres conséquences; mais on peut conclure de ceci, que les questions étoient assez intéressantes pour mériter la peine d'être discutées, & que les idées ingénieuses de M. d'Antic ne peuvent conduire qu'à une pratique saine.

NOUVEAUTÉS EN MÉDECINE.

Médecine moderne ou Remedes nouveaux récemment usités pour le traitement des maladies les plus désespérées &c. par M. Buchoz, *Médecin-Botaniste &c., & par feu M.* Marquet *son beau-pere &c.* A Paris, chez Lacombe, Lib. rue Christine, *1777. In* 8° de 281 pag. Prix 2 liv. 10 sols.

Ce traité est un recueil de remedes nounouveaux qu'on trouve épars dans les ouvrages de M. Buchoz, & que l'Auteur a réunis dans celui-ci pour la commodité du Public.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 40.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 3 Octobre 1776.

De Paris.

C'Est une grande erreur de croire que la découverte d'un nouveau remede pour les maladies, qui ne sont point incurables, soit un moyen propre à perfectionner l'Art de la Médecine. C'est le plus souvent un moyen certain de retarder ses progrès. La matiere médicale devient alors un farrago de remedes, les Pharmacopées & les Codex des recueils immenses de compositions pharmaceutiques trop nombreuses, qu'on sera obligé de réduire & qui annonce plutôt la disette des vrais secours que leur découverte. Celui qui, sur la foi des Auteurs, puise ensuite sans principes & sans choix dans ces océans de recettes, ressemble en quelque sorte à ces pêcheurs ordinaires & aveugles qui, avec beaucoup de filets, prennent peu de poissons, tandis que le vrai Médecin doit ressembler plutôt à ces Navigateurs hardis & habiles que tout le monde admire, qui partant d'un rivage avec quelques canots & de simples harpons, vont au milieu des mers souvent les plus orageuses & dans les parages les plus difficiles, entreprendre la pêche de quelque animal énorme & monstrueux, dont ils connoissent les retraites & dont ils viennent à bout, par les moyens les plus simples, & en même tems les plus ingénieux.

L'art d'entasser remedes sur remedes, recettes sur recettes, n'est donc pas celui de la vraie médecine; c'est celui des Empiriques qui ne peuvent jamais guérir que par hazard. Cependant, l'homme a tant d'ennemis à combattre; les armes dont la Médecine est obligée quelquefois de se servir, pour les vaincre, peuvent être si meurtrieres elles-mêmes, qu'on ne sauroit trop applaudir au zele & aux efforts de ceux qui cherchent à faire présent à l'humanité de quelques secours simples & innocens pour remédier aux maux, souvent les plus dangereux. Tel est celui dont on va parler.

C'est une plante marine, une espece de Coralline que nous ne trouvons décrite nulle part, & qui ressemble, autant qu'on a pu en juger par l'échantillon qu'on en a reçu, au *Muscus marinus fruticans leptophyllos atropurpureus* de Barrelier, (*voy. fig.* 1299) & qu'on doit distinguer de la Coralline qui est dans le commerce, dont celle-ci differe à bien des égards. Celle-ci est rougeâtre. Ses fibres ne sont point pierreuses; elle est beaucoup plus douce au toucher que la Coralline ordinaire; elle a une odeur légere de poisson, & lorsqu'on la goûte, on y reconnoît sans peine la présence du sel marin. Cette derniere qualité, de laquelle dépend peut-être toute la vertu qu'on lui attribue, est suffisante pour la faire valoir.

Le sel marin répandu par-tout, dans plusieurs plantes, dans les entrailles de la terre & dans la mer, avec une profusion qui étonne, n'est peut-être pas employé aussi fréquemment qu'il devroit l'être en Médecine, quoique son usage journalier dans les alimens soit très-étendu. Le goût naturel & décidé de l'homme & de presque tous les animaux pour cette substance, les services qu'elle leur rend

tous les jours, en santé, ainsi que dans la plûpart de leurs maladies, soit en mettant les chairs à l'abri de la putréfaction par ses qualités antiputrides, soit en lavant continuellement le sang & le dépurant par les voies urinaires, par sa vertu diurétique, soit enfin en aiguisant l'appétit, en réveillant le ton si nécessaire des fibres quelquefois engourdies des vaisseaux & des muscles, par son action stimulante; tout porte à croire que la nature, qui vraisemblablement n'a rien fait envain, n'a point répandu le sel marin avec tant de prodigalité, & n'a point donné le goût si général pour cette substance, à tant d'êtres différens, sans quelque but d'utilité pour l'homme & pour les animaux.

Outre les qualités qu'on vient d'exposer & qui appartiennent en général au sel marin, dont l'espece de Coralline, dont on parle, abonde, c'est la vertu éminemment vermifuge qu'on attribue principalement à cette plante. On cite une infinité d'exemples de guérisons opérées par son moyen, & on nomme les personnes. On ne croit pas même se tromper en avançant que *c'est le vrai spécifique du ver solitaire*. Il est certain que si cette plante avoit la vertu de détruire le ver solitaire, sur tout le cucurbitin, ce seroit un des plus beaux présens qu'on pût faire à l'humanité. Mais il convient de suspendre son jugement jusqu'à ce que ses vertus soient mieux constatées. Quand elle n'auroit que le mérite de détruire & de chasser les vers ordinaires des premieres voies, sans avoir les inconvéniens du mercure & des autres authelmintiques, ce seroit toujours beaucoup. Voici la maniere dont on administre cette plante. (*)

Prenez de cette Coralline, un gros;
Extrait gommo-résineux de jalap, préparé suivant la Pharmacopée de Londres, trente grains;
Syrop de chicorée composé de rhubarbe, une once;
Eau distillée de menthe des jardins, quatre onces.

On mêle le tout pour faire une potion dont on fait prendre tous les matins à jeun une cuillerée à caffé pour les enfans, ayant soin à chaque fois, de bien agiter la bouteille. On peut leur en donner jusqu'à trois cuillerées à caffé dans une matinée, en observant un intervalle d'une heure entre chaque prise. La dose pour les grandes personnes est d'une cuillerée ordinaire: mais elle doit être toujours relative aux circonstances, à l'âge, à la constitution du sujet &c.

Nous ne pouvons pas dissimuler que ce remede qui nous paroît d'ailleurs bien combiné, mais peut-être pas aussi bien préparé, (puisqu'on pourroit faire une infusion à froid ou à chaud de cette Coralline & en extraire ainsi toute sa vertu dans un liquide qu'on uniroit aux autres & à une dissolution de l'extrait de jalap) a l'inconvénient d'être un peu chaud, & celui de bien d'autres préparations dont on ne fait souvent auquel ingrédient assigner la vertu qu'on leur attribue. Ainsi, pour avancer que cette Coralline, associée de cette maniere, est un excellent vermifuge, il auroit fallu démontrer auparavant que l'eau distillée de Menthe, l'extrait de jalap & le syrop de chicorée composé de rhubarbe ne le sont pas. On dispense l'Auteur, de cette démonstration, & on peut raisonnablement conclure de son observation, que si l'expérience a démontré l'efficacité de ce mélange, dans tous les cas de vers, il n'est gueres possible d'argumenter contre l'expérience. On ne peut encore que lui savoir un gré infini de n'avoir pas fait, comme bien d'autres, le mystérieux à cet égard, & d'avoir eu la générosité de publier son procédé, ce qui est le vrai moyen de mériter du Public & des Gens de l'Art.

Suite des remarques & des expériences sur le Tartre émétique.

Nous avons dit, dans une de nos Feuilles précédentes, que l'eau de la Seine décompose quelquefois le Tartre émétique, ou du moins le rend nul. Cela a été observé, sur-tout, quoique rarement, lorsque les eaux étoient basses. Mais l'eau d'Arcueil qu'on boit dans plusieurs quartiers de Paris, produit presque toujours cet effet sur l'émétique. Ainsi on doit bien prendre garde au véhicule dans lequel on le donne. Lorsque cela a lieu, on observe un précipité blanc; & quelquefois un enduit aux parois des vaisseaux. Tous ces effets n'ont pas encore été assez bien examinés des Chymistes. Avant d'analyser toutes les eaux minérales de l'Europe, ne conviendroit-il pas de faire quelques expériences sur

(*) On la trouve à Paris chez M. Martin, Maître Apoticaire, rue & près la Croix des Petits Champs.

les eaux que nous buvons tous les jours, d'examiner par exemple, dans quelles circonstances l'eau de la Seine uécompose le Tartre émétique ou le rend nul? A quoi tient cette décomposition, si elle existe, & quel en est le résultat? Comment peut-il se faire que le Tartre émétique, quoique décomposé, ne produise pas son effet par la partie réguline qui reste, & à laquelle l'acide du Tartre étoit uni? Que devient cette partie réguline dans cette décomposition? Reste-t-elle aux parois des vaisseaux, ou se trouve-t-elle embarassée par quelque matiere grasse, au point de ne plus produire son effet? Est-il essentiel pour que la vértu émétique existe dans les préparations d'antimoine, que la partie réguline soit toujours à nud ou dans un état salin? Tous ces objets de doure, de discussions & de recherches nous paroissent encore avoir besoin d'être éclaircis, & pourroient devenir le sujet d'un mémoire intéressant.

De Besiers, le 7 Septembre 1776.

On vient d'observer à Besiers, un accident qui n'est point ordinaire, & dont on ignore encore quelles seront les suites.

Une femme de cette Ville, âgée de 23 ans, d'un bon tempérament & bien conformée, après avoir fait d'abord une fausse couche trois mois après son mariage, devint ensuite grosse au mois de Juillet 1775. Elle éprouva pendant sa grossesse bien des incommodités, constipation, nausées, vomissemens, aversion pour les alimens ordinaires. Elle ne mangeoit presque autre chose que des oranges & des citrons.

Le 2 Avril 1776, c'est-à-dire au neuvieme mois, elle commença à être malade des effets de la grossesse. Mais elle supporta courageusement les premieres atteintes de son mal, persuadée que le terme de l'accouchement ne devoit arriver que le 15. Le 5 de ce mois, ayant resté un peu trop long-tems dans une Eglise, ses douleurs augmenterent à tel point, que le soir même elle crut toucher à ce terme. La Sage-Femme qu'on appella ne détermina rien, quoique tout parut favorable pour un accouchement prochain. Quatre jours se passerent pendant lesquels la malade eut des frissons irréguliers, une fievre aigue, des crampes aux extrémités, des douleurs d'entrailles, des nausées, des vomissemens continuels, avec perte de connoissance.

Le 9 du mois, dans le cours de la journée, elle eut une hémorrhagie du nez, dans laquelle elle perdit environ une livre de sang. Cette circonstance l'ayant faite revenir à elle, elle fut fort surprise de voir que son ventre n'eut point diminué de volume, se croyant déja délivrée. L'enfant, dès ce moment, ne donna plus aucun signe de vie. La Sage-femme abandonna l'ouvrage aux soins de la nature; tous les accidens qui accompagnent l'accouchement disparurent, & la malade essuya une fievre putride qui fut parfaitement guérie.

Le 17 du même mois, vers les quatre heures du matin, après de vives & fréquentes douleurs, la malade se sentit inondée d'une si grande quantité d'eaux teintes de sang & chargées de quelque portion du placenta, (peut-être de caillots de sang) qu'elle crut, pour cette fois, toucher au moment d'être délivrée de ses maux. Elle fit appeller son Chirurgien, qui sur le faux rappott de la Sage-femme, ne croyant pas cette grossesse à son dernier terme, ne se rendit chez la malade que le premier Mai, où il la trouva sur pied, sans aucune apparence d'accouchement prochain. Il la rassura fur son état, lui annonçant qu'elle accoucheroit, & qu'elle n'avoit eu que de fausses douleurs.

Cependant, cette femme continua d'être assez bien jusqu'au 19 Juin, jour auquel elle fit un faux pas, en revenant de la promenade, appuyée sur le bras de son mari. La secousse que lui causa le mouvement du fœtus joint à l'effort qu'elle fit pour ne pas tomber, déterminerent si promptement le retour des douleurs, qu'elle eut beaucoup de peine à arriver au logis. Cet accident fut le signal d'une autre fievre qui fut encore caractérisée de putride. On lui trouva alors l'orifice de la matrice calleux, & n'ayant aucune disposition à s'ouvrir.

Dans cet état, les Médecins & Chirurgiens de la Ville ayant été consultés, jugerent à propos de ne rien entreprendre, pour délivrer cette femme, sans avoir l'avis des Médecins & Chirurgiens de Montpellier, qui répondirent qu'il falloit abandonner le tout aux ressources de la nature. Le lait qui avoit commencé à couler dès le sixieme mois de la gros-

fesse, couloit abondamment à cette époque, & a toujours continué. On distinguoit sans peine à travers les tégumens, le corps de l'enfant placé transversalement, ayant le dos tourné un peu obliquement du côté du pubis de la mere, sans qu'elle souffrit aucune douleur lorsqu'on la touchoit, & ne souffrant d'autre incommodité que le poids de l'enfant tombant du côté vers lequel elle se couchoit. Les parties de la génération étoient d'ailleurs en bon état; mais la callosité survenue à l'orifice de l'uterus & qui se prolongeoit de plus d'un pouce & demi vers le corps de ce viscere en avoit si étroitement fermé l'ouverture, qu'on ne pouvoit y introduire le doigt.

Cette femme désespérée de ne pouvoir accoucher, a fait un voyage à Montpellier, mais on n'a rien voulu risquer, & on l'a renvoyée chez elle. Les fatigues du voyage ne l'ont aucunement incommodée. Elle vacque aujourd'hui à ses affaires, comme à son ordinaire. Elle a fait usage pendant long-tems, de tous les remedes internes & externes les plus capables de ramollir & de relâcher le col de la matrice. Tout étoit encore dans le même état; & au poids de l'enfant & à son ballottement près, dans les diverses situations où cette femme se trouve, elle n'éprouve rien de contraire à la santé, si ce n'est quelques légeres douleurs d'entrailles; d'ailleurs elle mange & dort comme avant sa grossesse.

Cette observation intéressante & rare, nous a été communiquée par M. Bouillet, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Besiers, qui joint aux plus grandes lumieres, toute l'humanité dont l'homme est capable.

On demande: Quel est le parti qu'il faut prendre dans cette situation? Peut-on tenter l'opération césarienne ou une autre?

Instruits du danger qu'il y auroit, par les évenemens malheureux observés dans le même cas, de renter une opération quelconque, nous croyons qu'il est beaucoup plus sage d'attendre, & de confier à la nature le soin de cet accouchement, s'il a jamais lieu; mais nous croyons en même tems, qu'on doit tenir par les bains & d'autres secours analogues les parties dans un état de souplesse & de relâchement capable de favoriser l'expulsion du fœtus, si jamais la Nature fait des efforts pour en venir à bout.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Thériaque d'Andromaque.

Le 27 Septembre dernier, l'exposition des drogues qui entrent dans la composition du fameux antidote, connu sous le nom de Thériaque d'Andromaque, a été faite à Paris, au Jardin des Apoticaires, rue de l'Arbalêtre, en présence de M. le Lieutenant-Général de Police, de M. le Procureur du Roi du Châtelet, & de la Faculté de Médecine de cette Ville. M. Bucquet, Docteur-Régent de cette Faculté, dont les talens distingués sont encore relevés par beaucoup de modestie, a fait, en sa qualité de Professeur de Pharmacie, l'ouverture de cette exposition par un discours qui a fait le plus grand plaisir, dans lequel il a fait voir combien il étoit important de bien préparer cette composition galénique à laquelle la Médecine, après bien des tentatives inutiles, n'a pas cru devoir rien changer, parce que l'expérience a prouvé que l'efficacité de cet antidote éprouvé dans une infinité de cas ne dépendoit que de la juste proportion & combinaison de toutes les drogues qui y entrent, & de l'exactitude rigoureuse avec laquelle on la prépare, &c. M. Laborie, Maître en Pharmacie, a répondu à ce discours par un autre dans lequel il a démontré la supériorité de la Thériaque d'Andromaque, telle qu'on la prépare à Paris, sur celle de Venise qui la plupart du tems est falsifiée. Il a fini par faire l'exposition de toutes les drogues qui entrent dans sa composition, & qui doivent rester quinze jours, exposées au Public.

Cette exposition autentique (nécessaire pour la chose même & pour la confiance du Public) des ingrédiens de la Thériaque, qui se renouvelle tous les cinq ou six ans à Paris, est une imitation de ce qui se pratiquoit anciennement à Rome, du tems des premiers Empereurs qui étoient si jaloux de cette composition, qu'ils la faisoient faire sous leurs yeux & dans leur Palais, à-peu-près avec le même appareil que parmi nous; ce qui prouve le cas qu'on a toujours fait de la Thériaque, & combien il est important de la bien préparer. On la distribue à Pa is, au Jardin des Apoticaires, dans des boîtes d'Etain sur lesquelles est leur cachet. Prix, 12 liv. la livre.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 41.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 10 Octobre 1776.

De Paris.

TANDIS que l'envie, parmi la plûpart des gens à talens, s'exerce à aiguiser ses traits & à faire des blessures plus ou moins profondes tandis que l'un métamorphosé en papillon dépose ses oeufs en secret sur quelque feuille périodique, à dessein de multiplier, s'il se peut, la race des chenilles, & que l'autre plus habile cherche à éblouir & à faire oublier le mérite d'autrui par celui qu'il se suppose; enfin, tandis qu'on ne voit, d'une part, que métamorphoses & déguisemens, le Peuple vrai, riant & agréable de Paris se console de tous ses maux par l'éducation de quelque plante ou de quelque animal auquel il donne de jolis noms. Tel est celui de la *Poule-qui-pond* qu'il a donné, en dernier lieu, à une plante qui commence à être fort à la mode, & que tout le monde cherche à se procurer pour avoir le plaisir de manger l'oeuf. Ce peuple heureux & intéressant a plus de droit qu'un autre à l'attention que nous avons de veiller à sa santé Il est donc essentiel de lui faire connoître l'objet de ses desirs.

La Plante, qu'on appelle la Poule-qui-pond, n'est autre chose qu'une variété de cette espece de Solanum que les Botanistes modernes ont nommé *Solanum melongena*, (voy. Linn. *Spec. Plant.*) & dont le fruit est connu, parmi le peuple décent, sous le nom d'aubergine dont on distingue quelques variétés, la rouge & la violette qui sont oblongues, & la blanche qui est ordinairement ovale & de la grosseur à-peu-près, dans ces climats, d'un gros oeuf de poule, qui semble se détacher d'une petite plante, d'où lui est venu le nom figuratif de la Poule-qui-pond.

Il paroît que cette espece, venue originairement d'Ethiopie, ou d'Egypte, où elle croît naturellement & en grande quantité, a besoin d un degré de chaleur considérable & d'un terrein différent de celui de Paris, pour parvenir à une parfaite maturité, & au point de n'être pas malfaisante. Dans ces circonstances mêmes qui sont les plus favorables, elle n'a pas toujours été à l'abri de quelque reproche, puisque les anciens Botanistes lui donnoient le nom de *Malum insanum*, *Mala insana*.

C'est en général le propre des Solanum, de rendre les hommes fous, ou de leur donner une espece d'ivresse qui approche beaucoup de la folie, des vertiges, le délire &c. Nous croyons qu'on peut très-bien se dispenser de courir ce risque, surtout, dans le siecle où nous vivons. Cependant, comme il y a peu de regles sans exception, on ne peut disconvenir qu'on mange aujourd'hui communément en Italie, à Gênes surtout, en Provence, en Languedoc & ailleurs, le fruit de la plante dont on parle, lorsqu'il est bien mur; mais on doit avertir aussi que dans ces climats mêmes, bien des personnes s'en sont souvent repenties; & en général c'est un aliment indigeste par-tout, surtout à Paris, où ce fruit ne parvient jamais à une parfaite maturité. Il en est de même de la pomme-d'amour, qui est le fruit d'un autre Solanum, qu'on ne sauroit manger sans s'exposer au risque, au

moins, d'une forte indigestion. Nous pensons donc que, malgré tout ce que ces noms peuvent avoir d'attrayant & de joli, on doit être toujours en garde contre ces sortes de plantes; & à bien considérer leur famille, il paroît qu'il n'y a que la pomme-de-terre qui est la racine d'un autre solanum dont l'Amérique nous a fait présent, qu'on puisse manger sans danger, & qui n'incommode jamais, lorsqu'elle est bien apprêtée. M. Parmentier, dont les connoissances dans la Chymie & la Physique économiques, s'étendent si loin, est parvenu même, en dernier lieu, à en faire un pain très-blanc & très-léger, en la mêlant dans de justes proportions avec la partie amylacée du froment.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de santé.

« J'ai vu, Messieurs, dans votre Gazette de santé N°. 38, page 150, l'annonce de deux Mémoires qui ont été lus dans une séance de la Société & Correspondance Royale de Médecine. J'ai été, on ne peut pas plus surpris, de voir reparoître ces réflexions concernant les plaques de plomb dont les Marchands de vin couvrent leurs comptoirs. Ces petites observations, il est vrai, se renouvellent de tems à autre; mais n'en feroit-il pas du plomb contenu dans le vin, comme des miasmes que l'air promene à son gré pour transmettre ensuite le venin d'une maladie contagieuse, indépendamment du contact?

Il faudroit, avant de poser un principe, commencer par résoudre la question proposée. *Le plomb se dissout - il à froid dans le vin?* Cette question une fois décidée, il sera facile de prononcer fur l'abus qui s'est introduit chez les Marchands de vin; car on sait combien est dangereux le plomb dissout: mais aussi les Chymistes n'ignorent pas que pour dissoudre le plomb, même dans le vinaigre, il faut que le plomb soit sous l'état de chaux. D'ailleurs ne trouve-t-on pas des grains de plomb dans des bouteilles où le vin a été conservé très-longtems, & qui néanmoins sont restés en entier? Si le vin avoit la propriété de dissoudre le plomb, certainement une bouteille de vin feroit plus que suffisante pour en dissoudre un grain. Pour que le vinaigre ait de l'action sur le plomb, il faut reduire ce dernier en lames fort minces, afin que ce métal présente beaucoup de surface au vinaigre, & encore faut-il que celui-ci soit réduit en vapeurs. Le feu, dans cette circonstance, n'auroit-il donc rien communiqué au vinaigre?

En supposant que le vinaigre ait été rendu plus actif par un peu d'acide vitriolique qu'on y auroit ajouté, je ne vois pas non plus que cet acide puisse communiquer au vinaigre la propriété de dissoudre le plomb, puisqu'on est aujourd'hui dans l'usage de se servir de vaisseaux de plomb pour extraire l'acide du soufre, & que d'ailleurs on se sert, de tems immémorial, de chaudieres de plomb pour retirer des pyrites le vitriol, à l'action duquel ni le fer ni le cuivre ne peuvent résister.

On est encore dans l'usage de soufrer le vinaigre comme les vins, & de-là on peut présumer l'acide vitriolique présent dans l'un comme dans l'autre. Mais il n'est pas facile de démontrer que le plomb soit susceptible de se dissoudre, en tant que plomb, dans tous les acides indistinctement.

J'ai essayé du vin qui a séjourné dans le comptoir d'un Marchand de vin, avec de la liqueur d'hépar, & l'alkali phlogistiqué, je n'ai pas apperçu un atome de plomb. J'ai fait macérer du plomb granulé dans de bon vinaigre d'Orléans, la surface des grains de plomb est restée intacte, le vinaigre n'en a pas été adouci, & après avoir ajouté quelques quelques gouttes de liqueur d'hépar à ce vinaigre, je n'y ai reconnu aucune substance métallique.

De-là on peut conclure, & avec raison, que le plomb ne communique rien au vin, qu'il n'y est nullement soluble, & qu'on a le plus grand tort d'ajouter à nos maux physiques des maux imaginaires; que s'il se trouve des vins frelatés avec le plomb, ce ne peut être que par les préparations de ce métal, comme la litharge, la cérusé, le minium & le sel de Saturne ».

J'ai l'honneur d'être, &c. F...

Dans la feuille suivante nous ferons quelques réflexions sur cette Lettre.

De Naples.

On apprend de cette Ville que les Médecins y font beaucoup d'usage, dans les diarrhées & la dyssenterie, du champignon de Malthe, dont l'efficacité; dans

cette derniere maladie furtout, furpaffe, dit-on, celle de tous les remedes connus, jufqu'à préfent.

La vertu aftringente de ce champignon qui ne croît, à ce qu'il paroît, que dans l'Ifle de Malthe, eft reconnue eft effet depuis longtems. Boccone ou Bocconi en a donné la defcription & la figure dans fes écrits: il le défigne fous le nom de *Fungus Typhoïdes coccineus melitenfis.* C'eft un champignon très-particulier qui reffemble à la plante aquarique qu'on appelle maffe d'eau, ou plutôt à un épi de gros millet dont les grains feroient de couleur écarlate. On le recueille en Eté; on le réduit en poudre, & on le donne à la dofe d'un fcrupule dans un véhicule convenable.

De Rouillac.

On mande de R. qu'on vient d'y opérer une guérifon prefque miraculeufe fur une femme dont une partie des vifceres du bas-ventre avoit été mife à découvert par un ulcere du plus mauvais caractere; c'eft le baume fimple du Samaritain, qui n'eft, comme on fait, qu'un mélange de parties égales de vin & d'huile réduit fur le feu à cônfiftance, à-peu-près de miel, & le feul dont elle ait pu fupporter l'action, qui a produit cet effet. Cette femme avoit été abandonnée, à caufe de l'odeur infecte qu'exhaloit l'ulcere, & qui faifoit fufpecter un état gangreneux. Un homme plein d'humanité & bien digne d'éloges, a été au fecours de cette pauvre malheureufe, & l'a rétablie avec ce remede fimple, qui eft en effet un très-bon vulnéraire balfamique. Il feroit à fouhaiter que l'ufage de ces compofés fimples qu'on prépare *ex tempore*, fût plus généralement répandu dans les Provinces où l'on eft fouvent fi mal fervi du côté des préparations officinales.

De Montdidier.

Nous apprenons de Picardie que M. Parmentier, ancien Apoticaire major de l'Hôtel des Invalides, connu fi avantageufement du Public, y continue fes expériences fur les effets du feigle ergoté, dont les réfultats font très-différens de ceux qu'a obtenus en dernier lieu M. Read à Metz. Il faut efperer que ce fameux procès qui partage encore les opinions, fera un jour jugé, & qu'on faura enfin à quoi s'en tenir fur les effets de l'ergot, auquel on a attribué tant de maladies graves, peut-être gratuitement.

NOUVELLES ET NOUVEAUTÉS EN MÉDECINE.

Enfin le Journal de Médecine va prendre une nouvelle vie; il l'a prenoit déja entre les mains habiles qui continuoient le travail de feu M. Roux, dont les connoiffances rendues toujours d'une maniere dogmatique, feche & dure, à travers mille infidelités, &c. ont été en quelque forte perdues pour la Médecine. Deux Médecins de la Faculté de Paris, (Meffieurs Dumangin & Backer,) d'un mérite diftingué & qui réuniffent tous les talens propres à faire revivre cet ouvrage, font aujourd'hui chargés de fa rédaction; & nous croyons (du moins tels font nos vœux & nos efpérances) qu'ils rendront un fervice important à la Médecine, s'ils prennent pour modele celui de feu M. Vandermonde.

MM. les Soufcripteurs de ce Journ. font priés d'indiquer leurs adreffes par une lettre franche de port, qu'ils feront parvenir à Madame la veuve Thibouft, Imprimeur du Roi, Place Cambray à Paris, & d'y ajouter une note qui puiffe autorifer à retirer des mains de M. Vincent, Imp.-Libraire, leurs avances pour le refte de l'abonnement.

On écrit de Vienne, en Autriche, qu'on craint beaucoup pour la fanté du célebre M. Storck. Cette Ville eft d'autant plus allarmée fur fon compte, qu'elle vient de perdre tout récemment, après M. Vanfwieren, un autre grand Médecin, M. de Haen, qui lui rendoit les plus grands fervices, qui n'en a pas moins rendu à la Médecine, en éclairciffant plufieurs points de doctrine, devenus depuis lumineux pour la pratique, en établiffant des principes folides dans l'Art de guérir que le tems refpectera toujours, & qui auroit été peut-être plus heureux à combattre, s'il fût venu plutôt, la transfufion du fang que la transfufion des maladies.

EXPOSÉ *des moyens curatifs & préfervatifs qui peuvent être employés contre les maladies peftilentielles des bêtes à cornes &c. publié par ordre du Roi, par M. Vicq-d'Azyr,*

Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin-Consult. de Monseigneur le Comte d'Artois &c. A Paris, chez Merigot l'aîné, quai des Augustins, 1776. *In-8°.* de 728 pages.

Cet ouvrage est divisé en trois parties. La premiere contient les moyens curatifs, on y compare les maladies des hommes avec celles des bestiaux. La seconde renferme les moyens préservatifs. La troisieme comprend les ordres émanés du Gouvernement. On y a joint les principaux Edits & Réglemens des Pays-Bas, relativement à la maladie épizootique, & le Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Toulouse sur le même sujet.

On rendra compte, d'une maniere plus particuliere, dans la feuille suivante, de cet ouvrage important, sur lequel on se permettra quelques réflexions, pour le seul bien de la chose, en rendant d'ailleurs à son Auteur toute la justice que méritent des lumieres, du goût & des talens, on ne peut pas, plus distingués.

BIBLIOTHEQUE *littéraire, historique & critique de la Médecine ancienne & moderne, par* M. J. F. Carrere, *Médecin du Garde-Meuble de la Couronne, Censeur Royal &c.* Tome II, contenant les noms des Auteurs, depuis les lettres Bor jusqu'à Coi. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1776, *in-4°.* de 574 pages.

Cet ouvrage, comme on sait, proposé par souscription, dont le prix est de 7 liv. pour chaque volume, contient, par ordre alphabétique, l'histoire de tous les Auteurs morts & vivans, qui ont écrit sur quelque branche de la Médecine, ou qui ont concouru à son avancement, les différentes éditions, une notice & quelquefois des extraits étendus & souvent assaisonnés d'une critique fine, piquante & judicieuse de leurs écrits, l'exposition de leurs sentimens & l'histoire de leurs découvertes. On ne croit pas se tromper, en avançant que jusqu'à présent on n'a exécuté, en ce genre, aucun ouvrage ni aussi complet ni aussi agréable à lire que celui-ci. Mais comme il est impossible de faire mention de tous les ouvrages de Médecine qui existent, on a fait à l'Auteur quelques reproches auxquels il répond dans la préface. C'est toujours beaucoup d'enrichir leur liste d'environ sept ou huit mille qui n'avoient point été indiqués par les Bibliographes, & que M. Carrere se propose de faire connoître il en a déja indiqué un assez grand nombre.

Un ouvrage de cette force & de cette étendue, qui nous manquoit en quelque sorte, qui fait honneur à son Auteur, & qui est capable de procurer tant davantages, en facilitant les recherches en tout genre sur la Médecine, auroit peut-être besoin d'un encouragement, plus marqué que celui qu'il a reçu jusqu'ici, pour être conduit à une perfection qu'on a lieu d'attendre du courage, du zele & des talens de M. Carrere.

On lira avec plaisir, dans ce volume, les articles de le Boé (Sylvius), ceux de Boerhaave, de Cameratius, de Cardan, de Cartheuser, de Celse, & de plusieurs autres Auteurs célebres, dont les noms commencent par les lettres B & C, & dont la doctrine, les opinions & les découvertes sont exposées avec beaucoup de clarté & de précision.

Nov. Commentarii Societatis regiæ scientiarum Gottingensis, tome VI in-4°. avec fig. broché, 12 *liv.* A Paris chez le même Lib.

NOUVELLE *méthode de Tailler, inventée & proposée par* M. C. A. Goubelly, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & pratiquée publiquement le 9 Mai 1776. In-8°. de 8 pag* A Paris chez Quillau, Imprimeur, rue du Fouarre.

Les méthodes de Tailler les plus accréditées sont celles de MM. Cheselden, Moreau, Hawkins, & celle du F. Cosme. M. Goubelly les expose & fait voir les inconvéniens auxquels elles sont sujettes, en propose une nouvelle qui paroît beaucoup plus simple & plus sûre & qui n'exige que trois instrumens, savoir, le Catheter, le Cystotome & les Tenettes.

On prie tous ceux qui auront quelque observation, ou quelque chose de relatif à la santé, à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols. Port franc par toute le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 42.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 17 Octobre 1776.

De Paris.

MALGRÉ les instructions multipliées qu'on répand depuis quelques années dans le public, sur les moyens de secourir les suffoqués, on observe tous les jours des accidens de ce genre, même au milieu de Paris, auxquels on ne remédie que foiblement, ou point du tout; soit que les Auteurs de ces écrits n'ayent pas inspiré le dégré de confiance nécessaire pour faire adopter leurs principes, soit que les hommes à systêmes en admettent de contraires, soit enfin que la petite lumiere qu'on trouve à travers tant d'obscurités & d'affertions différentes dans les Auteurs, ne soit pas assez généralement répandue; quoiqu'il en soit, ce qu'on avance n'est pas moins réel. On se rappelle l'accident funeste arrivé le 21 Janvier de cette année à deux Sœurs grises des Enfans-trouvés du Fauxbourg S. Antoine, pour avoir couché dans une chambre, où l'on avoit laissé de la braise allumée, & qu'on ne peut secourir. Les malheurs qui arrivent tous les jours à l'ouverture des fosses d'aisance, des tombeaux, sont encore des preuves de ce qu'on soutient. En voici un exemple récent.

Le nommé Sylvain Rousseau, Maçon, & un de ses camarades, étant descendus dans une fosse d'aisance, près de la barriere du Temple, pour avoir un chapeau qu'on y avoit laissé tomber, ont été suffoqués par la vapeur des latrines. Des Vuidangeurs, appellés à leur secours, les ont retirés; mais ils étoient l'un & l'autre sans connoissance. L'un a été reputé mort & porté à la basse geole du Châtelet; l'autre qui avoit donné quelques signes de vie, en lui mettant sous le nez l'esprit volatil de sel ammoniac, a été porté à la Charité. On vient de rapporter dans les papiers publics, un exemple à-peu-près semblable de deux Fondeurs de plomb, descendus dans un puits avec un réchaud de charbon allumé, qui en ont été presque suffoqués, & auxquels on a donné l'eau de Luce pour les faire revenir.

Il est étonnant qu'après les bons mémoires qui ont été publiés à ce sujet, & à la tête desquels on doit mettre celui de M. Harmant, publié à Nancy en 1775, ainsi que l'*Avis patriotique concernant les personnes suffoquées par les vapeurs du charbon*, qu'on trouve à Paris, chez la veuve Thiboust, & que le Bureau de l'administration de l'Hôpital général a fait publier, &c. il est étonnant, disons nous, qu'après la publication de ces écrits, qui contiennent les moyens les plus simples de rappeller ces malheureux à la vie, on n'employe pas toujours dans ce cas des liqueurs froides & aqueuses, telles que l'eau simple, le vinaigre &c. (secours employés avec succès de tout tems, expressément recommandés surtout par Galien, par Paul d'Egine & par tous les Auteurs modernes qui les ont copiés,) au lieu d'avoir recours à des liqueurs spiritueuses, à des irritans, à des remedes incendiaires, tels que l'eau de Luce &c. qui ne servent qu'à augmenter l'état de spasme, de sécheresse & d'irritation dans lequel on n'est déja que trop dans ces circonstances.

Cette pratique est d'ailleurs fondée sur

un principe simple qui a été développé dans le Journal de Physique du mois de Mars 1776, & qui porte sur cette maxime généralement reçue en Médecine, *contraria contrariis curantur*. Or il est évident (si le principe est vrai, comme l'expérience le prouve) que ce qui périt ou paroît périr par le feu, doit revenir par l'eau *& vice versâ*. Ainsi, dans toutes les circonstances où un air inflammable, par exemple, une mophete quelconque (étant presque toutes de la nature du feu & ne nuisant peut-être que parce qu'elles manquent d'eau) une vapeur exhalée de la braise, du charbon allumé, celle des latrines &c. agit sur le principe vital au point de suspendre tout-à-coup toutes les fonctions du corps, on ne les rétablira bien, s'il y a possibilité, qu'en donnant à ce corps un air frais & respirable qui lui manque; en humectant, en rafraichissant tous les solides, sur-tout les fibres délicates du tissu des poumons, froncées & comme brûlées par l'action du corps irritant, enfin en tempérant par le même moyen, l'action en outre deletere qui paroît exister dans toutes les vapeurs méphitiques, & qui vraisemblablement attaque le fluide nerveux. Aussi, l'expérience est-elle conforme au raisonnement; & toutes les observations bien faites ont prouvé qu'il n'y avoit que les fluides aqueux, l'eau surtout, qui fussent capables de retablir promptement & de la maniere la plus certaine tous les animaux suffoqués par de pareilles causes. C'est ainsi qu'on retablit les chiens suffoqués dans la grotte *del Cane*, en Italie, en les plongeant dans l'eau d'une marre voisine; c'est par le bain froid qu'on a fait revenir subitement en Angleterre, des hommes suffoqués par la vapeur du charbon de terre; c'est au moyen de l'eau qu'on a secouru d'autres suffoqués par la vapeur de la braise allumée dans une cave à Chartres, & qu'on a rendu le lieu accessible; c'est enfin par l'affusion & la projection subite de ce fluide, si précieux dans la nature, que M. Harmant a opéré à Nancy ces especes de résurrections qui ont si fort étonné les Gens de l'Art, en rendant à la vie des personnes après quinze, seize heures & plus de mort apparente causée par la vapeur du charbon allumé, & après cinq, six & huit heures de secours continus.

L'eau est donc de tous les moyens connus, celui qui opere les plus grands effets dans tous les cas de suffocation causée par des vapeurs nuisibles. Mais si ces vapeurs sont putrides, alkalines, c'est alors que les acides mélés à l'eau peuvent produire le plus grand bien, soit en évaporation, soit sur le corps des malades; & ce seroit envain qu'un systême fondé sur l'acescence de l'air fixe, conduiroit à l'usage, dans ce cas, des alkalis volatils dont l'expérience condamne & reprouve l'usage.

Mais l'eau, sur-tout l'eau froide, par son impression subite & par son intussusception dans le corps, remédie non-seulement au mal présent, mais est capable de le prévenir lorsqu'on la fait évaporer ou qu'on la répand dans les lieux qui sont à redouter. Ainsi pour titer une instruction & une conséquence utiles de ce qu'on vient d'exposer, on ne sauroit trop recommander de mettre de l'eau sur un plat, sut une assiete ou dans un vaisseau à large ouverture, dans tous les lieux où l'on allume de la braise & du charbon. On ne devroit même jamais oublier cettte précaution dans tous les endroits où il y a des poeles allumés, en mettant ainsi de l'eau en évaporation sur la tablette du poële même, & entretenant toujours cette espece de bain de vapeur extrêmement utile dans ces circonstances.

Pour rappeller les suffoqués à la vie, on leur jette de l'eau très-froide à plusieurs reprises d'une certaine distance, sur le visage surtout, ou bien on les met dans un bain froid, & on continue ce secours pendant plusieurs heures s'il le faut. Ce n'est qu'à une continuité semblable de secours que plusieurs hommes sont redevables aujourd'hui de leur existence.

Certe exposition de moyens nous rappelle une négligence bien aveugle & presque barbare dont nous avons été témoins dans quelques endroits de la Province où il y a des fours à chaux sur les routes. Les voyageurs souvent transis de froid entrent dans la partie inférieure du four pour se rechauffer; ordinairement ils s'y endorment, & le lendemain on les y trouve morts, peut-être en apparence, & on les enterre sans tenter aucun secours. Des accidens de ce genre auxquels on pourroit souvent remédier, nous paroissent de nature à mériter toute l'attention de ceux qui veillent à la santé publique.

De Picardie.

Un anonyme vient de nous faire remarquer que l'observation reçue de cette Province, & insérée dans une de nos Feuilles précédentes, n'est pas tout-à-fait exacte dans toutes ses circonstances. Comme on n'a d'autre intérêt, dans tous ces rapports, que celui de la vérité, on se hâte d'annoncer ce qui est capable de la rétablir.

Il s'agissoit dans cette observation, de deux personnes, dont l'une donnoit mystérieusement une poudre qu'on disoit rouge, l'autre donnoit des maladies, dans une Ville de Picardie, & d'une petite vérole. Notre anonyme fait observer 1°. que la poudre est jaunâtre & non pas rouge, & qu'on a employé en même tems des purgatifs; 2°. qu'on avoit regardé *l'air* comme essentiel dans le traitement de la petite vérole; 3°. que *l'éruption* étoit confluente & maligne; 4°. que cette maladie revient assez *régulierement* tous les cinq ans dans cette Ville; 5°. que la Dame qui essuya cette petite vérole, la prit d'une de ses filles qui l'avoit discrete & bénigne; 6°. que vers la fin de sa maladie, la peau s'étoit *chargée* d'une *matiere* érésypelateuse; qu'il survint aussi des furoncles, dont un placé sous l'ongle du doigt *medius*, causa à la malade des douleurs inouies, en cariant la moitié de la premiere phalange, qu'elle a perdue; qu'on craignoit un second panaris au doigt index par le mal que causoit une pustule de petite vérole, qui se dissipa en plongeant le doigt dans l'eau vulnéraire; 7°. que la petite vérole regnoit dans les environs de cette Ville, depuis environ un an, qu'elle y étoit entrée au mois de Décembre 1775, & qu'on commença à inoculer dans un de ses Fauxbourgs au mois de Mai 1776, qu'ensuite ce fauxbourg fut attaqué de la petite vérole *naturelle* (l'Auteur a voulu dire accidentelle, car il seroit bien difficile de trouver une maladie qui ne fût une affection contre nature) au mois de Septembre &c.

On auroit pu se dispenser de faire, sans doute, usage de la lettre d'un anonyme, qui ne marque & ne caractérise que d'une maniere vague & peu correcte tout ce qu'il rapporte, qui passe sous silence le tems où se déclara la fievre secondaire, l'état de cette fievre, ses redoublemens, &c. & qui est partisan sur-tout des poudres mystérieuses des Charlatans, dont l'usage, contre lequel tous les vrais Médecins s'élevent avec raison, sur-tout dans le traitement des maladies aigues, ne sert qu'à favoriser l'empirisme, & ne se soutient jamais, pour un tems, qu'à la faveur du mensonge & de la cupidité qui les prônent. Mais les faits précieux contenus dans cette lettre, qui démontrent si évidemment la marche de la maladie, les effets de la contagion, dont on auroit pu se défendre peut-être dans cette Ville, en prenant des précautions, après un relâche de cinq années, les abus & inconvéniens de la pratique de l'inoculation, lorsqu'on ne prend point de précautions, dans les Villes ou dans leurs fauxbourgs, soit avant, soit durant, soit après une attaque de petite vérole, le danger de l'administration des poudres rouges ou jaunâtres, que personne ne connoît, & après l'usage desquelles on meurt à Etampes, on a, après une petite vérole, des éruptions érésypelateuses à la peau, des furoncles, des panaris qui carient les os & emportent des phalanges entieres, en Picardie &c. tous ces détails qui confirment la premiere observation dans ce qu'elle a d'essentiel, donnés par un témoin oculaire, méritoient bien d'être rappportés.

Nous n'ajouterons d'ailleurs aucune réflexion sur le danger auquel on expose les malades & qui résulte de l'application de tout corps froid, soit de l'air, soit de l'eau &c. dans le traitement de la petite vérole. Il faudroit pour cela, rappeller tous les malheurs arrivés dans le Groenland, dans une circonstance où le froid subit qui survint dans une épidémie de petite vérole, retarda l'éruption & fit périr tous ses malades; il faudroit remuer encore les cendres des Américains ensevelis à tas sous les ruines de leurs Villes, pour avoir employé le bain froid dans cette maladie; (*) il faudroit rappeller l'histoire de cette fille infortu-

(*) Lorsque les Espagnols firent la conquête du Méxique; dans un débarquement de troupes de Fernand Cortès, auprès de Zempoala, il se trouva un Negre qui avoit eu la petite vérole dans la traversée, & qui la communiqua aux habitans de cette Ville; & comme ces peuples étoient dans l'usage de se baigner dans l'eau froide, au sortir d'un bain chaud, dans toutes leurs maladies, ils en firent de même dans celle-ci qu'ils ne connoissoient pas, & qu'on leur apportoit pour

née, inoculée par son pere & mourant entre ses bras ; dans une promenade publique à Nancy, après une petite vérole rentrée par l'effet d'un vent de bise ; il faudroit parler de Madame de Vierville, glacée & rendant le dernier soupir auprès d'une fenêtre ouverte, rue Coqueron à Paris ; il faudroit rappeller une infinité d'exemples semblables, tous les traits de folie, toutes les extravagances commises en ce genre, exposer le danger des abus, des extrêmes, en Médecine, enfin la nécessité d'avoir des principes ; cela ne finiroit pas, & d'ailleurs ce n'est point notre intention.

Quant à l'inoculation, on sait qu'il y a des Gens de l'Art, on ne peut pas plus instruits, honnêtes & de bonne foi, qui l'ont prônée & pratiquée dans les meilleures intentions ; mais on a le plus grand reproche à faire à ces hommes peu attentifs, qui, toujours sourds à tout ce qu'on peut dire, & non contents d'avoir renoncé aux principes de leur art de guérir, donnent sans précaution & sans en connoître les conséquences des maladies contagieuses qu'ils répandent ainsi dans les Villes & dans les campagnes au risque de faire périr leurs habitans. C'est un autre systême, un autre abus qui, outre qu'il est d'un genre inoui dans l'histoire des choses permises, & déshonore peut-être le siecle, mérite toute l'attention des Magistrats, par le nombre des morts ou de malades qu'il crée & multiplie à chaque instant.

Refléxions sur le danger qui peut résulter de l'usage des plaques de plomb sur les comptoirs des Cabaretiers-Marchands de vin, &c.

On a vu dans la feuille précédente, les objections qu'un excellent Chymiste a faites au sujet de l'usage du plomb chez les Cabaretiers &c. usage qu'il regarde comme innocent, parce que le vin à froid n'attaque pas, selon lui, le plomb, au point qu'il en puisse résulter un sel de Saturne capable de causer les accidens qu'on attribue au vin dans ce cas. Tout le monde s'accorde d'ailleurs à dire que les vins dans lesquels on a mis des préparations de plomb, telles que la litharge, la céruse, le minium, le sel de Saturne &c sont très-pernicieux.

Malgré la force des raisons alléguées par l'Auteur pour établir ce sentiment, nous ne pouvons pas dissimuler qu'il nous reste encore quelques doutes à cet égard ; que ce qu'on a rapporté en preuve ne nous paroît point applicable à tous les cas de séjour des liqueurs vineuses ou acides sur le plomb, qu'il y en a peut-être quelques-uns dans lesquels cette dissolution à froid peut avoir lieu, & que la seule incertitude à cet égard équivaut presque à une démonstration du contraire, lorsqu'il s'agit d'être en garde contre l'effet d'un pareil poison.

En admettant les principes de l'Auteur, c'est-à-dire que le vin & les autres liqueurs vineuses n'attaquent point le plomb à froid ; qu'il faut, pour que cet effet ait lieu, que celui-ci soit réduit à un état de chaux, ou bien le concours du feu, il est bien difficile de rendre raison d'une infinité de phénomenes & d'accidens qui paroissent avoir existé sans le concours de ces circonstances ; par exemple, de cette colique générale suivie de paralysie ou d'épilepsie, qu'on observa sur les frontieres d'Italie, du tems de Paul d'Egine, de toutes celles du même genre, observées en différens tems par plusieurs Auteurs, par Droet, Charles le Poix, Citois &c. enfin par Musgrave, Huxham dans le Devonshire &c. qui toutes ont dû vraisemblablement leur origine à un principe métallique qui ne paroît autre, suivant les découvertes modernes, qu'un sel de Saturne tenu en dissolution dans les vins ou autres liqueurs acides ou vineuses auxquelles on avoit attribué la plupart de ces accidens.

On ne manquera pas de répondre que le sel de Saturne a pu se former dans tous ces cas, par la simple addition de la céruse ou de la litharge à ces vins pour les adoucir : cela peut être ; mais la colique du Devonshire ne dépendoit, comme un Médecin célèbre de Paris l'avoit soupçonné, & comme M. Backer

---

la premiere fois, d'Europe ; mais malheureusement ils périrent tous par cette méthode toujours meurtriere. On ne trouva pas de meilleur expédient pour les enterrer, que de démolir sur eux toutes leurs maisons, ce qui fut exécuté, & il ne fut plus question depuis ni de cette Ville, ni de leurs habitans. Ce fait tiré des Auteurs Espagnols qui en furent les témoins oculaires, est rapporté en entier dans l'histoire de la petite vérole.

de Londres l'a démontré, que des plaques de plomb qui couvroient les pressoirs dont on se servoit pour préparer le cidre dans cette Province, puisqu'elle n'a plus été observée depuis qu'on a supprimé l'usage de ces plaques de plomb.

Il y a donc des cas où les liqueurs vineuses, (soit dans le tems de leur fermentation; soit dans un état d'acidité) attaquent réellement le plomb & causent la maladie, connue sous le nom de colique de Poitou ou des Plombiers; un seul cas est donc suffisant pour rendre circonspect sur l'usage de ce métal, & justifie pleinement ce que plusieurs Chymistes ont avancé sur le danger de son usage.

D'ailleurs, qui peut répondre que dans les cas même les plus ordinaires, la surface du plomb ne se réduit pas quelquefois en chaux, très attaquable alors par l'acide du vin? Qui pourra nous assurer, que cet état n'existe jamais? On l'observe presque toujours à la surface du plomb nouvellement fondu; il se forme alors une espece de rouille ou de chaux qui est sensible, & peut-être très-soluble dans les liqueurs surtout acides. Le plomb qui a passé même déjà par cet état, exposé ensuite quelque tems à l'air n'est pas à l'abri de l'action de cet élément qui l'attaque & le corrode souvent d'une maniere sensible. Si l'air l'attaque, pourquoi le vin, qui paroît plus puissant encore dans quelques circonstances, ne l'attaqueroit-il pas, ou du-moins n'agiroit il pas sur ce métal, lorsque sa surface est déjà entamée par l'air.

La circonstance par laquelle le plomb se trouve rouillé ou dissous, & susceptible par conséquent d'être attaqué par toutes les liqueurs vineuses & acides, peut donc se rencontrer quelquefois. La chaleur artificielle d'un lieu, un accident ordinaire qui en peut faire naître une très-forte & locale sur le plomb, des acides étrangers, le frottement continuel qui dérache des particules de sa surface, qui s'use enfin, ne peuvent-ils pas concourir encore à sa dissolution, ou du-moins favoriser les conditions par lesquelles elle s'opere? Ou il faut admettre cette possibilité, présumable d'ailleurs par mille effets observés, ou déterminer au juste les conditions dans lesquelles on les observe. Alors, on agira d'après des principes certains & connus. Mais avant qu'ils le soient, le parti qui nous paroît le plus sûr, c'est d'agir comme s'il n'y avoit aucun doute sur ses mauvais effets, & d'écarter avec soin le plomb de tous les vaisseaux destinés à recevoir le vin ou toute autre liqueur vineuse, acide ou spiritueuse.

Remarques & observations sur L'EXPOSÉ *des moyens curatifs & préservatifs &c., publié par M. Vicq-d'Azyr.*

L'ouvrage de M. Vicq-d'Azyr, annoncé dans la feuille précédente, est divisé, comme on a dit, en trois principales parties, dont la premiere contient les moyens curatifs, la seconde, les moyens préservatifs, & la troisieme, les arrêts & principaux réglemens, &c. émanés du gouvernement & relatifs à cet objet.

Les bornes de cette feuille ne nous permettent pas de suivre l'Auteur dans tous les détails des objets & des questions intéressantes qu'on trouve agitées dans le corps de cet ouvrage. Il suffit de faire remarquer qu'on y trouve tout ce qu'il y a d'essentiel à connoître, relativement au traitement & aux moyens préservatifs de la maladie qui constitue l'épizootie principale des bêtes à cornes. Nous n'arrêterons pas, non plus, le lecteur sur des discussions d'opinions particulieres peu intéressantes pour le public, dans une matiere où il y a tant d'objets essentiels à parcourir. Nous ferons seulement une remarque sur un point qui nous paroît assez intéressant pour être éclairci.

L'Auteur des *Recherches sur les maladies épizootiques*, en rapportant les différens moyens qu'avoit indiqués M. Vicq-d'Azyr, pour reconnoitre l'existence de l'épizootie dans un pays quelconque, avoit regardé l'inoculation, qu'on proposoit pour s'en assurer, ainsi que de la contagion, comme un moyen qui pouvoit être infidele & inutile dans ce cas, & qui sembloit même exposer à des inconvéniens.

M. Vicq-d'Azyr se justifie de ce reproche qui, selon lui, n'étoit pas fondé.

Cet Auteur, dans l'exposé des moyens curatifs, après avoir tracé le tableau des pestes en général sur l'espece humaine, agite cette question: savoir si l'épizootie est une véritable peste? Après avoir marqué les principaux symptomes qui établissent une analogie entre elles, il conclud que celle des bestiaux est une véritable peste, & que les remedes (dont il expose le détail) qui conviennent à l'une, peuvent convenir

à l'autre, avec quelques modifications, dont les [illegible] font tirées de la structure [illegible] des animaux. Mais la partie, [illegible] nous, la plus importante & la plus précieuse de cet ouvrage, celle qui est vraiment neuve, par laquelle on auroit du commencer depuis longtems pour découvrir la vérité, & qui appartient en propre à M. Vicq-d'Azyr, est celle de ses expériences, dont on lit les résultats depuis la page 112 jusqu'à 115. C'est principalemeot sur cette partie, qui nous paroit la plus essentielle, que nous nous permettrons quelques réflexions.

Il résulte des expériences de M. Vicq-d'Azyr, 1°. que le virus épizootique n'est contagieux que pour les bêtes à cornes, (de la grosse espece) 2°. qu'il se conserve longtems dans les cadavres avec toute son activité; 3°. que l'épizootie n'attaque pas ordinairement deux fois le même animal; 4°. que les cuirs frais ne communiquent point la maladie, étant placés sur le dos des animaux, à plus forte raison lorsqu'ils sont préparés à la chaux; 5°. que les habits & couvertures infectés sont contagieux, sans cependant communiquer la maladie avec autant de promptitude que les alimens, lorsqu'ils sont infectés eux-mêmes; 6°. que les naseaux sont une voie de communication non aussi prompte que la déglutition, mais aussi sûre; 7°. que les molécules vireuses ne se communiquent pas par la voie des frictions; 8°. que la déglutition est la voie la plus prompte & la plus commode pour propager la contagion; 9°. que l'inoculation n'offre aucuns avantages réels, surtout dans le cas où l'épizootie est très-meurtriere; 10°. que les préparations & les vapeurs salines n'ont point contribué à la rendre plus bénigne, sur-tout qu'elles n'ont point dénaturé le virus; 11°. que le nombre des plaies n'augmente point le danger, & n'accélere point la maladie; 12°. qu'à l'aide de l'inoculation on peut appercevoir les symptômes véritables & primitifs de la maladie; 13°. que l'inoculation peut apprendre si la maladie qui regne dans un pays quelconque est vraiment contagieuse &c. 14°. que la migration souvent répétée est avantageuse aux bestiaux sains, & que la cohabitation avec les mêmes bestiaux malades est un moyen de communication aussi prompt qu'il est assuré; 15°. que l'eau peut enlever les molécules vireuses aux alimens qui en sont impregnés; 16°. que la couche d'air qui est répandue près de la terre le matin & dans un tems nébuleux, est très-malfaisante & n'est point respirable; 17°. que les lotions de la bouche & des naseaux avec des liqueurs fortes, sont très-utiles; 18°. que les alkalis moderés & l'eau sont les liqueurs qui ramollissent le mieux les alimens durcis du feuillet; 19°. que parmi les bestiaux exposés à la contagion, plusieurs n'en sont pas susceptibles. On peut ajouter 20°. qu'on préserve de la contagion des animaux sains de la même espece, logés dans la même étable, pourvu qu'ils soient séparés des malades par des cloisons ou des especes de cage, qu'ils n'ayent d'ailleurs rien de commun avec eux, & que les personnes qui leur donnent à manger, n'approchent pas des autres.

Tels sont les principaux résultats des expériences faites par M. Vicq-d'Azyr; nous allons les suivre suivant l'ordre des numéros, en ajoutant les réflexions suivantes:

1°. Il paroit assez démontré aujourd'hui en effet, que le virus qui produit la principale maladie épizootique des bêtes à cornes, n'est le vrai levain de cette maladie que pour les animaux de la même espece, quoique par une inoculation sanglante il puisse produire sur d'autres un état gangreneux qui peut devenir mortel. Ainsi, si une bête malade faisoit, par exemple, une forte morsure dans cet état à quelqu'un, ou à quelque animal d'une espece différente, il seroit possible qu'il survint à la partie mordue une gangrene mortelle; & c'est peut-être un état gangreneux à-peu-près semblable que M. Didier prit pour des bubons & des charbons sur les chiens qu'il inocula avec le virus pestilentiel des hommes, lors de la peste de Marseille.

2°. La faculté qu'a le virus épizootique de conserver longtems son activité ou sa force dans les cadavres, ne paroit pas devoir être bornée à cette seule circonstance, & vraisemblablement cette vérité est applicable à mille autres cas, où le virus contagieux conserve plus ou moins de tems son activité, selon la nature du corps qui lui sert de véhicule ou de foyer, & relativement au lieu, plus ou moins exposé à l'action de l'air ou aux moyens de désinfection qu'on a employés, dans lequel il se trouve.

La suite à l'Ordinaire prochain.

On prie tous ceux qui auront quelque observation, ou quelque chose de relatif à la santé, à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 43.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 24 Octobre 1776.

De Paris.

LA maladie épizootique qui a dernierement affligé la Picardie & principalement le Gouvernement de Calais, & Pays reconquis, l'Ardresis, le Boulonnois, l'Artois & partie de la Flandres, ayant été d'autant plus préjudiciable à ces contrées, que depuis quelque tems les épizooties s'y sont renouvellées avec peu d'intervalles, M. le Duc de Charost, Pair de France, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant-Général pour Sa Majesté des Provinces de Picardie & de Boulonnois, Gouverneur des Villes & Citadelle de Calais &c. persuadé que la connoissance des caractères de cette épizootie & de toutes ses circonstances pourroit peut-être conduire à trouver le moyen d'en éloigner ou d'en prévenir le retour, & voulant seconder les vues bienfaisantes que Sa Majesté s'est proposée par l'Établissement de la Société & Correspondance Royale de Médecine, a résolu d'accorder, sur le produit de ses émolumens de Gouverneur de Calais & Pays reconquis, un prix qui sera une médaille d'or de la valeur de 300 liv. au mémoire concernant cette épizootie qui, au jugement de la Société & Correspondance Royale de Médecine, remplira le mieux les vues renfermées dans la question suivante:

Déterminer par une description exacte des symptômes, 1°. à quel genre de maladie on doit rapporter celle des bêtes à cornes qui a regné en 1774, 1775 & 1776 dans la Flandres, l'Ardresis, le Calaisis, le Boulonnois & l'Artois, & en quoi elle differe de celles qui ont été observées depuis dix ans dans les mêmes lieux & sur les mêmes animaux; 2°. quelle a pu en être la source & par quelle voye elle s'y est communiquée; 3°. s'il y a des faits bien constatés qui prouvent que l'air ait contribué à sa propagation; 4°. quels sont les moyens curatifs qui ont eu le plus de succès?

Ceux qui voudront concourir à ce prix rappelleront les maladies des bestiaux qui ont regné depuis dix ans dans ces Provinces; ils en donneront une idée succincte, mais ils s'attacheront principalement à faire connoître les caractères distinctifs de l'épizotie de 1774, 1775 & 1776, sur laquelle on désire des détails circonstanciés & une description exacte des symptômes. Ils détermineront à quel genre de maladie on peut la rapporter, si c'est, par exemple, aux inflammatoires simples ou malignes, aux putrides, &c. Ils feront quelques recherches sur son origine, sur les causes locales ou étrangeres qui peuvent l'avoir produite, & sur les voyes de communication qui ont pu la transmettre d'un endroit à l'autre. Ils tâcheront de faire connoître par des faits bien constatés, si l'air a contribué ou non, à sa propagation, en a favorisé la marche ou les progrès. Ils indiqueront quels sont les remedes qu'on a employés avec le plus de succès; quel a été le tems de la durée de la maladie dans différens cantons, & comment elle y a cessé.

Les Mémoires seront adressés francs de port à M. Vicq-d'Azyr, premier Correspondant de la Société Royale de Médecine, rue du Sépulcre à Paris, avant

le premier Septembre 1777, avec des billets cachetés contenant le nom de chaque Auteur & sa demeure, lesquels ne seront ouverts qu'après le jugement qu'en aura porté la Société & Correspondance Royale de Médecine, qui fera la distribution du prix dans la séance du Mardi après la S. Martin de la même année.

Ce prix, qui n'est dû qu'à la bienfaisance connue de M. le Duc de Charost, est un témoignage nouveau & bien sensible de son humanité & de l'affection que ce Seigneur porte au Peuple qui en est l'objet. Plusieurs traits de ce genre l'ont déja rendu cher & bien recommandable dans toutes les Provinces soumises à son Gouvernement. Il seroit à souhaiter que son exemple fût suivi partout.

D'Abas, près d'Acq.

» Malgré les sages précautions que le Ministere a pris pour conserver l'espece humaine, prévenir les malheurs, ils persistent toujours dans ce pays, vu que la partie des accouchemens est exercée par des Matrones ou par des Accoucheurs ignorans ou barbares, dont la main hardie, sous prétexte de sauver les meres, porte un fer meurtrier sur d'infortunés enfans, qu'elle déchire & met en lambeaux. Le célebre M. Levret dit en propres termes, qu'un Accoucheur qui a de l'humanité, doit presque toujours regarder avec horreur les différentes méthodes instrumentales usitées en pareil cas, & on peut très-souvent s'en passer dans ceux où on les employe; car dans la circonstance que nous allons détailler, le forceps auroit peut être réussi ».

» Tous ceux qui ont fait une étude particuliere de cette importante partie, savent qu'il n'y a gueres que trois cas, & qui heureusement sont des plus rares, où il soit difficile de terminer l'accouchement sans le secours des instrumens meurtriers. Le premier est lorsque deux jumeaux sont réunis ensemble, de maniere qu'après avoir tenté les moyens ordinaires, il seroit absolument impossible de les extraire sans les mutiler. Le second, quand la tête d'un enfant à terme se trouve mort, & enclavée dans un bassin trop étroit pour que le forceps puisse y être introduit ou croisé; (l'Auteur auroit pu ajouter le levier de Roonhuisen corrigé). Le troisieme, lorsque par une manœuvre quelconque, la tête de l'enfant se trouve arrachée. Dans ce dernier cas, il faut employer le crochet à gaîne; (l'Auteur auroit dû faire mention ici du lac qui nous paroît préférable à tous les crochets). Malgré ces sages instructions consignées dans les écrits des meilleurs Accoucheurs, voici ce qui vient d'arriver. La femme d'un Metayer de M. de P*** éprouva les douleurs de l'enfantement; les eaux parurent; & après vingt-quatre heures la tête n'étant pas avancée, un Accoucheur crut tous les moyens épuisés, & se détermina à tirer l'enfant par les crochets; il y parvint, mais la femme mourut.

Nous n'avons rapporté cette observation, peut-être injuste dans l'inculpation, que pour faire observer qu'on devroit bannir de l'Art des Accouchemens tous ces crochets, instruments meurtriers, infidelles, inutiles & souvent dangereux pour la mere. Le perce-crâne de Mauriceau, préférable aux crochets, ne devroit même être employé que lorsque la tête de l'enfant est enclavée d'une maniere fixe & inébranlable, & que l'état de la mere fait absolument craindre pour sa vie ».

LETTRE *à un Médecin de Province, par M. Monplanqua, Doct. en Médecine de la Faculté de Montpellier, ancien Médecin de la Ville & de l'Hôtel-Dieu d'Houdan; à Paris le 1er. Octobre 1776.*

» Je ne veux pas renouveller, mon » cher Confrere, une ancienne querelle. » Les partisans de l'inoculation ont assez » écrit contre les antagonistes de cette » méthode. Ces ouvrages sont entre les » mains de tout le monde, ils suffisent » pour fixer la décision des gens qui pro» fessent l'art de guérir. Je veux seule« ment prévenir le public contre la mau» vaise foi de certains Inoculateurs trop » hardis à abuser de sa confiance. Ces » prétendus Artistes ne sont ni Médecins » ni Chirurgiens. Sous prétexte d'inocu» lation ils se permettent le traitement » de la petite vérole accidentelle, & » d'autres maladies dont ils ignorent ab» solument la nature. Quels abus n'en » résulte-t-il pas! que de victimes immo» lées à la cupidité!

» Un de ces Artistes mal avisés avoit » inoculé il y a deux ans un enfant du » sieur S***, Place des Victoires, âgé d'en» viron cinq ans. Il assura la famille que

» l'opération étoit parfaitement bien faite, » & qu'on n'avoit plus rien à craindre de » la petite vérole. Le 16 de Septembre, » cet enfant a éprouvé tous les avant-» coureurs qui ont coutume d'annoncer » cette maladie. On a mandé l'Inocu-» lateur, il a assuré que ce ne feroit rien, » & que l'enfant n'auroit pas cette ma-» ladie, pronostic hazardé & qui a été » bientôt démenti par l'expérience. On » appelle un Médecin sage & éclairé. J'ai » observé avec lui le jeune malade, nous » avons conclu que c'étoit la petite vé-» role; l'éruption s'est faite le troisieme » jour de l'invasion, la suppuration, la » dessication ont eu lieu au tems accou-» tumé. On ne vit jamais une petite vé-» role mieux caractérisée; elle étoit de » l'espece des confluentes bénignes; elle » a parcouru tous ses tems; elle a été » traitée selon les regles de l'art; l'enfant » est en convalescence; il sera très-sûre-» ment rendu à une tendre & vertueuse » mere qui l'a nourri de son propre lait, » qui l'a élevé avec soin, & qui le verra » croitre sous ses yeux pour faire ses dé-» lices.

« Je vous invite, mon cher Confrere, à » détromper le public à mesure que vous » en aurez l'occasion; il ne donnera bien-» tôt sa confiance qu'à des gens instruits » qui saisiront avec empressement tout ce » qui pourra concourir à la conservation » des citoyens ».

Nous n'ajouterons rien aux sages réflexions de M. Monplanqua, dont les lumieres connues en Médecine se trouvent réunies à cette sensibilité rare qui caractérise toutes les ames honnêtes, révoltées aujourd'hui d'avoir été trompées par les promesses que certains Inoculateurs ont faites, & par l'abus de leur méthode, à laquelle les Gens de l'Art commencent à renoncer en France ainsi qu'en Angleterre, parce qu'en effet l'inoculation, vue de près, n'a pas tous les avantages qu'on avoit cru.

Réponse aux réfléxions sur le danger qui peut résulter de l'usage des plaques de plomb &c. par M. F.

» Quoique j'aye prouvé dans la Feuille » N°. 41 que le plomb n'étoit pas soluble » dans les liqueurs vineuses, ni dans tous » les acides indistinctement, je ne pré-» tends pas pour cela décider dans quel » cas & dans quelle circonstance il peut » y être rendu soluble. J'ai cru devoir » m'en tenir au simple exposé, en démon-» trant que les plaques de plomb ne four-» nissoient rien au vin.

» Malgré qu'un Chymiste de nos jours » ait avancé qu'on pouvoit faire l'emplâ-» tre diapalme avec le plomb granulé » comme avec la litharge, il s'en faut » de beaucoup, que je me sois rendu à » une proposition aussi extraordinaire, » proposition qui conduit nécessairement » à conclure que le plomb est soluble » dans l'huile, ou bien que l'huile con-» tient un acide qui a de l'action sur ce » métal, ce qui n'est point du tout prouvé.

» Boerrhaave rapporte beaucoup de » propriétés du sel ou sucre de Saturne; » ce sel est recommandé comme un re-» mede salutaire contre les crachemens » de sang, les hémorrhagies, le pissement » de sang, la gonorrhée, les fleurs blan-» ches & autres. Mais il ajoute qu'il n'a » jamais osé en faire usage à cause des » accidens fâcheux qui en sont résultés. » Ainsi il n'y a rien à opposer contre les » mauvais effets du plomb; aussi n'ai-je » jamais prétendu dire que ce métal ne » soit point nuisible, mais seulement » qu'il étoit insoluble dans les liqueurs.

» La Chymie ne nous a encore montré » que deux acides qui aient de l'action » sur le plomb; savoir, l'acide nitreux & » l'acide marin: encore celui-ci le préci-» pite-t-il en plomb corné & par consé-» quent insoluble. L'acide nitreux affoi-» bli dans deux parties d'eau, dissout le » plomb immédiatement, & cet esprit de » nitre paroît être dénaturé, ce qui n'a » pas encore été examiné.

» Il peut y avoir des liqueurs très-pro-» pres à dissoudre, ou au moins à tenir » le plomb en dissolution, comme, par » exemple, toutes les liqueurs gaseuses, » c'est-à-dire, celles qui conservent long-» tems la propriété de petiller & de faire » sauter le bouchon. Le cidre est dans ce » cas-là. Je me suis servi d'un flacon de » verre blanc pour tirer du cidre pendant » six mois; ce flacon avoit une multi-» tude de félures, & il a fini par se bri-» ser en mille morceaux. Un autre flacon » aussi de verre blanc, dans lequel je con-» serve l'extrait de Saturne, est dans le » même cas. Je ne désespere pas qu'au » premier jour il n'en reste qu'une partie » dans la main. Quand on distille du vi-» naigre dans des vaisseaux de verre, il » se forme au fond du vaisseau une mul-

» titude de gerfures qui font autant de » folutions de continuité. Lorfque les » Normands veulent dire que du cidre » eft bon, ils difent que c'eft un cidre *à fendre les pierres*. Or donc, fans révoquer en doute l'obfervation du Doct. » Anglois, on peut préfumer que le cidre » peut avoir cette propriété, fans que » pour cela le vin foit dans le même cas.

» Il y a auffi des cas où le plomb eft foluble dans les alkalis & même dans les » fels neutres. Un très-habile Chymifte, » en fuivant l'ordre des affinités, a fait la » terre foliée en décompofant le fel de » Saturne par l'alkali-fixe, il a eu la pré» caution d'excéder la quantité d'alkali, » pour être certain de la précipitation » complette du plomb. Après avoir » achevé de faturer l'excédent de fon al» kali avec le vinaigre, il a eu une terre » foliée très-belle en apparence; il en a » pris une partie qu'il a fait fondre dans » un creufet, au fond duquel il a trouvé » du plomb révivifié. De-là il a conclu » que le *gas* qui s'eft formé, lors de la pré» cipitation de fon fel de Saturne, avoit » communiqué la propriété de tenir le » plomb en diffolution dans la liqueur.

» Cette conclufion eft fondée fur l'ex» périence & fur des principes certains. » Le plomb n'eft pas le feul métal qui » foit foluble dans les liqueurs gafeufes; » le mercure, l'or & le fer, (tout le mon» de connoît la teinture martiale alkaline » de Stahl) font également folubles par » le moyen du *gas*, quoique cependant » le *gas* n'ait pas la propriété de les dif» foudre immédiatement.

» Je n'ai point examiné la rouille de » plomb. On fait que le plomb expofé à » l'air, augmente de poids; mais on ne » doit pas ignorer que les plaques de » plomb des Marchands de vin font foi» gneufement nétoyées tous les jours, & » qu'on n'y remarque point de taches » provenant de la rouille ni d'aucun vef» tige de corrofion, & qu'on n'eft jamais » dans le cas de les renouveller.

» L'extrait de Saturne préparé fuivant » la méthode de M. Goulard, n'eft pas » la meilleure méthode poffible, & néan» moins on eft forcé de s'y conformer. Je » me fuis quelquefois avifé de me fervir » d'un matras à long col pour retenir le » plus de *gas* poffible, afin que ma diffo» lution fût plus faturée de litharge. Par » ce moyen on a un vinaigre de Saturne » qui ne fe décompofe point dans l'eau » de riviere; mais il eft arrivé, à chaque » fois, qu'on me le renvoyoit en difant » qu'il ne blanchiffoit point l'eau, & en» fin j'ai été obligé, pour me conformer » à l'ufage, d'expofer ce vinaigre lithar» giré fur le feu afin de faire diffiper tout » le *gas* qui rendoit la diffolution de » plomb & plus folide & plus durable ».

LIVRES NOUVEAUX.

Le seul préservatif de la Petite Vérole ; ou Nouveaux Faits & Obfervations qui confirment qu'un Particulier, un Village, une Ville, une Province, un Royaume, peuvent également fe préferver de cette maladie, en Europe. 3e. *Mémoire pour fervir de fuite à l'hiftoire de la petite vérole, dans lequel on répond à toutes les objections faites à ce fujet; par M.* Paulet, *Docteur en Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier, de la Société & Correfpondance Royale de Médecine.* Avec cette épigraphe:

Rufticus expectat dùm defluat amnis, at ille Labitur & labetur in omne volubilis ævum.

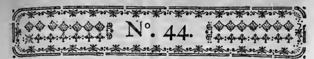
In-12 de 139 pages. A Paris, chez *Ruault*, Lib. rue de la Harpe, 1776. Prix 1 liv. 4f.

Cet ouvrage utile, qui mérite toute l'attention de ceux qui penfent férieufement à fe conferver, ainfi que celle des Magiftrats, par l'importance de fon objet, eft précédé d'une approbation motivée & affez étendue de plufieurs Médecins de la Faculté de Paris, priés de l'examiner avec attention & de dire leur avis. Ces Médecins font, fuivant leur rang d'ancienneté, MM. Bouvart, Delaffonne, (premier Médecin de la Reine & du Roi en furvivance,) Poiffonnier, Geoffroy, Lorry, Maloet, Poiffonnier-Defperieres, Mauduit de la Varenne, de Juffieu, Caille, Rouffille de Chamferu, Saillant, de Lalouette, Vicq-d'Azyr, Delaporte, Jeanroy, Thouret &c.

On rendra un compte plus particulier de cet ouvrage, & de l'approbation dans la feuille fuivante.

Dissertation fur la Nature du froid avec des preuves fondées fur de nouvelles expériences Chymiques; par M. Herckentoth, *apoticaire aide-major des Camps & armées du Roi.* A Paris, chez *Monory*, Lib. rue de la Comédie-Françoife, 1777, *in*-12 de 108 pages.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.



N°. 44.

GAZETTE DE SANTÉ.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 31 Octobre 1776.

De Paris, le 22 Octobre.

LA Société Royale de Médecine croyant le nombre de ses Membres, résidants à Paris, suffisant pour remplir ses travaux, a pris le parti de le borner à celui de vingt personnes dont elle est actuellement composée; savoir, d'un Directeur en chef & d'un premier Correspondant, de six Médecins-Consultans, de six Pensionnaires & de six Adjoints, & de ne plus admettre d'autre Membre que lorsqu'il y aura une place vacante.

On a observé, pendant tout ce mois d'Octobre, beaucoup de fievres miliaires, beaucoup de fievres lentes nerveuses, qu'on appelle indistinctement & par abus des termes, fievres putrides & malignes, beaucoup de petites véroles confluentes mêlées de pourpre. Les fievres miliaires étoient le plus souvent compliquées & ont été dangereuses. Les fievres lentes nerveuses ont presque toutes cédé à l'usage des saignées au commencement, à celui des acides & des autres antiseptiques donnés à propos, & à celui des purgatifs administrés lors de la coction des humeurs & au déclin de la maladie. On en a guéri aussi sans saignée. On a fait encore l'essai de la méthode de quelques Médecins Anglois, qui consiste à donner le quinquina, le sucre, &c. à forte dose & à tenir les fenêtres ouvertes pendant le traitement. Quel a été l'effet de cette méthode, qui nous paroît extravagante ? Les malades n'avoient point d'évacuations, leur langue aride, seche & presque noire se soutenoit dans cet état pendant quinze ou seize jours & plus; ils étoient tourmentés d'un hoquet presque continuel, la face étoit constamment marquée d'un rouge vif & vermeil aux pomettes surtout, par l'extrême raréfaction du sang; tout étoit sec & aride, dans ces corps; les uns sont morts dans cet état; d'autres ont été sauvés, lorsqu'on les a mis à l'usage des acides en abondance, d'une eau minérale avec le tartre émétique, à petite dose, & des autres secours usités en pareil cas & suivant les circonstances. La méthode Angloise est d'autant plus mal fondée, qu'elle souffle le froid & le chaud en même tems. D'un côté, le quinquina échauffe beaucoup le malade, retient la matiere morbifique dans ses couloirs par sa vertu astringente, s'oppose à la coction des humeurs & par conséquent aux crises favorables & à la guérison, (malheur à l'homme de l'art qui ne sait pas se passer de quinquina, ou qui le manie mal dans ces circonstances) tandis que de l'autre on empêche les excrétions de la peau, souvent si utiles, par la présence d'un air froid qui fait l'effet d'un répercussif continuel. Toutes ces méthodes qui conduisent les malades au tombeau, lorsque la bonté de leur tempérament ou quelque effort victorieux de la part de la nature ne peut pas les empêcher de succomber, sont un suite de ces idées de putridité à la mode, supposée gratuitement aujourd'hui dans presque toutes les maladies, une suite encore de ces prétendus miasmes putrides dans l'air, qui a con-

duit à l'usage de tenir les fenêtres ouvertes, & à celui des amers antiseptiques & incendiaires, qu'on donne au commencement de ces maladies. Il suffit pour certaines personnes qu'une méthode vienne d'Angleterre, fut-elle absurde, il faut l'adopter aveuglement. Que de victimes des méthodes Angloises en rout genre!

Quant aux petites véroles, elles ont été très-meurtrieres, la plupart étoient confluentes & malignes. On a observé que celles dont la fievre secondaire s'est prolongée, n'ont été guéries, à la fin, pour la plupart, que par des saignées fréquentes; on les a même pratiquées avec succès au 50e. jour de la maladie, dans ces sortes de fievres subséquentes, entretenues par un reste d'humeur varioleuse qui se manifeste à la peau par des gales, des furoncles, des pustules qui reviennent en plusieurs endroits. Dans cet état qui annonce un sang encore purulent, & dans lequel les redoublemens souvent accompagnés de sueurs colliquatives, jointes aux pertes continuelles causées par différens points de suppuration, épuisent le malade, on a observé que le quinquina seul, si vanté dans cette circonstance par Morton, & autres auteurs Anglois, ne réussissoit pas; mais que le petit-lait, quelques bains, & un mêlange de mercure doux, de cinabre, d'antimoine diaphorétique, de jalap & de quinquina, mêlés à des doses convenables, faisoit le plus grand bien. Plusieurs Médecins assurent avoir donné dans le même état, avec succès, l'oximel simple, l'esprit de Mindererus, des vinaigres aromatiques; mais rien ne réussit mieux dans cet état, après les saignées, que les purgatifs mêlés aux antiputrides, donnés dans des véhicules convenables, tel que le petit-lait.

On a observé en même tems plusieurs exemples de retour de cette maladie. En voici un ou deux récens & frappants qui prouvent le danger de la contagion, & celui de la securité peu fondée dans laquelle on est à l'égard de la petite vérole, lorsqu'on croit être quitte envers la nature, après avoir payé, comme on dit, le tribut.

M. de Cassini, Conseiller-Auditeur des Comptes, qui avoit eu la petite vérole dans sa jeunesse, ne s'attendoit pas à l'éprouver de nouveau, lorsqu'à son retour de Mantes où elle regnoit, il en a été attaqué. M. d'Ormesson, Chanoine Honoraire de N. D. de Paris, qui étoit dans le même cas, n'a pas craint de le visiter régulierement dans sa maladie & de l'embrasser sans précaution dans sa convalescence. Quel a été le fruit de cette imprudence? Une petite vérole confluente qui a conduit au tombeau, en très peu de jours, ce vertueux & respectable Ecclésiastique. Il l'avoit eue déja à l'âge de treize ans & en étoit marqué. M. d'Ormesson, son frere, le Commandeur de Malthe, l'a eue aussi deux fois. Tous ces exemples prouvent combien on doit être en garde contre le danger de la contagion en tout tems & à tout âge, & combien sont peu fondés en même tems ces préjugés populaires qu'on voudroit faire revivre parmi nous, & qui attribuent à une maladie contagieuse le droit exclusif de n'attaquer la même personne qu'une fois en sa vie.

D'Alsace.

On mande d'une Ville d'Alsace qu'un Officier s'étant mis dans le cas d'avoir besoin du secours de son Chirurgien-major; celui-ci lui a conseillé de faire des injections dans le canal de l'uretre. Mais cet Officier novice encore, surtout dans l'art des injections, s'y est si mal pris en présence de son Chirurgien, que celui-ci, d'impatience & de dépit, a pris la seringue pour lui donner l'exemple d'une injection en la faisant sur lui-même. Mais il a été puni de cette vivacité, & il a appris à ses dépens, & non sans être honteux lorsqu'il a vu la même maladie se déclarer, quelques jours après, sur lui-même, qu'on ne doit pas donner des leçons de ce genre, sans laver auparavant la seringue. La relation porte qu'il en a été si honteux, qu'il a resté deux mois entiers sans sortir de sa chambre.

Cet exemple prouve combien on doit être attentif au simple contact d'une matiere purulente portée surtout dans certaines parties, & qu'on peut être souvent atteint d'un mal sans l'avoir mérité.

Amidon de santé.

Tel est le nom qu'on vient de donner à une substance belle, blanche, aussi pure que les élémens, qui nourrit & fortifie & peut procurer le plus grand bien dans une infinité de cas. Un particulier attaqué d'une maladie de langueur qu'on caractérise en disant que les membres

étoient contournés comme dans le Rachitisme, s'est avisé de se mettre à l'usage d'une gelée faite avec cet Amidon. Il s'en est si bien trouvé, que sa joye s'est convertie en enthousiasme, & il a auguré de sa guérison,réelle ou apparente, que cette substance pouvoit convenir dans bien des cas. Il l'a essayée d'abord sur quelques enfans, en la substituant au lait, & le succès le plus complet a répondu à son attente; il l'a donnée ensuite à de grandes personnes,& toujours avec succès. Il a conclu enfin par l'embonpoint & la bonne santé qu'il avoit procurée à tous ceux qui en avoient fait usage, que cette substance au moins n'étoit pas malfaisante, & il en distribue avec profusion & presque toujours sans intérêt à un grand nombre de personnes, surtout aux malheureux indigens qui manquent souvent de pain.

Quelle est cette substance précieuse? C'est l'amidon de la pomme de terre. Nous ne dirons pas comme ce généreux citoyen, cet amidon guérit une infinité de maladies; mais cette substance vue de près & suivie dans ses effets, n'a jamais offert que beaucoup d'avantages, soit qu'on la considere comme aliment, comme restaurant, soit même comme remede, s'il est permis d'appeller ainsi un corps qui, par le chile doux & balsamique qu'il procure, a la propriété à la longue d'adoucir l'âcreté des humeurs, au point de faire disparoître les symptômes d'une maladie lente. Nous passerons, d'ailleurs, sous silence ses autres qualités, pour nous borner à l'alimentaire qui est connue & démontrée par le fait, puisque plusieurs enfans n'ont été nourris que de cette fécule précieuse.

Lorsqu'on veut s'en servir, on la fait bouillir dans le bouillon, dans l'eau, le vin blanc, &c. & on y ajoute un peu de sucre. Il en résulte une gelée très-belle & très-saine qu'on donne dans les convalescences difficiles, & dans les maladies d'épuisement. Lorsqu'on ne veut que donner un peu plus de consistance aux véhicules dont on vient de parler, & les rendre plus nourrissans, la dose est, après l'avoir délayée dans un peu d'eau froide, d'une cueillerée sur un demi-septier de liquide prêt à bouillir ou bouillant. On agite la liqueur en la remuant pendant l'espace d'une minute. On tempere encore avec avantage l'action souvent trop vive du caffé & du chocolat avec sa même substance. Elle est peut-être préférable au sagou & au salep, dans tous les cas où on employe ces farineux.

Pour en faciliter l'acquisition au Public, M. Montot, (le même qui en a éprouvé l'efficacité dans une maladie de langueur) en tient de très-belle que nous avons vue&examinée; sa demeure est rue du Temple, vis-à-vis l'hôtel de la Croix de Malthe. Mais tout le monde peut s'en procurer, à peu de frais & avec facilité par la méthode indiquée dans *l'Analyse des pommes de terre* de M. Parmentier. Elle consiste à raper la pomme de terre sur un vaisseau plein d'eau, destiné à la recevoir. Cette fécule se forme ainsi d'elle-même à froid, en se précipitant au fond de l'eau. Après quelques momens de repos, on verse la liqueur, & on la retire, elle est d'un blanc de neige, on la fait secher; voilà tout le mystere.

Il seroit à souhaiter qu'une pareille substance fût d'un usage plus familier & plus étendu; les enfans en seroient peut-être plus sains, plus vigoureux, moins sujets aux vers, & aux coliques que donne la bouillie ordinaire.

RÉPONSE de M. Peborde, Chirurgien-Accoucheur à Habas, près d'Acqs, à une observation communiquée par M. Bouillet, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Beziers, aux Auteurs de la Gazette de santé.

» La question dont on désire la solution, concernant le parti qu'il y a à prendre pour terminer l'accouchement de la femme de Beziers, paroît difficile & dangereux; cependant on pourroit dans ce cas désespéré inciser le col de la matrice qui, suivant toutes les apparences, est squirreux. Cette incision pourroit très-bien occasionner une dilaceration au col de la matrice qui suppléroit aux dilatations que la nature produit dans les cas ordinaires: il est étonnant que ce point de pratique ait échappé aux Auteurs célebres qui ont été consultés.

» On ne doit point craindre l'hémorragie, vu qu'elle doit être médiocre. D'ailleurs nous savons que les parties calleuses fournissent très-peu de sang, enfin nous avons des moyens pour l'ar-

» rêter, on peut consulter à ce sujet le » savant mémoire de M. Louis, à qui la » Chirurgie françoise est redevable de » rant de découvertes, sur les concrétions » calculeuses de la matrice. L'on ne man- » quera pas de prévenir les accidens de » cette opération, comme des suppura- » tions dangereuses & difficiles à guérir, » ou bien une cicatrice qui pourroit » nuire aux accouchemens futurs; n'im- » porte la premiere indication à remplir » est de remédier à sa mort qui paroît cer- » taine.

» Pour procéder avec ordre à cette » opération, il faut situer la malade, » comme l'on fait dans les accouche- » mens laborieux, se servir du *specu- » lum matricis* pour empêcher de dilace- » rer les parties voisines avec le bistouri; » cette opération est plus indiquée que » l'opération césarienne ».

M. Peborde est un Chirurgien-Accoucheur connu & distingué dans sa partie, & que nous estimons & respectons; mais il nous permettra de faire quelques remarques sur l'avis qu'il donne, & d'exposer les principales raisons qui ont déterminé les Médecins de Paris à ne point conseiller l'opération dans ce cas, surtout les incisions au col de la matrice.

D'abord, cette mort de la mere qu'annonce M. Peborde, n'est rien moins que certaine. Il y a des exemples de fœtus qui ont resté plusieurs années dans le corps des femmes, hors de la matrice surtout, sans causer la mort à la mere, ni sans se corrompre. Un corps étranger, tel qu'un fœtus renfermé dans une cavité, peut se durcir, se pétrifier sans se corrompre, s'il est à l'abri de l'impression de l'air. Ce n'est pas qu'on veuille ni qu'on puisse assurer que dans ce cas-ci le fœtus ne se corrompra pas; mais il s'agit des inconvéniens qui peuvent résulter d'une opération, sur-tout de l'incision qu'on conseille & qu'on ne sauroit risquer, sans le plus grand danger. Les mauvais succès des incisions faites dans ce cas à l'orifice interne de la matrice sont connus; on en trouve des exemples dans les Auteurs, sur-tout dans les observations de Médecine d'Edimbourg, dans les mémoires de l'Académie de Chirurgie, (voyez tome I) &c.; & la raison en est sensible. Car, pour pouvoir obtenir le succès désiré dans ce cas, il faut nécessairement que le col de la matrice soit entamé dans toute sa longueur & son épaisseur; mais en intéressant le col dans toute son épaisseur, on court le risque d'offenser, en avant, la vessie & d'occasionner alors une fistule urinaire, en arriere, le rectum, sur les côtés, les vaisseaux honteux qui ne laissent pas d'être considérables, quoique le col soit squirreux.

En second lieu, ce cas-ci ne peut pas être comparé avec celui d'un enfant dont la sortie ne seroit empêchée pour l'instant, que par des duretés, des callosités de l'orifice externe. Au moyen de trois ou quatre scarifications faites sur différens points de la circonférence, on obtient la dilatation de cet orifice, & conséquemment l'issue complette du fœtus. Mais dans le cas présent, où le col de la matrice a conservé toute sa longueur, & n'offre que des parties dures & calleuses, la cavité de ce col est si petite, qu'un tuyau de plume ne pourroit y entrer, ce qui rend l'opération très-difficile & en même tems impraticable.

En 3e. lieu, on ne feroit pas plus heureux dans l'usage du *speculum matricis*, 1°. par la difficulté d'introduire ses trois branches dans une cavité qui admet à peine un tuyau de plume, 2°. par la dureté de ce col qui s'opposeroit à son introduction. Il feroit en outre dangereux, en supposant même que son introduction fût possible; car pour parvenir à dilater convenablement l'orifice, il faudroit que l'instrument pût agir sur tous les points de sa circonférence, & le *speculum matricis* n'a ordinairement jamais que trois points. Ainsi toutes ces opérations qu'on pourroit tenter au col de la matrice, seroient ou difficiles ou impraticables, & exposeroient la mere aux plus grandes douleurs & au plus grand danger; de même que l'opération césarienne auroit des suites fâcheuses, à cause de la clôture du col de la matrice, qui favoriseroit l'épanchement des humeurs dans le bas-ventre.

La place nous manque pour rendre compte des ouvrages annoncés dans la feuille précédente, ainsi que des nouveaux; ce sera pour l'ordinaire prochain, où l'on verra en même tems la réponse de M. Cadet à la critique de M. de F... sur le danger de l'usage du plomb.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 45.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 7 Novembre 1776.

De Paris.

UN Herboriste de cette Ville, distingué dans sa partie, le sieur Gillot, demeurant rue Baillet, vient de faire une découverte qui paroît avoir échappé aux Observateurs, à microscopes, ou du moins qui ne nous est pas connue. Il a découvert constamment dans l'eau qui a servi à faire infuser à froid le cresson de fontaine, des insectes ou reptiles de couleur rouge. Il y en a de deux formes différentes bien marquées, qui paroissent constituer deux especes, ou peut-être deux sexes. Les uns ressemblent aux anguilles qu'on trouve dans le vinaigre, dans le bled avorté &c., mais ils sont beaucoup plus longs & plus gros, ils paroissent contenir des œufs; les autres sont découpés à anneaux comme le ver solitaire cucurbitain, mais les deux extrémités, douées d'un mouvement très-vif, sont armées, comme on l'apperçoit au microscope, de crochets,& d'antennes ou barbes en forme d'aigrette très-mobiles. C'est peut-être un objet de recherches intéressantes. On invite les Physiciens à examiner de près ces insectes, & tous ceux qui font usage du cresson, en salade surtout, ou avec le bouilli, ou qui en prennent le suc, de faire laver cette plante avec beaucoup de soin & d'attention, avant de l'employer.

Les partisans du sublimé corrosif, de l'arsenic, de l'inoculation, commencent à prendre un ton plus modéré. Ils sont forcés de convenir, du moins tacitement, que lorsqu'au lieu de remedes simples, innocens, de préservatifs naturels, on n'offre à la Médecine que des moyens douteux ou meurtriers, des instrumens de maladie ou d'épidémie, & pour succès, des listes de morts, de malades ou d'échappés par hazard au danger des poisons; quelque soit l'Art avec lequel on les prône, la nature les recuse tôt ou tard, & leur regne ne peut pas être long. Il restera toujours vrai que le sublimé est un poison corrosif, que l'arsenic est également corrosif, & de plus, délétere, & que l'inoculation, bien loin d'être le préservatif d'une maladie, n'est qu'un moyen certain de la communiquer.

De quelque évidence que soient ces vérités, confirmées par une expérience journaliere, on a la preuve, en Europe, de ce que peuvent les préjugés, l'enthousiasme, l'intérêt soutenu du sophisme qui les dénature & les présente sous des points de vue capables même d'en faire aimer, d'en faire adopter les résultats, quelques revoltans, quelques dangereux qu'ils soient. Et ce qu'il y a souvent de plus douloureux, c'est que les hommes qui paroissent les plus faits, par leurs talens, pour nous sauver du prestige de toutes ces méthodes, les adoptent quelquefois avec plus de chaleur & d'enthousiasme que d'autres. » Si le sublimé, dit l'un, n'a pas augmenté sensiblement, depuis dix ans la mortalité, si vous ne cités d'une maniere » évidente les personnes qui sont mortes » des suites de ce remede, bien administré, (*car vous en avez obtenu sans doute la permission*,) ajoute-t-on; si vous ne »

» pouvez pas prouver, dit l'autre, que » tous ceux qui ont été inoculés ont re» pris la petite vérole, si vous n'atten» dez pas, ajoutera-t-on bientôt, que » tout le monde soit mort, ou par l'effet » du poison, ou par celui de la conta» gion, vous êtes trop pressé de con» clure; toutes vos reflexions sont vai» nes, elles tombent d'elles-mêmes».

Tel est à-peu-près le langage qu'on tient à ceux qui cherchent à prémunir les hommes contre les attaques des poisons, contre les systêmes aveugles, les nouveautés meurtrieres. On a déja exposé généralement les inconvéniens du sublimé corrosif; mais ce qui est déja connu, avoué & publié ne suffit pas; la mort de cette Dame dont parle Degnerus, (*de morte per mercurium sublimatum in emplastro applicatum inducta &c.*); l'avanture de cet enfant sur la tête duquel on avoit appliqué du sublimé corrosif pour guérir une gale, & rapportée par le célèbre Kunckel; les observations faites par Wepfer, Amatus Luzitanus, par Astruc, Cartheuser, Fuller &c. celles qu'on vient de faire tout récemment à Paris sur des personnes de la premiere qualité, sur des peres de famille, sur de jeunes gens morts par l'effet du sublimé corrosif, administré par des Gens de l'Art très-connus & même très-exercés dans cette partie, (& que nous ne pouvons pas nommer certainement, mais dont les aventures n'en sont pas moins publiques) tout cela, disons-nous, n'est pas assez frappant, il faut encore des faits plus positifs, plus circonstanciés, il faut faire connoître au Public d'autres victimes, exposer leur état, leurs titres, leurs qualités; on nous défie, nous allons les produire.

Nous n'exposerons pas ce que nous avons observé nous-mêmes en particulier sur des malades confiés à nos soins, robustes d'ailleurs, traités avec toute l'attention & la prudence dont nous sommes capables, auxquels on n'a donné d'abord qu'un huitieme de grain par jour, à d'autres un sixieme, tantôt dans l'esprit de froment, à la maniere de Vanswieten, tantôt dans l'eau distillée & avec la colle de poisson, tantôt en bol & mêlé alors à des mucilagineux doux, tels que la racine de guimauve &c., & toujours avec l'attention de donner les correctifs, l'eau d'orge, le lait &c. Malgré toutes ces précautions, nous sommes forcés d'avouer que parmi ces malades, les uns n'ont pu continuer l'usage du remede à cause de son action continuelle sur la gorge, d'autres à cause d'une toux qui faisoit craindre l'emophtisie, d'autres qui ayant été attaqués accidentellement pendant le traitement d'une fievre putride, ont été atteints en même tems d'un symptôme qu'on ne rencontre pas ordinairement, d'une sensibilité extrême à la région de l'estomac, qui permettoit à peine l'usage du bouillon, & qui ne s'est dissipée que très-longtems après la guérison de la maladie principale, &c. Nous ne ferons donc aucun usage de ces observations, & d'autres qui nous sont particulieres, pour exposer des faits plus authentiques & qu'il est permis de citer.

Le nommé Joseph S..... Suisse de nation, âgé de 28 ans, après un engorgement vénérien des glandes maxillaires & parotides, un dépôt à l'apophise mastoide du côté droit, suivi d'une suppuration & de carie, pendant l'usage du sublimé corrosif, administré par une personne de l'Art digne de confiance, jusqu'à la dose de vingt-quatre grains à la maniere de Vanswieten, après avoir langui longtems, est mort à Bicêtre, malgré tous les soins qu'on a pris pour le retablir.

Jean-Nicolas G.... âgé de 16 ans, attaqué d'une gonorrhée qui étoit tombée dans les bourses, a pris du sublimé cor. pendant trois mois, à la dose de trois cuillerées par jour, la gonorrhée s'est soutenue; à la suite de ce remede il a éprouvé des tremblemens dans les membres, il est survenu enfin un ulcere à la jambe gauche, dont il a été traité & guéri à Bicêtre par la methode ordinaire.

Un Garçon Boulanger, âgé de 24 ans, entré à Bicêtre au mois d'Avril 1776, avoit eu une gonorrhée virulente qui avoit coulé pendant dix-huit mois, & au bout duquel tems il avoit été mis à l'usage du sublimé corrosif, à la dose de deux cuillerées par jour. Il fut atteint alors de douleurs dans tous les membres, de violents maux de tête, enfin de convulsions fréquentes, lesquelles ont été suivies de la mort quelques jours après son entrée dans cette maison. Le sublimé corrosif avoit été administré par une personne qui connoît parfaitement cette méthode.

La nommée Louise-Marie M...., âgée de 19 ans, attaquée d'un bubon vénérien survenu à la suite d'une gonorrhée supprimée, & d'exostoses aux malleoles,

a été traitée dans cet état avec du sublimé corrosif, à la dose de trois cuillerées par jour, administré par un homme de l'Art très-familier avec ce traitement, pendant six semaines. Les symptômes, loin de diminuer ont augmenté, il est survenu en outre des exostoses au coronal, qui se sont terminées par une carie très-étendue; dans cet état elle s'est rendue à Bicêtre, où elle n'a pas tardé à tomber dans une œdemarie générale, qui a été bientôt suivie de la mort.

Tous ces faits, les seuls de nature à pouvoir être publiés, ont été fournis par M. Brun, Chirurgien en chef des maisons de l'Hôpital général. Il en est par conséquent le garant. On en fournira d'autres semblables. En attendant, on croit que ceux-là suffisent pour prouver d'une part, l'infidélité du prétendu remede, & de l'autre, son danger, dans les cas mêmes où il paroît le mieux indiqué.

De Nancy.

On écrit de cette Ville qu'un Jardinier ayant porté à la bouche une pomme, dans un trou de laquelle une gueppe s'étoit logée, cette gueppe l'a piqué au palais près du voile; ce qui a causé une inflammation subite & un gonflement douloureux qui ayant intercepté l'usage de la respiration, a fait périr ce pauvre malheureux dans l'espace de quelques heures. On demande quels sont les secours qu'on pourroit apporter en pareils cas? Nous croyons qu'il seroit d'abord essenriel de tenter l'extraction de l'aiguillon que l'insecte laisse ordinairement dans la plaie, & qui contient une liqueur corrosive, laquelle cause la douleur, l'irritation & l'inflammation. Dans le cas d'impossibilité & indépendamment de l'extraction, l'application du lait, des mucilagineux, des mauves pilées avec du cerfeuil, le dégorgement de la partie, les saignées locales, ou aux veines voisines, nous paroissent les secours dont on devroit faire principalement usage en pareil cas.

Idée de l'ouvrage annoncé dans le N°. 43, *qui a pour titre le* Seul préservatif de la Petite Vérole, &c.

L'Auteur de cet Ouvrage n'est point un homme systématique, au contraire, il s'attache à combattre les systêmes & les préjugés, auxquels il voudroit substituer des vérités démontrées, & des faits.

Dans la premiere section, l'Auteur examine cette intéressante question; savoir si l'air communique la petite vérole? Après avoir distingué les différentes vapeurs méphiriques, dont les effets ont été si souvent confondus avec ceux des vrais virus des maladies contagieuses, & fait voir leurs différences essentielles; après avoir fixé les idées à cet égard, l'Auteur rapporte des faits dont la plupart sont autentiques & se sont passés dans la Famille Royale, qui prouvent que cette maladie ne se communique point par la voie de l'air, mais toujours par un contact immédiat des matieres infectées du virus variolique, ou par l'application de ce virus sur quelque partie du corps qui facilite son introduction: l'Auteur nie la possibilité de la contagion *ad distans* dans cette maladie, il n'admet que l'immédiate, & celle qui se fait, comme on dit, *per fomitem*.

Dans la seconde & troisieme section, M. Paulet examine l'état ordinaire des villes & des villages, relativement à la petite vérole, & la maniere dont elle se répand dans les campagnes. Il prouve par un grand nombre de certificats levés sur les lieux, que la petite vérole a souvent du relâche, des intervalles de plusieurs années, pendant lesquels on n'observe point du tout cette maladie, dans des cantons, des diocèses entiers, &c. mais que lorsqu'elle y pénetre, elle exerce ses ravages en se communiquant de proche en proche, d'un homme, d'une maison, d'un quartier, d'un village, d'une ville à l'autre qu'elle attaque alternativement, à la maniere de toutes les contagions rapides & connues; mais que toutes les fois qu'on s'est avisé de prendre des précautions pour artêter ses progrès, on a mis fin aux épidémies, on a empêché constamment la maladie de s'étendre.

Dans la quatrieme section, l'Auteur entreprend de prouver la facilité qu'il y a de se défendre partout de la petite vérole, en Europe, même dans les plus grandes villes, telle que Paris, où l'on auroit peut-être plus de facilités qu'ailleurs, par les raisons alléguées dans cet écrit. En effet, le phantôme qu'on s'étoit formé des précautions s'évanouit à mesure qu'on connoit mieux cette maladie. Elle n'est pas partout, en tout tems, elle n'attaque pas tous les sujets à la fois; ses ravages ne

ſont jamais qu'alternatifs & intermittens, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, dans toutes les villes, en général, ſurtout dans les petites & dans tous les villages, & le tems de cette intermiſſion eſt ſouvent très-long. On a des exemples, en France même, de plus de 40 années de relâche; M. P. fait à cette occaſion un raiſonnement qui nous a paru de quelque force. Si la petite vérole, dit-il, lorſqu'on n'agit pas dutout contre la contagion, a des intervalles ſi conſidérables, quel avantage ne peut-on pas eſpérer, en agiſſant?

Quant à l'exécution de ces précautions, l'Auteur prouve par beaucoup d'exemples frappans, que non-ſeulement on ſe préſerve de la petite vérole en ſe précautionnant contre elle, mais qu'il y a une contradiction manifeſte dans la conduite qu'on tient, d'un côté, à l'égard des inoculés, & de l'autre, à l'égard de ceux qui ſont attaqués de la petite vérole accidentellement; puiſqu'on ſequeſtre les premiers, avec raiſon, & qu'on ne ſe précautionne pas dutout vis-à-vis des autres; comme ſi la petite vér. des premiers étoit contagieuſe, & que celle des derniers ne le fût pas. Mais c'eſt une maniere de raiſonner parmi les Inoculateurs, qui tend à perſuader qu'ils n'ont pas tout-à-fait tort, car l'inoculation ſans précautions eſt le tort le plus complet poſſible. Auſſi les deux Facultés les plus célèbres du Royaume, celles de Paris & de Montpellier, ne l'ont-elle pas admiſe; parce qu'un Médecin n'eſt pas toujours tenu de guérir un mal que la nature donne, mais il contracte une obligation trop forte vis-à-vis du ſujet qu'il a rendu malade.

L'Auteur rappelle les pertes que l'Angleterre a faite par cette cauſe, prouvées par les bils de mortalité de Londres & de Briſtol, mais ſans beaucoup inſiſter ſur ce point, qui eſt connu aujourd'hui & avoué. Preſque tout le mémoire roule principalement ſur la preuve de la facilité qu'on a de ſe préſerver de la petite vérole, partout, en Europe, & ſur l'expoſition des moyens ſimples pour y parvenir. Nous ſuſpendrons d'ailleurs notre jugement ſur le mérite de cet ouvrage. La vérité qu'on cherche à y établir nous paroît démontrée; & ſi l'on a pu mettre tant d'enthouſiaſme à prôner des méthodes fondées ſur des préjugés & ſi contraires à la nature; que ne doit-on pas attendre de la démonſtration d'une vérité conſolante, qui fait entrevoir la deſtruction prochaine d'une maladie, laquelle joint ſouvent au danger le plus grave, la faculté de laiſſer preſque toujours, après la guériſon, les traces les plus affreuſes de ſon exiſtence.

Voici comment eſt terminé le rapport fait ſur cet écrit, à la Société & Correſpondance Royale de Médecine, par MM. Bouvart & Vicq-d'Azyr qui en étoient chargés.

Nous penſons donc avec M. P. qu'on ne ſauroit ſe donner trop de ſoins pour empêcher que ceux qui ont la petite vérole, & ſurtout ceux qui ſont encore convaleſcens, ne communiquent librement avec les autres hommes, & pour purifier tout ce qui peut avoir été infecté par leur contact. Nous penſons même que l'on devroit uſer des mêmes moyens pour toutes les maladies contagieuſes, ſur-tout lorſqu'elles ſont épidémiques; & ſi l'épizootie, qui a regné dernièrement, a cédé à une déſinfection exacte, à combien plus forte raiſon eſt-il à ſouhaiter que le Gouvernement favoriſe & ordonne même des opérations qui concernent la ſanté des hommes. Ainſi, après avoir applaudi à la partie théorique de l'Ouvrage de M. P. que nous trouvons bien fondée, nous croyons que la SOCIETE' doit en adopter avec empreſſement les réſultats, & leur donner toute ſon approbation.

LIVRES NOUVEAUX.

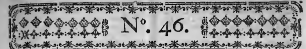
DISCOURS en forme de diſſertation ſur l'état actuel des Montagnes des Pyrenées, & ſur les cauſes de leur dégradation prononcée par M. Darcet, *Docteur-Régent de la Faculté, Lecteur & Profeſſeur Royal, pour ſon inſtallation & l'inauguration de la Chaire de Chymie au Collége de France &c. In-8°.* de 60 pag. A Paris, chez *Cavelier*, Libraire, rue S. Jacques, 1776.

RE'PONSE de M. Maury, Oculiſte, aux Lettres & Obſervations anatomiques, phyſiologiques & phyſiques ſur la vue des enfans naiſſans, avec un Mémoire ſur l'établiſſement d'un prix médaillique, par M. l'Abbé Deſmonceaux. A Paris, chez *Morin*, Imprimeur-Lib. rue S. Jacques, 1776, *in-12.* de 48 pages.

Errata de la Gazette précédente.

Page 178, au lieu de *Caſſini*, *Conſeiller Auditeur des Comptes*, liſez *Carſilier*, *Conſeiller Correcteur de la Chambre des Comptes.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.



N°. 46.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 14 Novembre 1776.

De Paris.

MRS. Gourfault, Goffinié, Chirurgiens, & M. Cadet, de l'Académie des Sciences, ont été témoins d'un fait qu'il nous a paru essentiel de faire connoître. Une mere de famille, attaquée d'une gonorrhée virulente, s'étant servie pour se laver, d'une éponge qu'elle n'eut pas la précaution d'exprimer ni de laver, la Gouvernante de deux enfans, dont l'un étoit âgé de six ans, l'autre de trois, ignorant cette circonstance, l'a employée au même usage & aux mêmes parties, sur ces enfans, & sans doute avec la même eau; mais comme il ne faut qu'un atome de virus pour produire cette maladie, & que cet atome peut conserver son intégrité & se trouver sur une éponge qui en est imbibée, & qui n'a pas été lavée dans une assez grande quantité d'eau, (circonstance toujours nécessaire dans toute espece de désinfection) il est arrivé que la maladie a été communiquée à ces deux petites filles, qui ont été traitées & guéries par les personnes de l'Art qu'on vient de nommer.

Tous ces exemples confirment ce qu'on a déja dit dans les feuilles précédentes sur le danger du contact des matieres virulentes, du virus vénérien, principalement, porté sur certaines parties. Il y a mille exemples semblables de pareille communication; les levres, la bouche, sont surtout très-susceptibles des impressions de ce virus. Ainsi, les baisers lascifs, l'habitude de boire dans les mêmes verres, de se servir des mêmes ustensiles, sont des moyens très-propres à communiquer les maladies contagieuses, & contre le danger desquels on ne sauroit être trop en garde. Ce danger existe encore, toutes les fois qu'on se sert des mêmes gans, des mêmes manchons, des mêmes serviettes qui ont servi à d'autres. Nous tâcherons de faire connoître plusieurs autres voies de communication qu'on ne soupçonne pas & sur lesquelles il est, on ne peut pas plus important d'être instruit. En attendant, on conseille à tous ceux qui aiment la propreté & leur conservation, de faire ensorte que personne ne se serve de leurs gans, de leurs cannes, de leurs manchons, de leurs éponges, de leurs rasoirs, de leurs servietes &c.

Eclaircissemens sur l'Amidon & Gelées de pommes de terre.

Plusieurs personnes nous ayant demandé des éclaircissemens sur la maniere de préparer l'amidon & les gelées de santé, on s'empresse de les satisfaire.

D'abord, il faut poser pour principe que la partie qui nourrit, dans la pomme de terre, cette substance si belle, si pure & si blanche qu'on appelle Amidon, n'est point l'ouvrage de l'Art, c'est-à-dire, celui du feu, ni de la fermentation. Elle se trouve toute formée par la nature & contenue dans les cellules, ou mailles fibreuses de cette racine; en second lieu, que cet Amidon est spécifiquement plus pesant que l'eau. Cela posé, pour obtenir cette substance, il ne faut que briser les cellules, c'est-à-dire, rompre les liens

d'aggrégation. Pour cela, il suffit d'avoir un vaisseau plein d'eau, une terrine, par exemple, des pommes de terre crues & une rape; si la racine est bien fraîche, l'opération est encore plus facile.

Après l'avoir lavée, on rape la pomme de terre sur ce vaisseau; cette racine ainsi brisée & réduite en pulpe, tombe dans l'eau; (on y trempe la rape de temps en temps, pour ne rien perdre); les parties de l'Amidon qui d'abord avoient blanchi l'eau, tombent & se déposent au fond du vaisseau, tandis que les parties fibreuses & inutiles surnagent. On attend quelques momens de repos; ensuite on verse avec un peu d'attention l'eau qu'on renouvelle, & on trouve l'Amidon qui est d'un blanc de neige au fond du vaisseau; on le met sur un papier, & on le fait sécher, ou au soleil, ou sur un poële &c. Lorsqu'on veut se servir de cet Amidon, on le délaye dans un peu d'eau froide, & on le verse dans le bouillon, le lait, le vin, le caffé ou tout autre liquide qu'on veut rendre plus nourrissant, ou reduire en gelée. La dose de deux cuillerées sur un demi-septier suffit pour faire une bonne gelée. Il faut que le liquide soit bouillant; on l'agite en remuant avec la cuiller environ une minute, sans discontinuer. On y met avant un peu de sucre. Pour rendre ces gelées plus agréables, on les aromatise avec le zest de citron, ou l'eau de fleurs d'oranges; alors elles sont parfaites.

LETTRE aux Auteurs de la Gazette de santé, par M. l'Abbé de Conty-Hargicourt.

» Vous avez desiré, Messieurs, d'être exactement informés dans quelle année la petite vérole a été dans la Paroisse d'Acheres, & comment elle y a été apportée.

Ce village situé sur la rive gauche de la Seine, & à l'ouest de la forêt de Saint-Germain dans une plaine sableuse, a un courant d'air très-libre du nord au sud, ce qui le rend très-pur & très-sec; il y a peu de maladies en général; les habitans y sont vifs, laborieux & vivent fort âgés sans infirmités.

La petite vérole (seule maladie épidémique qu'ils connoissent) y a été en 1750 & en 1761.

Je ne peux vous donner aucun détail certain sur celle de 1750.

Celle de 1761 a commencé à la fin de Septembre, ou les premiers jours d'Octob. Elle y a été apportée du village de Maisons, par une fille qui avoit été y faire vendange chez des particuliers qui en étoient atteints. Elle y a regné l'automne, l'hiver & le printems de 1762; elle a parcouru toutes les maisons du village, ce qui n'est pas surprenant, vû qu'on ne connoît & ne prend ordinairement à la campagne aucune précaution pour éviter toute communication; elle a été bénigne, & il n'est mort que six ou huit personnes, elle n'y a pas paru depuis cette époque.

Je souhaite que ces détails vous satisfassent. Si vous me croyez en état de pouvoir vous être de quelque utilité, ne me menagés pas, je vous prie d'être persuadés de tout l'empressement que j'aurai de vous témoigner dans tous les tems mon zele pour tout ce qui pourra servir à l'utiliré publique ».

J'ai l'honneur d'être &c.

L'Abbé DE CONTY-HARGICOURT.

De Quintin.

On mande de la Basse-Bretagne où les maladies vermineuses sont très-fréquentes, que le suc du pourpier, dont la vertu vermifuge a été connue des anciens, y a rendu les plus grands services, surtout dans les maladies des enfans, auxquels il a fait rendre constamment des paquets de vers. On ne sauroit trop recommander dans ce cas l'usage d'une plante, innocente d'ailleurs par elle-même, & qu'il est si aisé de se procurer; on l'écrase, on en tire le suc qu'on donne avec un peu de sel à cause de sa fadeur. La dose est d'une cuillerée à bouche, deux ou trois fois par jour.

HYGIENE.

Tout le monde connoît le danger qu'il y a d'habiter les appartemens où l'on vient de faire des peintures à l'huile, dont la base est comme on sait, quelque chaux de plomb, telle que la litharge, le minium, la cérusé &c. & le désagrément de cette odeur qui incommode sensiblement bien des personnes. On vient de trouver un moyen bien simple de remédier à l'un & à l'autre de ces inconvéniens. Il consiste à mettre sur un fourneau allumé au milieu de l'appartement, de

l'eau à bouillir. Au bout de quelques heures on ne sent plus cette odeur, & on tend ainsi en très-peu de tems l'appartement habitable & plus sain, surtout si on a le soin de renouveller plusieurs fois ce moyen aussi simple qu'avantageux. On ne devroit même jamais habiter un appartement, qui est dans ce cas, sans avoir usé au moins une fois de cette précaution. Celle-ci nous rappelle celle qu'on doit toujours avoir de mettre de l'eau dans un vaisseau sur la tablette des poeles, lorsqu'on les allume. Depuis que plusieurs personnes sont dans cet usage, à Paris, on commence à s'appercevoir combien il est avantageux, surtout pour ceux qui ont la poitrine délicate, & les nerfs très-sensibles. Il y a encore un autre avantage pour les meubles, les tapisseries, les livres, le linge &c qui en souffrent moins & se conservent plus longtems sans se noircir.

De Dijon, le 28 Août.

M. Maret, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de cette Ville, a fait l'ouverture de la Séance publique qui a été tenue le 18 Août, par la proclamation du Prix que cette Académie avoit proposé en 1773, & dont le sujet étoit la question suivante :

Quelles sont les maladies dans lesquelles la Médecine expectante est préférable à l'agissante, & celle-ci à l'expectante, & à quels signes le Médecin reconnoît qu'il doit agir ou rester dans l'inaction, en attendant le moment favorable pour placer les remedes ?

Pour donner une idée de l'importance de cette question & du travail des Auteurs qui ont concouru, le Secrétaire perpétuel a fait à cette occasion un discours que nous allons rapporter, à cause des vérités qu'il contient & de l'utilité dont il peut être.

» Pour sentir, a-t-il dit, toute l'importance de la solution de ce problême, il suffit de savoir qu'il est au dedans de nous, un principe désigné par le nom de Nature, dont l'action continuelle entretient ou altere la santé, & guérit les maladies; que l'Art ne peut rien sans le concours de ses efforts, & que tout consiste, dans la pratique de la Médecine, à observer les mouvemens de cette nature, à calculer ses forces, à prévoir quels seront les effets de son activité.

Il suffit d'observer qu'il est des maladies contre lesquelles les ressources de l'Art sont inutiles, soit parce que la nature les guériroit sans son secours, soit parce qu'elles sont au-dessus des forces de cet agent bienfaisant, & que les remedes connus ne pourroient qu'aggraver le mal.

Il suffit encore de faire attention que, dans les maladies même où les secours de l'Art sont le plus nécessaires, il est des tems où la nature agit efficacement; il en est d'autres où l'on doit attaquer les causes qui gênent son action; il en est où le redoublement de ses efforts, capable d'augmenter les craintes, prépare une crise salutaire.

Abandonner toutes les maladies aux soins de la nature, & s'en tenir, dans toutes les circonstances, à la Médecine expectative, c'est s'exposer souvent à être le témoin des événemens les plus funestes : mais aussi vouloir toujours agir, toujours maîtriser la nature, toujours diriger ses actions, toujours substituer des évacuations artificielles à des évacuations critiques, être en toute occasion pour la Médecine agissante; c'est courir les risques de traverser souvent les vues de cet agent conservateur, & de hâter la perte des malades qu'on se propose de guérir.

Mais peu-à-peu l'illusion s'est dissipée; la doctrine d'Hippocrate brille d'un nouvel éclat; les Médecins de Londres, de Vienne, de Leyde, de Bologne, de Paris, de Montpellier, semblent s'être ligués pour ramener la Médecine à la méthode salutaire de l'observation.

Il est cependant des Médecins trop exclusivement attachés à la Médecine agissante. La révolution favorable que les écrits des Huxham, des Vanswieten, des Pringle, des Lieuraud, des Lorry, &c. doivent naturellement opérer, ne se fait que lentement, & les habitans de nos campagnes restent encore exposés aux dangers, inséparables des préjugés qui préconisent une méthode sensiblement contraire aux intérêts du Public.

C'est pour hâter cette révolution, que l'Académie proposa pour le sujet du prix de 1773, le problême important, dont la solution satisfaisante comble aujourd'hui ses voeux. Si elle eut le chagrin de ne pouvoir pas décerner alors le prix qu'elle va distribuer en cette Séance, elle s'applaudit d'avoir proposé une seconde fois le même sujet; elle se félicite de pouvoir par la distribution de deux Médailles, prouver à deux des concurrens, l'estime

que leurs ouvrages lui inspirent pour eux. Elle regrette de n'être pas dans le cas d'en adjuger une à un troisieme, auquel cette Compagnie ne peut donnet que *l'accessit*.

Tous trois ont répandu le jour le plus avantageux sur la pratique médicinale: tous trois se sont montrés éclairés par la plus saine théorie: instruits par l'expérience la plus heureuse, tous trois ont posé avec succès les bornes importantes dans lesquelles le Médecin doit se renfermer, pour ne point troubler la nature dans ses opérations, pout ne point porter trop loin la confiance en ses ressources.

L'Auteur du Mémoire qui a pour devise, *Optima Medicina interdùm est Medicinam non facere*, & auquel l'Académie a adjugé une des Médailles, est M. Voullonne, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, & premier Professeur de celle d'Avignon.

Tout annonce dans son Ouvrage un génie observateur, qui s'est rendu maître de son sujet; qui, d'un coup-d'œil, en a saisi l'ensemble; qui, d'une main sûre & méthodique, en a ordonné les parties. Un style nerveux, concis ajoute au mérite du plan celui de la plus belle exécution; & son Mémoire ne peut manquer de faire, sur les Médecins qui aiment leur état, la plus vive impression.

M. Planchon, Licencié en Médecine de l'Université de Louvain, & Médecin à Tournai dans la Flandre autrichienne, est l'Auteur qui a merité l'autre Médaille. Son Mémoire porte pour épigraphe: *Cùm ergo sint occasiones quædam faciendi, quædam cessandi.... dicendum quæ sint occasiones curandi & quæ adstinendi à curationibus*.

Son plan, bien conçu, offre un ensemble lumineux, des détails du plus grand effet. Il transporte ses Lecteurs aux lits des malades, & rend sensibles les motifs qui, dans l'occasion, doivent décider les Médecins à agir ou à rester dans l'inaction prudente d'un Observateur attentif & éclairé. Avec cet Ouvrage sous les yeux, tout homme qui sait voir & comparer, peut, sans crainte d'errer, se charger du traitement des maladies les plus compliquées.

La dissertation à laquelle l'Académie a regretté de ne pouvoir donner que l'Accessit, est celle de M. Jaubert, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpelliet, & Médecin à Aix en Provence.

Elle a pour épigtaphe, *Nihil forsan novum, salutem novo ordine digestum*, & est écrite en latin.

Elle présente, comme les deux autres, un plan bien conçu & bien exécuté. L'Auteur eut partagé le prix, si la crainte de donner trop d'étendue à sa Dissertation, ne l'eût pas empêché de présenter ses principes avec tout le développement qui en auroit rendu l'application plus facile.

Ces trois pieces ne sont pas les seules que l'Académie a trouvées dignes d'éloges: il en est trois autres encore, parmi celles qui lui ont été envoyées, dont les Auteurs ont des droits à son estime & à sa reconnoissance.

Celle de ces trois pieces qui lui a paru le plus approcher du mérite des Mémoires couronnés, a pour devise, *Hic meta laborum*. Elle est faite pour donner une très-bonne idée des connoissances & des talens de l'Auteur.

On a rendu la même justice à l'Auteur de la Dissertation latine, dont l'épigraphe est ce passage d'Hipocrate: *Artis magnam partem esse duco, posse quæ rectè scripta sunt speculari*. Il est à regretter que des circonstances fâcheuses n'ayent pas permis à cet Auteur de donnet à son Ouvrage toute la perfection dont il étoit susceptible, & que la question épineuse des crises lui ait paru devoir principalement l'occuper.

On lit à la tête de la troisieme des Dissertations, dont je dois faire une mention honorable, ce vers de Virgile:

...... Tentanda via est quâ me quoque possim Tollere humo, victorque virûm volitare per ora.

L'Auteur de cette piece est un homme d'esprit, un homme éclairé, un Praticien instruit, & fait pour espérer un plus grand succès dans un autre concours.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé, à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 47.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 21 Novembre 1776.

De Paris.

Nous croyons qu'il est très-intéressant pour le Public qu'il sache que les inconvéniens qui résultent de l'usage, & surtout de l'abus qu'on a fait, dans ces derniers tems, du sublimé corrosif, sont portés aujourd'hui au point qu'on ne doute pas que, si quelque frein n'arrête la facilité qu'ont les jeunes gens de s'empoisonner, il est à craindre que la race humaine, du moins en France, ne dépérisse tout-à-fait, comme on commence à l'observer déja sensiblement, surtout à Paris, où la vue de la jeunesse offre un tableau on ne peut pas plus triste. Il n'est pas question ici de ces épuisemens ordinaires, & auxquels les restaurans seuls peuvent remédier, & très-promptement même, lorsqu'il n'y a qu'une cause simple, une déperdition de substance qui leur donne lieu. Mais il s'agit de ce spectacle effrayant qu'offre aujourd'hui la jeunesse, perdue d'un côté par la facilité de satisfaire ses goûts, dans la Capitale, & par les fruits souvent amers qui en sont les suites, & de l'autre, par l'effet d'un poison qui circule en même tems dans leurs veines.

On s'attendroit envain à trouver aujourd'hui ces belles carnations, cette fraicheur de teint, cet embonpoint qui caractérisent ordinairement la jeunesse. On ne voit plus, en général, que des squelettes ambulans, de jeunes gens maigres, défaits, décharnés. Les uns ont la poitrine perdue, & crachent le sang; les autres souffrent des douleurs inouies, maigrissent à vue d'œil, & tombent dans le marasme, tant par l'embarras où ils sont de faire un aveu, qui coute, de la cause de leur état, que par la facilité qu'ils trouvent d'ailleurs à se servir d'un remede, commode à la vérité, mais meurtrier, à l'usage duquel ceux qui sont intéressés à le vendre, attachent non-seulement le titre pompeux, & très-propre à faire des dupes, de curatif assuré, mais de préservatif, & qui, quand bien même seroit aussi sûr & aussi efficace dans ses effets qu'il est infidelle & dangereux, ne peut jamais être utile, du moment qu'il est livré, comme il l'est ordinairement, aux mains des jeunes gens sans expérience, & sujets à toutes les étourderies de leur âge. On ne sauroit donc trop inviter les parens, qui ont aujourd'hui peut-être leurs plus cheres espérances dans la Capitale, de les en retirer promptement, jusqu'à ce que la mode du sublimé-corrosif soit entierement passée. Nous rapporterons encore quelques exemples des effets de ce sel corrosif, administré même convenablement.

Nous avons été témoins, il y a plusieurs années, d'un traitement fait avec le sublimé-corrosif, donné à la maniere de Vanswieten, sous les yeux de dix Médecins, d'une maladie vénérienne, qui consistoit en un ulcere au palais, une exostose au tibia, & plusieurs chancres aux parties de la génération. La malade fut suivie pendant près de trois mois avec beaucoup d'exactitude. Elle prenoit du lait en même tems que le remede. Au bout de 3 mois il y eût une diminution sensible dans quelques-uns des symptômes appa-

tens, mais les douleurs devinrent plus vives, l'exostose resta au même point, l'ulcere du palais se soutint à-peu-près dans le même état; enfin, nous fûmes obligés de renoncer à ce traitement, tant à cause de la violence des douleurs, que de l'infidélité du remede.

Un des plus grands Chirurgiens du siecle, feu M. Morand, qui avoit fait l'essai du sublimé-corrosif, & qui étoit certainement en état de le juger, a dit en confidence, avant de mourir, à un de ses amis: *Si vous voulez soutenir votre réputation, ne donnez jamais le sublimé-corrosif, c'est un poison féroce qu'on ne connoît pas encore assez.* Mais y a-t-il des autorités plus graves que celles de tous les Médecins les plus éclairés de la Capitale, qui blâment aujourd'hui hautement, & la plûpart après l'avoir essayé, l'usage de ce remede. On n'a qu'à les consulter sur les funestes effets qu'ils ont observés, surtout en dernier lieu.

Voici quelques exemples pris parmi ceux qu'il est permis de publier.

Henry le B... âgé de 24 ans, eût en 1769 deux bubons vénériens. Quatre ans après, il lui survint un engorgement considérable aux glandes du col, pour lequel une personne habile & exercée avec le sublimé, lui en fit prendre pendant quatre mois à la dose de deux cuillerées par jour. Vers le milieu du traitement, on fut obligé d'employer les caustiques qui emmenerent les glandes à suppuration. Le malade commença à ressentir, à la fin du quatrieme mois, des douleurs dans les membres, des maux de tête intolérables, & d'autres accidens qui furent suivis d'une chaleur de poitrine & d'un crachement de sang qui n'a cessé qu'au bout d'un mois. On lui a donné du lait & les autres remedes convenables, pour le remettre un peu, & on a été ensuite obligé de le traiter à la maniere ordinaire. Les symptômes vénériens ont disparu, mais il lui reste toujours un picotement & une chaleur de poitrine qu'on a de la peine à faire cesser. La bienséance ne nous permet pas de nommer les personnes qui ont administré le sublimé-corrosif, le malade est à Bicêtre.

Le nommé Joseph T... Gagne-denier, âgé de 29 ans, eût en 1774, une gonorrhée qui s'arrêta au bout de trois mois, par l'usage des bols & des ptisanes qu'on lui fit prendre. Peu de tems après, il lui survint des pustules partout le corps, qui disparurent par l'usage du sublimé-corrosif, donné pendant trois mois de suite, à la dose de deux cuillerées par jour; mais au bout de ce tems, le malade ressentit des douleurs considérables dans tous les membres, avec des mouvemens convulsifs. Alors on lui fit prendre les bains & les autres secours convenables à cet état. Les tremblemens diminuerent un peu; mais ce bien être ne fut pas de longue durée. Bientôt les mouvemens convulsifs furent aussi considérables qu'auparavant. On essaya le mercure en frictions, qui parut le soulager; mais ses maux recommencerent. Enfin, après avoir souffert des douleurs inouies dans les membres & surtout dans la poitrine, il succomba à la violence du mal. Le corps étoit flasque après la mort; le cadavre fut bientôt en putréfaction. Dans l'ouverture qu'on en fit, on ne lui trouva aucun viscere sensiblement alteré, à l'exception de l'estomac, qui contenoit une matiere comme cretacée, & dont la tunique interne étoit dans quelques points parsemée de phlogose & durcie.

La nommée Marie-Anne H.... âgée de 18 ans, avoit des porreaux aux parties de la génération pour lesquels on la mit à l'usage du sublimé-corrosif, à la dose de deux cuillerées par jour. Huit jours après, elle commença à ressentir de légeres douleurs dans les membres & des picotemens à la peau qui furent suivis de tremblemens, de mouvemens convulsifs. La confiance aveugle en ce remede persuada qu'on devoit en continuer l'usage. Il survint enfin une douleur à la poitrine, le fond de la gorge s'ulcera, les entrailles devinrent sensibles, & le crachement de sang ne tarda pas à paroître. Dans cet état, elle fut conduite à l'Hôtel-Dieu, & de-là à Bicêtre.

On ne finiroit pas, si l'on vouloit rapporter tous les exemples (parmi ceux même qu'il est permis de citer) de malades manqués, comme on dit, par l'usage du sublimé-corrosif, nous croyons que le public nous en dispense. Ces cas sont trop connus & seroient presque innombrables. Il doit nous dispenser de même, de reveler ce qu'on ne peut pas produire, mais dont on donneroit connoissance si l'on y étoit forcé.

Il nous suffit de faire observer qu'en général, pour le traitement des maladies vénériennes, il n'y a peut-être point de re-

mede, parmi tous ceux qu'on donne dans cette vue, qui soit plus infidelle pour la guérison, & plus dangereux par ses effets que le sublimé-corrosif. Les seuls cas où il paroît produire quelque bien, c'est dans les dartres & les pustules vénériennes, & toujours est-il sujet aux inconvéniens qu'on lui reproche, surtout si on continue long-tems son usage; semblable à tous les poisons minéraux & à la plûpart des végétaux, dont les effets sont meurtriers tôt ou tard, lorsque donnés comme altérans, ils ne produisent pas, du côté des premieres voies surtout, des évacuations sensibles qui les entraînent hors du corps & sauvent ainsi les malades. Le sublimé qui est dans ce cas, donné à petite dose, malgré les correctifs qu'on est toujours obligé de lui associer, conduit enfin souvent les malades au tombeau. Ainsi ce sel, très-corrosif, ayant une infinité d'inconvéniens, & presque point d'avantages, ou du moins n'ayant que ceux qu'on peut obtenir par des méthodes innocentes, on peut le regarder comme un des plus mauvais présens qu'on ait encore fait à la Médecine & à l'humanité; & ce qui trompe le plus souvent les intéressés, c'est la grande confiance qu'ils ont en leurs propres lumieres, le mépris qu'ils semblent faire de celles des autres, cette prévention aveugle, & souvent si meurtriere en Médecine, & surtout ce défaut de forme & de logique, qui caractérise tous les enthousiastes de certaines méthodes modernes, qui consiste à publier des miracles avant qu'ils soient signés, & à poser toujours en fait ce qu'il falloit mettre en question.

Observations sur le danger des contagions.

On a vu dans la feuille précédente de quelle maniere le mal vénérien a été communiqué par le moyen d'une éponge, à deux petits enfans, & les refléxions qu'on a fait au sujet des maladies contagieuses, en général, dont les virus constitutifs sont plus ou moins subtils, ont plus ou moins d'activité, relativement aux matieres qui en sont impregnées, & aux voies par lesquelles ils s'insinuent dans le corps. Nous disions que les levres, la bouche, les parties de la génération sont les plus susceptibles des impressions du virus vénérien. Tout le monde connoît la fameuse observation de Fabrice de Hilden, au sujet d'une fille atteinte d'une maladie vénérien. (dont elle mourut) pour s'être servie, en tems de Carnaval, des vêtemens d'un jeune homme de sa taille qui en étoit attaqué. Les parties de la génération furent rongées par un ulcere profond auquel il fût impossible de remédier. Le jeune homme avoit dans le même tems, une maladie semblable à ces parties. Cela met en évidence le danger de ces sortes de gentillesses de femmes qui s'habillent en homme, en tems de Carnaval, & qui leur coutent quelquefois si cher. Nous venons de faire, tout récemment, à Paris, une observation qui prouve que les yeux sont encore très-susceptibles des attaques du même virus.

Un enfant en nourrice, né d'une mere suspecte & malade, avoit une ophtalmie vénérienne bien caractérisée. La Nourrice étoit saine. L'enfant a été guéri avec le mercure doux; mais la Nourrice a pris la même maladie, & l'a communiquée à son mari. Ce qu'il y a de particulier dans cette observation, c'est que le sein de la Nourrice a resté intact, & que les trois sujets n'ont eu que les yeux attaqués. Le mammelon du sein quoique susceptible de ce virus, n'en est ordinairement affecté que lorsque le nourriçon a quelque ulcere à la bouche. Les galles, les dartres vénériennes se communiquent encore par les voies cutanées, dans le même lit. On en trouve des exemples dans les Auteurs, & on vient de l'observer, tout récemment à Paris. Il paroît néanmoins qu'on doit en excepter les mains, où le virus vénérien ne fait ordinairement aucune impression, à moins qu'il n'y ait quelque plaie, quelque solution de continuité sensible; mais elles peuvent servir de véhicule & faire l'effet de la seringue & de l'éponge dont on a parlé, si elles sont portées sans précaution, & dans quelques circonstances, aux parties qui en sont susceptibles. Tout prouve donc la nécessité & de la propreté & des fréquentes lotions. Nous reviendrons plusieurs fois sur tous ces objets qui nous paroissent utiles.

Suite des remarques sur le danger de l'usage des vaisseaux de plomb.

Après ce que M. Cadet a dit de l'action de l'eau sur le plomb, il semble qu'il ne doit plus y avoir de doute à ce sujet. Nous venons de faire une observation qui le confirme.

L'ancienne habitude de se servir des

vaisseaux de plomb pour la conduite des eaux & leur usage, a fait fermer les yeux sur les accidens qui en peuvent résulter, parce qu'ils sont en apparence très-rares. Mais si l'on fait attention, d'une part, à toutes ces coliques épidémiques, observées en différens tems, & qu'on a attribuées tantôt à la bile, tantôt aux fruits, tantôt à l'air &c, à celles qu'on observe tous les jours & dont on ignore la cause, & de l'autre, à la certitude qu'on a aujourd'hui qu'un seul grain de cérufe, de litharge, ou de sel de Saturne peut produire les accidens les plus graves, on ne sera pas surpris que les Chymistes les plus éclairés fassent leurs efforts pour découvrir tous les instrumens de la dissolution de ce métal, & les moyens d'y remédier.

Ayant été appellés, un de ces jours, dans un Couvent à Paris, pour une malade, nous avons examiné, par occasion, un Reservoir de plomb destiné à recevoir les eaux d'Arcueil pour cette maison. Nous avons apperçu sur un des bords de ce Reservoir, à des endroits enfoncés dans lesquels l'eau avoit séjourné, une matiere blanchâtre semblable à de la cérufe: ayant passé le doigt dessus & l'ayant porté à la bouche, nous avons reconnu la fadeur styptique qui caractérise cette substance. Le goût métallique, la sécheresse de la bouche & du gosier qui a resté toute la journée, n'ont laissé aucun doute sur la présence de la cérufe, & sur la nécessité de tenir tous les vaisseaux de plomb, dans lesquels les eaux séjournent, extrêmement propres.

Il est encore arrivé dans le même Couvent un accident qui est très-ordinaire, & qui tient à la même cause.

Des personnes qui l'habitent ayant préparé sur le feu, (ce qui est inutile) du syrop de vinaigre, & l'ayant mis dans une terrine vernissée en dedans, ce syrop a attaqué le vernis d'une maniere sensible, & l'a réduit en une espece de cérufe. On s'est servi de ce syrop, & il a causé des coliques affreuses à ceux qui en ont pris. On doit donc bien prendre garde à tous les vaisseaux de terre vernissés, comme marmites & autres, dans lesquels les liqueurs acides, soit bouillon qui s'aigrit, soit groseilles, soit vinaigre, &c séjournent. Ces sortes de vernis ou émaux dont ils sont couverts, & qui ne sont autre chose que des substances métalliques vitrifiées, surtout celle du plomb, sont très-attaquables par tous les acides, & on ne doit pas être surpris, dans cette circonstance, s'il arrive tant d'accidens qui en sont les suites. Dans tous ces cas, on ne doit se servir que de terrines de grès, de vaisseaux d'argent, de porcelaine ou de fayance.

De Dax.

On mande de cette Ville que la racine de garance, *rubia tinctorum*, a produit le plus grand bien sur des enfans menacés & attaqués déja du Rachitisme dont elle a arrêté les progrès. On fait que cette racine a la propriété de teindre les os en rouge & paroît leur donner plus de solidité; elle est aperitive, diuretique; plusieurs Auteurs l'ont recommandée dans le ramollissement de ces parties, entre autres M. Levret. M. Peborde vient d'en faire l'essai avec succès sur deux enfans, dont l'un avoit un gonflement dans les os des jambes & des cuisses, accompagné d'une oedematie générale, & l'autre avoit les jambes contournées. L'usage de cette racine les a rétablis l'un & l'autre. Voici la maniere dont elle a été administrée.

On prend racine de *garance* fraiche, une once. On la fait bouillir à petit feu pendant une heure dans deux pintes d'eau ordinaire. On ajoute dans la colature deux gros de *sel végétal*, & deux onces de *miel blanc*. On en fait prendre trois ou quatre verres dans la journée.

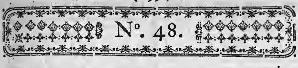
NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Faculté de Médecine de Paris, qui avoit proposé, il y a deux ans, pour sujet du Prix, fondé par M. Cuvillier de Champoyaux, la question suivante: *La petite Vérole étant déclarée, existe-t-il un moyen d'énerver l'activité de son virus?* n'ayant pas trouvé dans les mémoires qui lui ont été adressés, tout ce qu'exige la solution de cette question, a arrêté que le Prix qui sera double, c'est-à-dire, de 400 liv. sera remis à l'année 1778.

Les Mémoires seront adressés francs de port, avant le premier Juillet 1778, à Monsieur le Doyen (aujourd'hui M. Des-Essartz).

Dans la derniere Séance de la Société Royale de Médecine, M. Parmentier a lu un Mémoire extrêmement intéressant sur l'Ergot du seigle. Le résultat de toutes ses expériences est que cette substance n'est point aussi malfaisante qu'on l'a cru.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.



N°. 48.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 28 Novembre 1776.

De Paris.

PARMI les maladies qui ont régné pendant le cours de ce mois, la petite verole a été une des plus fréquentes. On a observé en même tems plusieurs exemples de récidive. Un des plus frappans est celui de M. le Marquis de Balincourt qui vient de mourir de cette maladie, après avoir été inoculé il y a quelques années, par M. Gatti. Madame la Marquise de Polignac sa fœur, qui étoit dans le même cas, a été plus heureuse que son frere, elle n'en est pas morte.

On ne fait à quoi attribuer la lenteur avec laquelle on adopte les vérités les plus importantes, les découvertes les plus utiles.

M. de Bernieres, Contrôleur des ponts & chaussées, a trouvé le moyen de rendre les bateaux insubmersibles; l'expérience en a été faite d'abord en 1771 à Choisy, ensuite en 1776, en présence du Prévôt des Marchands, du Corps de Ville & de tout Paris. Elle a réussi. Pourquoi attendre que quelque événement fâcheux, & lorsqu'il ne sera plus tems, en fasse sentir la nécessité. C'est ce qui vient d'arriver.

De jeunes gens montés sur une petite chaloupe bourgeoise, se promenoient il y a quelques jours sur la Seine; un coup de vent a forcé la voile & a fait tourner la chaloupe qui a été submergée. Ces personnes au nombre de 3 ont été à l'eau; deux se sont sauvées à la nage; (heureusement les eaux sont basses;) la troisieme a été pêchée par des bateliers. Elle étoit sans connoissance. A force de soins & des secours usités en pareils cas, on l'a faite revenir. Cet exemple & ceux qu'on attend pour s'appercevoir de l'avantage des bateaux insubmersibles, qui sont de la construction la plus simple & peut-être la moins coutense possible, & l'ardeur qu'on met cependant à adopter tous les objets d'amusement, ou de modes souvent meurtrieres, prouvent combien on est peu disposé en général à favoriser toutes les entreprises qui tendent à la conservarion des hommes.

Cette observation nous en rappelle une autre plus frappante. Un Médecin démontre la possibilité, la facilité de préserver le Royaume de la petite vérole, d'assurer à cet égard la tranquillité de tous les citoyens, il demande d'être mis à l'épreuve; on a l'indifférence (on ne sait comment la caractériser) de le lire & de l'entendre sans être ému. *

On se préserve cependant de cette maladie, quand on veut, partout & de la maniere la plus simple; en voici deux exemples.

Maison de la Pitié de Paris, préservée de la petite Vérole.

Au mois d'Octobre de cette année, on n'observoit point de petite vérole à la Maison de la Pitié de Paris, (où il y a près de deux mille enfans) lorsqu'un Garçon de service des dortoirs S. Roch & Sainte Gertrude, est rentré dans cette

* Voy. le Seul Préservatif de la petite Vérole, qu'on trouve à Paris chez Ruault, Lib. rue de la Harpe.

Maison, venant d'essuyer la maladie à l'Hôtel-Dieu. Quelques jours après, la petite vérole s'est déclarée sur quelques enfans des mêmes dortoirs. On a pris des mesures pour empêcher la communication; on les a envoyés sur le champ à l'Hôtel-Dieu, & la petite vérole qui, depuis le mois de Septembre, fait les progrès les plus rapides dans la Capitale, n'a pas paru depuis, dans cette Maison.

Voici un autre exemple du succès des précautions prises en Amérique. C'est M. de Laborde, Médecin du Roi, dans la Colonie de Cayenne, & d'un mérite distingué, qui nous en a fourni l'observation. C'est lui-même qui nous écrit:

Colonie de Cayenne, préservée de la petite Vérole.

» Au mois de Décembre 1773, (temps des pluies ou d'hiver pour Cayenne) il est arrivé dans le port de cette Isle, un bâtiment du Roi qui avoit été expédié de cette Colonie pour la Ville du Para; l'Officier qui le commandoit (M. d'Albanel) étoit parti de la riviere Doyapoxo: ayant pris parmi les Indiens de ses bords, un jeune homme à son service; deux jours après l'arrivée de ce bâtiment, on porta ce jeune Indien à l'Hôpital à Cayenne, dans la salle des fievreux. En le visitant, je lui trouvai une fievre fort aigue, grande chaleur, douleur de tête excessive, vomissement, toux, douleur aux reins. Cette fievre me paroissant d'une espece extraordinaire, surtout sur un Indien, je demandai d'où venoit le malade; on me dit qu'il arrivoit du Para. Scachant que la petite vérole fait souvent de grands ravages dans ces contrées, je le fis sur le champ transporter à bord du bâtiment, & je rendis compte en même tems à MM. le Gouverneur Général, & Intendant, de ma précaution. Je demandai qu'on fit mouiller le bâtiment plus au large, qu'on défendit, sous aucun prétexte, à tous ceux qui étoient à bord de débarquer, qu'on y fit revenir tous ceux qui étoient descendus, & sur-tout, que toute communication fût interceptée. J'envoyois deux fois par jour un Chirurgien pour en avoir soin, faisant aborder son canot au vent du bâtiment; quand le Chirurgien descendoit à terre, on le faisoit laver & parfumer. Toutes ces précautions furent exécutées avec la plus grande sévérité, graces au zele intelligent de MM. (1) les Administrateurs qui ne cessent de veiller à l'exécution de tous les ordres qui ont pour but l'utilité publique. La petite vérole étoit de l'espece confluente; l'Indien n'eut pas des accidens graves; vers le douzieme jour, il fût hors de tout risque.

» Un Mulâtre âgé de 32 ans, qui avoit fait le voyage, & qui étoit gardé dans le même bâtiment, fut attaqué en même tems de cette maladie, qui fût des plus confluentes, avec des accidens plus dangereux: mêmes précautions, mêmes soins. Le sieur Gorron, Chirurgien de la Marine, entretenu à Cayenne, s'en acquita avec autant de zele que d'intelligence; le malade guérit sans aucune suite; ce Chirurgien me rendoit compte deux fois par jour de l'état de ces deux malades.

» Malgré l'ennui & l'impatience de tous ces malheureux qui étoient à bord fort mal à leur aise, & nonobstant leurs continuelles sollicitations, je les retins encore soixante jours dans ce bâtiment, à compter de l'époque de la guérison radicale du mulâtre, qui étoit le dernier malade. Avant de les faire débarquer, je les fis tous baigner pendant deux ou trois jours, changer entierement de linge, laver toutes leurs hardes; les parfumer avec du godron, ainsi que le bâtiment, bruler de la poudre à canon partout, & de cette maniere la maladie fut entierement étouffée. Elle n'avoit pas paru dans cette Colonie depuis plus de quinze ans, & heureusement elle n'y a pas paru depuis.

» Cette Colonie a douze cents blancs, non compris la Marine & les troupes, & dix mille Negres. La petite vérole n'est pas, sous le ciel de l'Amérique méridionale, de moitié aussi dangereuse qu'en Europe; elle y fait néanmoins autant de ravages. La frayeur qu'ont les habitans des toute couleur pour cette maladie, le peu de gens de l'art qu'on a, capables de la bien traiter, les traitemens les plus chauds qu'on met en usage, auroient mis la désolation dans la Colonie, la sixieme partie des habitans auroit peut-être péri. J'en juge, parce que j'ai eu occasion d'observer aux Isles S. Domingue & Martinique, où cette maladie paroît tous les ans par le défaut de précautions qu'on

(1) MM. de Fiedmon, Gouverneur général, & de Preville, Commissaire de la Marine, faisant fonction d'Ordonnateur.

devroit prendre pour l'empêcher de s'y introduire; mais on n'en prend aucune, & quand elle parvient aux bourgs des Indiens, tout est perdu. Ils confinent leurs malades dans les lieux les plus écartés de leurs forêts, sans aucun secours ni aucun service; après une vingtaine de jours, ils vont voir si le malade est mort ou guéri: on n'aura pas de peine à croire qu'il n'en rechappe pas beaucoup, lorsqu'ils en sont attaqués.

»Il n'est pas douteux, que soit dans le cas de petite vérole, soit dans d'autres maladies épidémiques, plus ou moins dangereuses, si les Médecins prenoient les précautions convenables pour en prévenir ou arrêter les progrès, étant bien appuyés du Gouvernement, qui ne s'y refuseroit jamais, ils préviendroient dans toutes les Colonies, les plus fâcheuses calamités, qui n'y sont que trop fréquentes».

Moyen de reconnoître les vins lithargirés.

On a publié plusieurs moyens de reconnoître les vins lithargirés, dont les effets sont si dangereux, & ont été observés si souvent, surtout en France & en Allemagne. On a proposé pour cet effet les alkalis-fixes, phlogistiqués, les foyes de soufre arsenical & ordinaire, quelques acides minéraux, enfin la distillation ou l'évaporation de la liqueur qu'on veut éprouver.

Un Philosophe du siecle, dont nous admirons d'ailleurs le génie, s'est trompé, dans son Emile, à l'article de l'épreuve des vins. On auroit encore quelques reproches à lui faire s'il connoissoit la Médecine. Il prétend qu'en mêlant une liqueur alkaline à un vin pur & naturel, il ne change point de couleur. On observe constamment le contraire; puisque l'alkali-fixe de tartre, par exemple, ajouté à un vin quelconque, le trouble, le rend noir, s'il est rouge, & précipite la partie colorante, après l'avoir noircie.

La voie de la distillation ou de l'évaporation est une des plus sûres pour reconnoître la présence des préparations du plomb, mais elle est longue & embarassante. L'épreuve avec le foye de soufre arsenical qui est celle que Zeller a indiquée, est infidelle. Cet hepar versé sur un vin rouge, le trouble, forme une boue d'un jaune grisâtre, & le décompose au point qu'on ne peut plus retablir sa transparence & sa couleur primitives. S'il contient du plomb, il y a très-peu de différence dans la couleur & le précipité.

La meilleure pierre-de-touche que nous connoissions, & une des plus aisées à employer, c'est l'acide vitriolique annoncé par Gockel Raisel. Pour peu qu'un vin contienne du plomb, quelques gouttes d'acide vitriolique le troublent, le rendent laiteux sur le champ & précipitent le métal. C'est encore un moyen de rendre la couleur & la transparence naturelle à un vin noirci par les liqueurs alkalines.

Observation sur une fracture du crâne guérie par la seule opération de la Nature, par M. Gallot, *Docteur en Médecine.*

Un enfant âgé de 7 à 8 ans, de Saint-Maurice-le-Girard, essuya, à Pâques dernier 1776, sur la tête, la chute d'un dessus de porte; le coup fut des plus violens, & fit à l'enfant une plaie de près de 4 à 5 pouces de longueur, à prendre obliquement depuis la suture lambdoïde jusqu'au bas de l'occiput. Le délabrement fut considérable, les tégumens déchirés, l'os fracturé & enfoncé, le cerveau découvert. L'enfant fut assez mal pansé, comme c'est l'usage parmi le peuple, on me l'amena 10 à 12 jours après l'accident, le 21 Avril dernier, il n'y avoit plus de symptômes graves; la plaie étoit boursouflée, il y avoit beaucoup de chairs fongueuses que je conseillai de réprimer avec l'alun brûlé, & de panser avec le digestif ordinaire, pour solliciter la suppuration nécessaire en pareil cas, pour déterger l'ulcere & faire sortir les petites esquilles d'os qui pourroient s'être introduites dans le cerveau. En effet, il se trouva mieux peu de jours après; je le vis le 22 Mai, en meilleur état, sa mere m'assura qu'il étoit sorti par la suppuration deux portions d'os d'un pouce environ de longueur; elle y avoit mis divers topiques, je conseillai tout uniment de l'onguent divin. Le 30 Juin, je vis l'enfant bien portant, quoique la cicatrice ne fût pas encore formée; la plaie étoit belle, les chairs étoient moins saillantes; je prescrivis les topiques indiqués.. Enfin dans le courant d'Août, j'ai revu le sujet en question entierement guéri, la cicatrice bien faite, mais enfoncée, & l'os regeneré. Il n'y a point eu de régime observé, point de re-

medes internes employés, point de saignées dans les commencemens, point de purgatifs, à peine un Chirurgien a-t-il mis les premiers appareils; on a employé mille applications différentes & peut-être pas une fois celles que j'ai ordonnées. L'enfant a presque toujours été dehors avec ses camarades, a mal vécu, a été mal soigné & a guéri.

Cette observation confirme les ressources de la Nature. La blessure a formé un trepan naturel. Et quoique la plaie ait été considérable, elle ne s'est pas terminée moins heureusement & assez promptement, à l'aide de la seule Nature, & malgré le mauvais menagement; ce qui doit nous engager de plus en plus à compter beaucoup sur cette bonne mere, lors même que l'Art ne peut venir à son secours.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Le sieur Henriquez, Graveur de Sa Majesté Imp. de toutes les Russies, de l'Académie Imp. des beaux Arts de S. Petesbourg, vient de graver le portrait de M. Bouvart. On lit au bas: *CLAR. VIRO MICHAELI — PHILIPPO BOUVART, REGII ORDINIS EQUITI, SALUB. FACULT. PAR. DOCTORI, IN COLLEGIO REGIO PROFESSORI EMERITO, NEC NON REG. SCIENT. ACAD. SOCIO &c. Hanc ipsius effigiem in veteris amicitiæ pignus ac monumentum*, D. D. J. BELLET, *M.*

On voit que c'est un hommage que l'amitié & la reconnoissance de M. Bellet, Méd. de S. A. R. Madame Louise, offrent à un ancien ami, qui ne sait pas l'être à demi, & dont la sensibilité & l'honnêteté sont aussi connues que les talens. On est même étonné qu'un Médecin aussi recommandable & aussi célebre que M. Bouvart qui, depuis si longtems, fait tant d'honneur à la Médecine, qui exerce cette profession avec tout le succès, toute la noblesse & le désintéressement possibles, n'ait pas été gravé plutôt. Il seroit à souhaiter pour tous les gens de l'Art, qu'un Médecin, d'un mérite aussi rare & aussi distingué, voulut bien mettre le comble aux services qu'il rend journellement au Public, en le faisant jouir du fruit de ses observations. Nous savons qu'il a composé un traité particulier sur les fievres, qu'on attend avec impatience. Les devoirs multipliés de son état, son assiduité constante auprès de ses malades ne lui ont pas sans doute permis de revoir ce travail, ou d'y mettre la derniere main. Néanmoins il seroit bien important que le Public ne fût pas privé plus longtems d'un ouvrage qui ne peut manquer d'être très-utile, surtout dans un siecle où l'amour des nouveautés, l'esprit de systême & la fureur des extrêmes, ont besoin d'un correctif, & que la raison, les principes solides, soutenus de l'expérience, sont seuls capables de donner.

Le Portrait qu'on annonce, qui est très-ressemblant & d'une belle exécution, a été dessiné par M. Bourgoin, artiste, d'un mérite distingué, & se trouve à Paris, chez le Graveur, rue de la Vieille-Estrapade, maison de M. Moreau. Prix 3 liv.

Voici un autre exemple de reconnoissance, dans le même genre, & vis-à-vis d'une personne aussi célebre dans son état que M. Bouvart dans le sien, qui fait également l'éloge du cœur de son auteur.

C'est le portrait de M Cadet, de l'Acad. Roy. des Sciences, que M. de Rosne, son associé, habile Pharmacien, vient de lui dédier. On lit au bas de ce Portrait: *Cl. Claud. CADET, Regior. exercituum Pharmacopæo olim primario, à Regiâ scientiarum Parisiensi, lugdunensi & Cæsareâ Leopoldino-Carolinâ Academiis, hoc grati animi monumentum dicat discipulus, socius, amicus & affinis*, F. DEROSNE.

On voit, par ces deux traits, tous les droits qu'on peut acquérir sur la reconnoissance des hommes, lorsqu'on a le bonheur d'obliger des ames honnêtes & sensibles.

Ce dernier portrait qui est encore très-ressemblant, dessiné & gravé par les mêmes Artistes, se trouve chez le même Graveur, rue de la Vielle Estrapade.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé, à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols. Port franc pour tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 49.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 5 Décembre 1776.

De Paris.

UNE maladie épizootique qui s'est répandue parmi les Cerfs dans la Forêt de S. Germain, & dont à peine on trouve un exemple dans l'histoire, (voy. *Recherches hist. & phy. sur les maladies épizootiques, à l'an. 581*) a mérité l'attention de la Société Royale de Médecine. Quatre de ses Membres, suivant l'intention du Roi, ont été envoyés sur les lieux pour faire des recherches sur la cause de cette épizootie. La maladie étoit du genre des inflammatoires, & ses ravages se sont manifestés principalement dans les premieres voyes & dans la poitrine. La sécheresse qui a précédé, la qualité des eaux de plusieurs marres, jointes à quelques circonstances particulieres, surtout à celle du tut, paroissent avoir concouru plus que tout autre cause à la produire. On espere que par les sages mesures qu'on a prises pour empêcher ses progrès, ou sa naissance, elle n'aura pas de suites.

Réponse au Mémoire (1) *de M.* de Horne, *Médecin ; & à la Lettre* (2) *de M.* Potel, *Chirurgien, adressée aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

M. de Horne, dont nous connoissons le mérite & les talens, après des observations très-justes & très-sages sur l'abus du sublimé-corrosif, contre lequel il s'élève avec raison dans son Mémoire, avoit fait aux Auteurs de cette Gazette, un argument qu'on a rapporté dans le N°. 45, & auquel on n'a pas pu se dispenser de répondre. On saisissoit cette occasion pour faire le parallele de trois méthodes, très-ressemblantes dans leurs effets, dont deux au moins étoient encore à la mode, & l'autre étoit déja proscrite à la vérité, quoiqu'elle eût eu quelques partisans dans le monde ; (car quelle est la méthode qui n'en auroit pas, de nos jours ?) M. Potel prend aujourd'hui la défense de M. de Horne, (comme si c'étoit M. de Horne lui-même) & celle du sublimé corr. Il nous reproche deux principales injustices ; la premiere d'avoir dit que les Partisans du sublimé-corrosif chantoient la Palinodie ; la seconde d'avoir mis ensemble l'arsenic, l'inoculation & ce même sublimé. Il continue par exposer la foiblesse de nos observations, mais il ne finit pas comme on avoit fait la premiere fois, en disant, *abstine si methodum nescis* ; au contraire, il demande des instructions ; tâchons, néanmoins, de ne pas prendre le change, & ne mettons pas le Public, s'il se peut, dans le cas de dire : (*n ne gagne rien à ces sortes de discussions.*

Le nouvel Apologiste du sublimé se prévaut d'abord de l'autorité de Boerrhaave qui a prévu, selon lui, & lui a indiqué ce sel corrosif qui pouvoit guérir le mal vénérien, & le guérir radicalement, sans danger &c. (v. p. 506, du Journal de Décembre.) On pourroit prier M. Potel de nous citer le passage qui contient le pref-

[1] Voy. le Journal de Médecine du mois de Novembre 1776.

[2] Voy. Journal de Décembre.

sentiment de ce grand homme. S'il n'a que le 198e. procedé de sa Chymie à exposer, on le dispense de faire cette prêuve d'érudition; la section 1467 de ses aphorismes le mettra au fait de l'esprit de Boerrhaave sur le traitement du mal vénérien. *Ubi pustulæ, dolores artuum, nocturni labores &c docent adesse luem, salivatio mercurialis requiritur.* Tout le monde sait d'ailleurs que Boerrhaave n'employoit d'autre méthode que celle des frictions dans ce cas. On a donc tort d'insinuet qu'il conseilloit le sublimé - corrosif. Quant à son Disciple M. Vanswieten, entre les *mains duquel ce remede a toujours été*, dit-on, *un moyen aussi sûr que facile de guérir le virus vénérien, & cela, sans aucun inconvénient.* Cette assertion n'est pas plus exacte que la premiere.

M Vanswieten n'a peut - être jamais donné le sublimé-corrosif; il avoit confié le soin de son administration à Lochet qui le donnoir à l'Hôpital S. Marc, à Vienne, il s'en rapportoit entierement à son témoignage; il cire, à la vérité, un grand nombre de cures, mais il avoue que ce remede ne guérit pas, par exemple, les caries des os. On sait à quoi s'en tenir aujourd'hui sur la plûparr des miracles opérés dans les Hôpitaux de Vienne. Nous respectons tous les grands hommes de cette Ville; mais nous respectons encore plus la vérité. Souvent tel remede qui avoit opéré des prodiges en Autriche, donné de la même maniere, n'a guéri personne à Paris.

M. Potel fait ensuite des reproches à M. Astruc sur ce qu'il a établi la nécessité de la salivation, pour la guétison radicale de cette maladie.

Nous sommes fort éloignés de penser que la salivation soit nécessaire pour guérir le mal vénérien. Mais parce que Sydenham, Boerrhaave, Astruc, &c. l'ont conseillée, & ont obtenu les plus belles cures par ce moyen, M. Porel se croit-il être en droit de trancher la difficulté, & de juger ces grands hommes. Un Chirurgien qui étudie, qui cherche à s'instruire est-il en état de décider une question qui est encore problématique parmi les Maîtres de l'Art?

On reproche encore à M. Astruc de n'avoir pas connu la composition des dragées de Keiser. Mais qu'y a - t -il de commun entre la question de savoir si le sublimé-corrosif est un remede dangereux, & celle de deviner que les dragées de Keiser étoient faites avec le sel aceteux mercuriel? M. Potel dit encore que M. Astruc ne connoissoit pas l'action du sublimé-corrosif? Et quand bien même cet Auteur n'auroit pas connu l'action du sublimé - corrosif, quel argument peut-on tirer de cette ignorance en faveur de ce sel? Mais, c'est parce qu'il connoissoit parfaitement ses effets, qu'il s'est élevé avec raison contre son usage.

M. Potel se prévaut toujours des cures obtenues par M. Vanswieten, ou par celui qui faisoit des essais pour lui; mais connoît - il bien la méthode de ce Médecin? Les personnes sons lesquelles il travaille, font-elles observer le régime convenable, qu'il a prescrit? Facilitent - elles, au moyen des étuves, ou d'une température douce & égale que Vanswieten recommande, les sueurs ou les autres évacuations si nécessaires pour le traitement de a maladie? Il savoit trop bien que lorsque le poison reste dans le corps, il devient meurtrier, que son administration n'est point indifférente, & qu'elle exige beaucoup de précautions, c'est-à-dire, celles qu'on ne prend pas aujourd'hui; parce que la confiance aveugle, qu'on a pour ce remede, persuade qu'il suffit pour guérir un malade, (qui court souvent les rues) de le bourrer de sublimé; & voilà ce qui trompe, ce qui augmente tous les jours & les exemples des mauvais succès du prétendu remede, & la mortalité d'une maniere qui peur enfin devenir *sensible.*

Quant au reproche qu'on nous fait au sujet du parallele de l'inoculation & du traitement avec le sublimé - corrosif; nous convenons que ce parallele n'est pas exact dans tous ses poinrs, surtout dans le motif; car il est bien narurel de chercher à se guétir lorsqu'on est malade, quand même le remede seroit quelquefois pire que le mal (ce qui arrive souvent avec le sublimé corrosif;) mais, se rendre malade, quand on se porte bien, faire violence à la nature quand on n'a point de mal, mettre un ennemi dans le corps pour avoir le plaisir de le combattre; s'exposer à tes coups lorsqu'il est démontré qu'on peut l'empêcher de nous atteindre; c'est en effet une maniere parriculiere de voir les objets pestilentiels, donr il n'y a peut - être jamais eu d'exemple dans l'histoire, & qui ne peur enrrer en comparaison avec aucune autre méthode connue. Mais en avouant ce défaut du parallele, est-on injuste pour s'élever contre l'inoculation? Y a - t - il d'injustice plus marquée, que de vouloir empêcher les Médecins, dont l'o-

pinion doit être libre, de dire leur avis? On ne pourra donc plus désormais entreprendre de défendre la cause de l'humanité, lors même qu'elle sera trompée ou séduite. Nous savons que des Médecins, ou ne peut plus respectables & éclairés, ont été forcés de suivre le torrent. Mais ils sont trop justes pour s'opposer à la découverte ou à la démonstration des vérités utiles. On parle d'injustice; mais on ignore donc tout ce qu'on a fait pour n'être pas juste, le silence qu'on a gardé lorsqu'il s'agissoit de la préservation des hommes, l'enthousiasme & la chaleur qu'on a mis lorsqu'on vouloit les infecter. Les partisans tranquilles de la vérité ont-ils eu des Prêtres pour la prêcher du haut de leurs chaires, des Souverains, des Magistrats pour la protéger, les Philosophes sont-ils venus à leur secours? Ont-ils obtenu des récompenses, des dignités, enfin cette fortune dont les autres se glorifient tant? Ils n'ont eu pour eux que la raison, & cette raison qu'on cherche à étouffer, ne leur a encore produit que des traits d'injustice.

La suite à l'Ordinaire prochain.

LETTRE *de M.* Parmentier, *Pensionnaire du Roi, &c. aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

Depuis que vous avez annoncé, MM., dans votre feuille, l'Amidon de pommes de terre & l'usage qu'on en pouvoit faire intérieurement, on m'a écrit, & l'on est venu chez moi, pour s'informer si cet amidon étoit retiré suivant la méthode que j'ai deja indiquée, il y a quelques années; si j'avois été témoin des procédés par lesquels on préparoit la gelée qui en résulte, enfin quel degré de confiance on devoit lui accorder par rapport à ses propriétés medicinales? Pour éviter toutes démarches, & particulierement l'embarras d'une correspondance à laquelle mes affaires particulieres ne me permettent pas de me livrer, j'ai prié M. Montot de me fournir l'occasion de faire une réponse satisfaisante pour les personnes qui m'ont fait l'honneur de me consulter sur cet objet. En conséquence, il s'est empressé de me montrer la fabrique, & j'ai vu dans le plus grand détail les moyens dont il se sert pour extraire des pommes de terre, la fécule que ces racines renferment, & convertir cette fécule en gelée agréable. Ainsi je ne saurois me dispenser de rendre justice à la vérité, & je déclare avec plaisir qu'il est impossible d'apporter à ce genre de travail plus de soin & d'intelligence. Quant aux effets de cette gelée, dans l'économie animale, que l'Auteur lui attribue, c'est aux Médecins & à l'expérience à prononcer. Tout ce que je suis en état de certifier, c'est que j'ai vu des dévoyemens très-opiniâtres, contre lesquels on avoit tout tenté, ceder à l'usage de l'amidon de pommes de terre, & que plusieurs personnes affectées d'aigreurs & de maux d'estomac ont été radicalement guéries par ce moyen unique. Il est aisé de voir d'ailleurs tout ce que j'ai avancé à ce sujet dans mon ouvrage économique des pommes de terre, ainsi que dans les notes ajoutées à la Chymie hydraulique de M. le Comte de la Garaye ». PARMENTIER.

Nous n'ajouterons rien à cette approbation de M. Parmentier, un des meilleurs juges qu'il y ait sur cette matiere, & en quelque sorte, le créateur de la chose. Nous avons été surpris de la perfection qu'on vient de donner à ces sortes de gelées, belles, transparentes, &c. Celle qui nous a paru la plus propre à flatter le goût, & la plus convenable à tous les tempéramens, est celle qui est faite à l'eau & au citron Elle est parfaite; & nous nous félicitons tous les jours d'avoir concouru, des premiers, à encourager à perfectionner une préparation qui offre au Public un restaurant d'une ressource infinie dans la plûpart des maladies, & dans la santé, un aliment aussi agréable & aussi sain qu'il est peu dispendieux.

On vient d'en établir deux Bureaux de distribution, à Paris, l'un rue du Temple, chez M. Montot, vis-à-vis l'Hôtel de la Croix de Malthe; l'autre, chez Made. Launey, rue Mauconseil, la porte cochere en face de la rue Françoise.

Observation sur l'extirpation d'une Loupe à la machoire inférieure, par M. Talma, *Chirurgien-Dentiste, à Paris.*

Rien n'est plus ordinaire que de rencontrer, dans la bouche, des excroissances charnues occasionnées presque toutes par la carie des dents; rien n'est plus ordinaire aussi que de voir à la suite de leur extirpation des hémorrhagies considérables. Une Demoiselle, demeurant en Province, âgée de 20 ans, avoit depuis dix

ans une Loupe à la machoire inférieure qui gênoit la respiration & l'empêchoit de dormir. Personne n'avoit osé en tenter l'extirpation; je fus consulté à ce sujet, & je déterminai la malade à l'opération. Prévenu de l'hémorrhagie qui arrive toujours en pareil cas, je me précautionnai des caustiques usités, & après les avoir tous employés infructueusement, j'eus recours au vinaigre radical qui arrêta sur le champ l'effusion du sang; la plaie se cicatrisa parfaitement en trois jours, & la malade a repris son sommeil.

On ne peut se dissimuler que ces excroissances de la bouche seroient beaucoup moins communes si on avoit l'attention de faire visiter & soigner de tems en tems ses dents. Que d'accidens souvent irréparables, que de maux cruels n'éviteroit-on pas en donnant un moment par jour à la conservation d'un meuble aussi agréable qu'il est précieux pour la santé.

M. Talma est un dentiste habile, membre du Collége Royal de Chirurgie de Paris, qu'on ne sauroit trop encourager à la perfection de son art, livré la plupart du tems à des hommes sans talent. Parmi les observations que ce Dentiste a faites, il y en a une qui mérite bien attention, c'est que l'eau chaude, dont on se sert souvent pour rincer la bouche, est très-préjudiciable aux dents. Sa demeure est rue Mauconseil.

Question proposée aux Redacteurs de la Gazette de Santé.

Un des Abonnés de votre Gazette vous prie, Messieurs, de vouloir bien donner votre avis sur la question de savoir :

S'il est à propos au septieme jour d'une squinancie considérable, le malade étant fort affoibli, ayant la gorge fort enflammée, & la tumeur venant d'être percée par le Chirurgien, la veille, qui étoit le sixieme de la maladie, ayant beaucoup de difficulté à respirer & sa gorge fort enflée, s'il est à propos, demande-t-on, de donner l'émétique ?

Comme les avis ont été, à ce sujet, partagés, on désireroit d'avoir le sentiment de ces MM.

J'ai l'honneur d'être &c. Le B. D. B.

Réponse.

Quoique la nature de la squinancie ne soit point caractérisée ici, quoique le besoin de l'émétique, dans tous les cas, dépende de certaines circonstances que le Médecin est seul en état de saisir; on ne voit pas ce qui pourroit en contre-indiquer l'usage dans le cas présent. Au contraire, tout semble l'indiquer, surtout si on ne l'avoit point employé au commencement de la maladie. On ne devroit même jamais l'oublier après une opération semblable, parce qu'il est bien rare que quelque portion de matiere purulente ne soit portée par la déglutition jusqu'à l'estomac, & ne cause alors quelque nausée ou quelque angoisse qui annonce le besoin d'une évacuation par les parties supérieures. En outre, l'émétique produit toujours un bon effet dans presque toutes les especes de squinancies, & il faut qu'un malade soit bien mal, lorsqu'il n'a pas la force de supporter son action, ou qu'il n'en éprouve aucun bien. Alors, c'est un état ordinairement désespéré, & il ne paroit point que le malade, pour lequel on consulte, ait été dans ce cas. Du reste, l'état du pouls, celui des forces, l'âge, le tempérament, les circonstances particulieres, qui font varier la dose du remede, &c. tout nous force à suspendre notre jugement sur ce cas tel qu'on l'a exposé.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Recherches *Physiques sur la Nature de l'air nitreux & de l'air déphlogistiqué, par M. l'Abbé* Felix Fontana, *Physicien de S. A. R. le Grand Duc de Toscane, & Direct. du Cabinet Royal d'Histoire naturelle à Florence, in-8°. de 184 pages.* A Paris, chez Nyon l'aîné, Lib. rue S. Jean de Beauvais, 1776.

Nous désirons bien ardemment qu'on retire de toutes ces recherches quelque chose d'avantageux pour l'humanité, & qu'on n'embrouille pas la matiere. Pour éviter cet inconvénient, nous croyons qu'on ne sauroit mieux faire que de prendre pour modele des expériences en ce genre, l'excellent Mémoire que M. de Lassonne a lu sur cet objet, à la rentrée publique de l'Académie des Sciences.

Il nous semble que ces sortes d'expériences deviendroient encore très-utiles, si l'on examinoit l'état de l'air des marais, pendant le jour; celui de l'air des appartemens dans certaines maladies; pour savoir à quoi s'en tenir sur tous les miasmes réels ou supposés.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 50.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 12 Décembre 1776.

De Paris.

On a observé pendant le mois de Novembre des fievres intermittentes, dont quelques-unes n'ont point cédé à l'usage du quinquina, ce qui est extraordinaire; des maux de gorge légers, des dévoyemens, à l'époque de la crue des eaux, des fievres lentes nerveuses qui se sont prolongées au-delà de 40 jours, & dans lesquelles le quinquina a encore mal réussi, même au déclin de la maladie & marié aux purgatifs. On a observé encore quantité de petites véroles, dans certains quartiers, surtout chez les Grands. Elle n'a point passé le premier sujet attaqué, dans toutes les maisons où l'on a pris des précautions contre la contagion. Celle de Madame la Duchesse de Villeroy en est un exemple. Un de ses Laquais en ayant été attaqué, on l'a transferé sur le champ chez une Garde-malade, avec défense à tout son monde, d'avoir la moindre communication avec lui; il a été le seul attaqué. Chez Madame de Clermont Tonnerre, au contraire, où les précautions ont été négligées, la petite vérole s'est communiquée d'abord à un des enfans, ensuite à la mere qui en est morte, après lavoir communiquée à sa fille. Plusieurs en ont garanti leurs enfans, au moyen des préservatifs indiqués dans les écrits publiés à ce sujet. Les lotions au visage & aux mains des enfans, avec l'oxicrat, plusieurs fois répétées dans la journée, ont suffi pour en préserver plusieurs, au milieu même de la contagion. Le pourpre étoit souvent mêlé à la petite vérole sur plusieurs; & on remarque que lorsque cette complication existe, la contagion est bien plus à craindre; personne alors n'est en sureté, pas même ceux qui l'ont eue deja plusieurs fois; il semble que le pourpre lui donne des ailes & facilite les progrès. Le quinquina n'a pas réussi non plus dans cette maladie. Un Médecin, de nom, a fait l'essai dn vinaigre intérieurement & extérieurement, pendant le cours de la maladie, cela a réussi sur un sujet. Nous croyons néanmoins qu'il n'est pas prudent, lorsque la petite vérole est déclarée, d'appliquer le vinaigre (il y auroit de la folie à l'appliquer froid) sur la peau des malades. Cette cure extraordinaire a fait quelque bruit, à cause de sa singularité, mais elle est d'un genre qui nous paroit inimitable.

De Stockholm.

Le Roi de Suede, par une bienfaisance digne d'un Monarque qui ne s'occupe que du bonheur de ses sujets, qui encourage & protege tous les talens utiles, voulant donner à la Médecine tout le lustre dont elle est susceptible, & toute la protection dont elle a besoin, s'occupe dans ce moment, des moyens de faire jouir cet état, de tous les honneurs & prérogatives dont les Médecins jouissent ailleurs; & pour donner une preuve de ses intentions à cet égard, & de sa bonté paternelle envers ses peuples, Sa Majesté vient de faire l'acquisition d'un remede,

dont la composition avoit été tenue longtems secrete, mais dont l'efficacité a été constatée & reconnue depuis plus de 50 ans sur une infinité de sujets. C'est un onguent, connu en Suede sous le nom *d'Onguent de Beut*, du nom de son Inventeur, ou de son possesseur, un Négociant Hollandois établi à Stockholm qui l'a laissé en mourant à sa famille, laquelle la vendu au Roi. Cet onguent a toujours été employé, dit-on, avec un succès constant dans tous les cas où l'on emploie l'onguent de la mere, & où il faut accélerer la maturité des tumeurs ; dans la plupart des ulceres d'un mauvais caractere, dans ceux accompagnés de phlogose & d'infiltrations dans le tissu cellulaire &c. Il est de plus vulnéraire & anodin.

La composition en a été faite, d'une maniere autentique, au Collége des Médecins de Stockholm, par *Hedwig liber*, au mois de Novembre 1775.

Quel est cet onguent merveilleux ? Hélas ! il en est de ce remede comme d'une infinité d'autres tombés en désuetude, mais auxquels le mystère est quelquefois nécessaire pour les relever & leur donner de la célébrité. C'est-à-peu-près l'onguent dessicatif rouge du Codex de Paris. Il y a néanmoins quelques différences, comme on en peut juger par la recette suivante. Pour faire l'onguent de Beut, on prend :

Cite jaune & huile d'olives, de chaque, douze onces ;
Pierre calaminaire rouge & blanche, de chaque, huit onces ;
Minium, deux gros ;
Lis blanc, & mille-pertuis, de chaque, six onces ;
Camphre, un gros.

On fait fondre la cire dans un pot de terre sur un feu de charbon ; quand elle est fondue, on ajoute le reste, en remuant doucement, jusqu'à ce que le tout commence à bouillir : pour lors, on l'ôte du feu, on l'écume & on le laisse reposer. Ensuite on le transvase dans un vaisseau de terre plat pour le laisser refroidir.

Nous sommes fort éloignés de croire que toutes ces recettes ordinairement trop compliquées & presque jamais raisonnées soient propres à accélerer la perfection de l'Art ; mais en attendant qu'on en prenne le chemin, on doit publier ce qu'il y a de moins absurde & de plus avantageux, & celle-ci nous paroît de ce nombre.

Nous devons avertir cependant, que dans un cas de maladie, aigue surtout, où il se formeroit à l'extérieur un dépôt qu'on auroit ouvert, & qui offriroit l'aspect d'un ulcere sordide, il faudroit bien se garder d'employer d'abord cet onguent ; c'est un dessicatif puissant qui pourroit mettre fin à l'ulcere, tarir subitement la source des humeurs qui s'échappent par cette voie, & causer la mort au malade. Mais c'est un cas particulier qui ne peut infirmer la regle générale. Nous conseillons aux particuliers de se précautionner de ce remede, mais de ne l'employer jamais sans consulter leur Médecin.

Suite de la Réponse à Lettre de M. Potel.

M. Potel continue : *Mais le sublimé-corrosif n'est point proscrit par la Faculté de Paris, &c.* Il est vrai qu'il n'est pas encore proscrit par un décret public, mais il l'est intérieurement par les trois quarts, au moins, de ses membres. Quant aux Chirurgiens *d'une réputation solide & méritée qui s'en servent*, il est inutile de répondre à cette assertion ; tout le monde sait à quoi s'en tenir sur le sentiment général des Chirurgiens à cet égard.

L'argument le plus spécieux de M. Potel est celui par lequel il prétend fonder l'innocence du sublimé sur sa dissolution & son extension dans l'eau, ajoutant que *la corrosion dans laquelle résidoit tout le danger, est détruite relativement à la quantité de liqueur employée, & il n'a pas perdu pour cela sa qualité antivénérienne.* Cela peut être ; mais, comme on ne connoît pas encore assez jusqu'à quel point le sublimé-corrosif peut être nuisible, & qu'il n'est pas possible de déterminer au juste le degré où ce sel, cessant d'être poison, commence à être remede, ni les conditions, ni les loix au delà ou en deça desquelles il est remede ou poison ; dans cette incertitude, des raisons spécieuses ne doivent pas déterminer à son usage ; & ce n'est point par des tatonnemens, des hypothèses & à travers les dangers, qu'on doit chercher la guérison d'une maladie qu'on est certain de vaincre, d'ailleurs, dans tous les cas guérissables, par des moyens aussi sûrs qu'innocens.

Monsieur Potel croit encore qu'il y a un parti pris contre le sublimé-corrosif & contre l'inoculation. Mais y a-t-il rien au monde qui ressemble plus à un parti contre la vérité, à une ligue formée contre la Nature, que de vouloir l'attaquer, bon gré, malgré, d'un côté, par une peste, & de l'autre par un poison; tandis qu'on peut se passer de l'un & de l'autre. Si l'homme étoit condamné à subir ces deux épreuves, qu'il ne pût vivre sans être inoculé, qu'il ne pût guérir sans prendre le sublimé, il faudroit bien se conformer aux décrets de la providence; mais quel est l'oracle qui a dicté cette loi? Où se trouve-t-elle écrite?

Soyons de bonne foi, M. Potel, la comparaison que vous faites, encore, entre le sublimé-corrosif & le tartre stibié n'est pas juste. L'un est un sel avec excès d'acide, (& d'acide minéral) l'autre est un sel neutre sans excès d'acide (végétal.) L'un est corrosif, vous ne pouvez pas le nier, l'autre n'est qu'émétique.

Il est démontré, dites-vous, (p. 507 du Journal de Médecine) *que le sublimé-corrosif qui, par lui-même & donné à sec, est un poison très-violent, peut s'adoucir & devenir un bon remede &c.* & page 514, *que ce remede parvenant à sec dans l'estomac agit violemment sur les membranes de ce viscere, qu'il y excite la douleur, l'inflammation, & même la gangrene, suivant la dose qu'on s'est permis sous cette forme* REPREHENSIBLE; *le peu de mucilage nécessaire pour former le bol, n'étant pas capable de modérer la causticité du sublimé; au lieu que dissous dans beaucoup d'eau, il produit de bons effets &c.*

Nous ne ferons pas assez aveugles pour dire comme certains partisans du sublimé-corr.; *lorsqu'on ne donne pas le remede sous notre forme, il cause l'inflammation, la gangrenne & la mort.* Mais il y a lieu d'être surpris que les Administrateurs de profession d'un pareil remede ne connoissent pas la forme, peut-être la moins dangereuse de toutes, qui est celle qu'ils appellent la forme *repréhensible.* Et pourquoi parler des choses qu'on ne connoît pas. Il est fort aisé d'arranger un systême dans sa tête, de faire agir un poison à sa volonté, d'expliquer son action sur le corps humain, de le métamorphoser en remede salutaire, divin. Tout cela est quelquefois superbe dans la théorie, mais quand on en vient à l'application du principe, c'est-à-dire à l'expérience, le charme cesse; il se trouve que le remede produit des effets tout différens. Le sublimé uni aux mucilagineux, & donné sous forme seche, en est la preuve. Le Médecin de Paris qui a observé le moins d'accidens, est précisément celui qui le donne ainsi. Si nous nous sommes repentis de l'avoir administré, à cause des accidens survenus & auxquels nous avons remédié toujours heureusement, sur-tout par la cessation entiere du remede, ce n'est point pour l'avoir donné sous forme seche, mais étendu dans l'eau, & à la maniere de ceux qui le pronent. Un tel aveu de mauvais succès est rare sans doute, mais s'il étoit plus commun de la part de ceux qui administrent journellement le sublimé; quelle conséquence ne tireroit-on pas contre son usage? Il y auroit peut-être même de la générosité à ne pas nous forcer de publier tout ce qu'on veut taire.

Nous voulons nous borner aujourd'hui à dire qu'il n'est pas difficile de concevoir qu'un sel, à très-petite dose, étendu, & intimement mêlé, par la trituration, à un corps mucilagineux qui lui sert de correctif, tel que la racine de guimauve, soit moins corrosif dans ses effets, que ce même sel étendu dans un fluide qui le laisse à nud & lui permet toute son action. Il est même étonnant qu'une personne qui se pique, à ce qu'il paroît, de bien raisonner, de bien connoître & de bien administrer les choses dont il parle, n'ait pas fait cette remarque, qui lui auroit épargné son hyperbole, & la peine de s'entendre dire aujourd'hui que lorsqu'on donne le sublimé, il n'est pas permis d'oublier les correctifs, & que la racine de guimauve, indépendamment du véhicule qu'on lui associe toujours, & qui ne le corrige point, est un des meilleurs correctifs qu'il y ait, ainsi que la colle de poisson.

Quant aux aventures publiques qui font, dit-on, *notre secret*, il est étonnant que M. Potel insiste si fort sur ce point. S'il veut en connoître les particularités & les détails; il peut consulter MM. Bouvart, Lorry, Maloet, Borry, Chevalier, &c. &c. M. le Doyen de la Faculté de Médecine, &c. M. Moreau, Chirurgien, &c. qui lui en donneront des nouvelles. Il nous dispense sans doute de nous citer nous-mêmes. Nous lui promettons de ne publier désormais que des certificats & des rapports d'ouvertures de ca-

davres; la liste nombreuse des malades manqués paroissant inutile. Nous aurons la même reserve au sujet des lieux d'où les malades sortent; mais nous ne pourrons nous dispenser d'indiquer la maniere la plus sûre de guérir les maladies vénériennes, ainsi que le danger & les inconvénients de certaines méthodes; c'est ce qu'on verra dans les feuilles suivantes.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

On écrit de la Pommetaye, en Anjou, que du seigle gâté ayant été transporté dans une autre Province, y a produit une maladie semblable à celle qu'on avoit arribué à l'ergot de ce même grain. Cette observation intéressante & neuve, qui auroit besoin d'être suivie, pourra servir à la solution d'une des questions importantes, dont la Société Royale de Médec. s'occupe dans ce moment, savoir, *si l'ergot est véritablement nuisible, & l'auteur des maux dont on l'accuse?* Elle est de M. Renou, Chirurgien d'un mérite distingué, qui habite la Pommeraye. On invite ceux qui auroient quelque autre observation relative à cet objet, d'en faire part à la Société Royale de Médecine, qui se propose de juger incessamment ce procès.

MEDECINE domestique, ou Traité complet des moyens de se conserver en santé, de prévenir ou de guérir les maladies par le régime & les remedes simples, &c. par Guillaume Buchan, *M. D. du Collége Royal des Médecins d'Edimbourg; traduit de l'Anglois par* M. Duplanil, *Doct. en Médecine. Tom. III.* A Edimbourg, & se trouve à Paris, chez Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins; & chez *Desprez*, Imprim. du Roi, rue *S.* Jacques. 1776.

Ce troisieme volume, qu'on fera mieux connoître, répond au mérite des deux premiers. Le Traducteur a ajouté des notes qui suppléent à ce qui manque dans le texte, & font connoître les découvertes modernes & celles que M. Buchan ignoroit. L'ouvrage nous a paru généralement bien fait & propre, jusqu'à un certain point, à remplir les vues de son auteur.

TARIF *& Prix d'une partie des Drogues simples & composées, qui se trouvent chez* M. Martin, *Apoticaire, rue & près la Croix des Petits-Champs.* Demi-feuille in-4°.

» On a senti depuis longtems, dit l'Auteur, l'utilité d'un Tarif semblable. En » mettant ainsi tout le monde à portée de » connoître la *valeur* des médicamens, » c'est tendre un service réel à la Société, » puisque chacun se trouve en état de » juger du prix des drogues, des médicamens, &c ».

En parcourant ce Tarif, distribué par colonnes, une seule chose nous a surpris, c'est de trouver, à la seconde, la couperose blanche, marquée 4 sols, la verte 1 sol, la bleue 4 f. & à la douzieme, le vitriol blanc marqué 3 sols, le bleu 3 sols, celui de Mars au même prix que la couperose verte.

Quant au mercure précipité *per se*, marqué 50 liv. l'once, M. Cadet a annoncé deja au public qu'il le donnoit à 18 liv.

PROSPECTUS.

CONSPECTUS *Œconomiæ animalis, seu compendium Physiologiæ, ad usum Medicinæ & Chirurgiæ tyronum adornatum, tum & cæterorum Naturæ Humanæ curiosorum utilitati consecratum; à M.* Stephano Groffin du Haume, *Doctore Medico Monspeliensi, necnon saluberrimæ Facultatis in Universitate Parisiensi Doctore Regente & Antiquo Medicarum Institutionum Professore. Accessit Oratio Inauguralis cum Thesibus Auctoris* A Paris, chez Ruault, Lib. rue de la Harpe.

Ce Volume contiendra environ 500 p. L'Auteur est déja connu par un Traité sur la petite Vérole; par un Mémoire sur les Dissolvans de la Pierre, & par la Lettre d'un Médecin de Paris à un Médecin de Province sur le traitement de la Rage.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 51.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 19 Décembre 1776.

De Paris.

UN zele louable à servir l'humanité a souvent dirigé la plume de ceux qui ont voulu mettre notre Art à portée de tout le monde. Ce zele même a été quelquefois si pur, que l'intérêt de la gloire ou de la réputation n'est entré pour rien dans le service qu'on vouloit rendre aux hommes; & en cela, ces Ecrivains rares méritent le titre de bienfaiteurs de l'humanité. Nous en avons quelques exemples dans notre siecle; mais, en même tems qu'on a fourni à l'homme le moyen de se sauver d'un précipice, on n'a pas toujours prévu qu'on pouvoit le précipiter dans un autre. Cela est si vrai, qu'il est encore douteux s'il ne feroit pas plus avantageux pour la société de la laisser dans une parfaite ignorance sur les mysteres de la Médecine, exercée par des hommes prudens & bien éclairés, que de vouloir mettre cet Art à portée de tout le monde? Plusieurs Auteurs ont tâché de faire connoître les avantages de ce dernier parti, qui est presque impossible; voici un exemple de ses inconvéniens.

Un de nos Confreres, de Paris, ayant été plusieurs fois dans le cas d'agiter cette question vis-à-vis d'une personne du monde, très-instruite d'ailleurs, & munie de tous ces livres à la mode, qui sont ou en forme de Dictionnaire, ou de Rudiment de conservation, ou dont l'*Avis direct au Peuple* annonce l'intention louable de l'Auteur, lui représenta plusieurs fois le danger qu'il y avoit de se servir de ces sortes de livres, qui ne pouvoient être utiles que pour les Gens de l'Art; mais il ne la convertit pas. Cet homme persista dans ses principes & crut tenir une Egide assurée propre à le rendre inaccessible aux traits de toutes les maladies; s'étant trouvé indisposé, il crut avoir besoin d'un demi-gros de rhubarbe qu'il prit sans précaution, ensuite l'hypecacuana à la dose de vingt grains, enfin le tartre émétique à la dose de trois, & cela presque coup sur coup, & sans boire. Mais ces remedes ne produisant point l'effet que le malade en attendoit; il parcourt les livres, & attend l'événement; il est agité d'anxietés, de nausées, de foiblesses. Environ trois heures après, il ressent des coliques d'estomac & d'entrailles; le hocquet survient, la bouche est aride, enfin il boit, & le premier verre de boisson est le signal d'une superpurgation par haut & par bas. Il éprouve un vrai *cholera-morbus*, accompagné de crampes, de mouvemens convulsifs, & de tous les symptômes les plus effrayans de cette maladie. La personne de l'Art que nous avons désigné, appellée à son secours, trouve le malade par terre au milieu de la chambre, presque sans pouls & sans connoissance, les dents serrées, les yeux ouverts. Il lui fait prendre une potion légérement cordiale pour le faire revenir. Le malade ne jouit de son retour à ses sens & de la parole, que pour se plaindre, & pour demander à son Médecin quelle est sa maladie? Ajoutant que s'il en eût pu trouver le *nom* dans les livres, qui étoient sur sa table, & qu'il avoit, disoit-il, parcourus toute la nuit, il seroit guéri. Son Médecin lui expose l'inu-

tilité d'une pareille recherche, sur-tout pour le moment, ordonne la limonade & l'eau de poulet, à forte dose, revient dans la matinée, & lui fait prendre les gouttes anodines de Sydenham avec le syrop d'œillet. Le calmant produisit l'effet qu'il attendoit, & huit heures de bon sommeil annoncerent la guérison. Le réveil du malade fut pour lui l'époque de la lumiere & des plus sérieuses réflexions sur le danger extrême qu'il avoit couru, & après avoir conté son avenure à dix ou douze personnes qui étoient présentes, il prit tous ses livres de Médecine, à portée de tout le monde, en exposa l'inutilité & le danger, & finit par les jetter au feu.

Cet exemple prouve que pour faire la Médecine, il faut être Médecin, qu'en général, il n'y a pas de plus mauvais Médecin que soi-même, & qu'on risque de se tuer, quand on n'a pas les premieres notions de notre Art.

Le sujet en question avoit commis plusieurs imprudences, dont la principale étoit d'avoir pris des remedes chauds, trop actifs, sans précaution, sans véhicule, & surtout sans connoître son indisposition. La moirié de la dose d'un de ces remedes auroit suffi pour le guérir sans risque, s'il eût été conduit par un homme de l'Art tant soit peu éclairé.

Maniere de traiter la gonorrhée vénérienne.

Il n'y a peut-être pas de maladie qui expose à plus de méprises que celle-ci. On confond souvent avec cette affection d'autres incommodités, à-peu-près semblables, familieres sur-tout aux femmes. Nous avouons que les ouvrages mêmes de Médecine, du moins à notre connoissance, qui traitent de ces différens maux, fournissent peu de ressources & de lumieres pour les distinguer parfaitement. Il peut exister des affections éréfypelateuses, dartreuses, scorbutiques &c. qui affectent les parties de la génération, & produisent une phlogose, une irritation, des excoriations, des ardeurs d'urine, enfin un ulcere & un écoulement dont la matiere se mêle à celle des évacuations périodiques, sans qu'il y ait, pour cela, le moindre soupçon de maladie vénérienne. La plûpart se communiquent même d'un sexe à l'autre; c'est ce que l'expérience a confirmé mille fois.

Il est donc très essentiel, & pour le repos des familles & la réputation de certaines personnes, souvent plus à plaindre qu'à blâmer, & pour l'honneur des gens de l'Art, de distinguer avec soin ces différentes especes d'affections. Les personnes de l'Art un peu exercées ne s'y trompent jamais, parce que le mal vénérien a un caractere particulier qui ne permet pas de le confondre avec d'autres. S'il est, en général, difficile de le bien connoître dans ce cas, il l'est encore plus de le bien traiter, & comme le Public est souvent trompé à cet égard par les Charlatans, nous croyons devoir le désabuser.

La connoissance du mal supposée acquise, & la gonorrhée vénérienne existant, l'expérience a prouvé que les frictions mercurielles ne la guérissoient point ou la guérissoient mal, qu'on n'étoit pas plus heureux avec le sublimé corrosif; que le mercure gommeux avoit un peu plus d'effet que le sublimé, & guérissoit imparfaitement, mais que le mercure doux ou la panacée mercurielle unie aux purgatifs & aux fondans savoneux, étoit le remede le plus sûr, le plus innocent & le plus convenable dans ce cas. Ainsi, en unissant, dans de justes proportions, le mercure doux ou la panacée au savon de Venise, au jalap, & à la colle de poisson, le tout incorporé avec l'extrait de bourrache, par exemple, comme on l'a indiqué dans un ouvrage, on forme des pilules, dont l'usage joint aux autres secours externes & aux prisanes appropriées, met fin à la maladie.

On avertit qu'il n'y a rien de plus dangereux, dans ce cas, que de se servir de l'eau vegeto-minérale de Goulard, de quelque maniere qu'on s'en serve, ainsi que des autres remedes repercussifs. On doit prévenir encore que la propreté & le soin de garantir les parties voisines des effets contagieux, surtout chez les femmes, forment un point essentiel dans le traitement, qui peut accélerer sensiblement, ou retarder la guérison. Cette méthode générale est celle de Boerrhaave qui a reconnu la nécessité d'unir le mercure aux purgatifs dans ce cas; M. Venel en avoit démontré l'utilité dans une thèse (*De innocentiâ, utilitate, præstantiâ &c. solium mercurialium &c.*) soutenue à Monpellier; & enfin l'expérience en a confirmé le succès sur une infinité de sujets. Elle est d'ailleurs sans inconvéniens, mais pour qu'elle réussisse parfaitement, elle doit être toujours dictée & dirigée par

un Médecin instruit. Nous exposerons le traitement de quelques autres cas de maladies vénériennes.

Reflexions de M. Côme, ancien Chirurgien des Armées du Roi, sur l'abus des Emplâtres, Onguens &c. dans le traitement des tumeurs inflammatoires, des plaies &c.

» Puisque vos feuilles, MM., sont fort utilement répandues dans toute l'Europe, & peuvent servir de catéchisme aux gens de l'Art, il seroit à souhaiter que chacun eût le goût & la facilité de n'y faire mettre que des choses neuves pour guérir les maladies. La maniere dont je traite les externes, n'est que suivant les regles que la nature nous prescrit. J'ai l'expérience pour moi, & je ne crains point d'être contredit par personne.

» Dabord, je ne crois pas que jamais un emplâtre ni un cataplasme ait été par lui-même capable de détruire la cause d'une inflammation, par exemple, ni de procurer l'ouverture d'aucun abcès, non plus que de fondre ou résoudre une tumeur quelconque; car bien loin que ces remedes soulagent constamment, ils sont souvent la cause des accidens qui surviennent, & même de la gangrenne qui s'empare quelquefois de la partie sur laquelle on les applique; par la raison qu'on ne peut pas en faire souvent l'application, sans comprimer ou échaufer fortement les parties souffrantes; & c'est précisément cette chaleur, & cette compression qui sont souvent la cause de l'étranglement, de l'irritation & de l'obstruction des vaisseaux lymphatiques & autres. Car si on applique certains cataplasmes sur une partie saine, soit que la personne reste couchée, ou qu'elle se tienne debout, cette partie deviendra bientôt enflée ou rouge; si on lie le bras ou un doigt, & qu'on le couvre avec quel remede que ce soit, on ne pourra jamais détruire la rougeur, ni l'enflure, si on ne défait la ligature. La cause des inflammations, des engorgemens, dépend de la trop grande tension ou compression des vaisseaux, ou bien du tiraillement, ou du déchirement de ces mêmes parties, principalement des nerfs qui entrent dans leur texture; & toutes les especes de douleurs proviennent de ces mêmes causes. Il ne s'agit donc alors que de tâcher de détendre les solides, de dégager les liquides, & de relâcher généralement toutes les parties du corps, afin d'empêcher les abcès de se former, en facilitant l'issue des humeurs, soit par la voie de la transpiration, soit par celle des urines ou des selles. Que l'on mette, par exemple, des onguens ou cataplasmes sur une partie molle contuse, ou que l'on n'y mette rien du tout, ce sera la même chose; mais si la contusion est faite sur une partie dure, comme sur le tibia ou sur le crâne, & que le perioste ait été blessé ou altéré, alors il faut des secours chirurgicaux, faire des incisions sur la partie jusqu'à l'os, & ce seul pansement, joint à la saignée, aux lavemens, aux purgatifs, à l'usage d'une ptisane légere composée avec des plantes vulnéraires & à une diete de quelques jours, suffit. Si l'on a une inflammation à combattre, il convient de ne faire usage que de moyens simples, à-peu-près semblables; baigner, frotter, donner des douches, des fumigations sur les parties souffrantes, & faire boire de cette ptisanne. Je ne me sers pour les fluxions & parties enflammées, que d'un petit linge mouillé bien propre, avec lequel je couvre les parties, & dont j'ai soin d'entretenir l'humidité ».

Le traitement qu'annonce M. Côme, en général, pour les plaies & les tumeurs inflammatoires, est bien simple. Nous ignorons s'il sera du goût de tout le monde. MM. les Chirurgiens de Paris ont déja reconnu l'abus des emplâtres, & des onguens dans bien des cas: celui des cataplasmes, surtout des émolliens & des résolutifs, n'est pas aussi bien démontré; mais Monsieur Côme nous paroit avoir un mérite rare, c'est celui d'avoir beaucoup de confiance aux opérations & aux ressources de la nature, & de savoir ou de rechercher ce qu'elle peut faire dans tous les cas; ce qu'il seroit très-important de connoître & ce qui n'est pas encore connu.

De Tournay.

On écrit de cette Ville qu'un particulier, après avoir essayé inutilement différens remedes pour guérir ses chevaux attaqués de la pousse, les a mis à l'usage des carottes pour principale nourriture, & qu'il a eu le bonheur de les voir rétablir en peu de tems. On leur donne ces racines à jeun; demi-heure ou une heure

après on les promene au grand air, pendant quelques temps ; à leur retour on leur en donne encore, on les laisse un peu reposer, & on recommence cet exercice.

Ce remede simple mérite quelque confiance. Ce n'est pas la premiere fois qu'on a reconnu l'utilité des carottes dans des cas semblables, tant dans la Médecine humaine que vétérinaire.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

M. Pia, ancien Echevin de la Ville de Paris, Auteur d'un Etablissement de secours en faveur des Noyés, & d'une Boîte fumigatoire, vient de recevoir une marque bien précieuse du cas & de l'estime particuliere que les Nations étrangere font de son zele à secourir l'humanité, & de ses talens. La Société d'Amsterdam, établie pour le même objet, vient de lui envoyer une Médaille d'or, inscrite en son honneur.

On voit, à une de ses faces, un Noyé étendu sur un rivage, menacé par la mort armée de sa faulx, & l'humanité, sous la figure d'une femme qui la repousse & se dispose à administrer les secours dont on voit l'appareil à côté, c'est-à-dire une Boîte fumigatoire, &c. On lit au tour : *Redditur hic enectus aquis patriæque fuisque.*

A l'autre face, on lit l'inscription suivante, entourée d'une couronne civique : PHILIPPO-NICOLAO PIA, INSTITUTI PARISINI, SUBMERSORUM CURAM GERENTIS PROCURATORI. 1776. Et pour légende : *Ob servatum civem, ex dono Societatis Amstelædamensis.*

Cette distinction flatteuse pour un citoyen qui n'ambitionne que l'honneur d'être utile à sa Patrie, de la part d'une Nation étrangere qui n'est aveuglée ni par la passion ni par l'intérêt, fait également l'éloge & de la Société juste & éclairée, qui accorde la récompense, & de celui qui la reçoit.

Ce genre d'encouragement, inconnu en France, nous fournit l'occasion de dire que cette Société ne s'est point trompée, & que M. Pia dont nous connoissons les vertus, & le parfait désintéressement, étoit digne à tous égards de cette espece d'hommage. Il feroit bien à souhaiter qu'il y eût en France des établissemens semblables. On verroit bientôt renaître parmi nous, ce zele patriotique qu'on croit éteint, & qui ne manque peut-être que d'occasions & d'encouragement.

Le concours pour la Chaire de Professeur de Médecine de Montpellier, vacante par la mort de M. Venel, ayant été ouvert, il s'est présenté six disputans qui sont MM. Vigarous, Sabatier, Brun, Fouquet, Lameiran & Guichard. M. Vigarous, le plus ancien, a déja soutenu ses Thèses qu'on appelle Triduanes, & qui consistent en douze questions à résoudre. Celles qu'on lui a proposées sont les suivantes :

An vis vitalis motus spontaneos edat in singulis particulis corporis humani ?

Num phenomena irritabilitatis musculorum animali vivo recens abscissorum ostendant sensum in iis musculis inhærere ?

Sympathiæ & synargiæ differentias, theoriam, & ex his, si quæ fluxerit in usus clinicos, utilitatem assignare ?

An inter curandos morbos, securè medicus eò ducere possit quò natura, etiam cum bonis ægri rebus, vergit aut vergere videtur, aut solet ?

An Rhumatismo chronico mercurialia ?

Casus ad pleuritidem spectantes, in quibus vesicatorium ipsimet loco dolenti apponere conveniit aut non ?

Quid censendum sit de doctrina neotericorum circà aerem fixum, & utrum illa verè profuerit scientiæ medicæ progressibus ?

Quænam vera sit ætheris natura & in quosnam usus verti potest ?

An febrium intermittentium fomes regio epigastricæ & in ipsarum curatione vegetabilia mineralibus anteponenda ?

An amputatio membrorum sit solummodò decernenda ubi certus adest metus ne pars mortua mortem totius corporis inferat ?

An in morbis acutis purgantia antè coctionem sint administranda ubi materia non turget ?

An malum mortuum ab Elephantiasi, & leprâ differat ? Ejusque theoriam & curationem exponere.

Ces questions intéressantes nous ont paru discutées & résoutes avec lumiere & sagacité.

Avertissement.

Lorsqu'on a annoncé que la Société Royale de Médecine alloit juger *incessamment* le Procès concernant les effets de l'ergot du seigle, on n'a pas voulu dire que ce Procès étoit sur le point d'être jugé ; la Société prétend donner à un objet de cette importance toute la réflexion & tout le tems nécessaire pour s'assurer de la vérité.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

N°. 52.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 26 Décembre 1776.

d'Abbeville.

» JE m'empresse de vous indiquer, MM. un excellent remede contre la piqûre des guêpes, frelons, mouches à miel &c. La mort du malheureux Jardinier de Nancy dont vous avez parlé dans une de vos Feuilles, me fait regretter de n'avoir pas publié plutôt un moyen par lequel il auroit été infailliblement guéri. Il suffit d'appliquer sur l'endroit où la mouche a lancé son éguillon, un petite compresse trempée dans une liqueur alkaline-volatile quelconque. Bientôt la douleur, l'enflure & tous les autres accidens cessent, & il est rare qu'on soit obligé de renouveller l'impregnation de la compresse, & de la tenir appliquée plus d'un demi-quart d'heure. J'ai toujours éprouvé le même succès, quelle qu'ait été l'espece d'alkali-volatil que j'ai employé: les plus doux seulement me paroissent préférables; tels sont ceux que produit la distillation des substances animales, ou celui qu'on retire du sel ammoniac par le moyen de l'alkali-fixe; car j'ai vu plus d'une fois que celui qu'on obtient par la chaux vive ou par les chaux métalliques, cautérisoit la peau, sans avoir observé que cet alkali-volatil eût plus d'énergie pour la curation; il est vrai que ces excoriations ont toujours été guéries aisément par quelques ablutions avec l'eau simple.

On peut employer l'alkali-volatil avec le même succès contre la piqûre ou la morsure des autres mouches & des autres insectes qui laissent après elles des démangeaisons incommodes & des ampoules. C'est contre la piqûre des cousins que je me suis d'abord avisé d'employer l'alkali-volatil, & l'analogie m'a conduit à m'en servir contre celle des abeilles ».

Je suis &c. FRANCHOMME, Apoticaire.

Expériences sur le Mercure doux.

Un Chymiste moderne & très-connu, a avancé dans un Ouvrage considérable, que le mercure doux (*aquila alba*) n'étoit pas entierement privé de sublimé-corrosif, quelques répétées que soient les sublimations, & malgré la quantité de mercure coulant qu'on y ajoute.

Cette observation, importante pour la pratique de la Médecine, mérite bien d'être approfondie. En conséquence, un autre Chymiste a répété l'expérience, c'est-à-dire qu'il a fait du mercure doux, suivant les proportions indiquées dans le dispensaire de Paris, dans l'intention d'examiner ce sel mercuriel à chaque sublimation, & de déterminer au juste combien il en falloit pour que le sublimé-corrosif fut entierement adouci.

A la premiere sublimation, il a porphirisé le mercure doux avec de l'eau distillée, & après l'avoir bien broyé, il l'a mis dans une terrine de grès, & il a ajouté sur quatorze onces de mercure doux, une pinte d'eau distilée, il a laissé le tout en macération pendant quatre jours, ayant attention de remuer ce mélange de tems en tems. Ensuite il a décanté la liqueur qui étoit très-lympide, & il l'a partagée en quatre porrions égales. Dans la premiere, il a versé un peu d'eau de chaux

nouvellement faite, & il a vu avec autant de plaisir que de surprise qu'il ne s'est fait aucune précipitation, comme celle qui est arrivée lors de l'expérience sur *le moyen de reconnoître la présence du sublimé-corrosif dans une liqueur quelconque*, n°. 35 *page* 155. Une autre portion de liqueur a été essayée avec le sel de tartre; une troisieme avec l'alkali volatil, & la quatrieme avec l'alkali phlogistiqué: toutes ces liqueurs sont restées claires & lympides.

De-là on peut conclure que la combinaison parfaite du sublimé-corrosif avec le mercure coulant, consiste dans un mélange exact de ces deux substances, & qu'on y parvient facilement en les triturant très-soigneusement & très-longtems; & que lorsqu'on trouve du sublimé-corrosif non décomposé dans le mercure doux, cela ne peut provenir que de l'inexactitude du mélange, ou de l'affoiblissement de l'acide marin par l'eau qu'on ajoute afin d'empêcher que le sublimé-corrosif ne soit point respiré par l'Artiste, ou de la négligence d'un ouvrier chargé de cette besogne, lorsqu'on fait le mercure doux en grand, & qui s'en débarasse le plutôt qu'il peut; ou bien conclure que le mercure doux ne contient point de sublimé-corrosif non décomposé, comme un Auteur l'a avancé; ce qu'il falloit démontrer.

OBSERVATIONS *sur la Maladie noire, par M.* Montplanqua, *Médecin de la Faculté de Montpellier, ancien Médecin de la Ville & de l'Hôtel-Dieu d'Houdan.*

S'il est une maladie dont les causes le diagnostic, le pronostic & la cure methodique doivent être considérées avec attention par les Praticiens, c'est la maladie noire: grave dans son principe, allarmante dans son cours, funeste dans ses conséquences, elle mérite, à tous égards, les soins les plus assidus de l'Observateur. Quoiqu'elle soit rare, on la rencontre quelquefois, il est essentiel de la connoître, afin d'en bien diriger le traitement.

Hippocrate a décrit deux especes de cette maladie dans son Traité *de morbis*.

Nous avons eu occasion de l'observer nous-même sur deux sujets. Voici ce que nous a appris l'expérience. Une Demoiselle, âgée d'environ 40 ans, d'un tempérament délicat, a été sujette depuis longtems à cette maladie; elle en a eu déja plusieurs attaques. Elle a éprouvé d'abord une foiblesse générale dans tout le corps, une pésanteur à l'hyppochondre gauche, avec tension à la ratte. L'engorgement de cette partie a paru sensible. Elle a eu la tête douloureuse, un peu de fievre. Elle a rendu d'abord par le vomissement des matieres glaireuses & bilieuses. Elle rejettoit toute espece d'alimens, tant solides que liquides. Après quelques jours, passés dans cet état de souffrance, elle a rendu par le vomissement & par les selles des matieres noires sanguinolentes & fétides; elles avoient le même caractere de celles dont Hippocrate nous a consigné l'histoire. Le vomissement a eu lieu plusieurs fois dans la journée, il a été précédé de défaillances & suivi de syncopes qui se dissipoient insensiblement. On a mis la malade à la diete la plus févere, on a employé les délayans pendant les premiers jours. On a passé ensuite à une légere décoction de tamarins, prise à verrées dans la journée. On a joint la manne à la décoction de tamarins, après que les symptômes d'irritation ont disparu On a répété ce remede deux ou trois fois à des intervalles convenables. La malade s'est trouvée très-soulagée. Après huit ou dix jours le vomissement a cessé; l'évacuation par les selles s'est soutenue; elles ont insensiblement changé de caractere, & repris leur consistance naturelle.

Le second malade est un Ecclésiastique laborieux, adonné dans tous les tems à l'étude; d'un tempérament bilieux; sa face étoit pâle & jaunâtre au commencement de sa maladie; les matieres qu'il rendoit par le vomissement & par les selles étoient noirâtres, il alloit avec peine à la garde-robe, il a été réduit à un état de foiblesse, qui a fait craindre pour ses jours. Les mêmes remedes ont été employés avec succès; il a pris la décoction de tamarins pendant plusieurs jours de suite; il a été purgé avec des minoratifs, il a été guéri. Sa convalescence a été un peu longue. Nous avons eu cependant la satisfaction de le voir revenir fort & robuste.

Si l'on examine avec Hoffman les causes du *morbus niger*, on sera porté à croire que le traitement est relatif à la cause qui le produit. Ce n'est que d'après des notions exactes, d'après l'ouverture des

cadavres de sujets morts de cette maladie, que cet Auteur a prescrit une mixture avec l'eau, le vinaigre distillé & la poudre d'écrevisses.

Ce Médecin a observé que le siége de la maladie est dans l'estomac & la rate. Il a vu dans le cadavre les vaisseaux courts *vasa brevia* de l'estomac gorgés de sang & le verser dans ce viscere. La rate a toujours paru enflée, engorgée. Lorsque cet engorgement a lieu dans le grand nombre des vaisseaux sanguins de la partie supérieure gauche de l'estomac, où ils ne sont recouverts que d'une membrane fort mince, leurs orifices cédent facilement, se dilatent pour verser le sang, & même se rompent; on a souvent trouvé ces vaisseaux variqueux & pleins d'un sang noirâtre.

Les personnes greles & délicates sont plus sujettes à cette maladie que les autres. On l'observe chez les jeunes filles qui, avant l'époque des évacuations périodiques, ont pris l'émétique pour de prétendus maux de cœur qui sont seulement les symptômes d'une pléthore sanguine (1).

On la voit succéder encore à des fievres intermittentes mal traitées. Elle a lieu dans le tems critique, à la suite des suppressions des regles, sur-tout si on a tâché de les rappeller par des emménagogues échauffans. Hoffmann a observé, deux fois dans ces circonstances, un vomissement morrel.

Les hyppochondriaques, les hommes sujets aux hémmoroïdes sont plutôt attaqués de la maladie noire. Hoffmann a observé que si les matieres rendues par haut & par bas étoient très-noires & exhaloient une odeur cadavereuse, les malades périssoient dans une syncope. Les délayans conviennent dans les premiers tems de la maladie. Le petit-lait, l'eau de veau, de poulet &c. sont propres à calmer l'irritation qu'occasionne la présence des matieres noires contenues dans l'estomac; & à moderer le vomissement qui en est la suite. Ces secours disposent le malade à supporter les alimens liquides qu'il rejette. Ce sont les seuls remedes dont on puisse alors faire usage. Les acides végétaux nous paroissent remplir les indications qui se présentent; après les premiers jours de la maladie, par leur vertu légérement tonique, ils resserrent l'ouverture des petits vaisseaux qui fournissent le sang; par leur vertu antiseptique, si bien reconnue par l'expérience, ils corrigent la putridité des matieres qui croupissent dans les premieres voyes, & qui par leur mélange avec les matieres fécales contractent bientôt une odeur fétide. Si on conbine les acides avec les doux purgatifs, ils nétoyent l'estomac & les intestins, & font chauger peu-à-peu la couleur & la consistence des excrémens.

La saignée est tout-à-fait contraire : la foiblesse des malades la contre-indique, à moins que la maladie n'eut réellement une marche inflamatoire. Les narcotiques & les astringens sont très-propres à resserrer les orinces des vaisseaux ouverts; mais le sang se grumele & se corrompt par son séjour dans l'estomac.

La convalescence est un peu longue dans cette espece de maladie : elle est la suite de l'état de foiblesse des malades. Un bon régime, des alimens choisis, l'air de la campagne & les autres secours dietetiques sont très-propres à les rétablir & à leur rendre leur premiere santé *.

(1) *Note de l'Auteur de l'Observation.*

On abuse peut-être trop de l'émétique; il n'y a pas encore un siecle, on n'osoit pas entreprendre de le donner; il semble qu'on le prenne aujourd'hui par amusement. Nous connoissons un malade qui, au moindre dérangement d'estomac, prend de lui-même l'émétique. Qu'arrive-t-il? L'estomac perd insensiblement son ressort & le malade ses forces; il vise à l'hectisie. Il seroit à souhaiter qu'on fût plus reservé sur l'administration de ce remede; il est, sans contredit, un des grands secours de l'art de guérir; mais il exige bien de la circonspection pour être placé toujours avec succès. Si nous nous récrions contre l'abus qu'on en fait, qu'on ne nous croye pas partisan du préjugé du célebre de Haën qui proscrit trop généralement ce remede.

* *Note des Auteurs de la Gazette.*

Nous ne ferons aucune réflexion sur l'aithiologie de cette maladie que les modernes paroissent avoir bien développée. Quant au traitement, quoiqu'il soit possible d'arriver, par différentes voies, au même but, nous ajouterons néanmoins qu'il y a une maladie noire, dans laquelle l'acidité des humeurs est très marquée, & c'est la premiere espece qu'Hippocrate a décrit, & que nous avons observé. Dans celle-ci, la salive est quelquefois presqu'aussi acide que du vinaigre, au point même, que les dents en sont agacées. Dans ce cas, l'usage des acides ne réussit point. Hippocrate défend surtout l'emploi des corps gras, doux, sucrés; ordonne les purgations & la saignée du bras, à moins que la malade ne soit trop foible, (ce qui s'accorde assez avec la théorie des

modernes] & enfin le petit-lait & le lait, si la saison le permet. Mais les bouillons apéritifs & amers, faits avec la chicorée amere, la bourrache, la buglosse, le cerfeuil, le pissenlit & le veau, sont un des plus puissans secours qu'on connoisse dans ce cas. Cela n'empêche pas que le traitement de M. de Montplanqua ne soit très-bon, ses réflexions très-justes & dignes d'éloges.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

La nuit du 23 au 24 de ce mois, M. Théophile de Bordeu, Ecuyer, Médecin des Facultés de Paris & de Montpellier, & Conseiller-Médecin de M. le Prince de Condé, est mort d'une maniere subite. Ce Médecin célebre a laissé plusieurs écrits, dont voici la liste.

Dissertatio physiologica de sensu genericè considerato. Monspelii. 1742.

Chylificationis historia. Monspelii. 1742. in-8°.

Lettres contenant des essais sur l'Histoire des Eaux Minérales du Bearn, & de quelques unes des Provinces voisines, &c. A Amsterdam & à Avignon. 1746. in-12. & à Toulouse. 1748, (même format.)

Recherches anatomiques sur la position des glandes & sur leur action. A Paris, chez Quillau. 1751. in-12.

Dissertation sur les tumeurs scrophuleuses, qui a remporté le prix de l'Académie Royale de Chirurgie en 1752.

Cette Dissertation a été réimprimée chez *Didot* le jeune, sous le titre de: *Usage des eaux de Bareges & du Mercure pour les écrouelles*, ou *Dissertation sur les tumeurs scrophuleuses &c.* 1777. in-12. de 228 pag.

Deux Thèses:

An venatio cæteris exercitationibus salubrior? Parisiis. 1753, in-4°.

An omnes corporis partes digestioni opitulentur? Parisiis. 1753, in-4.

Une Dissertation en forme de Thèse, qui a pour titre:

Aquitaniæ minerales aquæ. Parisiis. 1754. in-4°.

Recherches sur le pouls, par rapport aux crises. A Paris, chez de Bure. 1756. in-12. 2e. édit. en 2 vol. in-12, chez Didot le jeune, 1767. 3e. édition en 4 vol. in-12. chez le même, 1772. On a ajouté à cette édition la Dissertation de l'Auteur sur les crises, qui avoit été publiée dans le 3e. volume de l'Encyclopédie.

Recherches sur quelques points de l'histoire de la Médecine, qui peuvent avoir rapport à l'arrêt de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, concernant l'inoculation. 1764, in-8°. A Liege & à Paris, chez Didot & Quillau.

Recherches sur le Tissu muqueux ou l'organe cellulaire, & sur quelques maladies de la poitrine. A Paris, chez Didot, 1767, in-12.

Recherches sur les maladies chroniques, leurs rapports avec les maladies aigues, leurs périodes, leur nature, & sur la maniere dont on les traite aux eaux minérales de Bareges & des autres sources de l'Aquitaine. A Paris, chez Ruault, Lib. rue de la Harpe. 1775. in-8°. Tome I.

On assure qu'il y a une suite de cet ouvrage qui sera imprimée incessamment. M. de Bordeu a encore écrit sur la colique de Poitou. (Voyez ce qu'il dit, à ce sujet, dans le Journal de Médecine 1758). Il a encore traduit en françois l'ouvrage Anglois du Docteur Cox, sur le pouls intermittent, publié chez Vincent en 1760, in-12. sous le titre de *Nouvelles Observations sur le pouls intermittent.*

Parmi les Thèses, soutenues en dernier lieu, aux Ecoles de Médecine de Paris, on a distingué celle de M Hallé. Elle a pour sujet: *An detur in corpore animato vis tonica?* L'Auteur, après avoir discuté la question, d'une maniere satisfaisante & lumineuse, conclut pour l'affirmative.

Celles qu'on a distinguées à Montpellier sont deux Dissertations savantes, l'une *De febribus intermittentibus perniciosis*, par M. Cusson, qui a réuni sous un seul point de vue les résultats des observations, à ce sujet, de *Sydenham*, de *Baglivi*, de *Lauter*, de *Piguer*, de *Senac*, de *Werlhoff*, de *Torti*, &c; l'autre, *De Cataracta*, par M. Mejan, dans laquelle, ce fils d'un célebre Oculiste de Montpellier, conclut avec M. Pott, qu'en général l'abbaissement de la cataracte est préférable à l'extraction.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres. & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1776.

TABLE DES MATIERES CONTENUES DANS LA GAZETTE DE SANTE, DE L'ANNÉE 1776.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

Y

Z

FIN.